This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BIBLIOTHÈQUE CAMILLE DOUCET

Vet. Fr. III B. 1346

30 N
A.47

Cousin

LA JEUNESSE

DE

MAZARIN

PAR

M. VICTOR COUSIN

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

LA JEUNESSE

DE

MAZARIN

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LA JEUNESSE

DE

MAZARIN

PAR

M. VICTOR COUSIN

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1865

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
-2 OCT 1961
OF OXFORD
LIBRARY

AVANT-PROPOS

Cette étude est une introduction nécessaire à toutes les biographies de Mazarin, qui glissent sur les obscures années de sa jeunesse et s'étendent bien naturellement sur l'époque de sa grandeur.

Nous l'avions nous-même destinée à faire partie d'une Vie nouvelle de Mazarin qu'autrefois nous avions entreprise, et qui maintenant se réduit dans notre pensée à une histoire de la première année de son long ministère, cette année 1643, l'une des plus mémorables de sa carrière

et de nos annales. Nous tâcherons de montrer un jour comment, parvenu au pouvoir sous un roi mourant, souffert à peine par une régente incertaine, bientôt entouré de rivaux et d'ennemis de toute sorte acharnés à sa perte, Mazarin, seul, sans parents, sans parti, sans autre appui qu'une ambition patiente et souple, se soutient d'abord par des prodiges d'habileté; et comment ensuite, à mesure qu'il pénètre dans la confiance et le cœur d'Anne d'Autriche, il fait face, avec une énergie qu'on ne lui soupçonnait pas, aux intrigues et aux poignards de la faction des Importants, la combat et la disperse, en attendant que plus tard il l'achève dans la Fronde. Admirable début, mal connu, mal apprécié, que nous espérons relever et mettre en lumière; premier succès de l'habile et courageux ministre, qui a décidé de tous les autres, et qui, pour être moins éclatant que la bataille de Rocroy, gagnée vers le même temps, n'a pas été moins utile à la France; car si la victoire de Condé sauva au dehors l'œuvre d'Henri IV et de Richelieu, la victoire de Mazarin sur les Importants l'affermit au dedans, et contribua puissamment à dé-

livrer le roi et le peuple de cette aristocratie turbulente, sans patriotisme et sans vertu, qui s'agitait sans cesse pour ressaisir ses anciens priviléges, prenant tous les masques selon les circonstances, et toujours s'appuyant sur l'étranger. Là, en effet, là surtout est la gloire de Mazarin comme de Richelieu, dans cette époque trop peu comprise de notre histoire, qu'on pourrait appeler l'Ère de la Royauté, entre la monarchie féodale expirante et la monarchie constitutionnelle dont l'heure n'était pas venue[1]. Après cette crise de 1643, qui sert d'épreuve à la fortune de Mazarin, laissez-le se développer librement : vous le verrez d'année en année égaler ses services à ses prospérités, terminer nos longues et sanglantes discordes sans dresser un seul échafaud, réunir autour de la royauté émancipée toutes les classes de la nation, toutes les communions religieuses, tous les talents, tous les

[1] Montesquieu, presque seul, a très-bien vu qu'on ne pouvait mettre parmi les gouvernements despotiques celui de la France, surtout dans les deux derniers siècles; il en a fait une espèce à part, dont le principe est l'honneur, une monarchie tempérée, qui n'était pas libre encore, mais où les mœurs suppléaient et préparaient la liberté.

intérêts, couvrir la France de gloire tour à tour par les mains de Condé et par celles de Turenne, signer le traité de Westphalie et le traité des Pyrénées, reculer nos frontières, nous donner quatre belles provinces, laisser après lui une paix solide fondée sur l'universel sentiment de notre puissance, avec une nombreuse génération d'hommes de guerre et d'hommes d'État, mériter enfin ce suprême éloge qu'il a préparé tout ce qu'il y a eu de bon et de grand sous le règne de Louis XIV, jusqu'à la fatale révocation de l'édit de Nantes et l'absurde entreprise du rétablissement des Stuarts.

Nous sommes ici bien loin de toutes ces grandes choses. Nous n'avons pas devant nous le successeur de Richelieu, le défenseur de la royauté, le vainqueur des Importants et de la Fronde, le pacificateur de la France et de l'Europe. Mazarin en est encore à ses plus faibles commencements. C'est un jeune homme aimable et spirituel, d'abord fort dissipé, qui devient par hasard capitaine d'infanterie, puis le secrétaire particulier d'un nonce, et ensuite le secrétaire d'une légation pontificale sans être ecclésiastique, faisant

quelquefois les fonctions de chargé d'affaires et prenant dans l'occasion le titre purement honorifique de ministre du Saint-Siége. Mais déjà, dans cette position subalterne et précaire, paraissent en lui les instincts de l'homme d'État et quelques-unes des qualités qu'il doit porter si haut, ce coup d'œil ferme et pénétrant qui, dans toute affaire, dans toute situation, discerne nettement ce qui se peut et ce qui ne se peut pas, le grand art de traiter avec les hommes, un merveilleux esprit de conciliation, et, une fois la partie engagée, une constance inébranlable, un courage à toute épreuve soutenu par une activité et une puissance de travail infatigable. Sous les auspices du père de la chrétienté, Mazarin se propose un but juste et bon, sauver l'Italie de l'effroyable guerre qui menace de la couvrir de sang et de ruines, et qui n'est au fond dans l'intérêt de personne, ni de l'Autriche ni de la France; ce but, il le poursuit sans relâche, à travers des difficultés sans cesse renaissantes, et il l'atteint enfin par la seule force de son esprit et de sa volonté, en changeant souvent de moyens sans jamais changer de dessein, en sachant parler

à chacun le langage qui lui convient, surtout en osant prendre beaucoup sur lui et en bravant une responsabilité qui aurait accablé tout autre à sa place. A ce mélange de prudence et d'audace reconnaissez l'homme fait pour commander, quand la fortune lui donnera un théâtre digne de lui.

A défaut de ce théâtre qui ne lui manquera pas longtemps, Mazarin se sert de sa condition présente comme d'une école où il s'instruit et se forme dans l'ombre. Aspirant toujours à s'élever, il se lie avec tous les personnages importants qu'il rencontre et qui deviendront ses compagnons ou ses rivaux. Il entre dans l'intimité d'un Spinola, naguère vainqueur d'Ostende et de Bréda, alors capitaine général du Milanais; il y apprend à connaître l'Espagne qui déjà tourne insensiblement à la décadence, les orgueilleuses prétentions et l'assez médiocre génie du comte-duc Olivarès. Il aime sincèrement l'Italie; il gémit sur ses malheurs; il voudrait en arrêter le cours. De bonne heure il s'attache au duc de Savoie, Victor-Amédée; il s'efforce de lui faire comprendre ses véritables intérêts, et de le détourner

de ce double jeu perpétuel entre l'Autriche et la France qui venait de perdre son père, Charles-Emmanuel Ier. Ce double jeu était sans doute dans la situation de la maison de Savoie, placée entre deux voisins redoutables qu'elle était bien forcée de ménager également; mais la situation en se prolongeant avait en quelque sorte passé dans le caractère, et le caractère survivant aux circonstances retenait les descendants d'Emmanuel-Philibert dans une politique astucieuse qui ôtait tout crédit à leur parole, toute solidité à leur alliance, et servait ainsi très-mal leur légitime ambition. Le temps semblait venu de renoncer à cette triste politique, de choisir entre l'Autriche et la France, et de s'unir loyalement à celle des deux qui pouvait et voulait agrandir le Piémont en Italie. Nous voyons ici Mazarin employer son ascendant sur Victor-Amédée pour vaincre ses hésitations et ses traditions domestiques, et l'engager de plus en plus dans la route qu'Henri IV avait ouverte à la maison de Savoie, et où le duc était lui-même entré par son mariage avec une des filles du grand roi.

Mais c'est surtout vers la France qu'incline par toutes les pentes de son cœur et de sa raison le jeune chargé d'affaires pontifical. Il ne la connaît encore que très-imparfaitement par une course rapide à Lyon et à Grenoble, et déjà le seul aspect de la population et de l'armée le touche. A Casal, la valeur française le transporte d'admiration. Avant d'avoir vu Richelieu, sa jeune et impatiente curiosité recueille tous les bruits répandus sur ce redouté personnage, auquel il comprend qu'est attaché le sort de l'Italie et celui des négociations confiées à ses soins. Quels efforts pour saisir et même pour faire naître une occasion de paraître en sa présence et de le juger par lui-même! Et quel jugement il en porte après quelques heures de conversation! Quelles scènes que ces premiers entretiens, ces premières discussions quelquefois orageuses entre le grand homme d'État dans tout l'éclat de sa renommée, et son futur successeur, alors modeste secrétaire de légation! Que d'art, que d'habiles déférences Mazarin n'emploie-t-il pas pour gagner ou apaiser son impérieux interlocuteur, sans jamais céder sur le fond des choses!

Enfin, lorsqu'à force d'adresse, de constance et de courage il est parvenu à délivrer Casal, à arracher, pour le moment du moins, l'Italie à ses dominateurs, et à conclure l'arrangement pacifique qu'il est chargé de poursuivre, son premier mot n'est pas pour son gouvernement et son propre ministre à Rome, mais pour Richelieu auquel il s'empresse d'écrire bien vite ce qu'il vient de faire. On sent qu'à ses yeux son plus grand triomphe est d'avoir vaincu les ombrages du soupçonneux cardinal, conquis son estime et sa confiance. L'année 1630 n'est point terminée que dans son cœur Mazarin est à jamais l'ami de Victor-Amédée et de la maison de Savoie, le serviteur de Richelieu et de la France.

Ce n'est donc pas seulement Mazarin que nous ferons connaître; il nous faudra nécessairement faire paraître à côté de lui Louis XIII lui-même et son premier ministre, avec le cortége de leurs principaux lieutenants, civils et militaires, d'Hémery, Servien, Châteauneuf, le père Joseph, Henri de Montmorenci, d'Effiat, Créqui, Toiras, Schomberg; en sorte que cette première partie

de la vie du jeune diplomate italien est, à vrai dire, un chapitre de notre histoire, dans ces jours glorieux où, guidée par un grand homme, la France aussi monte et grandit, se discipline et se fortifie au dedans, tandis qu'au dehors elle donne la main, ici à la Hollande et à la Suède, là à l'Italie et à la maison de Savoie qui la représente, et va commencer avec la maison d'Autriche ce duel terrible qui ébranlera l'Europe entière, passera par tant de vicissitudes, et, après avoir dévoré tous ses héros, Gustave-Adolphe, Walstein, Richelieu, ne se terminera qu'en deux fois pour ainsi dire, d'abord à Münster en 1648, enfin aux Pyrénées en 1660, grâce toujours à ce même Mazarin dont nous retraçons les humbles débuts et en quelque sorte les années d'apprentissage.

Il nous reste à dire quelques mots de la méthode que nous avons suivie et des sources où nous avons puisé.

La méthode ici fidèlement et rigoureusement observée est toujours celle que nous proposions il y a plus de vingt ans. Elle consiste en deux points essentiels : 1° bannir de l'histoire toute conjec-

ture, ne rien admettre de seconde main, éprouver tous les témoignages, se défier des Mémoires contemporains si précieux à la fois et si trompeurs, qui sont presque toujours des plaidoyers pour soi et des actes d'accusation contre les autres; ne croire qu'aux documents authentiques, et remonter le plus possible jusqu'aux lettres échappées à l'abandon du moment ou dictées par d'impérieuses circonstances; ne s'arrêter enfin dans les fouilles assidues auxquelles il se faut condamner qu'après avoir creusé jusqu'au tuf, c'est-à-dire atteint les pièces originales et décisives au delà desquelles il n'y a plus rien à chercher ni à désirer; 2° donner ces pièces, en totalité ou en partie, afin que le lecteur soit en état de contrôler nos récits et de juger nos propres jugements en parfaite connaissance de cause, puisque, grâce à nos loyales et amples citations, il en sait à peu près autant que nous, et possède les faits sur lesquels nous avons nous-même travaillé et élevé notre édifice. Une telle méthode est seule à nos yeux digne du dix-neuvième siècle, de ce siècle las des hypothèses et des peintures de fantaisie, qui dirait volontiers à l'histoire,

comme le magistrat au témoin qu'il interroge : La vérité, rien que la vérité, toute la vérité. On a trouvé d'abord cette manière un peu pesante, et quand parurent *Madame de Longueville*, *Madame de Chevreuse*, *Madame de Hautefort*, etc., avec leur appareil peu flatteur de documents inédits, nous nous en souvenons encore, libraire et public s'en effrayèrent; mais on s'y est accoutumé; de nombreuses et même d'illustres imitations sont venues nous absoudre, et nous sommes convaincu qu'un jour il ne sera plus permis de traiter autrement l'histoire, pourvu qu'il ne soit pas question d'un corps d'annales et que le sujet n'excède point certaines limites. D'ailleurs, cette méthode, véritablement expérimentale, nous était en quelque sorte particulièrement imposée, à nous qui, dans le domaine de la philosophie, en dépit de l'exemple si vanté de la philosophie allemande contemporaine perdue dans les spéculations transcendentales, n'avons cessé de maintenir l'étude des faits certains de l'âme humaine, de ses facultés et de leurs lois, la psychologie, comme la nécessaire condition de toute saine métaphysique.

Nous avons consulté et mis à profit, avec toutes les précautions prescrites par la méthode dont nous faisons profession, les diverses biographies de Mazarin. La plus connue est celle d'Aubery [1] qui, écrivant en plein dix-septième siècle, historien de Richelieu, laborieux éditeur de son immense correspondance, avait dû recueillir et savoir bien des choses particulières sur le successeur du grand cardinal. Le livre d'Aubery est assurément fort estimable, mais, embrassant un long espace de temps, il était comme condamné à ne pas tout approfondir, et, par exemple, la jeunesse de Mazarin y occupe à peine quelques pages. On en peut dire autant de l'italien Priorato [2], qui le premier a donné une biographie régulière et complète, avec bien des lacunes, surtout pour l'époque qui nous intéresse. Le plus récent historien de Mazarin, M. Bazin était un homme d'esprit et de goût, né pour l'histoire litté-

[1] *Histoire du cardinal Mazarin*, etc, Amsterdam, 1695, 2 vol. in-8°.

[2] *Istoria del ministerio del cardinale Mazzarini, primo ministro di Francia*, 1669, 3 vol. in-12. La traduction française, aussi en trois petits volumes, a paru à Amsterdam en 1671.

raire où il a laissé une trace brillante[1], qui s'est égaré dans l'histoire politique, et semble avoir pris à tâche, par l'affectation la plus étrange, d'écrire des volumes sur Richelieu et sur Mazarin sans se livrer à aucune recherche nouvelle, sans même faire une seule citation[2]. A un pareil ouvrage qui ne veut rien nous apprendre nous préférons de beaucoup, nous l'avouons, le trop court mais véridique mémoire de l'abbé Elfridio Benedetti[3], compatriote de Mazarin, qui devint un de ses hommes d'affaires, vécut longtemps dans son intimité, et tira de ses conversations des renseignements curieux jusque sur les temps où il n'était pas encore à son service. Nous avons fait aussi un discret usage d'un autre mémoire, dernièrement publié par M. Chiala dans la *Rivistà contemporanea* de Tu-

[1] Voyez *Études d'histoire et de biographie*, surtout *Notes historiques sur la vie de Molière*, et l'édition de l'*Histoire de madame Henriette d'Angleterre*, par madame de la Fayette, qui peut être considérée comme un modèle du genre.

[2] *Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin*, 2 vol. in-8°, 1842.

[3] *Raccolta di diverse memorie per scrivere la vita del Cardinale Giulio Mazarini Romano*, etc., in-4°, à Lyon, sans date.

rin [1], dont l'auteur anonyme se donne pour un compatriote et un camarade de Mazarin, qu'il aurait connu dès sa première jeunesse et sur lequel il raconte les plus piquantes anecdotes, très-suspectes et pourtant assez vraisemblables, qu'on ne peut ni admettre ni rejeter légèrement.

Mais, comme on le pense bien, ce n'est pas avec des livres que nous avons composé le nôtre, pour répéter plus ou moins bien ce qu'avaient dit nos devanciers : non, ce qui nous a mis la plume à la main, c'est la découverte ou la rencontre de documents bien autrement sincères

[1] *Rivista contemporanea*, novembre 1855. Ce mémoire est tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Turin. Depuis, M. Chiala en a trouvé une copie meilleure dans la bibliothèque de Gênes, et il a eu la bonté de nous en adresser d'utiles variantes que nous avons mises à profit. Nous nous sommes assuré que ce mémoire se rencontre dans un bon nombre de bibliothèques italiennes, publiques et privées. — Joignez aux divers ouvrages ci-dessus mentionnés le petit volume de Paioli : *Vita del Cardinale Giulio Mazzarini*, del dottore Alfonso Paioli, Venise et Bologne, 1675, in-12. On trouve aussi des détails qui ne sont point à dédaigner dans Brusoni, *Supplemento all' Istoria d'Italia di Girolamo Brusoni*, etc., Francfort, 1664, ainsi que dans les mémoires inédits de Brienne le fils, publiés par M. Barrière, 2 vol., 1828.

que tous les Mémoires, parfaitement authentiques et entièrement inédits, qui remplissent comme à souhait toutes les conditions de la méthode qui préside à nos travaux.

Ces documents proviennent de deux sources très-différentes, mais également sûres.

Le ministère des affaires étrangères a bien voulu nous ouvrir l'inépuisable trésor des papiers de Richelieu et de Mazarin, et nous y avons trouvé une foule de pièces nouvelles dont l'authenticité ne peut pas être contestée puisqu'elles sont pour la plupart autographes et revêtues des signatures originales. Elles nous ont été autant de révélations inattendues sur les débuts diplomatiques de Mazarin et sur la part, jusqu'ici tout à fait ignorée, qu'il a prise aux négociations des années 1628, 1629, 1630, entre le Saint-Siége, l'Espagne, l'Autriche, le Piémont et la France, dans la grande affaire de la succession de Mantoue. Ces pièces se peuvent diviser en plusieurs catégories : 1° la correspondance de Mazarin avec divers agents français, ambassadeurs ou généraux, avec le cardinal Bagni, nonce apostolique en France, avec Richelieu lui-même; 2° les lettres qu'il recevait

de Rome, de sa famille et de ses amis ; 3° celles où le cardinal secrétaire d'État, François Barberini, lui accusait réception et lui faisait compliment de ses longues et nombreuses dépêches ; 4° bien d'autres lettres d'éminents personnages avec lesquels Mazarin était en relation, d'Hémery, Servien, d'Effiat, Schomberg, Richelieu, Spinola, Charles-Emmanuel, Victor-Amédée et sa femme Chrestienne de France.

Mais les archives des affaires étrangères, qui nous fournissaient tant de lumières nouvelles, laissaient subsister une grande obscurité. Elles ne contiennent point les dépêches de Mazarin adressées au cardinal Barberini, que les réponses mêmes de celui-ci nous signalaient : or, ce sont évidemment ces dépêches qui devaient renfermer le secret des négociations et exprimer la vraie pensée du jeune diplomate. Les éloges qu'en fait le cardinal Barberini excitaient au plus haut degré notre curiosité sans la satisfaire, et après avoir acquis d'incontestables preuves du rôle sérieux et élevé que jouait déjà Mazarin, nous ne pouvions nous en faire une idée précise faute de connaître la correspondance du chargé d'affaires

avec son ministre. Il fallait donc à tout prix arriver à cette correspondance. Il était naturel de croire qu'elle était à Rome, à la secrétairerie d'État, parmi les papiers du pontificat d'Urbain VIII. Mais, plus d'une fois interrogée, la secrétairerie d'État répondit toujours qu'elle ne possédait pas une seule lettre de Mazarin à cette époque de sa carrière.

Cependant nous ne pouvions nous persuader que des dépêches de cette importance eussent été volontairement détruites; et elles n'avaient pas été enlevées du Vatican et transportées à l'étranger, car toutes nos recherches n'avaient pu les découvrir, ni à Paris, ni ailleurs, dans aucun des grands dépôts publics de l'Europe. Elles devaient être encore à Rome dans quelque coin ignoré. Un dernier espoir nous restait, et il n'a pas été trompé.

Il n'est pas sans exemple en France même qu'un ministre emporte avec lui dans sa retraite les papiers relatifs aux affaires auxquelles il a été mêlé, soit pour s'en faire un lustre domestique, soit pour en composer à son aise des Mémoires sur son administration. Nous nous som-

mes dit que le cardinal secrétaire d'État, François Barberini, avait aussi très-bien pu, en quittant le Vatican, retenir entre ses mains les lettres d'un homme qu'il avait vu succéder à Richelieu, et les transmettre à ses héritiers. Le représentant actuel de l'illustre maison est le prince Barberini, l'heureux possesseur de la célèbre bibliothèque appelée la Barberine. C'est donc à ce prince que nous nous sommes adressé par un ami commun, M. le duc de Rignano, l'un des hommes les plus éclairés de l'Italie; et au milieu de tant d'autres manuscrits précieux, les dépêches que nous cherchions ont été trouvées, parfaitement intactes et couvertes encore de la poussière de deux siècles. M. le prince Barberini a daigné nous autoriser à faire copier celles qui nous paraîtraient nécessaires à nos études, et M. le duc de Rignano, par une bonté toute particulière, a pris la peine de surveiller et de vérifier ces copies. Sans la généreuse complaisance de ces deux véritables grands seigneurs, il nous eût été absolument impossible de voir clair dans ces commencements de la carrière diplomatique de Mazarin, et de faire même un

usage assuré des pièces les plus importantes des archives de nos affaires étrangères. Qu'ils nous permettent l'un et l'autre de partager entre eux notre reconnaissance, et de leur en offrir ici le public hommage.

Cannes, 1er avril 1865.

V. Cousin.

LA JEUNESSE

DE

MAZARIN

CHAPITRE PREMIER

1602 — 1628.

Jules Mazarin, né le 14 juillet 1602 à Piscina, dans les Abruzzes. — Ses heureuses dispositions. — Ses études et ses succès au Collége Romain dirigé par les jésuites. Sa beauté, son esprit, et déjà son talent pour l'intrigue. Il refuse d'entrer dans la Société de Jésus; se dissipe et devient joueur. — Son voyage en Espagne avec l'abbé Jérôme Colonna, ses études à Alcala et ses amours à Madrid. — Il revient à Rome, où il prend le grade de docteur en droit civil et en droit canon. — Militaire par occasion. Entre dans un régiment que levait un Colonna et l'accompagne dans la Valteline, comme capitaine d'infanterie. — Il plaît et il est utile au commissaire apostolique Jean-François Sacchetti, et, après la guerre, l'assiste encore dans le commandement militaire du duché de Ferrare.— Lorsque arrive l'affaire de la succession du duché de Mantoue, J. F. Sacchetti, nommé de nouveau commissaire du Saint-Siége en Lombardie et en Piémont, l'emmène avec lui en qualité de secrétaire. Commencement de la carrière diplomatique de Mazarin.

Ne nous engageons pas dans les obscures et incertaines généalogies que la haine ou la flatte-

rie ont après coup données à Mazarin, et tenons-nous aux faits incontestés. Il est établi que son père, Pierre Mazarin, était de Sicile[1], d'une condition fort médiocre[2], et qu'il vint de bonne heure chercher fortune à Rome, où il entra au service de l'illustre et puissante maison Colonna en qualité d'homme d'affaires. Dans cet emploi, il rendit d'assez grands services à son maître, don Phi-

[1] Si on en croit une mazarinade célèbre intitulée : *Lettres du chevalier George à M. le prince de Condé*, ce nom de Mazarin viendrait d'un petit lieu de Sicile appelé Mazare; et c'est aussi l'avis de l'auteur du mémoire de la *Rivista contemporanea* : « Nacque Pietro nel regno di Sicilia in un castello detto Mazarino (la copie meilleure qui nous a été communiquée : in una terra chiamata il Mazarino), dalla cui patria prese occasione di pigliare il cognome di Mazarino. » Benedetti fait naître Pierre à Palerme, quartier Loggia, paroisse Saint-Jacques, et il prétend que les registres baptistaires de cette paroisse donnent à Pierre le nom de Mazarin; il infère de là que ce nom ne lui venait pas de ce qu'il était né à Mazare ou à Mazarin, et que si le père et les ancêtres de Pierre portaient le nom de Mazarin, c'était en tant que seigneurs dudit lieu, à l'exemple de bien d'autres familles illustres qui prennent le titre des terres et des châteaux qu'elles possèdent. « Nacque Pietro nella Loggia di Palermo, et i registri baptismali del rettore della chiesa parochiale di San Giacomo dell' anno 1576 fanno svanire qualunque supposto che la derivatione del suc cognome proceda dall' essere egli uscito dal Castello Mazarino; donde è ben verisimile che lo portassero come padrone di esso i suoi maggiori, conforme vedlamo praticato di tante illustri famiglié d'Italia dénominate dà i castelli e terre che posse gono. »

[2] Mémoire de la *Rivista contemporanea :* « comodo artigiano. » La copie meilleure : « comodo mercadante e possessor di qualche bene di fortuna. »

lippe Colonna, duc de Palliano et de Tagliacotti, grand connétable du royaume de Naples, qui le prit en affection[1], et lui fit épouser une personne aussi distinguée par sa naissance que par son mérite et sa beauté, sa filleule, Hortense Bufalini[2]. Pierre en eut deux fils et quatre filles. L'une d'elles embrassa la vie religieuse; les trois autres firent successivement des mariages avantageux, qui relevèrent de plus en plus les Ma-

[1] Benedetti, p. 8 : « Che, gustando della vivacità e natura libera di Pietro l'honorò larghissimamente del suo affetto, rimirandolo sempre con occhio benigno, come vero partiale della sua casa, e commettendo alla di lui rettitudine il governo di molti luoghi de' suoi stati, nei quali, con una altrettanto inviolabile che manierosa e prudente giustitia, seppe riportar duplicate lodi e dal principe e dai popoli. Fù veramente Pietro dotato di qualità assai rare e segnalate... ardentemente officioso e perfettissimo economo... » Le mémoire de la *Rivista* en parle presque dans les mêmes termes : « Il padrone gli diede il governo di una delle terre nelle quali fù sperimentato di buon giudizio amministrando la giustizia ad universal soddisfazione de' sudditi medesimi; del che il padrone restandone soddisfatto lo mantenne in giro molti anni, mandandolo vicendevolmente quando in uno, quando in un altro luogo del suo stato, per il che non solo si confermò nella buona grazia del principe suo padrone, ma s' avvanzò anche in modo che pose da parte molte centinaja di scudi. »

[2] Benedetti : « Dama dotata non men di singolari qualità di corpo che d'animo, per le quali venne ammirata per un degnissimo esemplare delle più honeste et virtuose del suo tempo. » — Le mémoire de la *Rivista*, dans la bonne copie communiquée, célèbre encore plus les avantages de ce mariage : « Il contestabile gli diede una sua figlioccia di casa Bufalini, casa nobilissima della quale ne teneva il Contestabile protettione, con una dote più che conveniente alle facoltà ed ai natali dello sposo, sendo inoltre molto dotata di una

zarin. Le plus jeune des garçons, Michel, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et devint provincial de son ordre, archevêque d'Aix, cardinal du titre de Sainte-Cécile et vice-roi de Catalogne. L'aîné fut Jules Mazarin.

Il naquit le 14 juillet 1602 à Piscina, petit village des Abruzzes, non loin du lac Fucino. Sa mère, déjà grosse, était allée y passer les plus fortes chaleurs de l'été dans une abbaye qui appartenait à son frère, l'abbé Bufalini ; elle y accoucha, et la famille étant revenue quelques mois après à Rome, dans sa demeure accoutumée, quartier de Trévi, paroisse de Saint-Vincent et de Saint-Anastase, l'enfant fut baptisé dans l'église de cette paroisse que plus tard, en souvenir de son baptême, l'illustre et opulent prélat fit rebâtir de fond en comble et décorer avec magnificence[1].

bellezza non ordinaria, e molto virtuosa. » — Hortense Bufalini avait deux frères, tous deux attachés à la maison Colonna : l'un riche abbé, l'autre chevalier, puis commandeur de Malte, militaire qu'Aubery nous donne comme fort habile dans l'escrime, et qui même en avait fait un traité dédié à Louis XIII sous ce titre : *Quel parti doit prendre le vrai cavalier, quand il survient des querelles et des matières d'éclaircissement entre des gentilshommes ?*

[1] Tel est le récit de Benedetti. Le mémoire de la *Rivista* fait naître Mazarin à Rome, où en effet il avait été conçu et où il fut baptisé; les deux versions se peuvent donc accorder. Elles s'accordent aussi sur la demeure des Mazarin à Rome, et sur l'église où l'enfant reçut le baptême. Mémoire de la *Rivista* : « Nel

On appela le nouveau-né Jules, ou du nom d'un de ses oncles maternels, le chevalier Jules Bufalini, ou de celui d'un frère de son père, Jules Mazarin, de la Compagnie de Jésus, prédicateur et écrivain alors en quelque réputation.

Étant venu au monde le jour de la saint Bonaventure, on remarqua qu'il ne démentit pas cet heureux augure, et fit paraître à sa naissance une gaieté extraordinaire. Il était né coiffé, et avec deux dents, circonstance favorable selon les croyances populaires, et à laquelle le cardinal se plaisait à faire allusion [1].

Rione di Trevi, nella parocchia de' Santi Vincenzo ed Anastasio. » Benedetti, p. 9 : « Nella solita habitatione, posta nel Rione di Trevi, della parocchia de' SS. Vincenzo e Anastasio; donde si mossi poscia la pietà del cardinale Mazarini, in segno della sua antica devotione verso quella Chiesa, a farla nobilmente riedificare da i fondamenti. » Tout près de la place et de la fontaine de Trevi se trouve encore aujourd'hui l'église de Saint-Vincent et Saint-Anastase, portant l'inscription qu'elle a été rebâtie par Mazarin. — Ajoutons que la vraie orthographe de son nom est Mazzarini, par deux *zz*, comme le veut la prononciation italienne, et que dans toutes les premières lettres autographes de Mazarin qui sont à Rome, à la Bibliothèque Barberine, il signe toujours Giulio Mazzarini, et on lui écrit, al sign. G. Mazzarini. C'est plus tard que peu à peu il a lui-même supprimé un des z, même étant encore en Italie, et les autres ont fini par l'imiter.

[1] Benedetti, p. 9 : « Ella (sa mère Hortense) partori colà alli 14 di Luglio, giorno dedicato a san Bonaventura, il suo primogenito bene avventurato Giulio, che nacque vestito, e con due denti, spirando in quella sua aurora un non so che di straordinaria letitia, eccedente la conditione del lagrimevole humano nascimento. »

Ses parents l'adoraient, et frappés de l'esprit qu'il montra de très-bonne heure, ils résolurent, malgré leur peu de fortune, de lui donner une éducation un peu relevée. Sa mère, aussi pieuse que belle, voulut qu'il tînt d'elle ses premières leçons d'instruction religieuse[1]. Aussi Mazarin, comme au reste la plupart des hommes supérieurs, ressentit toute sa vie pour sa mère une particulière affection, comme si le cœur lui eût révélé en elle la personne d'élite de la famille à laquelle il rapportait instinctivement tout ce qu'il trouvait de meilleur en lui-même.

Dès l'âge de cinq ans, il se distinguait déjà par sa vivacité et sa bonne grâce dans les exercices spirituels des pères de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri qui avaient lieu dans les églises de son quartier. Sa manière de dire et de réciter ravissait les assistants[2], et lui gagnait tellement les

Le mémoire de la *Rivista :* « Come è pubblico e notorio, nacque vestito, involto in una certa pellicina sottile come foglia di cipola, che, secondo le ciancie del volgo, dicesi di buona fortuna nel corso della vita di quello che nasce, ed egli medesimo lo rammentava, e se ne teneva di buono. »

[1] Mémoire de la *Rivista :* « Era Giulio amato da suoi parenti sopra tutti li altri figlioli. » Benedetti, p. 9 : « Procuro il padre principalmente di dotarlo delle ricchezze delle virtù, incaminandolo a gli studii in conformità della dispositione che ne mostrava di lui bellissimo ingegno che sempre supero l'età ; e la Madre piissima non manco d'instruirlo accuratissimamente nel timor di Dio. »

[2] Benedetti, p. 9 et 10 : « Ne gli anni più teneri baleno lumi-

cœurs qu'un Vénitien, demeurant alors à Rome, charmé des dispositions de cet enfant, voulut, dit-on, pour encourager ses parents à lui faire faire ses études, prendre sa part de la dépense nécessaire [1].

A peine avait-il sept ans qu'on l'envoya au Collége Romain, dirigé par les jésuites. Il y eut constamment les plus grands succès. A la fin de ses études, lorsque parut la célèbre comète de 1618, le P. Grassi, l'astronome de la Compagnie, fit soute-

noso il suo spirito nel recitare con maravigliosa vivacità e buona gratia sermoni negli esercitii spirituali de i padri dell' Oratorio, mentre accompagnando tutto ciò che diceva con espressioni d'intiero intendimento lasciava quasi dubbiosi li auditori in giudicare se i suoi aggiustati discorsi fossero parti del di lui più che puerile ingegno o mero effetto di memoria. » Mémoire de la *Rivista :* « Comincio da fanciullo, che ancor non aveva compiti i cinque anni, a recitar in publico i sermoncini che si sogliono far in Roma nell' Oratorio de' Padri di S. Philippo Neri nella Chiesa nuova e nel monte di S. Onofrio, ne' quali cosi bene e con tanta gratia si portava che rapiva i cuori di chi l'ascoltava, con cui in sin allora si guadagno un affetto cosi grande ed un' aura populare che li duro per sempre, di maniera che li erano fatte di grandissime cortesie. »

[1] Mémoire de la *Rivista :* « Io posso in verità testare che essendo queste sue prerogative conosciute da un tal Labia, di natione Veneto, in Roma commorante ed assai facoltoso ; ben informato che la borsa di Pietro non era bastante a poter soccorrere a tutte le spese della casa ed al mantenimento di Giulio in tutte le cose e particolarmente per mantenerlo alli studii, gli assegno una certa provisione di 10 scudi al mese quali effettivi gli erano con ogni puntualità pagati acciò commodamente potesse attendere alle scuole e tirarsi avanti nelle lettere. »

nir au jeune Jules, alors âgé de seize ans, des thèses publiques sur cet intéressant sujet dans la grande salle du collége, en présence d'une nombreuse assemblée de cardinaux, de princes et de lettrés. Mazarin se montra digne de la confiance de son professeur et déploya dans l'argumentation une adresse, une fermeté, une éloquence qui lui valurent des applaudissements unanimes. Un peu plus tard, les jésuites, pour célébrer la canonisation de saint Ignace, donnèrent une grande représentation dramatique, à laquelle ils invitèrent tout ce qu'il y avait à Rome de plus considérable ; mais ils ne savaient à qui confier le personnage de saint Ignace, le héros de la pièce. Ils s'adressèrent à leur ancien élève, qui, après s'être fait un peu prier, finit par accepter, et joua son rôle avec une telle vérité que toute l'assemblée fut transportée d'admiration, et le jeune acteur fêté et célébré comme le plus grand comédien qu'on eût jamais entendu[1]. Cette réputation, commencée sur la scène du Collége Romain, nous la lui verrons soutenir dans les comédies de tout genre où le sort l'appela à jouer des rôles encore plus difficiles que celui de saint Ignace.

Jules Mazarin, à la fleur de l'âge, était beau

[1] Benedetti et le mémoire de la *Rivista*.

comme sa mère, doux et vif, insinuant et hardi, du visage le plus ouvert et de la gaieté la plus aimable, d'une merveilleuse aptitude à toutes choses, et particulièrement à l'intrigue[1].

Quel sujet pour les jésuites! Aussi les pères de la Compagnie firent tout pour l'acquérir, lui promettant monts et merveilles[2]; mais ils ne parvinrent pas à le séduire : loin de là, il se hâta de quitter leur école, et de peur de tomber entre leurs mains il abandonna l'étude, se jeta dans la dissipation et mena une vie fort peu édifiante.

Mazarin avait été presque élevé avec les enfants du connétable Colonna, qui étaient à peu près de son âge et goûtaient fort sa conversation et son esprit. De son côté, il s'appliquait à leur plaire[3],

[1] C'est le jugement qu'en porte déjà l'auteur du mémoire de la *Rivista* : « In somma capace d'ogni qualità di scienza, e fra le altre cose capacissimo de' partiti e di invenzioni. »

[2] Benedetti, p. 10 : « Di tirarlo alla loro Compagnia e di tentarne di lui volontà con frequenti et allettevoli assalti. » Le mémoire de la *Rivista* : « Li padri della Compagnia del Gesù in Roma, alle cui scuole andava Giulio ad imparare le scienze, invaghiti del bel ingegno, della capacità e graziose maniere del giovine, tentarono ogni via per tirarlo nella loro Compagnia, promettendogli mari e monti, e quantunque le lusinghe e gli allettamenti fossero grandi,... e che fossero le loro persuasioni continue e violenti, non ebbero però mai vigore alcuno di prender posto nelle orecchie di Giulio, anzi tanti reiterati assalti non servivano per altro che per principal motivo di farlo levare dalle loro scuole, ed abbandonare affatto li studii, darsi alle conversazioni de' giovani, ed a poco buone pratiche. »

[3] Benedetti, *ibid.* : « Fin da quella puerile età fù ammesso alla

et dès lors on remarquait en lui le soin qu'il eut toujours de se lier avec des personnes d'une condition au-dessus de la sienne. Dans le palais Colonna, il fit plus d'une connaissance utile; il prit le ton et les mœurs du grand monde, il en prit aussi les vices. La grande passion du temps était le jeu. Mazarin s'y livra avec ardeur, et il y devint bientôt maître; il gagnait beaucoup d'argent, en sorte qu'il menait un assez grand train, avait toujours les plus riches habits, des bijoux, des diamants. C'était un beau joueur dans toute l'étendue du terme, hardi au dernier point, et en même temps d'une fermeté inaltérable. Jamais, dans toutes les vicissitudes du jeu, si l'on en croit celui de ses biographes qui l'a le plus connu dans sa jeunesse, on ne le vit changer de visage, jamais il ne lui échappa un mot malséant; il remuait, comme on dit, les écus à la pelle, et il avait coutume de dire que « le magnifique a le ciel pour trésorier[1]. » Mais la fortune est changeante : un jour elle tourna le dos à son favori d'une si étrange façon qu'il se

conversatione de i figlivoli, come suoi coetanei, del contestabile Colonna, nella buona grazia de' quali avanzo sempre tutti li altri cavalieri romani. »

[1] Le mémoire de la *Rivista* dans la bonne copie : « Era poi nel giuoco rischiatissimo, amorevole, disinteressato; non fù mai per causa del giuoco alterato, nè fù sentito proferir parola sconcia; mostrava maneggiar i denari, come si suol dire, con la pala, e sovente dir soleva che ad un uomo splendido il cielo è tesoriero. »

trouva ruiné, forcé d'engager à un juif ses beaux habits, ses riches joyaux; il ne lui restait plus rien d'un peu précieux qu'une paire de bas de soie; il l'engagea encore et en tira quelques petites pièces avec lesquelles il se remit à jouer, et si heureusement qu'il eut bientôt de quoi racheter et ses habits et ses diamants. « C'est un fait que je puis attester en toute certitude, dit le biographe que nous suivons, car j'étais avec lui quand il alla reprendre ce qu'il avait engagé. »

Après avoir passé plusieurs fois par ces brusques alternatives, un jour nageant dans l'or et le lendemain n'ayant pas un sou, il s'ennuya de cette vie de désordre, résolut d'y renoncer, et pour cela chercha une occasion de quitter Rome pendant quelque temps, afin d'y revenir un homme nouveau.

Il semble que la fortune avait écouté ses vœux, car en ce temps le connétable Colonna envoyait en Espagne un de ses fils, don Jérôme Colonna, qui se destinait à l'Église et devint depuis cardinal, pour apprendre le droit canon et le droit civil dans la fameuse université d'Alcala, et aussi pour se former aux grandes affaires à la cour de Madrid, qui, tout affaiblie qu'elle était, passait encore pour le centre de la politique européenne. La famille de Jules saisit donc cette occasion de l'arracher aux mauvaises habitudes qu'il

avait prises depuis sa sortie du Collége Romain; on le fit entrer au service de don Jérôme comme un de ses chambellans ou valets de chambre[1], et il quitta Rome à l'âge de dix-sept ans pour accompagner son jeune maître en Espagne. Ils y restèrent trois années.

Don Jérôme séjourna tour à tour à Madrid et à Alcala. Partout il traita avec une distinction particulière son aimable compagnon, et, pour le tirer de pair d'avec ses autres domestiques, il lui donnait un appartement séparé[2]. Mazarin acquit en ces trois ans une parfaite connaissance du caractère espagnol, des mœurs du pays et de la langue qu'il écrivit et parla toute sa vie avec facilité. A l'université d'Alcala, il partagea les études de don Jérôme, avança rapidement dans les lettres, et fit déjà paraître le grand art de gagner les esprits et les cœurs de tous ceux qui l'approchaient. Il sut si bien s'emparer de la confiance et de l'affection des étudiants, ses camarades, qu'il disposait en souverain de toute cette jeunesse[3].

[1] Benedetti, p. 11 : « In sua camerata. » Le mémoire de la *Rivista* : « Uno de' suoi camerieri. »

[2] Benedetti, *ibid.* : « Lo favori sempre d'un quarto nel suo palazzo. »

[3] Benedetti, *ibid.* : « Fece ivi apparire la singolarità del suo spirito, e nel profitto delle lettere, e nell' acquisto degli animi di quei

Mais si Mazarin travailla beaucoup à Alcala, il s'amusa beaucoup aussi à Madrid, et il y eut une aventure à moitié burlesque, à moitié sentimentale, qui mérite d'être racontée[1].

A Madrid on jouait tout autant qu'à Rome. La tentation était grande pour notre jeune homme; il y résistait de son mieux, n'ayant pas beaucoup d'argent, et craignant de perdre le peu qu'il avait, car il n'avait plus, en cas de malheur, la ressource d'engager ses habits et ses bijoux, comme il le faisait à Rome, parce que don Jérôme, qui le menait avec lui dans les belles compagnies, aurait été fort mécontent s'il l'avait vu tout à coup moins bien mis et moins paré qu'à l'ordinaire. Cependant, comme on ne peut éviter son destin, un jour il risqua au jeu le peu de monnaie qu'il avait pu rassembler, et il le perdit sur le premier coup de dé : cruelle disgrâce pour Mazarin, qui ne savait plus où donner de la tête et se di-

scolari, della volontà de' quali disponeva con un assoluto arbitrio. »

[1] Benedetti, qui supprime tout ce qui peut faire tort à la dignité de Mazarin même dans sa jeunesse, et ne dit pas un mot de ses aventures au jeu, fait allusion à celle-ci sans paraître y croire, il l'appelle « qualche favoloso trovato; » mais Paioli l'adopte sans difficulté, et le mémoire de la *Rivista* s'y arrête avec complaisance. Nous donnons cette curieuse anecdote sans la garantir, et comme au moins assez vraisemblable. Nous n'avons fait au reste qu'abréger le mémoire de la *Rivista* et quelquefois le traduire.

sait avec mélancolie : Qu'est-ce que l'homme sans argent?

Il avait fait la connaissance d'un Espagnol nommé Nodaro, homme à son aise et même riche, qui l'avait pris en grande amitié pour sa jeunesse, sa bonne mine et l'agrément de sa conversation. Le trouvant triste et abattu, Nodaro lui demanda d'où venait son chagrin, s'il lui était survenu quelque fâcheux accident, ou si, loin de son pays, il éprouvait quelque gêne et avait besoin d'argent, mettant bien volontiers sa bourse à la disposition de son jeune ami. Mazarin se garda bien de lui dire toute la vérité ; il lui fit la fausse confidence que depuis quelque temps il attendait par le courrier de Rome une somme assez considérable, et que, le dernier ordinaire ne la lui ayant pas apportée, ce retard le contrariait, ne connaissant personne à Madrid qui le pût accommoder d'une douzaine de doublons. Par là il laissait entendre qu'il avait chez lui du bien, il inspirait de la confiance à Nodaro, et il espérait en tirer une bonne somme, avec laquelle il comptait se remettre au jeu, gagner infailliblement, et s'acquitter ensuite envers le bonhomme en lui faisant accroire que c'était avec l'argent qui lui était arrivé de son pays. L'Espagnol avait aussi son plan. Croyant Mazarin assez riche sur ses allures et ses discours, et en passe de parvenir à

tout avec les liaisons et les protections qu'il lui voyait, il s'était mis en tête de lui faire épouser sa fille. Il saisit donc bien vite l'ouverture que lui faisait Mazarin, et, tirant une bourse pleine de doublons, il lui dit. « Prenez ces doublons, mon fils; il y en a d'autres chez moi qui sont également à votre service, et ne voyez là qu'une marque de la pure et sincère affection que j'ai pour vous. » A cette offre généreuse, Mazarin ne manqua pas de faire un peu de résistance; mais, pressé par ce tendre ami, il finit par se laisser vaincre : il prit dix doublons en disant que c'était seulement pour ne pas répondre à une politesse par un refus discourtois. L'Espagnol et l'Italien se séparèrent en se faisant mille protestations d'amitié, et en se félicitant au fond du cœur du bon tour qu'ils venaient de jouer. Mazarin, transporté de joie et rempli des plus heureux augures, alla tenter de nouveau la fortune, et il réussit tellement qu'en fort peu de temps il gagna une très-grosse somme; puis, au lieu de la risquer, il quitta le jeu, retourna chez lui, et, le jour du courrier de Rome, se rendit chez son ami, lui dit qu'il venait de recevoir les fonds qu'il attendait, et lui remit ses dix doublons avec force remerciments. Cette ponctualité persuada encore davantage à Nodaro que Mazarin avait de la fortune, et augmenta son désir de lui voir épouser sa

fille. Celle-ci était belle et très-experte dans la galanterie espagnole. Les deux jeunes gens se virent, se plurent, s'aimèrent. Le père favorisait leurs amours ; l'affaire marcha vite : le mariage fut demandé, accordé, arrêté, et tous les arrangements pris; il ne manquait que le consentement de don Jérôme. Mazarin se croyait sûr de l'obtenir. Il peignit au jeune prélat sa chère Nodarina comme une Vénus, sans oublier la dot, qui aurait pu convenir au meilleur gentilhomme; il lui représenta enfin tous les avantages de ce mariage avec l'éloquence de l'amour et cette parole flatteuse et dorée[1] qui rendit plus tard le diplomate si persuasif. Le futur cardinal Colonna était prudent et avisé, il portait un sincère intérêt à son jeune chambellan; il vit qu'il allait gâter sa carrière par un mariage prématuré, mais qu'il serait inutile d'opposer la raison à la passion : il prit donc un détour, et, au lieu de le désoler par un refus, il lui dit qu'il avait besoin de lui pour une importante affaire qu'il ne pouvait confier qu'à sa fidélité : il fallait qu'il allât porter à Rome une dépêche au connétable; en même temps il parlerait à son père de son projet de mariage, obtiendrait aisément son aveu, et reviendrait à Madrid épouser la belle Nodarina. Mazarin ne trouva

[1] Mémoire de la *Rivista* : « Con la indoratura del suo bel dire. »

rien à dire à cela, et il s'élança sur la route de Rome, brûlant d'y arriver pour en revenir plus vite. Il remit au connétable la dépêche de don Jérôme, puis, courant chez son père, il lui fit un si beau discours sur les charmes de sa maîtresse, sur sa dot, sur les avantages de toute espèce d'une telle alliance que Pierre Mazarin, bien qu'il le connût fort amateur d'hyperboles[1], ne résista point et donna son consentement. Mais la joie de notre amoureux ne fut pas de longue durée. Le connétable, à qui son fils avait tout dit, fit venir le jeune homme, et, après avoir un instant badiné sur le bonheur qui l'attendait, il prit un visage sévère, et, le regardant de travers, lui commanda de ne plus songer à un aussi sot mariage, de rester à Rome, et de se remettre sérieusement à l'étude, s'il ne voulait éprouver les effets de son mécontentement. On conçoit le désespoir du pauvre amant. Il ne savait quel parti prendre; il passait de la colère à l'abattement, enfantait mille projets et y renonçait; enfin il lui fallut bien se résigner, et, pour se distraire des chagrins de l'amour, il se jeta dans le travail avec une sorte de furie.

Telle serait l'aventure[2] qui porta Mazarin à re-

[1] Mémoire de la *Rivista* : « Quantunque lo conoscesse amatore d'iperboli. »

[2] Benedetti, comme on le pense bien, donne un autre motif au

prendre à Rome les études de droit canon et de droit civil qu'il avait commencées avec succès à l'université d'Alcala. Il est au moins certain qu'il suivit alors avec ardeur à la Sapience les leçons d'un professeur alors célèbre, nommé Cosimo Fideli. Il passait les jours et les nuits sur les livres, et en assez peu de temps il conquit le grade de docteur *in utroque jure* [1].

Mais Mazarin n'était pas fait pour être un homme d'école, et il étudiait bien moins par goût que pour complaire au connétable son protecteur. Le voilà donc à Rome, à vingt ans, sans autre ressource que son esprit et sans aucune vocation bien déterminée. Le sort, qui souvent choisit mieux que nous, décida de sa carrière.

C'était le temps où l'affaire de la Valteline commençait à troubler l'Italie. La maison d'Autriche, qui depuis Charles-Quint occupait deux

retour d'Espagne de Mazarin. Ce motif aurait été la inattendue que Pierre Mazarin était accusé à Rome d' sinat, ce qui força son fils de s'en retourner pour le déf nous semble que si Pierre Mazarin avait donné prétext pareille accusation, les défenseurs capables de le tirer d'en en cette affaire étaient ses deux beaux-frères, l'abbé et le commandeur Bufalini, surtout les Colonna, et non pas un jeune homme obscur qui avait à peine vingt ans. Il faut dire pourtant que Benedetti est suivi en cela par Priorato.

[1] C'est à cette époque que le mémoire de la *Rivista* place le doctorat de Mazarin ; Benedetti, suivi par Priorato, le met un peu plus tard. Cette différence importe peu.

trônes en Europe, dominait aussi l'Italie, qu'elle tenait par les deux extrémités, Naples et Milan. Il ne lui manquait qu'une route pour joindre ensemble l'Empire et l'Espagne, ses possessions allemandes et ses possessions italiennes, et pouvoir à son gré porter toutes ses forces de l'un ou de l'autre côté des Alpes. Cette route était la longue et fertile vallée située entre le Tyrol, la Vénétie, le Milanais et les Grisons auxquels elle appartenait. L'Autriche brûlait de s'en emparer. Le duc de Feria, gouverneur du Milanais, y fomenta des querelles entre les protestants et les catholiques; puis, sous le masque du zèle catholique, il entra un jour dans la belle vallée, y éleva rapidement des forteresses et entreprit de s'y établir. C'en était fait du peu d'indépendance qui restait à l'Italie. Les Grisons poussèrent un cri d'alarme, et en appelèrent à leur vieille alliée la France. Continuateur habile de la politique d'Henri IV, le duc de Luynes déclara hautement que si l'Espagne ne sortait pas de la Valteline, une armée française irait l'en chasser, et le 25 avril 1621 était signé à Madrid un traité par lequel le jeune Philippe IV, montant sur le trône et n'osant ouvrir son règne par une guerre, s'engageait à retirer ses troupes de la Valteline et à tout y remettre dans le précédent état. Mais, après la mort de Luynes, le traité de Ma-

drid[1] n'ayant guère été observé, il avait fallu qu'en 1623 la France, Venise et le Piémont se liguassent pour faire rendre de gré ou de force la Valteline aux Grisons, ses légitimes souverains et gardiens fidèles des défilés des Alpes[2]. Il y avait là une sérieuse difficulté; deux grands intérêts étaient aux prises : la Valteline était catholique et les Grisons protestants. D'une part la domination protestante était dure, elle blessait la Valteline et avec elle toute la catholicité; d'autre part la Valteline par ses sympathies religieuses inclinait à l'Autriche, et par elle-même elle n'était pas assez forte pour lui fermer, quand elle l'eût voulu, l'entrée de l'Italie. C'est ainsi que naquit l'idée de confier provisoirement le pays en litige à une puissance dévouée à l'indépendance italienne, capable de la faire respecter, et protectrice naturelle du culte catholique. L'Espagne consentit donc à sortir de la Valteline, ce qui répondait au vœu général, et à la mettre en dépôt entre les mains du pape Grégoire XV. Cet expédient[3] paraissait tout concilier, en attendant un arrangement définitif.

[1] Pour le traité de Madrid, voyez parmi les Ambassades de Bassompierre celle d'Espagne en 1621, et le *Corps diplomatique* de Dumont, t. V, 2e partie, p. 395.

[2] Cette convention est du 7 février 1623, voyez Dumont, *ibid.*, p. 417, et la collection des *Traités publics de la royale maison de Savoie*, Turin, 1836, t. Ier, p. 324.

[3] Traité du 14 février 1623, Dumont, *ibid.*, p. 417-418.

Grégoire XV devait, tout en reconnaissant la souveraineté des Grisons, l'exercer momentanément, envoyer dans la Valteline une armée plus ou moins considérable, démolir les forteresses élevées par les Espagnols, et mettre garnison papale dans celles qui seraient jugées nécessaires à la défense du pays. Il s'empressa d'assembler des troupes pour remplir cette importante et délicate commission. Parmi les grands seigneurs romains qui répondirent à l'appel du saint-père, était le prince de Palestrine de la maison Colonna. Il leva à ses frais un régiment qui devait faire partie des troupes pontificales. Mazarin était jeune, plein d'ardeur et de courage; de tout temps il avait montré plus d'inclination pour le métier des armes que pour celui de la jurisprudence et de la littérature. Après avoir accompagné l'abbé Colonna en Espagne, il suivit à l'armée un autre Colonna qui lui donna une compagnie dans son régiment; et c'est de cette façon que notre jeune docteur en droit canon et en droit civil se trouva transformé en capitaine d'infanterie[1].

[1] Telle est la version reçue sur l'occasion qui fit d'abord de Mazarin un militaire. Le mémoire de la *Rivista*, dans la bonne copie : « Avendo in ogni tempo mostrato più inclinazione all' armi che alle lettere, lo diede a vedere mentre facendosi spedizioni per la Valtellina si fece capitano, » etc. Benedetti, p. 13 : « Offertasegli occasione di applicarsi alla guerra, nei moti d'arme della

Le nouveau capitaine n'avait aucune expérience de la guerre; mais là comme ailleurs il montra l'intelligence dont il était doué, et il se distingua surtout par l'ordre et la discipline qu'il établit dans sa compagnie[1]. On l'envoya tour à tour en garnison à Lorette et à Ancône. Il ne se contenta pas de remplir parfaitement son emploi: il se fit aimer et considérer de ses supérieurs par une vraie tenue de gentilhomme que son talent et son bonheur au jeu lui permettaient de soutenir. Tout à coup, pendant qu'il était de garnison à Ancône, il apprend que sa mère bien-aimée est tombée gravement malade. A cette nouvelle, il oublie le jeu, son régiment, son devoir, il perd la tête, et au lieu de demander à ses chefs une permission qui ne lui aurait pas été refusée, sur-le-champ il monte à cheval, court à Rome chez sa mère, la soigne avec la plus vive tendresse; puis, reconnaissant la faute qu'il a commise

Valtellina, elesse di tentare per questa via la sua fortuna, massime per lo facile rincontro che ebbe di ottenere dal principe di Palestrina di casa Colonna, che comandava un terzo di quelle armi, la sua compagnia colonella d'infanteria. » Priorato : « Comme il était favorisé de la maison Colonna, il obtint la lieutenance de la compagnie du régiment de trois mille hommes du prince de Palestrine. »

[1] Mémoire de la *Rivista* : « Ancorche non potesse avere nell'arte militare altra esperienza che di teorica, mostrava in quella anche il suo grande spirito e buona maniera nel disciplinare i suoi soldati. »

contre la discipline, il va se jeter aux genoux du saint-père, s'accuse, et implore un pardon qui lui est gracieusement accordé[1].

Sur ces entrefaites l'armée pontificale s'avança vers Milan; elle était commandée par Torquato Conti, général estimé qu'accompagnait en qualité de commissaire apostolique Jean-François Sacchetti, frère du cardinal de ce nom. On avait donné à Sacchetti pour le seconder un sous-commissaire d'assez peu de capacité. Mazarin, toujours appliqué et habile à s'insinuer auprès des grands, s'était servi de la protection du prince de Palestrine pour s'introduire chez le haut commissaire. Celui-ci remarqua l'intelligence et l'activité du jeune capitaine; il l'employa avec succès en diverses occasions, et Mazarin éclipsa peu à peu le sous-commissaire et le remplaça dans la confiance

[1] Benedetti, p. 13 : « Nè lascerò di riferire un impeto d'amore da lui mostrato verso la madre; mentre che ricevendo pessime nuove della salute di lei, senza dimandar permissione d'assentarsi dal suo quartiere, sene venne volando a Roma, e portatosi immediatamente a i piedi del Papa, con gentili e riverenti modi gli rappresentò che era per supplicare Sua Santità della vita, giacchè ben conosceva essere incorso in pena della morte per haver lasciata senza licenza la sua compagnia; mà che non haveva saputo non confidare nella somma clemenza della Santità Sua, sperando che si sarebbe compiaciuta di condonare il suo mancamento ad un affetto filiale verso la madre creduta moribonda. Il Papa, ammirando la prontezza del giovane, e lodando i di lui rispetti, lo fece partir consolato, et indi a pochi giorni vedendola fuori di pericolo sene ritornò in Ancona. »

de Sacchetti[1]. Il faisait tous les personnages, véritable Protée, dit un de ses biographes[2], parlant espagnol avec les Espagnols, parlant français comme s'il l'avait su avec les Français, et agréant à tous par sa politesse et ses façons engageantes. Il semblait doué du mouvement universel[3]; il était partout selon le besoin du service, à Turin, à Venise, à Milan, dans la Valteline. Envoyé souvent auprès du duc de Feria, gouverneur du Milanais, il apprit à connaître la politique de l'Espagne, son ambition toujours la même quand sa puissance avait décliné, ses hauteurs à la fois et ses artifices. Sur la fin, en 1624 et 1625, il put voir aussi, amenée dans la Valteline par les vicissitudes des événements et par le génie de Richelieu, une armée française à la tête de laquelle était un chef digne de la commander, Annibal d'Estrées, frère de la fameuse Gabrielle, alors marquis de Cœuvres, depuis duc et maréchal d'Estrées, aussi

[1] Benedetti, p. 14 : « S'introdusse alla conoscenza di Giovanni Francesco Sacchetti, commissario generale delle genti pontificie, il quale ritrovandolo giovane di straordinaria vivacità et habilità, preferendolo a Francesco Capatio sottocommissario di cui soleva ben spesso valersi, l'impiegò in diversi negotiati, etc. »

[2] Benedetti, *ibid.* : « Col trasformarsi, secondo il bisogno, qual Proteo, di abito e di lingua, coi Francesi in frahcese e coi Spagnuoli in spagnuolo. »

[3] Benedetti, *ibid.* : « La sua ordinaria residenza era riposta in un continuo moto, mercè la sua grand'habilità al negotio che lo chiamava hora in Savoia, hora in Mantova, hora al campo Venetiano, et hora in un luogo et hora in un altro. »

habile militaire que fin diplomate. Mazarin s'instruisit ainsi des différents intérêts engagés dans cette guerre. Il n'est donc pas étonnant que, s'entretenant un jour avec son général Torquato Conti, il lui parla si pertinemment de la situation des affaires, que celui-ci lui demanda de mettre par écrit ce qu'il venait de lui dire, et envoya ce mémoire à Rome où l'on en fut très-content[1].

Cependant le traité de Monçon, du 5 mars 1626[2], ayant non pas terminé mais assoupi plus ou moins heureusement l'affaire de la Valteline, le successeur de Grégoire XV, Maffeo Barberini, devenu pape le 6 août 1623, sous le nom d'Urbain VIII, saisit avec empressement cette occasion de rappeler et de licencier l'armée pontificale qui, sans rien faire de grand, coûtait des sommes immenses, et le commissaire apostolique Jean-François Sacchetti s'en revint à Rome avec le capitaine Mazarin. Quelque temps après, le cardinal Sacchetti ayant été nommé cardinal-légat à Ferrare, on lui donna pour commander les troupes de la province son frère Jean-François, qui ne manqua pas d'y mener avec lui le jeune officier qui lui avait été si utile en Lombardie. La maison des deux frères devint en quelque sorte celle de Mazarin, et c'est lui qui, sous

[1] Benedetti et Priorato.

[2] Voyez ce traité célèbre, Dumont, *ibid.*, p. 487.

le nom de Sacchetti, exerça véritablement l'autorité militaire dans le duché de Ferrare[1].

Mais cet obscur théâtre ne pouvait suffire au talent et à l'ambition de Mazarin. Il venait souvent à Rome, et, selon sa coutume, il cherchait à se produire auprès des puissants. Les puissants du jour étaient les Barberini, surtout les neveux du Saint-Père : Taddée, le plus jeune, et quelque peu militaire, qui devait un jour épouser Anna Colonna, fille du connétable don Philippe, et devenir préfet de Rome et général de l'Église; le futur cardinal Antoine, qui jouera un assez grand rôle dans la vie de Mazarin, et au-dessus d'eux leur frère aîné François, déjà cardinal, secrétaire d'État et à la tête du gouvernement. Le jeune Antoine était encore simple prélat, mais cher au Pape et destiné à une haute fortune. Son crédit naissant et ses manières affables attirèrent Mazarin, et dès lors il tenta de s'insinuer dans sa faveur et d'entrer à son service; mais de nombreux courtisans l'avaient devancé, et l'écartèrent comme un rival redoutable[2].

[1] Benedetti, p. 16 : « Giov. Francesco appoggiò la maggior parte di quella incumbenza alla esperimentata fede e habilità del Mazarini. »

[2] Benedetti, p. 17 : « Fece ogni opera per essere ammesso al servitio del cardinal Antonio nipote del Papa, ma infruttuosamente, venendone tenuto lontano da quei ch' emulavano et apprendevano la sua virtù.

Est-il vrai que parmi les personnages considérables dont Mazarin rechercha et gagna les bonnes grâces, il faille mettre l'illustre cardinal Guido Bentivoglio[1], qui, revenu de ses nonciatures de Flandre et de France depuis 1621, était à Rome comprotecteur de France, c'est-à-dire chargé de veiller sur les intérêts français et de seconder au besoin notre ambassadeur dans toutes ses démarches auprès du Saint-Siége, sous la direction suprême, plus nominale que réelle, du cardinal-prince Maurice de Savoie qui avait le titre de protecteur. Bentivoglio était assurément le meilleur ami qu'un jeune homme pût rencontrer, le plus capable de discerner le talent et de le servir. Un document peu sûr, mais dont il est difficile de ne tenir aucun compte[2], nous

[1] Né à Ferrare en 1579, successivement nonce en Flandre et en France, cardinal en 1621, évêque de Palestrine en 1641, mort en septembre 1644, quelques mois après Urbain VIII. Ses œuvres ont été recueillies en un volume in-folio, Paris, 1645.

[2] Ce document nous est fourni par Brienne le fils dans ses Mémoires, t. Ier, p. 283. C'est une relation d'un ambassadeur de Venise à Rome, datée de l'année 1639, que Brienne prétend avoir vue et qu'il cite textuellement. Brienne n'est pas sans doute une autorité bien solide; il peut avoir plus ou moins altéré cette relation, mais il ne l'a pas inventée. Reste à supposer que c'est une pièce apocryphe et faite après coup qu'il aura prise pour authentique : cela est possible et même probable; mais enfin dès 1621 Bentivoglio était de retour à Rome de sa nonciature de France, et il a très-bien pu, de 1621 à 1628, connaître et favoriser Mazarin. Disons toutefois que parmi tant de papiers italiens de ce temps, qui ont passé sous nos yeux, nous n'avons pas trouvé la moindre

montre Mazarin vers cette époque de sa vie au service ou du moins dans la faveur du spirituel et puissant cardinal, qui l'aurait présenté lui-même au cardinal-ministre, François Barberini, en lui disant : « Je vous le donne, parce que je ne suis pas digne de le garder. En vous faisant ce présent, je crois m'acquitter envers une illustre famille d'une partie des obligations que je lui ai. Le cardinal Barberini, surpris de ce compliment auquel il ne s'attendait pas, n'ayant pas encore ouï parler du jeune Mazarin, répondit : Je l'accepte avec joie venant de votre main[1]; mais, dites-moi, à quoi le jugez-vous propre? — A tout sans exception, dit Bentivoglio. — Si cela est, reprit le cardinal Barberini, nous ne saurions mieux faire que de l'envoyer en Lombardie avec le cardinal Ginetti : nous avons besoin d'un homme actif auprès de lui. Parlez-lui-en de ma part. — Bentivoglio se chargea volontiers de cette commission, et Ginetti reçut le jeune Mazarin en qualité de secrétaire de légation. » Ce serait donc sous les auspices de l'un des plus habiles diplomates qu'ait eus le Saint-Siége que Mazarin serait entré dans la diplomatie. Mais

trace de relations un peu intimes entre les deux grands diplomates, sinon que Mazarin acheta plus tard et donna à sa famille le palais Bentivoglio.

[1] On sait que Bentivoglio était un ami particulier d'Urbain VIII.

il est une version plus naturelle, et justement accréditée. Quand s'éleva la grande affaire de la succession du duché de Mantoue, la cour pontificale s'efforça de conjurer le sanglant orage qui se préparait, et pour la représenter en Lombardie, elle fit choix de l'homme qui connaissait le mieux les intérêts et les dispositions des diverses puissances de la haute Italie, où il avait déjà rempli une fonction à peu près semblable. Cet homme n'était pas le cardinal Ginetti, mais Jean-François Sacchetti. L'ancien commissaire apostolique dans la Valteline fut donc nommé nonce extraordinaire à Milan, et il demanda qu'on lui donnât pour secrétaire celui dont il connaissait les talents, son jeune ami le docteur en droit et capitaine Mazarin. Voilà comment, selon tous les historiens[1], Mazarin entra, en 1628, à vingt-six ans, dans la carrière pour laquelle il était né, et où il s'est fait un nom immortel.

[1] Voyez surtout Benedetti, p. 17.

CHAPITRE DEUXIÈME

1628 — MAI 1629

Affaire de la succession du duché de Mantoue. Droit certain de Charles de Gonzague, duc de Nevers. Injustes prétentions du duc de Savoie sur le Montferrat. Intervention de la France en faveur de Charles de Gonzague, qui est reconnu le successeur légitime de Vincent II par ses sujets, par la république de Venise et par le pape Urbain VIII. — Caractère et desseins du duc de Savoie Charles-Emmanuel Ier. — Le duc traite avec l'Espagne et l'Empire à la fin de 1627 : investiture du duché de Mantoue refusée par l'Empire à Charles de Gonzague, et projet de partage du Montferrat entre la Savoie et l'Espagne. Charles-Emmanuel envahit le Montferrat en 1628 et y prend plusieurs places fortes, tandis que Gonzalès de Cordova, gouverneur du Milanais, entre aussi dans le Montferrat et met le siége devant Casal. — Situation difficile de la légation pontificale envoyée dans la haute Italie. — Intelligence et activité de Mazarin. Il n'est que secrétaire du nonce extraordinaire Jean-François Sacchetti, mais il fait souvent et avec succès les fonctions de chargé d'affaires. — Sa famille et ses amis font valoir ses services : il agrée au Pape et au cardinal Barberini. — Siége de Casal par Gonzalès. Belle défense de Beuvron et de Guron. — Expédition française en Piémont, commandée par Louis XIII et par Richelieu. Le pas de Suse forcé. Traités de Suse du 11 et du 31 mars 1629, par lesquels le duc de Savoie s'engage à livrer passage à l'armée française quand il en serait requis, à lui fournir des vivres et des munitions, à ravitailler Casal, et à faire cause commune avec la France, Venise et Mantoue contre l'Autriche.

L'affaire de la succession de Mantoue est l'origine de la querelle qui, au dix-septième siècle, brouilla l'Autriche et la France et commença leur

longue lutte, où s'entremêlèrent pendant bien des années les combats qui couvrirent de sang la haute Italie, et ces négociations compliquées dans lesquelles, en un rang assez longtemps subalterne, le jeune Mazarin montra d'abord les diverses qualités qui depuis ont fait sa fortune.

Cette importante affaire, si simple aux yeux de la raison et de l'équité, a été si fort obscurcie par l'intérêt et la passion qu'elle a besoin d'être de nouveau brièvement exposée.

Le marquisat devenu plus tard le duché de Mantoue appartenait depuis longtemps à la maison de Gonzague, et l'empereur Sigismond, de qui relevait le Mantouan comme la plus grande partie du nord de l'Italie, en faisant les Gonzague souverains, leur avait donné, par son décret même d'investiture de 1432, pour loi de succession le droit de primogéniture dans la ligne masculine[1]. Lorsqu'un siècle après, en 1531, Frédéric de Gonzague, premier duc de Mantoue, épousa la fille du marquis de Montferrat qui lui apporta ce marquisat en dot, l'empereur Charles-Quint maintint cet ordre de succession, car on le maintenait en déclarant que les filles seraient aptes

[1] Voyez tout ce décret dans un ouvrage français attribué, non sans fondement, à Abel Servien, et qui est intitulé : *Recueil de diverses relations des guerres d'Italie ès années* 1628, 1629, 1630 et 1631, in-4°, à Bourg en Bresse, par Jean Bristot, MDCXXXII.

aussi à succéder, mais seulement à défaut des mâles. Le fils aîné de Frédéric, François de Gonzague, hérita des deux couronnes de Mantoue et de Montferrat confondues en une seule. Étant mort sans enfants il eut pour successeur sans contestation aucune son second frère Guillaume. Si donc celui-ci était mort aussi sans enfants, il eût eu également et au même titre pour successeur son troisième frère, Louis de Gonzague, le décret primitif d'investiture contenant à cet égard l'article le plus net et le plus catégorique : « Venant à manquer la tige des aînés, et aînés des aînés, nous voulons qu'en ce cas le puîné mâle, né pareillement en légitime mariage, succède et ses enfants successivement, et ainsi des autres puînés et cadets, l'un après l'autre, au même ordre et façon des aînés. » Mais on n'eut pas besoin de recourir à Louis de Gonzague : le duc Guillaume avait laissé un fils ; en sorte que le prince Louis inutile à Mantoue vint s'établir en France où il acquit le duché de Nevers qu'il transmit à son fils Charles.

Le fils du duc Guillaume, Vincent Ier du nom, laissa trois fils et deux filles, dont l'aînée fut mariée à Henri duc de Lorraine. Tout naturellement, il eut pour successeur l'aîné de ses fils, François de Gonzague, lequel épousa Marguerite de Savoie, fille du duc de Savoie, Charles-Emma-

nuel; mais il n'eut d'elle qu'une fille, nommée Marie. Ainsi lorsqu'il mourut en 1612 sans enfant mâle, l'ordre de succession appelait à lui succéder de plein droit son second frère, Ferdinand de Gonzague, comme auparavant Guillaume avait succédé à son frère aîné le premier duc François. Mais le duc de Savoie éleva une difficulté inattendue. Charles-Emmanuel reconnaissait bien la permanente primauté du droit des mâles pour le duché de Mantoue, mais il soutenait que le Montferrat, étant venu au Mantouan par les femmes, était un fief féminin, et il le réclamait au nom de la fille du feu duc François, la princesse Marie, qui était sa petite-fille. En vain le sens commun et l'équité répondaient que le Montferrat, de quelque manière qu'il fût entré dans le Mantouan, y était incorporé depuis un siècle, que l'accessoire une fois lié au principal en suivait le sort, et qu'il n'y avait plus qu'un seul pays, un seul duché, un seul droit. Loin de se rendre à ces raisons, le duc de Savoie les combattit avec la plume et avec l'épée. A la mort du dernier duc François, à la fin de l'année 1612, il publia une déclaration solennelle où il revendiquait le Montferrat[1], et sur-le-champ il l'envahit et l'occupa. Il fallut que l'Espagne et la France, alors assez désintéres-

[1] *Declaration du duc de Savoye des droicts qu'il a au marquisat de Montferrat*, etc. Turin, 1613.

sées pour être justes, contraignissent Charles-Emmanuel à se retirer du Montferrat et à laisser Ferdinand succéder à son père.

Le principe du droit des mâles sur le Mantouan tout entier semblait si bien établi que Ferdinand étant décédé sans enfants, son autre frère, le troisième fils de Vincent Ier, ne rencontra point d'obstacle pour recueillir son héritage, et que le duc de Savoie n'osa faire entendre aucune réclamation. Vincent II était donc monté après ses deux frères sur le trône ducal de Mantoue, le 29 octobre 1626. Mais dès l'année suivante, accablé d'infirmités et n'ayant pas d'enfants, sa succession était en quelque sorte ouverte.

La branche aînée des Gonzague allant s'éteindre, la couronne revenait évidemment, d'après l'article précité du décret d'investiture de l'empereur Sigismond, à la branche cadette dont le représentant vivant était Charles de Gonzague, fils du prince Louis troisième fils du duc Frédéric et oncle de Vincent II. Le droit du duc Charles était incontestable; mais comme ce droit donnait Mantoue à un prince qui s'appelait en France duc de Nevers, l'Espagne, sans le rejeter tout à fait, accueillit aussi la demande d'un autre parent de Vincent II, d'un degré bien plus éloigné, le duc de Guastalla, qui était tout à fait dans sa dépendance, et l'aurait rendue presque aussi puissante

à Mantoue qu'à Milan. Le duc de Savoie, trouvant les circonstances changées et devenues plus favorables à ses prétentions sur le Montferrat, n'hésita point à les renouveler, et l'Espagne qui, quelques années auparavant, les avait si énergiquement combattues, y prêta l'oreille. Ce que voyant, la fille aînée de Vincent Ier, alors duchesse douairière de Lorraine, pensa que si on admettait les droits des filles les siens sur le Montferrat étaient antérieurs et supérieurs à ceux de la princesse Marie, et elle les fit valoir avec force auprès de l'Empereur. Ajoutez que Vincent II était fort attaché à sa jeune nièce Marie, qui demeurait auprès de lui à Mantoue; on dit même qu'il avait songé à l'épouser, et il désirait passionnément lui laisser tous ses États.

Dans ces conjonctures embarrassées, la France demeura fidèle en 1627 à la cause qu'elle avait défendue en 1613 en commun avec l'Espagne : elle n'abandonna pas l'héritier légitime parce qu'en deçà des Alpes il était duc de Nevers, et Richelieu déploya ici son adresse et sa vigueur accoutumées. Un habile agent français, le marquis de Saint-Chamont, envoyé dans le plus grand secret à Mantoue, persuada au duc mourant de reconnaître lui-même pour son successeur Charles de Gonzague, à la condition que le fils aîné de celui-ci, le duc de Rethel, épouserait la princesse Marie,

en sorte que ses vœux et le bon droit se trouveraient confondus. Vincent II embrassa avec joie une proposition qui assurait la couronne ducale à sa nièce bien-aimée; il déclara son cousin Charles de Gonzague son seul héritier, il bénit de son lit de mort le mariage de sa nièce et du jeune duc qui était accouru en toute hâte à Mantoue, et il expira quelques heures après le 26 décembre 1627. Le lendemain Charles de Gonzague était proclamé duc de Mantoue dans toute l'étendue du duché; lui-même quelques jours après arrivait dans ses États et en prenait possession; en même temps il s'empressait d'envoyer à Vienne son propre fils et l'évêque de Mantoue pour rendre hommage, en vassal respectueux, à son suzerain seigneur Ferdinand II, et demander l'investiture impériale. Ainsi s'ouvrait l'année 1628.

Le nouveau duc de Mantoue était le vrai et légitime représentant de la maison de Gonzague ; il venait de faire épouser à son fils aîné le duc de Rethel une princesse italienne, et son second fils, duc de Mayenne du chef de sa mère sœur du dernier duc de ce nom, se consacrait tout entier à l'Italie. Sans doute Charles de Gonzague avait un titre français, et il possédait en France des biens considérables, avec un trésor tout autrement précieux, trois filles admirables, l'une

déjà engagée dans l'état religieux et abbesse d'Avenai, près de Reims; la seconde, la belle Marie, si vivement recherchée par Monsieur, duc d'Orléans, et qui devint reine de Pologne; la troisième, cette fameuse Anne de Gonzague, princesse palatine, que Retz et Bossuet ont immortalisée. Mais les intérêts que Charles de Gonzague conservait en France s'accordaient parfaitement avec les intérêts et les devoirs d'un duc de Mantoue. La France en effet avait à jamais renoncé aux projets de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier; elle n'avait plus qu'une ambition au delà des Alpes, et cette ambition de la France était l'espérance de l'Italie : ne pas souffrir que la branche de la maison d'Autriche qui régnait en Espagne, tandis que l'autre était assise sur le trône impérial, déjà maîtresse de la Sardaigne et de la Sicile, de Naples et du Milanais, s'étendît encore et fît de nouvelles conquêtes dans la Péninsule. Et en cela la France était ardemment secondée par tout ce qui restait de princes italiens indépendants, par la riche et politique république de Venise, et par le Pape aussi, le naturel défenseur, le protecteur alors si autorisé de la liberté de l'Italie. Assurément Urbain VIII n'était ni Jules II ni Sixte V, et il n'a point illustré la tiare; mais on ne peut nier que, surtout en ces premières années de son pon-

tificat, sa pensée constante, digne du père de la chrétienté, n'ait été la paix, et, autant qu'il était en lui, la diminution du joug étranger. Aussi était-il l'allié et l'ami de la France; et même à part le droit non équivoque de Charles de Gonzague, il ne lui plaisait guère d'avoir à Mantoue un serviteur de l'Autriche. Mais il y avait, sur la frontière septentrionale de l'Italie, un personnage qui nourrissait de bien autres desseins : c'était le duc de Savoie. Déjà nous en avons dit un mot; il importe de le faire un peu plus connaître.

Charles-Emmanuel Ier était fils d'Emmanuel-Philibert, le vainqueur de Saint-Quentin et le plus grand prince qu'ait eu la Savoie. Lui-même n'était certes pas un homme ordinaire; mais comme ses ancêtres et ses descendants il était profondément ambitieux. Nous sommes loin de l'en blâmer. Malheur aux princes et aux peuples sans ambition, qui considèrent la grandeur et la gloire comme un accessoire indifférent, et se contentent de vivre d'une vie inutile, en attendant que le premier coup du sort les abatte et les fasse disparaître ! Mais malheur aussi aux princes et aux peuples dont l'ambition aventureuse ne sait mesurer ni le temps ni l'espace, et brave insolemment toutes les lois de la prudence et de la justice ! Sorti des montagnes de la Savoie, à cheval sur les

Alpes, ni français ni italien, Charles-Emmanuel ne connaissait qu'un intérêt, celui de sa maison, et il ne poursuivait qu'un seul but, l'agrandissement de ses États. Étouffant dans des limites trop étroites, il aspirait à prendre son essor, et à s'étendre aux dépens de qui que ce fût. Né en 1562, à peine arrivé au trône, en 1580, sa première entreprise avait été sur Genève qu'il tenta d'enlever. Sous Henri III, voyant la France occupée chez elle et croyant s'en pouvoir jouer impunément, en pleine paix, sans le moindre prétexte, au mépris de toute foi publique en Europe, il s'était jeté sur le marquisat de Saluces qu'un traité solennel nous assurait, uniquement parce que ce marquisat était à sa convenance. La Ligue avait exclu du trône de France le roi de Navarre et le prince de Condé comme protestants : Charles-Emmanuel osa y prétendre au nom de son zèle pour l'Église et en qualité de fils de Marguerite de France, tante des trois derniers rois. Il envahit à la fois la Provence et le Dauphiné, fit son entrée à Aix le 18 novembre 1590, et y fut proclamé comte de Provence par le parti de la Ligue. Mais bientôt il avait été forcé de reculer devant la Valette et Lesdiguières ; il avait perdu toutes ses conquêtes; et une fois en paix avec l'Espagne[1], Henri IV

[1] Traité de Vervins, du 2 mai 1598; Dumont, *ibid.*, t. V, 1re partie, p. 561.

lui avait demandé compte de la saisie du marquisat de Saluces. Le duc de Savoie avait tout fait pour éluder cette réclamation. Passant de la violence à la ruse, il était venu lui-même à Paris, en 1599, essayer d'amuser Henri par de vaines paroles. Là, pendant qu'il traitait avec le roi et l'entourait de flatteries, il avait connu et favorisé de toutes ses forces la conspiration de Biron. Il avait fallu qu'en 1600 le Béarnais, las de ses perfidies, marchât contre lui : en moins de trois mois il s'était emparé de toute la Savoie; il aurait pu la garder; mais les temps n'étaient pas venus; le pouvoir du nouveau roi n'était pas assez fermement établi en France et en Europe; il se contenta d'infliger à ce déloyal voisin une sérieuse leçon, et il fit avec lui un traité[1], également favorable aux deux parties, qui cédait au duc de Savoie le marquisat de Saluces enclavé dans ses États, et nous donnait la Bresse, le Bugey et le pays de Gex qui appartiennent essentiellement au territoire français. En même temps, il lui fit comprendre qu'il y avait entre le Piémont et la France un lien naturel, le commun besoin d'arrêter et d'abaisser la puissance autrichienne en Italie. C'est Henri IV qui a tracé au Piémont sa destinée : il voulait en faire un État

[1] Traité de Lyon, 17 janvier 1601; Dumont, t. V, 2e partie, p. 10.

italien, et lui donner l'opulente Lombardie en échange de la pauvre Savoie, si bien faite pour la France par sa position, par ses mœurs, par sa langue, par tous ses intérêts qui la rattachent au Dauphiné et au Lyonnais, tandis que les Alpes et bien d'autres barrières la séparent de la Péninsule[1]. Le dernier poignard de la Ligue ayant frappé Henri au moment où il allait commencer l'exécution de ses desseins, après lui et à son exemple, Luynes fit tous ses efforts pour unir indissolublement Charles-Emmanuel à notre cause. Il l'arracha en 1618 des mains du redoutable gouverneur de Milan, Pierre de Tolède, qui déjà avait pris Verceil et s'avançait sur Turin; et en 1619 il maria son fils aîné, Victor-Amédée, à une des filles d'Henri IV, la belle et aimable Chrestienne, depuis, la célèbre Madame Royale. Le duc de Savoie sollicitait toujours et recevait avec des transports affectés de reconnais-

[1] Cette pensée d'Henri IV a été constamment celle de Richelieu: il la conçut, comme nous le verrons, dès 1630, et en 1634 et 1635, il envoya et entretint une armée au delà des Alpes, sous cette expresse condition que le Piémont nous céderait en Savoie tout ce que nous lui gagnerions en Lombardie. Le traité existe, et il reçut un commencement d'exécution, avec le concours des princes italiens et sous les auspices du Pape. Héritière de toutes les grandes pensées de la monarchie, la révolution française reprit l'œuvre de Richelieu; et, grâce à Dieu, nous avons vu cette politique séculaire de la France triompher définitivement à Magenta et à Solferino, et l'Autriche elle-même la reconnaître à Villafranca.

sance tous les services et les bienfaits de la France, et le lendemain il les oubliait à la première apparence d'un intérêt contraire. Sa duplicité était si bien connue que Luynes eut de la peine à faire consentir le conseil de Louis XIII, composé pourtant des vieux ministres du grand roi, à une alliance dont la pensée remontait à Henri IV lui-même ; et l'austère et éloquent garde des sceaux Du Vair s'était écrié en plein conseil : « Le mariage que vous voulez faire mettra un serpent dans notre sein[1]. » En effet, un an à peine écoulé, dès 1620, Charles-Emmanuel se joignait artificieusement aux ennemis de Luynes. Naguère, il avait mis la main dans la conspiration de Biron ; depuis, il ne se forma pas un mauvais dessein contre nous qu'il n'y prît part ; il s'associa à toutes les intrigues du dehors et du dedans pour arrêter la fortune de la France et renverser Richelieu[2].

C'était surtout vers les belles plaines du Montferrat que se portaient depuis longtemps les regards du duc de Savoie ; et aux approches de la mort de Vincent II, nous l'avons vu revendiquer pour lui-même cette importante partie de l'héritage du duc expirant, au nom des droits chimériques de sa

[1] Voyez nos Études sur le duc et connétable de Luynes dans le *Journal des Savants*, mai 1861, p. 276.

[2] Madame de Chevreuse, chap. II et III, avec les notes de l'Appendice.

petite-fille. Nous avons rappelé les solides réponses qu'on opposait à ses prétentions. Il les soutenait en répandant le bruit qu'on avait fait violence à la princesse Marie pour lui faire épouser le fils de Charles de Gonzague. On démentit aisément ce bruit mensonger en produisant une lettre de la princesse elle-même, écrite à sa mère, où elle déclarait qu'elle était parfaitement contente, et se félicitait de ce mariage comme du plus grand bonheur qui lui pût arriver[1]. Le Pape avait essayé, par son nonce à Turin, de faire sentir au duc de Savoie l'injustice de ses projets. L'ambassadeur de Venise n'avait pas été plus heureux que le nonce. Charles-Emmanuel n'avait pas mieux accueilli l'avis du père Monod, supérieur des jésuites de Turin, le directeur spirituel de sa famille, ni même les prières de sa belle-fille, Chrestienne de France, qui le conjurait de ne pas allumer une guerre déplorable entre son ancienne et sa nouvelle patrie[2]. Rien n'avait éclairé ni retenu l'ardent et téméraire duc de Savoie. Voulant avoir à tout prix

[1] Archives des affaires étrangères, Rome, dépêche de l'ambassadeur de France à Rome, le comte de Béthune, du 15 janvier 1628.

[2] Archives des affaires étrangères, Rome 1628. Nouvelles d'Italie envoyées par Béthune au mois d'avril : « Personne n'a pu dissuader le duc de Savoie. Mgr le Nonce, l'ambassadeur de Venise, avec Madame, s'y sont employés fortement sans y avoir pu profiter, comme a fait aussi le P. Monod. »

quelque chose du Montferrat qu'il convoitait depuis tant d'années, il n'hésita pas, dans cette pensée, à s'entendre avec la mortelle ennemie de l'Italie, l'Autriche et ses deux puissantes moitiés, l'Espagne et l'Empire.

L'Espagne s'était naguère opposée avec la France au démembrement du Mantouan ; elle avait même concouru à faire rendre au duc de Savoie la proie dont il s'était emparé. Mais d'autres temps, une autre conduite : elle craignait bien moins les Piémontais dans le Montferrat qu'un prince français. Pour la mieux séduire à sa cause, le duc de Savoie lui proposa un partage du Montferrat, où l'Espagne et lui trouveraient également leur compte : le duc prendrait la partie de cette riche province qui entrait le plus dans le Piémont et l'agrandissait de divers côtés ; l'Espagne en aurait la partie la plus voisine de la Lombardie, le pays et la forteresse de Casal alors considérée comme la première forteresse de la haute Italie. Quant à Mantoue, comme c'était un fief impérial, l'Empereur en refuserait l'investiture à Charles de Gonzague, sous le prétexte qu'il voulait prendre connaissance de ses droits et de ceux de son compétiteur, le duc de Guastalla ; et, en attendant un jugement définitif, il s'emparerait de Mantoue et la déclarerait en séquestre entre ses

mains. Ce traité fut signé d'urgence le 25 décembre 1627[1], la veille même de la mort de Vincent II, entre le duc de Savoie et Gonzalès de Cordova, gouverneur du Milanais. On

[1] Le traité du 25 décembre 1627 étant en quelque sorte une convention privée, ne se trouve pas dans le *Corps diplomatique* de Dumont. Mais la preuve sans réplique de l'existence de ce traité, c'est que nous en voyons la ratification dans une pièce du 20 décembre 1628, insérée dans la collection piémontaise déjà citée, t. Ier, p. 335. Elle y est intitulée : « *Ratification du roi d'Espagne du traité signé, le 25 décembre 1627, avec le duc de Savoie, pour l'acceptation du duché de Montferrat.* » Cette ratification, faite en double, à Madrid, en espagnol et en italien, et signée par le roi d'Espagne, dit positivement que, le 25 décembre 1627, le duc de Savoie et le gouverneur de Milan firent une convention en vertu de laquelle ils devaient entrer dans le Montferrat avec leurs troupes, au nom de l'Empereur, à qui seul il appartenait de décider, en sa qualité de seigneur feudataire, qui devait posséder ce duché, et qu'en attendant cette décision, ils se partageraient le Montferrat selon les accords passés entre eux, *secondo li accordi pattuiti trà il detto duca mio zio e don Gonsalo di Cordova, a cui in tutto e per tutto mi rimetto.* Le 16 janvier 1628, le roi d'Espagne a approuvé la convention, et aujourd'hui 20 décembre il la confirme solennellement; il déclare qu'il tiendra fermement la main à l'exécution des arrangements arrêtés, et ne s'en laissera détourner par aucun motif, prétexte ou excuse, etc. La France avait eu connaissance de ce traité secret du 25 décembre 1627. Archives des affaires étrangères, Rome, dépêche de l'ambassadeur français, le comte de Béthune, du 23 mars 1628 : « J'ai toujours pensé que si le duc de Savoie se portoit à la guerre, il trouveroit les Espagnols disposés à le favoriser, afin d'avoir prétexte d'usurper Casal et Moncalve, qui est la part que l'on dit qu'ils se sont réservée en la distribution qu'ils ont faite du Montferrat par le traité fait avec ledit sr duc de Savoie, et par le moyen de laquelle part ils se rendront maîtres du reste quand il leur plaira. »

se hâta de l'envoyer à Madrid, au roi d'Espagne, qui l'approuva le 16 janvier 1628, sauf à le ratifier plus tard, et, sans perdre de temps, on l'exécuta.

Le 25 février deux armées sortirent de Turin et de Milan, et se répandirent comme un torrent dans le Montferrat. Charles-Emmanuel, avec ses Piémontais aguerris et disciplinés, fondit sur le territoire qu'il s'était attribué, eut aisément raison des troupes italiennes incapables de tenir en rase campagne, et massacra impitoyablement les garnisons des villes qui osèrent résister. La garnison de Mont-Calvo fut presque tout entière passée au fil de l'épée par le fils aîné du duc, le prince de Piémont, Victor-Amédée. Trino se défendit vaillamment, et ne se rendit qu'après seize jours de tranchée ouverte. De son côté, Gonzalès de Cordova était venu mettre le siége devant Casal, et comptait bien s'en rendre maître par la trahison d'un officier de la place qu'il avait gagné à prix d'argent. Cet indigne Italien s'appelait Spadino. La conspiration fut découverte, et le traître précipité du haut des remparts. Le duc de Mantoue avait mis dans Casal quatre mille hommes de ses moins mauvaises troupes. On ne pouvait emporter d'un coup de main une semblable forteresse ; mais avec d'aussi médiocres défenseurs, on se flat-

tait qu'elle ne ferait pas une bien longue résistance.

Pendant que ces choses se passaient sur les bords du Pô, qu'on juge des embarras de la légation envoyée par le Pape sur le théâtre de la guerre ! Elle venait se jeter entre les combattants et tâcher de leur arracher les armes des mains en les éclairant sur leurs véritables intérêts. Elle avait à faire comprendre à Gonzalès que l'Espagne n'avait pas grand'chose à gagner à une guerre qui tournerait principalement au profit du duc de Savoie, lequel, avec ses projets bien connus, après avoir pris les trois quarts du Montferrat, prendrait aussi le reste et mettrait un jour la main sur Casal. Il ne s'agissait pas de représenter à Charles-Emmanuel quel crime il commettait envers la patrie italienne en livrant Mantoue à l'Empire et Casal à l'Espagne : il n'eût pas entendu ce langage ; mais on pouvait le toucher davantage en lui montrant qu'introduire l'Autrichien en Italie, c'était y appeler un autre étranger, le roi de France, qui, pour aller au secours de Charles de Gonzague, pourrait bien de nouveau s'emparer de la Savoie, que cette fois il serait fort tenté de retenir. Enfin il était plus aisé, mais tout aussi nécessaire, d'amener le duc de Mantoue à de sages concessions, soit d'argent,

soit même de territoire, pour désarmer ou diviser ses ennemis. De toutes parts des difficultés immenses, mais un but juste et grand, la paix et l'indépendance de l'Italie. Pour l'atteindre, il fallait une activité et une adresse extraordinaires : il fallait aller des Espagnols aux Piémontais et des Piémontais aux Italiens, donner à tous de bonnes paroles, ménager toutes les prétentions, et suppléer à la force qu'on n'avait pas par la supériorité de l'esprit.

Le nonce extraordinaire Jean-François Sacchetti était trop heureux d'avoir auprès de lui le jeune capitaine qui déjà l'avait si bien servi dans la Valteline et à Ferrare, plein de tact et d'intelligence, ne s'étonnant d'aucun travail, et d'une santé à suffire à toutes les fatigues. Comme Sacchetti l'aimait et s'intéressait à sa fortune, il lui donna volontiers toutes les occasions de se distinguer. L'étoile de Mazarin voulut que le chef de la légation eût à Rome des affaires particulières qui l'y appelèrent plus d'une fois; pendant ce temps, Mazarin le remplaçait[1]; et quoique, durant toute

[1] Benedetti, p. 18 et 19 : « Il Sacchetti, chiamato a Roma dai domestici affari della sua casa... impetro dal Papa di poter darvi una scorsa, con retinere però il peso della sopraintendenza di quei negotiati, che egli appoggio alla vigilanza e prudenza del Mazarini, dal quale venendo puntualmente avisato di quanto cola passava, il Sacchetti ne teneva ragguagliato il Papa, come se vi fosse stato presente. »

l'année 1628 et même une grande partie de l'année 1629, il n'ait jamais eu que le titre de secrétaire particulier du nonce[1], il put exercer assez souvent les fonctions de chargé d'affaires, comme nous dirions aujourd'hui. Il lui fallait alors répondre à toutes les dépêches, comme l'eût fait Sacchetti lui-même, et suivre les négociations commencées. Les négociations se font surtout en conversations. Mazarin y excellait. Il possédait la grande qualité du diplomate : il était aimable; il avait le don inné de traiter avec les hommes, l'art de l'insinuation, le talent de s'ouvrir le chemin des cœurs. Il rendait compte à sa cour de toutes ses démarches avec un zèle infatigable. A ses nombreuses lettres officielles, il joignait des feuilles d'avis où il racontait tout ce qui venait à sa connaissance[2], et se répandait en observations de tout genre sur les hommes et sur les choses. Cette correspondance, à la fois instruc-

[1] Le 2 juin 1629, le cardinal secrétaire d'État François Barberini, l'appelle encore « *segretario del signor Sacchetti.* » Archives des affaires étrangères, Rome, 1629, fol. 41-42.

[2] C'était surtout par ses renseignements et ses informations abondantes que Mazarin avait plu à son ministre, et c'était là ce que celui-ci lui demandait. Archives des affaires étrangères, Rome, 1629, billet du cardinal Barberini joint à la lettre officielle du 2 juin : « Attenderemo che Ella satisfaccia compiutamente a ciò che richiedono le sue parti, e specialmente nel dar puntual ragguaglio di quanto le perverrà a notitia, al che si ha caro ch'Ella habbia dato principio. »

tive et agréable, était fort goûtée du cardinal secrétaire d'État, François Barberini, et du Pape lui-même. Elle commença et accrut successivement la réputation de Mazarin.

D'ailleurs, comme on le pense bien, il n'était pas homme à négliger de faire valoir ses services. Il avait à Rome des amis, dont il avait grand soin d'entretenir et d'animer la bienveillance, et qui s'entendaient fort bien à mettre en relief le mérite du seigneur Jules, ainsi qu'on l'appelait. Au premier rang étaient, avec les Sacchetti, tous les Colonna : l'abbé Jérôme Colónna, l'ancien compagnon de Mazarin à Alcala et à Madrid, qui venait à la fin de 1627 d'être promu au cardinalat avec Antoine Barberini, le neveu du Pape; la princesse Anne, déjà fort recherchée de la maison Barberine; son frère, don Carlo Colonna, duc de Marsi, militaire au service d'Espagne, qui avait vu Mazarin à Milan et se plaisait à rendre témoignage de sa conduite; enfin le grand connétable Colonna lui-même, le patron de toute la famille; sans oublier Pierre Mazarin, fier d'un tel fils, et qui, ayant peu de bien et beaucoup d'enfants, mettait en celui-là toutes ses espérances. Pierre Mazarin lui mandait ce qui se passait à Rome, ce qu'on disait de lui, ce qu'il avait à faire, et l'ardent jeune homme redoublait d'efforts pour contenter et seconder

ses protecteurs. L'instinct de l'intrigue et la passion d'avancer lui avaient déjà enseigné cet art de complaire au moyen de cadeaux plus ou moins considérables, selon l'état de sa fortune, que nous le verrons pratiquer en grand dans la suite de sa carrière[1]. Les Colonna le célébraient à l'envi. Le Pape, vivement sollicité, répondait à l'un d'eux, le 17 mars 1629 : « Oui, je le sais, il a beaucoup d'esprit, et je veux l'avancer[2]. » Un peu plus tard, on l'accrédita person-

[1] Archives des affaires étrangères, Rome, 1629, 10 mars, Pierre Mazarin mande à son fils que tous les cadeaux qu'il a envoyés sont arrivés à leur adresse.

[2] Archives des affaires étrangères, Rome, Pierre Mazarin à son fils Jules, le 17 mars 1629. Il a reçu sa lettre avec la feuille d'avis qui y était jointe, et il s'est empressé de communiquer cette feuille au cardinal Colonna qui l'a fait passer à monseigneur Macarani, pour que celui-ci la montrât au cardinal secrétaire d'État ou au Pape. « Il signor duca di Marsi (don Carlo Colonna, frère du cardinal Colonna et de la princesse Anne, fils du grand connétable) arrivò qua martedì... e mi fece straordinarie dimostrazioni di cortesia, parlando della vostra persona con tanto affetto e amore alla presenza di molti cavalieri che io ne restai attonito... e molto più quando mi fù detto che la sera alla tavola non si ragiona d'altro che delle vostre maniere e merito, et in somma vi pose sopra i cieli... Soggiunse il Papa : Egli ha gran spirito, lo vogliamo provedere. Il medesimo officio fece con l'illustrissimo signore cardinale Barberini e la principessa donna Anna, delli quali ne riportò dimostrazioni d'affetto grande. » Il y a ici bien des lettres affectueuses des divers membres de la maison Colonna, et grâce à leur recommandation et à son propre mérite Mazarin était assez en faveur pour que le 7 juillet, Jean-François Sacchetti lui écrivit qu'il est toujours disposé à le servir, mais que désormais son intervention n'est pas nécessaire parce qu'il est au mieux avec le Pape et le

nellement auprès du capitaine général gouverneur de Milan, où la légation pontificale faisait surtout sa résidence, « comme un sujet d'un grand mérite, cher à Sa Sainteté et au cardinal neveu[1]. » On recommanda à Sacchetti de l'employer dans toutes les occasions importantes près des princes et de leurs ministres, parce qu'on le savait très-bien avec eux; on l'invita même à ne rien conclure sans en avoir conféré avec Mazarin[2].

Mais n'anticipons pas sur les services et les succès du jeune secrétaire, et revenons à la

cardinal Barberini : « Sopra il parlar me sta oggi ottimamente con Sua Santità e signore cardinale Barberino. »

[1] Archives, etc. Lettre du 2 juin 1629, du cardinal François Barberini au gouverneur de Milan. Sacchetti devant être absent quelque temps, Gonzalès est prié d'avoir confiance en Mazarin : « In tanto Vostra Eccellenza havrà campo d'essercitar la sua bontà e confidenza con il signor Giulio Mazarini che sosterrà la vece di lui ed è soggetto meritevole ed accetto a Sua Beatitudine e stimato da me. »

[2] *Ibid.* On écrit de Rome à Sacchetti, le 8 septembre 1629 : « Sarà forse meglio mandarvi il Mazzarino sotto qualche apparente pretesto, come esso è grato a quelli prencipi e stà ben con alcuno di quelli ministri principali... Stimarei molto a proposito che V. S. Illustrissima non concludesse cosa alcuna senza comunicarla a Mazzarino, e credo che questo possa ancora esser di gusto dei Padroni con li quali potrebbe andar conferendo il tutto. Come m' assicuro che egli non havrà altra mira che il servitio dei Padroni e di V. S. Illustrissima, e come quello che ormai ha molte amicizie con cotesti ministri spagnoli, così tanto più potrà servirla, ed andar ad essi insinuando della volontà del Papa e de' sensi di V. S. Illustrissima. »

guerre injuste que n'avait pu arrêter la légation pontificale, et que poursuivaient avec ardeur le duc de Savoie et Gonzalès de Cordova, animés par leurs premiers et rapides avantages. Ce qui par-dessus tout les enhardissait, c'est qu'en ce moment la France, qui seule aurait pu secourir le duc de Mantoue, avait sur les bras une toute autre affaire, celle du siége de la Rochelle, que défendaient toutes les forces du protestantisme et les flottes de l'Angleterre. Ils pensaient qu'embarqués dans une entreprise d'une telle difficulté et d'un tel intérêt, nous ne nous en laisserions point détourner pour nous jeter dans une expédition lointaine[1], qu'ainsi Casal aurait cédé aux armes espagnoles, et que le traité de partage serait accompli et consommé bien longtemps avant que la Rochelle fût prise et que nous pussions regarder du côté de l'Italie.

La question était donc de savoir qui succomberait la première de la Rochelle ou de Casal. Les regards de l'Europe étaient fixés sur ces deux forteresses. On sait avec quelle constance et quelle vigueur Richelieu, au milieu de l'année 1628, pressa le siége de la Rochelle, continuant la fameuse digue, battant et dispersant la flotte anglaise, las-

[1] Archives des affaires étrangères, Rome. Béthune, dans une dépêche déjà citée du 23 mars 1628 : « Ceux qui ont dessein de troubler la succession de Mantoue se fondent sur l'engagement où le roi est du siége de la Rochelle. »

sant le courage des assiégés par les plus terribles attaques, et en même temps leur offrant une honorable capitulation, l'amnistie la plus étendue, la liberté de leur culte, tout, excepté le droit de former un État dans l'État et d'en appeler à l'étranger dans nos querelles domestiques. Gonzalès e Cordova ne montra ni la même habileté ni la même énergie, ou bien il fut mal secondé, et il survint à Casal des défenseurs inattendus.

Beaucoup de gentilshommes français étaient alors répandus en Italie ou même servaient dans l'armée piémontaise. Ils s'échappèrent, passèrent à travers les lignes espagnoles, se jetèrent dans la place et y formèrent une nouvelle et vaillante garnison. Parmi eux était un cadet d'une vieille et noble famille de Normandie[1], qui, au mépris des édits du roi, avait provoqué le fameux Montmorency-Bouteville, s'était battu avec lui en plein midi à la place Royale, et s'était dérobé par la fuite au sort qui attendait son héroïque et infor-

[1] Archives des affaires étrangères, Rome. Correspondance de Béthune, du mois d'avril 1628, nouvelles d'Italie: « Le baron de Beuvron s'est jeté dedans Casal, et depuis, deux ou trois cents Français débandés le sont allés trouver. Monsieur de Saint-Chamont a parole de plusieurs capitaines de chevau-légers français de se retirer de cette armée (de Savoie) et lui ont promis d'amener six cents chevaux avec eux. La seule difficulté est que Monsieur de Savoie, tout en donnant congé aux capitaines, ne veut pas laisser partir les soldats, et en a fait de même au régiment de la Tour. »

tuné adversaire. Bouteville était monté sur un échafaud; l'autre, désespéré, errait en Italie : c'était Guy d'Harcourt, baron de Beuvron, l'un des aïeux des ducs et maréchaux d'Harcourt. Beuvron saisit avec joie cette occasion de faire voir au roi que, si l'honneur lui avait fait braver ses édits, il était toujours prêt à combattre et à mourir pour son service. Sa renommée et ses exploits le portèrent promptement au commandement de la place. Il ne se borna point à attendre les Espagnols derrière les murailles, il alla les chercher jusque dans leur camp, déploya autant de talent que de valeur, et prolongea la défense au delà de toute espérance. La Rochelle se rendit enfin le 28 octobre 1628, et le roi y entra le 1er novembre, aux applaudissements de tout ce qui portait un cœur français[1]. Beuvron célébra la glo-

[1] « Ainsi, dit l'impartial et judicieux président Hénault dans son admirable *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, fut soumise cette ville rebelle qui, depuis près de deux cents ans, s'armoit contre ses maîtres, et choisissoit toujours pour se révolter, suivant la politique des séditieux, le temps où nos rois avoient le plus d'embarras. Telle fut sa révolte sous Louis XI, pendant les menées du duc de Guyenne, son frère ; contre Charles VIII, lorsque toute l'Italie l'attendoit à Fornoue ; contre Louis XII, durant les guerres qu'il soutenoit pour le Milanez ; contre François Ier, lorsqu'il étoit aux prises avec Charles-Quint ; contre François II et Charles IX en leur minorité ; contre Henri III, en armant son frère contre lui ; contre Henri IV, près de venir aux mains avec le duc de Savoie, et contre Louis XIII enfin, à qui elle avoit fait trois fois la guerre, et à qui ce dernier siége coûta

rieuse nouvelle par des salves d'artillerie et par une sortie audacieuse dans laquelle il fut tué. Heureusement il lui était arrivé depuis peu un digne successeur. Lorsque, devant la Rochelle, Richelieu avait appris la trahison du duc de Savoie, il s'était empressé d'envoyer en Italie un de ses meilleurs officiers, le maréchal de camp Guron[1], qui, après avoir été à Venise et

quarante millions. » — Il faut voir dans la correspondance de Béthune quelle attente excitait à Rome le long siége de la Rochelle. On s'informe des moindres progrès de la digue. A la prise de la ville les transports éclatent. Le pape Urbain VIII s'en va à cheval à Saint-Louis des Français chanter le *Te Deum*. Tous les cardinaux lui font cortége, et la plupart lui écrivent pour le féliciter. Toutes ces lettres sont aux archives des affaires étrangères, avec celles de Béthune, qui pousse son gouvernement aux résolutions énergiques, et répète sur tous les tons : « Ne rien attendre que de nos succès. »

[1] Disons un mot de ce brave officier dont le nom est tombé dans l'oubli. Jean de Rechigne-Voisin, seigneur de Guron, avait déjà servi sous Henri IV dans l'expédition de Savoie en 1600. Il se distingua en 1620 à l'attaque du Pont-de-Cé, et obtint le brevet de maréchal de camp le 20 septembre 1627. Il leva en 1628 un régiment d'infanterie et le mena au siége de la Rochelle. Avant la prise de la ville, il fut envoyé auprès des princes d'Italie, à Venise et à Rome. Il écrit de cette dernière ville le 4 mai 1628 : « Il me tarde bien que je sache les intentions du roi sur les choses de deçà. Toute l'Italie les attend en silence, personne ne disant mot qu'on voie la résolution de Sa Majesté. Au plus tard, je serai le 20 de ce mois à Turin. Je suis arrivé le 1er en ce lieu; j'en partirai le 6. » Archives des affaires étrangères, Rome, 1628, fol. 95. Au milieu de 1629, il accompagna le roi et Richelieu en Languedoc, et c'est lui qui négocia la soumission de Montauban. En 1631, il alla en Lorraine pour tâcher d'arranger le différend du duc Charles IV et de la France. En 1632, nous le trouvons

à Rome soutenir et animer le courage des amis de l'indépendance italienne, s'en vint à Turin bien expliquer au duc que la France n'abandonnerait pas le duc de Mantoue, et qu'elle saurait le défendre ou le venger. Les représentations de Guron n'eurent pas plus de succès que les conseils de la légation pontificale. Au bout de quelque temps, se voyant inutile à Turin, il quitta son rôle de négociateur pour reprendre celui de soldat, et se rendit à Casal. A la mort de Beuvron, il le remplaça dans son commandement. Il fit placer le drapeau français à côté du drapeau italien. L'Italie entière battait des mains. L'espérance entra dans tous les cœurs, et les dames de Casal apportèrent au nouveau gouverneur leurs diamants, leurs bagues, tout ce qu'elles avaient de plus précieux pour qu'il en fît de l'argent, afin de payer ses troupes, et d'empêcher la v ille de tomber au pouvoir de l'Espagne.

à Paris, introducteur des ambassadeurs. Gonzalès de Cordova, qui était alors ambassadeur extraordinaire d'Espagne en France, avait cru ne pouvoir accepter de Louis XIII le présent que le roi lui voulait faire d'une épée de dix mille écus ; aussi lorsque, avec la générosité castillane, il offrit à Guron un riche cadeau pour rendre hommage à la valeur que celui-ci avait déployée contre lui, Guron le refusa sèchement, disant qu'il n'acceptait rien d'un étranger qui faisait si peu de cas de la libéralité du roi, et qu'il n'était pas plus aisé de le surprendre à Paris qu'à Casal. *Mercure françois*, 1632, p. 36. Dans l'année 1633, il eut une mission mportante auprès des Suédois. Voyez sur Guron, Pinart, *Chronologie militaire*, t. VI, p. 89.

Charles-Emmanuel allait apprendre à ses dépens qu'Henri le Grand n'était pas mort tout entier, et que la France était en état de lui donner une nouvelle leçon. L'affaire de la Rochelle à peine terminée, Richelieu s'occupa sérieusement de celle d'Italie, et jamais il ne fit mieux paraître la fermeté de son caractère, la sincérité et l'énergie de son patriotisme. Il avait le plus grand intérêt à ménager la reine mère, Marie de Médicis, à laquelle il devait tout, et qui était assez peu favorable à une guerre avec l'Espagne. Le cardinal de Bérulle, qui avait pris de l'autorité dans le conseil du roi, et partageait les préjugés de Marie de Médicis, trouvait presque impie de se brouiller avec Sa Majesté catholique, et il aurait voulu que le roi de France et son ministre ne se proposassent d'autre objet que de convertir et de dompter les protestants. Il ouvrit l'avis de mener l'armée royale victorieuse contre les huguenots du Midi. Richelieu voulait aussi ce que désirait si ardemment Bérulle, mais il le voulait en temps utile. Un peu plus tard, on soumettrait Montauban et les autres villes calvinistes, comme on avait soumis la Rochelle; mais il importait avant tout d'arrêter les progrès de l'Autriche en Italie, et d'établir bien haut en Europe qu'un allié de la France est toujours sûr d'être secouru. Au risque donc de plaire très-médiocrement à la reine

mère, encore si puissante sur l'esprit de son fils, le cardinal exhorta le roi à ne point livrer l'Italie à l'Espagne. Louis XIII était fait pour entendre Richelieu, et, en dépit des efforts du bonhomme de Bérulle[1], une lettre royale, partie de Paris le 26 décembre 1628 et adressée au brave Guron, remerciait Casal de son héroïque défense, et lui annonçait de très-prochains effets de la protection de la France.

Ils ne se firent pas attendre. Dès les premiers jours de l'année 1629[2], dans le cœur même de l'hiver, une armée française s'avança à grands pas

[1] Il fallait en vérité un autre bonhomme, le P. Tabaraud, de l'Oratoire, pour faire du fondateur de son ordre un homme d'État, et le mettre en parallèle avec le grand cardinal. Bérulle n'est pas de la famille du P. Joseph et de Richelieu, mais de celle de saint Vincent de Paul; et en parlant ainsi nous croyons lui faire honneur à ses propres yeux. D'ailleurs l'ouvrage du P. Tabaraud, *Histoire de Pierre de Bérulle*, etc., 2 vol. in-8°, 1817, n'en est pas moins très-recommandable : il a été composé sur des pièces originales, recueillies par plusieurs générations de savants oratoriens, et dont les plus précieuses sont encore aujourd'hui au dépôt des affaires étrangères.

[2] Voyez les Mémoires de Richelieu, t. IV et V, le *Mercure françois* pour les années 1628 et 1629, et deux ouvrages opposés, presque également importants, l'*Histoire de Louis XIII* par Michel Levassor, oratorien réfugié en Hollande et devenu protestant, et l'*Histoire du règne de Louis XIII* par le P. Griffet, jésuite. Le protestant a plus de pénétration, mais il abonde en conjectures hasardées, au service de ses passions; le jésuite est plus circonspect et en général plus judicieux; le premier écrit sur des Mémoires secrets fournis par les mécontents ou par les ennemis déclarés de la France, le second, sur des pièces authen-

du côté de la Savoie. Louis XIII y était en personne, et Richelieu l'accompagnait. Le duc de Savoie, sommé de laisser passer l'armée, conformément aux anciens traités, répondit en termes ambigus, ne cherchant qu'à donner à Gonzalès le temps d'emporter Casal, réduite aux dernières extrémités, et à se donner à lui-même celui de hérisser les chemins des Alpes de barricades et de retranchements. Il envoya à la rencontre des Français son fils aîné, Victor-Amédée. Le prince eut une longue conférence avec Richelieu ; il déclara que les demandes du cardinal lui semblaient si raisonnables qu'il ne doutait point que son père ne les acceptât, et il promit de revenir le lendemain apporter son consentement. Le lendemain, il ne revint point : il se contenta d'envoyer un courrier pour faire ses excuses, et à sa place le comte de Verrue se présenta pour expliquer les intentions de son maître. Le duc ne se piquait pas plus de fidélité envers l'Espagne qu'il n'en avait montré envers la France, et il proposa nettement d'abandonner ses alliés de la veille, si les nouveaux lui voulaient assurer les mêmes avantages, c'est-à-dire lui reconnaître toute la partie du Montferrat dont il s'était em-

tiques ou sur des Mémoires français alors inédits. Il est sage de les contrôler l'un par l'autre; mais tous deux s'accordent ici sur le point essentiel, la conduite et le caractère du duc de Savoie.

paré. Richelieu déclara que le roi de France n'était pas libéral du bien d'autrui, qu'il était venu secourir le duc de Mantoue et non pas le dépouiller; et, rompant la conférence, il donna l'ordre à l'armée de franchir le mont Genèvre. Il était presque toujours à cheval à côté du roi, veillant à tout, à la fois général, négociateur, intendant militaire. On avait inventé des machines pour transporter le canon sur les montagnes; on portait à dos de mulet la poudre et le plomb, et les boulets dans des hottes. Il fallait passer par un étroit défilé appelé le pas de Suse, que défendaient des retranchements formidables. Le 6 mars 1629, l'attaque commença. Louis XIII marchait lui-même à la tête de ses gardes, derrière les enfants-perdus et les volontaires, parmi lesquels on voyait des princes du sang et les plus grands seigneurs, le comte de Soissons, le duc de Longueville, le comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine, le marquis, depuis duc et maréchal de Maillé-Brézé, qui avait épousé une sœur de Richelieu, et un autre de ses parents, la Meilleraie, qui devint aussi maréchal de France et grand-maître de l'artillerie. Enflammés par l'exemple de leur roi, les maréchaux de service, Créquy, Schomberg, Bassompierre se précipitèrent comme de simples soldats sur les barricades. Charles-Emmanuel et Victor-Amédée se

battirent avec la bravoure de leur pays et de leur race; mais rien ne tint devant la furie française[1] : le pas de Suse fut forcé, le duc de Savoie lui-même manqua d'être fait prisonnier par le comte de Tréville, lieutenant des mousquetaires; et le lendemain la ville de Suse apporta ses clefs.

Le 11 mars, le prince de Piémont et Richelieu signèrent un traité[2] par lequel le duc de Savoie s'engagea à laisser désormais l'armée française traverser ses États pour se rendre dans le Montferrat par tous les chemins qu'il lui plairait de choisir, et même à concourir au ravitaillement de Casal, en fournissant les vivres et les munitions nécessaires. La ville et la citadelle de Suse devaient rester entre les mains du roi de France jusqu'à l'entière exécution du traité. En retour, les conditions avantageuses offertes par le duc de Mantoue au duc de Savoie dès le début de la guerre étaient maintenues et même augmentées : on cédait au Piémont l'importante ville de Trino, non plus avec douze mille, mais avec quinze mille écus d'or de revenu. Des articles secrets donnaient aux Espagnols le temps de lever

[1] Voyez les détails de l'affaire et un petit plan des lieux, *Mercure françois*, 1629, p. 125, etc.

[2] Dumont, t. V, 2e partie, p. 571, *Mercure françois*, ibid., p. 132, et la collection piémontaise déjà citée, t. Ier, p. 344.

le siége de Casal, à condition qu'ils laisseraient le duc de Mantoue libre possesseur de ses États, et que le duc de Savoie et le roi d'Espagne promettraient de lui en faire obtenir de l'Empereur l'investiture dans le délai d'un mois. Dans ce même traité était posé le principe d'une ligue défensive et même offensive entre le duc de Savoie, la république de Venise, le duc de Mantoue, le Pape et le roi de France, pour assurer contre la maison d'Autriche la paix et l'indépendance de l'Italie. Le même jour, 11 mars, à Suse, un second traité[1], ratifié avec empressement le 20 mars par le duc de Savoie, constituait cette ligue, et déterminait le contingent de troupes que chacun des confédérés devait fournir. Par un surcroît de précautions, que justifie le caractère trop connu de Charles-Emmanuel, et qui témoignent de la prudence soupçonneuse de Richelieu, celui-ci fit encore signer à Suse, le 31 mars, au duc de Savoie, un troisième traité[2], où le duc prenait l'engagement formel, si Gonzalès de Cordova n'avait pas, le 4 avril, évacué la partie du Montferrat qu'il avait envahie, de l'y contraindre par la voie des armes. En ou-

[1] Dumont, *ibid.*, p. 573, et la collection piémontaise, *ibid.*, p. 339.

[2] Ce traité n'est pas dans Dumont, mais on le trouvera dans les *Traités publics de la maison de Savoie*, t. Ier, p. 350.

tre, dans le cas où le duc de Mantoue serait attaqué par l'Espagne ou par qui que ce fût, le duc de Savoie promettait, « comme étant plus proche, de le secourir incontinent avec douze mille hommes de pied et douze cents chevaux, » comme aussi le roi de France garantissait le duc de Savoie contre toute attaque qui le pourrait menacer « en raison du secours qu'il auroit donné au duc de Mantoue. » Enfin un dernier traité, habilement ménagé par la république de Venise, conclu et signé à Suse le 24 avril [1], terminait toutes les querelles qui, en ces derniers temps, avaient mis aux prises l'Angleterre et la France, ôtant par là aux protestants toute espérance de trouver aucun appui en Angleterre dans les révoltes qu'ils oseraient entreprendre, et laissant la France libre de toutes parts et maîtresse de l'avenir au dedans et au dehors. Aussi, après avoir vu Gonzalès de Cordova reprendre le chemin de Milan, remplacé le brave Guron dans le commandement de Casal par le comte de Toiras, un des héros de la Rochelle, mis le maréchal de Créqui à la tête des troupes qui devaient rester en Italie, et donné suffisamment au duc de Savoie, au sein même de ses États, le spectacle de notre armée victorieuse[2],

[1] Dumont, *ibid.*, p. 580, *Mercure françois*, ibid., p. 147, etc.

[2] Il faut voir dans le *Mercure françois*, ibid., p. 141-145, les

Richelieu l'avait ramenée du haut des Alpes jusque dans les plaines du Languedoc : en trois ou quatre mois il avait battu le duc de Rohan, pris successivement Privas, Castres, Nîmes, Montauban, et glorieusement achevé cette grande œuvre de la soumission et de l'entière pacification du parti protestant pour laquelle Luynes n'avait pu que donner sa vie[1].

Le jeune secrétaire de Jean-François Sacchetti avait vu tous ces prodiges de talent, de courage, d'habileté s'accomplir en moins d'une année. Militaire et diplomate, il avait saisi tous les ressorts de ces grands événements. Il avait sans doute admiré la puissance de la France ; mais il avait aisément reconnu que cette puissance lui venait principalement du patriotisme intelligent de Louis XIII, surtout du génie et du caractère de Richelieu. Il avait pu se convaincre qu'il y avait en France un politique tel qu'il n'en avait encore rencontré que dans ses lectures ou dans ses rêves, un homme qui avait des desseins, et qui était capable de les accomplir. Mazarin avait dû se dire qu'on serait heureux d'être au service de cet homme-là.

divertissements militaires que Louis XIII donna à sa sœur, la princesse de Piémont, pendant son séjour à Suse, depuis le milieu de mars jusqu'à la fin d'avril.

[1] Richelieu entra dans Montauban le 20 août 1629. Voyez l'édit de pacification, *Mercure françois*, 1629, p. 505.

CHAPITRE TROISIÈME

MAI — SEPTEMBRE 1629.

Le duc de Savoie viole les traités de Suse, et traite encore une fois avec l'Espagne et l'Empire. L'Espagne remplace Gonzalès de Cordova par le marquis Ambroise Spinola, et l'Empire se décide à envoyer en Italie une puissante armée sous la conduite du comte de Collalto. — Le Pape songe à former une grande légation, composée de son neveu, le cardinal Antoine Barberini, résidant à Bologne, près du théâtre des événements, avec le titre de cardinal légat, de Jean-Jacques Pancirole, comme nonce extraordinaire, et de Mazarin, non plus secrétaire particulier du nonce, mais attaché à la légation elle-même et en faisant partie. — Objet de la légation pontificale : maintenir la paix, et pour cela contenir au besoin l'Autriche par la peur de la France et tâcher aussi de prévenir une nouvelle intervention française. — Mazarin, resté seul plusieurs mois en Lombardie en attendant l'arrivée de Pancirole et du cardinal Antoine, continue de traiter avec Gonzalès de Cordova qui lui-même attend l'arrivée de Spinola. Dans ses fréquentes et intimes conversations avec Gonzalès et ses principaux officiers, il pénètre la pensée de la coalition formée contre le duc de Mantoue : l'Empire s'emparera de Mantoue, en refoulant Venise chez elle, tandis que l'Espagne avec la Savoie achèvera de conquérir le Montferrat et tiendra tête à la France. Commencement d'exécution.— Spinola arrive en Lombardie à la fin du mois d'août 1629. Ses dispositions. Mazarin gagne sa confiance, et s'efforce de le porter à la paix. — Spinola conçoit l'idée d'empêcher la guerre et d'amener une suspension d'armes et des négociations, en persuadant au duc de Mantoue de donner satisfaction à l'Autriche, et de recevoir l'armée impériale dans le Mantouan et le Montferrat, Casal et Mantoue réservés, jusqu'à ce que des explications nécessaires amènent un arrangement convenable. Il propose à Mazarin d'aller à Mantoue conseiller au duc Charles de Gonzague ce moyen d'accommodement. Mazarin accepte. Origine des longues négociations qui vont suivre.

On aurait pu croire que le duc de Savoie, après avoir acquis la ville et la forteresse de Trino, avec divers autres domaines et des revenus considérables dans le Montferrat, se tiendrait tranquille et remplirait loyalement les engagements solennels qu'il venait de contracter. L'année 1629 n'était pas à moitié écoulée, Louis XIII et Richelieu avaient à peine quitté l'Italie, que Charles-Emmanuel, irrité et humilié de sa défaite, et nous voyant loin de lui aux prises avec les protestants et le duc de Rohan dont il connaissait les desseins et les forces, crut le moment favorable pour nous trahir et secouer le joug des traités de Suse. Non-seulement il n'intervint pas auprès de l'Empereur pour que celui-ci accordât au duc de Mantoue l'investiture de ses États, mais il fit tout le contraire; il renouvela sous main sa première alliance avec le roi d'Espagne et avec l'Empereur, et tous ensemble, blessés dans leur ambition et surtout dans leur orgueil, animés du même sentiment, la haine de la France, formèrent une conspiration ténébreuse qui peu à peu finit par paraître et par mettre, en 1630, la haute Italie tout entière à feu et à sang. Richelieu, qui suivait d'un œil attentif les intrigues souterraines du duc de Savoie, n'hésite pas à le donner comme le principal artisan des nouveaux troubles. Laissons-le parler lui-

même dans son langage un peu rude, mais plein de force.

« Le duc de Savoie, dit-il[1], étoit le principal boute-feu de cette guerre; il n'avoit traité avec le roi que l'épée à la gorge, et crevoit de dépit d'y avoir été forcé... Ayant toujours grandement affecté la vanité d'être estimé avoir entre ses mains la paix et la guerre d'Italie à cause de ses passages qu'il donnoit à entendre ne pouvoir être forcés, il ne pouvoit se remettre de ce que le roi avoit détrompé le monde de cette créance-là... Il avoit le premier animé l'Empereur et demandé d'être lieutenant général de ses armes en Italie, et lui donnoit avis et invention d'attaquer la Bourgogne, la Bresse ou la Champagne et les évêchés. En Espagne, il avoit fait le même par les quatre évangélistes[2] qu'il y avoit... D'Angle-

[1] Mémoires de Richelieu, t. V, p. 233. — Il est à remarquer que Benedetti n'est guère moins sévère que Richelieu envers le duc de Savoie, p. 22 : « Il fuoco veniva tanto maggiormente accalorato dalle sagaci et artificiose maniere di Carlo Emanuel duca di Savoia, che con la mira di dilatare il suo stato nel Monferrato, e con la speranza di poter rendersi arbitro di quelle armi, con varie e ben sovente fra sè stesse contrarie risoluzioni, pose il suo stato in grandi contingenze e dannosi pericoli. » — Brusoni, dans son *Supplément à l'Histoire d'Italie*, dédié au petit-fils de Charles-Emmanuel, tout en ménageant le duc de Savoie, est bien forcé, pages 154-155, de blâmer aussi ses desseins hasardeux, « suoi precipitosi consigli, » et il l'appelle « principale architetto con gli Spagnuoli delle turbolenze... » etc.

[2] On appelait ainsi les quatre envoyés du duc de Savoie, parce

terre, le roi avoit eu avis que le duc empêchoit la bonne intelligence entre les deux couronnes, qu'il tâchoit par tous moyens d'unir l'Angleterre à l'Espagne... De Hollande, le roi étoit averti qu'il promouvoit l'accommodement avec l'Espagne, leur facilitant les moyens de venir à une trêve. En Italie, il ne faisoit rien de ce qu'il avoit promis : il continuoit à faire tout le pis qu'il pouvoit contre le duc de Mantoue... Sur l'évaluation des terres du Montferrat, il faisoit naître tous les jours mille difficultés... Il faisoit des extorsions inouïes dans les terres dont, par le traité de Suse, il demeuroit en possession; il y tenoit des garnisons qui pilloient le reste du Montferrat, lesquelles il y faisoit vivre à discrétion contre ce qui avoit été convenu. Il ne voulut jamais permettre qu'il fût porté un grain de blé dans Casal. Il tira de Novare une très-grande quantité d'armes qu'il fit passer dans le Milanois; on disoit publiquement qu'elles serviroient à chasser les François de Suse... Bref, en toutes choses il se montroit de cœur double et faisoit tout au contraire de ce qu'il avoit promis au roi, auquel il donnoit de belles paroles, mais les effets témoignoient que le cœur étoit très-envenimé. »

qu'ils étaient ecclésiastiques; le plus connu d'entre eux et dont nous aurons assez souvent l'occasion de parler, est l'abbé Scaglia, frère du comte de Verrue.

L'Empire et l'Espagne, avertis par les derniers succès de la France, préparèrent une campagne plus forte et mieux concertée que la précédente.

A la place de Gonzalès de Cordova l'Espagne résolut d'envoyer, comme gouverneur du Milanais et commandant en chef de toutes les troupes espagnoles, l'un des plus grands capitaines du commencement du dix-septième siècle, le digne rival de Maurice de Nassau, le profond et habile marquis Ambroise Spinola. Né à Gênes, en 1571, d'une famille opulente, Spinola n'avait embrassé qu'assez tard la carrière des armes, bien plus par amour de la gloire et de l'art militaire que pour les avantages qu'on y cherche ordinairement. Il était entré au service d'Espagne à l'exemple de son frère l'amiral Frédéric, et passa en Flandre en 1602 avec une petite armée de neuf mille hommes, levée et entretenue à ses frais. Là, bientôt nommé au commandement général, il se rendit maître d'Ostende en 1604, malgré tous les efforts de Maurice de Nassau; et ce fut lui qui, en 1609, signa la fameuse trêve qui assura l'établissement de la république des Provinces-Unies. A l'expiration de la trêve, en 1621, il revint en Flandre, et y mit le sceau à sa réputation par de nouveaux succès, surtout en prenant Bréda

en 1625. Rappelé en Espagne et passant par la Rochelle où il était allé voir l'état du siége sur lequel toute l'Europe avait les yeux, on dit qu'interrogé par Louis XIII et Richelieu sur le meilleur moyen de prendre la place, il aurait répondu : fermer le port et ouvrir la main, c'est-à-dire empêcher tout secours du côté de la mer, et animer le courage des assiégeants en les payant bien, selon sa propre coutume. Il passait pour ne pas trop admirer le léger favori du léger Philippe IV ; aussi le comte-duc ne l'aimait guères, et on ne lui avait donné, en 1629, le gouvernement du Milanais que par nécessité, parce que lui seul paraissait capable de venir à bout de Casal.

De son côté, l'Empereur ne se contenta plus, comme il l'avait fait jusque-là, de prêter à l'Espagne le poids de son nom et la terreur de sa puissance : il voulut la faire sentir, et entrer en scène comme seigneur feudataire des États de la haute Italie, titre un peu suranné, mais qu'il lui importait de maintenir, et dont l'autorité lui semblait avoir été méconnue. Des extrémités de la Bohême et de la Hongrie, des bords du Rhin, et du fond de la Thuringe, une grande armée impériale s'assembla, destinée au fameux et redouté Wallstein, duc de Friedland, qui devait en venir prendre le commandement. En atten-

dant, on la confia au comte Raimbauld de Collalto, issu des comtes de ce nom, originaires du pays de Trévise. Né en 1579 et élevé à la cour de Vienne, Collalto avait servi l'Empire avec honneur, et il était bien avec Ferdinand II et son principal ministre, le comte d'Eckemberg. Dans un corps usé par les fatigues bien plus que par les années, il conservait une grande ambition. Il n'entendait nullement descendre au second rang sous l'impérieux Wallstein; il voulait garder son commandement, et même, il aspirait, dit-on, à se faire en Italie quelque principauté semblable à celle de Friedland. Pour cela, il lui fallait la guerre et des succès. Il se les promettait de son expérience militaire; mais, comme il était déjà malade, on l'avait soutenu de lieutenants énergiques, destinés à devenir bientôt fort célèbres dans les guerres d'Allemagne, Aldringer, Galas, Piccolomini [1]. Sous de tels chefs,

[1] Aldringer ou plutôt Aldringen était un soldat de fortune qui s'éleva par son intelligence et son courage. Après l'expédition d'Italie, il revint en Allemagne, et il était en 1632, avec Tilly, sur les bords du Leck, devant Gustave Adolphe. Il devint ensuite un des principaux officiers de Wallstein. Il commandait l'artillerie, et fut fait comte de l'Empire. Tué en 1634, à Landsuth. C'était un véritable homme de guerre, mais ses grandes qualités étaient déshonorées par son avidité et sa cruauté. — Mathias Galas, et plus véritablement Galasso, d'une noble famille du pays de Trente, était né en 1589, et il parvint rapidement aux grades les plus élevés. Il était en 1629 et 1630, sous Collalto, major général de l'armée,

l'armée impériale devait pénétrer en Italie en forçant les passages de Grisons et venir donner la main à l'armée espagnole.

Devant de pareils préparatifs, assez mal dissimulés, Venise et Mantoue, directement menacées, réclamèrent, au nom des traités de Suse, le secours de la Savoie et de la France. Urbain VIII s'émut aussi, et voulant donner plus de force à son intervention, il songea à former dans la haute Italie une grande légation, à la tête de laquelle il se proposa de mettre un de ses neveux, le cardinal Antoine Barberini; et il le nomma cardinal légat à Bologne pour qu'il fût plus près du théâtre des événements, et pût, selon les circonstances, faire un plus prompt usage de l'autorité du Saint-Siége. L'ancien nonce Jean-François Sacchetti revint à Rome remplir une charge importante, et le pape lui donna pour successeur un des prélats les plus estimés de la cour romaine, Jean-Jacques Pencirole, alors majordome du cardinal François Barberini, secrétaire d'État, et qui depuis devint lui-même car-

et depuis il a joué un grand rôle dans l'affaire de Wallstein. Mort à Vienne, en 1647, comte de l'Empire et feld-maréchal. — Ottavio Piccolomini, de la grande maison des Piccolomini de Sienne. Le plus grand général de l'Empire après Wallstein et avant Montecuculli. Né en 1599, mort à Vienne en 1656 feld-maréchal et prince. Voyez sur ces trois personnages la *Guerre de Trente ans* de Schiller.

dinal en 1643, et secrétaire d'État sous Innocent X. Mais on se garda bien de se priver des services du jeune secrétaire de Sacchetti, qui venait de donner tant de preuves d'activité et de talent et passait déjà pour un homme nécessaire; on l'adjoignit au nouveau nonce, non plus comme son secrétaire particulier, mais comme attaché à la légation elle-même et en faisant partie[1], à peu près notre secrétaire de légation, ou le conseiller de légation de la diplomatie autrichienne, ou encore le moderne attaché militaire; car Mazarin avait toujours le rang et l'habit de capitaine d'infanterie.

Il importe avant tout de se bien rendre compte de l'objet que se devait proposer la nouvelle légation pontificale, et des intentions du saint-père. Urbain VIII avait sans doute le cœur trop italien pour ne pas repousser la domination de la maison d'Autriche, mais cette maison lui était chère par son attachement sans tache à la foi catholique, et il n'était pas sans crainte sur le puissant allié qui seul pouvait l'assister contre

[1] Toutes les recherches faites pour nous à Rome, aux Archives de la secrétairerie d'État, n'ont pu nous mettre en possession de la nomination de Mazarin, et du titre légal et officiel qu'il avait dans cette grande légation de 1629 et 1630; et ni de ses nombreuses dépêches, ni des lettres du cardinal secrétaire d'État, ni de celles de Pencirole, nous n'avons pu tirer aucune conjecture fondée à cet égard.

elle. Au fond, il ne voulait de la France en Italie que pour contenir les Impériaux et les Espagnols, et son vœu bien légitime était une paix générale qui délivrât l'Italie de ses conquérants et de ses libérateurs. Pour faire écouter d'équitables propositions à l'Espagne et à l'Empire, on était bien réduit à employer la menace des Français, mais on devait se garder de les appeler sans une indispensable nécessité : il fallait, selon les conjonctures, hâter leur marche ou la suspendre; il fallait tendre constamment à la paix, et retarder le plus possible la terrible guerre qui menaçait d'ensanglanter le sol italien.

Telle était la politique, à la fois chrétienne et patriotique du saint-siége. Elle donne le secret des inévitables fluctuations de la cour de Rome ; elle explique et justifie les mouvements divers, quelquefois contraires en apparence, de sa diplomatie. Pour en bien tenir toujours le fil, il est nécessaire de n'en jamais perdre de vue le but, la poursuite de la paix, à travers toutes les passions et tous les intérêts, au prix de toutes les concessions, de tous les sacrifices, excepté celui de la justice et du droit.

Jamais mission ne demanda un coup d'œil plus prompt et plus sûr, plus de tact, de souplesse et au besoin plus de fermeté.

D'ailleurs les affaires ne marchèrent pas si vite.

Ni l'Espagne ni l'Empire ni le Saint-Siége ne se hâtèrent. Spinola et Collalto n'arrivèrent point en Italie avant le mois d'août 1629, et c'est seulement en novembre que le cardinal Antoine et le nonce Pencirole quittèrent Rome pour se rendre à Bologne. D'autre part, Jean-François Sacchetti, initié au projet de la grande ambassade, et désigné pour un emploi plus élevé que la nonciature de Lombardie, multiplia et prolongea ses absences, et même s'en retourna d'assez bonne heure à Rome. Dans cet état de la légation pontificale, Mazarin, presque toujours seul à Milan, n'étant plus tout à fait simple secrétaire particulier d'un nonce absent et qui ne devait pas revenir, et n'ayant point de rang et de titre dans une ambassade non encore constituée, continua naturellement les fonctions de chargé d'affaires qui lui avaient été confiées, et nous allons le voir pendant plus de six mois remplir la place d'un véritable ministre du Saint-Siége, en Lombardie, en attendant un nouveau nonce, auprès de l'ancien gouverneur et capitaine général espagnol, Gonzalès de Cordova, qui lui-même attendait son successeur.

Gonzalès n'ayant plus de pouvoir ni pour la paix ni pour la guerre, et se bornant à suffire aux affaires courantes, Mazarin n'avait guère auprès de lui que le rôle d'un observateur intelli-

gent : il le remplit à merveille. Il s'était appliqué à gagner sa confiance et celle de ses principaux officiers, et en vivant familièrement avec eux d'une façon à moitié diplomatique, à moitié militaire, il ne tarda pas à reconnaître les symptômes toujours croissants du nouvel orage qui s'amassait sur l'Italie.

Sans être un grand homme de guerre, Gonzalès de Cordova était un excellent officier qui avait très-bien servi, quoiqu'il n'eût pas été heureux en ces derniers temps, et il jouissait en Espagne et en Europe d'une considération méritée. Il entretenait une correspondance régulière avec la plupart des ambassadeurs espagnols, et ayant vite apprécié et goûté le caractère et les manières de Mazarin, il ne se fit pas scrupule de lui faire part des nouvelles qu'il recevait de Madrid, de Vienne, de Paris et même de Rome. Mazarin ne manquait pas de mettre à profit ces précieuses communications et de s'en faire honneur auprès de sa cour.

Gonzalès était en général fort modéré. Il avait suivi, il était prêt à suivre encore et à exécuter les ordres de son gouvernement ; mais il déplorait la guerre qui venait de finir et menaçait de recommencer ; il entrait dans les vœux et les efforts pacifiques du saint-père, et ni lui ni les siens ne se cachaient pas pour dire qu'il serait

aisé de s'entendre sans les intrigues et les prétentions du duc de Savoie, dont l'ambition pourrait bien finir par tourner contre elle-même [1].

C'était Gonzalès lui-même, il l'avouait, qui, s'appuyant sur la permanente et indissoluble alliance des deux branches de la maison d'Autriche, avait, avant le traité de Suse, demandé du secours à l'Empereur contre les rapides succès des Français; mais il assurait avoir ensuite plus d'une fois contremandé ce secours, en voyant le roi de France, fidèle à sa parole, repasser les

[1] Ce jugement porté sur le duc de Savoie par un homme qui le devait bien connaître, mérite d'être relevé et cité textuellement. Rome, bibliothèque Barberine, manuscrits de Mazarin, dépêche de Mazarin à J. F. Sacchetti, 22 mai 1629 : « L'esecuzione della pace, dice Sua Eccellenza (Gonzalès), potrebbe esser ritardata dagli interessi del Duca di Savoia circa la restitutione di Alba e Moncalvo, per non esser anco seguito l'aggiustamento col Duca di Mantova circa le terre che se li devono assignare per li 15 mil scudi d'entrata, non volendo questa Altezza darli Villanova, Fontanella et alcune altre quali vorrebbe in ogni modo il Duca di Savoia. Questo particolare Sua Eccellenza m'ha detto con sentimento mostrando dobitare di quello sii per fare Savoia... Circa questo punto discorrendo meco don Ferdinando di Guevara, che questa mattina è statto in consiglio m'ha detto : « In somma la pace seguirà se non l'imbroglia il Duca di Savoia, il quale si dovrebbe contentare di quello che ha acquistato e non cercar miglior pane che di grano, perchè poi alla fine, mentre s'accordino le due corone, bisognerà che habbi patienza, e, quando no, potrebbe perdere più che acquistare. » Queste sono le parole precise. » Disons en passant que cette lettre est la première que nous ayons pu découvrir, où que ce soit, de la main de Mazarin. Elle est signée, Giulio Mazzarini.

Alpes avec la plus grande partie de son armée. Il était trop tard : les ordres avaient été donnés, ils s'exécutaient; une armée allemande était en marche, et le commandant de l'avant-garde, le comte Jean de Mérode, chambellan de l'Empereur, était déjà dans les Grisons. Gonzalès prétendait qu'il n'irait pas plus loin, qu'il était facile de désarmer l'Empereur, et même d'en obtenir l'investiture des États du duc de Mantoue, pourvu que celui-ci voulût bien tenir sa couronne de la main du vrai souverain et non de celle d'un étranger tel que le roi de France[1]. Gonzalès ne savait-il donc pas que Charles de Gonzague, à peine arrivé dans ses États, avait envoyé à Vienne solliciter l'investiture impériale en prodiguant les soumissions les plus humbles, et qu'en ce moment même, la France, loin de contester le droit de l'Empereur, lui adressait des ambassadeurs chargés de joindre ses démarches à celles du duc de Mantoue?

Tout modéré qu'il était ou affectait de le paraître, Gonzalès s'indignait à la seule pensée qu'on pût douter de la puissance de la maison d'Autriche. Dans une conversation abandonnée avec Mazarin, ayant appris que Venise avait dit qu'elle défendrait Mantoue contre tout agres-

[1] Bibliothèque Barberine, manuscrits de Mazarin, dépêche au cardinal secrétaire d'État François Barberini, du 20 juin 1629.

seur, comme si c'était Venise elle-même, il s'emporta jusqu'à s'écrier : « L'Autriche est plus forte qu'on ne le croit ; elle est en état de tenir tête à plusieurs ennemis à la fois. L'Empereur pourrait fort aisément envahir la Vénétie avec cinquante mille hommes, tandis que l'Espagne ferait face à la France en Piémont et l'attaquerait par les Pays-Bas, et qu'après tout la France n'a que huit ou dix mille vieux soldats, ceux qui ont fait le siége de la Rochelle. » Puis, s'apercevant qu'il avait été trop loin et laissé paraître ce qu'il fallait cacher encore, il se ravisa et dit à Mazarin qu'il n'était pas de ces fanfarons qui traitent légèrement les Français, et qu'il connaissait fort bien la grandeur du roi Très-Chrétien [1].

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 4 juillet : « Dopo, dicendomi d'avere inteso che i signori Venetiani s'erano dichiarati di voler difendere il Mantovano come se fosse loro proprio stato contra qualsivoglia che l'invadesse, proruppe in una grande alteratione con parole assai sentite, mostrando... che non stimarebbe buona risolutione questa della Republica, perche l'Imperatore con 50 m. soldati assalirebbe li stati di quella, con sicurezza di farli gran danno et esser forse la sua ultima ruina ; perche nel medesimo tempo la soldatesca reggia farebbe faccia all' armi francesi da questa parte, le quali quando anche fossero assai potenti si sà pero non avere il Christianissimo che otto o dieci mila fanti veterani per esser stati sotto alla Roccella, che del resto è quasi tutta gente ordinaria che si disfa in dieci giorni ; oltre che in Fiandra non solamente vi è soldatesca da soccorrere Bolduch (Bois-le-Duc), mà sene avanzerà da attacar la Francia per moltissime parti et altrove ancora, non essendo le forze della casa in quello stato di de-

Souvent Gonzalès se plaignait de la situation qui lui était faite. C'est faute des troupes qui lui avaient été promises[1] qu'il n'avait pu prendre Casal lorsqu'il était presque certain du succès, et maintenant on le laissait sans ordre, sans argent, sans crédit, tout près de voir la guerre éclater, quand la paix serait si facile sans qu'aucune puissance en souffrît dans sa dignité ni dans ses intérêts, si on voulait y mettre un peu de bonne volonté de part et d'autre. Sa conviction à cet égard était telle qu'il se flattait qu'en deux heures il persuaderait Richelieu[2]. Selon lui, le moyen le plus sûr de faire une bonne

bolezza che forse il mondo pensa. In summa mi fe un' alterato modo di parlare aggiungendo che se si romperà la guerra da dovero, havrà da andar la fronte a più d'uno... Sussequentemente parlando del Re di Francia quasi si ritratto da quello haveva detto, perchè mi asseri non esser egli di quelli fanfaroni che dicono che questo non ha forze da compararse con quelle di Spagna, che ben conosce la grandezza di quella Maestà... »

[1] Richelieu, *Mémoires*, t. V, p. 222 : « Olivarès disoit que Gonzalès lui avoit promis, dès le commencement de ces mouvements, de se rendre maître de Casal et du Montferrat en quatre mois. Celui-ci opposoit à l'encontre que le comte (Olivarès) ne l'avoit pas secouru d'hommes et d'argent ni en la quantité ni au temps qu'il lui avait promis. »

[2] Dépêche du 13 juillet : « E per modo di discorso m' aggiunse che teneva il signor card. di Richelieu per principe tanto discreto e ragionevole che quasi si rendeva certo che abbocandosi due hore seco l'havrebbe indotto a persuadere al suo Re che offrisse partiti tali che ne fossi con commune soddisfazione seguita la pace quando veramente quella Maestà inclini a volerla con termini abili. »

et solide paix serait d'assembler en Allemagne, sous les auspices du Pape et de l'Empereur, un congrès de princes et d'électeurs chargés d'examiner et de décider à qui revient le duché de Mantoue. Si les droits de Charles de Gonzague sont trouvés certains, il recevra l'investiture nécessaire; si au contraire il est convaincu de n'être pas l'héritier légitime, les Français ne voudraient assurément pas soutenir une cause injuste ; les princes d'Italie, qui sont aujourd'hui les alliés de la France, se déclareraient aussi pour la justice, et l'empereur Ferdinand II, avec ses forces propres et au besoin avec celles de l'Empire tout entier, se porterait contre quiconque entreprendrait de résister à la sentence prononcée. Ni Charles de Gonzague ni personne ne pourrait élever le moindre soupçon contre un pareil tribunal, placé au-dessus de tout intérêt, de toute crainte, de toute menace. Et puisqu'on croit généralement que la justice est en faveur de Charles de Gonzague, la France et lui devraient invoquer un tribunal qui leur assurerait l'investiture réclamée sans porter atteinte à l'autorité de l'Empereur. Sans doute pour témoigner de leur soumission à la décision, quelle qu'elle fût, de la haute assemblée, les Français devraient préalablement se retirer du pays en litige, le Montferrat, mais ils pourraient fort

bien garder les lieux qu'ils occupaient ailleurs, en Piémont et en Savoie[1].

Gonzalès ne se piquait pas toujours d'être aussi équitable. Quelquefois il demandait à Mazarin pourquoi le duc de Mantoue ne se prêterait pas à l'échange d'une partie du Montferrat et à la démolition de la forteresse de Casal[2], c'est-à-dire à n'être plus qu'un fantôme de souverain, livrant lui-même ses États à la merci de ses ennemis. Le second fils de Charles de Gonzague, le frère cadet du duc de Réthel, le jeune duc de Mayenne, ayant tenté de se rendre à Casal avec quelques cavaliers pour y soutenir et animer de sa présence ses défenseurs, avait été arrêté, retenu prisonnier par les ordres mêmes de Gonzalès malgré les représentations de Mazarin, et il n'avait dû sa liberté qu'à une fuite aventureuse[3]. Le fougueux comte de Mérode avait osé, à Coire, mettre la main sur l'ambassadeur de France en Suisse, M. de Mesmin, et il le gardait en dépit du droit des gens[4]. Un Italien nommé Villani, passé au service de l'Autriche, et devenu le plus im-

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 25 juillet. Cette pensée a bien de l'analogie avec celle qui, en 1630, inspira le congrès de Ratisbonne.

[2] *Ibid.* Dépêche du 9 juillet.

[3] *Ibid.* Dépêches du 6 et du 14 juillet. Voyez aussi le *Mercure françois*, 1629, p. 851.

[4] *Ibid.* Dépêche du 13 juillet ; *Mercure françois*, 1629, p. 792.

placable ennemi de sa patrie, allait sans cesse de Vienne à Madrid et de Madrid à Vienne, fomentant artificieusement les passions des deux cours, et les animant à ne traiter, à aucune condition, avec la France[1]. Le comte de Collalto, laissant Mérode dans les Grisons, accourait pour entrer dans le Mantouan. Le comte de Sabran, envoyé à Vienne pour protester contre l'arrestation de Mesmin et demander l'investiture du duc de Mantoue, avait inutilement tenté, dans un discours grave et mesuré, d'éclairer Ferdinand II[2]; la seule réponse qu'il en avait obtenue était l'invitation de s'en remettre à la justice et à la magnanimité de l'Empereur, juge suprême d'une telle affaire. Il devenait de jour en jour plus évident que l'Empereur, dont on avait séduit et enflammé l'orgueil, se laissait conduire par l'Espagne, et que les deux branches de la maison

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêches du 14 et du 27 juillet, et du 2 août. On sent à quelques mots de Mazarin quel mépris cet homme lui inspire: « Con tutto che V. S. Illust. sarà facilmente informata della natura di quest' huomo, non voglio lasciar di dirle che non ha altro che chimere, sofisticherie in testa... Si vanta d'haver svegliati quei ministri d'Alemagna et fatto abbracciar all' istesso Imperatore le cose d'Italia, adducendoli molte cagioni per le quali doveva muoversi. Dice che Guastalla sarà senz' altro duca di Mantova. » Mazarin fait connaître les intrigues de Villani auprès de Spinola, dépêche du 31 août.

[2] *Ibid.* Dépêches du 11 et du 15 août. Voyez aussi, *Mercure françois*, 1629, p. 834-885, le discours de M. de Sabran à l'Empereur, la réponse impériale et la réplique de l'ambassadeur français.

d'Autriche étaient décidées à engager toutes leurs forces dans le commun dessein de dominer en Italie et de n'y souffrir aucune influence rivale[1]. Gonzalès lui-même avait, peu à peu, changé de ton : non-seulement il accusait à tout propos les Vénitiens, mais il reprochait au Pape de s'allier à Venise, et demandait à Mazarin des explications sur les armements que se permettait le gouvernement pontifical[2]. Il disait très-haut que le roi de France y regarderait à deux fois avant de se jeter dans les affaires d'Italie, et qu'il songerait au sort de François Ier. « Le monde entier, dit Mazarin, n'est rien à Gonzalès devant la puissance autrichienne. » On n'aurait pas dû conclure le traité de Suse sans l'Empereur, nulle transaction où le duché de Mantoue est intéressé ne se pouvant faire sans sa participation. Le traité, d'ailleurs, fait une trop belle part à la France et une trop mauvaise à l'Espagne. Enfin, reprenant sérieusement un propos qui lui était échappé dans un mouvement de colère, Gonzalès déclare à Mazarin que si le roi de France persiste à défendre

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 2 août : « Dal modo di parlare che fa il signor don Gonzalo e tutti quei ministri ben chiaramente si vede che le novità successe nel paese de' Grisoni e li continui avanzamenti de' Tedeschi sono seguiti e seguono di concerto con il Re cattolico, che mostrandosi tutto intento alla pace procura con ogni efficacia che l'Imperatore spignesse gente a questa volta. »

[2] *Ibid.* Dépêches du 1er et du 14 juillet.

le duc de Mantoue, il aura infailliblemen sur les bras à la fois l'Empire et l'Espagne[1].

Ce langage de Gonzalès était aussi celui de ses principaux officiers; ils disaient ouvertement que la grande armée impériale, qui grossissait tous les jours, avait ordre de passer dans le Mantouan, et que, si Venise osait remuer en faveur du duc de Mantoue, on lâcherait sur elle l'arrière-garde que devait amener le duc de Friedland[2]. Un des personnages les plus animés

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 2 août. « Sua Eccellenza brava assai, et è poco il mondo per le forze austriache. Dice che il Re di Francia, dubbioso del esito del re Francesco, vedendo serciti tanto potenti, non s'impegnerà in Italia... Potrebbe dire la Francia che, assicurandosi che da S. M. Cesarea sarà adempita compitissimamente la giustizia, risolve ritirar l'armi sue dal Monferrato e tenerle nel posto di Suza, perchè d'altra maniera il negotio è inaccomodabile, e necessariamente deve seguir la guerra, l'esito della quale, tutto che incerto, ha nondimeno da considerare S. M. Christianissima che, per molta gente che habbia e possi havere, ne havrà d'avantaggio più esperimentata et avezza all' armi l'Imperatore, alla quale si aggiungerà quella di S. M. Cattolica che dovrà assisterli il valor della quale è noto. E nella molta soldatesca che potrà giuntare il Christianissimo, mai havrà sopra 12 mila fanti veterani, in tempo che da questa parte saranno tutti, di maniera che difficilmente potrà farsi resistenza tale che non s'impadronischino della campagna nel Mantovano e Monferrato. » — *Ibid.* Dépêche du 19 août : « L'Imperatore vuole in ogni maniera cacciar i Francesi delli suoi feudi e prenderne il possesso. »

[2] *Ibid.* Dépêche du 2 août : « Discorre però un ministro e soldato molto esperimentato che i Tedeschi debbano andar per forza ad allogiare nel Mantovano e Monferrato, et dando aiuti i Venetiani al duca di Mantova, allora gl' invadessero li stati. » — Dé-

était don Philippe Spinola, commandant de toute la cavalerie, fils du nouveau capitaine général que l'on attendait, et dont il semblait exprimer la pensée. Lié avec Mazarin, il ne lui dissimulait pas les vues et les espérances de son gouvernement. Selon lui, le cabinet français était divisé, Louis XIII n'était nullement décidé à affronter les forces de l'Empereur et de l'Espagne réunies, et la maison d'Autriche compte bien regagner en Italie ce qu'elle a perdu dans les Pays-Bas. L'Espagne va faire un suprême effort en Flandre pour secourir Bois-le-Duc, qu'assiégeait le prince d'Orange; mais, soit qu'elle perde Bois-le-Duc, soit qu'elle parvienne à le sauver, elle traitera avec la Hollande et portera toutes ses forces en Italie[1].

pêche du 15 août : « Si dice communemente che andava la vanguardia, et un ministro mi ha significato che ciò si farà per vedere che motivo faranno i Venetiani, per poter subito S. M. Cesarea, dichiarandosi alla scoperta per il duca di Mantova, invitato da questa occasione, far attaccare i loro stati dalla retroguardia che conduce Fridland. »

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 5 août : « Don Philippo Spinola ha fatto meco un lungo discorso, dal quale in sostanza ho cavato che si procura da Spagnuoli la tregua in Fiandra per potere in Italia rifarsi di quanto hanno perduto o possino perdere ; e che tanto più s'applicano alla guerra qui e vi si promettono prosperi successi quanto che li pare che il Re de Francia vada ritrato in abbraciarla, anzi molti, includendosi ancor qualche ministro, dicono che, intimorito dalle forze imperiali giunte con le regie, procurerà di fuggir questo incontro... M' ha detto il signor don Philippo Spinola che la detta tregua seguirà senza altro, es-

Ainsi se dessinait assez nettement le plan formé contre l'Italie et contre la France. On n'attendait pour agir que le duc de Friedland et Spinola. Le comte de Collalto était désigné pour tenir la place de l'un, et l'autre avait quitté Madrid le 24 juillet pour aller s'embarquer à Barcelone[1]. On assurait que ses ordres étaient tout à fait à la guerre, et que, dans la dernière audience qu'il avait eue du roi Philippe IV, celui-ci lui avait fait cadeau d'un diamant de six mille écus, en lui recommandant de le porter à son chapeau lorsqu'il entrerait en campagne[2].

Mazarin transmettait au cardinal secrétaire d'État François Barberini toutes ces nouvelles à mesure qu'il les tirait de Gonzalès ou de ses amis de l'armée espagnole. Il mettait un soin particulier à signaler les mouvements et le progrès des troupes allemandes. Quelquefois, trois ou

sendo digia aggiustati li punti principali, e che S. M. Cattolica è risoluta o perdendosi o soccorrendosi Bolduch e con tutti i partiti che vorranno li Olandesi concluderla, havendo necessità di procurarla per ogni strada per poter davero attender alle cose d'Italia, e farsi stimare in esse d' altra forma di quella che è al presente. » On retrouve la même communication dans une dépêche du 31 août.

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 8 août.

[2] *Ibid.* Dépêche du 22 août. Le comte de Panigarola, envoyé d'avance à Milan par Spinola, « riferisce che vi sarà guerra senz' altro, e che il Marchese gl' ha mostrato un giojello di valore di sei mila scudi donatoli da S. M. con patto che lo porti all' cappello la prima volta che andarà in campagna, dicendoli che presto lo metterà in opera. »

quatre dépêches envoyées le même jour attestaient sa vigilance, et ses nuits étaient souvent employées à écrire les diverses conversations qui avaient rempli sa journée[1].

Mais en même temps qu'il avertissait le Saint-Siége des préparatifs et des menaces des Impériaux et des Espagnols, il lui faisait savoir aussi ce qu'il apprenait des dispositions de la France. Le cardinal de Richelieu n'ignorait pas les dangers qu'allaient courir Venise et Mantoue, et il s'apprêtait à y faire tête. Les places protestantes du Midi soumises, et l'autorité royale solennellement reconnue et solidement établie, il s'était bien gardé de nourrir le feu de la révolte par des rigueurs inutiles. Une sage et sincère tolérance désarmait et apaisait l'armée protestante, et le cardinal s'appliquait à gagner les chefs en leur faisant comprendre que, la liberté de leur foi assurée, ils avaient bien plus d'intérêt à servir le roi qu'à le combattre. Le duc de Rohan, vaincu et découragé, demandait lui-même à traiter. Le bruit se répandait que, réconcilié avec le roi et rentré au service de sa patrie, l'habile général était en route pour Venise, que, de là, il irait offrir son épée aux protestants de Suisse et commander dans les Grisons au nom de la France.

[1] Par exemple, dépêche du 9 août : « Di Milano, 9 agosto, a tre hore di notte. È ormai notte... »

D'autre part, le maréchal de Créqui, à Turin, sommait le duc de Savoie d'exécuter les traités de Suse; et, en apprenant que les Impériaux s'avançaient vers l'Italie, Louis XIII avait déclaré qu'il ne souffrirait point qu'on opprimât et qu'on dépouillât le duc de Mantoue; que le duc avait fait toutes les soumissions d'usage pour obtenir l'investiture de ses États, et que les négociations conduites à Vienne avec des démonstrations recherchées de respect et de déférence ayant échoué, il n'avait plus qu'à défendre son allié et l'indépendance de l'Italie[1].

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 1er juillet. Conversation du cardinal de Richelieu et du chargé d'affaires espagnol, Navas : « Il signor Cardinale rispose essersi mosso il suo Re a favor del signor duca di Mantova contro qualsivoglia che lo volesse offendere; onde non poteva ritirar le sue armi d'Italia vedendolo in pericolo d'esser travagliato da quelle del Imperatore, dal quale presupponeva che si havesse à ricevere ogni soddisfatione, mentre ambi i Re uniti gl' havessero fatta istanza dell' investitura per il duca di Mantova che non lassava di fare quelli ossequii che sono dovuti alla Sua Grandezza, la quale investitura mostrava il Cardinale di promettersi sicuramente, persuadendosi che Cesare vi si disporrà per le humiliationi del duca e per l' interposizione di queste due corone... In oltre erà giunto a Chrichi un gentilhuomo che veniva dalla corte christianissima con lettere di 12 del passato, di dove avvisavano come il Re havendo inteso l' avanzamento delli Imperiali a questa volta, havesse riposto al segretario Navazza che in tal caso non poteva pensare ad altro che assistere alla libertà d'Italia, e che si erano resi a S. M. due reggimenti delli Ugonotti quali sarebbero venuti a questa volta, che Roano desiderava venire a qualche accomodamento, vedendo male incaminate le cose sue. » — Dépêche du 13 juillet : « Ha

Tel était l'état des affaires lorsque, après une longue attente, dans les derniers jours du mois d'août, Spinola vint prendre le gouvernement du Milanais et le commandement en chef des troupes espagnoles. Il apportait avec lui beaucoup d'argent, et il était revêtu des pouvoirs civils et militaires les plus étendus, jusqu'à celui de conclure des traités, de faire la paix et la guerre sans en référer à sa cour. Cependant Gonzalès, en s'en retournant en Espagne, avait dit en confidence qu'il ne portait pas envie à son successeur, et que, malgré tous ses talents, Spinola pourrait bien ne pas retrouver la Flandre en Italie[1]. Un secret instinct soufflait la même crainte au cœur de l'illustre capitaine. Il était Italien, et venait à regret verser le sang de

riposto don Gonzalo che intendeva persistere il Re di Francia in non voler ritirar le sue armi d'Italia senza veder investito il duca di Nivers de' stati che ora possiede in essa. » — Dépêche du 14 juillet : « M' ha detto che con lettere di 27 del segretario Navazza non viene avvisato d' altro che della pace conclusa fra quella Maestà Christianissima e gli Ugonotti, e che s' erà ritirata con risolutione d' assistere alle cose d' Italia con tutte le sue forze. »

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 22 août : « Don Alvaro di Losada, che accompagna Don Gonzalo in Spagna et è intimo suo, m' ha riferito che S. E. dice di non haver invidia al marchese Spinola, se ben resta qui con tanti Tedeschi e danari, e che, se segue la guerra fra due mesi si vedrà non ostante la sua esperienza a che termine si trovarà perchè questo è differente paese di Fiandra, e se colà v' è un nemico quì vene sono molti. »

ses compatriotes pour l'orgueilleuse domination de l'Empire et l'ambition d'un duc de Savoie. Il avait acquis sa gloire en Flandre; c'était là le champ de bataille qui lui était familier et qui lui plaisait; il ne désespérait pas de le revoir et d'y couronner noblement sa carrière. La gouvernante des Pays-Bas, épouvantée des succès toujours croissants du prince d'Orange, de la prise de Bois-le-Duc et de Vesel, redemandait avec instance le vainqueur d'Ostende et de Breda[1]. L'opinion l'appelait. Il y avait auprès de lui des officiers généraux tout prêts à le remplacer[2]. Lui-même brûlait de terminer bien vite la mission dont on l'avait chargé pour aller ailleurs cueillir des lauriers qui lui souriaient bien davantage. Il n'avait pu empêcher, malgré toutes ses répugnances, l'armée impériale d'entrer

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 20 septembre: « O sia per le cose di Fiandra dove con vivissime istanze la Infanta richiama il marchese Spinola, protestandosi col Re che si corre gran rischio mentre non vi si applichi da dovero con la forza e con l' assistenza necessaria di danari, non volendo gli Olandesi dare orecchie alla tregua; o sia per vedere S. E. disposte le cose in modo che si rende difficile il conseguir quei fini che forse stimava facili; o pure per interessi privati, esponendosi a pericolo di oscurar la gloria che nello spatio di tanti anni e diverse segnalate impresi si è acquistatata; o per tutte queste cose insieme, il marchese Spinola sta molto travagliato. »

[2] *Ibid.* Dépêche du 31 août: « Con Sua E. viene il duca di Lerma del quale si dice che accommodate le cose resterà governatore di questo stato. »

enfin en Lombardie pour passer dans le Mantouan et le Monferrat, et il lui avait fallu recevoir, à Milan, le comte de Collalto, nommé, dans l'absence du duc de Friedland, généralissime de cette armée qu'on faisait monter à trente-cinq mille hommes de pied et à quatre mille chevaux, ou du moins, selon les rapports les plus modérés, à plus de vingt mille hommes, sans compter ceux qui restaient dans les Grisons[1]. De nouvelles troupes allemandes étaient même attendues et annoncées. Les Milanais étaient résignés au joug espagnol; mais ils ne cachaient pas leur haine pour les Autrichiens. Le peuple venait d'insulter dans les rues de Milan un officier que Spinola avait envoyé en Suisse pour conférer avec Galas et Mérode et frayer la route aux Allemands. Lui-même avait été reçu aux cris de *vive le Génois!*[2]

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 31 août. L'officier qui avait été en Suisse s'aboucher avec Galas et Mérode, et qui avait vu l'armée impériale, le comte de Panigarola assure à Mazarin « che il numero della gente ascenderà a 35 m. fanti et 4 m. cavalli senza sette e più fanti che guardavanno i posti nella Rhetia e contado di Chiavenna. » — Dépêche du 5 septembre : « Sento di buon luogo che la gente imperiale, oltre l'infanteria che è nel paese de' Grigioni, ascende al numero di 19 m. fanti e 3 m. cavalli. » — Dépêche du 20 septembre : « Il principe di Montenegro mi assicurò che Collalto confidentemente gli haveva detto che havrebbe posti in Italia 25 m. fanti e 5 m. cavalli. Ma per altra parte non men sicura intesi che non sarabbero stati più di 15 m. fanti e 3 m. cavalli. »

[2] *Ibid.* Dépêche du 24 août : « Il popolo di quella città lo se-

Collalto et lui avaient commencé par s'entendre assez mal. Le général autrichien trouvait le général espagnol trop peu occupé de l'honneur et des intérêts de l'Autriche, et il n'en dissimulait pas son mécontentement[1]. De leur côté, les Espagnols trouvaient Spinola trop Italien, parce que, dans le remaniement et la reconstitution de l'armée, sa politique et sa justice, et peut-être aussi un patriotisme dont il ne savait pas toujours se défendre, lui faisaient donner des commandements élevés à des officiers italiens dont il était sûr[2]. Enfin, quinze ou vingt jours n'étaient pas écoulés, qu'il avait vu surgir autour

guitò ingiuriandolo come causa di tutte le necessità che passano, merce la guerra, aggiungendo alle male parole il tirar de' sassi e molte bruttezze. » — Dépêche du 31 août : « Il popolo andava gridando : « Viva il Re di Spagna ! Viva il Genovese che porta l' abbondanza al Milanese ! »

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 20 septembre : « Parlando il conte Collalto, per quanto mi riferi il Principe di Montenegro, in forma che se qualsivoglia altro che il Marchese, il quale solamente ha mira al servitio del Re, occupasse il posto di governatore di Milano, si sarebbe già rotto con Collalto, quale, frà l' altre cose, con essere stato visitato due volte dal marchese, al mio partire (15 septembre) non gli havea encora restituita la visita. »

[2] *Ibid.* « Non potendo soffrire i Spagnuoli che tutti i generalati e principali carichi militari siano appoggiati agli Italiani, danno anche esteriormente segno del disguto che ne concepiscono, e perciò se non per mera necessità, non se vede pur uno a Palazzo, dove per il contrario pratica gran quantità di Genovesi, onde non so dà chi fù fatto et affisso un motto che dissi : *Venit alter Ambrosius. Ille Arrianos, iste Hispanos fugavit, et introduxit Hebræos.* »

de lui des difficultés de toute sorte, et que déjà son nouveau gouvernement lui pesait.

Il n'avait pas fallu toute la sagacité de Mazarin pour reconnaître que la dernière espérance de la paix reposait sur la tête du nouveau capitaine général, qui arrivait avec des pouvoirs illimités, et, en sa qualité d'Italien, ne pouvait être insensible aux malheurs dont la guerre menaçait l'Italie. Il avait donc tout fait pour s'insinuer dans ses bonnes grâces. Déjà lié avec son fils, don Philippe, sous cette recommandation et celle de Gonzalès il était allé au-devant de l'illustre gouverneur, et il avait eu avec lui, à Pavie, une première entrevue, bientôt suivie de nombreuses et intimes conférences à Milan. Il trouva d'abord le secret d'agréer au vieux soldat en se montrant parfaitement instruit de ses campagnes de Flandre, et il fit habilement le siége de son cœur. Il n'eut pas de peine à le toucher en lui peignant les effroyables calamités d'une invasion de l'Italie par des troupes allemandes[1]. Il s'efforça ensuite de bien établir que sa gloire n'était point intéressée à la triste rupture qui se préparait. Lui, tant de fois vainqueur, un des premiers capitaines de l'Europe, et ayant dans sa main toutes

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 31 août. Spinola lui avait répondu « che lo sentiva nell' anima. »

les forces de l'Empire et de l'Espagne[1], on ne pouvait le soupçonner de redouter la guerre, et il lui seiait bien d'écouter les explications qu'on pouvait avoir à lui donner. La passion seule était pour la guerre ; mais la paix était très-possible, si au lieu de commencer par tirer l'épée on voulait bien se voir et s'entendre. Quelques pourparlers ne compromettaient rien, et on serait toujours à temps de se battre. Une suspension d'armes en vue d'utiles négociations, tel fut l'unique but que se proposa Mazarin, et, à force de bonnes raisons, grâce à de douces mais continuelles sollicitations, il finit par y séduire jusqu'à un certain point le général en chef de l'armée espagnole.

Un jour que Mazarin épuisait son habileté et son éloquence à tâcher de persuader Spinola, celui-ci lui répondit en souriant qu'il y avait un moyen infaillible, auquel il ne pensait pas, d'arriver à la suspension d'armes et aux négociations qu'il désirait tant. « Il est impossible, lui dit-il, que j'empêche plus longtemps Collalto et une partie de son armée d'entrer dans le Mantouan et le Montferrat. Allez à Mantoue, dites au duc de ne pas tenter une résistance imprudente

[1] Bibliothèque Barberine, etc. Dépêche du 5 septembre : « Uno de' maggiori soldati d'Europa, con danari, gente e con gli aiuti d' Alemagna sicuri, etc. »

et inutile ; conseillez-lui d'ouvrir ses États aux troupes de son légitime seigneur, en ne se réservant pour lui-même et ses propres soldats que Mantoue et Casal. Par là sera prévenue l'effusion du sang italien ; on n'aura pas besoin de faire passer le reste de l'armée, on ne sera pas tenté de traiter en ennemis des gens qui se soumettent de bonne grâce ; on écoutera ce qu'ils ont à dire, et on finira par leur laisser un pays qu'ils ne songent point à disputer à leur maître. » Puis, se complaisant en cette idée, Spinola entreprit de prouver à Mazarin que Charles de Gonzague n'avait rien de mieux à faire, et il lui en donna des raisons selon lui péremptoires, qu'il le chargea de faire valoir auprès du duc de Mantoue. En suivant le conseil qu'on lui donne, après tout, que fera le duc ! Ce qu'il ne pourrait empêcher, n'étant certes pas capable de s'opposer à l'armée impériale telle qu'elle est aujourd'hui, et telle qu'elle peut être demain si l'armée espagnole s'y joint. Casal et Mantoue peuvent seules être défendues, et elles sont réservées. Il retient donc tout ce qu'il peut défendre, et il ne livre que ce qu'il ne peut pas garder. Qu'il ne se plaigne pas du mal que va faire dans le Mantouan et le Montferrat cette soldatesque, car elle en fera bien plus si elle y entre en ennemie, pillant tout et ravageant tout autour d'elle. Il n'y a pas de ré-

plique à cet argument décisif : en prenant le parti qu'on lui propose, Charles de Gonzague se ménage au moins une chance de salut ; car, évidemment, des négociations deviennent inévitables, et toute négociation lui est favorable ; tandis qu'autrement il est perdu sans ressource, déclaré rebelle à son souverain légitime, et mis au ban de l'Empire. Compterait-il par hasard sur la force de ses deux places, Casal et Mantoue, surtout en hiver? Mais il y a des moyens de prendre les places les plus fortes, en hiver même, et « je l'ai fait voir à Juliers, à Ostende et à Breda. Enfin, je donne là une preuve extrême du désir que j'ai d'épargner à l'Italie les horreurs de la guerre. Je ne puis aller au delà ; j'ignore même si ma conduite sera approuvée à Madrid. Je n'agis pas ici en soldat, mais en ami de la paix, du Pape et de l'Italie[1]. »

Mazarin n'avait pas le temps d'en référer à Rome et de recevoir une réponse de Sacchetti ou

[1] Nous ne faisons que résumer une longue dépêche de Mazarin du 15 septembre : « .....Sarà bastante testimonio alla Santità di nostro Signore et a tutta l'Italia per comprobare la sua buona dispositione alla pace l' havèrmi significato partito pregiudiciale al suo Rè.... Egli in questo negotio non ha operato come soldato, mà come desideroso del bene pubblico, e, sebene ha facoltà di far quello a lui pare, non sa come sarà ricevuta in Spagna questa sua risolutione. »

du cardinal Barberini ; il était jeune et sans aucune autorité ; la moindre imprudence pouvait le perdre, et pour peu que la chose tournât mal, il était sûr d'être désavoué et sacrifié comme ayant agi sans ordre. Mais il se dit qu'après tout si la mission qu'on lui proposait avait fort peu de chances de réussir, elle ne pouvait ajouter aux maux qu'elle tentait de prévenir ; elle était dans l'esprit de son rôle ; elle le relevait et pouvait lui faire honneur ; il l'accepta donc, et après avoir arraché à Spinola d'importantes concessions, entre autres celle-ci qui fit murmurer Collalto, que les Français resteraient provisoirement dans la partie du Montferrat qu'ils occupaient[1], il se mit à la disposition du

[1] Dépêche du même jour : « E replicandogli che mi persuadevo impossibile la ritiratà dei Francesi del Monferrato senza preciso ordine del christianissimo Rè, e che non essendo dato tempo al Duca dà spedire in Francia per esplorare la volontà di quel Rè e procurarne che ritiri l'armi sue, mi pareva necessario che S. E. trovasse qualche mezzo termine dà superare questa difficoltà, quando il Duca l' havesse addotta come probabilmente si deve credere. Mi ha risposto che veramente toccavo un gran punto... Nulladimeno vede che il Duca non puol far ritirare la soldatesca francese dà se, onde che li pareva che potesse restare allogiata in molte di quelle terre vicine a Casale, e cedere il resto di Monferrato alli Allemani. » Dépêche du 20 septembre : « L' essere il marchese Spinola condisceso a che rimanghino l' armi francesi in una parte del Monferrato contigua a Casale è cosa che pare impossibile a credere, sapendo V. S. Illustrissima molto bene che l'Imperatore non ha mai voluto assentire a negotiatione alcuna, dicendo di voler vedere prima ritirati dai suoi fendi i

général espagnol; il écrivit au cardinal Barberini pour lui annoncer ce qu'il allait faire, et, le 15 septembre, deux heures après sa dépêche envoyée, il était à cheval sur la route de Mantoue[1].

Telle est l'origine de ces longues négociations qui consumèrent plus d'une année, que la diversité des intérêts engagés rendit si compliquées et si laborieuses, que l'ambition et surtout l'amour-propre, ce souverain maître des choses humaines, menaçaient à tout moment de rompre, que l'infatigable modération de la cour de Rome, secondée par l'infatigable activité de Mazarin, renouait sans cesse, qui commencèrent, accrurent, répandirent la renommée du jeune diplomate, firent paraître avec tant d'éclat l'intelligence et l'énergie de Richelieu et de ses

Francesi. Mi disse il principe di Montenegro, avanti di partir di Milano, che frà il detto marchese e il conte di Collalto vi erano passate gran dispute sopra questo punto, soggiundendomi che veramente non sapeva come intenderanno alle corti Cesarea e cattolica questa risolutione del marchese e che Collalto non si poteva quietare... e pure non vedeva come S. E. havesse risoluta cosa simile. »

[1] La dépêche où Mazarin raconte au cardinal son entrevue avec Spinola et sa résolution d'accepter sa proposition, est du 15 septembre, à dix heures du matin, et celle où il lui annonce son départ, est du même jour à midi : « Hoggi, alle 20 hore partirò senza altro per Mantova sulle poste con ogni maggior diligenza. »

lieutenants, et finirent par amener la disgrâce et la mort de celui qui en avait eu la première pensée, l'illustre, généreux et infortuné Spinola.

TAYLOR INST. OXFORD

CHAPITRE QUATRIÈME

SEPTEMBRE-NOVEMBRE 1629

Mazarin à Mantoue, du 16 au 27 septembre. Son entrevue avec le duc de Mantoue. Le duc demande à consulter ses alliés, la république de Venise et le roi de France. — Venise s'en remet à la décision de la France. Inimitié déclarée de Venise et de l'Autriche. La république est pour la guerre. — Le duc Charles de Gonzague. Son caractère, sa loyauté, son courage. Sa défiance envers l'Autriche. S'exagère ses propres forces et la faiblesse de ses ennemis. S'en remet aussi à l'avis de la France. — Mazarin, de retour à Milan, rend compte à Spinola de sa mission et demande un délai de dix jours avant qu'on ne commence les hostilités pour qu'on ait le temps de connaître la réponse de la France. Reçoit l'ordre de se rendre à Turin auprès du duc de Savoie. — Mazarin à Turin. Dispositions présentes du duc de Savoie. Il souhaite une suspension d'armes. — Mazarin est reçu en audience particulière par le duc de Savoie. — Son entretien avec le prince de Piémont, Victor Amédée. Un portrait de Richelieu. — Visite au maréchal de Créqui : bon sens, fermeté, loyauté, mêlée d'un peu de vanité. La France bien résolue à s'opposer à l'ambition de l'Autriche et à favoriser l'indépendance de l'Italie. — Nouvel entretien de Mazarin avec le prince de Piémont : un second portrait de Richelieu. — Nouvelle entrevue avec le duc de Savoie et son fils. Le Piémont s'éloigne de plus en plus de la France. — Entretien avec l'ambassadeur français, Marini. Politique de la France.— Dernières instructions données à Mazarin par le duc de Savoie et le prince de Piémont.

Arrivé à Mantoue, le 16 septembre, et admis auprès du duc, Mazarin employa tout ce qu'il avait de persuasive éloquence à lui faire com-

prendre qu'il était de son intérêt de s'exécuter de bonne grâce, de recevoir en ses États l'armée impériale, à laquelle il ne pouvait pas résister, par là d'apaiser les ressentiments de l'Empereur et d'amener des négociations qui, selon toute vraisemblance, maintiendraient la couronne sur sa tête. Charles de Gonzague se montra résigné à embrasser le parti qu'on lui proposait, mais il allégua qu'il n'était pas maître de sa conduite[1], et ne pouvait prendre une résolution si grave sans avoir au moins demandé l'avis de ses deux alliés, la république de Venise et le roi de France. Et pour témoigner de sa sincérité, il envoya sur-le-champ un courrier à Venise et un autre à Turin au maréchal de Créqui.

Le lendemain, on apprit que le courrier parti pour Venise avait été assassiné sur les confins du Mantouan et du territoire vénitien avec des circonstances atroces, et il ne manqua pas de gens pour imputer ce crime au duc de Guastalla, compétiteur de Charles de Gonzague et intéressé à empêcher tout arrangement favorable à son rival[2]. Il fallut envoyer un autre courrier. Les Vénitiens, surpris et embarrassés, répondirent

[1] Première dépêche du 23 septembre au cardinal Barberini : « Non essendo assoluto padrone della sua voluntà, mentre che deve conformarla con quella de' collegati. »

[2] Dépêche du 20 septembre à Spinola, et première et deuxième dépêches du 23 septembre au cardinal Barberini.

qu'une telle affaire voulait être délibérée en Sénat, admettant toutefois que le duc de Mantoue pouvait déférer au conseil qu'on lui donnait, mais en une certaine mesure et avec de grandes précautions; et, quelques jours après, toutes réflexions faites, ils déclarèrent retirer leur première opinion et s'en remettre à la décision du roi de France[1].

Mazarin ne pouvait guère s'étonner de ces dispositions de la République, en se rappelant les récents entretiens où Gonzalès de Cordova s'était si fort emporté contre Venise, l'accusant d'avoir toujours été l'ennemie de l'Autriche et la menaçant d'une invasion du duc de Friedland, qui pourrait bien lui enlever Vérone et la ligne de l'Adige, et la refouler dans ses lagunes. Venise, en effet, depuis près d'un demi-siècle, luttait courageusement pour l'indépendance de l'Italie à laquelle elle sentait bien que la sienne était attachée. Elle ne s'était pas fait illusion sur les desseins de l'Autriche. Elle l'avait vue prendre tous les masques, et le plus en faveur alors, celui du zèle religieux, pour arracher la Valteline aux Grisons et s'emparer d'un passage qui assurait sa domination en Allemagne à la fois et en Italie. Il y avait à peine douze ans qu'une

[1] Dépêches des 23 et 27 septembre au cardinal Barberini.

flotte espagnole, partie de Naples, avait pénétré jusqu'en face de son beau golfe, en soulevant contre elle les petites marines de la Dalmatie et de l'Illyrie, et les Uscoques mêmes, ces pirates de l'Adriatique. Venise connaissait donc la haine de l'Autriche, et elle la lui rendait avec usure. Trop éclairée pour ne pas voir que la France seule était capable de tenir tête aux successeurs de Charles-Quint et de Philippe II, tout en cultivant l'alliance de l'Angleterre, elle recherchait surtout l'alliance française : elle avait fait hautement cause commune avec Henri IV ; elle avait donné la main à Luynes, et avait foi en Richelieu, dans lequel elle pressentait un digne héritier de la politique du grand roi. Persuadée que l'Autriche, une fois libre et n'ayant plus à compter avec la France, s'en prendrait à elle et lui ferait courir au moins de très-grands dangers ; désespérant aussi d'une paix générale, sincère et durable, qui pût la mettre à l'abri, elle animait la France contre l'Autriche, la poussait à une rupture ouverte et s'y engageait elle-même sans grande crainte, ayant avec elle la redoutable épée qui venait d'abattre au dedans l'insurrection protestante, et, au delà des Alpes, d'imposer le traité de Suse à la Savoie et à l'Espagne. Venise avait signé avec empressement ce traité, et elle en réclamait l'exécution. Telle était sa défiance

opiniâtre envers tout ce qui venait de l'Autriche, que le résident vénitien à Mantoue disait à Mazarin qu'à ses yeux la véritable pensée des Espagnols, en l'envoyant solliciter le duc de Mantoue de prendre un semblable parti sans attendre l'avis de la France, c'était de brouiller le duc avec la France, de rompre ou d'affaiblir la ligue conclue à Suse, et de refroidir Louis XIII en lui montrant ses alliés d'Italie, et particulièrement celui qui lui devait son salut et son trône, prêts à l'abandonner, par peur de l'Autriche, à la première lueur d'espérance que celle-ci leur donnait[1]. Et sa conclusion était qu'il fallait rester unis, courir la même fortune et se préparer à la guerre.

C'était là aussi le secret instinct, l'inclination du duc de Mantoue, et il était bien plus tenté

[1] Première dépêche du 23 septembre : « Sapendo i Venitiani quanto sii la casa d'Austria irritata contro di loro, e conoscendo che abbandonati dal Rè di Francia potrebbero correre gran rischio... e questi signori non vedendo incaminata una pace universale, non vogliono permettere che il Duca in nessun modo habbia attacco di accomodarsi, acciò corra la medesima loro fortuna e tanto più resti impegnata S. M. Christianissima a porgergli presto qualificati soccorsi. Di più, e questo me lo ha detto alla libera il residente veneto, la republica si fida tanto poco de' Spagnuoli che tutte queste negoziationi le stima artifizii per mostrare al mondo desiderio di pace, et acquistare senza fatica il più che possono per procacciarsi il resto con la forza, e che essendo stati ponderati i mali effetti che possono seguire dall' ammettere partiti senza participazione del Christianissimo, hanno trovato che ciò possi

d'écouter le résident de Venise que son principal ministre, le prudent et judicieux marquis Alexandre Striggi[1].

Charles de Gonzague, duc de Nevers, n'était ni un capitaine, ni un politique, mais il était loyal et brave, et il y avait en lui un fond d'esprit un peu chimérique qui, joint à son courage, le portait aux aventures. Son alliance avec les Guise (il avait épousé la sœur du dernier duc de Mayenne, tué au siége de Montauban) n'était pas faite pour refroidir son ardeur naturelle, et il avait pris part, avec son beau-frère, en 1616 et 1617, à la révolte des Grands contre le maréchal d'Ancre. Une piété ardente lui avait suggéré l'idée d'une croisade contre les Turcs, et il avait fondé à cet effet un ordre de chevalerie, que le Pape avait béni, mais qui en France n'avait pas été à l'abri de quelque ridicule. Dès que l'espérance d'une couronne s'était présentée, il l'avait embrassée avec joie, et, guidé par Richelieu, il avait quitté son opulente et heureuse situation en France pour venir en Italie se jeter avec ses deux fils,

procurarsi da Spagnuoli per procurar disunione nella lega e causare nel Rè di Francia qualche fredezza, mentre vedesse che li suoi collegati d'Italia per tema dell' armi austriache havessero risoluto di concedergli degli avantaggi. »

[1] Deuxième dépêche du 23 septembre : « Lo Striggio havrebbe voluto che si fosse ammesso in qualche parte il partito dello Spinola proposto da me. »

le duc de Rethel et le duc de Mayenne, dans la carrière d'ambition, de gloire et de périls qui s'ouvrait devant lui. Il s'était soumis sans murmure à tous les actes de soumission qui avaient paru nécessaires envers l'Autriche pour en obtenir l'investiture de ses États; mais, voyant que toutes ses condescendances ne lui profitaient guère, il commençait à se lasser de ce rôle de vassal qu'on lui imposait au nom d'une vieille domination qui tombait en ruine de toutes parts; et, sans contester la suzeraineté de l'Empire, il protestait qu'étant l'héritier légitime de Vincent II, il aimait mieux perdre la vie que de renoncer à ses justes droits[1]. Il n'avait aucune confiance dans la sincérité de l'Espagne et de la Savoie; et, pendant que Spinola lui faisait les propositions si bienveillantes en apparence apportées par Mazarin, il savait ou croyait savoir que Spinola, en passant à Gênes, avait apaisé les vieilles querelles de cette république et du Piémont et avait ménagé une étroite alliance entre Gênes, le Piémont et l'Espagne[2]; et Charles

[1] Première dépêche du 23 septembre : « ... (Che) havrebbe dal canto suo procurata la pace, facendo tutti quelli atti d'umiliatione che pretende la casa d'Austria, concedendoli tutto quello dal quale ella puol acquistare riputatione, prescindendo pero dall' essentiale che sono i suoi stati, dei quali havendolo Iddio fatto signore, voleva perdere la vita prima che abbandonarli. »

[2] *Ibid.* : « Il marchese Striggio mi ha conferito di haver questa

de Gonzague était convaincu que cette alliance était dirigée contre lui; car évidemment les prétentions du duc de Savoie et de l'Espagne sur le Montferrat avaient été la vraie et unique cause de la guerre terminée à Suse, et ce devait être le même motif qui portait ces mêmes puissances à renouveler la guerre en la colorant de prétextes mensongers. Sa loyauté s'indignait des intrigues et des artifices du duc de Savoie, et, avec sa bonne conscience, se sentant approuvé par le Pape et soutenu par Venise et par la France, il ne doutait pas du succès de ses armes. Il énumérait avec complaisance à Mazarin les ressources dont il disposait[1]. Selon lui, il y avait dans le Mantouan des forteresses capables d'arrêter six mois l'armée espagnole, tandis que Mazarin s'était assuré qu'à part Mantoue il n'y en avait pas une seule qui pût tenir quinze jours. Le duc lui disait qu'il aurait bientôt seize mille soldats, et il n'en avait pas trois mille effectifs. Pas un sou dans les caisses de l'État; aucun crédit; on en était réduit à battre incessamment monnaie pour suffire aux dépenses courantes. On comptait beaucoup sur Ve-

mattina havuto avviso di Genova, dà persona che è venuta a posta, che si sii fatta una strettissima lega trà quella republica e il duca di Savoia e Spagnuoli, promossa e conclusa dal marchese Spinola con molti nodi, se bene non sapeva a pieno la *forma* di essa. »

[1] Deuxième dépêche du 23 septembre.

nise qui sans doute avait des troupes assez nombreuses, mais un vaste territoire à garder, et ne pourrait guère envoyer de ce côté plus de six mille hommes. A entendre le duc, la France avait une armée de cinquante-cinq mille hommes de pied et de onze mille chevaux, et le maréchal de Créqui, à Turin, écrivait qu'il était à la tête de trente-cinq mille hommes d'infanterie et de trois mille cavaliers prêts à entrer en Italie. L'imagination de Charles de Gonzague lui représentait[1] la Flandre perdue pour l'Espagne, l'Allemagne soulevée, le Turc menaçant la Hongrie, le Danemark s'unissant à l'Angleterre et à la Suède pour attaquer l'Empire, la Saxe couvrant Magdebourg, qui arrêtait Wallstein depuis six mois, et la Suisse en armes se levant pour fermer le passage aux Impériaux. Il voyait déjà l'armée impériale coupée et détruite, et l'armée espagnole était trop peu nombreuse pour l'inquiéter. A ces tableaux, fondés sur des nouvelles plus ou moins exactes, Mazarin opposait quelques traits de vérité avec des ménagements infinis, et il ne put s'empêcher, tout en faisant au duc de Mantoue des compliments sur sa valeur, de le supplier de ne se pas trop exagérer ses propres forces et la faiblesse de ses ennemis, de pareilles illusions n'é-

[1] Deuxième dépêche du 23 septembre.

tant pas faites pour lui inspirer le goût de la paix et le portant plutôt à la guerre, dont les chances sont toujours très-incertaines. Charles de Gonzague lui répondit, en vrai paladin et presque en croisé, qu'en tout cas il mettait sa confiance en Dieu et dans la justice de sa cause[1].

Voyant donc tous ses efforts inutiles, Mazarin quitta Mantoue[2] le 23 septembre, emportant ce dernier mot du duc que, d'accord avec Venise, il avait demandé conseil à la France, sans laquelle il ne croyait pas pouvoir prendre un parti; que le courrier adressé au maréchal de Créqui avait été envoyé directement à Paris, et qu'il attendait la réponse du gouvernement français. En sorte que, pour Mazarin, le résultat le plus net de cette course avait été de lui faire bien connaître un des côtés importants de la situation,

[1] Deuxième dépêche : « Et assicuro V. S. Illustr. che reiteramente me le ha dette (queste cose), et più presto lascio qualche particolarità che ne aggiungo ; tanto che con destrezza non ho potuto far di meno di dirli che S. Alt. confidata nel proprio valore poteva prometersi ogni gloria, mà che la supplicavo a non ingannarsi, facendo maggior fundamento di quello si dovesse nelle proprie forze... A che mi rispose che... in ogni cosa sperava in Dio e nella giustizia della sua causa. »

[2] Première dépêche : « Partirò dunque questa sera, doppo esser mi trattenuto quà sette giorni, senza conclusione alcuna; e so in mia coscienza che tanto con Sua Altezza quanto con il residente veneto che ha grande autorità e con altri ministri non ho lassato di parlare con quella vivezza che il mio poco talento mi ha somministrata, non essendo tenuto a più. »

l'un des principaux acteurs du drame qui allait se jouer, le duc de Mantoue, son caractère, ses ressources, ses intentions et surtout celles de la république de Venise.

A son retour à Milan, Mazarin se garda bien de refroidir les bonnes dispositions de Spinola en lui disant tout ce qu'il avait vu, entendu ou deviné à Mantoue, et il lui représenta sous le jour le plus favorable la conduite de Charles de Gonzague. Dans les liens de l'étroite alliance qui unissait le duc à la France, malgré tout son désir de montrer sa déférence à l'Empereur et à l'illustre général, il ne pouvait prendre sur lui de recevoir les troupes du comte de Collalto sans avoir l'avis du roi son protecteur, et il pouvait encore bien moins s'engager à faire quitter aux Français les divers postes qu'ils occupaient dans le Montferrat pour se concentrer sur un seul point, comme Spinola en avait fait la proposition, sans le concours du maréchal de Créqui, qui ne reconnaissait pas d'autre autorité que celle de son roi. Et, sur ces solides motifs, Mazarin demanda qu'il fût sursis pendant dix jours à l'entrée des troupes impériales dans le Mantouan, un aussi grand bien que la paix ne pouvant pas raisonnablement être mis en péril pour quelques jours de plus ou de moins[1].

[1] Dépêche du 27 septembre.

Il avait trouvé à Milan des lettres de Rome un peu arriérées qui, toutes, lui confirmaient l'intention bien arrêtée du Saint-Père d'envoyer dans le nord de l'Italie la grande ambassade dont il avait conçu l'idée aux premières menaces d'une nouvelle guerre. Mais auparavant on voulait savoir les sentiments du nouveau capitaine général qui remplaçait Gonzalès de Cordova, ceux du représentant de l'Empereur, le comte de Collalto, et ceux aussi du duc de Mantoue et du duc de Savoie. C'était là le soin que l'on confiait à sa pénétration bien connue ; en conséquence, on lui adressait tous les pouvoirs nécessaires, des lettres de crédit du cardinal secrétaire d'État, et même des brefs du Pape, avec l'ordre de se rendre le plus tôt possible auprès du duc de Savoie qui affectait un grand dévouement au Saint-Siége et un vif désir de la paix. Les lettres du ministre et les brefs du Pape[1] étaient conçus en termes

[1] Archives des Affaires étrangères, Rome, 1629, fol 181, lettre du cardinal François Barberini, du 15 septembre, à l'évêque de Plaisance, personnage considérable, un des agents les plus intelligents et les plus dévoués du Saint-Siége dans le nord de l'Italie, lui disant que le but de toutes les démarches de la cour de Rome est la paix ; qu'ainsi il faut savoir avant tout les dispositions de Spinola, du duc de Mantoue et du duc de Savoie, et qu'il doit avoir pleine confiance dans Mazarin, auquel il envoie le double de cette dépêche. — *Ibid.* même jour, fol. 184 et 185, lettres qui accréditent Mazarin auprès de Spinola et du duc de Savoie, et fol. 200, deux brefs latins du Pape l'accréditant aussi auprès du duc de Mantoue et du comte de Collalto, datés du 22 septembre.

flatteurs pour Mazarin, et il aurait fort bien pu prendre le titre de commissaire du Saint-Siége pour la paix de l'Italie ; c'eût été là du moins le titre qui aurait le mieux répondu aux fonctions dont il était chargé. Il avait devancé les tardives commissions qui lui étaient données auprès de Spinola et du duc de Mantoue, et il n'eut plus qu'à remettre à Collalto le bref de Sa Sainteté. L'altier général en fut si touché qu'il promit à Mazarin de concourir à la paix, pourvu que la dignité de l'Autriche demeurât entière ; il alla même jusqu'à lui dire que l'Empereur son maître serait plus satisfait de la nouvelle d'une paix honorable que de celle d'une bataille gagnée[1]. Les hostilités, si menaçantes quelques jours auparavant, étant ainsi suspendues, Mazarin se rendit en toute hâte à Turin pour exprimer au duc de Savoie la confiance que mettait en lui le Saint-Père et lui faire part de la mesure conciliatrice imaginée par Spinola.

Mazarin resta moins de temps encore à Turin qu'à Mantoue : cinq jours seulement ; car, parti de Milan le 27 septembre au soir, il y était revenu le 8 octobre[2], et ce jour même il rendait

[1] Dépêche du 27 septembre : « Mi ha detto che maggior gusto riceverà Sua Maestà Cesarea intendendo essersi conclusa la pace, mentre sapesse che il suo essercito havesse vinta una battaglia. »

[2] *Ibid.* : « Questa sera parto per Torino. » Dépêche du

compte au cardinal Barberini de la façon dont il avait rempli ses ordres. Il avait accoutumé le ministre à une activité étonnante ; cette fois il se surpassa lui-même, et on a peine à concevoir qu'en si peu de temps il ait pu voir et faire tant de choses. Mais malgré toute sa sagacité il ne pouvait atteindre d'un premier coup d'œil jusqu'au fond des âmes ; les desseins compliqués de Charles-Emmanuel n'étaient pas aussi faciles à surprendre que les pensées du sincère et un peu léger Charles de Gonzague, et Mazarin ne les pénétra qu'un peu plus tard.

Le duc de Savoie, né en 1562, était vieux ; mais l'âge n'avait ni refroidi son ambition ni abattu son énergie, et il s'appuyait sur trois fils, assurément inférieurs à leur père, mais très-capables de le seconder : Victor-Amédée, héritier présomptif de la couronne, qu'on appelait le prince de Piémont, le prince Maurice, ecclésiastique et cardinal, et le prince Thomas de Savoie Carignan. Tous trois étaient couverts des bienfaits de la France. Le prince Thomas avait épousé, avec une dot considérable et une forte pension française, une fille du comte de Soissons ; le cardinal de Savoie était protecteur de France à Rome, charge qui lui valait par an quarante

8 octobre : « Per cinque giorni, che mi trattenni in quella corte. »

mille écus d'or[1]; et Victor-Amédée était depuis dix ans le beau-frère de Louis XIII, qualité qui fut plus d'une fois le salut de ses États. Cependant ils n'aimaient pas la France, et il faut avouer qu'ils ne s'aimaient guère davantage entre eux, les deux cadets devant un jour tirer l'épée et s'unir à l'Espagne contre leur aîné, ou du moins contre sa veuve et ses enfants. La princesse de Piémont, Chrestienne de France, qui, grâce aux leçons de l'expérience et du malheur, devait plus tard montrer autant de prudence que de courage et jouer un assez grand rôle, n'était encore qu'une jeune femme occupée de ses plaisirs, qui n'était pas au mieux avec son mari, et laissait trop paraître ses sentiments français pour n'être pas en butte à la malveillance de sa nouvelle famille. C'était elle qui tenait cette petite cour de Savoie qui, par ses intrigues galantes et politiques et par la langue qu'on y parlait, était comme un diminutif de la cour de France. Mazarin ne pouvait y arriver dans des circonstances plus favorables. Il trouvait Charles-Emmanuel et son fils aîné, Victor-Amédée, dans un de ces moments de péril extrême qui, sans faire fléchir leur indomptable ambition, leur imposait une modération apparente. Le vieux duc s'était en quelque sorte pris

[1] Deuxième dépêche du 6 mai 1630 : « La detta protezione frà una cosa e un' altra li vale da 40 m. scudi d'oro. »

lui-même au piége de sa déloyauté; en voulant tromper tout le monde, il s'était trompé lui-même, et il était fort embarrassé entre ses secrets alliés du jour, l'Empire et l'Espagne, et son public allié de la veille, le redouté négociateur du traité de Suse. Charles-Emmanuel était bien résolu dans son cœur à ne pas exécuter ce traité solennel, qu'il avait signé avec tant d'empressement; mais il se gardait bien de le dire tout haut, et il travaillait dans l'ombré contre la France avec toute l'ardeur d'une haine mal étouffée et tous les ménagements de la crainte. Sa diplomatie, qu'il avait façonnée à son image, ses agents favoris, le comte Louis d'Aglié, le marquis de Versoix, ses quatre évangélistes, comme les appelait Richelieu[1], et à leur tête l'intrigant abbé Scaglia, le frère remuant et artificieux de l'honnête et modéré comte de Verrue; tous, à Milan, à Rome, à Vienne, à Madrid[2], protestaient du dévouement de leur maître à la maison d'Autriche, et soufflaient incessamment la défiance et la jalousie contre ce qu'ils appelaient l'ambition française, tandis que le président de Monfalcon, à

[1] Les abbés Gaetano et la Torre, l'évêque de Vintimille et Scaglia.

[2] On peut voir là-dessus, aux archives des affaires étrangères, Turin, un volume hors série, contenant une copie de lettres italiennes des ducs de Savoie, Charles-Emmanuel et Victor-Amédée, depuis la fin de 1629 jusqu'à la fin de 1635. Nous ferons bientôt usage de ces lettres importantes et authentiques.

Paris, tâchait d'adoucir et d'amuser Richelieu. Il était donc dans la situation et dans le génie du duc de Savoie de ralentir, autant qu'il était en lui, les événements qui se précipitaient; et, en attendant des temps meilleurs, il s'accommodait fort bien de l'armistice que poursuivait le Saint-Siége aux conditions proposées par Spinola, car cet armistice, sans l'enchaîner ni faire obstacle aux chances qu'il se réservait dans l'avenir, le délivrait du danger présent, l'irruption des Français dans ses États. Mazarin, annoncé comme un zélé partisan d'un arrangement pacifique et comme un négociateur habile, investi de toute la confiance de son gouvernement et porteur de lettres du cardinal Barberini et même d'un bref du Pape pour le duc de Savoie, ne pouvait manquer de recevoir à Turin l'accueil le plus empressé.

Une circonstance heureuse contribua encore à rehausser Mazarin et à en faire un plus important personnage. Le nonce apostolique à Turin avait trop peu caché ses sentiments en faveur de l'Autriche, et, à tort ou à raison, était trop suspect au parti français et vénitien pour pouvoir intervenir utilement, et lui-même avait été d'avis qu'au moins dans ces commencements Mazarin, qui n'était pas ecclésiastique et n'était encore d'aucun parti, devait seul négocier avec les princes de Savoie et avec les ministres de

Venise et de France [1]. Forcé de paraître seul sur la scène, Mazarin y fit très-bonne figure, et c'est de là que datent ses relations intimes avec la maison de Savoie, surtout avec Victor-Amédée, auquel il inspira d'abord un goût et une confiance qui s'accrurent avec le temps, au grand profit de ce prince, de sa couronne et de son pays.

Mazarin eut plusieurs entretiens particuliers avec le duc de Savoie, le prince de Piémont, l'ambassadeur de France, Marini, le maréchal de Créqui, le résident de Venise. Invité à une soirée de la cour, il y vit pour la première fois l'aimable Chrestienne de France. Jeune et beau, portant encore l'habit militaire si honoré en Piémont, circonspect et ouvert, modeste et hardi, cachant sa pensée et prodiguant les paroles, il eut partout d'assez grands succès. Il fut frappé de la capacité du vieux duc; il retrouva la politique vénitienne telle qu'il l'avait déjà entrevue à Mantoue; il rencontra dans le maréchal de Créqui le vrai représentant des qualités et des défauts de sa nation, surtout de l'aristocratie, qui marchait alors à sa tête. L'attente inquiète qu'excitait partout la France la lui rendait en quelque sorte présente;

[1] Dépêche du 8 octobre: « Parve al detto Monsignore che io le prime volte negotiassi solo tanto con quelle Altezze che con il marescial di Chrichi et altri ministri. »

dans toutes les bouches il entendait retentir le nom de celui qui était la France aux yeux du monde; on lui en faisait des portraits assez peu flattés, et des salons du palais de Turin il put apercevoir l'ombre menaçante de Richelieu.

Mazarin a raconté son séjour à Turin dans une longue dépêche, adressée à son ministre, le cardinal François Barberini, et toute pleine des impressions qu'il avait reçues. Il nous semble que des extraits abrégés, mais fidèles, de cette dépêche vaudront mieux pour le lecteur qu'un récit de seconde main, et qu'on y verra, peint par lui-même, pour ainsi dire, le grand diplomate à son début, d'une activité et d'une puissance de travail vraiment extraordinaires, d'une curiosité sans bornes, passionné pour les détails et s'y complaisant, sans jamais perdre de vue le but qu'il poursuit, et montrant déjà cette intelligence des affaires qui, pour monter au premier rang et étonner l'Europe, n'a besoin que de l'expérience, du temps et des circonstances. Laissons-le donc s'expliquer lui-même dans ce style limpide et coulant, ne visant point à l'effet littéraire, comme celui de Bentivoglio, souvent même assez peu châtié, en un mot un style d'affaires, si on peut parler ainsi, qui cherche seulement à se faire bien comprendre, mais en même temps spirituel, intéressant, animé jusque dans ses longueurs

et toujours distingué dans sa parfaite simplicité.

Dès son arrivée, Mazarin eut avec le duc de Savoie une entrevue qu'il raconte en ces termes au cardinal secrétaire d'État.

« [1] Ayant fait savoir à Son Altesse que j'étais venu ici par ordre de Sa Sainteté pour lui remettre un bref du Pape et des lettres de Votre Seigneurie Illustrissime [2], dès qu'il en fut informé, le duc envoya un de ses chambellans, le comte de Cumiane, maître des cérémonies, me prendre à mon hôtel dans une voiture de la cour pour me conduire à l'audience. Je présentai le bref et les lettres, et Son Altesse ayant fait retirer tout le monde, je pus m'acquitter de mon office. J'exposai le plus brièvement que je pus que Sa Sainteté, tout en déplorant l'état des affaires, ne voulait pourtant pas désespérer de la paix, qu'elle était décidée à y travailler de toutes ses forces, et que, sachant quel appui elle trouverait dans un prince dont l'autorité égalait les bonnes intentions, elle m'envoyait le solliciter, comme prince italien, de concourir au rétablissement de la tranquillité de l'Italie, ayant lui-même ressenti dans ses propres

[1] Dépêche du 8 octobre.

[2] Disons une fois pour toutes que tel est le titre qui se donnait encore à tous les cardinaux italiens ou étrangers, la bulle d'Urbain VIII, qui prescrit à tout le monde, excepté aux têtes couronnées, de leur donner le titre d'*Éminence*, n'étant intervenue qu'un an après, le 10 juin 1630.

États les malheurs de la guerre, d'où Son Altesse avait su tirer une gloire immortelle. J'ajoutai qu'aussitôt que Sa Sainteté apprendrait l'arrivée des ministres des diverses puissances intéressées avec de pleins pouvoirs pour traiter, elle s'empresserait d'envoyer à ce congrès un cardinal pour y représenter sa médiation paternelle. Le duc m'exprima sa joie d'une telle résolution, et me dit que l'envoi d'un cardinal assurerait au Saint-Siége tout l'honneur de la paix si elle avait lieu, et y contribuerait puissamment. L'Espagne a son plénipotentiaire dans le marquis Spinola; mais on ne peut pas commencer avant que l'Empire et la France n'aient désigné les leurs. Il en a vivement pressé le Roi Très-Chrétien; il n'a pas encore reçu sa réponse; mais ayant envoyé à Vienne à cet effet son secrétaire Binelli, il lui a été répondu que le comte de Collalto avait des pouvoirs suffisants; et si le comte le nie, c'est qu'avant d'entrer en négociation il veut faire quelque chose qui donne du relief aux armes impériales et à lui-même; assertion, dit Mazarin, qui peut être vraie, mais ne s'accorde pas avec ce que le marquis Spinola m'a toujours affirmé. Bien des lieux peuvent convenir à ce congrès; mais il n'est pas nécessaire d'en avoir un seul, et toujours le même. Les plénipotentiaires de l'Empire et de l'Espagne n'éprouveraient aucune

répugnance à se rendre en quelque ville sur les confins du Milanais et du Piémont, telle que Novare; le duc de Gonzague pourrait venir à Casal et le plénipotentiaire français à Vercelli ou à Asti; on s'assemblerait tour à tour dans quelqu'un de ces lieux, sans avoir une résidence fixe[1]. Le choix du cardinal chargé de la médiation du Saint-Père est la grande affaire; il faudrait qu'il pût avoir la confiance de toutes les parties, et, aux yeux du duc, personne ne conviendrait mieux que le cardinal Antoine, neveu de Sa Sainteté. Je crus devoir dire à Son Altesse que je pouvais lui annoncer la résolution du Pape d'envoyer un cardinal, mais que j'ignorais de qui le Saint-Père ferait choix, et que le cardinal Antoine serait bien reconnaissant de l'honneur que lui faisait Son Altesse. Le duc, reprenant la parole, me dit que le point essentiel en ce moment était d'empêcher la rupture et le commencement des hostilités, et qu'un tel malheur était à craindre à chaque instant, l'armée impériale et l'armée catholique étant toutes prêtes à entrer dans le Mantouan et le Montferrat. Il a supplié le marquis Spinola de retarder l'entrée des troupes jusqu'à ce qu'on ait la réponse du roi de France; mais s'il était impossible d'obtenir

[1] Dépêche du 8 octobre: « Si sarebbe potuto negoziare in circolo senza sedere. »

ce retard, il serait bien nécessaire que l'ambassadeur de France à Turin, M. Marini, ou le maréchal de Créqui, commandant en chef des troupes françaises en Italie, prissent sur eux de conseiller au duc de Gonzague de ne pas résister à l'Empereur, dans son intérêt même, et que c'était là ce que je devais m'efforcer de persuader à M. Marini et au maréchal. Le duc eut la bonté d'ajouter que je ferais bien de m'entretenir avec son fils, le prince de Piémont, de la manière dont je devais m'y prendre pour négocier utilement avec ces deux personnages, parce qu'il les connaissait bien, étant tous les jours avec eux; mais lui-même il pouvait déjà m'avertir que le meilleur moyen de gagner le cœur du maréchal de Créqui était de s'adresser à son amour propre, de lui bien montrer que la gloire qu'il s'était faite sur les champs de bataille n'était point supérieure à celle qu'il pouvait acquérir en donnant la paix à l'Italie, et que cette gloire devait d'autant plus le toucher qu'elle était d'accord avec le service de son roi et avec ses intentions connues ; car tout le monde veut la paix, et il n'y a de difficulté que sur la forme et sur la façon. Le maréchal, au fond, est pour la paix, car il ressent déjà la fatigue et il est très-riche, et jouirait bien mieux de sa grande fortune dans les paisibles douceurs de son gouvernement du Dauphiné que sous la tente

et parmi le tumulte des armes. Il sait d'ailleurs que si la guerre a lieu, le cardinal de Richelieu n'est pas homme à rester à Paris ; il reviendra se mettre à la tête de l'armée ; il s'arrogera toute l'autorité, et ne laissera au maréchal qu'une situation subalterne et effacée. Son Altesse voulut bien ensuite prendre la peine de m'expliquer à quel point toutes les puissances avaient intérêt à la paix. Il ne pouvait trop s'étonner que la république de Venise n'eût pas conseillé au duc de Gonzague d'embrasser le parti que j'étais allé lui proposer, afin d'arriver par là à une suspension d'armes, quand après tout le duc de Gonzague n'aurait fait qu'accorder ce qu'il ne pouvait pas empêcher. Le duc de Savoie était confondu que les divers ministres de la République en Italie, sans s'être entendus ni concertés, eussent tous sur-le-champ, d'un premier et unanime mouvement, condamné et rejeté le moyen terme proposé. Le résident de Venise à Turin, voyant le maréchal de Créqui et l'ambassadeur de France incliner à ce parti et l'approuver, sans oser toutefois le conseiller, faute d'instructions suffisantes, n'avait pas cessé un seul moment de le combattre, disant que c'était une invention artificieuse des Espagnols pour porter les Français à se défier de leurs alliés et pour rompre l'union. Les Vénitiens ont pourtant un immense intérêt à la paix, et on ne

comprend pas par quelle extravagance ils travaillent à se mettre eux-mêmes en péril, en poussant et en compromettant les autres; ce serait au Pape à leur adresser une sévère remontrance, lui qui n'agit que par zèle pour la chrétienté et pour l'Italie, et qui ne peut pas même être soupçonné d'aucun intérêt particulier. Son Altesse me dit encore que la France avait trop peu ménagé l'Empire et l'Espagne en ces derniers temps ; il ne pouvait pas se reprocher de n'avoir pas averti le cardinal de Richelieu ; mais celui-ci n'a pas voulu l'écouter, et au milieu même de son expédition du Languedoc, apprenant que les Autrichiens avaient envahi les Grisons, il l'a sommé d'obtenir de l'Empereur la retraite de ses troupes des défilés qu'elles occupaient, ainsi que l'investiture pour le duc Charles de Gonzague, qu'autrement les Français se verraient forcés de tirer de nouveau l'épée, et que très-certainement ils ne quitteraient l'Italie et Suse qu'après avoir reçu les satisfactions demandées et convenues. Le comte de Sabran, à son retour de Vienne, avait fort exaspéré les esprits en rapportant le refus formel de l'Empereur, et le mauvais succès de cette démarche, qu'on pouvait aisément prévoir, n'a fait qu'amener une irritation dont pouvait sortir à tout moment la guerre. »

A ces dernières paroles, Mazarin ne répondit

rien : il était là pour écouter, non pour contester ; plus libre et mieux informé, il aurait pu représenter au duc de Savoie que l'ambassade du comte de Sabran à Vienne témoignait de la déférence que la France professait pour l'Empire, et que si elle eût négligé cette démarche respectueuse et si mal accueillie, on n'eût pas manqué de l'accuser de vouloir se passer de l'autorité de l'Empereur dans les affaires du duché de Mantoue. Si la France l'avait sommé de réclamer l'investiture impériale pour Charles de Gonzague, c'est que, dans le traité signé par lui à Suse [1], il s'était engagé à le faire, comme aussi il avait été expressément stipulé que la France ne quitterait Suse qu'après la pleine et entière exécution du traité : stipulation bien nécessaire, sans laquelle la France s'exposait à perdre le fruit d'une expédition difficile et coûteuse et d'une victoire achetée par le sang de ses soldats.

Deux heures après cette audience, Mazarin avait été reçu par le prince de Piémont, Victor-Amédée. « Je fus, dit-il, introduit chez le prince qui me reçut très-gracieusement, et, venant au fait sur-le-champ, me dit qu'il fallait trouver le plus tôt possible un moyen d'empêcher la rupture et d'obtenir une suspension d'armes ; qu'il espérait bien que Spinola et Collalto tarderaient quelques

[1] Voyez plus haut, chapitre deuxième, p. 62-64.

jours à entrer dans le Mantouan et le Montferrat, mais que le plus sûr était de persuader au maréchal de Créqui d'écrire au duc de Mantoue ce qu'il lui avait si souvent entendu dire à lui-même, que Charles de Gonzague aurait très-bien fait de recevoir en ses États les troupes impériales, qu'en cela il se serait servi lui-même et aurait rendu un grand service au roi de France qu'il aurait tiré d'embarras. Et le prince me demanda si j'avais un bref du Pape pour le maréchal de Créqui. Je lui répondis que oui, comptant faire usage d'un des deux brefs que Votre Seigneurie Illustrissime m'a envoyés en blanc. Le prince me dit qu'avec ce bref et en n'épargnant pas les compliments, je pourrais gagner le maréchal, personnage, me dit-il, qui écoute volontiers celui qui lui vante son importance[1]. Je devais bien me garder d'attribuer à Spinola l'idée de recevoir les Impériaux dans le Mantouan pour arriver à une négociation ; loin de là, je devais dire qu'il avait fallu bien des instances pour y faire condescendre le général espagnol ; il convenait de ne point représenter Spinola comme très-désireux de la paix, mais plutôt comme impatient de se signaler par quelques grands faits d'armes et ambitieux de faire des conquêtes, de peur que sa modération

[1] Dépêche du 8 octobre : « Essendo un signore che volontieri ascolta chi ostenta la sua grandezza. »

ne parût de la faiblesse. Je ferais bien aussi d'exagérer un peu les forces de l'Espagne pour bien établir que si elle consentait à quelque démarche pacifique, ce n'était pas qu'elle doutât de sa puissance. Là-dessus je crus pouvoir interrompre le prince et l'assurer qu'on était bien dans l'erreur en s'imaginant qu'il n'y avait pas à Milan plus de huit mille hommes. Votre Seigneurie Illustrissime ne peut pas croire quel effet a produit à Turin le refus fait à si bonne intention par le nouveau capitaine général d'envoyer du secours au marquis de Grana, commandant de Rocca-Vignale que serrait de près le comte de Toiras. Le marquis Spinola a refusé le secours demandé pour ne pas commencer la rupture et ouvrir les hostilités; cette résolution généreuse passe ici pour de la pusillanimité[1]. »

[1] Richelieu lui-même ne rend point justice aux motifs qui, dans cette circonstance, animaient Spinola, t. V, p. 267 : « La prise de Rocque-Vigniale aida encore à la réputation de la France et à la diminution de celle d'Espagne. Toiras, par la résolution du conseil de Casal et par ordre exprès du duc de Mantoue, l'avoit assiégée le 20 août, et la prit au commencement de septembre avec moins de cinquante hommes, *sans que Spinola l'osât secourir*, ce qui fit dire à plusieurs qu'ils voyoient bien que la paix se feroit en Italie, puisque les Espagnols qui vouloient la guerre ne la pouvoient faire, et que les François qui la pouvoient ne la vouloient pas. Personne ne jugea cette entreprise avoir été faite avec jugement, vu le peu de troupes de Toiras, le mauvais état de Casal, les grandes forces d'Espagne et de l'Empereur, et l'intérêt qu'avoit le roi de ne point hâter la guerre ; mais l'événement la fit agréer. »

« Le prince de Piémont, redoublant de bonté et de politesse, me dit qu'il voulait en toute confidence me faire connaître le caractère des divers ministres avec lesquels j'aurais à traiter ; et il le fit avec une précision et des détails qui me facilitaient bien ma tâche. Il s'expliqua sans illusion sur les difficultés d'un accommodement dans une affaire où il y avait tant d'intérêts opposés. Si on était forcé de traiter de loin et par courriers, on ne verrait jamais la fin de négociations si embarrassées : il faudrait que le cardinal de Richelieu vînt en personne à Suse négocier lui-même, avec la conviction qu'il peut se faire autant d'honneur en rétablissant la paix entre catholiques en Italie, qu'il s'en est fait en France en combattant les huguenots. Il est très-attaché aux intérêts de son roi. S'il formait une telle entreprise, il viendrait à Suse avec une puissante armée, qui lui servirait merveilleusement à mieux faire la paix. J'ai beaucoup traité avec lui, me dit le prince[1], c'est vraiment un grand esprit ; mais en toutes choses il

[1] Dépêche du 8 octobre : « Mi disse in questo proposito che haveva trattato seco a lungo, e che veramente haveva grande ingegno, mà operava sempre in modo che voleva che qualsivoglia risolutione apparisce che dipendeva dà lui, non volendo haver nessun collega nella gloria che poteva dà se acquistarsi con qualche mezzo. E mi confessò la qualità della sua natura, con che sapeva che usava far negoziare ad uno qualche cosa difficile, e doppo che quello l' haveva ridotta a buon termine, con qualche modo gliela levava di mano per ultimarla egli e riportarne l' honore. »

veut que la décision, quelle qu'elle soit, paraisse dépendre de lui, et de lui seul; il n'admet personne au partage de sa gloire. A-t-il chargé quelqu'un d'une affaire difficile : dès qu'il la voit en bon chemin, il trouve moyen de l'ôter des mains de celui auquel il l'avait confiée, de l'attirer à lui, de la terminer et d'en avoir tout l'honneur. Dans les présentes circonstances, il est bien disposé et porté à la paix, surtout parce que le roi la désire, et que les discordes civiles ne sont pas en France à ce point éteintes qu'un adversaire puissant et habile ne pût aisément les ranimer. On dit que le cardinal arrangera l'affaire de Monsieur, duc d'Orléans ; on assure qu'il travaille à persuader au roi de laisser son frère épouser la princesse Marie, une des filles de Charles de Gonzague, à condition que le prince vienne en Italie défendre les États de son beau-père[1]. Mais la chose est beaucoup plus difficile qu'on ne le pense. Les prétentions de Monsieur sont très-grandes : il veut un apanage plus considérable, présider tous les conseils, commander l'armée, toutes les fois que le roi n'y sera pas en personne, avoir le gouvernement perpétuel d'une province, qu'on le laisse se

[1] Passage important, qui prouve au moins que ce bruit était fort répandu; et ce fut une des choses qui commencèrent à indisposer contre Richelieu la reine mère, dont il avait été jusque-là le favori.

marier à son gré, et une place ou deux pour sa sûreté et aussi comme garantie des promesses qu'on lui fera. Aujourd'hui il est à Nancy, auprès du duc de Lorraine, Charles IV. Si ses affaires ne s'accommodent point, il passera en Allemagne ; et, quoique ce soit un prince de peu d'esprit[1], et qu'assurément la noblesse française ne fera pas pour lui ce qu'elle ferait si elle lui croyait du courage et de la constance, cependant les révoltes des protestants sont si récentes et le gouvernement du cardinal de Richelieu fait tant de mécontents, que bien des gentilshommes suivront le duc où il ira ; on prétend même qu'il y en a déjà près de mille autour de lui. De tout cela, le prince de Piémont concluait que la paix était moins dans l'intérêt des Espagnols que dans celui des Français. Il passe bien quelques Français dans le Montferrat ; on ne peut pas l'empêcher, parce qu'ils filent un à un ; mais ils trouvent le pays tellement ruiné qu'ils peuvent à peine y subsister et que le pain est leur plus grand régal. Le maréchal de Créqui a beau demander avec instance, au nom du traité de Suse, qu'on lui permette d'acheter des grains pour les envoyer dans le Montferrat et à Casal : on trouve toujours des rai-

[1] Dépêche du 8 octobre : « Signore di poco spirito. » Non, ce n'était pas l'esprit qui manquait au duc d'Orléans, car il en avait beaucoup : c'était le cœur, et tout ce que le cœur donne ou suppose.

sons pour s'y refuser[1], et les Français sont si dépourvus qu'ils seront bien contraints de demander eux-mêmes une paix si nécessaire au soulagement de leur misère. »

« Je vous répète, dit Mazarin, que la maison de Savoie est pour la paix; mais je dois avouer à Votre Seigneurie Illustrissime que, d'une part, les Français l'accusent d'être tout à fait dans les intérêts de l'Autriche; et que, d'autre part, les Espagnols prétendent que si elle tâche d'arrêter l'armée impériale et l'armée catholique, c'est pour donner le temps aux Français de s'avancer; en sorte qu'elle n'a la confiance entière de personne. La vérité est que pour le moment la Savoie voudrait garder la neutralité. Le prince de Piémont s'est plaint à moi des soupçons de l'Espagne, et pour me prouver à quel point ils sont peu fondés et combien sa maison est attachée à l'Autriche, il m'a rappelé qu'il y a quelques mois il leur eût été facile, en se joignant aux Français victorieux, de tomber sur Gonzalès de Cordova, d'entrer dans le Milanais, qui était tout ouvert, et de porter un grand coup à la puissance autrichienne. »

Après cet entretien avec le prince de Piémont, Mazarin fit visite au maréchal de Créqui. « J'allai

[1] Aveu précieux à recueillir.

dit-il, présenter mes hommages au maréchal de Créqui, auquel je remis le bref de Sa Sainteté, composé par moi de la façon que j'ai dit tout à l'heure, avec cette suscription : A Monsieur Charles de Créqui, pair et maréchal de France. Il me parut que cela suffisait ; mais je crois nécessaire que Votre Seigneurie Illustrissime lui écrive, en faisant passer la lettre par mes mains, pour le remercier des bonnes dispositions qu'il montre en faveur de la paix et de toutes les offres qu'il m'a faites à cet égard ; et il serait bon qu'aux titres que je lui ai donnés fussent ajoutés ceux de gouverneur du Dauphiné et commandant en chef de l'armée française en Italie. La lettre devra contenir un éloge assez vif de ses belles actions, car il est sensible à la louange et montre au Saint-Siége un dévouement qui, dans le haut rang qu'il occupe, peut être fort utile. J'accompagnai le bref apostolique des paroles que je jugeai les plus propres à me gagner sa bienveillance. Je ne puis peindre la joie qu'il fit paraître de l'honneur que lui faisait Sa Sainteté, et cette ouverture de cœur et d'esprit, qualité particulière à la nation française, avec laquelle il me fit voir des lettres originales du roi très-chrétien qui témoignent d'un grand désir de la paix, mais aussi le pressent de faire sortir le duc de

Savoie de sa réserve ambiguë, contraire à tous ses engagements. Selon le maréchal, les intentions désintéressées du roi ne peuvent être révoquées en doute, puisqu'au commencement de cette année, ayant la victoire en sa main, et étant certain de ne trouver aucun obstacle dans le Milanais, il s'est arrêté à Suse, content d'être venu secourir un ami en péril, et ne prétendant aucune autre récompense que de voir la tranquillité rétablie en ces contrées. C'est pour cela qu'il a fait tant de sacrifices, jusqu'à risquer sa vie. Il veut aussi empêcher l'Autriche de faire de nouvelles conquêtes en Italie et se frayer la route à la monarchie universelle. Si on le contraint de repasser les Alpes avec une nouvelle armée, et si la fortune le fait encore triompher de ses ennemis et gagner des États, il est résolu de ne les pas garder pour lui, mais de les distribuer à ses alliés et d'affranchir l'Italie de l'étranger[1]. Pourvu qu'il soit assuré qu'on laissera le duc de Mantoue tranquille, et que les Impériaux se retireront du pays des Grisons qu'ils viennent d'envahir, il fera en sorte que la maison

[1] Dépêche, etc. : « Ne in questo haveva altra mira che... impedire al Cattolico acquisti in Italia per mezzo de' quali aspira alla monarchia, e che se S. M. Christianissima sarà necessitata a condurre eserciti in questa parte, debellando per fortuna li nemici e guadagnando stati, ha risoluto di ripartirli alli prencipi di essa, e lasciarla libera da natione straniera... »

d'Autriche ne reçoive aucun dommage dans sa réputation et que tout se passe à la satisfaction de l'Empereur, auquel il n'a jamais cessé de porter le plus sincère respect; mais si on veut arracher au duc de Mantoue des États dont il est le possesseur légitime, seulement parce qu'il est français, on n'y réussira pas ; Louis XIII serait un mauvais roi de le souffrir, et les Français des lâches s'ils n'accouraient au secours de l'opprimé. »

Le maréchal en vint ensuite aux moyens qui pouvaient faciliter la suspension d'armes et les négociations désirées. « Il eût été fort utile que le duc de Savoie s'expliquât nettement, et dit à Spinola et à Collalto qu'entouré d'une armée française contre laquelle il ne pouvait se défendre, et s'étant assuré que la France souhaitait sincèrement la paix, il les invitait à différer d'entrer dans les États du duc de Mantoue et à attendre la réponse du roi très-chrétien, puisque cette réponse ne pouvait tarder longtemps ; et elle tarderait bien moins encore, ajouta le maréchal, si le duc de Savoie n'eût pas retenu à Vercelli le courrier du duc de Mantoue, adressé à la légation française de Turin, et que celle-ci a envoyé à Paris[1]. Il aurait aussi fallu que Son Altesse décla-

[1] Richelieu, V, p. 263 : « Le duc de Savoie commença à arrêter nos courriers qui alloient en Italie ou venoient en France, prenant son prétexte sur la peste, mais n'étant en effet que pour

rât hautement que la suspension d'armes une fois accordée, si la paix ne sortait pas des délibérations du congrès, elle se tournerait contre ceux qui l'auraient empêchée par leurs prétentions déraisonnables. C'est la conduite et le langage équivoque du duc de Savoie qui enhardissent les Espagnols. Le maréchal me dit qu'il n'était peut-être pas capable de conduire une affaire aussi difficile, mais que s'il en était chargé, les désirs de Sa Sainteté lui seraient des ordres. Pour décider Spinola à consentir au délai demandé, on n'a qu'à lui dire la vérité : on ne cherche point à gagner du temps pour être prêt, car on l'est; il y a tant en Savoie qu'en Piémont trente-deux mille hommes de pied et deux mille chevaux ; à Briançon et à Grenoble, on a d'immenses amas de grains et de munitions, et on vient de lui remettre un million. Pour lui, il est bien résolu à ne pas remuer et à ne pas prendre l'initiative de la guerre ; mais si les Espagnols la prennent et entrent dans le Montferrat, il sait les ordres qu'il a, et saura bien les exécuter. »

« Alors, dit Mazarin, je tâchai de l'amener à

empêcher que le duc de Mantoue, les Vénitiens et Sa Sainteté n'eussent à temps des nouvelles du Roi en cette conjoncture... Il manda aussi au prince Thomas qu'il arrêtât à Chambéry les courriers du maréchal de Créqui, afin qu'il ne donnât et ne reçût à propos les nouvelles qu'il lui étoit nécessaire de donner et recevoir. »

s'expliquer sur le moyen terme proposé, et à me confirmer ce qu'il avait dit au prince de Piémont, qu'il l'approuvait, et que le roi de France aurait vu avec plaisir que le duc de Mantoue eût fait ce qui lui était conseillé. Si le duc savait que c'est là l'opinion d'un homme tel que le maréchal de Créqui, il ne pourrait manquer d'en tenir grand compte, et il serait aisé d'éviter la rupture imminente. Le maréchal me promit d'envoyer en diligence quelqu'un à Mantoue porter à Charles de Gonzague une lettre où, sans se permettre de lui donner un conseil, il n'en avait pas le droit, il lui dirait que, connaissant les intentions du roi, à la place de Son Altesse il se serait prêté en une certaine mesure au parti qu'on lui avait proposé. Et il me répéta plusieurs fois qu'il tenait pour bon ce parti. Je ne le quittai qu'après qu'il m'eut bien assuré qu'il écrirait dans ce sens au duc de Mantoue. Mais en ayant conféré avec l'ambassadeur de France, Marini, celui-ci l'en détourna. En effet, le soir, chez le prince de Piémont, le maréchal, qui était dans le salon de Madame, m'apercevant, fit dire à Son Altesse qu'il désirait lui parler devant moi ; et s'approchant de nous, il commença par nous apprendre les nouvelles qu'un exprès venait de lui apporter. On faisait en France de grands préparatifs militaires et financiers ; Bois-le-Duc était enfin tombé aux

mains des Hollandais; l'Infante effrayée s'était retirée à Namur; Monsieur allait revenir auprès du roi, son accommodement étant presque achevé et ses prétentions satisfaites, et beaucoup d'autres choses pareilles. Malgré tout cela, le roi était plus que jamais favorable à un arrangement pacifique des affaires d'Italie. En foi de quoi, il nous lut une lettre de M. de Bouthillier, secrétaire d'État, en réponse à une des siennes. Cette lettre annonçait que Sa Majesté avait fort bien accueilli l'idée du moyen terme imaginé, et qu'il enverrait bientôt son avis définitif. Cela, certes, était bien suffisant pour faire différer au marquis Spinola et au comte de Collalto l'entrée de leurs troupes dans les États du duc de Mantoue. Ensuite, s'adressant à moi, le maréchal me dit qu'il m'avait bien promis d'écrire au duc pour le porter à prendre de lui-même le parti qu'on lui proposait, mais qu'après y avoir mieux pensé il n'avait pas cru se pouvoir avancer autant dans une affaire soumise en ce moment à l'examen de Sa Majesté et de ses ministres, et il me pria de l'excuser; mais du moins il n'avait pas manqué d'écrire à Mantoue que le roi désirait très-sincèrement la paix, et que tout ce que ferait le duc pour la rendre plus facile lui serait agréable. Nous restâmes deux bonnes heures à nous entretenir sur ce sujet, et le maré-

chal, en se retirant, voyant que je restais avec Son Altesse, me dit : « Monsieur, sachez que le roi d'Espagne veut votre pays, et que mon roi ne veut que votre cœur, et qu'en retour il vous donnera bien des États[1]. »

« Après son départ, le prince voulut bien me dire que cette entrevue n'avait pas été inutile, puisqu'elle nous avait donné une nouvelle assurance des bonnes intentions du roi de France et de celles du maréchal de Créqui ; que véritablement il serait fort à souhaiter qu'il fût nommé plénipotentiaire ; que le duc son père en avait adroitement suggéré l'idée à la cour de France, sur ce motif que l'Espagne ayant investi de ses pleins pouvoirs le marquis Spinola, parce qu'il était son capitaine général, il semblait naturel que la France conférât les mêmes pouvoirs au maréchal, qui occupait ici le même poste. Le prince était persuadé qu'on lui accorderait ce titre de plénipotentiaire, pourvu que le cardinal de Richelieu n'y aspirât pas, car le cardinal n'entendait pas laisser usurper à d'autres la gloire qu'il pouvait acquérir par l'établissement de la paix en Italie, surtout maintenant que cette paix paraissait certaine, le roi de France se montrant résolu à ménager la renommée de la

[1] Dépêche, etc. : « Il Rè di Spagna vuol le vostre terre, mà il mio Rè non desidera che il vostro core per darvi in ricompensa molti stati. »

maison d'Autriche, dont les scrupules d'honneur et de dignité pouvaient seuls amener la guerre. Et là-dessus Son Altesse me raconta l'anecdote suivante : « Un de ses chambellans, qu'on avait envoyé en Angleterre faire des compliments de condoléance à la reine Marie-Henriette sur son fâcheux accouchement, de la part de Madame, sa sœur, s'en revenant par Paris, avait été présenter ses hommages au cardinal de Richelieu. Le cardinal avait chargé ce chambellan de dire au duc de Savoie[1] que bientôt il irait lui faire visite à Suse ; que très-sincèrement il ne voulait que son bien et la grandeur de sa maison ; mais que si le duc ne répondait pas à ces sentiments, la France, qui avait mille moyens de l'agrandir, en trouverait mille autres pour le perdre ; qu'elle l'attaquerait par la Savoie, par le Piémont, par Nice, et qu'une fois ses États entre les mains de la France, il ne serait pas aisé à l'Espagne de les lui faire rendre ou de l'en dédommager. » Le prince me fit ensuite un long discours sur ce qu'on pouvait conjecturer de

[1] Dépêche, etc. : « Che dicesse al duca che presto sarebbe venuto a vederlo a Susa, che, quando S. Alt. non havesse ripugnato, non havrebbe voluto che il suo bene e la grandezza della casa sua, mà che se non havesse riconosciuto questa buona voluntà, il suo Rè, che haveva mille modi dà ingrandirla, non trovando buona corrispondenza, si sarebbe servito di mille altri per rovinarla, facendoli attaccare suoi stati per Savoia, Piemonte et Nizza, li quali persi una volta, con difficoltà li Spagnuoli l' havrebbero ricuperati o datoli bastante ricompensa. »

l'inclination de Richelieu à la guerre ou à la paix. Après avoir allégué bien des raisons dans un sens et dans un autre, il se décidait à croire que si quelques grands troubles intérieurs en France n'empêchaient pas le cardinal de porter la guerre chez les autres, comme il lui importe au plus haut point de ne pas laisser Louis XIII oisif, c'est-à-dire exposé à toutes les intrigues, il ne fera pas la paix, à moins qu'il n'y trouve de très-grands avantages. Et à ce propos, le prince me fit encore cet autre récit : « Étant à Suse avec Richelieu, il l'avait prié, puisqu'ils ne pouvaient être toujours ensemble, de lui indiquer une personne sûre avec laquelle il pût conférer comme il le faisait avec lui : le cardinal lui avait répondu que ne pouvant se fier à personne il n'avait guère d'autre confident que lui-même. Il m'ajouta, dit le prince, que si jamais on pouvait lui enlever la faveur du roi, c'était en inquiétant son amour-propre, qui est extrême ; en lui insinuant que son ministre l'éclipse, et fait croire au monde que les heureux succès des entreprises de Sa Majesté sont dus principalement à sa capacité et à sa prudence ; que déjà un de ses ennemis avait osé porter ces bruits à l'oreille du roi, qui en a montré un très-grand dépit[1]. »

[1] « In questo proposito mi conferi che havendo in Susa pregato S. S. Illustrissima à dirli che persona confidente haveva con

Mazarin vit de nouveau et plusieurs fois le duc de Savoie et Victor-Amédée.

« Pendant les cinq jours que je suis resté en cette cour, dit-il, je n'ai pas cessé un seul jour d'être appelé soir et matin chez le duc et chez le prince, à moins qu'ils ne sussent que j'étais en conférence avec quelque ministre ; et je n'en finirais pas si je voulais faire part à Votre Seigneurie Illustrissime de toutes les particularités, de tous les détails que j'ai recueillis dans les conversations dont Leurs Altesses m'ont honoré. Cependant, au risque d'être un peu long, je dirai qu'un jour le duc m'ayant fait appeler, j'entrai au palais au moment où l'ambassadeur de Venise en sortait, et je trouvai Son Altesse toute émue. Elle me dit qu'elle venait d'avoir une altercation très-vive avec cet ambassadeur. Le duc avait tâché de lui persuader qu'il ferait bien de porter son gouvernement à la paix, et de lui représenter qu'elle était désirée de toutes parts. Le Vénitien

la quale havesse potuto trattare nella forma che faceva seco, non potendo sempre esser insieme, li haveva risposto che, non potendosi fidar di nessuna, non haveva tampoco altro confidente che se stesso ; e mi soggiunse che per nessun altro accidente poteva cadere della gratia del Rè che se fosse stato insinuato a S. M., avido in estremo di gloria, che il cardinale l'oscurava facendo credere al mondo che i prosperi successi delle imprese fatte dà S. M. sono seguiti più per suo valore e prudenza che per altro, la qual cosa già dà qualche inimico di S. S. Illust. era stata fatta portare alle orecchie del Rè che non vi vuol haver patienza. »

avait répondu que la sérénissime République était riche en hommes d'État capables et expérimentés qui lui donnaient des conseils dignes d'être pris en grande considération, et que c'était sur l'avis de ces conseillers-là que la République s'était résolue à faire la guerre pour conquérir une paix solide en Italie, et n'avoir pas chaque jour, tantôt à espérer la paix, tantôt à se préparer à la guerre, selon que les affaires de l'Autriche allaient bien ou mal ; qu'en attendant l'Autriche faisait de nouveaux progrès et ne cesserait point d'en faire tant qu'on n'y apporterait pas de sérieux obstacles ; et qu'on s'étonnait beaucoup que le duc de Savoie hésitât à s'attacher à la France ; car avec elle il pouvait espérer toute espèce d'avantages, et en s'en séparant il avait à en craindre de grands désastres, le roi de France pouvant très-aisément s'emparer de tous ses États. Le duc lui avait répliqué que cette maxime de Venise de ne croire qu'à ses propres lumières était un grand paradoxe, que la République était fort exposée, qu'il la voyait déjà perdue, et avec elle Mantoue et Casal, tandis que lui saurait bien défendre le Piémont et la Savoie. Et sur cela il s'emporta beaucoup contre les Vénitiens ; il me rappela le peu de respect qu'ils portaient au Saint-Siége et la querelle[1] qu'ils venaient de

[1] Richelieu, V, p. 258 : « Les Vénitiens étoient en différend avec

lui faire tout récemment au sujet de l'évêché de Padoue. Il fit appeler le prince son fils, et ensemble ils cherchèrent les motifs que pouvait avoir Venise de désirer la rupture. Selon eux et selon toute vraisemblance, Venise ne croit pas que l'Autriche veuille sincèrement la paix, et alors, jugeant la guerre inévitable, elle souhaite que la guerre commence au plutôt pour forcer les Français de passer les Alpes et de s'engager à fond dans la cause de l'Italie. Les Vénitiens ont fait offrir au duc de Savoie une grosse somme d'argent s'il voulait entrer ou plutôt rester dans la ligue conclue à Suse ; et en même temps ils pressent les Français de faire avancer l'armée qui s'assemble sur les frontières de la Savoie et grossit tous les jours, afin que le duc, se voyant en péril, soit réduit à se mettre avec eux. Mais ce n'est pas par de tels moyens qu'ils atteindront leur but, s'est écrié le duc : ils jouent plutôt le jeu des Espagnols[1]. »

Mazarin rend compte ensuite d'un entretien qu'il eut avec Marini, l'ambassadeur de Louis XIII

le pape sur le sujet de l'évêché de Padoue, auquel Sa Sainteté promut le cardinal Cornare, fils du doge, ce que la République ne voulut pas souffrir, disant que cela étoit contre la loi par laquelle il est défendu aux fils du doge de recevoir aucune gratification des princes étrangers. »

[1] Dépêche du 8 octobre : « Anzi faranno il gioco per li Spagnuoli. »

à Turin, entretien qui le confirma pleinement dans ce qu'il savait de la politique de la France.

« J'avais déjà, dit Mazarin, fait une visite à M. Marini, et il m'avait montré de la bienveillance. Ayant su qu'il venait de recevoir une dépêche de Paris, j'y retournai pour apprendre des nouvelles. Beaucoup de paroles, toujours avec cette conclusion : quand le duc de Savoie verra ses États envahis par une armée française, sans obtenir de l'Autriche de grands secours ni en hommes ni en argent, il finira par céder et par s'unir à la France. L'ambassadeur me dit aussi que vraisemblablement, grâce au moyen terme proposé, la suspension d'armes aurait lieu, mais qu'un accommodement général un peu solide lui semblait presque impossible. Je le mis doucement sur la dépêche qui venait de lui arriver. C'était une réponse à une de ses lettres où il demandait au roi, à la prière du duc de Savoie, d'envoyer à quelqu'un de ses ministres un pouvoir égal à celui du général espagnol, afin qu'on pût traiter sérieusement de la paix. Pour me donner une preuve assurée de l'entière confiance qu'il voulait être entre nous, sachant, d'ailleurs, que je n'en ferais usage que dans l'intérêt public, l'ambassadeur me lut, non pas une fois, mais trois fois une fort longue lettre de Sa Majesté très-chrétienne. Je feignis d'avoir besoin de bien

fixer dans ma mémoire certains détails qui pourraient me servir auprès du marquis Spinola pour lui faire retarder l'entrée des troupes espagnoles dans le Montferrat et celle des troupes impériales dans le Mantouan, et sous ce prétexte je pus prendre note de presque tous les points essentiels contenus dans la dépêche royale.

« Le roi y dit : Je désire autant que jamais la paix de l'Italie ; mais je ne puis la faire qu'autant que mon honneur s'y trouvera, et mon honneur consiste dans la sûreté de mes alliés. Toutes les fois qu'on me présentera une proposition d'accommodement, je la prendrai en très-grande considération, pourvu que les bonnes intentions de ceux qui traitent avec moi me soient connues. Comme on ne m'a pas fait savoir que l'Empereur et le roi d'Espagne aient envoyé à Turin des ministres avec de pleins pouvoirs, je ne juge pas à propos de vous adresser celui que vous m'avez demandé ; car le duc de Savoie, en attirant à Turin les négociations, peut avoir deux buts : l'un, d'être le médiateur de la paix, afin de favoriser la maison d'Autriche et de se ménager par là des droits à sa reconnaissance ; l'autre, de faire voir au monde que la paix, comme la guerre en Italie, dépend de lui. Il suffit donc pour le moment que vous me donniez avis des diverses propositions qui se feront, et j'ap-

précierai celles qui auront pour objet le véritable intérêt de la chrétienté. Ici on m'a fait deux propositions, ajoute le roi de France, la première, que j'envoie à l'Empereur un nouvel ambassadeur extraordinaire, personnage de haut rang, qui demanderait avec instance l'investiture en faveur du duc de Mantoue ; Sa Majesté Impériale l'accorderait ; de mon côté, je devrais retirer les troupes que j'ai dans le Mantouan ; cela fait, l'Empereur retirerait aussi les siennes de la Valteline et des Grisons, et laisserait libres les passages de la Suisse comme ils l'étaient auparavant. La seconde proposition est toute différente : au lieu de demander à l'Empereur l'investiture immédiate, le roi de France se contenterait qu'elle fût remise aux mains du Pape, lequel la délivrerait au duc de Mantoue aussitôt que les Français seraient sortis du Montferrat. Mais, dit Mazarin, je crois pouvoir affirmer que ces deux propositions sont trop avantageuses à la France pour qu'elles aient pu lui être faites au moins en ces termes ; car comment ne les aurait-elle pas acceptées? Il se pourrait bien qu'on les ait adressées à M. Marini pour qu'il les communiquât au duc de Savoie et lui fît voir par cet échantillon quelle sorte de moyens termes on pouvait offrir. Sa Majesté très-chrétienne recommande à son ambassadeur de ne rien négliger pour que le duc de Savoie se déclare ; en

se montrant récalcitrant, le duc fournira lui-même un juste motif d'entrer dans ses États; et quant à la restitution de Suse, il sait très-bien que le traité conclu en cette ville lui impose des conditions dont l'accomplissement doit précéder la restitution qu'il sollicite. Dans le reste de la dépêche, le roi se complaît à rappeler tous les avantages que Son Altesse aurait trouvés dans l'exécution du traité de Suse, tout ce que la France avait déjà fait pour lui et tout ce qu'elle souhaitait faire encore dans l'intérêt de la grandeur de sa maison. »

« Cette lettre du roi, reprend Mazarin, me donne à penser que M. Marini n'a pas demandé à sa cour de pleins pouvoirs pour le maréchal de Créqui, mais pour lui-même, ce qui se tire de ces paroles précises : Je ne vous adresse point le pouvoir que vous m'avez demandé. M. l'ambassadeur me montra d'autres lettres de conseillers d'État de ses amis, lui disant toutes que le roi et le cardinal de Richelieu sont fort bien portés pour la paix, mais qu'ils sont aussi très-décidés à la guerre s'ils ne peuvent faire la paix avec honneur. M. de Bullion[1] lui mande que les Espagnols traitent sérieusement en Flandre pour obtenir une trêve, et qu'en Angleterre ils offrent au

[1] Le futur surintendant des finances

roi Charles de remettre son beau-frère le Palatin en possession de ses États. C'est peut-être pour endormir le roi d'Angleterre[1]; Son Altesse m'assure pourtant que la promesse est sérieuse et sera accomplie. On écrit de Paris que l'affaire de Monsieur est près de s'arranger, et on s'étonne que le duc de Savoie n'aime pas mieux être le client d'un roi de France que celui d'un duc de Milan. »

Enfin voici les dernières instructions que le duc de Savoie et le prince de Piémont donnèrent à Mazarin avant son départ de Turin, et par lesquelles se termine l'importante dépêche que nous analysons.

« Je finis en disant à Votre Seigneurie illustrissime qu'ayant été appelé chez le duc de Savoie, avec lequel je trouvai le prince de Piémont, Son Altesse me dit que je devais retourner à Milan le plus tôt possible, que son ambassadeur aurait l'ordre de s'entendre avec moi, et que tous deux, ou ensemble ou séparément, selon que nous le jugerions convenable, nous devions faire tous nos efforts auprès du marquis Spinola et du comte de Collalto pour qu'ils différassent de quelques jours d'entrer dans le Mantouan et dans le Montferrat, en leur en donnant les raisons

[1] Dépêche du 8 octobre : « Forse per addormentarlo. » Le jeune diplomate y voyait plus clair que le vieux duc.

les plus propres à les persuader. Selon leurs Altesses, je pouvais dire en toute sincérité aux deux généraux bien des choses qui étaient suspectes dans la bouche de leur ambassadeur, par exemple l'imminente arrivée des Français, que m'annonçaient les ministres de France et le nonce apostolique à Paris, Monseigneur de Bagni. En supposant que je ne pusse obtenir le délai sollicité, je devais insister pour qu'on n'entrât que dans le Mantouan et non pas dans le Montferrat où il y avait des troupes françaises. Si cela même m'était refusé, je devais demander au moins qu'on n'attaquât pas dans le Montferrat les postes occupés par les Français, en sorte qu'aucun acte d'hostilité ne fût commis avant la réponse du roi très-chrétien. Ce jour même le duc de Savoie dépêchera un courrier à Paris, portant l'ordre au président de Montfalcon de se concerter avec Monseigneur le nonce et de travailler en commun à persuader au gouvernement français d'envoyer des pleins pouvoirs à quelqu'un de ses ministres en Italie. Moi-même je ferais bien d'écrire à ce même nonce et de lui suggérer les diverses raisons à faire valoir auprès de la cour de France. Me conformant donc à cette invitation, je me hâtai d'écrire au prélat et de lui exposer toutes choses en grand détail, le suppliant de vouloir bien m'avertir des

difficultés qu'il rencontrerait, afin que je puisse les aplanir. »

N'oublions pas de dire qu'avant de quitter Turin, Mazarin reçut du duc de Savoie une marque de considération à laquelle il ne pouvait pas n'être pas très-sensible. Il y avait eu une dernière conférence, où on avait rédigé une note en faveur de la suspension d'armes, et Charles-Emmanuel avait voulu que Mazarin fît partie de cette conférence en qualité de représentant du Saint-Siége[1]. Cette note, remise au maréchal de Créqui, fut adressée par lui à Richelieu, et c'est à cette occasion que pour la première fois on rencontre dans les Mémoires du Cardinal, mentionné sans éloge ni blâme et avec l'impartialité de l'indifférence, le nom encore obscur du jeune chargé d'affaires pontifical[2]. Tout au contraire, l'illustre ministre était depuis quelque temps l'objet constant des pensées de Mazarin. Il sentait que la paix et la guerre étaient

[1] Dépêche du 28 octobre : « In tanto devo dire à V. S. Illustrissima che, doppo mille contrasti, si forma una scrittura nel congresso che fù fatto, nel quale S. Alt. si compiacque che io vi intervenissi. »

[2] Mémoires, V, p. 295 : « Le dessein du duc de Savoie étant de se conserver neutre autant qu'il lui seroit possible, il fit des propositions d'accord, et lui et le sieur Mazarin, qui s'entremettoit de la part du Pape, pressèrent le maréchal de Créqui d'y entendre, » Le *Mercure françois* ne parle de Mazarin qu'un peu plus tard.

dans sa main. Les diverses idées qu'on avait voulu lui en donner n'avaient fait que redoubler sa curiosité naturelle : il brûlait de le connaître. Le moment n'était pas loin où il allait le voir et l'entendre, et juger par lui-même son esprit, son caractère, sa politique.

CHAPITRE CINQUIÈME

NOVEMBRE 1629 — 29 JANVIER 1630

Efforts de Mazarin pour empêcher le commencement des hostilités et pour amener un congrès. Les trois plénipotentiaires nommés. Arrivée du cardinal légat, Antoine Barberini, et du nonce Pencirole. — Le géneral autrichien Collalto entre dans le Mantouan, s'empare de la plupart des places fortes et investit Mantoue. La guerre redevient menaçante. — Pendant les mois de novembre et de décembre, Mazarin employé à porter partout des paroles de conciliation. Toujours en course entre Milan, Turin, Mantoue, le camp de Collalto, et Bologne où réside le cardinal légat dont il gagne la confiance. — Le nonce Pencirole réussit peu, et loin d'éclipser Mazarin le fait valoir. — Pressé de divers côtés, et voyant les maladies ravager son armée, Collalto consent à la prolongation de la suspension d'armes. Le congrès se prépare. Pourparlers à Milan.— Double jeu du duc de Savoie. Lettre qui démasque Charles-Emmanuel, prouve qu'il avait un traité secret avec l'Espagne et l'Empire, qu'il poussait à la guerre, et travaillait contre la France par tous les moyens. Bonne foi de Spinola. Loyauté et fermeté de Créqui. — Richelieu, malgré tous les motifs qui le retiennent auprès de Louis XIII, prend le parti d'en finir avec de telles négociations, et d'aller encore une fois au secours du duc de Mantoue. Il quitte Paris à la fin de décembre 1629 et s'avance à Lyon. — La légation pontificale envoie Mazarin au-devant de lui pour tâcher de l'arrêter. — Mazarin à Chambéri, le 25 janvier 1630 ; ce que lui disent et ce que lui cachent le prince de Piémont et le comte de Saint-Maurice. — Il arrive à Lyon le 28 janvier au soir. Le 29, première conférence avec Richelieu. — Deuxième et troisième conférence. — Mazarin et Richelieu très-satisfaits l'un de l'autre. Richelieu, sans accorder la suspension d'armes que Mazarin était venu solliciter, lui fait une concession assez importante, et l'autorise à traiter de la paix à des conditions qu'il le charge de faire connaître à Spinola et à Collalto. — Ce même jour, 29 janvier, ils quittent tous deux Lyon : Richelieu se dirige vers Grenoble et la Savoie, et Mazarin s'en retourne à Turin.

Ainsi deux importants objets étaient recommandés à l'intelligente activité de Mazarin : veiller à ce qu'il ne se commît aucun acte d'hostilité qui fît éclater la rupture que l'on craignait, et hâter l'arrivée des pleins pouvoirs nécessaires à l'ouverture des conférences espérées.

Les troupes espagnoles qui gardaient la frontière milanaise s'étaient, en ces derniers temps, à la faveur de l'état indécis où en étaient les affaires, quelque peu avancées sur divers points du Montferrat, et se trouvaient en face des troupes du duc de Mantoue, soutenues par les Français qui, sous le comte de Toiras, occupaient la forteresse de Casal, tandis que le jeune duc de Mayenne commandait dans la ville et ailleurs au nom de son père. Il n'était pas facile de prévenir un conflit entre tant de gens de guerre accumulés sur un assez petit espace. Poussé par Mazarin et par l'abbé Scaglia, ministre du duc de Savoie, Spinola envoya sur les lieux son fils don Philippe proposer cet arrangement, que les Français ne sortiraient pas de leurs positions et que les Espagnols ne les attaqueraient point. Le maréchal de Créqui répondit officiellement que les Français étant là au service du duc de Mantoue, c'était à celui-ci et à son fils d'en décider ; mais il écrivit en secret à Toiras d'éviter, autant qu'il le pourrait sans compromettre l'honneur

militaire, toute rencontre avec les Espagnols[1]. Les choses se passaient donc assez bien de ce côté, grâce aux loyales intentions de Spinola et à la prudence de Créqui. Mais on n'avait pu faire entendre raison à Collalto et à ses Allemands. Dès leur entrée en Italie, il y avait eu plus d'une escarmouche, vers le lac de Lecco, entre l'avant-garde autrichienne et les postes avancés des Vénitiens[2]. Puis, une fois dans le Milanais, Collalto s'y était peu à peu répandu; il avait, une nuit, traversé l'Oglio, et s'était jeté sur le territoire d'Ostiana, près d'Asola et de Caneto[3], territoire qu'il prétendait relever de l'Empire[4]. Enfin, malgré toutes les promesses qu'il avait faites au chargé d'affaires du Saint-Siége, le général autrichien venait tout récemment d'entrer dans le Mantouan, et d'envahir ses belles et riches campagnes. Que pouvait faire Mazarin, sinon de conjurer, autant qu'il serait en lui, des représailles très-justes en elles-mêmes, mais qui auraient ruiné toute espérance de paix? Il engagea le nonce apostolique de Venise à bien faire entendre à la République qu'il lui importait d'autant plus d'ordonner à ses troupes de rester dans les forteresses qu'elles

[1] Dépêche du 14 octobre.

[2] Dépêche du 15 septembre.

[3] Nous supposons que le lecteur a sous les yeux une carte détaillée du nord de l'Italie.

[4] Dépêche du 23 septembre.

étaient incapables de tenir en plaine[1]; car, il faut l'avouer, si la politique de Venise était très-guerrière, ses soldats ne brillaient pas par le courage. Mais il fallait tenir un autre langage au nonce apostolique de Paris, et Mazarin pria Monseigneur de Bagni d'expliquer à Richelieu que les Espagnols et les Autrichiens n'étaient entrés dans le Mantouan et le Montferrat que sous l'expresse condition d'éviter les lieux où serait un drapeau français : condition bien glorieuse à la France dont l'armée si peu nombreuse se faisait ainsi respecter de deux armées aussi puissantes que l'armée espagnole et l'armée impériale. Et il n'y avait point là de tromperie à craindre puisque les Français demeuraient maîtres de tous les postes considérables, quand l'Espagne et l'Empire, en faisant d'énormes dépenses, n'avaient pas une seule place forte[2].

En même temps Mazarin renouvela ses instances auprès de Monseigneur de Bagni pour que le prélat redoublât les siennes auprès du roi de France et le pressât de nommer à son tour un plénipotentiaire français, puisqu'il y avait un plénipotentiaire espagnol. La cour de Rome fit aussi les derniers efforts, et le duc de Savoie agit comme il l'avait promis. Richelieu céda. Il avait

[1] Dépêche du 14 octobre.
[2] *Ibid.*

le plus grand intérêt à ménager le Pape que les Espagnols cherchaient à lui enlever, et il estimait et aimait Bagni. C'était en effet, comme le cardinal se plaît à le reconnaître[1], « un homme d'une « grande probité et sincérité, et de non moindre « intelligence dans les affaires. » Le maréchal de Créqui reçut donc, vers la fin du mois d'octobre, les pouvoirs de la France, d'abord limités et en commun avec l'ambassadeur français à Turin, Marini, puis, à la mort de Marini survenue le 20 novembre, pleins et entiers, comme ceux de Spinola[2]; et Collalto ne tarda

[1] Mémoires, t. V, p. 384.

[2] Archives des affaires étrangères, Rome, 1629, fol. 264. Le roi au comte de Béthune, ambassadeur à Rome, le 10 novembre 1629 : « Sur l'instance qui m'a été faite au nom du Pape, par son nonce, accompagnée d'un bref en créance et d'une lettre du cardinal Barberini, à ce que j'envoie un pouvoir pour traiter, m'assurant que le marquis Spinola en avoit un fort ample et que celui de l'Empereur étoit attendu, j'ai résolu, pour complaire à Sa Sainteté et montrer les bounes et saintes intentions que j'ai pour la paix, d'envoyer à mon cousin, le maréchal de Créqui, et au sieur Marini un pouvoir pour entrer en conférence de ladite paix, ayant approuvé qu'ils fassent une suspension d'armes aux conditions portées par l'écrit que le sieur Massarini en a proposées. » Cet écrit est celui dont nous parlons à la fin du chapitre précédent, p. 152.—Richelieu, t. V, p. 304 : « Cependant, dès le mois d'octobre, le nonce du Pape et l'ambassadeur de Savoie firent une instante prière au roi que, pour ne pas perdre l'occasion présente de la volonté que les Espagnols témoignoient avoir d'accommoder les affaires, il plût à Sa Majesté donner un pouvoir plus ample au maréchal de Créqui d'accorder la surséance d'armes pour un mois ou six semaines avec les troupes de l'Empereur et du roi d'Espagne, et en sollicitèrent avec tant de presse et d'affection que Sa

point à en recevoir de semblables de Vienne[1].

C'est alors aussi que le Saint-Siége constitua définitivement la grande ambassade depuis longtemps annoncée. Le cardinal Antoine Barberini, souhaité à la fois par le duc de Savoie[2] et par Spinola[3], et dont le caractère aimable et conciliant paraissait propre à satisfaire les diverses parties intéressées, s'achemina vers Bologne, avec le titre de cardinal légat, assisté de Monseigneur Pencirole avec celui de nonce extraordinaire, Mazarin restant sous lui chargé d'affaires, comme nous l'avons dit, subordonné sans doute au nonce, mais un subordonné bien près d'être un collègue, ou que du moins on se plut à combler de toute sorte de marques d'estime et de considération[4]. A la fin de novembre, chacun

Majesté le leur accorda et envoya ledit pouvoir au maréchal, et lui écrivit le 28 octobre qu'il pouvoit entrer en négociation avec M. de Savoie sur ce sujet, et que s'il voyoit lieu à ladite surséance, en sorte que la réputation du roi y fût conservée et la sûreté de M. de Mantoue, il la pouvoit arrêter, pourvu que pendant la surséance il fût permis de porter toute sorte de vivres à Casal... On envoya un pouvoir général au maréchal de Créqui de traiter de la paix, les Espagnols ayant désiré que son pouvoir fût semblable à celui du marquis de Spinola qui avoit pleine puissance pour l'accommodement des affaires d'Italie. »

[1] Dépêche de Mazarin du 28 octobre. « È giunto a tre hore di notte corriero d'Alemagna dispacciuto à S. E. la quale mi ha detto esser venuta la plenipotenza... in persona di conte di Collalto. »

[2] Dépêche du 8 octobre.

[3] Dépêche du 28 octobre.

[4] Archives des affaires étrangères, Rome, 1629, 5 novembre.

d'eux était à son poste, le cardinal légat et Pencirole à Bologne, et Mazarin partout.

Il semblait qu'un heureux dénoûment se préparait, que le cardinal Antoine n'avait plus qu'à présider une conférence de plénipotentiaires animés des mêmes sentiments, qu'ainsi la suspension d'armes accordée se convertirait aisément en une trêve régulière, et la trêve en un traité

fol. 248. Nouvelles de Rome : « Il sentirsi che Sacchetti habbia dà esser dichiarato vice prefetto della segnatura, fà credere che sarà presto richiamato dalla sua legazione e cederà il grado di legato al cardinale Antonio... Hora s'intende che monsignore Panciroli, maggiordomo del cardinale Barberino, partirà mercordì verso Milano per risieder colà e trattar *unitamente col Mazarini* la pace... Deve il Mazarini continuar la carica, del quale s'odora che il Papa ne resti molto soddisfatto e che habbi parlato con grande edificazione nell' ultima congregazione con parole di molta stima, attestando che si poteva prometter altrettanto gusto de' suoi maneggi in questi affari quanto ne potesse sperar dà qualsivoglia nuntio; onde può egli guadagnar assai, massime se le cose pigliassero buona piega. » Le même jour, 3 novembre, deux lettres du cardinal François Barberini annoncent l'envoi de Monseigneur Pencirole, son majordome « prelato di gran merito » et celui de son frère, le cardinal Antoine, comme cardinal légat résidant à Bologne, « affinche si trovi in luogo opportuno dà poter portare e prestare l' intervento a nome di Sua Beatitudine dove la convenienza o l' apertura de' negotii lo richiedessero. » *Ibid.* fol. 270, trois brefs latins d'Urbain VIII, du 24 novembre, adressés au duc de Modène, au marquis Spinola et au comte de Collalto, accréditent auprès d'eux le cardinal Antoine. *Ibid.* fol. 273, lettre du cardinal François Barberini au maréchal de Créqui, du 27 novembre, celle qu'avait sollicitée Mazarin dans sa dépêche du 8 octobre. Le cardinal remercie en termes flatteurs le maréchal des dispositions qu'il a montrées à Mazarin, et il s'en remet à ce que Mazarin lui dira de sa part.

de paix. Loin de là, cette suspension d'armes qui était le fondement nécessaire de tout le reste, et qui avait coûté tant de peine à Mazarin, était près de lui échapper.

Nous avons fait connaître le comte de Collalto, son ambition, ses desseins auxquels une paix si prompte ne convenait guère. Nous avons vu que le général autrichien n'avait pas approuvé les ménagements du général espagnol, ni surtout l'idée d'excepter Mantoue et Casal dans l'occupation du Mantouan et du Montferrat. Il s'était incliné devant le bref et l'autorité du Saint-Père, qui lui demandait de travailler à la paix ; mais il entendait y travailler à sa manière, en établissant de haute lutte la suprématie impériale, sauf ensuite à accorder ce qui serait raisonnable. C'était surtout à Mantoue qu'il en voulait. Il abandonnait Casal au vainqueur de Breda et d'Ostende, mais il comptait sur la prise de Mantoue, ville et forteresse jugée imprenable, pour illustrer son nom, relever ses services à l'égal de ceux de Spinola et de Wallstein, et lui être un titre auprès de l'Empereur à l'accomplissement de ses désirs. Il avait une juste confiance dans ses troupes et ses lieutenants, dont l'un Aldringer, commandant de l'artillerie, était aussi propre à entreprendre un siége qu'à bien servir dans une bataille. Et lorsqu'il vit de près les soldats du duc

de Mantoue et ceux de Venise, incapables de regarder en face ses vieux régiments allemands, il ne résista pas à la tentation de balayer devant lui les troupes efféminées de l'altière république, et de s'emparer des villes comme il avait fait de la campagne. Il porta son quartier général à Lodi, et prit sans coup férir toutes ces places qui devaient tenir trois mois, à ce qu'avait dit le duc de Mantoue à Mazarin. La forteresse de Gazzolo, défendue par deux mille cinq cents hommes, fit si peu de résistance qu'à peine la garnison obtint-elle l'honneur de se retirer avec ses armes. En quelques jours, le colonel Octavio Piccolomini apporta à son général quatorze drapeaux et neuf pièces de canon; la plupart des soldats mercenaires de Venise et tous les Suisses passèrent du service de la République à celui de l'Empire[1], et à la fin d'octobre, dans tout le Mantouan, il ne

[1] Dépêche de Mazarin du 28 octobre : « De fatto le armi imperiali nel Mantovano occupano ogni giorno qualche piazza, in modo che quel paese che il duca di Nevers mi disse che indubitamente havrebbe difeso tre mesi non vi manca che Borgoforte perche sii preso, in 10 giorni, giacchè, come forse facilmente havrà V.S. Ill. inteso per altra parte, gli Imperiali sono entrati in Gazzolo alla difesa del quale vi erano 2500 fanti, et in tal forma che a pena per conditione hanno havuto che i soldati uscissero con la spada. Per quanto mi vien riferito, gli hanno prese 14 bandiere, che il Piccolomini ha questa mattina portate a Lodi dà Collalto, inoltre 9 pezzi d'artiglieria, e tutti li Squizzeri e buona parte dell' altra soldatesca è passata all' esercito dell' Imperatore. »

restait à Charles de Gonzague que Borgoforte et Mantoue. Collalto attaqua Borgoforte et investit Mantoue, disant que ses ordres étaient de ramener sous l'autorité de l'Empereur tout le Mantouan, et qu'il ne pouvait excepter la capitale. Charles de Gonzague se plaignit, non sans raison, qu'on l'avait trompé, qu'on était venu lui proposer une suspension d'armes, et qu'ensuite on l'avait violée. Le maréchal de Créqui indigné avertit Toiras de se tenir sur ses gardes, et le prit sur un ton qui blessa Spinola et lui fit dire que les Français parlaient comme s'ils étaient tout près d'entrer dans le château de Milan[1]. Collalto, plein de ses desseins et fier de ses succès, se montrait peu disposé à traiter avec les Français[2]. Spinola lui-même, tout en s'efforçant de modérer Collalto, gardait l'attitude qui convenait au représentant de Sa Majesté Catholique et à un serviteur de la maison d'Autriche : il croyait ou il faisait mine de croire la France en péril en Allemagne et sur ses frontières, et par conséquent peu redoutable en Italie. Il fit voir à Mazarin,

[1] Dépêche du 22 décembre : « Subito hà fatto chiamare l' abbate Scaglia e me, et alla presenza di Santa Croce, ha esaggerato assai le pretensioni de' Francesi che dice esser tali come se fossero vicini ad entrare nel castello di Milano. »

[2] Dépêche du 29 octobre : « Con tutto che habbi detto Collalto di non voler trattar con Francesi. »

devenu son confident, une lettre de Vienne où on lui annonçait que la paix n'était pas faite entre le roi de Suède et le roi de Pologne, qu'ainsi Gustave Adolphe n'était pas près d'être libre et de pouvoir s'unir à la France, et que le duc de Mecklebourg, passé au service d'Autriche, faisait de grandes levées de troupes pour attaquer la France par la Champagne ou par quelque autre côté, si le roi faisait le moindre mouvement vers l'Italie[1].

Enfin les choses s'étaient fort vite à ce point embrouillées que, le 29 octobre[2], Mazarin, inquiet mais non découragé, écrivait au cardinal secrétaire d'État : « Tout ne se peut écrire, et si Votre Seigneurie Illustrissime le souhaite, je suis prêt à me rendre à Rome et à lui donner les renseignements les plus détaillés sur tout ce qui se passe. Je ne mettrais pas plus de quatre jours à ce voyage. » Cette proposition ne fut point

[1] Dépêche du 29 octobre : « S. E. mi ha mostrata lettera di Vienna ricevuta ier sera che dice non esser conclusa la pace trà Suetia e Polonia, e che Michelburgh levava gente per accostarsi alli confini di Francia per attaccarla dalla parte di Ciampagna o altrove, quando S. M. christianissima... faccia qualche motivo. »

[2] *Ibid.* : « Tutte le cose non si possono scrivere. Onde se V. S. Illust. giudicasse bene che mi transferissi costi, mi parebbe di poter dare puntualissima informatione d'ogni cosa, et in tempo che la mia assenza di quà non portasse alcun pregiudizio, e questo viaggio lo farei in quattro giorni. Attenderò dunque i sensi di V. S. Illust. »

agréée [1], mais elle hâta le départ du cardinal légat et du nonce extraordinaire; et durant les mois de novembre et de décembre 1629, Mazarin resta dans la haute Italie, occupé à renouer les fils à demi rompus de ses premières espérances, portant de tous côtés des paroles de conciliation, et sans cesse à cheval entre Milan, Turin, Mantoue et Bologne.

Il nous faut bien rappeler ici, au moins très-rapidement, ces courses laborieuses, puisqu'elles

[1] Elle l'aurait été suivant Benedetti. Celui-ci affirme, en effet, p. 20 et 21, que Mazarin fit alors un voyage à Rome, qu'il y vit non-seulement le cardinal Barberini, mais le pape, et lui exposa l'état des affaires dans le Nord de l'Italie avec tant de netteté qu'il gagna encore davantage les bonnes grâces du Saint-Père. C'est de Rome qu'il se serait rendu à Bologne où le cardinal Antoine le reçut à merveille. Ce récit de Benedetti est plein de détails si précis qu'il semble impossible de le révoquer en doute, et il est fort naturel que Priorato l'ait suivi. Mais que d'anecdotes et de récits d'ailleurs très-vraisemblables tombent devant les documents authentiques! La bibliothèque Barberine contient une lettre du cardinal Barberini à Mazarin, lui répondant que son voyage à Rome n'est pas nécessaire puisqu'il verra à Bologne le cardinal Antoine auquel il pourra tout dire. Lettre chiffrée du 3 novembre : « Che il trasferirsi quà V. Signoria non sia necessario mentre potrà essere dal signore cardinale Antonio stesso et informarlo pienamente et anche servirlo dove occorrerà nel negotio. » Enfin, dans une lettre autographe de Mazarin que nous trouvons aux Archives des Affaires étrangères, Rome, 1632, fol. 235, et adressée à Servien, le 26 octobre 1632, nous lisons ces mots : « Ritorno alla mia patria doppo cinque anni d'assenza. » Donc, quoi qu'en dise Benedetti, d'ailleurs si bien informé, Mazarin n'avait pas été à Rome à la fin de l'année 1629.

composent alors toute la vie de Mazarin, et que sa position, bien que relevée par le talent, le succès et l'estime générale, le condamnait encore à ne déployer de toutes ses grandes qualités qu'une agilité merveilleuse et une intelligence au service de tout le monde.

Dès que Mazarin était revenu de Turin, le 8 octobre, Spinola avait eu l'idée de l'envoyer au comte de Collalto pour l'exhorter à la modération et à la prudence[1]. Mais il en avait eu grand besoin auprès du maréchal de Créqui qu'il s'agissait d'amener à une suspension d'armes dans le Montferrat, et Mazarin avait dû se transporter de nouveau à Turin. A peine de retour à Milan de ce second voyage, le 14 octobre, Spinola reprit sa première pensée, et lui confia la négociation, devenue bien autrement difficile, dont il avait d'abord voulu le charger auprès du général autrichien enorgueilli de ses faciles succès et auprès du duc de Mantoue humilié et irrité, qui se disposait à prendre à son tour l'offensive[2]. Il fallait apaiser Charles de Gonzague, lui recommander la patience au nom de son propre intérêt, et faire sentir au comte de Collalto qu'il n'avait pas été nommé plénipotentiaire pour allumer la

[1] Dépêche du 14 octobre.
[2] Dépêche du 28 octobre.

guerre, mais pour faire la paix, s'il était possible. Mazarin partit de Milan le 29 octobre[1], se rendit sur-le-champ à Mantoue, et parvint à grand'peine à contenir le duc en lui proposant de s'en remettre au maréchal de Créqui et en s'engageant à aller lui-même prendre à Turin et à lui rapporter l'avis du maréchal, à la condition que jusqu'à son retour il s'abstiendrait de tout acte d'hostilité qui pût faire plus grande la rupture commencée. Il eut l'art d'amener aussi le comte de Collalto à la même concession. Ce n'était pas sans doute la suspension d'armes régulière et officielle à laquelle les deux plénipotentiaires français et espagnol, Créqui et Spinola, avaient donné les mains; mais c'était au moins une suspension tacite, à peu près d'un mois, qui, loyalement observée par les deux adversaires, laissait le temps au Saint-Père et à ses ministres de continuer et de redoubler leurs efforts en faveur de la paix.

Mazarin courut donc à Bologne où venait d'arriver le cardinal légat. Il le connaissait déjà, ou du moins il l'avait beaucoup vu à Rome; il avait

[1] Dépêche du 28 octobre: « Sono adesso otto hore di notte, e solamente alle 6 sono ritornato dà palazzo, dovendo partire all' alba. » — Dépêche du 29 : « Questa mattina due hore avanti giorno S. E. mi ha fatto chiamare... e partendo adesso che sono 14 hore... »

eu même la pensée d'entrer à son service[1]. Il lui apportait des lettres de recommandation de Jean-François Sacchetti et du cardinal secrétaire d'État lui-même; et le trouvant à Bologne loin de sa cour ordinaire, et avec des personnages qui lui étaient favorables, tels que le cardinal Sacchetti, frère de Jean-François, Mazarin n'eut pas de peine à lui plaire. Ils eurent ensemble un long entretien où Mazarin lui exposa la vraie situation des affaires, les difficultés surmontées, celles qui restaient à vaincre, et montra tant de connaissances, de jugement, d'habileté que le cardinal Antoine en fut charmé et lui donna toute sa confiance[2]. Ce fut là le commencement de cette faveur dont le cardinal l'honora toujours, et dont plus tard Mazarin, parvenu au faîte du pouvoir, lui témoigna une si fidèle, une si éclatante reconnaissance.

Le nonce extraordinaire, Jean-Jacques Pencirole, était un homme d'un incontestable mérite, qu'il fit bien paraître dans les grandes charges qu'il exerça depuis; mais enfin c'était un prélat de la cour romaine, d'une gravité un peu céré-

[1] Plus haut, chap. I, p. 26.

[2] Benedetti, p. 21 : « Riconobbe il cardinale Antonio nel trattenimento di quattr' hore continue la di lui grande habilità, e dall' hora affettionandosi al suo merito lo ammise ad' una intiera confidenza, e comincio à favorirlo di tutta la sua buona gratia. »

monieuse qui n'était pas selon les circonstances. Il trouva Mazarin très-bien établi à Milan, à Mantoue, à Turin, auprès des princes de Savoie, du maréchal de Créqui, de Spinola, de Charles de Gonzague et de Collalto, et loin de l'effacer il le fit plutôt valoir par le contraste de son allure sévère comparée avec les manières aisées et engageantes du jeune diplomate. Celui-ci, d'ailleurs, était trop habile pour ne pas se ménager adroitement avec monseigneur le nonce extraordinaire, et il s'appliqua à faire passer en quelque sorte ses talents et ses services à l'ombre d'une modestie réelle ou affectée[1].

Parmi les diverses missions que le cardinal légat confia à Pencirole, une des premières fut auprès du comte de Collalto, à son camp sous Mantoue. Il s'agissait d'en obtenir qu'au lieu de la suspension d'armes tacite et momentanée que Mazarin lui avait arrachée, il accordât aux instances plus autorisées d'un nonce une suspension d'armes déclarée et publique qui permît

[1] Benedetti, p. 21 : « Il Mazarini, non solo per la sua natural modestia, della quale si servì sempre come di ombra per far tanto più spiccare lo splendore de' suoi talenti, mà anche perche stimava che così complisse ai suoi proprii interessi, non lascio d'usare ogni maggior finezza accioche si trattasse à dirittura col nuntio, e benche egli andasse in cio guadagnando con stento qualche passo, pur gli convenne intervenir sempre in tutti i negotiati che furono i primi progetti delle sue future grandezze. »

aux plénipotentiaires de s'assembler librement et de travailler à l'accommodement des affaires d'Italie. Mais le nonce s'y prit avec si peu d'adresse que Collalto reçut fort mal la proposition qui lui était faite, s'emporta même contre Pencirole et envoya le colonel Piccolomini déclarer au cardinal légat qu'il ne voulait plus traiter avec le nonce et avoir affaire à personne autre que Mazarin, dont la mine ouverte et les façons militaires lui plaisaient autant que la roideur du prélat romain l'avait blessé[1].

Cependant les difficultés que le nonce Pencirole rencontra ou suscita auprès du général autrichien, et qu'il eut bien de la peine à surmonter, eurent un fâcheux contre-coup sur les négociations que Mazarin poursuivait à Turin avec un zèle gouverné par la prudence. Le maréchal de Créqui, voyant les résistances de Collalto, se piqua d'honneur, et ne voulant point que l'orgueil impérial imputât sa facilité à faiblesse et à crainte, il recula au lieu d'avancer, et Mazarin ne put le gagner que très-lentement

[1] Benedetti, p. 21 : « Collalto restò talmente soddisfatto delle di lui destre et disinvolte maniere, che si dichiarò col cardinale Antonio per mezzo del duca Piccolomini, inviatogli espressamente a quest' effetto, che egli non voleva trattar con altro ministro pontificio che col Mazarini, ad esclusione del nuntio Penziroli che con i suoi modi diversi e forse troppo austeri se l' era grandemente irritato. »

et à force de prières[1]. Les jours s'écoulaient; le terme convenu de la suspension des hostilités approchait; et ne pouvant apporter au duc de Mantoue et à Collalto l'accommodement définitif qu'il leur avait promis, Mazarin en était réduit à leur adresser, pour leur faire prendre patience, des lettres habiles où il avait soin d'employer avec chacun d'eux le langage le plus assorti à leur caractère. Au pieux et ombrageux Charles de Gonzague, il disait qu'il ne lui demandait pas autre chose que ce qu'il se promettait du comte de Collalto, et que ses sacrifices à la sainte cause de la paix lui seraient un particulier mérite auprès du pape et auprès de Dieu[2]. Au superbe général autrichien, il parlait aussi du cardinal légat et du pape, mais il s'adressait surtout à lui comme un serviteur affectionné à un protecteur

[1] Dépêche du 23 décembre au cardinal secrétaire d'État : « Il marescial di Chrichi havendo visto che monsignor nuntio ha negotiato più volte con il signor conte di Collalto per indurlo a partito di sospensione, gli pare che sarebbe effetto di debolezza e molta facilità quando per una istanza mia condiscendesse a quello a che con tanti travagli d'un nuntio dopo molti giorni è venuto Collalto, e percio à mio intendimento vuol essere guadagnato à forza di preghiere. »

[2] Lettre au duc de Mantoue, de Turin, 22 décembre : « Già quattro giorni sono giunsi a questa corte, ne sinhora vedo le cose in stato dà sbrigarmi in tempo dà poter rendere à V. Alt. la risposta per il giorno di Natale... Mà perche in tanto non continuando ella et il sig. conte di Collalto ad ovviare a quelli atti di hostilità che possano portare i negotii a maggiore rottura, potreb-

bienveillant, auquel il demande une grâce[1]. Il ne manquait pas d'écrire aussi à Spinola pour le conjurer d'agir de son côté auprès du général impérial, de la façon la plus vive, afin de retenir son impétuosité et d'empêcher l'entier renversement de leurs communes espérances[2].

Pressé de tant de côtés à la fois, Collalto finit par consentir à imiter son collègue le plénipoten-

bon succedere novità tali che, benche quì si aggiustasse, impedissero la suspensione, supplico V. Alt. di non innovar cosa alcuna per questi pochi giorni, che sono necessarii per darmi tempo a ritornare... Obligarà non poco la Santità di nostro Signore che con tanto zelo invigila per l' effettuatione di pace. Io mi assicuro che havendo riguardo a questo, et al merito che havrà presso Dio, facilitando quel bene tanto necessario per la christianità, restando servita di non innovar altro, giacche scrivendo al signor conte di Collalto in questa conformità mi prometto da S. E. il medesimo... »

[1] Lettre au comte de Collalto, Turin, même jour : « Vedo di non poter essere di ritorno nel tempo che mi persuasi, non havendo sinhora concluso quanto devo procurare prima d'incaminarmi a codesta volta. Non lascio però di havere speranza conforme al mio desiderio ; e perchè solamente sin al giorno di Natale *inclusivè* lasciai stabilità la tregua tacita, non essendo dopo il detto giorno ne V. E. ne il signor duca tenuti a cosa veruna, per corriere espresso mi è parso supplicarla a compiacersi di non innovar cosa alcuna dal suo canto sin al mio ritorno che sarà in breve... Scrivo à V. E. come a padrone al quale senza tema d'incorrere in alcuno errore mi persuado di poter liberamente dire ogni particolare... »

[2] Deux lettres à Spinola, de Turin, même jour : « Perchè so quanto vagliano, e si puo ogn' uno promettere delli officii di V. E., la supplico passarli nel modo e con la caldezza che li detterà la sua buona intentione col detto signore conte di Collalto per il medesimo fine. »

tiaire espagnol, et par se rendre aux prières de Mazarin et de Pencirole. Mais il avait en cela un autre motif que le désir d'agréer aux ministres du pape. Il avait appris qu'appelés par Charles de Gonzague, huit mille Vénitiens, commandés par des officiers français de renom, accouraient au secours de Mantoue. Les fièvres des marais qui entourent cette ville et en forment le plus sûr rempart décimaient ses soldats, rendaient tout assaut impossible et les combats mêmes fort incertains. Il en était réduit à réclamer des renforts. Il ne demanda donc pas mieux que d'accorder la continuation de l'armistice d'un mois conclu avec Mazarin, et, par un heureux changement, l'année 1630 se leva sous de moins sombres auspices.

On cherchait un lieu favorable à la réunion des trois plénipotentiaires, et où pût se rendre le cardinal légat, si nécessaire pour prévenir ou apaiser les ressentiments qui pourraient renaître et aplanir les derniers obstacles. Le cardinal Antoine, doux et conciliant, mais d'une énergie et d'une activité médiocres, aurait bien souhaité que le congrès se tînt sous ses yeux à Bologne, ce qui, vu la distance, ne pouvait convenir aux autres plénipotentiaires, et Mazarin représentait combien il importait que le neveu du pape s'avançât sur le théâtre de la guerre pour y exer-

cer l'ascendant qui lui appartenait, et pour qu'aussi on n'accusât pas le Saint-Siége d'avoir fait manquer par sa faute des délibérations sur lesquelles reposaient les espérances de l'Italie[1]. Collalto et Spinola voulaient bien venir à Alexandrie, Créqui à Asti ou dans toute autre ville du Montferrat. Le duc de Savoie insistait pour une ville du Piémont. En attendant qu'on se mît d'accord, il y eut à Turin de fréquentes conférences ou plutôt des pourparlers auxquels prenaient part le maréchal de Créqui et l'ambassadeur de Venise, le duc de Savoie et le prince de Piémont, ainsi que le nonce Pencirole, tantôt avec et tantôt sans Mazarin, dont on employait, sans l'épuiser jamais, la complaisante activité en missions de toute sorte[2].

[1] Dépêche du 9 janvier 1630, datée de Bologne : « Il marchese Spinola et il conte di Collalto si contentano di trasferirsi in Iessandria... Il marescial di Chrichi verrà o in Asti o in qualche luogo del Monferrato... Dall' andare à quella volta il signor cardinale legato, tutti gli interessati dicono che senza S. S. Illust. non si farà niente. Devo mettere in consideratione che, seguendo questa conferenza senza l'intervento del signor cardinale, o difficultandosi per non volervisi S. S. Illust. transferire, i malevoli diranno che in essa si sarebbe conclusa la pace, » etc.

[2] Archives des Affaires étrangères, Turin, premier volume de 1630, comprenant les quatre premiers mois, fol. 15, 8 janvier, lettre de Créqui à Richelieu : « ....Masariny, qui devoit revenir aujourd'huy de Milan, est passé jusques à Collalto, et à son retour je lui prépare un autre voyage qui me donnera loisir de recevoir vos commandemens. » Il y a dans ce volume, vers la même date,

Mais plus on s'expliquait, moins les explications satisfaisaient les diverses parties, et il fut bientôt évident que les vicissitudes, déjà bien longues, par lesquelles avait passé cette affaire, étaient loin d'être terminées.

C'est au milieu de ces négociations, où tant d'intérêts contraires étaient aux prises, s'observant et se surveillant mutuellement, que le duc de Savoie déploya toutes les ressources de sa diplomatie à double face. Elle échoua devant la loyauté du maréchal de Créqui, éclairée par les justes méfiances de l'ambassadeur de Venise, et dirigée de loin par la clairvoyante et ferme politique de Richelieu. Le maréchal, que le duc de Savoie et le prince de Piémont traitaient si légèrement dans leurs conversations confidentielles avec Mazarin, n'était pas sans doute exempt de défauts : il n'était pas difficile d'apercevoir en lui un amour un peu fastueux de la gloire et un assez vif sentiment de son importance; mais ce défaut-là, qui le défendait de bien d'autres moins excusables, était racheté par les qualités les plus élevées. Charles de Créqui ne connaissait pas l'intrigue. Il avait l'âme haute, la parole sûre, l'esprit aussi droit que le cœur. A une bravoure chevaleresque, il joignait des talents militaires

plusieurs lettres de Pencirole à Mazarin en course à Milan, et nous venons de voir que le 9 janvier Mazarin était à Bologne.

qui lui donnent une place, éminente encore, au-dessous de son beau-père, le connétable de Lesdiguières, et de son petit-fils, le dernier maréchal de Créqui, un des plus grands capitaines de la fin du dix-septième siècle. Ce n'était pas, il est vrai, un diplomate consommé, mais il avait le bon sens de se laisser conduire par Richelieu. Il ne fut pas dupe des finesses astucieuses des deux Savoyards, et il leur fit voir que l'honnêteté, soutenue de quelque prudence, n'est pas un si mauvais guide dans la vie, et que s'il était trop fier pour tromper les autres il n'était pas aisé de le tromper lui-même.

Le duc de Savoie avait beau parler sans cesse de son désir de la paix, ce qu'il voulait, ce n'était point la paix, mais une suspension d'armes qui, d'abord, sauvât ses États de l'invasion française, et qui, de plus, consumât notre armée de Suse, épuisât Mantoue et Casal et les fît tomber aux mains de l'Espagne et de l'Empire, qui ne pouvaient manquer de reconnaître ses services en partageant avec lui les dépouilles du duc de Mantoue. Il affectait une neutralité qui déjà eût été une trahison devant l'étroite alliance conclue à Suse avec la France; mais cette neutralité même n'était qu'une feinte : elle couvrait un traité secret négocié à Madrid par ce même abbé Scaglia qui, maintenant, à côté de Mazarin, poursui-

vait avec tant d'ardeur une suspension d'armes.

Assurément on ne trouvera ce traité dans aucun corps diplomatique, ni dans l'ample collection des traités de la maison de Savoie, car ce n'est pas un traité public; mais comment le révoquer en doute, quand il est attesté, non-seulement par Richelieu, mais par le duc de Savoie lui-même?

En effet, une pièce restée jusqu'ici ignorée mais dont l'authencité ne peut pas être contestée, une lettre même de Charles-Emmanuel lève tous les voiles et ne laisse plus place à la moindre incertitude. On y voit à plein le dessous des cartes et le double jeu du duc de Savoie. Depuis l'arrivée de Spinola en Italie, le duc n'avait pas cessé de lui demander de l'argent et des soldats. Le vieux général, qui avait d'autres desseins, avait fait, le plus qu'il avait pu, la sourde oreille. Aussi Charles-Emmanuel s'était plaint à plusieurs reprises à Madrid et à Vienne; et le 11 janvier 1630, peut-être en sortant d'une conférence où, devant le nonce Pencirole et le maréchal de Créqui, il avait protesté de son amour de la paix et de l'attachement de sa maison à la France, il adressait à son ambassadeur à Vienne, le marquis de Versoix, une très-longue dépêche, qui est à la fois un acte d'accusation contre Spinola et l'invincible démonstration du pacte formé par la Savoie

contre la France avec l'Espagne et l'Empire.

Voici divers passages de ce document si précieux pour l'histoire[1] :

« Si, dès le commencement de la campagne, écrit Charles-Emmanuel au marquis de Versoix, le comte de Collalto n'a pas pris Mantoue, c'est faute de munitions de guerre et de l'artillerie nécessaire, dont Spinola l'a laissé manquer, et qu'il a fallu demander au duc de Modène, auprès de qui nous nous sommes utilement entremis[2]. » C'est ainsi que le duc de Savoie entendait et pratiquait la neutralité.

« Quand les Français s'avançaient pour mettre garnison dans Pont de Sture, rien n'était plus facile à Spinola que de s'y opposer en s'emparant lui-même de cette place, ainsi que nous l'en avions averti et supplié[3]. » Belle manière d'observer et de maintenir la suspension d'armes si vivement sollicitée !

[1] Archives des Affaires étrangères, Turin, 1630, t. Ier, fol. 304.

[2] *Ibid.* « La fortuna poteva esser favorevole al gran valore della gente imperiale se nel bel principio dei progressi loro non havesse lo Spinola lasciato mancare le munitioni dà vivere e dà guerra e le artiglierie necessarie, che il Collalto è stato costretto di prendere dal duca di Modena col quale noi habbiamo fatto li officii convenienti per questo, e, se s'havesse havuto prima, si poteva importare la città stessa di Mantova. »

[3] *Ibid.* « Lo Spinola havendo ricusato di opporsegli, benche poteva farlo con grandissima facilità, occupando Pontescura, come noi l' havevamo avvertito et essortato. »

« Spinola n'a tenu aucune des promesses qui avaient été faites en Espagne à l'abbé Scaglia : il nous a refusé jusqu'aux subsides convenus. Il nous veut donner seulement 50 mille écus par mois et cinq mille hommes de pied, qui ne sortiront pas du Piémont; il en offre, il est vrai, cinq mille autres pour défendre la Savoie, mais à la condition que nous terminions nos différends avec Gênes, et il ne nous y aide nullement[1]. » Cela est-il assez clair, et peut-on ne pas voir ici un traité formel et précis?

« Nous avons très-vivement représenté en Espagne que l'Autriche ne pouvait faire avec succès la guerre en Italie, si on n'occupait la France ailleurs par de sérieuses et puissantes diversions; on en a eu les plus belles occasions : on n'en a saisi aucune[2]. »

« Par exemple, on nous avait promis d'envoyer en Alsace dix à douze mille hommes, pour forcer

[1] *Ibid.* « Tralasciamo di dire che egli habbia mancato a tutte le promesse che furono fatte in Spagna all' abbate Scaglia, negando etiandio il danaro dovuto... Offerisce 50 m. scudi il mese anticipati per tre mesi... e di gente conferma di non poter dare più di 5 m. fanti quali ancô restringe alla difesa del Piemonte. È vero che offerisce 5 m. fanti per la Savoia, accomodandosi le nostre differenze con Genova, et egli nel medesimo tempo ricusa di accomodarle... »

[2] *Ibid.* « Quanto a noi, già habbiamo essagerato costi in Spagna e per tutto che non si poteva far bene la guerra in Italia senza divertir la Francia... benche si siano presentate molte belle occa-

la France d'aller au secours de sa frontière du nord, et de ne pas se jeter sur nous; l'Alsace est tranquille, et la Savoie accablée[1]. »

« Quelle meilleure diversion[2] pouvait-on souhaiter que la révolte de Monsieur, frère du Roi! L'Espagne l'avait bien senti, et le comte-duc

sioni di occupar le armi francesi e di divertirle, non vi è però stato modo che habbino voluto abbracciarne alcuna. »

[1] *Ibid.* « Egli (Spinola) offerisce in nostro aiuto 10 o 12 m. fanti che dice saranno in Alsatia, però in effetto non vi sono et il nostro bisogno è presente. »

[2] *Ibid.* « Ultimamente quella (occasione) di Monsignor fratello del Re, di cui non si poteva desiderare altra più a proposito, fù sentita molto volontieri et accettata in Spagna. Il conte duca assicurò l' abbate Scaglia ch' il marchese Spinola veniva con ordini e provisioni per applicarsegli vivamente; con tutto ciò in vece d'accettar l' offerta delle piazze più principali della Ciampagna, che faceva Monsignor di B., figliolo del governatore di San-Dizier, una de' più importanti fortezze di quella provincia, e l' altre intelligenze de' suoi parenti che la governano quasi tutta, et in vece d' assistere vigorosamente Monsieur uscito dalla Francia per sollevarla col farsi capo de' mal contenti, cominciò a metter la cosa in nova negotiatione dicendo che voleva mandar persona espressa ad abboccarsi con Monsieur, e concertò che ancor noi mandissimo il signor de San Andrea, e lo Spinola affermò che mandava il signor de R. (?), il quale però non comparve. Ciò nonostante Monsieur, che pur anco aspettava qualche risolutione, desiderò che il suddetto signor de San Andrea passasse in Fiandria à trattar con l' Infanta, promettendosi in tanto di non accettare alcuna conditione d' accomodamento sin al suo ritorno. Andò San Andrea, e dopo che l' hebbero trattenuto in Bruselles 14 giorni, finalmente Mirabel lo rispedì col dirgli che S. Maestà non voleva fomentar disgusti frà fratelli suoi cognati, che in ogni caso conveniva scrivere in Spagna, e che se in tanto noi per nostro interesse desideravano che si aiutasse Monsieur, l' havrebberemo fatto quasi che in questo si tratti più il nostro che il servitio di

avait assuré l'abbé Scaglia que Spinola avait ordre d'y donner toute son attention ; cependant, au lieu d'accepter les places de Champagne que nous offrait M. de B., fils du gouverneur de Saint-Dizier, une des places les plus importantes de la province, avec l'appui de toute sa famille, qui est maîtresse de presque toute la Champagne ; au lieu de soutenir vigoureusement Monsieur, qui sortait du royaume pour le soulever et se mettre à la tête des mécontents, Spinola laissa traîner l'affaire en longueur, en disant qu'il voulait envoyer quelqu'un pour s'aboucher avec Monsieur. Nous fîmes choix de M. de Saint-André. Spinola nous assura qu'il allait faire partir M. de R., lequel ne parut pas. Monsieur, qui attendait pour se décider une sérieuse résolution de notre part, souhaita que M. de Saint-André passât en Flandre et s'entendît avec l'infante gouvernante des Pays-Bas, promettant de n'accepter aucun accommodement avec le roi de France jusqu'à son retour. On retint

S. M. Con questa risposta tornò il sig. di San Andrea à Nancy dà Monsieur, il quale vedendo che le cose di nuovo si rimettevano in Spagna, poco sodisfatto di tali lunghezze e del modo di negoziare di Spagna, dice che erà forzato d' accomodarsi, benche haveva determinato prima di non intrar in Francia salvo con la spada in mano, si che si è perduta anco questa opportunità di divertir la Francia, col danno irreparabile del servitio della Maestà Sua. »

Saint-André à Bruxelles pendant quatorze jours, et finalement le marquis de Mirabel le renvoya, en disant que Sa Majesté Catholique ne voulait pas fomenter des querelles entre deux frères, ses parents, qu'en tout cas, il ne pouvait prendre la chose sur lui, qu'il fallait en écrire en Espagne, et que si nous désirions tant soutenir Monsieur, nous n'avions qu'à le faire, puisqu'il s'agissait beaucoup plus en cette affaire de notre intérêt que du service de Sa Majesté. C'est avec cette réponse que Saint-André retourna à Nancy, près de Monsieur; celui-ci, voyant que toute l'ardeur de l'Espagne était éteinte, bien mal satisfait de ces longueurs et de cette façon de négocier, déclara qu'il était forcé de s'accommoder, quoique d'abord il fût très-résolu à ne rentrer en France que l'épée à la main ; et voilà comme a été perdue l'occasion de la diversion la plus considérable, à l'irréparable préjudice de la maison d'Autriche. »

Sans examiner s'il n'y avait point dans les projets du duc de Savoie, que cette dépêche met à découvert, autant de chimère que de déloyauté, reconnaissons qu'elle est un utile commentaire de ces paroles énigmatiques du prince de Piémont à Mazarin, que la France n'était pas où elle croyait en être, que l'affaire de Monsieur n'était pas finie, et qu'elle pourrait

bien donner au cardinal de Richelieu d'assez grands soucis pour le retenir en France et l'empêcher de revenir en Italie[1].

Ajoutons qu'on ne peut trouver une plus triomphante apologie de la sincérité et de la bonne foi de Spinola que le passage suivant où le duc de Savoie s'excuse d'avoir recours à une suspension d'armes, puisqu'on ne lui a pas laissé d'autre moyen de salut : « Spinola, dit-il, a toujours montré un grand désir de la paix, à ce point que, dès le commencement, il a pris soin de s'abstenir de toute intelligence et conférence avec nous et a refusé de nous assister, afin de n'exciter aucun soupçon et de ne pas se créer des difficultés dans ses négociations[2]. »

Si on ne savait à quelles bassesses condamne l'ambition, on s'étonnerait de l'humble attitude que le duc de Savoie prend avec l'Empereur. S'il désire que le lieu des négociations qui vont s'ouvrir soit une ville de ses États, c'est que ses États relèvent de l'Empire, et qu'alors tout se passerait comme en famille, et que les affaires d'Italie ne sortiraient pas de la maison d'Autriche[3]. Et il

[1] Plus haut, chap. IV, p. 131-132, et p. 142.

[2] Lettre du 11 janvier 1630 : « A segno che dal principio mostrò d' astenersi d' abboccamento con noi, e negò d' aiutarci per non apportar ombra e difficoltà ne' i trattati. »

[3] *Ibid.* « S' è considerato l' opportunità di questi stati miglior

termine en protestant que les circonstances pourront bien l'empêcher de donner à l'Autriche des marques de son dévouement, mais non pas lui en jamais ôter le désir, et altérer sa fidélité à l'autorité impériale[1].

Tel était le langage de celui que des historiens piémontais nous représentent comme le premier champion de la liberté de l'Italie; tels étaient, envers la France, les vrais sentiments du prince qui, après avoir si bien observé le traité de Suse, nous demandait publiquement, avec tant d'instance et au nom de la religion, une suspension d'armes, en même temps qu'en secret il animait contre nous nos ennemis et invoquait les conspirations et les révoltes. Cette demande hypocrite n'était dictée que par le besoin de sortir de l'embarras du moment. Une telle suspension d'armes, qui ne pouvait manquer d'aboutir à la guerre et qui était presque aussi ruineuse pour nos finances et pour notre armée, n'était qu'un piége habilement tendu à la loyauté française. Le maréchal de Créqui le découvrit et l'évita. Après avoir été très-

d' ogni altro per la conferenza, poichè sendo la causa principalmente dell' Imperatore e questi stati dipendenti dall' Imperio, vi entra la riputatione di S. M. Cesarea quasi che si tratti in casa sua. »

[1] *Ibid.* « La sforza potrà ben impedire talvolta gli effetti della nostra servitù, mà non mai per veruno accidente alienar l' animo e la volontà del devotissimo affetto e della fede che in ogni tempo e conserviamo dedicata alli suoi imperiali commandi. »

favorable à la suspension d'armes, apercevant ce qu'elle cachait, il se refroidit peu à peu, écrivit à Paris ce qui se passait, et, malgré ses pleins pouvoirs, demanda de nouveaux ordres pour de nouvelles circonstances.

Il était temps que Richelieu intervînt dans une situation qui s'aigrissait et s'envenimait de jour en jour davantage.

Dès que le cardinal avait vu, à la fin de sa campagne contre les protestants du Midi, Spinola appelé au gouvernement du Milanais et Collalto s'avancer vers l'Italie, il ne s'était pas pressé d'évacuer la ville et la forteresse de Suse ; puis, apprenant que le duc de Savoie, au lieu de s'apprêter à faire tête, selon l'esprit et la lettre même des traités, à Collalto et à Spinola, se fortifiait du côté de la France, couvrait de retranchements la route de Suse à Turin, et ne fournissait à la garnison de Casal que fort peu de vivres et à des prix excessifs, il devina Charles-Emmanuel; et, laissant le maréchal de Créqui, en qui il avait toute confiance, négocier à Turin, pour appuyer ses négociations il se hâta de réunir une armée dans le Dauphiné, à l'entrée de la Savoie, avec la pensée d'en venir bientôt prendre lui-même le commandement.

En s'engageant de nouveau dans une expédition lointaine et hasardeuse, le cardinal ne s'ex-

posait pas seulement aux périls ordinaires de la guerre : à peine guéri de la fièvre qui avait manqué l'emporter en Languedoc, il allait affronter la peste et les épidémies qui dévastaient le Dauphiné et le Lyonnais; et, ce qui était d'un bien autre danger, il laissait Louis XIII livré loin de lui à ses inégalités et à ses incertitudes, dont un patriotisme sincère ne le défendait pas toujours. S'il n'eût songé qu'à sa propre fortune, il se serait bien gardé d'abandonner le roi aux intrigues que faisait naître le refroidissement encore dissimulé, mais déjà sensible aux yeux des courtisans, de la reine mère, Marie de Médicis, pour son ancien favori, se rencontrant avec l'inimitié déclarée de Monsieur, duc d'Orléans, et sa première fuite hors du royaume. Mais il n'y avait point à hésiter : l'honneur et l'intérêt de la France parlaient trop haut; Venise, Casal et Mantoue menacées nous appelaient une seconde fois en Italie. Richelieu sentait bien aussi que sa présence, à défaut de celle du roi, était nécessaire pour donner du cœur à nos alliés et animer nos généraux qui, sous ses yeux, ne se permettraient ni faiblesse ni négligence. Il remit donc sa destinée entre les mains de Louis XIII[1], et il alla seul poursuivre au delà des Alpes leurs communs

[1] Mémoires de Richelieu, t. V, p. 331 : (Il dit au roi) « que, bien qu'en diverses occasions passées il eût tâché de témoigner

desseins. Avant de partir, il reçut les pouvoirs les plus étendus : le 11 novembre 1629, des lettres patentes lui conféraient le titre de premier ministre[1]; le 24 décembre il était nommé lieutenant général du roi, représentant sa personne en l'armée d'Italie[2]. Une déclaration royale, rappelant les incontestables droits du duc de Mantoue, les démarches réitérées faites en vain pour obtenir l'investiture impériale, notre première et légitime intervention, les traités de Suse, leur

à Sa Majesté son affection, il ne pensoit point avoir fait encore aucune action qui lui en rendît preuve plus signalée qu'il en recevroit par ce voyage, puisqu'il ne l'entreprenoit que pour empêcher qu'il y allât en personne, ce qu'il ne pourroit faire sans beaucoup d'inconvénients pour lui et pour son état, et que par ce moyen il s'exposoit à plusieurs accidents dont les moindres étoient ceux qu'on considéroit d'ordinaire à la guerre ; qu'il savoit que les plus raffinés courtisans avoient pour maxime d'être le moins qu'ils pouvoient absents de leur maître et jugeoient que les grands sont esprits d'habitude auprès desquels la présence fait beaucoup ; qu'ils croiroient qu'ayant été mal avec la reine il pourroit retomber aisément en pareil malheur, ce qui enfin pourroit attirer la disgrâce de Sa Majesté..., mais que, puisqu'un serviteur n'est pas tel qu'il doit s'il ne sacrifie tous ses intérêts pour ceux de son maître lorsque l'occasion le requiert, toutes ces considérations raisonnables ne l'empêcheroient point de marcher. »

[1] Richelieu faisait déjà sans doute les fonctions de premier ministre, et il en avait le rang dans le conseil, mais c'est alors seulement qu'il en eut le titre. Archives des affaires étrangères, France, t. LI, fol. 28 : « Lettres patentes par lesquelles le roi choisit M. le cardinal de Richelieu pour l'un de ses conseillers en ses conseils et *principal ministre de ses Estats.* »

[2] *Mercure françois*, 1630, p. 4-12.

flagrante violation et la soudaine irruption des Autrichiens dans les Grisons et en Italie, prenait l'Europe à témoin de la justice et de la nécessité de la guerre nouvelle que nous allions entreprendre[1]. Le 29 décembre, Richelieu sortit de Paris, et après avoir été passer quelques jours auprès du roi à Fontainebleau, il s'achemina vers Lyon. Il y arriva le 18 janvier 1630. Là, il résolut d'envoyer le maréchal de Bassompierre en Suisse pour pousser les cantons à revendiquer leur neutralité, ou pour y recruter au moins quelques milliers de bons soldats[2]. Il fit partir pour Venise le marquis de Cœuvres, devenu le maréchal d'Estrées, bien connu des Vénitiens qui l'avaient vu dans la Valteline, avec ordre de seconder d'Avaux qui servait alors et admirablement à Venise, comme il le fit plus tard en Suède et en Allemagne, et de presser la république de faire marcher de nouvelles troupes au secours du duc de Mantoue. D'Estrées devait aussi passer à Mantoue, conseiller et guider Charles de Gonzague, dont les talents n'égalaient pas la bravoure[3]. Enfin le cardinal destina au maréchal La Force un petit corps avec lequel celui-ci devait entrer en Savoie pour se rendre dans le bas

[1] *Mercure françois*, 1630, p. 13-18, et 19.
[2] *Ibid.*, 19.
[3] *Ibid.*

Montferrat, pendant que lui-même, avec le gros de l'armée et des officiers d'élite, il se tenait prêt à s'avancer vers Suse par ces mêmes chemins des Alpes qu'un an auparavant il avait déjà traversés, et qu'il avait eu soin de maintenir libres.

Au bruit du départ de Richelieu et des approches d'une armée française, l'alarme s'était répandue à la cour de Turin et dans la légation pontificale. Plus que jamais on pressa le maréchal de Créqui de faire usage de ses pleins pouvoirs et de signer la suspension d'armes. Mazarin, à peine revenu de ses courses continuelles en Lombardie, dans le Mantouan et à Bologne, fit auprès du maréchal, en présence du duc de Savoie et au nom du cardinal légat, les plus fortes instances pour qu'un sursis permît au neveu du Saint-Père de venir lui-même en personne plaider la cause de la paix. Il disait que les deux plénipotentiaires espagnol et autrichien allaient arriver et se joindre au plénipotentiaire français. Créqui tint ferme, et quand il sut que Richelieu touchait Lyon, il déclara que le premier ministre de son roi étant si près, c'était à lui qu'il appartenait de décider d'une telle affaire[1].

Dans cette extrémité, la légation pontificale,

[1] Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. Ier, fol. 66.

qui n'était pas complice des fourberies du duc de Savoie, et poursuivait son noble but à travers tous les obstacles et toutes les passions, considéra comme un devoir de tenter un suprême effort, et le nonce Pencirole offrit d'aller lui-même au-devant de Richelieu, pour essayer d'en obtenir la suspension d'armes qui était la dernière ressource de la paix. Charles-Emmanuel applaudit à cette résolution ; mais il sentit bien que Pencirole n'était guère propre à faire impression sur un esprit tel que celui auquel on avait affaire. Il représenta au nonce qu'un voyage aussi rapide en France, dans la saison où l'on était, ne convenait point à sa gravité, et qu'une pareille course demandait la force et l'agilité de la jeunesse. Pencirole agréa ce motif[1], et

Lettre de Créqui à Richelieu, 27 janvier 1630 : « Le même jour (18 janvier), le signor Masariny est revenu, et aussitôt M. le duc de Savoie m'envoya prier de l'aller trouver... Ledit Masariny me pressa fort de la part du cardinal légat d'accorder une suspension d'armes afin qu'il pût s'approcher d'ici, Colalto s'offrant d'en faire de même pour traiter de la paix... Ils me pressèrent extrêmement, et je me défendis sans rien rompre, par des raisons auxquelles ils ne purent rien répliquer. J'estime que le nonce Pencirole voyant qu'ils ne peuvent rien conclure avec moi, se résoudra de vous aller trouver : tellement, Monseigneur, que me voilà arrivé au point où j'ai toujours aspiré, que les affaires tombent en leur entier entre vos mains. » Richelieu, t. V, p. 381, parle de cette dépêche de Créqui avec son exactitude ordinaire, et il en rapporte presque les termes.

[1] Benedetti, p. 23 ; Brusoni, p. 155.

c'est ainsi que Mazarin fut envoyé à Lyon, auprès de Richelieu.

De bonne heure, avant même que Richelieu eût quitté Paris, sur le premier soupçon qu'il pourrait bien reparaître en Italie, Mazarin, poussé par la curiosité de la jeunesse, par l'ardeur de s'instruire, surtout par la passion innée que nous avons déjà signalée en lui de toujours monter et d'entrer en commerce avec les plus grands, dont il se sentait l'égal, avait conçu le plus vif désir[1], et même formé le projet de voir de près celui dont le nom seul était l'effroi de l'Autriche et le vague espoir de l'infortunée Italie. Sa jeune imagination s'enflammait à la seule pensée de conférer avec un tel personnage. Aussi, anticipant sur les événements et comme les apercevant de la seconde vue de l'ambition et du génie, il écrivait, avant 1630, au cardinal Barberini qu'il serait peut-être nécessaire d'aller un jour s'entendre avec le cardinal de Richelieu; qu'on ferait donc bien de lui envoyer d'avance un bref du pape et une lettre du cardinal secrétaire d'État qui l'accréditassent auprès du ministre français, afin que si, par hasard, celui-ci venait en Italie ou du moins jusqu'à Suse, le nonce Pencirole s'établît à Turin,

[1] Voyez la fin du chapitre IV, p. 153.

s'y tînt comme en réserve et en arrière, tandis que lui, avec les pouvoirs qu'il sollicitait, il pourrait se transporter en diligence où le bien des affaires l'appellerait. Voilà ce qu'écrivait Mazarin le 23 décembre 1629[1], et, un mois après, tout se passait exactement comme il l'avait prévu, désiré, demandé. Le destin, qui s'était chargé d'accomplir ses vœux prophétiques, n'était autre que l'habileté précoce du jeune diplomate à manier les esprits et à les amener où il voulait.

Parti de Turin dans le cœur même de l'hiver, Mazarin arriva à Chambéry le 25 janvier 1630. Il y trouva le prince de Piémont et le prince Thomas, qui lui prodiguèrent toute sorte de politesses quelque peu intéressées. Victor-Amédée voulut qu'il restât près de deux jours à Chambéry pour y attendre le retour du comte de Saint-Maurice, qu'il avait envoyé à Richelieu, et qui devait rapporter des nouvelles certaines des dispositions du cardinal. Le comte n'arrivant

[1] Dépêche du 23 décembre : « Potrebbe venire il caso che bisognasse spingere avanti per passare qualche officio con il signore cardinale di Richelieu, onde mi par di motivare à V. E. Illust. che l'havere un breve di nostro Signore et una lettera di V. E. Illust. credentiale per il detto signore non sarebbe se non molto à proposito, poichè se si avanzasse a Susa potrebbe trasferirvisi monsignor nuntio, e restando assai a dietro, vi anderei io in diligenza, richiedendolo il bisogno. »

pas, Mazarin se mit en route, conduit par un chambellan du prince qui connaissait bien le pays et le guida sûrement jusqu'à la frontière de France[1]. A une lieue de Lyon, il rencontra Saint-Maurice qui s'en revenait. Celui-ci lui raconta qu'il avait été s'entendre avec le cardinal sur les chemins que devait prendre le corps d'armée du maréchal de La Force, composé de dix mille hommes de pied et de douze cents chevaux. Il avait tâché d'arrêter Richelieu, en lui montrant que s'il passait plus avant la guerre était inévitable, voulût-il même l'éviter, étant impossible qu'une armée nombreuse une fois en Italie, parmi les Espagnols et les Allemands, n'en vînt bien vite aux mains avec eux. Il lui avait aussi représenté que les Vénitiens, qui étaient de feu pour l'appeler au delà des Alpes,

[1] Dépêche datée de Chambéry, le 26 janvier 1630 : « Il mio arrivo qui fù ieri di buon ora. Queste Altezze mi viddero subito. » Première dépêche du 14 février : « Il signor principe di Piemonte, con l'occasione che attendeva il conte di S. Mauritio dà Lione, parendoli che convenisse l'esser io informato distintamente dei sensi del signor cardinale di Richelieu, volse che mi trattenessi quasi due giorni in Ciambri, ricevuto el allogiato per ordine di S. Alt. dal presidente di quella provincia con summa lautezza; mà differendosi l'arrivo del detto signore, judicò ben che partissi, dandomi lettere tanto per il conte quanto per il residente Monfalcone, acciò mi ragguagliassero minutamente di quanto havevano negotiato, et medesimamente mi fece accompagnare dà un suo aiutante di camera pratico di quei paesi acciò con maggior sicurezza m'avanzassi à questa volta. »

se refroidiraient beaucoup lorsqu'il s'agirait de se battre, et qu'ils n'oseraient attaquer ni les Impériaux dans le Mantouan ni les Espagnols du côté du Milanais. Le cardinal avait répondu qu'il remerciait beaucoup le prince de Piémont de ses bons avis, mais qu'il n'y pouvait prêter l'oreille, ayant des ordres contraires; et que pour les Vénitiens il prendrait les moyens de se mieux assurer de leur bonne volonté [1]. Voilà ce que le comte de Saint-Maurice dit à Mazarin, mais il se garda bien de lui dire que son voyage avait eu bien d'autres fins secrètes : il lui cacha, et le prince de Piémont lui avait

[1] Première dépêche du 14 février: « Il conte che incontrai una lega fuori di Lione mi diede parte con ogni puntualità dei suoi negotiati, che consistevano nell' havere aggiustate le tappe per il passaggio di 10 m. fanti e 1200 cavalli per la valle della Moriana che doveva condurre il marescial della Forza, e nell' haver procurato di far trattenere il signor Cardinale mostrandoli che col avanzarsi la guerra erà certa quando anche S. E. Illust. havesse abbracciato il contrario, stante il non esservi comodità de trattenersi un' esercito così numeroso senza venir à rottura, accennandoli ancora che i Venetiani, che lo stimulavano a passare i monti, sarebbere andati poi freddi in esequir quello che promettevano, potendo le istorie passate render buona testimonianzia delle loro operationi, e che per molto che asserissero per impegnarlo mai havrebbero attaccato ne li Imperiali ne lo stato di Milano. Al quale officio disse il signor Cardinale di non poter dar orecchie, per haver ordine in contrario, mà che circa ai Venetiani havrebbe procurato assicurarsi in modo della loro volontà che non havesse a dubitare punto, ringraziando in tanto S. Alt. delli buoni ricordi. Si licenciammo doppo, » etc.

aussi caché, qu'entre autres choses il avait été demander au cardinal de retirer les postes français échelonnés sur la route de Suse, sous le commandement de du Hallier, le futur maréchal de L'Hôpital, et qu'il lui avait proposé une entrevue avec le prince de Piémont près de Pont-Bonvoisin, en un lieu presque neutre, afin de ne pas donner d'ombrage aux Espagnols, avec lesquels le duc de Savoie et son fils s'engageaient de plus en plus, en même temps qu'ils traitaient avec la France : proposition que Richelieu avait déclinée avec une courtoisie menaçante en disant que le prince n'avait pas besoin de se déranger, et qu'il lui offrait d'aller lui faire visite à Chambéry. Saint-Maurice n'avait pas non plus fait à Mazarin la confidence qu'il s'était efforcé de hausser les prix convenus des subsistances et de faire prendre à l'armée française des chemins détestables, à travers des lieux plus faits pour des ours que pour des humains, désolés par la peste, et où il était impossible de loger des troupes et très-aisé de les attaquer et de les détruire si l'on en avait le dessein[1].

Après ce court et vain entretien, Mazarin quitta Saint-Maurice; il entra à Lyon le 28 janvier dans la soirée; il y resta toute la journée du 29,

Richelieu, V, p. 371-374 et p. 389.

et le soir même il reprenait la route d'Italie[1].

Qu'on songe si pendant ce jour unique et tant désiré l'infatigable, le curieux, l'intelligent Mazarin mit à profit ses yeux et ses oreilles! Il voyait donc enfin la France, une grande province, une grande ville française, sinon la capitale, au moins la seconde ville du royaume. Partout il rencontrait une forte et nombreuse population[2]. Il fut frappé de l'aspect de l'armée. Il y avait là à peu près seize mille hommes disséminés dans les garnisons du Dauphiné et du Lyonnais[3]. Mazarin crut y pouvoir compter vingt-cinq mille hommes de pied et quatre mille chevaux. Parmi eux, dix ou douze mille vétérans, entre autres les fameux régiments de Champagne et de Navarre, huit compagnies des gardes : tous

Première dépêche du 14 février : « La sera del 28 del caduto giunsi in Lione. » Dépêche du 29 janvier, de Lyon même : « Risolvendo di partir hoggi, doppo che si sarà mosso il signor Cardinale che questa sera allogiarà tre leghe lontano dà qui per passare in diligenza a Grenoble. Io me ne passero per le poste à Torino. » Bassompière, qui était encore à Lyon et y vit Mazarin, donne la même date de son arrivée et de son départ. Mémoires, dans la collection Petitot, t. III, p. 242 : « Le lundi, 28e de janvier, le sieur Giulio Mazarini vint à Lyon de la part du nonce Panzirole que le pape avoit envoyé pour traiter de la paix. Le cardinal le dépêcha le mardi 29e. »

[2] Cinquième dépêche du 14 février : « Di gente abbonda tanto la Francia. »

[3] *Mercure françois*, 1630, p. 20 : « L'armée du Roi était composée de vingt mille hommes de pied et deux mille chevaux, et, de ce nombre, il y avoit à Suse six mille hommes. »

soldats de choix, très-bien équipés, et remplis d'ardeur martiale. On disait que chaque mois on pouvait recevoir cinq mille hommes de renfort, et que le cardinal portait avec lui deux millions[1]. Ceux qui commandaient cette armée étaient dignes d'elle. L'exact et sévère Abel Servien y était intendant de justice et de police, l'habile d'Hemery, intendant des finances et des subsistances; tous les deux, presque encore au début de leur longue carrière[2]. Richelieu avait avec lui ses meilleurs officiers, qu'il avait amenés ou qui étaient venus

[1] Troisième dépêche du 14 février : « L'essercito che conduce il signor Cardinale senza altro non passa da 25 m. fanti e 4 m. cavalli; di quelli vene sono 10 in 12 m. esquisitissimi nelli reggimenti di Ciampagna, Novarra, Piemonte e Falseburgh con otto compagnie delle guardie. Li 4 reggimenti sono di 20 compagnie l'uno. E veramente nel passaggio che feci di Ciambri a Lione hebbi fortuna di vederne alcuni di gente scielta ben armata e ripiena di spirito... Monsù d'Alincurt mi disse haver ordine d'inviare ogni mese in Italia, subito che vi fosse giunto il signor Cardinale, cinque m. fanti e duecento cavalli in circa, che S. S. Illust. portava seco due miglioni o poco meno, » etc.

[2] Servien était né à Grenoble, en 1595; d'abord procureur-général au parlement de cette ville, puis premier président au parlement de Bordeaux, secrétaire d'État, successivement chargé de missions importantes au congrès de Cherasco et en dernier lieu au congrès de Münster. Il est mêlé, ainsi que son neveu Lyonne, à toute la carrière de Mazarin.—Michel Particelli d'Hemery, d'une famille italienne venue en France au xve siècle et établie à Lyon. Il devint ambassadeur en Piémont, et ce fut lui qui, plus tard, en qualité de surintendant des finances, rendit à Mazarin tant de services et fournit aussi tant de prétextes aux réclamations du parlement de Paris, d'où sortit la Fronde.

le rejoindre. C'étaient le maréchal de Bassompière tout près de partir pour la Suisse, et le maréchal de La Force pour la Savoie et le bas Montferrat; le duc Henri de Montmorenci, le chevaleresque mais léger petit-fils du connétable Anne; surtout le maréchal Henri de Schomberg, le confident, l'ami, le bras droit du cardinal, aussi prudent au conseil qu'énergique sur le champ de bataille, grand serviteur de l'État et qui voyait l'État dans Richelieu. Au-dessous d'eux venaient des maréchaux de camp tels que le marquis de La Force, fils du maréchal de ce nom, le comte de Sault, fils aîné du maréchal de Créqui, le comte d'Alais, le commandeur de Valançai, tant d'autres encore, sans oublier l'archevêque de Bordeaux, bien plus militaire qu'ecclésiastique[1].

Mazarin eut un moment le spectacle de cette noble élite d'hommes d'État et de guerriers. Mais c'est sur leur chef qu'étaient fixés les yeux, l'attention, toutes les facultés du jeune diplomate. Il approchait pour la première fois de Richelieu. Il soutenait pour la première fois ce regard d'aigle qui semblait percer jusqu'au fond du cœur de ceux avec lesquels il traitait; il entendait cette parole

[1] Deuxième dépêche du 14 février : « Di persone qualificate erano seco il duca di Memoranci, li marescialli di Basompier, Sciomberg e la Forza, li conti di So et Alè, Valansè, l'arcivescovo di Bordeos, et una gran quantità di cavalieri molto ben posti. »

nette et forte, de la dernière familiarité et toujours d'une distinction suprême. Il voyait cet homme vieux avant l'âge, exténué de fatigues, n'ayant qu'un souffle de vie, ne se soutenant chaque jour qu'à force d'art et de soins, sans cesse aux prises avec quelque maladie mortelle, et montrant au monde que, dans les luttes de la politique tout autant que dans celles de la guerre, un esprit héroïque est maître du corps qu'il anime, comme le dit admirablement Bossuet.

Mazarin eut avec Richelieu une longue conférence dans laquelle, excité par la grandeur des intérêts qui lui étaient confiés, et par l'envie de paraître à son avantage devant un pareil interlocuteur, il déploya tant d'esprit, et aussi tant d'agrément et une si parfaite connaissance des affaires d'Italie, que le cardinal en sortant de cette conférence fit, dit-on, devant toute sa cour l'éloge de Mazarin. Mais si frappé qu'il ait pu être des talents qu'il rencontrait dans le jeune chargé d'affaires pontifical, Richelieu ne se doutait pas que ce jour-là il avait devant lui son successeur.

Qu'était-ce alors, en effet, que ce futur héritier du grand cardinal, celui qui devait un jour partager ses périls et ses succès, servir d'abord, puis continuer et accomplir tous ses desseins au dedans et au dehors, abattre la dernière grande révolte de l'aristocratie féodale, émanciper

la royauté, donner à la France quatre grandes provinces, et finir aussi, comme Richelieu, par accumuler sur sa tête toutes les dignités et mêler son sang au sang des plus grands princes? C'était un jeune Italien sans naissance et sans fortune, le fils d'un homme d'affaires des Colonna, à moitié militaire, à moitié diplomate, au service du pape sans être ecclésiastique, n'ayant pas même de titre officiel bien déterminé, condamné à faire sa cour à tout le monde, et attendant son avancement et tout son avenir d'une cour indécise et de supérieurs médiocres, incapables de le comprendre. Heureusement à Lyon il avait affaire à un personnage qui se connaissait en hommes, et sut bien vite discerner en lui des instincts politiques du premier ordre et un génie impatient de prendre son vol.

Mais enfin que se passa-t-il dans cette fameuse conférence que les historiens célèbrent à l'envi[1]?

[1] Benedetti, p. 23 : « Fù questa la prima volta che il Cardinale Richelieu conobbe di presenza il Mazarini, e ne restò talmente rapito che fece quel grand'eroe publiche esagerationi di stima delle qualità peregrine che haveva ravvisate in questo soggetto che nel pocho tempo del suo soggiorno in Lione s'introdusse considerabilmente nella buona grazia del Cardinale. » Brusoni, p. 155 : « Questo primo congresso di Mazarini con Risceglìù fù il primo grado che fece all' acquisto della sua grazia, poichè, dopo d'averlo tenuto per tre hore continue a stretta conferenza, disse à grandi della corte di non avere ancora trovato huomo alcuno che nel primo incontro svegliasse più di lui concetti del proprio valore nella sua

Les deux illustres interlocuteurs pourraient seuls nous le dire. Dans leur silence, tout se réduisait à une tradition incertaine que les divers historiens interprétaient à leur gré, tous se copiant et renchérissant les uns sur les autres, sans qu'aucun d'eux possédât et nous fournît aucune information précise. La lumière ne commence à se faire qu'au XIXe siècle, avec la tardive publication des Mémoires de Richelieu. Le cardinal, selon sa coutume, avait écrit sur-le-champ et envoyé de Lyon même, à Louis XIII, une relation de ce qui s'était traité entre lui et Mazarin. Cette relation n'a pas été retrouvée[1]. Il n'en reste que l'a-

mente ne che favellasse con tanto vantaggio e riputatione delle cose del suo padrone, o si mostrasse meglio istrutto degli affari di stato e di quelli d'Italia in particolare. » Aubery, t. I, livre 1er, p. 21 : « Aussi ne saurait-on concevoir l'estime et l'amitié que conserva toujours pour lui le cardinal de Richelieu, et il ne put ou plutôt il ne voulut s'en taire à l'heure même. Au sortir de leur conférence qui dura plus de trois heures, il avoua aux maréchaux de Bassompierre et de Créqui et à d'autres personnes de qualité qu'il n'avoit point rencontré jusque-là de plus beau génie, ni personne qui fût entré plus heureusement dans les négociations et dans les affaires. » Longuerue (*Recueil de pièces intéressantes pour l'histoire de France, abrégé de la vie du cardinal Jules Mazarin*) va plus loin ; il fait dire à Richelieu « qu'il venait d'entretenir le plus grand homme d'État qu'il eût jamais vu. » Priorato garde un peu plus de mesure, t. I, pages 9 et 10. Le *Mercure françois*, 1630, p. 21, se borne à dire : « Mazarini fut aussi à Lyon avec des propositions de trêve et de paix ; mais n'étant autres que celles qui avaient été faites au maréchal de Créqui, elles furent rejetées. »

[1] Richelieu, t. V, p. 385-386 : « Le cardinal envoya la relation

brégé succinct que le cardinal en donne en ses Mémoires. Cet abrégé, de deux pages au plus, était jusqu'ici la seule pièce authentique sur laquelle on pût s'appuyer, mais sans la pouvoir contrôler en aucune manière. Heureusement Mazarin avait fait comme Richelieu. Lui aussi, de Lyon, le 29 janvier, il s'était empressé d'écrire brièvement à son ministre, le cardinal Barberini, le résultat de la négociation dont il avait été chargé; puis, devant partir le jour même, tout occupé de jeter à la hâte sur le papier une foule de notes et sur l'entretien qu'il avait eu avec Richelieu et sur tout ce qui était arrivé à sa connaissance, il en avait remis la rédaction à un temps plus favorable[1]; et quelques jours après, ayant toutes ces notes sous les yeux, il en avait composé une rela-

de tout cela à Sa Majesté le même jour, et un ample mémoire des difficultés qui se rencontraient en cette affaire pour avoir ses volontés là-dessus. » L'ample mémoire dont parle ici Richelieu se trouve encore parmi ses papiers aux archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. I, fol. 174. C'est en effet un mémoire assez long, écrit par Charpentier, avec des corrections et additions marginales de la main de Richelieu. Mais où est et qu'est devenue la Relation qui l'accompagnait?

[1] Dépêche du 29 janvier, de Lyon : « Con l'occasione di questo cavaliere che sene viene costi con diligenza..... dirò solamente à V. S. Illust. come ho negotiato con il sign. cardinale di Richelieu, mà senza haver l'assenso alla sospensione, e perchè adesso starò scrivendo prontamente quanto mi hà detto et il più che ho potuto sapere, V. S. Illust. restarà, a mio credere, avanti che li pervenga questa, informata di tutto, risolvendo di partir hoggi... »

tion détaillée, en deux fort longues dépêches autographes, qui, grâce à Dieu, sont entre nos mains[1].

Commençons par dire que la relation de Mazarin et l'abrégé de celle de Richelieu s'accordent sur tous les points essentiels ; que les deux récits se confirment l'un l'autre et attestent la parfaite exactitude et sincérité des deux grands diplomates. Mais d'ailleurs sur le même fond quelles différences ! En quelques traits Richelieu résume l'entretien ; il court au dénoûment, et, tout en reproduisant fidèlement le principal des raisons que Mazarin lui donna en faveur de la suspension d'armes, il fait surtout valoir les siennes contre tout délai, expose et défend sa politique. Mazarin, sans s'oublier lui-même, laisse Richelieu sur le premier plan et le fait paraître tour à tour avec les diverses nuances de son esprit et de son caractère, aimable quand il veut l'être, aussi prudent que résolu, obligé de compter avec sa belliqueuse alliée, la république de Venise, et sachant aussi lui résister, plein de confiance et d'abandon avec ses amis et les admettant volontiers à ses délibérations les plus secrètes comme un homme sûr de lui et qui saura bien prendre son parti, et, lorsqu'il l'a pris, n'écoutant plus rien et ne songeant qu'à l'exécution. Richelieu est net et précis, mais un peu sec ; Mazarin abonde en détails qui

[1] Première et deuxième dépêches du 14 février, de Bologne.

donnent aux choses et aux hommes leur juste mesure et leur vraie physionomie. Aussi ses personnages sont vivants : on les voit, on assiste à leur conversation ou plutôt à leurs diverses conversations, car il y en a eu plusieurs dans la même journée ; et malgré la réserve et la circonspection que s'impose le jeune chargé d'affaires en écrivant à un cardinal romain médiocrement ami de Richelieu, on sent que cette compagnie nouvelle exerce déjà sur lui un attrait qui finira par lui devenir irrésistible.

Voici les préliminaires et comme l'avant-scène de ce petit drame.

Mazarin était arrivé à Lyon le 28 janvier dans la soirée. A peine était-il descendu à une auberge, que le cardinal averti de son arrivée lui envoya dire qu'il désirait le voir, et le pria de se rendre chez M. d'Alincourt, de la maison de Villeroi, gouverneur de la ville et de la province. Celui-ci le reçut avec de grandes démonstrations de politesse, et voulut le conduire à une maison où il trouverait un logement convenable. Mazarin s'en étant défendu en alléguant qu'il avait un logement préparé chez un de ses compatriotes, d'Alincourt insista du moins pour l'y accompagner, et il ne le quitta qu'après avoir bien recommandé à son hôte d'envoyer chercher au palais du gouvernement tout ce dont il aurait

besoin. Une heure après un messager de Richelieu vint lui dire qu'il devait être fatigué, qu'il ferait bien de se reposer, et que le lendemain matin le cardinal le recevrait[1].

Le 29 au matin Mazarin ne manqua pas de se trouver au rendez-vous qui lui avait été assigné. Il remit au cardinal la lettre du cardinal légat qui l'accréditait auprès de lui, et alors s'ouvrit en quelque sorte la première scène de l'intéressante entrevue et commença la première conversation.

Mazarin exposa le plus brièvement qu'il put l'affaire qui l'amenait, et s'appliqua à la représenter comme la chose la plus simple et à laquelle le cardinal ne pouvait pas se refuser.

Une suspension d'armes était nécessaire pour que les trois plénipotentiaires pussent s'assembler et former le congrès que le cardinal légat comptait bien venir honorer de sa présence. M. le maréchal de Créqui était convaincu de la nécessité de cette suspension d'armes, mais il avait cru devoir y mettre quelques conditions ; on les avait fait agréer aux deux autres plénipotentiaires ; et si le maréchal n'avait pas signé à Turin l'armistice convenu, c'était par le profond respect qu'il porte à celui auquel, comme à son supérieur, il défère la décision de toutes choses. Voilà pourquoi Mazarin venait supplier le cardi-

[1] Première dépêche du 14 février.

nal de ne pas différer davantage une mesure qui devait infailliblement conduire à la paix. L'Empereur y était si bien disposé qu'il venait d'écrire au Saint-Père une lettre où il s'engage à favoriser l'accommodement des parties intéressées, et au fond il n'y avait plus qu'à s'entendre sur les prétentions du duc de Guastalla. L'Impératrice adressait tous les jours au comte de Collalto les plus vives instances de ne pas s'opposer à la paix. Collalto ne voulait ni mécontenter l'Empereur ni s'attirer l'inimitié de l'Impératrice ; et il a dit plusieurs fois à lui Mazarin qu'après avoir poussé son maître à envoyer une armée en Italie pour y soutenir son autorité, voyant qu'elle n'est plus contestée et que l'honneur de l'Empire est en sûreté, il est lui-même d'avis qu'on peut donner les mains à un juste arrangement de l'affaire de Mantoue. Il y avait déjà là de quoi pouvoir prendre assurance dans les intentions de Collalto : Mazarin en donna une autre preuve bien forte, le désir exprimé par le général autrichien de voir un ambassadeur vénitien dans le congrès qui allait se réunir. Quant au plénipotentiaire espagnol, le marquis Spinola, Mazarin en répondit comme d'un partisan déclaré de la paix, et prêt à toutes les mesures qui pourraient la faciliter. Sans doute les Espagnols étaient entrés dans le Montferrat et ils étaient autour de Casal,

mais ils n'occupaient qu'un certain nombre de lieux, et peut-être aujourd'hui consentiraient-ils à en occuper encore moins, les affaires de l'Espagne n'allant pas assez bien dans le monde pour la rendre très-exigeante. Après avoir obtenu avec tant de peine des couronnes de France, d'Autriche et d'Espagne qu'elles nommassent trois plénipotentiaires pour traiter d'une paix solide en Italie, le pape conjurait la France de ne pas être un obstacle à ce que ces plénipotentiaires se pussent assembler pour arriver enfin à cette paix si désirée. Mazarin ne pouvait pas croire qu'ayant trouvé des dispositions favorables dans un militaire tel que le maréchal de Créqui, ce serait du cardinal que viendraient les difficultés, et il le croyait d'autant moins que la réunion demandée ne pouvait que tourner à l'honneur et à l'avantage de la France. En effet, ou le congrès aboutirait à une paix raisonnable, et la France aurait ce qu'elle souhaite; ou bien la paix ne se ferait pas malgré sa bonne volonté et sa bonne conduite, et alors la France serait d'autant mieux justifiée d'avoir recours à son épée qu'avec des armées formidables et des préparatifs de guerre tels qu'on n'en avait pas encore vus[1] elle avait

[1] Première dépêche du 14 février. « Con eserciti formidabili et apparecchi mai più visti. » Exagération adressée à l'amour-propre de la France et de Richelieu.

condescendu aux négociations qui avaient paru convenables. La chrétienté tout entière l'approuverait de faire la guerre, et prendrait en haine ceux qui l'auraient rendue nécessaire. Très-vraisemblablement aussi les ennemis de la France ne tarderaient pas à se diviser, et l'Empire pourrait fort bien se séparer de l'Espagne, s'il reconnaissait qu'elle n'avait demandé un congrès que pour tout entraver, tandis que l'Empereur voulait sincèrement la paix. Ainsi la France n'avait qu'à gagner aux négociations préparées et à la suspension d'armes qui en était l'indispensable condition.

Richelieu laissa parler Mazarin sans l'interrompre, se bornant à le bien regarder et à le bien écouter ; ensuite, au lieu de discuter les diverses parties de cet habile discours, comme d'ordinaire il se plaisait à le faire didactiquement et même un peu pédantesquement, à la façon des théologiens, aussi opiniâtre dans ses résolutions une fois prises que circonspect et lent à les prendre, il répondit à Mazarin que le roi de France désirait extrêmement la paix, mais qu'il la voulait prompte et sûre, et qu'il n'était pas du tout disposé à s'en laisser imposer par la stratégie accoutumée de la diplomatie espagnole dont la constante habitude est de traîner les choses en longueur pour profiter des occasions avantageuses

qui pouvaient se présenter. L'Espagne ne se tient pas pour engagée par les paroles qu'elle donne, et elle sait toujours interpréter le texte à sa guise[1], comme on l'a vu dans les traités de Suse qu'elle a fort bien acceptés se sentant faible, et qu'elle a éludés dès qu'elle s'est crue forte ; aussi ne la croirait-on pas alors même qu'elle dirait la pure vérité. Le roi désire la paix, mais il ne la juge pas possible en ce moment, parce qu'il ne voit pas les Espagnols disposés à la faire sur-le-champ, et à donner d'autres sûretés que leur parole. C'est lui-même qui a conseillé au roi d'en finir avec l'affaire d'Italie ; mais un si grand roi ne pouvant pas quitter chaque année son royaume pour venir traiter avec un gouverneur de Milan, il a paru suffisant qu'il donnât ses armées à conduire à celui de ses ministres qui a la principale part en sa confiance et que les grands du royaume ne feraient pas difficulté de suivre. Sa Majesté s'est donc décidée à l'envoyer en Italie, lui faisant faire là un métier fort éloigné de celui d'un prêtre[2]. Mais malgré tous les pouvoirs dont le roi a daigné le revêtir, il n'a pas celui d'accorder une suspension d'armes ; et l'eût-il, il n'en ferait point usage ici, ne voyant dans cette sus-

[1] Première dépêche du 14 février. « Havendo sempre l'esplicatione del testo a lor modo. »

[2] *Ibid.* : « Facendoli far professione lontana da quella di prete. »

pension qu'un nouvel artifice des Espagnols pour gagner du temps et se mieux préparer à la guerre. Si l'Espagne avait eu l'intention d'arranger les affaires d'Italie, ni le temps ni les moyens ne lui ont manqué, le roi Très-Chrétien s'étant montré prêt à accepter toutes les propositions sérieuses qui lui seraient faites. On se doit bien persuader que cette seconde expédition en Italie n'est point une menace vaine ; on a beau répandre le bruit qu'il ne passera pas Lyon, il va, aujourd'hui même, continuer sa route avec toute la diligence possible. Il marche au secours du duc de Mantoue qu'on opprime, et se rend à Casal ; il lui faudra bien vingt-cinq ou trente jours pour y arriver ; si, pendant ce temps, on veut loyalement ce qu'on sait bien que le roi souhaite, et ce qu'il est déjà venu faire l'an passé, lui cardinal sera charmé de retourner en France ; car son vœu, son intérêt le plus cher est d'être auprès du roi ; mais avant de quitter l'Italie, non-seulement il veut voir Charles de Gonzague obtenir l'investiture qu'il sollicite si justement, et les armées impériales sortir des Grisons, mais il lui faut de solides garanties qu'à l'avenir ni l'Empereur ni le roi Catholique ne tourmenteront sous aucun prétexte le duc de Mantoue. Il est absolument nécessaire d'établir si bien la tranquillité de l'Italie que le roi de France ne soit

pas obligé chaque année de passer les monts, sur un caprice des Espagnols. Telle est sa résolution bien arrêtée, et quand Mazarin lui parlerait vingt années, il ne l'ébranlerait pas[1].

Là-dessus, sans répondre à tout ce que lui avait dit Mazarin, et sans lui donner le temps de répliquer à ce qu'il venait de lui dire, Richelieu se leva, prit par la main son jeune interlocuteur, et l'emmena déjeûner avec lui, en lui disant qu'il pourrait lui faire ensuite tous les discours qu'il voudrait, mais que pour la suspension d'armes il était superflu d'en parler.

A ces manières ouvertes et décidées, qui lui rappelaient, avec tout autrement de grandeur et de force, celles du maréchal de Créqui, à cette politique, non certes pas sans prudence mais sans artifices, qui n'ayant que de bons desseins marchait à leur accomplissement sans masque et sans détour, Mazarin put se confirmer dans ce qu'il savait déjà du caractère français et de celui

[1] Première dépêche du 14 février. « Che se io l'havessi trattato 20 anni, non sarebbe riceduto mai dà quello mi diceva. » Tout ce passage est le développement de celui-ci de Richelieu, t. V, p. 385-386 : « Le sieur Mazarin étoit venu à Lyon de la part de Sa Sainteté pour faire instance extraordinaire vers le cardinal d'accorder une suspension d'armes, représentant que c'étoit le moïen de venir à une bonne paix. Le cardinal lui répondit qu'il ne pouvoit approuver ladite suspension, parce qu'il en avoit défence de Sa Majesté, et quand il en auroit le pouvoir, il ne l'estimoit pas raisonnable, ni propre aux fins qu'elle étoit demandée. »

de Richelieu. Il vit bien qu'il ne vaincrait pas aisément un refus fondé sur de tels motifs; mais, lui aussi, il avait un bon, un grand dessein, la paix de l'Italie; et la conscience de l'excellence de ses intentions lui donnant du courage, il n'hésita pas à revenir à la charge, et il finit par gagner quelque chose sur l'inflexibilité du cardinal, dans la seconde partie de cette curieuse conférence, ainsi que nous allons le voir.

Après le déjeûner, ils étaient rentrés dans le cabinet de Richelieu. Là, Mazarin, reprenant la parole, dit au cardinal que les trois choses qu'il venait de réclamer, l'investiture pour le duc de Mantoue, la sortie des Impériaux des Grisons, et de suffisantes garanties pour l'avenir, étaient aussi justes en elles-mêmes que nécessaires à l'établissement d'une paix durable, et qu'il ne doutait point que la France ne les obtînt de l'assemblée des plénipotentiaires, si cette assemblée se pouvait réunir au moyen d'une trêve quelconque, non pas déclarée, si on y voyait de l'inconvénient, mais tacite. Il ne demandait pas que le cardinal suspendît sa marche d'une heure; il demandait seulement que, pendant le mois reconnu nécessaire pour aller jusqu'à Casal, on se donnât parole de laisser les choses en l'état où elles étaient dans le Mantouan et le Montferrat, afin que le cardinal légat se pût rendre au lieu

où se tiendrait l'assemblée, et que Spinola et Collalto pussent s'y rendre aussi de leur côté, ce qui leur était impossible sans une trêve, la crainte que leurs troupes ne fussent d'un moment à l'autre attaquées ne leur permettant pas de s'en éloigner. Pendant tout ce mois, l'armée française n'avait autre chose à faire qu'à marcher ; et en quoi en serait-elle empêchée par la trêve et parce que les plénipotentiaires s'assembleraient ? Le cardinal peut donc sans danger accorder la trêve demandée pour le temps qu'il mettra à passer en Italie ; et si en approchant du Montferrat il trouve la paix fort avancée, il verra s'il lui convient de s'arrêter pour l'achever. Mazarin le supplia de considérer que le pape envoyant un prince de l'Église, son propre neveu, avec le titre de cardinal légat, s'interposer entre des armées catholiques déjà placées en face l'une de l'autre et prêtes à en venir aux mains sous la conduite de capitaines passionnés pour la gloire militaire, il était bien difficile de refuser à un tel personnage les moyens d'accomplir sa sainte mission, et de manquer à ce point au Saint-Père. Autant les Français auraient gagné dans l'opinion du monde en se montrant animés du désir de la paix et favorables à tout ce qui pouvait l'amener, autant ils se feraient tort en laissant paraître des sentiments contraires, et les Espagnols et les Impé-

riaux intéresseraient l'Europe à leur cause s'ils parvenaient à établir qu'ils ne font la guerre que par nécessité, après avoir tout fait pour l'éviter, et avoir offert de remettre les Grisons en leur ancien état et de donner l'investiture au duc de Mantoue, sans demander autre chose, par pur motif d'honneur, qu'un dédommagement pour le duc de Guastalla.

Mazarin allait encore faire valoir d'autres raisons qui lui paraissaient très-fortes, quand le cardinal lui dit avec impatience qu'il battait l'eau[1] en renouvelant ses instances pour une suspension d'armes à laquelle il lui avait déjà déclaré qu'il ne pouvait consentir en aucune façon. Si les Impériaux et les Espagnols désirent tant la paix, pourquoi ne la font-ils pas sur-le-champ avec lui, qui a pour cela les pouvoirs suffisants? Pendant le mois qui va suivre, l'armée française pourra, dit-on, continuer à marcher : non, car elle se débandera dès qu'elle verra qu'il y a suspension d'armes; il ne sera pas possible de retenir sous le drapeau des gentilshommes attirés par l'appât de la guerre, et qui, se sentant désormais inutiles, s'en retourneront chez eux ; surtout il ne faut pas espérer faire

[1] Première dépêche du 14 février. « Tornò a dir mi che pestavo l'aqua come si suol dire. » Sous cet italien on sent le ton et le langage de Richelieu.

passer les monts aux renforts de cavalerie dont il a besoin et qu'il attend. Une pareille mesure serait fatale à l'armée. Le cardinal pria donc Mazarin de ne plus lui parler de suspension d'armes. On lui faisait une peine véritable de lui demander au nom du Saint-Père, pour lequel il professait un si grand dévouement, une chose qu'il lui était même interdit d'entendre parce que le roi le lui défendait, parce que lui-même il la croyait mauvaise à l'Italie, et parce que les alliés de la France, et il nomma ici les Vénitiens, la considéraient comme inconciliable avec leurs intérêts. Il dit à Mazarin de bien retenir cette déclaration : La France est prête à faire la paix, pourvu qu'elle soit prompte et sûre, et elle ne la jugera telle que lorsque le duc de Mantoue aura reçu son investiture, lorsque les Impériaux auront quitté les Grisons, lorsque les Espagnols auront réduit leur armée du Milanais à son état ordinaire, lorsqu'enfin ils auront donné une autre garantie que leur parole, qu'à l'avenir, ni eux ni les Autrichiens n'entreprendront rien contre le duc de Mantoue ; car, une telle garantie ne se peut trouver que dans une ligue des princes d'Italie contre quiconque essayerait de chercher querelle au duc.

A ce mot d'une ligue des princes d'Italie, Mazarin s'empressa de dire que cette ligue serait fort bien accueillie des plénipotentiaires, car on

lui en avait déjà touché quelque chose; seulement on voudra peut-être lui donner plus d'étendue, et, au lieu de la borner au duché de Mantoue, y comprendre tous les États italiens. Sur quoi, le cardinal l'interrompant s'écria que jamais la France ne consentirait à une ligue de cette sorte, qu'elle n'entendait nullement couvrir les conquêtes que l'Espagne avait faites dans la Péninsule[1], et enchaîner l'avenir de l'Italie et le sien propre. Et en parlant ainsi, la France ne pouvait être soupçonnée de l'arrière-pensée de vouloir faire à son tour des conquêtes en Italie, car on venait de la voir, à la tête d'une armée puissante et victorieuse, s'arrêter à Suse, dans un moment où elle aurait rencontré fort peu d'obstacles dans le Milanais, et se retirer après s'être contentée d'avoir sauvé cette fois au moins son allié le duc de Mantoue.

Pour aller au-devant de toutes les difficultés, comme aussi pour s'acquitter de la commission qui lui avait été donnée, Mazarin crut devoir appeler l'attention de Richelieu sur un point dont Collalto l'avait entretenu plusieurs fois. Les Impériaux sortiraient certainement des Grisons dès que l'affaire de Mantoue serait arrangée; mais

[1] Première dépêche du 14 février. « Mentre in virtù di detta lega i Francesi tacitamente rinunciarebbero per sempre le ragioni che hanno nelli stati posseduti hoggi in Italia dal Rè cattolico. »

Collalto pensait que le mieux serait de n'en pas faire mention dans le traité, parce qu'alors on devrait stipuler aussi la sortie des Français de Suse ; car si le roi de France déclare qu'il ne peut abandonner les Grisons comme étant ses alliés, l'Empereur peut répondre qu'ils sont les siens et bien plus anciens, et qu'il a le droit de s'occuper de Suse, cette ville étant un fief de l'Empire qui appartient et doit être restitué au duc de Savoie. Le cardinal répliqua que cette dernière prétention était d'une telle conséquence qu'elle avait grand besoin d'être examinée, et que ce serait là une affaire bien plus grosse encore que celle de Mantoue ; qu'il estimait parfaitement juste de remettre Suse entre les mains du duc de Savoie, et que la France le ferait en vertu du traité spécial conclu avec le duc, mais sans reconnaître aucun autre droit, et se croire obligée d'en rendre compte aux Espagnols ni aux Impériaux.

Voyant donc qu'il était impossible de revenir sur la demande d'une suspension d'armes sans blesser le cardinal et sans rompre la conférence, Mazarin eut recours à cette fertilité d'expédients qui le rendit plus tard si célèbre : il s'avisa d'un biais qui menait presque au même but par un détour ; il supplia Richelieu d'autoriser au moins le maréchal de Créqui à se porter dans le Montferrat, où se trouveraient Spinola et Collalto,

pour examiner ensemble, au moyen d'une trêve de quelques jours, les propositions de paix qui seraient faites. Le cardinal sentit qu'il lui était bien difficile de rejeter cette suprême prière sans avoir l'air de ne vouloir entendre à aucun accommodement, et sans prendre une immense responsabilité devant le Saint-Père, dont le suffrage lui était si précieux et dans les affaires d'Italie et dans les vastes et périlleuses entreprises qu'il méditait et enfantait en silence. Mais il montra qu'il était toujours Richelieu, en tâchant de tirer avantage de la concession même à laquelle il ne se pouvait refuser : il demanda au jeune chargé d'affaires pontifical si, au cas qu'il consentît à cette démarche du maréchal de Créqui et qu'elle n'amenât point le résultat désiré, Urbain VIII se déclarerait ouvertement pour la France. Mazarin comprit le cardinal, et s'inclina en disant qu'il n'avait pas pouvoir d'engager son gouvernement sur une chose de cette importance, que l'intention du Pape était de rester le père commun de tous les princes chrétiens, pour être auprès d'eux le médiateur écouté de l'union et de la paix, noble rôle auquel il renoncerait en prenant parti pour l'un ou pour l'autre ; mais il eut l'art de faire entendre que le Saint-Père pousserait l'affection jusqu'à la reconnaissance envers celui qui paraîtrait

favorable à la tranquillité du monde chrétien.

La conclusion fut qu'il ne serait plus question d'une suspension d'armes; et, quant à la nouvelle proposition, Richelieu dit à Mazarin qu'il y réfléchirait, et qu'il lui ferait réponse après en avoir délibéré avec l'ambassadeur de Venise.

Ainsi se termina ce second entretien [1], où en vérité on ne sait qu'admirer le plus, ou la capacité précoce du jeune diplomate, son adresse, sa dextérité, la fécondité de ses ressources, le talent de l'insinuation et de la persuasion; ou bien l'aplomb magistral de Richelieu qui ne s'écarte jamais de son but, reste ferme et constant dans ses desseins, en prêtant toujours l'oreille aux conseils de la raison et de la prudence.

La conférence levée, avant de la reprendre et d'avoir avec Mazarin une troisième et dernière

[1] En voici le résumé dans Richelieu, t. V, p. 386 : « Mazarin inférant de là (voyez le commencement du passage, plus haut, p. 211) que les François ne vouloient point de paix, le cardinal lui répondit qu'au contraire ils ne s'en éloigneroient point en aucune façon, pourvu qu'elle fût prompte et assurée, et par conséquent sans suspension. Mazarin représentant sur ce sujet qu'il était impossible de faire la paix si on n'en parloit auparavant, et que, pour cet effet, au moins seroit-il du tout nécessaire que le maréchal de Créqui s'avançât jusques à Casal pour voir, sans suspension, en six jours, ce qui se pourroit faire, le cardinal demanda le temps de communiquer cette proposition à l'ambassadeur de Venise, » etc.

conversation, le cardinal assembla ceux de ses amis qui étaient sous sa main, et leur soumit la nouvelle proposition. On tomba d'accord qu'on pouvait l'accepter et faire dire en secret au duc de Mantoue et au commandant des troupes autrichiennes dans le Mantouan de rester dans leurs positions respectives pendant quelques jours, pour que Collalto pût s'avancer vers Casal, en même temps qu'on écrirait au maréchal de Créqui de s'y rendre sous quelque prétexte. Cette résolution prise, un des membres de ce petit conseil, Servien, à la fois magistrat, administrateur et diplomate, qui agréait fort au cardinal par la netteté et la fermeté de ses avis, alla de sa part trouver Soranzo, l'ambassadeur de Venise, et l'instruire de ce qui venait d'être convenu. Mais Soranzo avait des instructions de son gouvernement, tout à fait semblables à celles de ses deux collègues de Turin et de Mantoue, et qui consistaient à pousser la France à la guerre par tous les moyens, et à exciter le cardinal à franchir les Alpes le plus tôt possible. Aussi tous les jours que Richelieu restait à Lyon étaient à Soranzo des jours de supplice [1]. Il reçut donc assez mal Servien ; il prétendit que tous les discours

[1] Deuxième dépêche du 14 février : « Bassompier mi assicuro che li 8 giorni che il signor Cardinale s' era trattenuto in Lione l'ambasciatore haveva viste le pene della morte. »

de Mazarin étaient des artifices des Espagnols inventés pour endormir Richelieu; il écrivit même un billet au cardinal, où il lui répétait à peu près les mêmes choses, en ajoutant que la seule apparence d'incliner à la paix pouvait tout perdre; que si le duc de Savoie s'en doutait il se garderait bien de se déclarer, et conserverait sa neutralité équivoque; que le zèle même de la République en serait très-refroidi. Ce billet de Soranzo piqua Richelieu; il le fit appeler, et, en présence du maréchal de Schomberg, pour lequel il n'avait point de secrets[1], il lui dit qu'il ne pouvait comprendre quel mal pourrait faire une course de Créqui à Casal, pendant que lui-même, avec l'armée, continuerait de s'avancer sans admettre ni délai ni suspension d'armes, et il ne se gêna pas pour faire cette remarque que Messieurs de Venise, qui mettaient tant d'énergie à repousser toute proposition de paix, en devraient bien montrer autant contre les Autrichiens[2].

On s'occupa ensuite de concerter et de bien arrêter la réponse qu'attendait Mazarin. On le manda, on l'introduisit de nouveau dans le cabi-

[1] Deuxième dépêche du 14 février. « Il marescial di Sciombergh è a parte di tutti i negotii del sign. Cardinale. »

[2] *Ibid.* « Lor signori che sono cosi duri in voler ammettere i trattati di pace dovevano essere ancora i primi ad attacar li Austriaci. »

net du cardinal, qui, lui adressant la parole devant Schomberg et Soranzo, lui annonça que sa proposition était agréée, qu'on écrirait à Créqui pour l'autoriser à se rendre à Casal, où l'appelaient aussi d'autres affaires, qu'il entendrait les projets de paix qui lui seraient apportés, et qu'il avait l'ordre d'accueillir celui de ces projets qui lui paraîtrait conforme aux intentions du roi; que d'ailleurs pendant ce temps-là lui-même arriverait à Suse, et mettrait la dernière main aux négociations commencées [1]. Il rappela ce que voulait la France avec tant de netteté et de précision, que Mazarin n'eut pas de peine, à la sortie de la conférence, de mettre par écrit les paroles du cardinal et de leur donner la forme d'articles. Cependant l'ambassadeur vénitien, se mettant de la partie, en revint à ses propos ordinaires, que toutes ces démonstrations pacifiques des Impériaux et des Espagnols n'étaient que des

[1] Voici l'équivalent et l'abrégé de tout cela dans Richelieu, t. V, p. 386 : « Le cardinal demanda le temps de communiquer cette proposition à l'ambassadeur de Venise, et, l'ayant fait, répondit que s'il ne tenoit qu'au voyage dudit sieur de Créqui qu'on ne fît une bonne, prompte et assurée paix, il ne le refuseroit point, et que, partant, si le cardinal légat faisoit savoir au maréchal de Créqui qu'il désiroit qu'il y fît un voyage, il lui écriroit à cette fin, pourvu que ce fût sans suspension, et sans que cela dût retarder un moment l'avancement des armes du roi ni ôter la liberté aux uns et aux autres d'agir hostilement comme bon leur sembleroit. »

artifices, et prouvaient seulement qu'ils avaient peur de la guerre. A l'entendre, Spinola n'avait pas plus de dix mille hommes, l'armée autrichienne était fondue, et son général, après avoir bien pillé et volé, ne demandait qu'à s'en revenir en Allemagne jouir de ses richesses. Soranzo ne parlait qu'avec mépris des Autrichiens, et, dans son ardeur guerrière, il les dispersait et les mettait à néant. L'ancien capitaine d'infanterie crut devoir relever un peu vivement ces bravades. Le cardinal lui frappait de temps en temps le pied en lui disant : « Jeune homme, un peu de pa-« tience ; » et, se penchant vers le maréchal de Schomberg, il lui disait à l'oreille : « Il a raison. » Puis, s'adressant à Soranzo, il répondit à toutes ses déclamations que le service de la France et de ses alliés n'exigeait pas du tout qu'on ménageât si peu l'honneur et la réputation de l'Autriche et de l'Espagne. Sur cela, il rompit la conférence, et, le jour même, il s'achemina du côté de Grenoble avec tout son état-major, faisant état d'être à Suse le 14 février et le 5 mars à Casal. Mazarin l'accompagna jusqu'à sa voiture. Le cardinal l'embrassa, comme il faisait ceux dont il était content et dont il voulait se faire aimer, et il lui dit ces derniers mots : « Ayez soin « de bien dire au Saint-Père quel dévouement « professe pour lui la France, et que je suis prêt

« à faire ou la paix ou la guerre, comme il plaira « à Sa Sainteté[1]. »

Évidemment Richelieu, qui chercha toujours à se faire partout des créatures, et qui devina bien vite le mérite de Mazarin, avait mis du soin et une sorte de coquetterie à ce que le jeune chargé d'affaires pontifical fût satisfait de lui. Il y réussit; lui-même le remarque en ses Mémoires[2]. De son côté Mazarin, en rendant

[1] Deuxième dépêche du 14 février. « Rispondendo con qualche senso all' ambasciatore di Venetia che parlava annihilando li Austriaci, il Cardinale mi tocco più volte i piedi, dicendomi che havessi patienza, et a Sciombergh intesi quando li disse che havevo ragione... Mi licentiai doppo dal signor Cardinale, et accompagnatolo alla carrozza m'abbraccia e mi disse : Ricordatevi di rappresentar bene a S. Santità la divotione che li professa la Francia et i miei sensi tanto volti alla pace quanto alla guerra, nel modo che la S. Santità vorra. » — Il est impossible que Soranzo n'ait pas envoyé à son gouvernement une dépêche sur son séjour à Lyon et sur l'importante conférence à laquelle il avait pris part. Cette dépêche doit se trouver aux archives de Venise, et elle nous eût été un nouveau moyen de contrôle et d'information que nous aurions bien voulu joindre aux deux récits de Richelieu et de Mazarin. Mais on ne peut pas tout faire, et nous nous bornons à soumettre nos regrets et un reste d'espérance à M. A. Baschet, qui a pris possession en quelque sorte des précieuses archives, et nous a été plus d'une fois si secourable.

[2] Richelieu, t. V, p. 386 : « Mazarin sembloit bien intentionné à la paix, pour laquelle il assuroit que Colalte et le marquis Spinola avoient de l'Empereur et du roi d'Espagne toute sorte de puissance. Il partit de Lyon le 29 janvier, *fort satisfait des serviteurs du roi* (entendez par là Richelieu), témoignant connoître que les intentions de S. Majesté étoient du tout justes et avantageuses au bien de la chrétienté. »

compte de sa mission à son ministre, sans vouloir lui faire un portrait de Richelieu, que le cardinal François Barberini connaissait depuis longtemps, ne put pas s'empêcher de relever sa politesse, « cette parfaite bonne grâce qui, jointe à tant de prudence et à un génie si élevé, lui gagne le cœur de tous ceux avec lesquels il traite, comme aussi cette merveilleuse confiance en son éloquence qui lui persuade qu'il vous oblige alors même qu'il vous fait du mal; de telle sorte qu'en vous refusant il a l'air de vous être plus agréable que d'autres en accordant[1]. » Éloge inaccoutumé, très-vrai à quelques égards, fondé ici sur un exemple particulier, et qui prouve au moins à quel point Mazarin était dejà sous le charme de l'esprit, de la parole et des manières de Richelieu[2].

[1] Deuxième dépêche du 14 février : « Della natura di questo signore non dirò altro, mentre dà chi l' havrà trattato molti anni sarà stata onninamente palesata à V. S. III. laquale ha potuto scoprire la verità, mà dirò solamente che quelle maggiori finezze, che si possono usare dà un prudente et elevato ingegno per cattivare l' animo di uno, sono possedute et accortamente impiegate dà questo signore, il quale voglio credere che presupponghi e fidi tanto nel suo talento che si persuada favorire et obligarsi ancor quelli a chi fà del male : in summa vi sarà chi concedendo disgusta più che egli negando. »

[2] Reste une petite question, du genre purement curieux, mais qu'on se fait naturellement : en quelle langue, en français ou en italien, eut lieu la conférence que nous venons de raconter? Assurément Richelieu savait fort bien l'italien, comme l'espagnol. Il

Telle fut, non plus d'après une tradition incertaine et les exagérations d'historiens complaisants et mal informés, mais sur le témoignage authentique des deux interlocuteurs eux-mêmes, la première entrevue de ces deux grands politiques, qui se plurent l'un à l'autre du premier moment qu'ils se virent, qui devaient être un jour si inti-

avait été à Rome dans sa jeunesse pour son évêché de Luçon. Depuis plus de douze ans il vivait à la cour de Marie de Médicis, autour de laquelle s'était formée une sorte d'atmosphère italienne. Dans la haute société, surtout chez la marquise de Rambouillet, qui était Romaine, les beaux esprits et les femmes elles-mêmes lisaient le Tasse, le Guarini, et jusqu'à Marini, alors plus à la mode peut-être à Paris qu'au delà des monts. Richelieu devait donc entendre parfaitement l'italien ; mais le parlait-il avec assez de facilité et de sûreté pour s'en servir en des entretiens diplomatiques où le juste emploi des mots a tant d'importance? Nous en doutons. Mais pour Mazarin, nous n'hésitons point à affirmer qu'il était tout à fait incapable de soutenir en français une conversation réglée avec Richelieu, et la preuve, à nos yeux péremptoire, c'est que, s'il l'eût pu et s'il l'eût fait, il l'aurait dit et n'aurait pas manqué de s'en prévaloir auprès du cardinal Barberini. Quoiqu'il ait fini par parler et par écrire le français à merveille, longtemps il ne fit guère que parler un jargon moitié français, moitié italien, à peine suffisant pour la vie ordinaire; et nous ne connaissons pas un seul billet français de Mazarin non pas seulement avant son séjour à Paris comme nonce extraordinaire en 1635, mais même avant son entrée au service de France en 1639. Nous sommes donc bien tenté de croire que, le 29 janvier 1630, à Lyon, Richelieu et Mazarin s'entretinrent en parlant chacun leur langue; nous sommes même persuadé que l'ambassadeur de Venise et le nonce apostolique conféraient aussi en italien avec Richelieu, et que c'était là l'usage de la diplomatie du temps, sauf des exceptions extrêmement rares et toutes personnelles.

mement unis, et qui le seront à jamais, presque au même rang, malgré leurs profondes différences, dans l'admiration et la reconnaissance de la patrie.

CHAPITRE SIXIÈME

29 JANVIER — 1er AVRIL 1630

Mazarin, en s'en revenant par Chambéry, dissuade le prince Victor-Amédée de s'opposer à l'entrée des Français. — A Turin, il communique au duc de Savoie les conditions de paix proposées par Richelieu. Le duc les accepte, mais en laissant trop paraître sa haine contre Richelieu et contre la France. — Mazarin à Pavie; il confère avec Spinola et avec Collalto. Contre-propositions des deux plénipotentiaires espagnol et autrichien. Mazarin se défend de les porter à Richelieu. — Il acquiert à Pavie la connaissance des artifices du duc de Savoie, et prédit quelle sera sa conduite. — Mazarin accompagne Spinola et Collalto à Alexandrie, et va trouver le Cardinal légat à Bologne : le 14 février il adresse à Rome neuf dépêches où il rend au cardinal secrétaire d'État un compte détaillé de toutes ses négociations. — De Bologne il retourne à Alexandrie, et, le 20 février, écrit à Richelieu une lettre vague et embarrassée où il l'informe de l'état des affaires, en tâchant d'entretenir en lui l'espérance de la paix. — Préparatifs militaires du cardinal pendant le mois de février en Dauphiné. — Le nonce Pencirole vient à Embrun, le 19 février, lui faire connaître le résultat de la conférence tenue à Pavie entre Spinola, Collalto et Mazarin. Richelieu lui remet un nouveau projet de traité sur lequel s'établit à Alexandrie, le 27 février, une nouvelle conférence, composée des deux plénipotentiaires espagnol et autrichien, de l'abbé Scaglia pour le duc de Savoie, et de Pencirole et Mazarin pour le Saint-Siége. Les propositions de la France ne sont point acceptées. — Au moment où Richelieu est près d'entrer en Savoie, le duc Charles-Emmanuel lui fait proposer, le 23 février, à Oulx, un traité où il s'engagerait à se joindre à la France contre l'Espagne et l'Empire et à envahir avec elle le Milanais; et en même temps, le 21 février, il remercie l'Empereur d'envoyer une armée autrichienne en Alsace, et le prie de venir à son secours contre la France. — Richelieu passe les Alpes et arrive à Suse dans les premiers jours de mars. Nouvelles intrigues du duc de Savoie. — Le

duc suspect à la fois à Spinola et à Richelieu. — Celui-ci s'avance en Piémont jusqu'à Casalette. Le duc de Savoie médite d'envelopper les Français entre les deux armées espagnole et impériale qui les attaqueraient de front, et ses propres troupes qui leur couperaient la retraite. Pour éviter ce péril et regagner le duc de Savoie, Richelieu se résigne au traité qui lui avait été proposé à Oulx, en y mettant des conditions que Charles-Emmanuel accepte, mais sans les exécuter. — Le cardinal légat envoie le nonce Pencirole et Mazarin auprès de Richelieu à Casalette. Entrevue du 17 mars. A la contenance et au ton de Richelieu, Mazarin devine qu'il a pris quelque grande résolution. — Présomption du duc de Savoie et de Victor-Amédée. Mazarin découvre leur dessein. — Richelieu concentre ses troupes, et, le 19 mars, à la pointe du jour, part de Casalette, traverse la Doire, s'empare de Rivoli; et, tandis que le duc de Savoie l'attend sur la route de Turin, il se dirige à marches forcées sur Pignerol, s'en rend maître le 30 mars, et s'établit dans toute la province.

Richelieu et Mazarin quittèrent Lyon dans la soirée du 29 janvier 1630. Mazarin franchit à cheval, en trois jours, la distance de Lyon à Turin, et, le 2 février, il était de retour dans la capitale du Piémont[1]. Richelieu arriva à Grenoble le 1er février; quelques jours après, il y reçut une longue dépêche du roi, en réponse à celle qu'il lui avait adressée de Lyon[2]. Louis XIII donnait sa

[1] Quatrième dépêche de Mazarin, du 14 février : « Non consumai più di tre giorni nel viaggio di Lione a Torino di maniera che alli 2 stante vi giunsi. »

[2] Voyez plus haut, chap. V, p. 201 et 202, et la note. Cette réponse de Louis XIII, qui n'a jamais vu le jour, est trop remarquable pour que nous ne la donnions pas presque en entier. Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. Ier, fol. 98 : « Mon Cousin, j'ai vu les deux Mémoires que vous m'avez envoiés. Pour l'un, qui contient une relation succincte de ce que vous avez traité avec le Massarini (*sic*), je ne puis que l'approuver entièrement, les réponses que vous lui avez faites sur la suspension qu'il vous a

pleine adhésion à tout ce qu'avait fait le cardinal; il applaudissait à son refus d'une suspen-

proposée n'étant pas moins conformes à mes intentions que dignes de votre prudence et fermeté. En effet, je trouve qu'il est bon de demeurer constant à ne point consentir une surséance d'armes qui puisse donner moïen aux Espagnols de refaire leurs troupes que les maladies, la nécessité et la saison ont à demi ruinées, et qui puisse ôter aux miennes les avantages qu'un chacun attend de leur arrivée en Italie, sous votre conduite, et consommer une partie des provisions de vivres que nous avons faites. Mais aussi je juge qu'il est bien à propos de témoigner que je ne suis point éloigné de la paix, pourvu qu'elle puisse être prompte, sûre et durable pour les princes mes alliés et pour toute l'Italie : ce qui fait que j'approuve que vous ayez, avec la participation de l'ambassadeur de Venise, consenti à l'acheminement de mon cousin le maréchal de Créqui vers Casal, sans retarder d'un seul moment l'avancement de mes armes, ni ôter la liberté aux uns et aux autres d'agir et d'entreprendre où il sera advisé, estimant qu'il ne doit y avoir que peu ou point d'intervalle entre les actions de la guerre et la conclusion d'un bon et sûr accommodement. — Quant à l'autre Mémoire, il me fait bien clairement connoître les difficultés principales qui se rencontrent au secours que j'ai entrepris de donner à mon cousin le duc de Mantoue. Je veux croire que, par votre soing, ordre et diligence, vous pourrez réparer les défauts et retardements qui se sont trouvés de toutes parts au fait des vivres et des munitions de guerre ; et pour le regard des remises et irrésolutions du duc de Savoye et du prince de Piémont sur les passages de mes troupes par la Savoye et établissement des étapes, il ne se peut rien ajouter à ce que vous avez fait pour les presser; et, comme il est fort constant, ainsi que vous le jugez, que mon armée ne sauroit rien entreprendre dans l'Italie, ni même subsister dans le Piémont et Montferrat, si ledit duc ne l'assiste des vivres et commodités de ses estats, principalement pour la cavalerie, je trouve bon qu'étant à Suse, vous fassiez parler auxdits duc et prince si nettement que vous puissiez faire fondement au fait de leur intention. Et même, encore qu'ils vous promettent ce que par raison ils ne pourroient pas refuser, je remets à votre prudence de

sion d'armes, et il approuvait aussi qu'il eût consenti à la démarche du maréchal de Créqui,

prendre telles précautions pour l'effet, comme seroit de s'assurer de quelque place et passage plus avancé dans le Piémont que n'est Suse, ou autrement, ainsi que vous adviserez pour le mieux, en sorte qu'il ne puisse arriver aucun manquement en ce qu'ils nous auront promis, leurs actions passées nous ayant assez fait cognoître qu'on ne doit se fier à la parole de ces princes qu'avec de bons gages... Mais enfin, s'ils venoient à refuser les choses que je leur demande justement, et auxquelles ils sont obligés par leurs traités, et que leur malice et trahison fût telle qu'ils voulussent faire périr mon armée dans leurs estats ou dans le Montferrat, à faute de l'assister des vivres et commodités qui seront en leur puissance; en ce cas, il n'y a point d'autre parti à prendre que de venger cette injure et perfidie sur les estats du duc, ce que je vous ordonne de faire absolument, ne doutant point qu'un chacun n'approuve que j'aye usé de ce juste ressentiment contre la mauvaise foi d'un prince qui montre une si grande ingratitude aux obligations qu'il a à cette couronne, et que je lui fasse porter la peine du trouble et de la guerre qu'il a mise dans l'Italie, dont il est la cause. Cependant il importe de presser la République de Venise de munir Mantoue de toutes les choses nécessaires pour sa défense et conservation, en cas que les Autrichiens recommencent leur siége. Pour Casal, je m'en repose sur vous, étant très-assuré que vous n'y oublierez rien. De mon côté, je me prépare pour partir dans peu de jours pour me rendre à Troyes, en dessein de passer outre, selon les nouvelles que je recevrai de votre part. Voilà quel est mon sentiment sur les Mémoires que vous m'avez envoiés. Je remets toutefois à votre jugement et expérience, et vous donne tout pouvoir, sans vous arrêter à ce que dessus, de faire tout ce que vous verrez sur les lieux être plus convenable au bien de mon service, au secours de mes alliés et à ma réputation; ayant reçu par le passé des effets si advantageux de vos bons conseils et de votre prudente conduite, que je me promets que le succès de cette entreprise ne sera pas moins heureux et glorieux, et qu'elle adcroîtra de plus en plus l'estime particulière que je fais de votre personne et l'affection que je vous porte, qui est égale au mérite des

sollicitée par Mazarin, afin de bien faire voir que la France désirait sincèrement la paix. Mais si on ne pouvait l'avoir telle qu'elle convenait à notre honneur et à nos intérêts, le roi entendait qu'on fît la guerre sérieusement; il invitait le cardinal, s'il ne venait point à bout des irrésolutions de Charles-Emmanuel et n'en obtenait pas les sûretés nécessaires, à mettre la main sur une autre place que Suse, plus avancée en Piémont, et qui nous fût un poste meilleur, non certes pas pour faire des conquêtes dans la Péninsule, mais pour défendre nos alliés et l'indépendance de l'Italie. Il voulait même qu'en cas de quelque trahison de la part du duc de Savoie, on n'hésitât pas à se venger sur ses États et à le traiter en ennemi. Enfin, le roi annonçait qu'au besoin il irait se mettre lui-même à la tête de son armée. D'ailleurs, il laissait le cardinal juge et maître de tout. Animé[1] par ce nouveau témoignage de confiance et par cette vive expression de sentiments qui répondaient à tous les siens, Richelieu se porta en avant et fit filer des troupes sur Chambéry.

grands services que vous avez rendus à moi et à l'Estat, dont je conserverai toujours la mémoire et le ressentiment. Sur ce, je prie Dieu, mon Cousin, qu'il vous aye en sa sainte et digne garde. — Écrit à Paris, le 6 février 1630. — Signé : Louis, contre-signé : Bouthillier. »

[1] Mémoires, t. V, p. 596.

Mazarin avait passé quelques heures dans cette ville en s'en retournant à Turin, et il y avait trouvé le prince de Piémont en de bien autres dispositions que la première fois. Après avoir essayé d'arrêter Richelieu à l'aide des diverses propositions qu'avait été lui porter le comte de Saint-Maurice, Victor-Amédée voyait avec une peine extrême les Français s'avancer de nouveau à travers ces défilés des Alpes dont sa maison croyait seule tenir la clef; et, quoique nous ne fissions autre chose qu'user de l'un des articles les plus formels des traités de Suse, quoique le prince eût lui-même envoyé Saint-Maurice s'entendre avec le cardinal sur les routes qu'on devait suivre, dans un mouvement de colère et d'impatience, Victor-Amédée songea, dit-on, à résister et à nous barrer le chemin. Selon une tradition accréditée[1], Mazarin lui ren-

[1] Benedetti, p. 24 : « Pensò di rendergli un servizio pur assai importante e considerabile col portarsi immediatamente à Sciamberi per persuadere il Principe suo figlio, come fece, à ritornarsene in Piemonte per sfuggire in consequenza la rottura manifesta che la sua presenza l'havrebbe astretto à fare con la Francia con danno irreparabile de' suoi stati. » Brusoni, p. 156 : « Si condusse Mazarini à Sciamberi per tirare il Principe con vive rimostranze nella sua opinione, che non tornasse a conto della casa di Savoia la sua rottura con la Francia. Dà che persuaso il Principe tornosi con esso à Torino. » Priorato, t. Ier, p. 10, dit la même chose, en mettant le prince Thomas au lieu du prince Victor-Amédée. Mazarin ne mande rien de pareil au cardinal Barberini, par discrétion peut-être; il dit seulement dans sa 3e dépêche du 14 février qu'il passa à Chambéry, à son retour de Lyon, comme il avait fait en y

dit alors un très-grand service. Il lui fit sentir le danger d'une résolution aussi téméraire ; que ce ne serait plus là une violation obscure des traités, mais une rupture irrévocable, et qu'il prendrait sur lui la responsabilité de la guerre. Il lui peignit l'armée française telle qu'il venait de la voir, irrésistible dans ce premier élan, et Richelieu inflexiblement attaché à ses desseins, ami fidèle, ennemi inexorable, sans aucun goût pour la violence, mais ne répugnant point aux mesures extrêmes, quand il les jugeait nécessaires, et capable au besoin de frapper des coups terribles. Il donna au prince le conseil de souffrir ce qu'il ne pouvait empêcher, et de revenir à Turin.

Ils ne tardèrent point à s'y retrouver. Mazarin instruisit le nonce Pencirole de sa conférence avec le généralissime français, de l'inutilité de ses efforts en faveur d'une suspension d'armes, et aussi de l'importante concession qu'il avait obtenue. Pencirole se chargea d'avertir le cardinal-légat et de concerter avec lui ce qu'il y aurait à faire au-

allant, et que, cette fois, il trouva le prince de Piémont aussi contraire aux Français et à Richelieu que la première fois le prince avait eu l'air de leur être favorable. 3e dépêche : « Havendomi detto in Ciambri il principe di Piemonte (che all' andare à Lione trovai tutto inclinato a' Francesi e Richelieu et al ritorno poco gustato), che non sapeva che obligatione havesse la sua casa di dichiararsi e concedere gli stati agli eserciti del Christianissimo perche li desolassero, » etc.

près du maréchal de Créqui pour que celui-ci consentît à se transporter à Casal, tandis que le jeune et agile diplomate irait tâcher de faire accepter aux deux autres parties intéressées les conditions de paix posées par Richelieu, et en quelque sorte son ultimatum.

Mazarin l'avait rédigé lui-même en neuf articles distincts, dont les cinq premiers contenaient ce que le cardinal exigeait et les quatre autres ce qu'il accordait, la part de la France et celle de l'Autriche.

1° On donnera immédiatement au duc Charles de Gonzague l'investiture du duché de Mantoue et de celui de Montferrat; 2° l'Empereur retirera son armée de l'Italie et du pays des Grisons; 3° les Espagnols réduiront leurs troupes du Milanais à l'état ordinaire; 4° on conviendra d'une garantie, pour qu'à l'avenir ni l'Empereur ni le roi catholique n'entreprennent rien contre les intérêts du duc de Mantoue; 5° cette garantie ne peut être qu'une ligue des princes d'Italie contre quiconque troublerait le duc de Mantoue dans la possession de ses États; 6° les Français sortiront du Montferrat en même temps que les Espagnols, et quand aussi les Impériaux sortiront du Mantouan; 7° les précédents articles exécutés, les Français restitueront Suse et quitteront l'Italie, non pas d'après le traité à faire avec l'Espagne et l'Empire, mais en

vertu du traité particulier qu'ils ont avec le duc de Savoie; 8° au lieu d'envoyer de nouveau à Vienne des ambassadeurs demander à l'Empereur l'investiture du duc de Mantoue, on mettra dans le traité que l'Empereur accorde cette investiture aux prières réitérées du roi de France et d'autres princes; ensuite le roi de France enverra un ambassadeur extraordinaire, personnage de haute qualité, remercier Sa Majesté Impériale; et, si on le désire, la République de Venise enverra aussi un ambassadeur, pour le même objet, à la cour de Vienne; 9° dans le traité, il sera nettement exprimé que le duc de Mantoue reçoit l'investiture accordée avec l'intention sincère qu'il a toujours eue d'être un très-humble serviteur de Sa Majesté Impériale et de lui obéir en toutes choses; il sera même dit que le duc lui demanderait volontiers pardon, s'il croyait l'avoir offensée en quoi que ce soit[1].

C'est au duc de Savoie que Mazarin communiqua d'abord ces conditions de paix. Charles-Emmanuel

[1] Annexe à la deuxième dépêche du 14 février : « Le conditioni con le quali il Sig. Cardinale di Richelieu assentirà alla pace d'Italia sono le infra scritte. » A la marge sont les remarques de Mazarin, ou plutôt celles qu'il recueillit dans ses diverses négociations avec Spinola et Collalto, et qu'il rédigea un peu plus tard, pendant son séjour à Bologne. Ces neuf articles expriment si exactement la pensée du cardinal, qu'on les retrouve presque textuellement dans ses Mémoires, t. V, p. 393-395.

n'y fit aucune difficulté. Lui, jusqu'ici le public adversaire du duc de Mantoue, il déclara qu'il fallait lui donner sur-le-champ l'investiture et désintéresser le duc de Guastalla au prix de sacrifices dont il voulait prendre sa part. Devant la menace d'une guerre telle que celle qui pouvait à tout moment éclater, c'était à ses yeux un crime de s'arrêter à des pointilleries d'amour-propre. Il vantait la loyauté de Charles de Gonzague, à laquelle l'Empereur se pouvait parfaitement fier. Il approuvait fort la sortie des Impériaux des Grisons, qui lui promettait la sortie des Français de Suse, et il pressa Mazarin de se rendre au plus vite auprès de Spinola et de Collalto[1]. Mais, en même temps que la crainte présente le faisait parler ainsi, une haine profonde contre la France et Richelieu lui arrachait des plaintes qu'il ne sa-

[1] Quatrième dépêche du 14 février : « Fui dunque dà S. Alt., la quale m'apportò molte ragioni per li quali si doveva dar subito questa investitura per impedire il fuoco che ad ogni momento si puol accendere senza speranza di poter lo estinguere cosi presto; e doppo haver detto che per un tanto bene non si doveva guardare a puntigli di riputatione con molto senso, esaggerò sulla giustizia di Nivers, dicendo che tanto più se li deve credere a lui quanto ha poca occasione di lodarsene, dissi che aggiustata l'investitura gli altri punti non erano considerabili, e gl' Imperiali per il ritiramento de' Grigioni potevano obligare i Francesi à lassar Suza... che, se li interessi di Guastalla possono impedire l'assettamento, comple à tutti à contribuire qualche cosa per sopire queste difficoltà, e che S. Alt. non si ritirerà di far più di quello li toccà... Mi licenziò incaricandomi la diligenza, essendo il male in crisi. »

vait pas toujours étouffer. Ce même Charles-Emmanuel qui, dans ses lettres à Vienne, se piquait de tenir de l'Autriche le Piémont comme un fief impérial, lorsqu'on l'invitait à exécuter sérieusement les traités de Suse, disait qu'il n'entendait pas être un vassal de la France, qu'on pouvait lui faire du mal, mais qu'on ne pouvait pas lui faire peur[1]. Il s'emportait contre les Vénitiens, qui engageaient le roi très-chrétien à se saisir de quelque bonne place qui assurât son prompt et facile passage en Italie, afin que ce qu'il y restait d'États indépendants ne fussent plus à la merci d'un coup de main des Impériaux et des Espagnols[2]. Mais n'était-ce pas là aussi l'intérêt du Piémont, s'il ne voulait pas être toujours aux pieds de l'Autriche? Charles-Emmanuel ne se souvenait-il plus des promesses d'Henri IV, et ces promesses, Richelieu ne les lui rappelait-il pas sans cesse? Perdait-il une occasion de lui représenter les innombrables avantages qu'il trouverait dans une union sincère et fidèle avec la France?

[1] Troisième dépêche du 14 février : « Questa essageratione me la fece S. Alt. una volta dicendo ancora : Non voglio già che pensino di trattarmi come un duca di Francia, dovendosi assicurare che possono ben farmi del male, mà non intimorirmi. »

[2] Quatrième dépêche du 14 février : « Che i Venetiani insinuano al Christianissimo che è bene per sua riputazione e per tener à freno i pensieri de' Spagnuoli e per sicurezza de' principi d'Italia haver un passo franco di calar in essa. »

Mais l'orgueil et la vengeance égaraient cette âme mal faite, et sur de frivoles apparences, sur des bruits mensongers, qui déjà l'avaient trompé tant de fois, le duc de Savoie en était arrivé à se persuader que Richelieu marchait à sa perte, qu'il avait lassé la fortune, qu'après s'être élevé si haut il allait se précipiter lui-même, que sa prudence et son génie l'avaient entièrement abandonné, et que, poussé par une ambition inquiète et démesurée, il venait chercher son déshonneur et sa ruine en Italie[1]. Le contraste de pareils sentiments et de pareils propos avec ce grand empressement à souscrire à toutes les conditions de paix dictées par Richelieu ne trahissait-il pas dans la maison de Savoie les intrigues cachées que nous avons fait connaître, et qui ne pouvaient échapper longtemps à Mazarin?

De Turin, il se rendit à Pavie, où Spinola et Collalto s'étaient donné rendez-vous. Il y arriva

[1] Quatrième dépêche du 14 février : « Disse che non si poteva prestar fede al detto signore, governandosi sempre conforme al suo avvantaggio, ch' era tanto ambitioso che non poteva esser di meno che non havesse qualche gran machina in testa... e con molta ardenza proruppe che se non lo vedeva passare per i mezzi ragionevoli della pace, si fabricava egli medesimo la sua rovina, e senza altro che in questa occasione veniva à restituere a' Spagnuoli la riputatione toltali l' anno passato con la perdita della propria; che forse la fortuna stracca ormai non avendo più dove inalzarlo l' havrebbe abbandonato acciò precipitasse; che non ha più alcun concetto della sua prudenza et ingegno... »

le 8 février; Spinola vint le soir même, et sur-le-champ ils entrèrent en conférence[1].

Mazarin dit à Spinola qu'il avait été chercher à Lyon une suspension d'armes, et qu'il y avait trouvé la paix[2]. Il lui représenta Richelieu comme désirant très-sincèrement un accommodement raisonnable, n'ayant d'autre intention que de sauver le duc de Mantoue, ne prétendant en aucune façon porter atteinte à l'honneur et à la renommée de l'Empereur et du roi d'Espagne, plein aussi de confiance dans la parole de l'illustre capitaine pour lequel il professait une haute estime; mais en même temps, n'entendant pas laisser l'armée française se consumer dans une inaction désastreuse, et bien décidé à en finir cette fois et à n'avoir point à recommencer chaque année de semblables expéditions. Le cardinal propose donc la paix, mais il la veut prompte et sûre; ou bien il est résolu à la guerre. Au fond, tout le monde est d'accord, et on n'est séparé que par des malentendus. Que veut la maison d'Autriche? Ce n'est

[1] Cinquième dépêche du 14 février : « Il giorno degli 8 stante giunsi in Pavia, dove arrivò la sera il signor Marchese Spinola, con il quale m' abboccai subito, dandoli parte de' miei negotiati nella forma che giudicai a proposito per muoverlo a facilitare l'aggiustamento, e tacendo quelle riposte che potevano inasprire l' animo di S. E. »

[2] *Ibid.* « Li dissi che se ero andato à Lione per procurare la tregua havevo trovato la pace. »

pas pour détruire un duc de Mantoue qu'elle a mis en mouvement, avec d'énormes dépenses, toutes ses forces d'Espagne et d'Allemagne; c'est pour maintenir son autorité et bien établir qu'elle protége efficacement ceux qui ont recours à elle. Or, à cet égard, toute satisfaction lui est donnée dans le projet de traité, Charles de Gonzague y prodiguant à l'Empereur les soumissions et les hommages, et le client de l'Autriche, le duc de Guastalla pouvant être aisément dédommagé dans une juste mesure, si on sait lui faire comprendre qu'il se doit contenter de ce que le duc de Mantoue ne répugne point à lui accorder. Les Français hors d'Italie, voilà ce que l'Espagne doit par-dessus tout se proposer[1]. Le traité de paix lui assure cet avantage; sa conclusion la plus prompte importe donc à l'Espagne. Elle sera bien plus puissante en ne formant qu'une seule grande entreprise qu'en s'en mettant deux sur les bras, lesquelles se nuiront l'une à l'autre. Il est bien difficile d'espérer à la fois

[1] Cinquième dépêche du 14 février : « Che se il punto principale de' Spagnuoli consiste in voler vedere fuori d'Italia l'armi francesi, hoggi con la pace con seguiranno, la quale tanto più pronta, tanto più giovevole sarebbe stata agli interessi di S. M. Cattolica, mentre il maggior capitano che habbia, con le forze considerabili che ha in Italia e con poter S. M. C. assistere molto meglio in una parte che in due, sarebbe potuto passare in Fiandra, dove non si era occasione di sperare prosperi successi seguitando in Italia la guerra. »

de grands succès en Flandre et en Italie, au lieu que les affaires d'Italie arrangées, le plus grand capitaine de l'Espagne pourrait passer en Flandre avec toutes les troupes amassées dans le Milanais et donner à la guerre une énergique impulsion. Il n'y a pas d'illusions à se faire : comment empêcher qu'en partant de Suse, l'armée française qui s'avance, et que Mazarin a vue, ne parvienne au moins à se jeter dans Casal? Une fois là, les Français pourront attendre l'arrivée d'une armée nouvelle qui leur permette de reprendre l'offensive; en sorte qu'en risquant de perdre quelques hommes, et la France en est pleine, ils seront toujours en état de soutenir une longue guerre dans la Péninsule. Ainsi l'Espagne n'a rien de mieux à faire que de terminer le plus tôt possible ses différends avec la France de ce côté des Alpes.

Une autre considération lui en fait un devoir : le péril de jour en jour croissant de la religion catholique. Et ce n'était pas là un argument de luxe avec le représentant de Sa Majesté Catholique et avec celui de Sa Majesté Impériale, qui toutes les deux se donnaient dans le monde comme les gardiennes temporelles de la foi et les premières protectrices de l'Église. Spinola et Collalto avaient eux-mêmes ou affectaient une haute dévotion. Vers ce temps-là, Collalto, ayant perdu

un bref du Saint-Père, pria instamment Mazarin de lui en faire obtenir un double, afin de conserver et de transmettre à ses descendants ce monument de l'honneur que le pape lui avait fait. Spinola, vieux et malade, ne voulut pas rompre le carême, lui et son armée, avant d'avoir reçu une dispense du Saint-Père[1]. Sans doute la politique savait fort bien mettre à profit ce grand zèle pour ses propres fins, ou le faire taire lorsqu'il lui convenait ; et on vit l'Espagne, dans cette même affaire de Mantoue, lorsqu'elle était mécontente de l'intérêt déclaré du pape pour Charles de Gonzague, s'emporter en plaintes amères, parler de réformer l'Église, et renouveler contre Urbain VIII la vieille accusation de se mêler de ce qui ne le regardait pas et des choses temporelles, au lieu de passer doucement sa vie à prier Dieu dans ce couvent privilégié appelé la ville de Rome[2]. Mais il n'est pas moins vrai que l'autorité du pape était

[1] Dépêche du 23 février, d'Alexandrie : « Il signor conte di Collalto mi ha pregato che, havendo perduto il breve del quale Nostro Signore li fece gratia, voglia supplicare V. Sig. Illust. in suo nome a fargliene inviare un altro simile, desiderando conservare per i suoi posteri gli honori che riceve della Santità Sua. » — « Il Marchese Spinola non ha voluto ancor romper quaresima, con tutto che si trovi infermo, attendendo di costi la licenza universale per l'essercito cattolico di latticinii et ova, e mi ha detto che ne dovevo scrivere due parole à V. S. Illust..... »

[2] Richelieu, t. V, page 232 : « Les Espagnols commençoient à parler de réformer l'Église et le Pape, qui ne pensoit, disoient-ils,

alors très-considérable encore, et qu'en Italie, en Espagne, en Autriche, en France même, l'intérêt religieux était le premier de tous, en réalité ou en apparence. Le chargé d'affaires du Saint-Siége était donc assuré de parler au cœur de Spinola en lui montrant combien les différends du roi catholique et du roi très-chrétien faisaient du mal à la cause sacrée de la religion, et que, pendant que deux armées catholiques, conduites par deux personnages aussi dévoués à l'Église qu'Ambroise Spinola et le cardinal de Richelieu, allaient en venir aux mains et s'égorger dans les plaines de l'Italie, le protestantisme prenait chaque jour de nouvelles forces et grandissait dans les Pays-Bas et en Allemagne, par les conquêtes des Hollandais et l'approche menaçante du roi de Suède[1].

Spinola répondit à Mazarin en le prenant à témoin qu'il l'avait toujours vu animé du désir de la paix. Il lui dit qu'il la voulait aussi, comme le cardinal, prompte et sûre. Il convint que l'intérêt de l'Espagne n'était point d'avoir la guerre avec la France, et qu'il lui valait mieux s'accommoder avec elle en Italie, afin de n'avoir plus à penser qu'aux Pays-Bas. Il ne cacha point à

qu'à s'enrichir, lever des armées et fortifier des places, au lieu que sa charge est de prier Dieu. »

[1] Quatrième dépêche du 14 février : « Divenendo per essa (guerra) alla giornata poderosi li eretici in altre parti. »

Mazarin que lui-même serait fort aise de retourner en Flandre pour y rendre à son roi de nouveaux services, ainsi qu'à Madame l'Infante, gouvernante des Pays-Bas, pour laquelle il ressentait un particulier dévouement. Si d'ailleurs il souhaitait la paix, ce n'était pas qu'il craignît la guerre. Il ne doutait point qu'en se bien fortifiant, comme il pouvait le faire en dix jours, et en se tenant constamment sur la défensive, il ne vit les Français finir par se détruire eux-mêmes. Il est accoutumé à camper en plaine toute une année, et à faire front à l'armée la plus puissante sans craindre d'en être attaqué, grâce aux retranchements qu'il peut rapidement élever de tous côtés. Il a la confiance qu'avec ses seules forces il est en état de résister aux Français : qu'on juge ce qu'il pourra faire uni au comte de Collalto, qui, déjà, lui envoie quatre mille hommes de pied, et lui en peut envoyer huit mille autres, ainsi qu'une nombreuse cavalerie, sans abandonner les postes qu'il occupe dans le Mantouan, et qu'il peut aisément maintenir à l'aide des renforts qui lui arrivent chaque jour d'Allemagne. Le comte de Collalto a l'ordre de l'appuyer de toutes les manières, et, au besoin, il viendrait le seconder dans le Montferrat. Si le duc de Savoie se déclare pour l'Autriche, se bornât-il, sans tenir la campagne, à

retirer ses soldats dans ses places et à refuser des vivres et des munitions aux Français, ceux-ci seront fort embarrassés d'en tirer d'ailleurs; et comment alors pourraient-ils traverser le Piémont et pénétrer jusqu'à Casal? Spinola insista beaucoup sur ce qu'il devait à son roi. Philippe IV venait de lui écrire de sa propre main qu'il se fiait tant à lui qu'il le voudrait à la fois en Flandre et en Italie, et que cela ne se pouvant il lui laissait le choix; que s'il trouvait bon de rester où il était, il pouvait compter retrouver toujours le même poste en Flandre, quand il aurait terminé les affaires d'au delà des Alpes. Spinola a pris le parti de rester en Italie, mais avec la meilleure volonté d'y faire la paix, s'il peut la faire honorablement pour l'Espagne.

Le lendemain, le comte de Collalto étant arrivé au rendez-vous, Spinola et lui s'abouchèrent ensemble. Mazarin traita séparément avec l'un et avec l'autre. Puis, les deux plénipotentiaires se réunirent pour lui donner en commun leur réponse. Mais, au lieu de la conclusion prompte et nette que voulait Richelieu, cette réponse ouvrait la porte à de nouveaux délais et à de nouvelles négociations.

Mazarin pense que le plénipotentiaire autrichien exerça sur son collègue une fâcheuse influence, et qu'en l'avertissant de ne pas mon-

trer tant d'empressement pour la paix, de peur d'avoir l'air de redouter les Français, il le rendit plus retenu et plus exigeant[1]. Collalto se complaisait à faire à Mazarin un grand étalage de toutes les forces dont disposait l'Empire; il lui parlait avec affectation des renforts qu'il attendait d'Allemagne; il lui annonçait qu'une armée autrichienne allait attaquer la France sur le Rhin, une autre la République de Venise par le Frioul, et d'autres semblables forfanteries. Quant à l'investiture demandée par Charles de Gonzague, Collalto disait qu'il avait bien le pouvoir de la promettre, mais que l'Empereur seul pouvait l'accorder; il en avait pris l'engagement dans la lettre écrite au Saint-Père, et il le tiendra infailliblement : il ne s'agissait que d'attendre une quinzaine de jours. Spinola avoua que le duc de Guastalla se serait d'abord contenté d'une somme d'argent en compensation de ses droits, mais que ses prétentions s'étaient augmentées, qu'il demandait des terres, et qu'à Vienne on parlait de lui donner Rezolo, Luzara et Gonzaga. Mais voici l'idée nouvelle qui s'était élevée dans l'esprit du général espagnol, et qu'il jeta dans la

[1] Sixième dépêche du 14 février : « Havrei potuto conseguire d'avantaggio per la gran voluntà che il Marchese hà di far quanto prima questa pace, se dal conte di Collalto non fosse stato avvertito che con tanta facilità i Francesi havrebbero preso animo, attribuendola a tema delle loro armi e non à buona voluntà. »

discussion : il proposa de déférer l'affaire à l'arbitrage de la sage gouvernante des Pays-Bas, très-contraire à la guerre d'Italie et ouvertement favorable à la paix : on pouvait avoir la réponse de Bruxelles en vingt jours, en sorte que, du côté de l'Empire et du côté de l'Espagne, c'était à peine un délai d'un mois. Mazarin se retrancha dans une seule demande, qui n'était nullement incompatible avec la proposition de Spinola : puisqu'on est résolu de donner au duc de Mantoue l'investiture, pourquoi ne la pas donner sur-le-champ, en réservant le droit des tiers, *salvo jure tertii*, disait l'ancien docteur en droit civil et en droit canon, et en s'en remettant, pour toutes les mesures de détail, à Madame l'Infante ? On ne prévenait point son jugement, on s'y confiait, et en même temps un grand pas était fait, l'essentiel des propositions de la France était accepté, et le fondement de la paix assuré. Spinola répondit que cela était impossible; que, pour l'honneur de l'Empire, l'investiture devait suivre et non précéder[1]. La conférence se termina sur ces mots de mauvais augure. En vain Spinola, la veille de son départ, fit appeler Mazarin, lui répéta plusieurs fois avec force qu'il

[1] Sixième dépêche du 14 février : « Non vi sarebbe stata riputatione dell' Imperatore mentre l' investitura non fosse stata consecutiva all' accordo. »

voulait faire la paix[1], le pria de retourner vers le cardinal de Richelieu et de lui porter sa réponse, en l'appuyant de tout ce qu'il savait de ses intentions : Mazarin s'en excusa ; il dit que Mgr le nonce s'acquitterait mieux que lui de cette commission, et que son devoir l'appelait à Bologne auprès du cardinal-légat, auquel il allait rendre compte de sa conduite et de l'état des affaires.

C'est pendant ce séjour à Pavie, en vivant continuellement et dans la plus étroite intimité avec Collalto et Spinola, que Mazarin en apprit des choses qu'il n'avait pas jusque-là soupçonnées, et découvrit enfin les artifices du duc de Savoie, les négociations qu'il entretenait à la fois avec les Français et les Espagnols, ses véritables et secrets desseins[2].

Lorsqu'il était encore à Lyon, et à son retour à Turin, Mazarin avait trouvé fort répandu le bruit que Spinola et Collalto, au nom de l'Espagne et de l'Empire, demandaient au duc de Savoie le passage dans ses États pour aller s'opposer à

[1] Sixième dépêche du 14 février : « La notte che partii, mi fece chiamare verso le nove hore di notte, e mi disse : Io voglio far questa pace, replicandomelo molte volte. »

[2] Huitième dépêche du 14 février : « Acciò V. S. Illust. sappia il netto del signor duca di Savoia con Francesi e Spagnoli, e de' suoi fini, havendo il tutto scoperto in Pavia, combinando i concetti riportati dallo Spinola, da Collalto, dall' abbate Scaglia, e da Lerma, che mi disse pure assai. »

l'entrée des Français. Le duc partait de là pour conjurer la France de ne pas s'avancer davantage et ne point exposer le Piémont à devenir le théâtre d'une guerre affreuse. Mazarin, très-bien traité d'ailleurs par toute la maison de Savoie, éprouvait une commisération profonde pour un pays livré en proie à ses deux redoutables voisins, et qui lui était la douloureuse image de l'Italie. A Pavie, il ne manqua pas d'exprimer à Spinola ses vifs regrets qu'un ami de la paix tel que lui fît une demande qui ressemblait fort à un commencement d'hostilités. Quel ne fut pas son étonnement quand Spinola lui répondit que la demande dont il se plaignait ne venait pas de lui, mais du duc de Savoie lui-même, qui ne cessait de le tourmenter pour qu'il vînt s'établir non pas à quelques lieues de la frontière milanaise, mais au cœur même du Piémont, à Veillane, entre Turin et Suze. Spinola s'expliqua nettement sur Charles-Emmanuel[1]. Avec les Es-

[1] Huitième dépêche du 14 février : « La verità è che S. Alt. ha procurato che si dimandasse il detto passo quanto si avansasse subito l' essercito cattolico perche si acquartierasse tanto lontano dà Avigliana quanto sii Susa, et à questo effetto inviò l' abbate Scaglia dallo Spinola, il quale sul principio stette sul duro, non fidandosi di S. Alt. alla quale non hà molta inclinatione, havendomi infinite volte detto ultimamente in Pavia che, per fare quello che il duca pretendeva, voleva che liberamente si dichiarasse et havere certezza per questa strada della sua intentione; mà alla fine condiscese che Campolattaro et il Trotti si avanzassero con li suoi

pagnols, le duc semblait le plus violent ennemi des Français, et pourtant il n'était pas du tout certain qu'il ne s'entendît pas avec eux; et si Spinola avait l'imprudence d'abandonner sa base d'opérations, le Milanais, et de faire une pointe aventureuse à travers le Montferrat jusqu'à Veillane, le duc de Savoie pourrait fort bien se tourner contre lui; en sorte que l'armée espagnole se trouverait enveloppée entre les Pié-

terzi che devono essere di 4 m. fanti incirca... Doppo mille contrasti e molti corrieri andati e rispediti dà Torino, all' arrivo del conte di Collalto portando caldamente questo negotio, ancora il duca di Lerma si concertò che il Marchese havrebbe spinto tutto l'essercito alla volta di Verrua, mà che S. E. non si sarebbe avanzata più oltre che S. A. non si fosse assolutamente dichiarata. Lo Scaglia instò bravamente per conseguire quanto il suo padrone pretendeva, cioè che i Spagnoli si avvicinassero ad Avigliana, mà non li fù possibile, essendo fin venuto alle brutte con il Marchese... Il conte di Collalto fù instrumento acciò l' abbate si appagasse e non pretendesse per adesso che il Marchese s' avanzasse davantaggio, insinuandoli con Lerma che una volta ridotto verso Verrua sarebbe stato facile l' impegnarlo dove si fosse voluto... Il segretario del Marchese che passa meco molta confidenza mi disse che S. E. si trovava intrigato assai per li pensieri del duca di Savoia, non sapendo à che segno fidarsene, che all' hora si sarebbe avanzato quando havesse potuto havere la ritirata sicura, consegnandoli da S. A. quelle piazze che havesse lasciato alle spalle, o almeno una come Asti, perche considerava S. E. che passando in conformità di quello il duca voleva, non essendo certo della sua volontà, i Francesi havrebbero potuto attacarlo... e sebbene il duca li haveva fatto intendere che tentando il cardinal di Richelieu il passaggio per forza si sarebbe S. A. unita subito con il Marchese, S. E., che non haveva certezza *de futuris contingentibus*, non si voleva impegnar davantaggio. »

montais et les Français. Spinola exigeait donc, avant de se hasarder si loin, que Charles-Emmanuel donnât des gages de sa fidélité, en lui remettant quelques-unes de ses places fortes; pour le moment, tout ce qu'il pouvait était d'envoyer en Piémont quelques régiments faisant à peu près quatre mille hommes. L'abbé Scaglia, que Mazarin voyait si zélé pour la paix et pour une suspension d'armes, pressait sous main Spinola d'accourir au-devant des Français, et il l'en pressait d'une telle façon que celui-ci était forcé de le rudoyer. Mais si le chef espagnol était assez froid, le général autrichien était ardent pour les intérêts du duc de Savoie. Il disait à l'abbé Scaglia de ne pas se mettre en peine des lenteurs de Spinola; qu'on saurait bien, lorsqu'il aurait fait un pas, l'engager à en faire un autre, et qu'on le mènerait où l'on voudrait. Le 22 janvier[1], Charles-Emmanuel avait envoyé à Collalto, en son camp sous Mantoue, un de ses confidents, le chevalier Olgiato, lui renouveler l'assurance de son dévouement à l'Empire. Collalto n'avait pas besoin que le duc se déclarât davantage; il appuya de tout son crédit ses demandes, et les présenta lui-même à Spinola

[1] *Archives des affaires étrangères*, TURIN, un volume à part, composé de lettres italiennes de Charles-Emmanuel et de Victor-Amédée, de 1630 à 1635; lettre du 22 janvier, folio 1, recto.

au nom de l'Empereur. Sans doute alors Mazarin n'embrassait pas encore, dans toute leur étendue, les trames ourdies par le duc de Savoie; mais il en vit assez pour n'être plus dupe des apparences, et voici ce qu'il écrivait à Rome, en demandant au cardinal Barberini le plus inviolable secret sur une communication de cette importance : « Le duc de Savoie[1] affecte la neutralité. Il tient fort à ce que la paix ne se conclue qu'à Turin sous ses auspices, quoique ni les Espagnols ni les Français ne s'en soucient. Il rêve d'être l'arbitre des événements, et dans le cas où les deux armées en viendraient aux mains, il est bien résolu à se joindre au vainqueur, quel qu'il

[1] Huitième dépêche du 14 février : « Il Duca... sotto pretesto della neutralità e di non poter negar il passo à Spagnuoli, procura farli avanzare in luogo di dove prontamente possino spingersi avanti per opporsi à Francesi se tentassero di avanzarsi nelle viscere di Piemonte, cosi verrebbe egli à conseguire il suo fine senza apparire dichiarato per nessuno, et o dovendosi far la pace non si concluderebbe in altro luogo che in Torino, con tutto che dà Francesi e Spagnuoli sii stata sempre contravertito, o battandosi quelli due esserciti risolverebbe di accostarsi al vincitore per dar l'ultimo crollo all' altro, che non sarebbe difficile; ma ognuno li guarda troppo alle mani, si che diffido che possa ridurre à fine questi suoi pensieri, nei quali non penso d' ingannarmi. Pretende ancora... senza che li possa essere opposta cosa alcuna, di vendicarsi di Richelieu, ch' è persuaso farlo dichiarare con la forza e per tema degli esserciti che conduce e non altrimente per l' offerta e cortesia, e mi do à credere che facendo istanza i Francesi di passare in Monferrato, S. A. dirà che non glie l'impedisce, ma che li Spagnoli stannosi per opporsi. »

soit, et à donner le dernier coup au vaincu. Tels sont ses desseins. Je ne crois pas m'y tromper. Mais je doute qu'il y réussisse, car tout le monde se défie de lui et a les yeux sur ses moindres démarches. Il aspire à se venger de Richelieu, et il n'est pas même en état de l'arrêter. Le cardinal, de son côté, croit forcer le duc à se déclarer pour les Français, au moins par nécessité, quand le Piémont sera envahi; il se trompe. Le duc n'en fera rien. Lorsque les Français, après avoir franchi les Alpes, voudront passer dans le Montferrat et se rendre à Casal, le duc répondra qu'il ne les en empêche point, mais que les Espagnols s'y opposent, et que l'intérêt de ses États lui commande la neutralité. »

Nous verrons successivement s'accomplir ces prédictions du jeune et clairvoyant diplomate. En attendant, le 11 février, il quitta Pavie[1], et s'achemina vers Alexandrie où se transportèrent aussi Spinola et Collalto avec leurs principaux officiers. Il s'en vint ensuite à Bologne; là il rendit compte au cardinal Antoine de ses diverses négociations, et, le 14 février, en un seul jour, l'infatigable chargé d'affaires adressait à son ministre, à Rome, neuf longues dépêches consacrées au récit détaillé de ce qu'il avait fait et vu, avec

[1] Huitième dépêche du 14 février : « La medesima mattina che partii di Pavia, che fù li 11 stante. »

cette conclusion qui prouve à quel point déjà Mazarin était constant et ferme dans la politique qu'il avait une fois embrassée, alors même que toutes les apparences se réunissaient contre elle. « Les armées ennemies s'avancent, écrit-il au cardinal François Barberini; bientôt elles vont être en présence; tout est à la guerre; et pourtant[1], sans vain paradoxe, j'ose affirmer que la paix est encore possible; elle se ferait même assez promptement si on se voyait, si on s'expliquait, et on va se battre faute de s'entendre. Le cardinal de Richelieu ne repousse point la paix, pourvu qu'il ait l'essentiel de ce qu'il désire. Spinola la souhaite tellement qu'on l'accuse d'y

[1] Neuvième et dernière dépêche du 14 février : « Io non vorrei, per parere belle ingegno havendo concetti pellegrini opponendomi alli communi e ben fondati, incorrer nella taccia d'imprudente, mentre in tempo che li esserciti marciano e s'avvicinano, e dà nessuna delle parti si tralascia apparecchio stimato necessario per la guerre, io mi persuado quasi con sicurezza la pace e molto presto, mà l'ardente desiderio che ne hò per vedere una volta conseguiti i tanti fini di Nostro Signore scuserà la mia facilità in credere quello che vorrei. Posso dire d'haver confessato tutti li interessati et haver scoperto la loro volontà, la quale certamente in ciascheduno è di pace o per eletione o per convenienza. Richelieu non se ne ritira quando conseguisca l'essentiale offerendo di non difficultare tutte le apparenze di riputatione che si desideranno dallo Spinola e Collalto... S'accorda Spinola con il cardinale mentre dice non pretendere l'essentiale, mà solo qualche apparenza... Non so vedere come non deva concludersi molto presto, non mi parendo probabile che il contentarsi di più o meno Guastalla habbi dà impedire un tanto bene... Il concludersi la pace in un giorno dipende dal vedersi Spinola con Richelieu. »

nuire en s'y montrant trop favorable. Il s'accorde parfaitement avec Richelieu ; car, encore une fois, Richelieu ne veut que l'essentiel, et Spinola ne veut guère que l'apparence, pour sauver l'honneur et la dignité de l'Autriche. Collalto reçoit chaque jour l'ordre de faire la paix. Reste le duc de Guastalla avec ses prétentions; mais, puisque de part et d'autre on est d'accord de lui donner une compensation, ce n'est plus là qu'une difficulté secondaire. Il y aurait un sûr moyen d'en finir en un jour : une conférence entre Richelieu et Spinola, tous deux sincères et tous deux très-puissants. Mais comment espérer et qui peut procurer une pareille entrevue? Du moins, ne faut-il pas qu'en de telles conjonctures, la légation pontificale épargne ses peines. Le moment est venu pour le cardinal-légat de quitter sa paisible résidence de Bologne et de paraître au milieu des princes, des généraux et des plénipotentiaires qui tiennent dans leurs mains le sort des peuples. Tout le monde l'attend, tout le monde l'appelle. Son intervention peut être très-efficace, et son inaction ferait peser une grave responsabilité sur l'Église, qui s'est portée médiatrice[1]. »

[1] Neuvième et dernière dépêche du 14 février : Aggiungo à questo che venendosi à rottura, havendo tutti i ministri degli interessati insinuato a quelli di Nostro Signore essere di mestiere

Après quelques jours d'un repos aussi laborieux, Mazarin, impatient de prendre part aux affaires, se rejeta dans la mêlée, et revint de Bologne à Alexandrie. Il y trouva les choses de plus en plus envenimées. Obligé d'écrire au cardinal de Richelieu pour l'informer du résultat des négociations qui lui avaient été confiées à Lyon, il ne put lui adresser qu'une lettre assez vague où il s'efforce encore, selon l'esprit de son rôle et son génie optimiste, de séduire le cardinal à la paix en la lui représentant comme bien avancée et devant être son ouvrage. Cette lettre paraît bien la première que Mazarin ait écrite à Richelieu, et c'est à ce titre et aussi comme un résumé de tout ce qui précède, que nous la mettons sous les yeux du lecteur[1].

che S. Signoria Illustr. si portasse avanti, probabilmente diranno che dà loro non è restato di consigliare quello giudicavano proficuo all' aggiustamento, mà che dà mezzani si erano sfuggiti li impegni. »

[1] L'original italien est aux Archives des Affaires étrangères, parmi les papiers de Richelieu, France, 1630, fol. 84. L'écriture en est jeune, ferme, décidée, mais très-difficile à lire; et l'on voit que Mazarin n'avait guère suivi le conseil que lui avait donné son père, de s'exercer chaque jour un quart d'heure à copier quelques lignes d'un beau morceau d'écriture, afin d'apprendre à mieux écrire et de soulager les yeux du Pape. Archives des Affaires étrangères, Rome, 1629, fol. 93, lettre de Pierre Mazarin à son fils, 21 juillet : « Se voi poteste rubare un quarto d' hora al giorno per far due soli versi di qualche esemplare, vi liberareste dall' imperfettione del vostro cattivo carattere, e dareste compiuta sadisfattione a Nostro Signore, che legge con gran travaglio le vostre let-

« Illustrissime et révérendissime seigneur, mon très-honoré protecteur, depuis mon départ de Lyon j'ai été voir le comte de Collalto et le marquis Spinola pour leur dire que Votre Seigneurie illustrissime ne serait pas éloignée de la paix, pourvu qu'elle fût prompte et sûre, et je leur ai expliqué ce que vous aviez pris la peine de m'indiquer. J'ai laissé l'un et l'autre disposés

tere e scritture. » Si Mazarin eût suivi ce conseil, que de fatigues il nous aurait épargnées à nous-même! Mais voici sa lettre à Richelieu déchiffrée à grand' peine : « Illustrissimo e reverendissimo Signore, padrone mio colendissimo, essendo, doppo il mio ritorno dà Lione, passato dalli Signori conte di Collalto e Marchese Spinola, per esporli che Vostra Signoria Illustrissima non si appartarebbe dalla pace mentre l' havesse trovata pronta e sicura, e havendo explicato questi punti, come ella restò servita accennarmi, riportai dall' una e l' altra Signoria dispositione ad accettarla, e che sarebbe con le sicurrezze e cautele necessarie per stabilimento vero e durabile di essa. Procurai ancora d' intender à che potrebbero restringersi le pretentioni del duca di Guastalla, perche solamente queste par che possino dilatare l' esecutione d' uno tanto bene. Di tutto diedi parte con ogni diligenza a Monsignor Nuntio Panciroli, perche lo rapresentasse à Vostra Signoria Illustrissima, transferendomi io à Bologna per informare il Sign. Cardinale Legato de' miei negotiati, acciò, inteso lo stato delle cose, prendesse risolutione d' avanzarsi à questa volta; mà Sua Sign. Illust. giudicò bene di dispacciare corriere con ogni diligenza à Roma per haver ordine di Sua Santità, quale aspetto d' intender quanto prima. Posso bene assicurarla che lo desidero in estremo per goder l' occasione di riverir Vost. Sign. Illustr., massime che si promette di ritornarsene glorioso con l' effectuazione di questa pace, confidato nello zelo et authorità di Vost. Sign. Illustr. alla qua'e faccio humilissima riverenza. — Di Alessandria, 20 febraio, 1830 Di Vostra Signoria Illustrissima e Reverendissima humilissim.: e devotissimo servitore, Giulio Mazarini. »

à accepter la paix, avec toutes les précautions et les sûretés qui peuvent la rendre vraie et durable. J'ai tâché de découvrir aussi à quoi se pourraient réduire les prétentions du duc de Guastalla, parce que ces prétentions pourraient seules différer l'accomplissement d'un si grand bien. J'ai tout communiqué en grande diligence à monseigneur le nonce Pencirole, qui doit en instruire Votre Seigneurie Illustrissime, et me suis transporté à Bologne pour rendre compte à monseigneur le cardinal légat de mes négociations, afin que connaissant l'état des choses il prît cette fois la résolution de s'avancer dans le Montferrat. Sa Seigneurie Illustrissime a jugé à propos d'expédier un courrier en toute diligence à Rome, pour avoir l'ordre de Sa Sainteté. Je l'attends à tout moment, et je puis assurer Votre Seigneurie que je désire extrêmement recevoir cet ordre, parce qu'il me donnerait l'occasion d'aller présenter mes hommages à Votre Seigneurie Illustrissime, d'autant plus volontiers que je puis me promettre l'honneur de revenir ici avec la paix terminée, grâce au zèle et à l'autorité de Votre Seigneurie Illustrissime, à laquelle je fais ma très-humble révérence. — Alexandrie, 20 février 1630. »

On pense bien qu'une pareille lettre n'était pas faite pour arrêter Richelieu. Elle l'avertissait

bien plutôt que l'épée seule pouvait résoudre des négociations si embarrassées. En autorisant les démarches de Mazarin, il avait eu soin de réserver sa liberté d'action, et il n'avait pas cessé d'en faire usage : de Lyon il s'était avancé à Grenoble; à Grenoble, il avait fait tous ses préparatifs pour entrer en Savoie et passer les Alpes.

Que de soins, que de soucis, que de fatigues ne s'imposa pas Richelieu pour assurer le succès de cette seconde expédition bien autrement difficile que la première! Il fallait augmenter et fortifier notre armée de Champagne et de Lorraine, confiée au maréchal de Marillac, la mettre en état de repousser une attaque des Espagnols du côté de la Flandre et une attaque des Impériaux du côté de l'Alsace; et Marillac, appuyé sur son frère, le garde des sceaux, et sur la reine mère, leur protectrice, était à la fois très-exigeant, peu sûr et peu capable. Il était nécessaire d'assembler aussi une nouvelle armée qui pût se porter au besoin ou sur notre frontière du nord ou sur notre frontière d'Italie. Tous les jours Richelieu écrivait à Louis XIII, aux ministres restés auprès de lui, à la reine mère, leur indiquant les diverses mesures à prendre, les régiments à choisir, les officiers propres à les commander. Son inépuisable vigilance s'étendait aux

moindres détails d'exécution[1]. Tout devait être prêt et partout avant que lui-même en Dauphiné fît le premier pas irrévocable. La grande difficulté était de faire vivre l'armée qu'il conduisait et qui, avec les troupes restées en Italie sous le commandement de Créqui, devait se monter à plus de vingt-cinq mille hommes. Notre flotte du Levant était sans cesse occupée à transporter du blé et de la poudre à Antibes. On faisait à Briançon de grands amas de provisions. Il ne s'agissait pas seulement d'avoir assez de vivres pour traverser la Savoie; il en fallait pour demeurer quelque temps à Suse, il en fallait pour aller de Suse dans le Montferrat et ravitailler Casal. Le munitionnaire général, d'Hémery, secondait admirablement Richelieu; mais il n'y avait pas d'artifices que le duc de Savoie n'employât pour échapper à ses plus étroits engagements. Il contrariait jusqu'aux marchés que nous faisions avec des entrepreneurs particuliers. On ne pouvait ni compter sur lui ni se passer de lui : on était obligé de le ménager, et d'en tirer le plus

[1] On peut s'en convaincre en lisant les Mémoires de Richelieu, t. V et VI, et surtout les innombrables papiers qu'il a laissés et qui en sont en quelque sorte les pièces justificatives, le continuel et indispensable commentaire. Ces papiers sont aux Archives des Affaires étrangères, disséminés en divers fonds, France, Turin, Rome, Espagne, Angleterre, Allemagne, etc. Il n'y a pas un de ces fonds qui ne mérite d'être soigneusement étudié.

qu'on pouvait avant d'en venir à une rupture ouverte.

Dès les premiers jours de février et de son arrivée à Grenoble, le cardinal avait dépêché à Turin d'Hémery, Servien et d'autres agents pour rappeler au duc de Savoie les obligations impérieuses qu'il avait contractées l'année dernière. Charles-Emmanuel recommençait toujours le même jeu : ne rien refuser, ne rien accorder, éluder et gagner du temps. Le 11 février, le maréchal de Créqui écrivait à Richelieu qu'il n'y avait point d'illusion à se faire sur les intentions du duc et sur celles de son fils. « Le père, disait le maréchal [1], est ennemi de la France et le vôtre en particulier. Il sait que le Roi a connaissance de tous les traités qu'il a faits contre Sa Majesté par l'abbé Scaglia en Espagne et même en France. » La conclusion du maréchal était qu'on ne viendrait à bout de Charles-Emmanuel et de Victor-Amédée qu'en leur faisant sentir de nouveau l'épée de la France. Le 15 février, le duc de Savoie, couvrant ses perfidies sous des empressements étudiés, envoya au cardinal, en Dauphiné, un des membres de son conseil d'État, le comte de Scarnafix [2], lui annoncer que Mazarin

[1] Archives des Affaires étrangères, Turin, 1630, t. Ier; 11 février, f. 115.

[2] *Ibid.*, fol. 126.

étant retenu à Bologne auprès du cardinal légat, le nonce lui-même, monseigneur Pencirole, se disposait à venir lui faire part des négociations qui avaient eu lieu à Pavie. On se souvient, en effet, que Mazarin, connaissant trop Richelieu pour lui apporter des paroles inutiles, avait décliné la commission dont l'avait voulu charger Spinola, et l'avait renvoyée à monseigneur le nonce, sous le spécieux prétexte que celui-ci aurait bien plus d'autorité. Pencirole vint donc le 19 février à Embrun essayer sur le cardinal son talent diplomatique. Richelieu ne comptait pas sans doute rencontrer en lui un Bentivoglio, mais il ne put s'empêcher d'être étonné [1] que le nonce ne semblât pas se douter des difficultés d'une affaire si compliquée. Cependant, voulant témoigner de son respect pour l'intervention du Saint-Père et de son constant désir de la paix, il remit à Pencirole un nouveau projet de traité. C'étaient à peu près les propositions déjà faites à Mazarin et qui avaient reçu à Pavie un accueil équivoque. Cette fois, elles étaient rédigées en treize articles qui devinrent, à Alexandrie, le 27 février, le sujet

[1] *Mémoires*, t. V, p. 407 : « Pencirole étoit arrivé le 19 à Embrun près du cardinal pour traiter de la paix, de laquelle il étoit très-désireux, mais peu fourni de moyens pour la faire, et si peu instruit des difficultés qui se pouvoient présenter que le cardinal en fut étonné. »

d'une conférence régulière à laquelle assistèrent Collalto et Spinola pour l'Espagne et l'Empire, l'abbé Scaglia pour le duc de Savoie, Pencirole et Mazarin au nom du Saint-Siége. La conférence admit plusieurs de ces articles, demanda des explications sur d'autres, en supprima quelques-uns et des plus importants qu'elle convertit en simples promesses à faire de vive voix, et elle en introduisit de nouveaux très-défavorables au duc de Mantoue.

Toutes les contestations finirent par se réduire à quatre points[1] : 1° le duc de Savoie ne voulait plus être obligé de donner passage à la France à travers ses États quand il en serait requis, pour qu'elle pût aller au secours du duc de Mantoue : ce qui mettait Charles de Gonzague à la merci de la bonne volonté des Espagnols, des Impériaux et du duc de Savoie; 2° Spinola se refusait à laisser insérer dans le traité aucun article qui se rapportât à l'exécution du traité de Monçon en ce qui regardait la Valteline et les Grisons, n'ayant pouvoir que pour l'affaire de Mantoue; 3° le plénipotentiaire impérial repoussait absolument l'idée d'une ligue ou confédération italienne en faveur de l'indépendance du duc de Mantoue : par conséquent le traité manquait de

[1] *Mercure françois*, 1630, p. 65.

toute garantie pour l'avenir; 4° l'Espagne exigeait qu'il fût bien stipulé que, parmi les troupes étrangères que le duc de Mantoue pourrait prendre à sa solde pour le service de ses places de Mantoue et de Casal, il n'y aurait pas de Français même sous l'habit et sous le drapeau mantouan. Spinola insistait sur ce point avec la plus grande vivacité; il disait à Mazarin qu'il ne s'en départirait pas, eût-il perdu une bataille[1]. Mais ne souffrir à Casal que des soldats incapables de résistance ou d'une fidélité douteuse n'annonçait pas des intentions rassurantes; et le duc de Mantoue et le roi de France ne pouvaient subir une semblable condition, l'un sans abdiquer ses droits de prince souverain, l'autre sans abandonner son allié sans défense au milieu de ses ennemis. Ainsi on ne s'entendait pas, on ne pouvait pas s'entendre, et la France n'avait qu'une raison de ne pas rompre sur-le-champ, c'est qu'elle n'était pas encore tout à fait prête.

Elle le devenait tous les jours davantage. Marillac répondait de faire face à toute attaque sur la frontière de Flandre et d'Alsace. Bassompierre écrivait de Suisse qu'il pouvait compter sur dix

[1] Lettre de Mazarin au nonce Pencirole, d'Alexandrie, 7 mars : « Il sign. marchese mi hà detto, cioe quello di lasciar presidio francese in Monferrato, che, quando bene havesse perduta una battaglia, non lo consentirebbe in nessun modo. »

ou douze mille hommes. Toiras était sorti de Casal dans le plus grand secret, et il était venu à Gap trouver Richelieu. Le cardinal lui avait remis une forte somme d'argent qui pouvait suffire plusieurs mois aux besoins de sa garnison. Il avait enflammé le courage du brave officier en lui montrant le bâton de maréchal de France sur les remparts de Casal libre, et il ne lui avait donné que cette seule instruction, bien digne de celui qui avait si vaillamment défendu la petite île de Ré contre toute une flotte anglaise : ne jamais se rendre. Enfin Louis XIII, après avoir encore une fois arrangé ses démêlés avec son frère en ajoutant de nouveaux bienfaits à tous ceux dont il l'avait déjà comblé[1], excité sous main par Richelieu qui était bien aise de le soustraire aux influences qui l'entouraient à Paris, poussé aussi, il est juste de le reconnaître, par ses instincts de chevalier et de roi, avait quitté Fontainebleau, et s'avançait à Troyes[2] sur la route de Lyon, emmenant avec lui le régiment de Normandie et ses gardes, comme le solide noyau d'une seconde armée que Bassompierre et ses Suisses devaient grossir. Le maréchal de Créqui reçut donc l'ordre de presser énergique-

[1] Voyez *Mercure françois*, 1630, p. 40-58, les ordonnances royales du 25 janvier et du 5 février.

[2] Il y arriva le 1er mars.

ment le duc de Savoie de remplir ses engagements, en remettant aussi sous ses yeux la perspective assurée des plus grands avantages dans cette Lombardie où la France ne voulait pas un village pour elle.

Charles-Emmanuel tenait encore dans ses mains sa destinée; mais fermant les yeux à la lumière, au lieu de faire son devoir et de suivre le droit chemin que lui traçaient les traités de Suse, il aima mieux s'enfoncer dans les voies souterraines qui devaient le conduire à sa perte, entasser artifices sur artifices, tromper tout le monde et se tromper lui-même.

Pour aller au plus pressé et retarder au moins la marche de l'armée française, le duc de Savoie répondit au maréchal de Créqui qu'il était prêt à exécuter, dans toute leur étendue, les obligations que lui imposait le traité de Suse; que non-seulement il fournirait des vivres et des munitions pour le ravitaillement de Casal et laisserait les Français passer librement par la Savoie et le Piémont, mais qu'il se joindrait à eux pour envahir ensemble la Lombardie, si la France voulait conclure un nouveau traité dont Créqui vint à Oulx, le 23 février, apporter le projet à Richelieu.

Mais en même temps qu'il ouvrait cette négociation avec nous, le duc écrivait à Vienne, le

21 février, pour remercier l'Empereur de l'entrée qu'on lui annonçait des troupes autrichiennes en Alsace. C'était là la puissante diversion qu'il sollicitait depuis longtemps, afin d'occuper la France chez elle et de la détourner des affaires d'Italie. Les troupes autrichiennes en Alsace lui promettaient encore un autre secours plus direct. De l'Alsace les Autrichiens pouvaient passer dans la Franche-Comté qui appartenait à l'Espagne, et de la Franche-Comté dans la Savoie. Ce passage se pouvait faire par la vallée de Cesery et le pont de Gresin, qui étaient bien à la Savoie, mais dont un ancien traité, celui de Lyon de 1601, laissait le libre usage à la France, et celle-ci avait fortifié ce poste et l'occupait. L'armée impériale une fois en Alsace pouvait envahir la vallée de Cesery, forcer le pont de Gresin, déboucher en Franche-Comté, de là en Savoie, et y prendre à revers l'armée française, tandis que Spinola et Collalto lui feraient tête en Piémont. Le duc de Savoie exhortait l'Empereur d'agir promptement. Il l'avertissait que Mazarin à Lyon n'avait pu retenir l'ardent et opiniâtre cardinal. Richelieu n'a pas même voulu voir son fils, Victor-Amédée. Il est à Embrun. Aujourd'hui ou demain il sera à Suse. Il a trente mille hommes de pied et quatre mille chevaux. La défense des Alpes est impossible, Spinola n'ayant pas voulu

lui fournir les troupes qu'il réclamait. Il s'est plaint très-vivement en Espagne. A Madrid, on désapprouve Spinola, et on lui fait espérer bientôt une tout autre assistance. Il se remet avec confiance lui et ses enfants entre les mains de Leurs Majestés Impériale et Catholique[1].

Cette lettre, jusqu'ici ignorée, comme toutes celles du duc de Savoie que nous avons données, jette un jour tout nouveau sur le traité que le maréchal de Créqui venait proposer à Richelieu. Ce traité se composait de cinq articles. Le premier demandait que la France retirât les troupes qui occupaient la vallée de Cesery, la présence de ces troupes marquant, disait Charles-Emmanuel, une défiance injurieuse à sa loyauté : il s'engageait d'ailleurs à n'ouvrir à qui que ce fût ce passage, sans la permission du roi; et s'il contrevenait à cet engagement, il se dévouait d'avance à toutes les vengeances. Quand on sait, comme nous le savons maintenant par la lettre du 21 février à l'Empereur, de quel prix il était à l'armée autrichienne qui arrivait, en Alsace, de trouver la vallée de Cesery sans garnison française, on comprend à merveille la

[1] Archives des Affaires étrangères, Turin, 1630, fol 145 : « Al marchese di Versois 21 febbraio, 1630. » Divers endroits de cette lettre supposent une longue correspondance. La signature de Charles-Emmanuel semble ici autographe.

portée de ce premier article, et que pour l'obtenir l'allié caché de l'Autriche avait bien raison de prodiguer toutes les promesses. Un autre article du même traité est une preuve vraiment extraordinaire de la folle persistance du duc de Savoie dans tous ses plans d'agrandissement au moment même où il courait le plus grand danger. Cet article stipulait que, comme le prince Victor-Amédée se joindrait aux Français pour combattre les Espagnols et entrer ensemble dans le Milanais, ainsi les Français laisseraient Charles-Emmanuel entrer dans l'État de Gênes, et lui prêteraient même un corps de troupes pour l'aider en cette entreprise. Il était trop aisé de répondre comme le fit Richelieu : « On ne croit pas qu'on puisse entendre à ce dessein proposé à mauvaise fin et clairement déraisonnable en ce qu'il augmente les ennemis du roi en offensant les Génois, et diminue nos forces dont on voudrait nous tirer une partie pour cette expédition. » Dans un dernier article, le duc de Savoie déclarait bien qu'il voulait rompre avec l'Autriche et attaquer le Milanais, mais après nous et quand nous aurions frappé les premiers coups : condition étrange, qui semblait trahir l'arrière-pensée de nous abandonner sous quelque prétexte lorsque nous aurions les Espagnols sur les bras. Richelieu répondit qu'assurément les Fran-

çais commenceraient, mais qu'il lui fallait une garantie que les Piémontais suivraient[1].

Tel était le traité qu'au nom du duc de Savoie le maréchal de Créqui remit le 23 février à Richelieu. Le cardinal passa outre, et las de ces négociations artificieuses, ayant achevé ses dernières dispositions et pris toutes ses mesures, il donna le signal à l'armée et franchit le mont Ce-

[1] Nous avons trouvé ce projet de traité parmi les papiers de Richelieu, Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. Ier, fol. 133. Il y en a une autre copie, *ibid.* fol. 155. Viennent à la suite les réponses du cardinal. « *Demandes de M. de Savoie faites à sa prière par M. le maréchal de Créqui au voyage qu'il a fait à Ouls, le 23 février.* » « 1° M. de Savoie redemande la vallée de Ceseri, prie le roi d'en ôter ses garnisons, et dit que, se déclarant comme il fait dès cette heure pour le roi contre les Espagnols, ce dont il fera tous effets qui se peuvent désirer entre le roi et lui, Sa Majesté ne peut retenir ce passage sans montrer trop de méfiance et de mépris de lui; promet qu'il ne passera aucunes troupes par ledit passage en cette occasion que celles que le roi ordonnera, et que s'il s'en présente d'autres il demandera des troupes de Sa Majesté pour s'y opposer, consent que s'il contrevient en cet article, les forces du roi qui seront en ses États s'en fassent raison elles-mêmes. 2° Demande qu'on juge le différend entre M. de Mantoue et lui (pour les indemnités convenues). 3° Demande qu'on lui paye les gens de guerre qu'il aura au-dessus de dix mille hommes de pied et douze cents chevaux, jusqu'au nombre de vingt mille hommes et deux mille chevaux, en cas qu'il les fasse voir en campagne. 4° Demande qu'il puisse attaquer l'État de Gênes avec une partie de ses troupes et quelque nombre de celles du roi, M. le prince son fils se joignant à l'armée pour rompre dans le Milanais. 5° M. de Savoie demande encore qu'il ne rompe avec l'Espagne dans le duché de Milan qu'un jour après la France. »

nis : dans les premiers jours de mars, il était à Suse.

A peine entré en Piémont, recommencèrent autour de lui plus vives que jamais les intrigues du duc de Savoie et de son fils. Tantôt c'était le Père Monod, supérieur des jésuites de Turin, qui venait mystérieusement trouver Richelieu[1] et lui proposait, comme un moyen assuré de faire disparaître toutes les défiances, le mariage de sa nièce bien-aimée, l'aimable et belle madame de Combalet, avec un des fils du duc, le prince Maurice, qu'on appelait le Prince-Cardinal; le pape le relèverait de ses vœux, et ce nouveau lien rapprocherait et confondrait tous les intérêts; comme si déjà le mariage de Victor-Amédée avec la sœur du roi, Chrestienne de France, n'avait pas été conçu dans cette espérance et n'aurait pas dû la remplir sans la perpétuelle et irrémédiable versatilité du duc de Savoie! Tantôt le cardinal recevait de cette même Chrestienne, princesse de Piémont, les lettres les plus pressantes, où elle le conjurait d'accorder la paix à sa nouvelle famille, dont elle attestait les intentions dans les termes les plus vifs; et, quelques jours après, d'autres lettres de la princesse avertissaient

[1] Archives des Affaires étrangères, Turin, 1630, t. Ier, fol. 158, entrevue du P. Monod et de Richelieu; et aussi Mémoires de Richelieu, V, p. 451, etc.

que les premières lui avaient été arrachées par son mari et par son beau-père qui la tourmentaient et se servaient d'elle pour tromper le roi et le cardinal; qu'elle était la personne du monde la plus malheureuse, exposée à l'inquisition la plus injurieuse, et persécutée pour sa fidélité à son frère et à la France[1].

Richelieu eut avec le prince de Piémont plusieurs conférences à Suse, à Bruzolo, à Bussolino, à Rivoli, dans le détail desquelles nous ne pouvons descendre, et où il s'efforça constamment de lui faire comprendre que l'Autriche était trop intéressée à maintenir et à étendre son pouvoir en Italie pour y faire jamais au Piémont une grande place, au lieu que l'intérêt même de la France était d'agrandir le Piémont aux dépens de l'Autriche; que c'était là le légitime, le glorieux, le sûr avenir de sa maison. Le prince de Piémont répondait toujours qu'il ne demandait pas mieux que de prendre parti pour les Français, mais il y mettait des conditions qui rendaient sa sincérité très-suspecte. Le cardinal se plaignait surtout qu'on eût pris tant de précautions du côté de la France, et presque aucune du côté du Milanais, et qu'on eût converti Veillane[2]

[1] Mémoires de Richelieu, t. V, p. 432. Voy. le chapitre suivant.

[2] *Avigliana*, forteresse sur la route de Suse à Turin, un peu à droite en venant de Suse, au-dessus de Saint-Ambroise et avant Rivoli.

en une place d'armes de premier ordre où l'on avait rassemblé des munitions, de l'artillerie et toute une armée, comme si on avait voulu la faire servir à arrêter les Français ou à leur fermer la retraite. Rappelons qu'un sentiment semblable empêchait Spinola de s'avancer ; en sorte qu'avec son habileté si vantée le duc de Savoie en était venu à n'inspirer confiance à personne, ni aux Français ni aux Espagnols.

En effet, plus Spinola voyait clair dans le caractère de Charles-Emmanuel, plus il lui répugnait de servir un pareil allié, qui n'était capable ni de borner ni de gouverner son ambition. Sans connaître les propositions que le maréchal de Créqui était venu apporter à Richelieu, le général espagnol n'ignorait pas que le Savoyard dévorait en pensée, après le Montferrat, la république de Gênes, et il frémissait à l'idée de voir Gênes, sa patrie, tomber entre les mains d'un étranger qu'il traitait de barbare. Il ne concevait pas par quel aveuglement l'Espagne et la France, au lieu de se consumer en des guerres perpétuelles, ne s'entendaient pas plutôt pour en finir avec une petite puissance remuante qui ne se croyait liée par aucun traité, et était toujours prête à mettre le feu en Italie sur la moindre espérance d'agrandissement. Il était d'avis que l'Espagne prît pour elle le Pié-

mont et laissât la Savoie à la France : on dit même qu'il n'avait pas caché cette opinion à Mazarin[1]. De son côté, Richelieu avait ses vues sur la Savoie, qui étaient celles d'Henri IV. Comme le grand roi, il ne voulait acquérir la Savoie que du plein consentement de Charles-Emmanuel, en l'aidant à arracher le Milanais à l'Autriche, et cet échange qu'il proposa au père, il le proposa plus tard au fils, qui finit à peu près par y donner les mains. C'était le seul moyen d'assurer notre frontière méridionale, de n'avoir rien à craindre ni rien à désirer en Italie, et de n'avoir plus à y reparaître qu'en amis et en libérateurs. Il n'était pas possible de laisser les défilés des Alpes, qui conduisent en quelques heures à Grenoble et de Grenoble à Lyon, au pouvoir d'un prince sans foi qui les ouvrait ou les fermait à son gré. On ne pouvait recommencer chaque année des expéditions qui

[1] Brusoni, p. 156 : « Vero è che non tanto muoveva lo Spinola l'interesse del Re di Spagna a disfavorire il Duca quanto l'avversione che, e come Genovese di fazione contraria, per li digusti passati fra esso e la Republica, e per emulazione di gloria e di valore, nudriva alla sua persona. Non dubita per tanto d'esprimersi più volte col medesimo Mazarini, che gli paresse cosa oltre modo stravagante che, non havendo le corone in così longo tratto di confini occasione alcuna di contesa fra di loro, a sola causa del Duca sempre torbido et inquieto vivessero fra perpetue o gelosie o discordie; onde per ristabilire una sicura e perpetua pace sarebbe stato savio consiglio di dividersi frà di loro gli stati della Savoia e del Piemonte. »

nous coûtaient tant d'argent et tant de sang. Depuis que nous avions rendu le comté de Saluces au duc de Savoie, nous étions toujours troublés par ce voisin inquiet : de nouvelles et sérieuses sûretés étaient nécessaires, et la meilleure ou plutôt la seule effective était la possession de la Savoie au prix fixé par Henri IV et que Richelieu ne cessa jamais d'offrir. En voyant le cercle de mensonges toujours renaissants dans lequel le duc de Savoie voulait évidemment l'enfermer et faire périr peu à peu l'armée française, le cardinal en vint à se dire qu'à la dernière extrémité, et après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, il faudrait peut-être se résigner à se faire justice soi-même, et qu'au cas que le duc de Savoie nous trahît encore et amenât la chute de Casal et de Mantoue, nous serions bien en droit de nous dédommager en gardant pour nous les passages de l'Italie que nous occupions et en portant la France jusqu'au mont Cenis[1].

C'est en roulant ces pensées dans son esprit, bien que sans les avoir arrêtées, et en s'en remettant un peu à sa fortune et à sa prudence,

[1] Telle est bien la conclusion du long discours que le cardinal adressa au roi et dont il nous donne le sommaire. t. V, p. 441-451 : « Qu'il ne falloit point venir à cet expédient que lorsque l'on auroit tenté tous les moyens possibles de gagner Monsieur de Savoie; que c'étoit le dernier conseil que l'on devoit prendre, lequel, cependant, en son extrémité, avoit ses raisons et ses avantages. »

que Richelieu se décida à quitter Suse le 13 mars[1], et qu'il s'avança jusqu'à Casalette, à quatre ou cinq lieues de Turin, sur la gauche de la Doire, à peu près à la hauteur de Rivoli, en ayant soin de laisser à Saint-Ambroise, à Saint-Antoine, à Saint-Joire, des postes solides qui le rattachaient à Suse. Malgré cette sage précaution, ce n'était pas moins un parti très-hasardeux que de se jeter ainsi à travers le Piémont, en ayant devant soi Turin et sa forteresse, et derrière soi Veillane et une grande partie de l'armée piémontaise. Mais le cardinal en avait deux puissants motifs. D'abord on ne pouvait laisser plus longtemps entassées dans l'étroite enceinte de Suse et de son territoire les troupes que Richelieu avait amenées et qui, réunies à celles du maréchal de Créqui, formaient près de trente mille hommes de pied et de quatre mille chevaux; déjà les maladies commençaient à s'y mettre et on avait besoin d'air et de mouvement. Ensuite il fallait ou abandonner Casal, c'est-à-dire le but même de l'expédition, ou lui porter un secours efficace. Or, de Suse, grâce aux obstacles que nous opposait la mauvaise foi du duc de Savoie, nous ne pouvions que très-difficilement faire parvenir à la précieuse forteresse quelques secours insuffisants. Il n'en fut plus ainsi quand notre marche en avant

[1] Richelieu, t. V, p. 468.

nous eut rapprochés du Montferrat : la vaillante garnison sentit croître son courage, et on trouva moyen de faire pénétrer dans la place des munitions et des renforts.

Une aveugle présomption soutenait Charles-Emmanuel. Le 10 mars il avait encore écrit à Vienne pour faire part à l'Empereur de l'extrémité où il était réduit : « Rien, lui disait-il, ne fera sortir le cardinal des conditions qu'il a mises à la paix, et qui ont été examinées et rejetées à Alexandrie. L'armée française est en pleine marche sur le Montferrat. L'avant-garde y est arrivée; le centre et l'arrière-garde ne sont arrêtés que par les pluies. Richelieu exige que nous nous déclarions. Nous sommes retranchés, mon fils et moi, à Veillane, où nous avons la meilleure partie de notre armée, bien déterminés à nous y défendre. Que le marquis Spinola vienne à notre aide, qu'il attaque les Français : il nous rendra un grand service, ainsi qu'à l'Espagne; autrement nous n'avons pour nous que la justice de notre cause et l'espoir que Leurs Majestés Catholique et Impériale ne nous abandonneront point[1]. On nous annonce l'arrivée en

[1] Archives des Affaires étrangères, Turin, 1630, fol. 312, lettre au marquis de Versoix, du 10 mars : « Gia è passata nel Monferrato la vanguardia francese, e se le pioggie continue dà tre giorni in quà non havessero ritardato la battaglia e la retroguardia, tutto l'esercito sarebbe nel Monferrato... Non ha il cardinale

Italie de nouveaux régiments impériaux; mais ce n'est pas en Italie qu'il les faut envoyer, c'est en France, pour y opérer les diversions que tant de fois nous avons recommandées[1]. » Évidemment, le plan du duc de Savoie était de pousser Spinola et Collalto à présenter la bataille à l'armée française, et, s'ils la gagnaient, de se joindre au vainqueur et d'accabler le vaincu.

C'était là le danger que Richelieu avait sans cesse devant les yeux; il était tellement pénétré de la nécessité de n'avoir affaire qu'à un seul ennemi à la fois, que, dans une dernière conférence avec le prince de Piémont, sachant que la plus forte passion de la maison de Savoie était la conquête de Gênes, le cardinal s'était décidé à y consentir, dès qu'on serait un peu avancé dans celle du Milanais[2] : concession bien grave au prix

mostrato di restare intieramente soddisfatto della nostra neutralità, ma preteso che si dichiarassimo unitamente con la Francia, sebbene il principe li fece conoscere che non poteva far di più che di concedere egualmente il passo à li uni e à gli altri... Hora noi habbiamo ridotto in Avegliana e contorni la maggior parte delle nostre forze, ove col principe assisteremo in persona, et in ogni caso procureremo di difenderci. Se il marchese Spinola venendoci alle mani vorrà venire à soccorrersi, farà attione secondo il servitio di S. Maestà et il dovere; altrimenti, ci confideremo totalmente in Dio e nella giustizia della nostra causa, sperando che le Maestà loro finalmente non vorrano soffrire, » etc.

[1] Archives des Affaires étrangères : « Quando s'occupi la Francia come bisogna. »

[2] Mémoires, t. V, p. 455.

de laquelle il demandait au duc de Savoie de se déclarer sur-le-champ, et avant tout de suspendre les menaçantes fortifications de Veillane, d'éloigner l'armée piémontaise de cette place et de fournir des logements et des vivres à nos troupes pendant leur pénible marche vers le Montferrat. Victor-Amédée s'était empressé[1] d'accepter ces conditions, mais en se gardant bien de les remplir; il avait eu l'air d'interrompre les travaux qu'on faisait à Veillane, mais il les fit continuer en secret; il diminua la garnison, mais en la laissant très-redoutable encore; il donna les ordres les plus précis pour la fourniture des subsistances, mais ces ordres n'étaient point exécutés, et d'Hémery écrivait de Turin au cardinal que le duc de Savoie et son fils le trompaient, et que s'il n'avait d'autre assurance pour l'entretien de l'armée que la parole de ces princes, l'armée était perdue[2]. Le 15 mars Ri-

[1] Mémoires, p. 471 : « La conférence aboutit à une promesse ouverte qu'il fit d'autant de vivres qu'on en auroit besoin... Il promit en outre d'entrer avec dix mille hommes dans le Milanois... »

[2] Archives des Affaires étrangères, Turin, 1630, t. Ier, fol. 334. Lettre de d'Hémery à Richelieu, du 13 mars : « Monseigneur, j'ai mille fois combattu le doute que j'avois des princes de Savoie, et me suis voulu blâmer moi-meme de défiance pour vous pouvoir donner de meilleures nouvelles que je n'ai fait jusques ici. Mais j'ai toujours trouvé des raisons si fortes qui m'ont entretenu en mes doutes que je n'ai pu vous rien faire espérer de certain. Je suis plus confirmé que je n'ai jamais été en cette créance; car

chelieu assembla son conseil de guerre. Il sembla impossible de s'aventurer, sur la parole du duc de Savoie, entre deux places telles que Veillane et Turin, par une route où le duc avait préparé une résistance formidable, et avec la presque certitude d'avoir bientôt sur les bras les Impériaux et les Espagnols. Une guerre ouverte ou une alliance certaine et immédiate, tel fut l'avis de tous. Le lendemain, 16 mars, on signifia cet avis au duc. On avait beau le presser, il échappait toujours, tantôt s'enveloppant de ruses et de mensonges, tantôt s'emportant en bravades. Charles-Emmanuel avait enfin la promesse de Spinola et de Collalto d'entrer en Piémont dès que les Français auraient tiré l'épée. Il avait confiance en ses places fortes, en ses troupes, en ses enfants, en lui-même; le succès lui paraissait certain, et sa haine triomphait déjà de la défaite des Français et de la ruine de Richelieu.

Mais le cardinal aussi avait pris son parti. Il venait de recevoir de Louis XIII l'ordre formel

après les paroles que M. le prince vous a données par diverses fois, qu'il mettroit dans Casal six mille sacs de bled, et les ordres qu'il m'a mis ès mains pour l'exécution d'icelles, desquelles il sembloit crime de douter, voir ce que je vois à présent, je ne puis, Monseigneur, que je ne vous escrive que si vous faites fondement pour la subsistance de vos troupes sur ce que vous promettront ces princes, votre armée se dispersera, et vous engagerez votre réputation sur la foi d'un prince, » etc., etc. Suivent trois grandes pages de détails accablants.

d'attaquer le duc de Savoie si celui-ci ne satisfaisait pas aux conditions proposées et acceptées. Il commença par réunir ses troupes, disséminées en divers lieux, sans toucher à celles qui gardaient Suse; il rappela l'avant-garde de sept à huit mille hommes qui, sous le maréchal de Créqui, avait déjà pénétré dans le Montferrat, et donna rendez-vous à toute l'armée dans la nuit du 18 au 19 mars, en une grande plaine sur les bords de la Doire, près de deux gués qu'on avait reconnus la veille, et d'un pont qui conduisait du côté de Rivoli.

Ainsi le nœud de la situation se serrait d'heure en heure, et la crise, tant redoutée par la légation pontificale, était imminente.

Nous avons laissé Mazarin à Alexandrie, avec Pencirole, occupé des travaux de la conférence qui s'y était établie. Il avait réussi à décider le cardinal Antoine à quitter Bologne et à venir se mettre à la tête de sa légation. Celui-ci ne connaissait que le gros de l'affaire. Mazarin lui-même qui savait les négociations de Charles-Emmanuel avec l'Autriche, ne se doutait pas du traité que le duc avait fait proposer à Oulx, le 23 février, et qui tout récemment avait été repris et conclu entre Richelieu et le prince de Piémont. A ses yeux, comme à ceux du cardinal-légat, il ne s'agissait que des quatre points con-

troversés à Alexandrie. Inspiré et soutenu par Mazarin et par les instructions qu'il recevait de Rome, le neveu du pape se flattait encore que dans une conférence avec Richelieu il lui persuaderait de rabattre quelque chose de ses prétentions, et il n'avait pas abandonné l'espérance de donner la paix à l'Italie. Mais par prudence il fit prendre les devants au nonce Pencirole et à Mazarin, et les envoya auprès du cardinal renouveler en son nom leurs instances et reconnaître ses dispositions.

Le 17 mars[1] au matin, Pencirole et Mazarin sortirent de Turin pour se rendre au camp de Casalette. Arrivés à Rivoli, ils allèrent saluer le duc de Savoie et prendre ses ordres, comme le portaient leurs instructions. Mazarin lui exposa la façon dont il croyait qu'on pouvait présenter l'affaire à Richelieu. On ne devait pas lui faire connaître la réponse définitive de Spinola et de Collalto, qui équivalait à un refus; il fallait, au

[1] Ici, nous avons pour nous guider une relation fort étendue de Mazarin, qui abonde en détails nouveaux et curieux. Bibliothèque Barberine, Relazione di me Giulio Mazarini fatta in Asti sotto li 20 marzo 1630. « Dominica passata, che fù li 17 stante, andando io per ordine del sign. card. legato, servendo Monsignor Panzirolo... » *Servendo* veut dire ici, non pas *au service*, mais *sous les ordres* du nonce. Pour bien apprécier tout ce qu'il y a de sagacité et de prévoyance en cette *Relazione*, il ne faut pas oublier qu'elle est du 20 mars et antérieure aux événements de la fin du mois.

contraire, lui exprimer la confiance qu'après avoir obtenu des concessions des Espagnols et des Impériaux, on ne serait pas moins heureux auprès de lui. Charles-Emmanuel approuva fort cette manière de s'y prendre, sans dissimuler aux deux envoyés du légat qu'ils ne réussiraient point et que le cardinal était décidé à la guerre. Le duc de Savoie avait de fort bonnes raisons de penser ainsi, dont il se dispensa de leur faire part. La veille, 16 mars, comme nous l'avons dit, on était venu de la part de Richelieu lui poser l'alternative de la paix ou de la guerre, et ce matin même, avant la visite de Pencirole et de Mazarin, il avait reçu celle d'un des principaux officiers de l'armée française qu'il avait laissé partir sans lui donner aucune satisfaction. La guerre était donc, sinon déclarée, au moins résolue et inévitable. Mais le duc était trop politique pour ne pas favoriser une démarche, qui, sans doute, n'était plus qu'une vaine cérémonie, mais qui avait toujours l'avantage de mettre les apparences de son côté et de lui donner l'air d'un ami de la paix et d'un serviteur dévoué du Saint-Père. Il s'empressa de fournir à Pencirole et à Mazarin tous les moyens de se rendre promptement à Casalette, à deux milles de Rivoli[1]. Ils s'avancèrent à travers un pays abandonné et ra-

[1] *Relazione* : « A Casaletto, due miglia lontano da Rivoli. »

vagé, comme l'est toujours le voisinage d'une armée. Richelieu n'était pas à son logement; il était allé du côté d'Alpignan, petit village au bord de la Doire; ils le rencontrèrent à cheval : en les voyant, il se hâta d'en descendre, leur demanda s'ils apportaient quelque bonne nouvelle, et aussitôt la conférence commença, en plein champ, sous un arbre[1].

M. le nonce prit la parole, et fit au cardinal le discours dont on était convenu à Rivoli. Richelieu, étonné que dans les circonstances présentes on le ramenât à des discussions qu'il croyait épuisées, ne put retenir son impatience, et dit qu'en vérité s'ils n'étaient venus que pour lui répéter les mêmes choses, ils auraient pu s'épargner la fatigue du voyage; qu'il avait fait des propositions de paix conformes à la raison, et qu'il n'avait rien à y changer[2]. Il fit ensuite un grand éloge du zèle que le Saint-Père et son neveu montraient en faveur de la paix de l'Italie; il protesta que pour lui il consentirait bien volontiers à remettre toute l'affaire à M. le légat, mais que le cardinal Antoine ne se donnait pas pour l'arbitre de la paix et de la guerre, et qu'il

[1] *Relazione :* « Negotiando sotto un arbore in campagna. »

[2] *Ibid.* « Che mentre non se li portavano se non le medesime cose, se potevano scusar i viaggi, perche si era già portato nel ragionevole con le propositioni già date, e che non era una bestia che si fosse per mutare. »

venait seulement comme un médiateur équitable et bienveillant. Il demanda en quoi consistaient les concessions des Espagnols et des Impériaux. Récapitulant les quatre points auxquels, à Alexandrie, on avait réduit tout le débat, il établit avec force la justice des propositions de la France, et réfuta les objections qu'on avait élevées contre elles. Mazarin se tenait sur la réserve et dans une attitude respectueuse. Il accompagnait son supérieur, le laissait parler, et se bornait à quelques mots dans le même sens que le nonce, en tâchant de ne pas blesser son illustre interlocuteur de Lyon. Survint le prince de Piémont avec quelques gentilshommes. Le cardinal lui dit : « Ces messieurs viennent de la part de M. le cardinal-légat me répéter les mêmes choses, en sorte que nous voilà bien loin de la paix. » Le prince répondit qu'il aimait à croire qu'elle n'était pas désespérée, et qu'il avait confiance dans les bonnes dispositions de Spinola. Le cardinal répliqua que Son Altesse se trompait, et que jamais Spinola ne céderait sur l'emploi de troupes françaises au service du duc de Mantoue. On conversa quelque temps encore, et comme il se faisait nuit, Pencirole et Mazarin se disposèrent à se retirer. Pendant que Pencirole prenait congé de Victor-Amédée, Richelieu, s'approchant de Mazarin, lui dit brusquement qu'il

fallait la paix ou la guerre, que tous ces pourparlers ne valaient rien en ce qu'ils entretenaient les irrésolutions du duc de Savoie, et il lui demanda ce que voulait le Saint-Père. Mazarin ne put que se confondre en protestations que le pape voulait la paix et que ses ministres n'avaient pas d'autre ordre que d'y travailler [1].

En retournant le soir de Casalette à Rivoli, Mazarin fit remarquer au nonce Pencirole quelle mauvaise humeur avait Richelieu. « A son air pensif, dit Mazarin, je reconnus qu'il roulait dans son esprit quelque grande résolution [2]. » Le duc de Savoie, qu'ils allèrent retrouver, commençait aussi à concevoir quelques soupçons, en apprenant que l'avant-garde française revenait en toute hâte du Montferrat et se rendait à Casalette. Troublé par sa mauvaise conscience et sachant que Richelieu n'ignorait aucune de ses trahisons, le duc craignait qu'il ne mît la main sur son fils

[1] *Relazione*. — Richelieu dit un mot de cette conférence, sans faire aucune mention de Mazarin, t. V, p. 475 : « Le même jour, le nonce Pencirole étoit arrivé d'Alexandrie, où il avoit vu Collalto et Spinola. Le duc de Savoie... prit occasion d'envoyer le prince de Piémont avec Pencirole pour voir le cardinal, afin d'en apprendre des nouvelles ou voir quelle contenance on faisoit. En cette conférence on parla de la paix générale, mais les mêmes difficultés se rencontrèrent toujours, auxquelles on ne se relâchoit de part ni d'autre. »

[2] *Relazione* : « Dalla malinconia in che trovai Richelieu sopra modo pensativo, conobbi ruminante qualche gran risolutione. »

et ne le retînt prisonnier, comme un gage de la conduite du père. A tout moment il demandait si le prince n'était pas de retour, et ne pouvant cacher sa profonde inquiétude, il s'excusait en disant que la peur est la compagne inséparable de l'amour[1]. Il ne s'apaisa qu'en voyant paraître Victor-Amédée. On se demanda quels pouvaient être les desseins de Richelieu. Charles-Emmanuel pensait que le cardinal allait conduire l'armée française devant Turin afin de lui enlever la capitale de ses États, et en songeant à toutes ses ressources, à ses propres forces et à celles de ses alliés, qui étaient tout près de Turin, il se croyait sûr de battre Richelieu et le considérait déjà comme perdu. « Ah! dit-il à Mazarin[2] en le congédiant, si le cardinal me tenait entre ses mains, il se vengerait bien sur moi. Mais Dieu veut le punir : lui-même sera l'instrument de sa ruine. »

Pencirole et Mazarin quittèrent Rivoli à deux heures après minuit, et s'en revinrent à Turin.

[1] *Relazione* : « Stava ripieno di timore della persona del principe, dubitando che lo ritenesse Richelieu; e perciò ad ogni momento mandava à vedere se compariva, scusandosi con noi dicendo che era proprio di chi ama il temere. »

[2] *Relazione* : « Nel licentiar mi disse il duca : Creda V. S. che se Richelieu mi havesse nelle mani, farebbe le sue vendette, non potendo soffrire che io faccia quello mi conviene per guardar il mio Stato; ma Iddio lo vuol castigare, e si vuol servir di lui medesimo per instrumento. »

Le lendemain, 18 mars, ils s'apprêtaient à repartir pour Alexandrie et à aller rejoindre le cardinal-légat, lorsqu'il arriva à Pencirole une dépêche de celui-ci, le chargeant d'annoncer au duc de Savoie qu'il allait venir lui-même, et qu'il priait le duc de lui ménager une entrevue avec Richelieu. Mazarin courut au palais s'acquitter de cette commission. Le duc de Savoie était bien rentré à Turin, mais de tout le jour impossible de l'approcher. Mazarin se rendit auprès du prince de Piémont, qui lui donna la nouvelle que l'avant-garde française était revenue à Casalette, que l'arrière-garde s'en était rapprochée, et que les Français avaient passé toute la nuit à se concentrer. Charles-Emmanuel avait tiré sept mille hommes de Veillane, où il n'en avait laissé que trois mille; et, après avoir enlevé de Rivoli tout ce qu'il avait de plus précieux, il était retourné à Turin se mettre à la tête de son armée. On apprit bientôt que Richelieu s'était emparé de Rivoli. « Il espérait sans doute, dit le prince à Mazarin, nous y surprendre et nous faire tous prisonniers. Le coup étant manqué, il va peut-être se jeter sur Veillane, sachant que la garnison est fort diminuée; mais nous saurons bien secourir Veillane à temps. En vérité, il est aveugle; il est en train de perdre jusqu'à sa renommée, après

quoi il ne lui restera plus qu'à se faire moine[1]. »

Sur ces entrefaites, on annonce au prince un messager de Richelieu. Le cardinal avait voulu tenter un dernier effort, et Servien venait de sa part à Turin avec un trompette et quatre cavaliers de sa garde. Il se présente à la porte du prince et demande audience : on la lui refuse, en lui faisant dire qu'il peut s'expliquer avec le gentilhomme qu'on lui envoye. Servien déclare que le cardinal n'a fait encore aucun acte d'hostilité, et qu'il prie Son Altesse de tenir ses promesses. La seule réponse qu'on lui fait est qu'il peut s'en retourner. Il insiste, et, ne pouvant arriver jusqu'au prince, il lui fait dire que le cardinal désirerait le voir. On répond que le temps des entrevues est passé, et Servien est obligé de se retirer, fort mécontent[2]. Victor-Amé-

[1] *Relazione :* « Il cardinale s'è acciecato e non sa veder la ragione, sta in procincto di perder la riputatione in tutto et per tutto, il che fatto può andarsi a farsi frate. »

[2] Richelieu a fait mention de cet incident, t. V, p. 485-486. *Relazione :* « Alle 18 hore giunse monsù Servin con un trombetta e quattro carabini della guardia del cardinale... Fece istanza per l'udienza, mà gli fù negata e mandatogli a dire per il Baronis che poteva dire a lui quello che voleva; espose che il signor cardinale non pensava haver fatto alcun atto di ostilità e che pregava Sua Altezza a dichiararsi. Gli fù data risposta che poteva ritornarsene ... Non pote tampoco abboccarsi con il principe, mà gli fece far istanza che il cardinale volentieri si sarebbe visto seco; ma medesimamente il principe gli fece dire che le cose non erano in stato dà vedersi, onde se ritornò subito dispacciato non troppo a suo gusto. »

dée dit à Mazarin qu'il n'a pas voulu entendre Servien, parce qu'il est assuré que Richelieu persiste dans toutes ses prétentions, sans se douter de la situation où il s'est mis par sa faute. Le prince est d'avis que le cardinal-légat ne doit point risquer sa dignité et sa personne dans une entrevue inutile.

Cependant, le duc de Savoie avait expédié de Rivoli même un courrier à l'abbé Scaglia, son ministre auprès de Spinola et de Collalto. Quels ordres portait ce courrier? Selon Victor-Amédée, le duc ordonnait à l'habile diplomate de tâcher d'obtenir des deux plénipotentiaires espagnol et autrichien leur consentement à diverses propositions de Richelieu qui paraissaient justes et raisonnables. Mais Mazarin avait appris à connaître la maison de Savoie, et il ne fut pas dupe du prince. Il avait revu à Turin Soranzo, l'ambassadeur de Venise, qui, ayant été mis par Richelieu dans le secret du dernier traité fait avec le prince de Piémont, en poursuivait ardemment l'exécution. Soranzo avait écrit à Venise qu'on s'apprêtât à attaquer le Milanais par Vérone, pendant que les Français et les Piémontais réunis l'attaqueraient par le Montferrat. A Turin, il pressait Charles-Emmanuel de tenir sa parole, de se joindre aux Français qui marchaient sur Casal, et dans l'indiscrétion de l'es-

pérance, sans tout dire au nonce et à Mazarin, il les avait assurés que leurs affaires allaient mieux qu'ils ne pensaient, et qu'avant quatre jours ils verraient le duc de Savoie quitter sa neutralité et se déclarer pour la France. Soranzo avait donc été fort étonné d'apprendre que Richelieu rappelait son avant-garde du Montferrat; il se plaignit avec amertume que la pusillanimité du cardinal fît manquer la plus belle entreprise; il adressa à son gouvernement une dépêche véhémente contre la mobilité française; et, pour s'excuser auprès du nonce et de Mazarin d'avoir été si mauvais prophète, il leur montra cette dépêche. Il était difficile de mettre en doute la sincérité de Soranzo. D'autre part, Mazarin n'avait pas oublié les confidences que Spinola lui avait faites à Pavie sur les négociations du duc de Savoie avec l'Espagne, et sur la demande que sans cesse lui faisait Charles-Emmanuel de s'unir à lui contre les Français et de s'avancer en Piémont. Tout récemment il avait rencontré à Alexandrie l'abbé Scaglia, qui, sous le prétexte de venir faire sa cour au cardinal-légat, y traitait fort particulièrement avec le général espagnol; et, à divers signes, Mazarin avait conjecturé que l'accord entre eux était accompli. Il se souvint aussi qu'un jour Spinola lui avait dit que les Français ne pouvaient compter sur le duc de

Savoie, parce que, s'ils lui offraient une partie du Milanais, qui n'était pas encore pris et ne serait pas facile à prendre, les Espagnols lui pouvaient donner une grande partie du Montferrat qui était presque entre leurs mains. Mazarin soupçonna donc que le courrier envoyé à l'abbé Scaglia, en apparence dans l'intérêt de la paix, était au contraire un messager de guerre, et que l'abbé recevait l'ordre de presser Spinola de faire avancer son armée. De là, la subite retraite des Français du Montferrat, leur prudente concentration et leur extrême embarras. Assurément, ce n'était pas le bonhomme Pencirole qui eût ainsi débrouillé l'énigme qui troublait et désespérait Soranzo.

Le 19 mars au matin, avant de s'en retourner à Alexandrie avertir le cardinal-légat de ce qui se passait, Mazarin alla présenter ses hommages au duc de Savoie. Il le trouva en proie à toutes les fureurs et à tous les aveuglements de la haine. Ne sachant pas que Mazarin connaissait tous ses artifices, Charles-Emmanuel ne craignit pas d'accuser devant lui Richelieu de l'avoir trahi, et il lui répéta ce qu'il lui avait déjà dit, le 17 au soir, à Rivoli : « Dieu est juste, il veut le punir. On verra bientôt qu'il n'a fait autre chose que forger lui-même sa ruine. Charles de Gonzague est perdu, et Venise court le plus grand

danger[1]. » Le duc déclara même qu'il allait sur-le-champ chasser de Turin l'ambassadeur Soranzo, ne voulant pas garder à sa cour un ennemi. Mazarin eut beau interposer ses bons offices, il ne put apaiser Charles-Emmanuel[2]. Celui-ci s'appliqua à lui peindre sous les couleurs les plus noires l'injure faite au pape par Richelieu, qui s'était refusé à recevoir son neveu, le cardinal-légat, un tel personnage venu tout exprès pour plaider auprès de lui la cause de la paix[3]. Il voyait avec larmes la tranquillité de l'Italie détruite, mais il ne pouvait y apporter aucun remède. Il avait tout fait pour empêcher la guerre, et il continuerait ses efforts sans nul espoir de réussir. Il convint qu'à Rivoli les Fran-

[1] *Relazione :* « Hà fabricato la sua rovina..... »

[2] *Ibid.* « Io feci buoni officii, mà non impetrai cosa alcuna. »

[3] *Ibid.* « Interponendosi un personagio come il legato venuto per questo effetto, dèl quale non haveva fatto alcun conto, scordato dalla obligatione che tiene a N. Signore et alla sua casa. » Le 18 mars, le duc écrit aussi à son fils, le cardinal-prince Maurice, qu'en vain le nonce Pencirole et Mazarin ont tenté d'arrêter Richelieu, que celui-ci n'a voulu entendre à rien et qu'il réclame obstinément l'exécution de divers articles de leur traité, entre autres celui qui prescrivait au duc de Savoie de joindre ses troupes aux troupes françaises et de fournir des vivres pour approvisionner Casal. Il demande des secours et compte en recevoir du marquis Spinola; il croit que l'abbé Scaglia a tout arrangé à cette heure avec le comte de Collalto et le général espagnol. Il n'a pas d'autre commission à lui donner que de répandre de tous côtés, surtout auprès du cardinal-légat, des plaintes sur les cruautés que commet l'armée française. Archives des Affaires étrangères, TURIN, lettres italiennes de 1630 à 1635, fol. 2, recto.

çais payaient exactement ce qu'ils prenaient et se conduisaient avec beaucoup de modération; mais il prétendait que s'ils avaient respecté et n'avaient pas même voulu occuper le palais ducal, cette résidence favorite des ducs de Savoie, où ils avaient accumulé leurs richesses de toute sorte, c'était par peur que le palais ne fût miné. Ils s'apprêtent à quitter Rivoli. Où vont-ils aller? Il est vraisemblable que c'est à Veillane, parce qu'il n'y a plus que trois mille hommes. Mais ces trois mille hommes ont des vivres et des munitions, et ils peuvent parfaitement se défendre. Mazarin n'ayant pas l'air très-persuadé, « il faut en croire les vieillards, dit le duc à son jeune interlocuteur, parce qu'ils ont de l'expérience[1]. » Et sa conclusion était toujours que Richelieu était perdu. Il plaignait Louis XIII d'être tellement aveuglé par sa confiance en *cet homme*, qu'il ne voyait pas la faute qu'on lui faisait commettre. Le cardinal saura fort bien lui présenter les choses à son avantage : il a trouvé là une bonne terre pour y semer[2].

En quittant Turin le 19 au soir pour se rendre

[1] *Relazione :* « Mi soggiunse che bisognava credere ai vecchii, che hanno esperienza. »

[2] *Ibid.* « Che l' amore che porta il Rè a quell' uomo l'havesse acciecato a non farli conoscere l' error commesso in questa occasione, e che il cardinale saprà ben rappresentargli ogni caso a suo modo, havendo buon terreno dà seminare. »

à Alexandrie, Mazarin fut très-frappé de l'aspect qu'avait pris cette ville. C'était une place de guerre dans un état de défense formidable. Le duc y avait sept mille hommes d'infanterie, et, dans les environs une nombreuse cavalerie. Le peuple était très-animé. Les Français étaient forcés de se cacher. Mazarin apprit qu'on venait d'expédier coup sur coup de nouveaux courriers à l'abbé Scaglia : il ne douta pas que bientôt on ne vît paraître l'armée espagnole[1].

Mais, tandis que Mazarin était sur la route d'Alexandrie, que se passait-il au camp français, à Casalette?

[1] *Relazione :* « A Scaglia sono stati spediti replicati corrieri di maniera che non fo dubbio che i Spagnoli siano per avanzarsi. » Ici presque tous les historiens prétendent que Mazarin fit part de ses conjectures à Richelieu, ce qui aurait déterminé la retraite de l'armée française et sa marche dans une tout autre direction. Benedetti, p. 24 : « Mazarini che non lasciava mai d'occhio l'interesse principale della libertà d'Italia et la preservazione del ducato di Mantova, che erano i primarii articoli della sua commissione, fece avertiti i Francesi dell' imminente pericolo che soprastava alle loro armi, onde presesi dà questi le loro precautioni schivarono quel turbine e si risentirono a lui grandemente obligati di si rilevante servigio. » Brusoni, p. 156, Priorato, p. 10, et Auberi, p. 30, suivent Benedetti. Mais Richelieu ne dit rien de cela, et il n'en paraît pas la moindre trace dans les nombreuses lettres de l'un et de l'autre parti qui ont passé sous nos yeux. Mazarin était loin encore d'avoir aucun engagement avec Richelieu qui pût le porter à un acte semblable. Richelieu connaissait mieux que lui les intrigues du duc de Savoie; il savait de bonne heure ce que soupçonna tardivement Mazarin, et, dès le 16 mars, il avait pris son parti quand il rappela son avant-garde.

Dans la nuit du 18 au 19 mars, Richelieu avait achevé les divers mouvements de concentration de toutes ses troupes. A la pointe du jour, il se mit à leur tête, il traversa la Doire à cheval [1], donnant l'exemple à tout le monde, et il se dirigea vers Rivoli, qu'il trouva presque sans défenseurs, et la campagne du côté de Turin entièrement libre. Il semblait qu'on nous appelât sur ce chemin tout ouvert; mais, si nous nous y étions aventurés, un péril immense nous y attendait. Il était impossible d'emporter Turin d'emblée; il eût fallu en faire le siége. L'armée impériale et l'armée espagnole paraissaient alors et nous attaquaient de front avec toute la garnison de Turin, tandis que celle de Veillane se levait sur nos derrières. Mais la prudence de Richelieu égalait son énergie. Il avait d'ailleurs avec lui deux hommes de guerre consommés, Créqui et Schomberg. Il vit le piége et n'y tomba point. Il ne pouvait avancer sans témérité, il ne pouvait reculer sans honte; voici le plan hardi et profond qu'il avait conçu et qu'il exécuta avec une vigueur incomparable.

Parvenu à Rivoli, Richelieu s'arrêta; et, pen-

[1] Voyez les Mémoires de Pontis, qui était à ce passage de la Doire, et nous peint Richelieu à cheval, avec une cuirasse, une plume à son chapeau, l'épée au côté et deux pistolets à l'arçon de sa selle. Collection Petitot, t. II, p. 121.

dant que notre artillerie s'avançait vers Turin, et que le duc de Savoie, trompé par ce hasard ou ce stratagème [1], s'apprêtait à nous bien recevoir, le cardinal, au lieu de marcher devant lui, tourna sur sa droite, et, passant entre Orbassan et Veillane, il se précipita vers Pignerol dont il savait la garnison peu considérable, le duc ayant le matin même rappelé à Turin les troupes destinées à couvrir cette place. Le 20 mars, à six heures du soir, l'avant-garde française, conduite par le maréchal de Créqui, était devant Pignerol. Richelieu y arriva le 21, et l'attaqua sur-le-champ. La ville, à la fois menacée des dernières rigueurs et séduite par les conditions les plus honorables, se rendit le 22; la citadelle, après une assez médiocre défense du comte Urbain de Piosasco, capitula le 30 mars [2].

Cette manœuvre aussi prudente que hardie, qui tirait l'armée de la situation périlleuse où l'avaient engagée les perpétuels mensonges du duc de Savoie et le désir de le gagner à notre

[1] Richelieu, t. V, p. 488 : « Le bruit étant dans l'armée que l'on alloit à Turin, celui qui commandoit l'artillerie fit partir et conduire tous ses canons sur le chemin de Turin, plus d'une lieue, en sorte qu'ils étoient en péril. Cela fit croire au duc que l'on alloit droit à Turin. »

[2] Archives des Affaires étrangères, Turin, 1630, t. Ier, fol. 339, sommation et capitulation de la ville, le 22 mars, et, le 30, capitulation de la citadelle, avec les signatures autographes de Richelieu et du comte Urbano Piosasco.

cause, ce coup de main vigoureux attestant la politique résolue et même le coup d'œil militaire du cardinal, ainsi que l'habileté de ses généraux et la valeur de ses soldats; cette forteresse, la troisième du Piémont après Turin et Veillane, inopinément assiégée et comme enlevée en quelques jours en face et à l'insu de trois armées, c'était là un magnifique début de campagne, et Richelieu rappelle, avec un juste orgueil, que ce beau succès fut remporté le même jour où jadis nos pères avaient gagné, en Italie, les batailles de Ravennes et de Cerisoles [1].

La prise de Pignerol valait bien, en effet, la plus brillante victoire par les solides avantages qu'elle nous promettait. Depuis quelque temps, comme nous l'avons vu, Richelieu songeait à acquérir un poste qui nous donnât le libre passage des Alpes et assurât la communication si nécessaire de la France avec l'Italie. Suse n'était

[1] Richelieu, t. VI, p. 4. — Le maréchal de Schomberg écrit, le 3 avril, de Pignerol, à Bouthillier, resté auprès du roi, Archives des Affaires étrangères, Turin, 1630, t. Ier, fol. 368 : « Si jamais M. le cardinal eut sujet d'être content, c'est maintenant qu'il a fait l'action la plus glorieuse pour lui et la plus heureuse pour les armes de la France qui se soit faite il y a deux cents ans en Italie, où il ne faut point espérer que les Espagnols veuillent faire une bonne paix ni que l'on se puisse jamais fier en M. de Savoie. Mais les uns ni les autres ne nous sauroient faire de mal tant que nous aurons un pied en Italie, et la crainte de nous y voir prendre racine plus avant fera que M. de Mantoue sera moins tourmenté. »

point ce poste-là. D'abord un traité et la bonne foi nous obligeaient de le rendre; puis Suse ne se pouvait garder si on ne possédait la Savoie; et Richelieu rêvait bien cette possession, mais il était loin de la tenir encore. La lettre de Louis XIII, que nous avons fait connaître, l'invitait à se saisir de quelque autre place, s'il en trouvait l'occasion. Pignerol remplissait toutes les conditions désirables. C'était une conquête parfaitement légitime, en dehors de tous les traités, et qui les laissait subsister sans en dépendre. Elle n'était point trop éloignée de la France, comme autrefois le comté de Saluces : confinant presque à nos Alpes, elle n'était guère qu'un prolongement du Dauphiné, et de Briançon et d'Embrun il n'était pas malaisé de la ravitailler et de la soutenir, tandis qu'en l'état présent des choses, pour faire parvenir un homme et un sac de blé à Suse, il fallait traverser la Savoie dans toute sa longueur, laisser derrière soi ou assiéger Chambéry et Montmeillan, et s'engager dans cette gorge étroite qu'on appelle la vallée de la Maurienne. De Pignerol nous pouvions surveiller tous les mouvements de nos ennemis, et, au besoin, nous porter au secours de nos alliés, dont la sûreté était à la fois notre honneur et notre force. Ajoutez qu'autrefois, même après le traité de Cambrai et en vertu de ce traité, tout ce pays

avait appartenu à la France et que nous y avions laissé les meilleurs souvenirs[1]. Richelieu résolut donc de s'y bien établir. Il prit successivement Briqueras, la Pérouse, la Luserne, s'étendit dans les vallées d'Angrogne, de Saint-Martin et autres lieux circonvoisins qui ne montent point vers l'Italie et descendent plutôt vers la France. Il s'appliqua à gagner le cœur des habitants; il garantit leurs priviléges, favorisa leurs intérêts, vint en aide aux protestants opprimés sans blesser les catholiques, et leur fit à tous prêter serment au roi comme à leur souverain légitime[2]. Pour accomplir cette œuvre délicate, il mit à la tête de l'administration et de la justice l'intègre, actif et intelligent Servien, et il donna le gouvernement militaire à l'homme en qui il avait le plus de confiance, le maréchal de Schom-

[1] Archives des Affaires étrangères, Turin, 1630, t. II, comprenant les mois de mai, juin et juillet, fol. 107, voyez un très-solide mémoire de Servien intitulé : *Mémoire dressé par M. Servien pour montrer que Pignerol appartient de droit à la France.* Richelieu en a fait usage, sans le citer, au tome VI de ses Mémoires.

[2] *Ibid.* fol. 44. Servien écrit, le 12 mai, à Richelieu qu'il a laissé la ville de Pignerol élire ses syndics et qu'ils se préparent à aller à Grenoble prêter serment entre les mains du roi. Il dit qu'il s'emploie « à leur faire remarquer la différence de la justice de France à celle de M. de Savoie. » *Ibid.* fol. 155. Les protestants des vallées vaudoises demandant à jouir des mêmes priviléges que leurs coreligionnaires de France, on leur accorde, le 5 juin, la liberté de leur culte et de leurs assemblées, mais hors la ville, pour ménager les catholiques. *Ibid.* fol. 327. Des deux côtés on s'arrange pour une sérieuse et durable annexion.

berg. L'œuvre a si bien réussi, aux applaudissements de l'Italie, qu'elle a traversé et surmonté tous les obstacles, qu'elle a survécu à l'expédition de 1630, à Richelieu, à Louis XIII, à Mazarin lui-même; qu'elle a duré jusqu'à la fin du dix-septième siècle, jusqu'aux fautes et aux malheurs de Louis XIV.

CHAPITRE SEPTIÈME

1er AVRIL — 3 JUILLET 1630

Emportement du duc de Savoie en apprenant la prise de Pignerol; sa lettre à l'Empereur; Spinola et Collalto entrent en Piémont, s'unissent à Charles-Emmanuel, et s'avancent avec lui à Carmagnole et à Pancalieri, sur les bords du Pô, en face de l'armée française. — Le cardinal-légat, accompagné du nonce Pencirole et de Mazarin, se rend auprès de Richelieu et renouvelle ses efforts en faveur de la paix. Négociations de Pignerol pendant le mois d'avril. Le P. Joseph et le P. Valérien. Propositions de Mazarin. Richelieu renvoie la décision au roi de France. — Mazarin député vers le roi par la légation pontificale. Il a, le 17 mai, une entrevue avec Richelieu à Grenoble. Il est présenté à Louis XIII, à Chambéry, par le cardinal Bagni, nonce apostolique en France. Il plaît au roi, et gagne de plus en plus la confiance de Richelieu. — Projet de traité que Richelieu le charge d'aller proposer au duc de Savoie, à Spinola et à Collalto. Mazarin prévoit bien vite la difficulté de leur faire agréer un pareil traité. — Il arrive à Turin le 1er juin. Dispositions dans lesquelles il trouve le duc de Savoie: Charles-Emmanuel décidé à la guerre et en correspondance avec Walstein, généralissime de l'Empire, qui lui promet de prompts secours. Énergie et duplicité de la maison de Savoie. Chrestienne de France plus que jamais opprimée. — Indignation de Charles-Emmanuel lorsque Mazarin lui communique les articles du projet de traité relatifs au Piémont, et la clause de démolir toutes les fortifications, nouvelles et même anciennes, de Suse et de Pignerol, sans qu'elles puissent être rétablies. Le duc déclare qu'ayant remis ses intérêts entre les mains de ses deux alliés, l'Empire et l'Espagne, il s'en rapporte à la résolution que prendront Spinola et Collalto. — Mazarin auprès de Spinola. Le général espagnol le retient pendant six jours. Il repousse absolument l'article du traité qui autorisait le duc de Mantoue à recruter ses troupes en tous pays, ce qui lui permettait de prendre à sa solde des Français.

Il refuse de donner une réponse définitive avant de connaître l'avis de Collalto. — État du siége de Casal tel que l'a vu Mazarin pendant son séjour au camp de Spinola. Son admiration pour Toiras; sa vive sympathie pour la valeur française. Goûts militaires de Mazarin. — Le 9 juin il se rend à Marignan, où résidait Collalto. Le général autrichien, malade, traîne l'affaire en longueur, en sorte que Mazarin a tout le temps de bien reconnaître ce qui se passe dans le Mantouan. Lâcheté et défaite des troupes vénitiennes à Goïto; valeur inutile des Français. Grandes craintes de Mazarin pour Mantoue. — Le 14 juin, il écrit au cardinal Bagni pour s'excuser de ne pas revenir aussi vite qu'il l'avait promis; en même temps il l'avertit du péril que courent Casal et Mantoue. — La réponse définitive de Collalto est qu'il a besoin de conférer avec Spinola et le duc de Savoie. Il ne cache point à Mazarin que jamais il ne conseillera de consentir à la garantie réclamée par la France, une ligue des princes Italiens en faveur de Charles de Gonzague, cette condition-là étant injurieuse à la dignité de l'Empereur. — Mazarin recueille au camp impérial d'utiles renseignements sur les secours envoyés à Charles-Emmanuel, sur l'objet et sur le succès du voyage de l'abbé Scaglia en Espagne. On croit généralement Louis XIII très-peu disposé à passer de nouveau les Alpes pour aller délivrer Casal, et cette opinion enhardit l'ennemi. Mazarin la combat de toutes ses forces. — Il revient trouver Spinola. Le siége n'avance guère; Casal peut tenir pendant tout juillet et une bonne partie d'août. — Mazarin de retour en Piémont. Le duc de Savoie persiste dans sa première réponse: il s'en remet toujours à ce que décideront ensemble Spinola et Collalto. Le Piémont ravagé par les Allemands et par la peste. Charles-Emmanuel invite Mazarin à l'accompagner dans ses premières opérations militaires autour de Pignerol.—Mazarin rentre en Savoie après un mois de courses et de peines inutiles; et le 3 juillet il se rend à Saint-Jean de Maurienne, auprès de Richelieu.

On peut juger de la fureur qui saisit le duc de Savoie lorsqu'à Turin il ne vit pas paraître l'armée française, et apprit qu'elle lui avait échappé et assiégeait Pignerol. Il s'élança à sa poursuite; mais il n'arriva que pour assister à la prise d'une de ses meilleures places. Il s'en revint la rage dans le cœur; il ne parlait que de faire trancher la tête au gouverneur, le comte de Piosasco, et

on dit qu'ayant rencontré, sur sa route, la garnison qui s'était rendue il la fit passer au fil de l'épée[1]. Il adressa à ses sujets un manifeste où il leur annonçait sa rupture avec la France, les appelait aux armes, et, mettant de côté toute feinte, revendiquait hautement les droits de sa petite-fille et les siens sur le Montferrat[2]. Spinola n'hésita plus. La connaissance qu'il avait du caractère de Charles-Emmanuel et de ses doubles négociations l'avait jusque-là retenu ; il n'avait pas osé s'engager en Piémont sans des sûretés proportionnées à ses défiances. La prise de Pignerol et

Archives des affaires étrangères, TURIN, 1630, t. Ier, fol. 376. Une feuille de *Nouvelles*, du 9 avril, traite de lâcheté la conduite du comte Urbain de Piossas (traduction française de Piosasco) qui, en tenant davantage, aurait donné le temps au duc de Savoie, assisté de Collalto et de Spinola, de venir délivrer Pignerol. On croit que le duc lui fera trancher la tête, à moins qu'il ne soit retenu par la considération de son fils, qui est gouverneur d'une place importante. Dans ce même volume, fol. 397, se trouve une *Relation de ce qui s'est passé à Pignerol* pendant tout le mois d'avril, relation mêlée de lettres et qui abonde en détails de toute sorte. Elle parait être d'un officier français très-bien informé. On y lit, à la date du 7 avril : « Les chefs et soldats qui sortirent de la citadelle de Pignerol, lors de sa réduction, ont été tués par le commandement de M. de Savoie. Le gouverneur, sur l'avis que l'on lui en vouloit faire autant, n'a osé entrer à Turin et est retourné en cette ville. »

[2] *Ibid.* fol. 345 : *Lettera di S. Altezza Serenissima.* Elle est du 23 mars. Le duc la fit traduire en français et en espagnol et la répandit partout. Richelieu y fit faire une réponse intitulée : *Réponse d'un Bressan à la lettre d'un Savoyard;* on la peut voir au *Mercure françois*, 1630, p. 112.

la proclamation du duc de Savoie le décidèrent : il entra en Piémont avec toutes ses troupes, et, le 4 avril, il s'était avancé avec Collalto jusqu'à Carmagnole. Le duc était tout près de là, à Pancalieri, adossé au Pô et faisant face aux Français répandus autour de Pignerol. Charles-Emmanuel avait retrouvé sa confiance accoutumée. Toutes ses places munies de bonnes garnisons, il avait encore dans sa main dix mille hommes d'infanterie et trois mille chevaux. L'armée espagnole était belle et nombreuse : elle se composait de quinze mille fantassins et de trois mille cavaliers. Collalto n'avait guère avec lui que ses gardes, mais il attendait de puissants renforts. Avec toutes ces forces réunies, le duc se croyait assuré de reprendre Pignerol et de chasser les Français de ses États. Il ne respirait que la guerre, et n'avait qu'une crainte, celle de voir Spinola retomber dans ses lenteurs ordinaires, et donner à une seconde armée française le temps de venir se joindre à la première. Il écrivit donc, le 6 avril, à Vienne, pour apprendre à l'Empereur ce qui s'était passé et lui demander les plus prompts secours. Cette dépêche met hors de doute la résolution de combattre les Français, au lieu de les seconder, déjà très-nettement arrêtée par le duc de Savoie, quand, le 17 mars, il envoyait le prince de Piémont à Casalette dire à Richelieu que la

paix était encore très-possible et qu'il n'en fallait pas désespérer; elle montre aussi sur quoi le duc comptait le plus pour le succès de la campagne qu'il entreprenait.

Charles-Emmanuel accuse, comme toujours, Spinola d'avoir causé les malheurs de sa maison par ses perpétuelles incertitudes. Il pouvait écraser les Français entre les montagnes de Suse et les marais de Casalette, mais il n'a pas voulu agir si on ne remettait entre ses mains la moitié du Piémont[1]. Le voilà maintenant à Carmagnole avec une armée considérable; tout se peut réparer, pourvu qu'il ne recommence pas à se laisser égarer par le vain espoir de la paix. On l'a prié d'écrire au duc de Friedland pour le presser d'entrer en France; il dit qu'il ne peut le faire avant sept ou huit jours[2]. Charles-Emmanuel conjure l'Em-

[1] Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. Ier, fol. 304, le duc de Savoie au marquis de Versoix, 6 avril: « Il marchese Spinola rifiutava i soccorsi necessarii, ricusando di passare in Savoia per conservarsi alla difesa del Piemonte, e poi, quando è stato tempo di risserrare il cardinale et il suo esercito frà le montagne di Susa, trattenendosi sù la pretensione delle piazze, non contentandosi di Moncalieri e di Moncalvo, ovvero di Moncalieri e della citta d'Alba che gli offersimo, si restrinse di volere prima Asti e Vercelli, poi Verrua e Crescentino e finalmente Villa nova d'Asti; dal che pareva, oltre la dissidenza manifesta, una alienazione di volontà et un desiderio di mendicare pretesti per lasciarci in preda degl' armi francese. »

[2] *Ibid.* « Noi, lasciando nostre fortezze ben presidiate, possiamo giuntarsi con lui con 10 m. fanti buoni e 3 m. cavalli...

pereur de n'écouter aucune proposition d'accommodement, et de pousser vivement la guerre dans 'intérêt même de la paix. Mais le grand secours qu'il en réclame, le seul vraiment efficace à ses yeux, c'est celui des diversions tant de fois sollicitées et promises. Richelieu se fortifie à Pignerol et s'empare de toute cette frontière. Une nouvelle armée française s'assemble dans la Bresse et se prépare à occuper la Savoie. Sans une diversion décisive, Charles-Emmanuel déclare qu'il est perdu et que les possessions de l'Autriche en Italie courent les plus grands dangers[1]. Il est urgent que l'Empereur donne au duc de Friedland

Il conte Collalto venne conducendo seco le sue guardie, 500 fanti et 300 cavalli... Egli è poi giunto in Carmagnola alli 4 del corrente, et ha lasciata la sua gente ch' è intrata tutta alla prima tappa di questi stati in numero di 15 m. fanti e 3 m. cavalli, bellissima gente con la quale e con la nostra potressimo ricuperar Pinerolo e Susa e far maggiori progressi se il marchese non restasse più che noi sottoposto al medesimo inganno ch' erà prima di sperare soverchiamente la pace, avvenga che non è ne sia fundamento alcuno..... Ne tampoco hà voluto scrivere in Alsatia ed al sign. duca di Friteland d' intrare a far le diversioni nella Francia, e pur vuole differir anco questi 7 o 8 giorni. »

[1] Archives des Affaires étrangères, Turin, 1630, *ibid.* « In tanto (Richelieu) si fortifica gagliardamente, ed aspetta nuovo rinforzo d' altra soldatesca, godendo del beneficio del tempo il quale sarà apparecchiato d' attacarsi la Savoia con le truppe che già sono arrivate nella Brescia... Un' altra armata è in procinto per attacare la Savoia, e non facendosi prontamente le diversioni tante volte sollicitate e promesse, non potremo noi fuggire l' intiera e total rovina di questi stati con poca riputazione delle loro Maestà e con evidente rischio degli stati che possedono in Italia. »

l'ordre d'entrer en France, et que des troupes autrichiennes, arrivées en Alsace, on détache cinq à six mille hommes d'infanterie pour passer d'Alsace, par la Franche-Comté, en Savoie et attaquer les Français. Spinola est tout près de se laisser encore tromper par le cardinal de Richelieu. Le comte de Collalto s'en étonne, et il en écrit, de son côté, à l'Empereur. Une crédulité aussi extraordinaire ne peut couvrir qu'une grande ignorance ou une grande malice, ou peut-être toutes les deux ensemble, au préjudice de l'honneur des deux couronnes et des intérêts du duc de Savoie[1].

Pendant que Charles-Emmanuel s'abandonnait à ces colères impuissantes et à ces projets aventureux, d'autres et meilleures pensées animaient la légation pontificale, et de ce commencement de guerre elle espéra tirer la paix. Le cardinal-légat, qui déjà avait quitté Bologne et s'était avancé d'abord à Alexandrie, puis à Turin, dans

[1] *Ibid.* « (Il faut) che si mandi ordine preciso e risoluto al sign. duca di Friteland di far le diversioni ed intrare quanto prima à i danni della Francia... e che per sicurezza della Savoia passino 5 o 6 m. fanti delle truppe d' Alsatia alla difesa di essa... Il sign. conte di Collalto scrive anco di buon inchiostro, maravigliandosi che lo Spinola si lasci cosi affascinare dalle parole di Richeliù, non potendosi nascondere in questa soverchia credulità o una gran ignoranza o una gran malitia, se forse non concorrono l' una e l' altra, per maggior pregiudizio della riputazione delle armi delle loro Maestà e degli interessi nostri... etc. »

le désir d'avoir une entrevue avec Richelieu, lorsqu'il était encore à Casalette, se hâta de se rendre auprès de lui, accompagné du nonce Pencirole et de Mazarin. S'étant entendu avec le duc de Savoie, avec Collalto et Spinola, il crut pouvoir parler au nom des diverses puissances intéressées aussi bien qu'au nom du pape; et il s'établit ainsi, à Pignerol, des conférences qui remplirent tout le mois d'avril et suspendirent un moment les hostilités commencées.

Mazarin revit donc pour la troisième fois Richelieu, non plus soucieux comme à Casalette, mais satisfait et entouré de la nouvelle auréole d'un grand péril surmonté et d'un grand succès obtenu. C'est aussi, en cette occasion, qu'il fit la première rencontre d'un autre personnage qui, pour les affaires étrangères et la diplomatie, était le principal confident, le conseiller le plus autorisé du cardinal : le fameux père Joseph, François Leclerc du Tremblay, très-bon gentilhomme, d'abord vaillant officier, puis franciscain zélé, fondateur et réformateur d'ordres, politique à la fois délié, profond, énergique; sans aucune ambition pour lui-même, mais d'une ambition sans bornes pour la France, qui lui était le grand instrument de la Providence; dévoué de bonne heure à Richelieu sans nulle ombre de servilité et dans le seul intérêt de leurs communs desseins; dédai-

gneux de la fortune, ne paraissant pas même avoir songé à la gloire ; solitaire au sein de la cour, ne quittant sa cellule que pour le cabinet du premier ministre ou pour aller remplir d'importantes missions en Espagne, en Italie, en Allemagne; prodiguant et consumant volontiers sa vie en travaux de toute espèce au service de l'Église et de l'État, capucin patriote et grand citoyen sous le froc, pour lequel la postérité n'est pas venue[1]. Un jour il léguera à Mazarin sa place

[1] François Leclerc, marquis du Tremblay, était d'une fort bonne famille d'Anjou, et sa mère était Marie de Lafayette, petite-nièce du maréchal de ce nom. Né en 1577; entré, en 1600, dans l'ordre des Franciscains sous le nom de père Joseph; mort, à Paris, le 17 décembre 1638. Joseph n'a point écrit de Mémoires, et la connaissance de la part véritable qui lui appartient dans les résolutions de Richelieu, en certaines circonstances, est à jamais ensevelie avec lui. Sans faire cette part trop petite, il ne faudrait pas aussi la faire trop grande, car, après la mort de Joseph, Richelieu est demeuré tout entier, et il n'a paru aucun changement dans ses pensées ni dans sa conduite. Mais, à défaut de Mémoires, l'*Éminence grise*, comme on appelait ce confident et conseiller de l'autre Éminence, avait laissé une foule de papiers de toute sorte, actes publics, lettres particulières, etc., que les supérieurs de son couvent et sa famille communiquèrent à un autre capucin pour les mettre en ordre et les rédiger en forme de Mémoires. De là les quatre volumes manuscrits, *Mémoires du règne du roi Louis XIII*, conservés à la Bibliothèque impériale, fond Béthune, n° 9246. Ces Mémoires sont très-précieux par les détails nouveaux qu'ils contiennent sur certaines affaires importantes dont le père Joseph a eu le secret, et aussi très-défectueux en ce que l'auteur, au lieu de donner les pièces elles-mêmes, laissées par Joseph, en a composé une sorte de récit où il sème ses propres réflexions. Il est difficile et pourtant il serait bien nécessaire

auprès de Richelieu et le chapeau qui lui était destiné. Pour le moment, il accompagnait le cardinal sans aucun titre et sans nulle autre qualité que sa confiance. Chose étrange, et qui caractérise ces temps si différents du nôtre ! Tandis que, sous le regard et la direction suprême de Richelieu, le père Joseph était, à Pignerol, le principal négociatour du côté de la France, un autre capucin y était venu par l'ordre ou avec la permission de l'Empereur et y représentait bénévolement l'Autriche : le père Valérien, bien inférieur, sans doute, au religieux français, mais ami sincère de la paix et animé d'un zèle qui n'excluait point la

de distinguer ce qui peut venir ici de Joseph et ce qui vient de son historien. Celui-ci s'applique à relever son héros aux dépens des autres conseillers de Richelieu et quelquefois de Richelieu lui-même. Il ne faut pas être dupe, comme on l'a été quelquefois, des panégyriques de l'écrivain franciscain. Voici les derniers mots du manuscrit de la Bibliothèque impériale : « Je finis ce travail en novembre (1638), qui est le même mois où finissent les Mémoires qu'on m'a fournis; j'attends les autres pour achever, afin de rendre service au public en lui conservant avec ma plume le secret des plus belles affaires qui se soient passées dans l'Europe. » Évidemment l'abbé Richard avait connaissance de ces Mémoires ou des papiers sur lesquels ils ont été composés, *Histoire de la vie du R. P. Joseph, Leclerc du Tremblay, capucin, instituteur des Filles-du-Calvaire*; Paris, 1702, 2 vol. in-12; ouvrage médiocre, mais très-supérieur à la satire qu'on en a donné sous ce titre : *Le véritable père Joseph*, etc., 1704. — On peut voir, dans l'excellent portrait gravé de Michel Lasne, la belle et forte tête du célèbre capucin, son front élevé, et, sous un grand air d'humilité, la réflexion et la résolution empreintes dans tous ses traits.

modération. Ce sont ces deux moines et le jeune Mazarin qui prirent la plus grande part aux négociations de Pignerol[1].

Accouru, dès les premiers jours d'avril, auprès de Richelieu le cardinal Antoine le complimenta sur ses succès et le pressa d'en faire hommage à la paix, de rendre au duc de Savoie sa nouvelle conquête, l'assurant qu'après cela les difficultés qui, jusque-là, avaient empêché l'accommodement général des affaires d'Italie, s'aplaniraient aisément. Richelieu reçut le neveu d'Urbain VIII,

[1] Sur ces négociations, on peut voir les Mémoires de Richelieu, t. VI, les cinquante premières pages. Nous avons pu contrôler le récit de Richelieu à l'aide de plusieurs dépêches du nonce Pencirole et du cardinal-légat, conservées à Rome à la Bibliothèque Barberine. Le cardinal Antoine n'avait pas manqué d'envoyer à son frère, François Barberini, la relation de ses conférences avec Richelieu et de ce qu'avait fait et proposé de son côté le père Valérien. Signalons les pièces suivantes, insérées dans la dernière dépêche du cardinal-légat, du 20 avril : 1° un Mémoire, dont l'auteur n'est point indiqué, sur les garanties qui doivent être données au roi très-chrétien; la conclusion en est qu'aucun traité ne peut offrir ces garanties, et que tous les intéressés devraient se contenter de prendre pour arbitre le Saint-Siége, lequel ne peut se proposer que le bien commun et une paix qui permette à l'Église de porter l'Évangile jusqu'au bout du monde. L'auteur, vraisemblablement le père Valérien, termine ainsi : « Questo discorso forse sarà creduto più divoto che politico; mà, quando si dovesse esaminare rigorosamente con le vere ragioni di stato, sarà trovato non meno politico che cristiano. » 2° « Nota di quello segui nell' abbocamento di Frà Valeriano con l' Illustrissimo signor cardinale Richelieu in Pinarolo, 5 aprile, 1630. » 3° « Partiti de' quali si è trattato in Pinarolo l' ultima volta che vi è stato il signor cardinale legato »

le frère du cardinal secrétaire d'État, avec tous les respects et toutes les marques d'honneur[1]; mais il déclara que ce qu'on lui demandait excédait ses pouvoirs; que la prise de Pignerol était d'hier, qu'à peine le roi en avait connaissance; qu'il allait lui donner avis de l'arrivée et de la demande de monseigneur le légat, et qu'on ne tarderait point à savoir ce que le roi aurait décidé, puisqu'il était parti de Paris et s'avançait vers Lyon. En attendant, le cardinal se montra prêt à toutes les négociations; il rappela les conditions de paix qu'il avait remises à Mazarin à Lyon, au nonce Pencirole à Embrun, et qu'il avait renouvelées quelques jours auparavant à Casalette, la veille d'une entreprise difficile et incertaine. Il les maintenait, sans y ajouter, le lendemain d'un succès considérable. Au fond, Richelieu désirait garder Pignerol ou ne la rendre qu'à la dernière extrémité; et, de leur côté, les puissances,

[1] Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. 1er, fol. 397: *Relation de ce qui s'est passé à Pignerol.* « Du 9 avril (c'est la date de cette partie de la *Relation*, non celle du fait lui-même): Sur les quatre heures du soir, M. le cardinal, avec beaucoup de cavalerie, est allé hors de cette ville au-devant de M. le légat qui est revenu de Turin pour la seconde fois. M. le cardinal lui a baillé la main droite et l'a mené en son logis qu'il lui a quitté, après être demeurés en conférence eux deux seuls jusqu'à une heure de nuit... Du 11 avril. Le légat ayant demandé la grâce de six soldats qui avoient été pris prisonniers et que l'on devoit pendre demain, le cardinal la lui a accordée courtoisement. »

dont le légat était l'interprète, voulaient qu'avant tout on restituât Pignerol au duc de Savoie, en n'offrant guère d'autres garanties que celles qui avaient paru insuffisantes à la France, même avant les derniers avantages qu'elle venait de remporter. Richelieu disait que, si le roi avait pu compter sur le duc de Savoie, on s'entendrait aisément, sans qu'il fût besoin de retenir Pignerol, mais que le duc étant engagé avec l'Empire et l'Espagne, le roi était bien forcé de prendre ses sûretés dans l'intérêt de ses alliés[1]. Il offrait de donner au duc de Savoie un juste équivalent de Pignerol[2]; et, cette idée n'étant point agréée, Richelieu revenait à demander quelle assurance nous aurions que l'armée française, une fois hors de l'Italie, les arrangements qu'on aurait conclus seraient respectés. C'est à la recherche de ces ga-

[1] Bibliothèque Barberine. *Partiti de' quali si è trattato in Pinarolo;* etc. « Molte sono le ragioni che adduce il signor cardinale di Richelieu per dimostrare la necessità che ha il Rè di ritener Pinarolo, e fra le principali è l'esser S. M. disunita del signor duca di Savoia, perchè, quando altrimenti fosse la buona corrispondenza di S. A., potrebbe bastargli per quella sicurezza che hora desidera di poter passare in Italia sempre che si contravenisse al capitolato che si tratta; mà, mentre S. A. è unita co' Spagnuoli, può dubitarsi che in Italia sia per seguir delle novità e per rendersi difficile a Francesi di passare al soccorro de' principi loro collegati. »

[2] *Ibid.* Rispose il cardinale... che al signor duca di Savoia sarebbe stata data ricompensa equivalente di Pinarolo, et tale che S. A. sene sarebbe contentata. »

ranties indispensables que s'appliqua la fertile imagination du père Valérien. Il conçut divers projets, quelque peu chimériques, que combattit le ferme bon sens du père Joseph. Un peu d'humeur finit par se mettre entre les deux pieux diplomates. Le père Valérien écrivit au père Joseph, le 18 avril, de Pancalieri, qu'on se plaignait fort de ce côté du Pô, des difficultés qu'on opposait de l'autre à des propositions raisonnables, et que cette grande crainte d'une nouvelle invasion du Montferrat et du Mantouan, lorsque l'armée française aurait quitté les postes qu'elle occupait, ressemblait bien à des finesses pour prolonger la guerre et ne pas rendre Pignerol. Le 19, le père Joseph lui répondit que la France ne faisait point de finesses; qu'elle n'avait qu'un seul et même langage; que, sans craindre la guerre, elle souhaitait la paix, pourvu qu'elle fût sûre; mais que demander la restitution de Pignerol sans donner aucune garantie solide pour l'avenir, ce n'était pas vouloir sérieusement la paix; que, d'ailleurs, il avait l'air de ne parler qu'en son propre nom, sans qu'on sût s'il exprimait les sentiments des représentants de l'Autriche et de l'Espagne[1]. En

[1] Une copie de ces deux lettres est aux Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. Ier, fol, 432 et 440. Donnons au moins celle du P. Joseph: « Pignerol, 19 avril. Mon révérend père, j'ai reçu l'écrit qui m'a été envoyé par un trompette de Son Altesse de Savoie. Il seroit inutile de répondre à beaucoup de choses que Votre

effet, plusieurs des propositions du père Valérien, et les meilleures, avaient été désavouées par Spinola et Collalto, et traitées par eux de pensées particulières au bon père, et qui n'étaient pas du

Révérence jugera bien n'être pas sans aigreur, et que je veux croire n'être pas conformes à vos sentiments. Cependant je vous dirai que ceux qui blâment l'art et les finesses en telles occasions ont bien raison, puisque rien n'a empêché l'exécution des traités passés sur les affaires dont il s'agit présentement, que celles qu'on y a pratiquées contre notre désir et notre espérance. Il est bien facile de connoître les desseins de ceux qui ont toujours parlé aussi clairement qu'on a fait de deçà, mais impossible de leur faire dire des choses qui ne dépendent pas de leur puissance. On estime trop la prudence de ceux qui sont mêlés en cette affaire, pour avoir dessein de retarder les préparatifs qu'ils veulent faire pour la guerre. Si de deçà l'on y pense, le proverbe qui porte : *Si vis pacem, para bellum*, en sera cause. En un mot, ni les pensées ni les desseins de deçà ne sont tels que l'écrit que vous m'avez envoyé les représente. On désire la paix sincèrement, mais une paix sûre et raisonnable, et quand on verra, en effet, les sûretés que Votre Révérence a proposées, la déclaration du traité de Monçon dont vous parlez, et la réparation effective des contraventions faites audit traité, comme votre escrit témoigne que M. le marquis de Spinola a volonté de faire, lors on croira que ces messieurs ne s'éloignent pas de la paix, et on verra clairement s'ils ont raison de dire que la France ne la veut pas. Vous dites que de cette part il faudroit des effets, et de la vôtre vous ne proposez que vos pensées, sur lesquelles vous savez que l'on ne peut faire fondement. Monseigneur le cardinal a toujours parlé nettement, selon le pouvoir qu'il a en une affaire où il n'a pu savoir encore la volonté du roi. Il n'a autre désir ni autre fin que le bien et le repos de la chrétienté; et quand il saura les intentions de Sa Majesté, il les dira aussi librement qu'il a fait jusqu'ici ses particuliers sentiments. Je prie Dieu qu'il conduise le tout à bonne fin, qui est ce que je sçais que nous devons désirer et désirons tous deux également. »

tout celles de l'Empereur et de ses ministres[1]; en sorte que le père Valérien se découragea et ne tarda pas à quitter la partie. Le cardinal-légat avait aussi reconnu bien vite qu'il prenait des peines inutiles, et d'assez bonne heure il s'en retourna à Bologne[2].

Tant que le neveu du pape avait été à la tête de la légation pontificale, le rôle de Mazarin avait été, pour ainsi dire, forcé, comme à Casalette : il n'avait qu'à écouter et à se tenir aux ordres du cardinal Antoine, qui l'employait à porter des paroles au duc de Savoie, à Collalto et à Spinola, à travers les diverses armées qui couvraient la campagne, de Pignerol à Carmagnole et à Pancalieri[3]. Mais lorsque le cardinal-légat se fut retiré

[1] Richelieu, t. VI, p. 82.

[2] *Relation de ce qui s'est passé à Pignerol :* 17 avril : « Mgr le légat partit *hier* d'ici. » Dans une lettre jointe à la *Relation :* « Mgr le légat s'en va *demain*, sans avoir fait aucune proposition raisonnable, voulant dès à présent tirer Suse et Pignerol des mains du roi, sans donner d'autre assurance de la paix que la foi du roi d'Espagne et de Mgr de Savoie, et sans vouloir réparer les inexécutions du traité de Monçon, de sorte que la France perdroit peut-être pour jamais les entrées qu'elle a maintenant en Italie... »

[3] Richelieu, t. VI, p. 31 : « Sur cela (la demande d'une suspension d'armes apportée par le légat de Carmagnole et les difficultés qu'elle avait rencontrées à Pignerol), le légat envoya Mazarin vers Mgr de Savoie, Collalto et Spinola. » La *Relation* manuscrite : « Du 11 avril. Le cardinal-légat a envoyé un des principaux de sa suite, nommé le sieur de Masarigny (*sic*), vers le marquis de Spinola, Collalto et le duc de Savoie pour l'affaire de

et l'eut laissé avec le nonce Pencirole continuer les négociations, il y entra davantage ; et fidèle à l'esprit de ses instructions, voyant à huit ou dix lieues de distance de puissantes armées près d'en venir aux mains, trouvant déjà dans tous ses instincts sa grande maxime, que le temps est l'allié de la raison, il ne craignit pas, dans une conférence particulière avec le père Joseph, de renouveler la demande d'une suspension d'armes de deux mois, en l'entourant de toute sorte de précautions et de garanties accumulées, qui lui donnaient au moins un caractère non équivoque d'impartialité et de conciliation[1]. Mais les affaires

la suspension d'armes. » On trouve en effet, aux Archives des affaires étrangères, TURIN, 1630, t. Ier, fol. 380, le passe-port donné pour cette affaire même par le cardinal-légat à Mazarin et adressé à toutes les autorités civiles et militaires. Ce passe-port a cela de remarquable que Mazarin y est appelé *Ministre du saint-siége*, titre qui n'était pas officiel peut-être, mais que le gouvernement pontifical admettait, employait même en certaines occasions, pour relever Mazarin, en considération de ses services : « Dovendo noi mandare à Carmagnola il Sign. Giulio Mazarini, *ministro della Santità di Nostro Signore*, preghiamo ogni ministro ed offiziale di guerra e quelli ancora di giustizia di quei luoghi per li quali gli converrà passare, à voler dare à lui e à suoi servitori libero transito, et à farorirlo in tutto quello che gli potesse accadere, assicurando ciascuno che noi avremo sempre grata memoria di chi si mostrarà cortese verso di lui e della sua famiglia. Data in Pinarolo, le 10 Aprile 1630. Il cardinale Antonio Barberini. »

[1] Richelieu, t. VI, p. 33 : « Depuis (ce mot indique des négociations postérieures; en effet Richelieu a déjà parlé des diverses propositions du père Valérien et de celles du cardinal-légat pour une suspension d'armes), Mazarin proposa au père Joseph qu'il

étaient trop avancées pour admettre un pareil délai, et Richelieu, qui venait de voir ses conditions de paix de Lyon, d'Embrun, de Casalette de nouveau rejetées, était moins tenté que jamais de se désaisir du précieux gage de juste influence en Italie qu'il venait de conquérir : il laissa donc tomber sans les rompre les négociations, se déclarant sans pouvoir pour conclure et renvoyant la décision au roi de France,

Pendant ce temps, l'armée française s'accroissait et se fortifiait chaque jour[1] à Suze et à Pigne-

faudroit faire une surséance de deux mois, pendant laquelle le cardinal d'une part, et Collalto et Spinola d'autre, sussent si bien la volonté de leurs maîtres sur toute sorte de difficultés qu'ils ne pussent plus en douter (ce qui suppose les désaveux donnés au père Valérien par Spinola et Collalto sur les vraies intentions de leurs cours); que pendant ce temps il faudroit réparer effectivement les contraventions faites au traité de Monçon, donner l'investiture à Mgr de Mantoue, juger le partage de Mgr de Savoie, faire effectivement la ligue pour sûreté de la paix entre le Pape et le collége des cardinaux, les princes d'Italie, l'Empereur, le collége des électeurs, la ligue catholique, la chambre de Spire; et que, cela étant fait, le roi rendît à l'instance de Madame (sa sœur, la princesse de Piémont) Pignerol; moiennant quoi Mgr de Savoie promettroit, sous la foi et caution des susdits princes que, en cas qu'il y contrevînt, ils s'obligeroient de lui courre sus, de raser toutes les nouvelles fortifications de Pignerol, tous les forts et barricades des passages, les tenir toujours ouverts au roi pour le secours de ses alliés, comme aussi ne pouvoir jamais fortifier lesdits passages. » Cette proposition était trop compliquée pour aboutir; et le cardinal-légat et le nonce ne durent permettre à Mazarin de la faire que pour gagner du temps.

[1] La *Relation* déjà citée : « Les troupes qui étaient en Lan

rol, sa base d'opération solidement assise, d'une part, sur les Alpes dauphinoises et les villes et citadelles d'Oulx, d'Embrun, de Briançon; de l'autre, sur nos divers postes de Savoie et sur Grenoble, où s'assemblait la seconde armée que le roi devait venir commander en personne. Nous avions en Italie vingt mille hommes de pied et deux mille quatre cents chevaux[1]. Richelieu travaillait sans relâche à faire de Pignerol une grande place d'armes. Sous ses yeux et à son exemple, une généreuse émulation s'était mise entre les généraux, et chacun d'eux avait pris une tâche qu'il poursuivait avec ardeur et constance[2]. A la fin d'avril, Pignerol et les châteaux

guedoc passent ici, et grand nombre de gens de guerre arrivent, de sorte que l'armée se fortifie merveilleusement. »

[1] Richelieu, t. VI, p. 39.

[2] Richelieu, t. VI, p. 64. *Relation :* « Du 8 avril. Mgr le Cardinal a fait dessigner toute la fortification qu'il veut faire aux environs de la ville et citadelle de Pignerol, consistant en huit grands bastions royaux. Il a pris pour lui la conduite de l'un des bastions de la citadelle, et donné à chacun de MM. les maréchaux de France et de camp qui sont ici la charge d'un bastion. Ils travaillent à l'envi à qui mieux; il y a toujours deux mille hommes employés à remuer la terre... Du 14 avril. Nous demeurerons encore longtemps à Pignerol, lequel on fait fortifier avec quatorze bastions et demi-lunes. Tous les maréchaux de France et de camp et M. de Montmorency font faire chacun un bastion; ils seront achevés tous en même temps. La Rochelle n'étoit pas si bonne comme sera cette place... Ce sera ici où nous ferons notre magasin et la fonte de nos canons, et où l'on fera le meilleur arsenal de France... On fait fortifier le château de Briqueras avec cinq

environnants étaient déjà en bon état de défense, et on était prêt à repousser toute attaque et même à reprendre l'offensive au premier signal.

A quelques lieues de là, sur les bords du Pô, du côté de Pancalieri et de Carmagnole, les troupes réunies d'Autriche, d'Espagne et du Piémont formaient aussi une armée considérable[1]. On tint un grand conseil à Carmagnole. Les avis y furent très-partagés. Le duc de Savoie, qui voyait sa frontière envahie, demandait qu'on en vînt aux mains sur-le-champ. Il parut à Spinola tellement aveuglé par son courage et par le désir de se venger de Richelieu, qu'il prévit le sort au-devant duquel le duc se précipitait : il sortit du conseil, dit Mazarin, pensif, presque les larmes aux yeux, et le cœur rempli des plus sombres pressentiments. Il resta quelques jours encore à Carmagnole pour tâcher d'éclairer et de retenir Charles-Emmanuel[2]. Ensuite, apprenant

grands bastions et des demi-lunes et des cornes. Ce sera une excellente place pour conserver toutes les vallées... Du 17 avril. On travaille fort et ferme à la fortification de Pignerol pour la rendre imprenable... »

[1] Richelieu, t. VI, p. 39 : « Vingt-deux mille hommes de pied et quatre mille chevaux. »

[2] Dépêche de Mazarin du 24 avril : « Formatosi un congresso, con intervento di tutti questi signori, trà quali furono diversi pareri... Il Marchese sorti del detto congresso tutto pensoso e quasi con le lacrime alli occhi... »

que, pendant son absence, les affaires allaient fort médiocrement pour les Espagnols dans le Montferrat, où Toiras déployait sa valeur et son habileté, il comprit que ce qui importait par dessus tout à son honneur et à celui de l'Espagne était de prendre Casal; il résolut donc de ne pas détourner plus longtemps à un autre usage les troupes qu'il avait conduites sur les bords du Pô, et il les ramena autour de la célèbre forteresse, qu'il se promettait de soumettre en quarante jours[1]. Le duc de Savoie était furieux contre le général espagnol; il s'en plaignit avec amertume au comte-duc et à Philippe IV[2]; il demanda formellement son rappel, attribuant à sa mauvaise volonté tous les succès des Français, et l'accusant

[1] Dépêche de Mazarin du 6 mai : « Il Marchese si impegnò meco che havrebbe voluto perder la testa se in quaranta giorni non l'havesse preso, e pure non suol fare di queste sparate. »

[2] Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. Ier, fol. 464; lettre du 26 avril à Olivarez en espagnol. *En el campo a Pancalieri. Al Conde Duque.* — *Ibid.*, t. II, comprenant les trois mois de mai, juin et juillet, fol. 6, lettre du duc de Savoie à Philippe IV, du 1er mai, en espagnol. L'auteur des propositions portées à Oulx à Richelieu par Créqui dit au roi d'Espagne que Richelieu lui a proposé d'entrer avec lui dans le Milanais, mais qu'il a rejeté cette offre « conforme á la fidelidad que debo al Emperador mi señor y á las obligaciones que tengo á V. M. » Plaintes violentes sur Spinola; il prie qu'on écoute à cet égard l'abbé Scaglia qu'il envoie à Madrid. — *Ibid.*, fol. 26, lettre du 5 mai à l'abbé Scaglia en Espagne. En voici la fin : « Non fù possibile di farlo (Spinola) migliorar punto le sue prime risoluzioni, ne di persuadergli à dar 25 m. scudi di contanti nelle presenti necessità, si che, se li ordini

même de s'entendre avec eux, parce qu'il y avait eu de part et d'autre quelque échange de procédés honorables[1].

A la nouvelle du départ de Spinola, qui rendait l'armée ennemie incapable de toute grande entreprise, Richelieu crut pouvoir sans danger quitter aussi Pignerol ; il s'éloigna le 2 mai, laissant à Servien et à Schomberg les instructions les plus

non vengano dà Spagna più precisi o se non sono quà meglio esseguiti, non potremo noi indurarla a questo modo, e si fa sempre cognoscere più chiaro e manifesto il bisogno che vi è d' altro ministro meglio intenzionato. »

[1] Dans la dépêche du 24 avril, plus haut citée, Mazarin nous apprend que des soldats français faits prisonniers avaient été maltraités et dépouillés par les troupes espagnoles ; que Spinola en avait témoigné un très-vif mécontentement et avait dit : « Che non dovessero usare questi termini a quella nazione che guerreggia con tanta cortesia. » — Des dépêches d'Espagne adressées au général espagnol ayant été prises sur mer par les Français, dans la traversée de Barcelone à Gênes, Richelieu fit à Spinola la galanterie de lui faire remettre ces dépêches non décachetées. Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. LIV, fol. 101, Richelieu à Spinola, 23 avril 1630 : « Monsieur, un courrier du roy d'Espagne ayant été arresté sur la mer par personnes qui, sans en avoir charge, ont pensé faire service au roy, je vous envoye ce trompette pour vous dire que, tant s'en faut que je désire me prévaloir de ces dépêches que je serois bien aise de vous les faire tenir sûrement. Ce courrier que l'on m'amène sera ce soir ou demain ici. S'il vous plaist m'envoyer un trompette et un mot de vostre main, il s'en ira sûrement vous trouver avec toutes les despesches, lesquelles vous cognoistrés bien n'avoir pas esté ouvertes. Cependant je vous supplie de croire que tout ce qui se passe ne m'empeschera jamais d'estre, Monsieur, vostre très-affectionné serviteur, » etc.

précises, et il s'en alla au-devant du roi avec le père Joseph et le maréchal de Créqui.

Louis XIII s'approchait en effet. Dès le commencement de mars, il s'était avancé de Fontainebleau à Troyes[1] où il s'était arrêté quelque temps, occupé à mettre ordre aux affaires du royaume, à achever sa réconciliation avec son frère, et par là à apaiser ou du moins à contenir quelque temps les factions du dedans, redoutables complices des ennemis du dehors. Il avait les yeux attachés sur les frontières de Flandre et de Lorraine, prêt au besoin, avec ce qu'il avait de troupes sous la main, à voler au secours du maréchal de Marillac. Il donnait aussi le temps au maréchal de Bassompierre de terminer toutes ses dispositions et d'amener le corps de Suisses qu'il avait levé dans les cantons. Bassompierre partit de Soleure le 20 avril[2] avec six mille hommes, et marcha au rendez-vous qui lui était assigné au pays de Gex. Louis quitta Troyes le 23 avril[3]; il arriva à Lyon le 2 mai[4], et après avoir passé toutes ses troupes en revue et publié une ordonnance où il sommait tous les Français, soldats ou officiers, qui étaient encore au service du

[1] *Mercure françois*, 1630, p. 59, etc.
[2] *Ibid.*, p. 40.
[3] *Ibid.*, p. 148.
[4] *Ibid.*, p. 168.

duc de Savoie, de s'en retirer, sous peine d'encourir le crime de lèse-majesté[1], il laissa à Lyon les deux reines, sa femme et sa mère, qui avaient voulu l'accompagner, avec le garde des sceaux Marillac, et se rendit, le 10 mai, à Grenoble, où la veille était arrivé Richelieu[2]. L'armée royale comptait huit mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie. Elle avait pour chefs trois maréchaux, Créqui, Bassompierre et Châtillon, le petit-fils de l'amiral Coligny, qui, comme Rohan, venait de rentrer au service de sa patrie et de son roi. On assembla un grand conseil : Richelieu y exposa devant Louis XIII et discuta de nouveau toute l'affaire d'Italie, avec sa netteté et sa vigueur ordinaires ; on entendit tous les avis ; on prit une dernière résolution ; on arrêta les mesures nécessaires[3]. L'avant-garde fut confiée, comme toujours, au maréchal de Créqui[4], qui, par ses qualités distinctives, le coup d'œil, la décision, l'audace, semblait le modèle du général

[1] *Mercure françois*, p. 169, 170.

[2] *Ibid.*, p. 182.

[3] Richelieu, t. VI, p. 77, etc...

[4] *Ibid.*, p. 197. — Non-seulement en 1630, et surtout dans la belle manœuvre qui conduisit l'armée française en deux jours de Casalette à Pignerol, nous voyons le maréchal de Créqui toujours à l'avant-garde ; mais il la commandait aussi, avant d'être maréchal, en 1620, dans l'expédition qui se termina au combat du Pont-de-Cé, et dans celle de Guienne et de Béarn, du temps de Luynes.

d'avant-garde, et qui, en outre, connaissait parfaitement les lieux ; on se tint prêt à entrer en Savoie, et, s'il le fallait, à aller donner la main à l'armée de Suse et de Pignerol.

La légation pontificale, qui n'avait pas renoncé à l'espérance de la paix, sentit de quelle importance il était d'empêcher une jonction qui mettrait fin à toutes les négociations et rendrait inévitable une rencontre sanglante. Puisque Richelieu avait déclaré les demandes du cardinal Antoine remises à la décision du roi, la légation résolut de s'adresser à ce juge suprême; et, poussée en secret par Spinola, sans tenir compte des dispositions contraires de Collalto et de Charles-Emmanuel[1], elle envoya encore une fois Mazarin

[1] Collalto et surtout le duc de Savoie étaient si opposés à cette nouvelle tentative en faveur de la paix, que Spinola invita Mazarin à ne leur en pas parler, ou à leur présenter la démarche qu'il allait faire comme lui étant commandée par sa cour. Dépêche de Mazarin du 6 mai : « Mi avverti il Marchese Spinola che, sebene al duca di Savoia più d'ogni altro interessato comple la pace, e per consequenza deve sentir volontieri ogni trattato che sene faccia, non era bene impegnarsi dandoli parte della mia andata dà Richelieu, in modo che non giudicandolo egli conveniente non havesse à seguire, perche in ogni maniera bisognava andare .....Molte volte mi disse che bastava dar conto à S. A. del passaggio mio dà Richelieu come d'una esecuzione d'ordine havuto dà V. S. Illustrissima. » — Mazarin s'entretenant avec le cardinal Maurice, fils du duc de Savoie, lui dit que son père ferait mieux de ne pas commencer la guerre, ceux qui la commencent ne pouvant pas toujours la finir. *Ibid.* « Non ho possuto lasciar con destrezza di motivarli, circa le doglianze fatte dal duca suo padre

en France porter les vœux pacifiques du Saint-Siége au roi très-chrétien et tenter de l'arrêter sur le seuil de la Savoie et de la guerre.

Mazarin partit de Turin le 8 mai[1]; il se rendit d'abord à Pignerol et s'y entretint avec Servien et Schomberg. Il fit part au maréchal de sa mission et de ses espérances; il lui apprit que Spinola, tout en assiégeant Casal, inclinait toujours à la paix, qu'il était très-mal avec le duc de Savoie, et que, si on rendait Pignerol au duc, Spinola se croirait quitte envers lui et ne demanderait pas mieux que de traiter avec la France à des conditions honorables[2]. De Pignerol, Mazarin se mit en route pour Grenoble, où il comptait trouver Richelieu. Mais lorsqu'il y arriva, Richelieu et le roi n'y étaient plus. Déjà Louis XIII était entré en Savoie avec le maréchal

per la pace, che sarebbe stato più accertato non principiar la guerra, non essendo il più delle volte in mano dei promotori il finirla. »

[1] Dépêche du 8 mai de Turin, au cardinal légat : « Doppo haver conferito à Monsignor Nunzio Panziroli minutamente ogni cosa, parto alla volta dà Grenoble, » etc. La lettre de Pencirole, que Mazarin apportait à Richelieu en guise de lettre de crédit, et que nous trouvons dans les papiers du Cardinal, Archives des affaires étrangères, France, 1630, t. LIII, fol. 170, est datée de Turin, 7 mai

[2] Mazarin arriva à Pignerol le 10 mai et il en repartit le 12. Voyez, Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. II, fol. 44, une lettre de Servien à Richelieu, Pignerol, 12 mai, et dans les Mémoires de Richelieu, t. VI, p. 64, ce que lui écrit Schomberg de la visite et des ouvertures de Mazarin.

de Créqui et s'était emparé de Chambéry. De son côté, le cardinal était allé à Lyon présenter ses hommages à la reine mère, Marie de Médicis, et lui faire agréer ce qu'on allait faire. Mazarin attendit son retour à Grenoble[1]; ils s'y virent le 17 mai, non plus en courant, comme à Casalette et à Pignerol, mais comme à Lyon, avec assez de liberté pour s'expliquer et pour s'entendre, et ils s'entendirent si bien qu'en cette nouvelle entrevue Mazarin monta encore dans l'estime et la confiance de Richelieu. Le cardinal lui répéta ce qu'il avait dit à Pignerol, que la demande de la restitution de cette place ne serait point un obstacle insurmontable à la paix, pourvu qu'on donnât à la France les sûretés dont elle avait besoin; qu'au reste la décision de l'affaire appartenait au roi, auprès duquel il promit ses bons offices[2], et il emmena Mazarin à Chambéry. Le

[1] Dépêche du 8 juin: « Aspettai il signor Card. di Richelieu a Grenoble. » Le 16 mai, Mazarin était à Grenoble et écrivait à Richelieu à Lyon le billet suivant, Archives des affaires étrangères, France, 1630, t. VIII, fol. 84: « Illustrissimo e reverendissimo Signore, Patrone mio colendissimo, mi son trasferito qui per riverir Vostra Signoria Illustrissima, e mentre erò in procinto d'incaminarmi alla volta di Lione per soddisfare al mio desiderio, ho havuto avviso che domani (17 mai) anzi altro V. S. Illustrissima sii per arrivar in questa città, onde ho giudicato bene attenderla per non incommodarla nel camino, ed a V. S. Illustrissima faccio humilissima riverenza, Grenoble, 16 maggio 1630. »

[2] Dépêche du 8 juin : « Che pretendosi haver le sicurezze necessarie per essa (pace) Pinarolo non l'havrebbe impedita, e che si-

nonce apostolique, monseigneur de Bagni, fait récemment cardinal, y était, accompagnant le roi dans une expédition d'un si grand intérêt pour le Saint-Siége et pour l'Italie. Mazarin ne le connaissait encore que par leur correspondance ; il put se mieux convaincre du mérite de Bagni, qui apprécia bien vite aussi celui de son jeune confrère en diplomatie, et dès-lors commença entre eux la solide et inviolable amitié qui les unit toute leur vie. Bagni avait l'ordre de sa cour de seconder Mazarin, et il le présenta à Louis XIII. Averti sans doute par Richelieu, le roi se mit en frais de courtoisie et de bonne grâce, et il reçut l'envoyé du légat comme il aurait fait le légat lui-même. Mazarin plut à Louis par sa jeunesse, sa bonne mine, sa vivacité à la fois et sa douceur, l'intelligence qui brillait dans toute sa personne, et son désir sincère de la paix. Par une sorte d'anticipation des sentiments qu'il devait lui porter un jour, le roi voulut lui donner une marque de particulière bienveillance et lui fit offrir un présent que Richelieu le pressa d'accepter. Mais Mazarin était trop avisé pour s'engager et se compromettre sitôt ; il déclina la faveur qu'on lui voulait faire d'une façon qui

come haveva promesso in Italia, dove non haveva potuto far davantaggio per doversi diferir al Re la restituzione di piazza di tanta consideratione, havrebbe con S. M. facilitato il negozio. »

ne pouvait offenser, et en ayant grand soin de se prévaloir de ce refus auprès de son ministre, le cardinal secrétaire d'État, comme d'un sacrifice qu'il faisait à la réputation d'impartialité et de désintéressement imposée à un ministre du Saint-Siége[1].

D'ailleurs, quant au fond de l'affaire, voici tout ce qu'il obtint. Dans l'audience qui lui fut accordée[2], Mazarin dit au roi qu'il venait conti-

[1] Dépêche du 8 juin : « Il Re volse regalarmi, mà havendomene parlato il cardinale di Richelieu, dissi quello che conveniva con termini tali che non accettai cosa alcuna ne se n'offesino, adducendo che mentre m'ingerivo a questi negotii non era bene dare occasione che si mormorasse di me. » Il est à croire que la cadeau offert ici à Mazarin était une somme d'argent qui se pouvait fort bien refuser. Si alors Mazarin ne jugeait pas encore à propos de paraître un serviteur de la France, Richelieu n'avait pas non plus de suffisants motifs pour prendre ouvertement Mazarin sous sa protection. C'est pourquoi nous estimons que M. Avenel, dans sa nouvelle édition des *Lettres de Richelieu*, rapporte arbitrairement t. III, p. 677, à ce mois de mai 1630, une lettre du cardinal, déjà publiée par Aubery, t. V, p. 537, sans date et adressée au secrétaire d'État Barberini, dans laquelle Richelieu lui fait part des succès de Mazarin à la cour de France et de l'habileté et dextérité qu'il a montrées dans les négociations. Rien, dans cette lettre, ne semble convenir à la date de mai 1630, et nous aimerions mieux la placer au commencement de 1631, janvier ou février, après le voyage de Mazarin à Paris et à la cour, au milieu des négociations préparatoires du congrès de Cherasco. Alors, en effet, Richelieu se croyait assez sûr de Mazarin pour s'en déclarer le protecteur.

[2] Aubery, t. Ier, p. 35, place cette audience à Grenoble et met dans la bouche de Mazarin un discours tout à fait imaginaire, avec des détails tirés de la relation d'un Romain qui accompa-

nuer et achever auprès de lui la négociation commencée par le cardinal-légat à Pignerol, et il lui exprima l'espérance que l'Italie, menacée de nouveau d'être envahie et ravagée, mettait en la piété dont il avait donné au monde tant de preuves. Sa Majesté, ne quittant son royaume que pour défendre le duc de Mantoue et lui assurer la possession de ses États, pouvait atteindre aisément ce but, en rendant Pignerol au duc de Savoie: autrement, le duc de Mantoue courrait toujours les plus grands dangers, au milieu de tant d'ennemis puissants, et l'on pourrait se demander si, dans cette conjoncture, le Roi n'avait pas plutôt consulté ses propres intérêts

gnait le cardinal Bagni: « Je ne puis m'empescher ici d'emprunter quelques traits de la description qu'a faite de cette solennité Jean-Baptiste Casalio, romain, qui se trouvoit pour lors en la compagnie du cardinal de Bagni. La cour de France, dit-il, étoit à Grenoble, capitale du Dauphiné, qui confine à la Savoie et approche plus de l'Italie. Le seigneur Mazarin y vint en qualité de ministre du Pape, et fut reçu du Roi avec toutes les caresses et toutes les marques d'estime et de bienveillance imaginables. L'accueil et les honneurs furent tels que la plupart ne doutèrent nullement qu'il ne fût l'un des premiers de Rome et des plus proches parents de Sa Sainteté. En effet, on n'eut presque sçu mieux régaler le légat, s'il fût venu en personne; ou, du moins, on ne l'auroit pu faire de meilleure grâce, avec plus d'empressement et d'affection sincère. Aussi, étoit-il regardé d'un chacun comme l'ange ou le précurseur de la paix, et le libérateur des villes et des peuples opprimés. » Heureusement, nous avons le récit de Mazarin lui-même. Dépêche du 8 juin : « In Ciambri fui dal Re con il signor cardinale di Bagni; gli esposi la causa

que ceux de ses alliés. Rien ne lui pouvait être plus glorieux que la paix, puisqu'elle serait son ouvrage et qu'il lui aurait suffi de montrer de loin l'épée de la France pour remettre les choses dans leur premier état et maintenir la couronne sur la tête du duc de Mantoue. Louis XIII répondit qu'il souhaitait ardemment la paix, mais qu'il la voulait solide et durable, comme ses ministres l'avaient toujours dit; qu'il lui fallait donc de sérieuses garanties, et que le duc de Savoie l'avait si souvent trompé qu'il était bien difficile d'ajouter foi à ses paroles. Il ne pouvait suspendre la marche de ses troupes et le cours de

della mia andata, e come l'Italia sperava dalla sua pietà, della quale se erano havuti molti segni, tutte quelle facilità che possono far concluder la pace; che S. M. si era mossa per proteggere et assicurare nella possessione di suoi stati il Duca di Mantova e che con la restituzione di Pinarolo conseguiva quel fine, senza la quale correva il Duca gran rischio di perdersi; onde li poco ben affetti alla sua corona havrebbero forse detto che l'interesse proprio gli havesse fatto dimenticare quello de' suoi collegati; che la pace era gloriosa per S. M. rimettendosi le cose in pristinum, mentre con le sue sole forze assicurava il Duca di Mantova quando l'Imperatore e il Re cattolico e il Duca di Savoia uniti potrebbono opporsi. Mi rispose che non voleva condescendere ad una pace, se non era durabile, e che per questo bisognava accautelarsi bene delle certezze che havessero proposte i Spagnuoli, et haveva eletti il Marescial di Crequi (remplacé par Bouthillier), il Conte di Sciatnou e Monsù Buglion a fine che intendessero da me con quali sicurezze si potesse far questa pace, essendo stato ancora tante volte ingannato dal Duca di Savoia che non gli restava luogo da prestargli fede. »

ses avantages ; mais il consentait bien volontiers à une nouvelle conférence, à laquelle Mazarin exposerait ses vues. Là-dessus, après avoir nommé les commissaires chargés de le représenter dans cette conférence, il quitta Chambéry le 23 mai[1], divisa son armée en plusieurs corps, sous les maréchaux de Créqui, de Bassompierre et de Châtillon, se répandit dans la Tarentaise, assiégea Montmeillan, soumit la Maurienne, força le prince Thomas d'abandonner successivement toutes ses positions, sans oser faire tête nulle part, et de se retirer dans la vallée d'Aoste ; en sorte qu'au bout d'un mois Louis XIII était maître de la Savoie presque entière, depuis Pont-Beauvoisin jusqu'au mont Cenis.

La commission chargée de rechercher les meilleures bases d'un accommodement général des affaires d'Italie, était composée, avec le cardinal Bagni et Mazarin, de trois conseillers d'État d'une très-grande autorité, Bouthillier et Bullion qui, tous deux, devaient être bientôt surintendants des finances, et Charles de Laubépine, d'abord abbé de Préau, puis marquis de Châteauneuf, qui avait rempli de grandes charges diplomatiques, et quelques mois à peine écoulés allait être garde des sceaux : homme d'État expérimenté,

[1] *Mercure françois*, 1630, p. 188-197, et Mémoires de Richelieu, t. VI, p. 100-113.

ferme et résolu, alors serviteur dévoué de Richelieu, en attendant qu'il osât se porter son rival, et plus tard balancer la fortune de Mazarin[1]. Cette commission montra les dispositions les plus modérées et les plus conciliantes. Elle s'assembla chez le cardinal Bagni, et comme on savait qu'il était bien avec le roi et Richelieu, on lui témoigna une grande déférence. Mazarin parvint à faire passer dans l'esprit des commissaires la conviction dont il était pénétré, que Spinola désirait sincèrement la paix[2]; et on se fit scrupule de faire obstacle à sa bonne volonté par des conditions qu'il lui serait impossible d'accepter. On s'entendit donc assez vite et on convint d'un projet de traité que Châteauneuf alla soumettre au roi et à Richelieu. Mais celui-ci le trouva trop peu favorable à la France, et il y fit à diverses reprises des changements graves qui finirent par le rendre très-peu pacifique. Mazarin étant allé le voir, le cardinal lui dit qu'une concession telle que la restitution de Pignerol exigeait de

[1] Sur Châteauneuf, voyez MADAME DE CHEVREUSE, ch. III, et l'*Appendice*, et MADAME DE LONGUEVILLE PENDANT LA FRONDE, ch. II.

[2] Dépêche du 8 juin : « Li sudetti signori vennero in casa del signor cardinale Bagni e presero memoria di molte cose con molta loro sodisfazione e con speranza dell' accomodamento, che quasi tutto veniva fondato nella certezza che hanno della sincerità dello Spinola... L'assistenza del sig. Cardinale di Bagni puotè con questi signori agevolare molti punti, essendo con il Re, Richelieu e tutti ministri est remamente accreditato. »

justes compensations; qu'il était nécessaire de se bien assurer du duc de Savoie et de lui faire sentir ce qu'il en coûtait de se séparer de la France. Après tout, si Spinola et Collalto voulaient la paix, il leur devait suffire de faire les affaires de leurs maîtres, sans tant s'occuper des prétentions de Charles-Emmanuel[1]. En remettant à Mazarin le traité qui contenait ses dernières intentions, le cardinal lui recommanda d'en faire un usage très-discret, ne l'ayant pas communiqué à l'ambassadeur de Venise[2]. Puis, comme si déjà il eût acquis le jeune diplomate, il alla jusqu'à lui laisser une certaine latitude de négociations, et le pouvoir de modifier dans la forme et quelquefois même dans le fond divers articles du traité, suivant les circonstances et les diffi-

[1] Dépêche du 8 juin : « Mi feci veder gli articoli della pace, che haveva fatti sulla relazione havuta dà Sciatnou : erano alterati nella sostanza che si trattò in Ciambri, mà pur non vi erano molte cose insuperabili.... Dopo si mutarono le cose, e giudicò bene, per differenti pretesti o ragioni che fossero, aggiunger articoli... per assicurarsi del Duca di Savoia, ed in un certo modo a fine di deteriorare i suoi interessi, e mortificarlo un poco perchè il mondo conoscesse il danno che gli recava l'essersi appartato dalla Francia, e diverse volte mi disse, se il Marchese e il Conte vogliano far la pace, si hanno da contentare che l'essenziale segua a lor modo e con riputazione de' loro padroni, senza volere che il Duca resti con ogni sodisfazione... »

[2] *Ibid.* « Mi diede le capitolazioni segretamente, non havendole saputo tampoco l'ambasciatore di Venezia, e mi pregò che andassi molto scarso in mostrarle come ho fatto. »

cultés qu'il rencontrerait, mais en lui faisant prêter serment de ne révéler le pouvoir qu'il lui donnait à personne, excepté à son ministre, le cardinal Barberini, et à Spinola, s'il ne pouvait faire autrement[1]; marque de confiance qui montre bien le cas que Richelieu faisait dès lors des lumières et de l'habileté de Mazarin, quoique entourée des précautions qui n'abandonnaient jamais le prudent et soupçonneux cardinal.

Le traité remis à Mazarin ressemblait par quelques endroits à celui que le P. Valérien avait proposé à Pignerol, et qui n'avait été nullement du goût des deux plénipotentiaires espagnol et autrichien. C'était à peu près le même système de garanties en faveur du duc de Mantoue : en Allemagne, le collége des princes électeurs et la ligue catholique ; en Italie, le collége des cardinaux et une ligue des princes italiens non feudataires de l'Empire. La république helvétique intervenait pour veiller à l'exécution du traité de Monçon. Dès que les troupes impériales et espagnoles seraient sorties du Montferrat et du Mantouan, les troupes françaises, commandées par le comte de Toiras, se retireraient aussi, « de-

[1] Dépêche du 8 juin : « Ed a parte mi diede qualche arbitrio, con giuramento di non communicarlo che a V. S. Illustr. e al Marchese, quando non si fossero potute concluder le cose in altra forma. »

meurant toutefois permis au duc de Mantoue de se servir, pour les garnisons des places de ses États, de telles nations que bon lui semblera sous ses enseignes. » La France restituait toute la Savoie avec Suse et Pignerol; mais les forteresses qu'elle avait construites en ces deux places, et même les anciennes, devaient être démolies sans qu'il fût permis de les jamais rétablir; en même temps, conformément au traité de Suse, le duc était tenu de livrer passage par ses États au Roi très-chrétien, « quand il en serait requis », pour que le Roi pût se rendre en Italie et y défendre ses alliés. D'ailleurs, on maintenait les concessions faites au duc de Savoie dans le Montferrat, la possession de Trino avec une rente de quinze mille écus, ou, en retour de l'un et de l'autre avantage, une somme de sept cent cinquante mille écus une fois payés. On donnait aussi au duc de Guastalla cent cinquante mille livres en rachat de ses prétentions [1].

[1] Ce traité est dans *le Mercure françois*, 1630, p. 183. Il contient dix-neuf articles, avec un vingtième article secret sur les avantages qui pourraient être faits à la duchesse douairière de Lorraine, et pour lesquels on s'en remettrait au jugement de la reine mère, Marie de Médicis. Le traité était placé sous les auspices du Pape, comme père commun des princes chrétiens, ainsi qu'on l'avait fait dans les précédents projets. Mazarin communiqua à son ministre le pouvoir qui venait de lui être confié, en lui indiquant sa portée et ses limites et les divers articles auxquels il s'appliquait. Cette pièce a pour titre : *Arbitrii datimi dal*

Mazarin connaissait trop bien le duc de Savoie, Spinola et Collalto, pour ne pas sentir la difficulté presque insurmontable de leur faire agréer un pareil traité; et quoiqu'en présence de Richelieu[1] il n'ait peut-être pas osé faire paraître ses vrais sentiments, ou quoique peut-être aussi l'ardent désir de la paix qu'il portait dans son cœur, l'ait un moment ébloui, il est certain qu'à la réflexion il n'envisagea la mission qui lui était donnée qu'avec un mélange de joie et de crainte, où la crainte dominait. C'était beaucoup sans doute d'apporter la restitution de toute la Savoie, celle de Suse et surtout celle de Pignerol, et il comptait bien aussi sur l'usage qu'il saurait faire du pouvoir qui lui était laissé; mais quand il songeait à plusieurs des articles qu'il devait

Sign. Cardinale di Richelieu sopra li articoli di pace. On y voit que le pouvoir discrétionnaire laissé à Mazarin n'était pas d'une très-grande étendue.

[1] Richelieu, t. VI, p. 101 : « (Mazarin partit) avec grande apparence que la paix se feroit promptement, se la promettant certainement, et d'être de retour dans le 15 juin, avec toutes choses ajustées et accordées de part et d'autre ; mais il se trompoit à son compte, car le traité étoit plus difficile à faire qu'il ne lui sembloit, parce qu'il n'y avait point de confiance de part ni d'autre. » Mais voici qui prouve qu'à peine hors de la présence de Richelieu et sur la route de Turin, toutes les illusions de Mazarin s'étaient évanouies. Dépêche du 8 juin : « Me ne venivò con molto gusto e maggior speranza, parendomi d'haver guadagnato un gran punto, mentre potevo promettere la restitutione d'ogni cosa e agevolare la forma di molti altri, mà con altretanto disgusto e sicurezza di non far niente caminò adesso. Feci la strada della Valdosta, » etc.

proposer et sur lesquels il n'avait pas le droit de rien céder, il tombait dans le découragement et désespérait du succès. Il promit du moins au cardinal de revenir le plus tôt possible, vers le 15 juin, lui rendre compte des négociations qu'il allait entreprendre, et, c'est agité des pensées les plus contraires et de tristes pressentiments qu'il traversa la Savoie, s'engagea dans la vallée d'Aoste et regagna Turin. Il était parti le 29 mai d'Annecy, où il avait pris congé du roi, et il était à Turin, le 2 juin[1].

La rapide invasion de la Savoie, bientôt suivie de l'attaque du comté de Nice par le duc de Guise, gouverneur de Provence, avait porté à son comble l'irritation du duc de Savoie. Charles-Emmanuel avait resserré ses liens avec l'Autriche ; et tandis que l'abbé Scaglia à Madrid pressait le comte-duc de rappeler Spinola ou de lui envoyer l'ordre suprême de fournir immédiatement au Piémont les secours nécessaires en hommes et en argent, lui-même, non content de solliciter souvent l'Empereur par son ambassadeur le marquis de Versoix, s'était particulièrement adressé à un haut personnage qu'il appelle le duc de Mecklebourg,

[1] Dépêche du 8 juin : « Partii dall' abbadia di Talvera (l'abbaye de Talloire, près d'Annecy) a 29 del caduto in diligenza. » On a de Mazarin une dépêche de Turin datée du 2 juin. Les Mémoires de Richelieu et de Bassompierre confirment ces dates.

qu'il traite d'Altesse et de Seigneur Sérénissime, et auquel il attribue le pouvoir de commander jusqu'en Italie au comte de Collalto. Quel peut être ce personnage? Ce n'est assurément ni l'un ni l'autre des deux frères Adolphe-Frédéric et Jean Albert, ducs légitimes de Mecklebourg; car vers ce temps-là ils étaient tous deux au ban de l'Empire, et ils avaient été dépouillés de leurs États et de leur couronne ducale, qu'un décret impérial de 1628 [1] avait transférée sur la tête de Walstein, déjà duc de Friedland, et bientôt généralissime et lieutenant de l'Empereur. Nul autre que ce dernier ne pouvait alors porter dans l'Empire le nom de duc de Mecklebourg, et l'habile Charles-Emmanuel aura pris soin de lui donner ce titre, précisément parce qu'il était mal vu et même contesté par les ennemis de Walstein, afin de caresser l'orgueil bien connu de l'ambitieux capitaine. C'est donc, selon nous [2], à Walstein lui-même que s'adressent les diverses lettres écrites par le duc de Savoie au duc de Mecklebourg en

[1] Schiller, *Guerre de Trente ans.*

[2] Telle est au moins notre conjecture, que tout confirme dans les trois lettres du duc de Savoie qui sont sous nos yeux; lettres du 17 mai, du 30 mai et du 24 juin, Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. II, fol. 55, 103 et 258. Il est vrai que Mazarin, dans une dépêche du 2 juin que nous allons citer, semble parler de ce duc de Mecklebourg et du duc de Friedland comme de deux personnages différents; mais ce n'est là qu'une apparence à laquelle il ne faut pas s'arrêter.

mai et en juin 1630, et dans lesquelles Charles-Emmanuel exhorte son illustre correspondant à profiter de l'absence de Louis XIII et du cardinal et de l'éloignement de la meilleure partie des troupes françaises, pour se jeter sur la Champagne et la Picardie, par les Pays-Bas espagnols, ou sur la Lorraine où le duc Charles IV l'attendait pour se déclarer contre la France, ou sur toute autre province, à son gré, la diversion la plus prompte étant la meilleure. La cour de Vienne ne manquait pas d'entretenir ces sentiments du duc de Savoie. A la fin de mai, quelques jours avant que Mazarin fût de retour à Turin, le colonel Piccolomini y était venu assurer le duc qu'il pouvait compter sur l'assistance la plus dévouée, que le généralissime impérial désirait passionnément le servir, que le 6 juin six mille hommes d'infanterie arriveraient à Ivrée pour s'y mettre à sa disposition, et qu'une très-forte armée allait entrer en France[1]. Walstein, comme on le sait, avait foi aux astrologues, et ceux-ci lui avaient prédit qu'il

[1] Dépêche de Mazarin du 2 juin, de Turin : « Ottavio Piccolomini, dopo essersi trattenuto tre giorni in Torino, parti all' ultimo del caduto mese... La sua venuta è stata per assicurare il Duca di certa e buona assistenza, e che Friedland assolutamente anteporrà il servir Sua Altezza a qualsivoglia altra cosa, tanto più quanto l'Imperatore ha questo senso. Gli ha dato nuova che 6 mila fanti per li 6 del presente arrivaranno in Ivrea, de' quali potrà S. A. liberamente disporre; che Michelburgh in breve entrerà in Francia con 14 m. cavalli e 25 m. fanti. »

lui restait à vaincre un grand roi, lui laissant entendre que ce roi-là était le roi de France. Mais Mazarin n'hésite pas à dire au cardinal Barberini que pour lui il croit plus à la puissance de l'armée française qu'à celle des planètes [1]. A Turin, on faisait sonner bien haut et on opposait aux succès des Français en Savoie ceux que l'Espagne et l'Empire remportaient dans le Montferrat et le Mantouan. Spinola, en effet, s'était emparé de Pontdesture et de Rossignano, deux petites places près de Casal. Collalto avait mis en déroute, Goïto, les troupes vénitiennes du duc de Mantoue et déjà le bruit se répandait que pour récompenser son général favori l'Empereur allait lui ériger une principauté à Coreggio [2].

Toutes ces nouvelles animaient encore le téméraire et présomptueux Charles-Emmanuel. Déployant tour à tour ses deux qualités essentielles, et pour ainsi dire les deux puissances de sa maison et de sa nation, le courage et la ruse, on le voyait s'occuper avec une activité merveilleuse de ses préparatifs de guerre, et jusqu'au dernier moment il ne cessa pas d'essayer de tromper la

[1] Dépêche du 2 juin : « Non so se il Christianissimo se ne contenterà, ma so bene che stimo più la forza dell' armi di Francia che quella de' pianeti. »

[2] *Ibid.* « L'Imperatore porta al Conte singolar affetto, et in segno intendo che havrà il principato di Correggio, et havutolo venderà per impiegar il danaro in stati in Alemagna. »

France sur ses sentiments et sur ses desseins. Comme il savait la vive tendresse que Louis XIII portait à sa sœur, la princesse de Piémont, il se servait d'elle, ainsi que nous l'avons déjà dit [1], pour donner le change au roi et retarder le plus possible sa marche au moyen des promesses les plus mensongères. Pendant tout le mois de mai il continua cette manœuvre, sans reculer, ni lui ni son fils, devant aucun procédé, si déloyal et si honteux qu'il fût, pour arriver à leurs fins. Mais si Chrestienne n'était pas italienne , elle était femme, et opposait aux fourberies et aux violences de son beau-père et de son mari les artifices de la faiblesse : elle signait toutes les lettres qu'on lui dictait, et sous main elle avertissait Louis XIII de n'y point ajouter foi ; elle le priait même avec instance, afin de la relever dans l'indigne oppression sous laquelle elle gémissait, de bien déclarer que c'était par elle seule et à sa seule considération qu'il accorderait au Piémont des conditions avantageuses. A la fin de mai, cette lutte secrète en était venue aux dernières extrémités, et la princesse de Piémont ne pouvait plus supporter la triste situation à laquelle elle était réduite. Elle écrivait au roi et au cardinal par toutes les voies

[1] Voyez le précédent chapitre, p. 272 et 273.

qu'elle pouvait saisir, par Servien qui était à Pignerol, et même par d'Avaux, ambassadeur à Venise[1]. Quand Mazarin avait quitté Turin pour se

[1] Le fond Turin, 1630, aux Archives des affaires étrangères, est rempli de lettres officielles et de lettres secrètes de Chrestienne au roi et au cardinal, avec leurs réponses. Bornons-nous aux lettres suivantes, entièrement inédites. Turin, 1630, t. II, fol. 84, Lettre de Servien à Richelieu, le 22 mai, de Pignerol : « Monseigneur, Monsieur de Savoie ayant chassé ce qui restoit de François au service de Madame la princesse de Piémont, et les ayant renvoyés par cette ville, j'ai fort particulièrement entretenu un des secrétaires de Madame, nommé Bazin, qui s'est trouvé du nombre, que je crois avoir toujours eu la confidence de sa maîtresse; et j'ai appris de lui ce qui s'est fait dont j'ai cru vous devoir donner avis avant qu'il s'avance auprès de vous; il porte des lettres au Roy par lesquelles Madame se plaint du traitement que l'on lui fait... Madame a été forcée d'écrire en d'autres termes; pour preuve de quoi elle a chargé ledit secrétaire d'autres lettres pour Sa Majesté, par lesquelles elle écrit tout le contraire, et déclare la violence qu'on a exercée sur elle pour lui faire écrire de la sorte, que M. le prince de Piémont a lui-même dressé la première lettre, et en avoit préparé d'autres beaucoup plus rudes que Madame n'a pas voulu écrire, » etc... — *Ibid.* Fol. 129. Madame à d'Avaux, à Venise, 1er juin : « Monsieur d'Avaux, j'estime tant votre amitié que j'ai voulu vous faire ressouvenir de moi pour vous convier à me la continuer. Je vous ferai part aussi de mes affaires pour vous témoigner que j'ai toute confiance en vous, et crois que vous n'ignorez pas l'état auquel je me trouve qui est bien misérable, et tant plus difficile à supporter que ceux de ma naissance n'ont pas accoutumé de recevoir des déplaisirs si sanglants, n'étant faits que pour commander et non pas obéir avec tant de rigueur, comme il m'a fallu faire jusqu'à cette heure, où l'on m'a ôté tous mes François et ceux qui étoient les mieux aimés de moi, et sans aucune exception; jugez si cela m'a été sensible; et mille autres choses à quoi je ne vois nul remède que celui que j'espère du Roi Monsieur mon frère... Faites vos bons offices auprès de Sa Majesté pour que j'obtienne l'honneur de sa bienveillance qu'il

rendre à Grenoble, la princesse l'avait chargé d'une lettre pour le roi de France, non point à l'insu, mais avec l'assentiment et à l'entière satisfaction de Charles-Emmanuel et de Victor-

m'a promise lui-même à Suse, et qui ne me partira jamais du cœur... Je vous prie de l'assurer de ma fidélité à son service, que je proteste que ma volonté ne sera jamais autre que la sienne, et que quoi que ce soit que je souffre pour tenir le parti des François ne me fera jamais changer de résolution, puisque la souffrance me sera glorieuse pourvu que Sa Majesté la veuille avoir agréable, et qu'elle sache que c'est pour lui estre trop affectionnée que je l'endure... J'ai cherché la voie de l'ambassadeur de Venise pour avoir l'honneur de lui écrire, mais si vous trouvez cette voie n'être bien sûre, obligés-moi de garder plustôt la lettre que de l'envoyer. Celui qui vous remettra celle-ci vous dira toutes nouvelles, et mieux que je ne sçaurois vous dire, vous priant de me continuer votre amitié que j'estime beaucoup et d'être assuré de mon affection, » etc. — A cette lettre était joint le post-scriptum suivant : « Je vous prie faire tenir cette lettre aussi à Monsieur le cardinal de Richelieu, et l'assurer de l'affection que je lui porte, et combien j'estime la faveur qu'il me fait de m'aimer... Je vous prie de m'excuser si ma lettre est si brouillée. Le mal que j'ai d'une fiebvre qui me tient depuis trois semaines me sert de légitime excuse... Prenez bien garde par qui vous envoyerez mes lettres, car pas une n'échappe d'ici, et ce seroit ma ruine, car jusqu'à cette heure ils n'ont jamais voulu que j'aye escrit au Roi qu'une fois dont ils m'ont fait les copies ; mais je n'ai pas laissé de le faire à leur insçu et en cachette. Prenez-y bien garde, je vous en prie. » — Suit la lettre à Richelieu qui est autographe, tandis que les précédentes sont des copies un peu corrigées ; et il faut avoir vu bien des lettres des femmes les plus spirituelles du dix-septième siècle pour ne pas s'étonner de cette orthographe et de tant d'incorrections. On sent que la main tremble de peur à la pauvre femme qui sera un jour Madame Royale. Nous ne nous faisons pas un devoir de reproduire ici toutes les fautes de sa plume inexpérimentée : « Monsieur mon Cousin, je vous ai écrit

Amédée, qui connaissaient et goûtaient la prudence du jeune chargé d'affaires pontifical; en Savoie, Louis XIII lui avait aussi donné une lettre pour remettre à sa sœur, en ajoutant de vive

par un segretaire, mais, comme j'estime tant vos bonnes grâces, je cherche toutes les occasions que je puis pour vous en demander la continuation... Je vous prie que quand l'on fera la paix je cognoisse que ce que je vous demande vous l'avez en recommandation, et que par votre moyen je puisse avoir le contentement que j'espère tant en cela qu'en autre chose. Je vous supplie de faire quelque chose auprès du Roy pour ma consolation, car je suis si misérable qu'il n'y a plus de moyen de vivre de cette façon. Tous mes maux ne viennent que pour m'être montrée trop votre amie et affectionnée à la France, car vous le pouvez savoir de tous comme je vous le dis; mais cela ne me fera jamais changer, je vous le proteste, et je n'épargnerai ni soin ni peine à ce que je croirai vous estre agréable. Mais je vous supplie d'avoir soin de mes intérêts, et vous m'obligerez de plus en plus à ne dépendre tout à fait que de vous comme j'en ai la volonté. J'ai envoyé ces lettres à Monsieur d'Avaux pour vous les faire tenir, car quoique l'on face je ferai tout mon possible à vous rendre toute ma vie toutes les preuves que vous désirerez de moi en signe d'amitié... Je vous conjure d'avoir pitié de moi; car si vous saviez le misérable état en quoi je me trouve, vous auriez plus égard à me donner consolation que je n'ai d'en chercher moi-même. Au nom de Dieu, je vous supplie que la paix ne se face que par mon moyen, car autrement, je vous l'ai déjà mandé, je ne dois plus espérer ici de contentement. Ils me haïssent tellement en ce pays, qu'ils ne veulent pas que j'aye nulle part aux affaires, et ils cherchent tout moyen possible pour m'en empescher .. Faites donc, je vous supplie, qu'il faille que la paix se fasse par mes mains, puisque la gloire du Roy en sera plus grande par mille considérations que vous pouvez mieux juger que moi, et aussi que j'aurai plus moyen aprés de servir le Roy... Je serai toute ma vie, Monsieur mon Cousin, votre bien affectionnée cousine. De Turin, le 1er juin, CHRESTIENNE. »

voix les choses les plus tendres pour elle, et ces propres paroles : « J'apprends qu'on la maltraite « à Turin ; cela suffirait à me faire passer les « Alpes pour aller à son secours[1]. « Mazarin avait porté à la princesse la lettre du roi, et Chrestienne avait été si charmée du message et du messager, qu'elle lui avait offert un présent qu'il avait décliné, comme il avait déjà fait celui de Louis XIII, et par le même motif, pour prévenir toute ombre de soupçons sur son indépendance[2]. Mazarin, on le voit, n'était pas moins bien avec la princesse qu'avec son mari ; il avait su trouver le secret d'inspirer à l'un et à l'autre la même confiance qui, s'accroissant avec le temps et les circonstances, lui permit plus tard de leur rendre à tous deux de mémorables services.

Mais quel que fût, dès lors même, le crédit de Mazarin auprès de Charles-Emmanuel et de Victor-Amédée, et malgré tous ses soins à leur présenter de la façon la plus favorable[3] le projet de traité

[1] Dépêche du 8 juin : « Mi disse che intendeva che il Duca la trattava male e che per difenderla havrebbe sempre prese l'armi. »

[2] *Ibid.* « Il medesimo ho fatto con la principessa di Piemonte, con tutto che il sign. cardinale legato, pregato da S. Alt., mi desse licenza di ricevere quello che mi havesse dato ; e mi è parso bene, per poter parlare con la medesima libertà e trattare senza alcuno sparmio. »

[3] *Ibid.* « In Torino diedi parte al Duca ed al Principe con la maggior destrezza che potei di tutto il negoziato, addolcendo quelli punti che potevano disgustarli. »

qu'il leur apportait, il n'était pas en son pouvoir d'empêcher l'impression que devaient faire sur ces esprits et sur ces cœurs ulcérés et déjà remplis d'implacables ressentiments les articles de ce traité relatifs au Piémont. Cette condition de démolir les fortifications de Suse et de Pignerol, non-seulement les nouvelles qui étaient l'œuvre des Français, mais les anciennes mêmes, et sans qu'elles pussent être jamais rétablies, révolta le duc de Savoie ; il s'écria avec une noble fierté qu'il aimait mieux être souverain indépendant d'un village que vassal avec un grand nombre d'États [1]. Pour l'apaiser, Mazarin lui dit qu'avec le concours du cardinal Bagni il espérait bien amener Richelieu à céder quelque chose sur plusieurs articles et particulièrement sur celui-là. Le duc se borna à répondre qu'il n'avait rien à accepter ni à rejeter, qu'il avait remis ses intérêts à ses deux alliés, l'Empire et l'Espagne, et qu'il se conformerait à la résolution que prendraient Spinola et Collalto.

Mazarin se hâta donc de se rendre auprès du général espagnol, qu'il trouva faisant le siége de Casal. Spinola le reçut avec sa bienveillance accoutumée ; il montra le même désir de la paix, et ne fit aucune difficulté au projet de traité, sinon

[1] Dépêche du 8 juin : « Che sempre havrebbe eletto esser piuttosto principe libero d'una sola terra che sogetto con molti stati... »

sur un point, lequel, il est vrai, était tout le traité en ce qui regardait l'Espagne. Cet article était celui qui autorisait le duc de Mantoue à recruter ses troupes en tout pays, et par conséquent lui permettait de prendre des Français à sa solde. Spinola ne demanda pas, comme à Alexandrie, qu'on dît expressément le contraire, mais il réclama la suppression de cet article tout à fait inadmissible; car, si le roi d'Espagne voulait avoir Casal, c'était seulement pour que les Français n'y fussent point et restassent loin du Milanais. A Madrid le comte-duc ne lui avait prescrit d'autre condition de paix que la sortie des Français de l'Italie. Il ne pouvait donc accepter l'article en question, quoique assurément personne ne désirât la paix plus que lui; et il la désirerait encore quand il verrait ses soldats sur les remparts de Casal; même alors il ne demanderait rien de plus que le rétablissement des choses dans leur précédent état; et il n'assiégeait Casal que pour avoir l'honneur de la rendre au duc de Mantoue. Il avoua que la gloire de prendre Casal touchait le roi d'Espagne, sans qu'il eût le moins du monde l'intention de la garder. Mazarin se déclare convaincu de la sincérité de Spinola; mais il doute fort qu'Olivarez se piquât de la même générosité; et on peut voir à quel point Mazarin entrait déjà dans la politique de Richelieu par cette insinuation

qu'il fit à Spinola, en ayant l'air de parler seulement dans l'intérêt de l'Espagne « : La France serait sans doute mécontente de la perte de Casal; mais le roi très-chrétien en pourrait prendre son parti, si on lui laissait Pignerol et les vallées circonvoisines, dont il donnerait un dédommagement en argent ou d'autre manière au duc de Savoie; le roi d'Espagne pourrait, de son côté, faire la même chose dans le Montferrat, et garder Casal, en donnant aussi un équivalent convenable au duc de Mantoue [1]. »

Mazarin s'efforça de faire comprendre à Spinola qu'interdire au duc de Mantoue de prendre des Français à son service, c'était vouloir une guerre perpétuelle en Italie; car, comme la garnison d'Italiens ou même de Suisses que le duc de Mantoue mettrait dans Casal, ne serait pas en état de s'y défendre, le duc se verrait bien obligé de demander du secours au roi de France, qui serait toujours tenté de lui en envoyer : état de choses qui entretiendrait la guerre ou une menace de guerre en Italie, et nuirait fort à toutes les entreprises que peut méditer l'Espagne en Flandre ou ailleurs. Si donc il est de l'intérêt de l'Espagne d'être en paix avec la France en Italie, il faut qu'elle se résigne à la seule chose qui puisse con-

[1] Dépêche du 8 juin.

tenter la France, et laisser le duc de Mantoue, comme tout souverain, prendre ses défenseurs partout où il lui plaira. Mais Mazarin ne put venir à bout des scrupules de Spinola.

Le duc de Savoie avait eu beau dire à Turin qu'il attendait le jugement et la résolution des plénipotentiaires espagnol et autrichien, il n'était pas homme à s'abandonner lui-même et à laisser les autres décider sans lui de sa destinée : il envoya à Milan son principal ministre, le commandeur Passer, avec ordre d'animer Spinola contre les propositions de la France. Dans une conférence entre Spinola et le duc de Lerme, Passer et Mazarin, on trouva des difficultés à tout; on ne dit pas un mot qui ne fût une censure du projet de traité, à ce point que Mazarin fut obligé de faire la remarque que ce n'était pas là un moyen de faciliter la paix; que des négociations politiques n'étaient point des thèses de philosophie qui se traitassent avec d'aussi subtils arguments; que le roi de France avait condescendu à la restitution de Pignerol pour montrer qu'il désirait la paix; qu'on n'avait pas l'air de lui en savoir gré, et qu'en vérité il ne reconnaissait plus les dispositions dont il avait été témoin à Pignerol, quand tout le monde, Savoie, Espagne, Autriche, répétaient sur tous les tons que la paix dépendait uniquement de la restitution de cette

place[1]. Passer fit un contre-projet naturellement à l'avantage du duc de Savoie. Les Français remettraient à Charles-Emmanuel tout ce qu'ils occupaient, la Savoie, Suse, Pignerol et tous autres lieux sans aucun dédommagement, tandis que le duc acquerrait dans le Montferrat, non-seulement Trino, mais d'autres terres voisines en assez grande quantité pour lui assurer un revenu net de dix-huit mille écus; en sorte que le duc de Mantoue perdait une partie du Montferrat, sans même conserver l'autre bien sûrement, puisqu'il ne pourrait avoir dans Casal qu'un simulacre de garnison, et que la France aurait fait pendant deux années tant de sacrifices et remporté tant d'avantages pour n'obtenir aucun résultat satisfaisant ni pour son allié ni pour elle-même, ni dans le présent ni dans l'avenir. Le général espagnol sentait bien aussi que le projet de Passer n'était guère acceptable ; il ne le donna même à Mazarin que comme une invention du ministre piémon-

[1] Dépêche du 8 juin : « Arrivò doppo il Paser et esaminando le propositioni portate dà me alla presenza del Marchese e del Duca di Lerma, si trovarono difficoltà in tutte le cose, ne vi fù parola che non si sindacasse tanto che fui necessitato a dire non esser quello il modo di facilitar la pace e che questi negotii non erano questioni di filosofia da disputarci sopra con argomenti sofistici, che il Christianissimo era condisceso alla restitutione per togliere il sinistro concetto che si andava formando della sua inclinatione alla pace, la quale dà tutti loro Signori in Pinarolo et altrove ha vevo inteso dire che dipendeva dalla detta restitutione. »

tais[1]; mais il déclara qu'au milieu de tant de difficultés, avant de prendre aucun parti il voulait savoir l'avis de son collègue le plénipotentiaire autrichien. Mazarin combattit en vain de toutes ses forces cette résolution inattendue qui allait amener des lenteurs fatales : Spinola fut inébranlable.

Six jours et plus[2] se passèrent en conférences et en controverses de cette sorte, aussi pénibles qu'infructueuses; mais, en revanche, quel profit l'ancien officier d'infanterie ne tira-t-il pas de ce séjour d'une semaine au camp espagnol pour l'intelligence du véritable état des affaires, et surtout pour son instruction militaire! Il vit à l'œuvre l'heureux rival de Guillaume de Nassau, le capitaine le plus célèbre du commencement du dix-septième siècle dans l'art des siéges, de la fortification et du campement, entouré d'ingénieurs qui passaient pour les plus habiles de l'Europe, et à

[1] Dépêche du 8 juin : « Il Paser formò una altra scrittura la quale non può esser più fuor di proposito, non contenendo altro che mettere in porto le cose di Savoia. Veramente il Marchese non me l'ha data se non come cosa del Paser... » Suivent annexés à cette dépêche : « *Articoli fatti dal Commendatore Paser e non disaprovati dal Marchese Spinola.* »

[2] *Ibid.* « Io partirò questa notte doppo havermi trattenuto qui il Marchese sei giorni non so perche... » Dépêche du 9 juin, toujours du camp sous Casal : « Pensavo partire la notte passata... mà non è stato possibile... Onde mi è convenuto ritardar la partenza fin à questa mattina. »

la tête de troupes aguerries; et, en face de lui, le général qui venait de s'illustrer par la défense de l'île de Ré dans le fameux siége de la Rochelle. L'Espagne et la France étaient là, en quelque sorte, aux prises, laissant paraître leurs qualités et leurs défauts : celle-ci, une vaillance chevaleresque portée jusqu'à la témérité, celle-là, une solidité et une prudence dégénérant quelquefois en lenteur. Fort de sa vieille expérience, Spinola à Carmagnole avait promis de prendre Casal en moins de quarante jours; mais il avait compté sans la vigueur et la constance de Toiras. Le nouveau gouverneur de Casal se montra digne de succéder à Beuvron et à Guron. Il avait avec lui de braves gentilshommes accourus de divers côtés pour prendre leur part de ses dangers et de sa gloire. Au premier rang était Hector de Sainte-Maure, baron de Montausier, le frère aîné du célèbre marquis : cherchant partout des occasions de se distinguer, Montausier s'était introduit dans Casal, déguisé en jésuite, quoiqu'il fût protestant[1]. A côté de lui, était Baradat, naguère le favori de Louis XIII, tête légère, cœur intrépide; le commandeur de Souvré, fils du maréchal de ce nom et frère de Mme de Sablé; bien d'autres encore, tous rivaux de jeunesse et de bravoure, et qui

[1] Sur ce frère de Montausier, voyez LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, t. II, p. 35.

ne le cédaient qu'à leur héroïque général. Toiras ne s'était pas borné à faire de fréquentes sorties, il s'était emparé d'un bon nombre de petites villes voisines et il y avait mis garnison. Quelquefois il allait chercher au loin l'armée espagnole et lui livrait de sanglants combats. Un jour, s'étant avancé un peu trop loin, il avait manqué d'être coupé par un gros corps ennemi, et quand il avait voulu faire sa retraite il s'était trouvé arrêté par une inondation soudaine du Pô; pour se tirer d'affaire, il se jeta sur la petite ville de Morano, s'y établit, laissa décroître le fleuve, et quelques jours après revint à Casal sans que les Espagnols eussent osé l'inquiéter[1]. Mais tout avait changé quand Spinola était venu de Carmagnole prendre lui-même la conduite de la guerre et du siége. Même avant son arrivée, son fils don Philippe était parvenu à se rendre maître des diverses petites places qui couvraient les approches de Casal. Il avait repris, entre autres, Pondesture et Rossignano; c'était là le succès qui, à Turin, enflait tant le cœur des ennemis de la France. Pondesture, il est vrai, s'était fort mal défendue, mais il en avait été tout autrement de Rossignano.

[1] *Histoire du maréchal de Toiras*, par Baudier, historiographe du roi, in-fol., Paris, 1644; excellent recueil rempli de lettres authentiques et de pièces justificatives prises sur les originaux; voyez livre II

Montausier y commandait. Il n'avait avec lui que quatre cents hommes; il en tua deux cents aux Espagnols, tint ferme pendant quatorze jours, et ne consentit à capituler qu'après que la mine employée par don Philippe eut fait à la place une grande brèche; alors même, il n'accepta que des conditions honorables, dont la première était de se retirer dans Casal, où il rentra comme en triomphe. Le 23 mai, Spinola vint en personne au camp et serra de près Casal. Toiras disputa pied à pied chaque pouce de terrain, et le siége devint très-meurtrier. Mazarin eut donc sous les yeux, pendant plusieurs jours, le spectacle d'une lutte admirablement soutenue de part et d'autre. Il la juge en vrai connaisseur. Il ressent et exprime la plus vive sympathie pour la bravoure française, et il se complait à en citer des traits étonnants. Il se félicite d'avoir eu la bonne fortune, ce sont ses propres expressions [1], d'assister à deux sorties des Français. S'il ne ferme pas les yeux aux fautes de Toiras, il n'a pas assez d'éloges pour tant de courage, et il montre déjà les sentiments d'estime et d'admiration qu'il conservera à l'intrépide officier, quand, plus tard, les jours de la disgrâce succéderont pour lui à ceux de la gloire. Il n'hésite pas à le blâmer de n'avoir pas rappelé à pro-

[1] Dépêche du 8 juin, du camp sous Casal : « Io ho havuto la buona fortuna di veder tutto il seguito. »

pos les garnisons des places environnantes, qui ne pouvaient pas résister à des attaques sérieuses, et d'avoir ainsi très-inutilement perdu bien du monde, quand il en avait si peu dans Casal même, à peine un peu plus de deux mille hommes, dont quinze ou seize cents Français et cinq cents Italiens, tandis que Spinola n'avait pas moins de douze mille fantassins et quinze cents chevaux [1]. Le général espagnol avait attaqué Casal par quatre côtés et disposé ses troupes en quatre camps différents : les Allemands, les Espagnols, les Napolitains, les Lombards, et il avait distribué entre eux ses plus habiles ingénieurs [2]. Mazarin signale ici ce que nous appellerions aujourd'hui les commencements de l'artillerie légère, dont ordinairement on fait honneur à Gustave-Adolphe. « L'ingénieur Targoni, dit-il, a fait faire un grand nombre de petits canons qui tournent sur un

[1] Dépêche du 8 juin : « Ho saputo questa mattina di certo la gente effettiva che è alla difesa di Casale. Assistono adunque 200 Francesi alle porte, 50 al castello, 1,000 che entrano di guardia alle mura della città ; 200 in cittadella, 300 cavalli, che travagliano dà fantaccino ancora, e dà 500 Monferrini incirca che sono dentro la fortezza. » Dépêche du 7 juin : « Non ha Sua Excellenza qui più di 12,000 fanti e 1,500 cavalli. »

[2] Dépêche du 7 juin : « Ha destinato S. E. li primi huomini che habbia in materia di fortificatione nelle quattro parti per le quali queste nationi si accostano alla cittadella e città : cioe Don Giovanni di Medici a Spagnoli, il Targoni agli Alemani che devono attaccare il medesimo baloardo, Geri della Rena a Napolitani, et un tal Marc Antonio bravo ingegnere a Lombardi. »

char et qu'un cheval peut traîner avec leur attirail ; on se sert de boulets de six ; on met en ligne une certaine quantité de ces canons sur leur char ; ils tirent ensemble; et, au moyen de certaines tablettes qui les haussent à volonté, on défend ainsi l'infanterie en rase campagne contre la cavalerie et la mousqueterie[1]. » N'étant pas entré dans Casal, Mazarin ne peut parler de ce qui s'y passait que sur les bruits répandus dans le camp espagnol ; mais il est impossible d'être mieux informé, et il raconte au cardinal Barberini ce que l'histoire elle-même nous apprend de la belle conduite de Toiras. « Le gouverneur de Casal n'ayant plus d'argent a fait fondre toute son argenterie. Il parle continuellement à ses soldats ; il les anime en leur répétant que le roi de France est à cheval et s'avance à leur secours[2]. »

[1] Dépêche du 7 juin : « Il Targoni ha fatto fare molti pezzi piccoli che li girano sul carro (première forme de l'affût); tirano sei libre di palla e sono condotti da un cavallo con un ingegno; et unita una quantità di questi carri insieme servono (en batterie); alzando certe tavole (première forme de notre vis de hausse) per coprir la fanteria a difenderla da cavalleria e moschetteria in campagna. »

[2] *Ibid.* « Toras intendo, che per mancamento di danari ha fatto battere tutta la sua argenteria; et, ad imitatione di quello che fece con tanta sua lode nell' Isola di Re, parla continuamente a suoi soldati in publico, animandoli alla difesa, assicurandoli del soccorso poichè un Re di Francia è a cavallo per questo, e rimostrandogli che oltre la ricompensa che ciascuno particolarmente havrà da S. Mà, non sarà ordinario il premio della gloria che

C'était bien là ce qui inquiétait Spinola; il se croyait sûr de venir à bout de Casal, mais pourvu que le duc de Savoie fermât le passage aux Français, et il pensait que le duc était hors d'état de le faire; il redoutait aussi son esprit aventureux et l'emportement de son courage : une défaite des Piémontais eut été un désastre pour les Espagnols. Dans cette crainte, Spinola se hâta d'élever à côté du Pô, à deux milles de Casal, un grand retranchement capable d'arrêter l'armée la plus puissante. « Mais, dit Mazarin, Spinola n'a pu me nier que les Français, en entrant dans le Monferrat, pourraient laisser à gauche son retranchement et Casal, se jeter à droite sur le Milanais, par là le forcer d'abandonner le siége de Casal pour venir défendre Milan, et qu'alors il ne pourrait éviter une bataille en plaine[1]. » Or, comme nous l'avons dit, Spinola était par-dessus tout un grand officier du génie; il évitait les batailles en rase campagne plus qu'il ne les cherchait,

ne riporteranno. » L'*Histoire du maréchal de Toiras* nous dit aussi, livre II, p. 160, que Toiras fit fondre toute son argenterie, et que cette ressource épuisée il fit de la monnaie avec le cuivre d'un canon.

[1] Dépêche du 7 juin : « Non mi ha saputo negare che passando l'essercito francese può socorrer Casale, attacando lo stato di Milano, e che necessiterà con questo S. E. ad abbandonar l'impresa per difendere il proprio, et in tal caso corre anco rischio di non poter sfuggire una battaglia nel tempo che si ritira nello stato sudetto. »

surtout avec les Français. Voilà pourquoi sa prudence lui faisait demander de tous côtés des renforts; il en attendait de Naples, d'Allemagne, de Collalto même, qui avait l'ordre de l'Empereur de l'assister vigoureusement; et il venait de recevoir la nouvelle que onze cents Espagnols étaient débarqués à Gênes. Malgré tout cela, Mazarin estime que Casal peut tenir encore cinquante jours[1].

En lisant les dépêches écrites au cardinal Barberini, du camp sous Casal, on voit avec quelle ardente et intelligente curiosité Mazarin suivait les opérations des assiégés et des assiégeants. Il semble qu'il faisait alors ou continuait sous ces maîtres illustres l'apprentissage de ce grand art qu'il aima toute sa vie presque aussi passionnément que la politique. C'est par là qu'il avait débuté; il y revenait sans cesse, et son âme y demeura toujours attachée, tant à cause de la beauté propre de cet art où se déploient les plus hautes facultés de l'homme, que pour sa décisive influence sur les affaires de ce monde. Voilà ce qu'on n'a pas assez remarqué. On a trop oublié dans Mazarin l'ancien officier, les habitudes qu'il avait contractées dans son premier métier, les connaissances qu'il y avait acquises, l'excellent

[1] Dépêches du 8 juin : « Per ragione di guerra la cittadella di Casale può tenersi ancora cinquanta giorni incirca. »

jugement qu'il s'était formé, et même le coup d'œil ferme et sûr dont tant de fois il fit preuve, en 1643, par exemple, lorsqu'après la victoire de Rocroy, seul dans le Conseil, et contre l'avis de Turenne, il fit prévaloir la proposition du jeune duc d'Enghien de marcher de Rocroy sur Thionville, et d'aller donner la main sur les bords du Rhin au maréchal de Guébriant ; ou plus tard, quand à Rethel il soutint le maréchal de Praslin qui voulait livrer le combat à Turenne, et amena lui-même ses régiments sur le champ de bataille ; enfin aux Dunes, où il appuya si vivement le plan de Turenne qu'il put s'imaginer l'avoir conçu et n'aurait pas mieux demandé que de partager l'honneur du succès.

Le 9 juin, Mazarin s'éloigna du camp espagnol et alla trouver Collalto à Marignan [1]. Le général autrichien était malade, et tout en recevant fort bien le jeune chargé d'affaires et en lui témoignant une entière confiance, il s'excusa sur son état pour traîner en longueur une négociation qui n'empêchait pas ses deux lieutenants, Galas et Aldringer, de poursuivre et d'achever la conquête du Mantouan et d'en assiéger la capitale. C'est pendant ces lenteurs, naturelles ou calculées, en causant avec Collalto et ses officiers, et en

[1] Aujourd'hui Melegnano, près de Lodi.

allant quelquefois visiter le camp impérial sous Mantoue, que Mazarin put s'assurer par lui-même que les affaires de Charles de Gonzague allaient très-mal. Le maréchal d'Estrées avait été envoyé à Mantoue pour aider le duc Charles de ses conseils et de son épée. Le maréchal, uni à d'Avaux, ambassadeur à Venise, n'avait épargné aucune démarche pour tirer de la République de l'argent et des soldats. Les troupes vénitiennes étaient assez nombreuses; mais elles avaient un défaut : elles ne se battaient point; il ne fallait pas leur demander d'attendre en plaine les vieux régiments de l'Empire, et elles tenaient à peine derrière des murailles. Il y avait bien un régiment corse, les Wallons et les Liégeois du colonel Milander[1], mercenaires aguerris qui gagnaient assez bien leur argent, en se ménageant le plus possible; mais, au fond, il n'y avait d'honneur et de courage que dans le peu de Français qui étaient venus se mettre au service d'une cause protégée par la France. A leur tête étaient le comte de Candale, le fils aîné du duc d'Épernon; son frère naturel, le chevalier de la Valette; le comte de Guiche, depuis le maréchal de Grammont; Arnauld, le fameux colonel des carabins, comme on

[1] Bon officier, le type de l'officier de fortune, qui, après avoir servi contre l'Autriche en Italie, alla servir pour elle en Allemagne.

disait alors, et quelques autres [1]. On admirait beaucoup ces braves gentilshommes, mais on ne les imitait guère. Dès que les Impériaux paraissaient, on assemblait un conseil dont la conclusion était toujours : Il faut nous retirer. Le comte de Candale, nommé général en chef, avait très-bien vu de quelle importance était la position de Goïto pour secourir ou pour attaquer Mantoue : il con-

[1] Voyez les Mémoires du maréchal d'Estrées, sous ce titre : *Mémoires d'Estat contenant les choses les plus remarquables arrivées sous la régence de la reine Marie de Médicis, et au règne de Louis XIII.* Paris, 1666. Voyez aussi dans le *Mercure françois*, 1630, p. 596-619, la relation due à la plume d'un gentilhomme français qui servait dans cette guerre en qualité de volontaire. Le comte ou duc de Candale, qu'il ne faut pas confondre avec son neveu, le beau duc de Candale, le père de mademoiselle d'Épernon, n'avait de remarquable que son nom et son audace. Attaché d'assez bonne heure au char de la belle et peu scrupuleuse duchesse de Rohan, fille de Sully et femme du duc Henri, il s'était fait protestant pour elle, l'avait suivie dans ses aventures, et avait été servir à Venise où alors elle demeurait avec son mari. Nommé général en chef des troupes vénitiennes, *Mercure françois*, ibid., p. 598, il suppléait à leur lâcheté par sa bravoure, et manqua souvent d'être tué, ainsi que son frère le chevalier de la Valette. — Quant au comte de Guiche, le futur maréchal de Grammont, nous avons ses Mémoires, collection Petitot, t. LVI. Forcé de quitter la France pour son duel avec d'Hocquincourt, le comte avait été d'abord servir en Allemagne, sous Tilly et sous Walstein; puis, étant venu s'offrir au duc de Mantoue, il défendit avec courage Nice de la Paille. On le mit ensuite à la tête de la compagnie des gendarmes du duc, et pour avoir un peu trop compté sur ses gens, il fut fait prisonnier et ne revint en France qu'après le traité de Cherasco. — Sur Arnauld, voyez LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, t. I.

çut et fit approuver au duc Charles de Gonzague et au sénat de Venise le dessein de s'en rendre maître. Pour cela, il abandonna des postes de moindre importance, Solferino, Cavriana, Volta, et se replia sur Marmirolo et Castiglione, plus près de Mantoue, afin de tenir en échec Goïto. Mais, quand on approcha de la place et qu'on en vit sortir Galas avec les régiments autrichiens, la peur prit aux Italiens : ils s'enfuirent, et les Français, restés seuls avec les Corses et les Wallons, furent accablés. Cinq cents Français demeurèrent sur le carreau : Candale et la Valette pensèrent avoir le même sort[1]. Le soir de cette triste affaire,

[1] Mémoires du maréchal d'Estrées, p. 273 et suivantes. *Mercure françois*, p. 599 : « Les sentinelles vénitiennes avancées, découvrant l'ennemi, donnèrent l'alarme. Le duc de Candale monta à cheval avec deux compagnies de cavalerie et quelques mousquetaires, lesquels se trouvèrent à l'escarmouche avec les Impériaux, qui les attaquèrent. Peu s'en fallut que ledit duc fût tué ou prisonnier... Le chevalier de la Valette se rallia le mieux qu'il put, fit quelque temps une grande résistance... Trois mille chevaux italiens qu'il y avoit ne voulurent donner, s'excusant sur ce que le prince de Modène, en partant de l'armée, leur avoit défendu d'obéir à autre qu'à lui. Tout le faix tomba par conséquent sur l'infanterie. La frayeur saisit de telle sorte la plupart des Italiens que le duc de Candale, qui s'y porta généreusement, ne les put jamais rallier, et fallut de nécessité que les Français, les Corses et les Capelets fussent les plus battus, le duc de Candale et eux étant contraints de céder à l'ennemi, qui les mena battant jusques à leur quartier de Valezzo, à deux milles du poste perdu, où ils trouvèrent dix à douze cornettes de cavalerie en bataille, avec lesquels le duc espéroit arrêter les Impériaux; mais ils n'eurent jamais le courage de donner et leur faire tête, ainsi ils se mirent

qui eut lieu le 1er juin, Sagredo, le général de Venise, tint conseil pour savoir ce qu'on ferait le lendemain. Le général de la cavalerie, de la maison des Pallavicini de Parme, opina ainsi : « Je dirai « mon avis, qui paraîtra véritablement digne de « quelque blâme, mais qui est utile au service « de la République : c'est de se retirer à Pes- « chière [1]. » Tout le reste était à l'avenant. Qu'on juge après cela s'il n'était pas de la dernière injustice de condamner Charles de Gonzague à n'avoir que de pareils soldats, et si la France n'avait pas mille fois raison de vouloir qu'il pût prendre à son service et mettre dans Casal et Mantoue des gens capables de les défendre. Mantoue elle-même, quoiqu'elle fût presque imprenable au milieu du lac qu'y forme le Mincio, et entourée de vastes et pestilentiels marais, qui lui composent de formidables remparts, courait grand risque, avec sa garnison italienne, de suc-

en fuite le plus lâchement du monde... En cette défaite il y eut cinq cents Français de tués; et de quatre compagnies du régiment de Candale qui y étoient, tous les officiers furent faits prisonniers... Dans la retraite, les Impériaux attaquèrent l'arrière-garde à cinq milles de Peschiere, ce que voyant le duc de Candale commanda de faire halte et de tourner visage, faisant mettre l'infanterie en bataille; mais la cavalerie italienne fit comme elle avoit fait le jour précédent, et, sans faire résistance, prit la fuite. Cette déroute fut grande, et depuis les Vénitiens se résolurent de ne plus tenir la campagne. »

[1] Mémoires de d'Estrées, p. 279.

comber dès qu'elle serait vigoureusement attaquée. On dit qu'en cette circonstance Mazarin rendit au duc de Gonzague un secret mais très-important service. Ayant entendu, au camp impérial, des officiers causer entre eux d'un projet de surprendre Mantoue par un côté que les assiégés ne surveillaient point, l'estimant assez défendu par la nature, il trouva le moyen d'avertir le marquis de Pomare, un des généraux de Charles de Gonzague, du péril qui menaçait Mantoue, et quelques jours après des fortifications élevées à la hâte empêchaient les Impériaux de donner suite à leur dessein [1].

Cependant le temps s'écoulait sans que Mazarin pût arracher à Collalto une explication définitive; et il se désolait de voir se prolonger inutilement

[1] Nous avertissons que nous ne trouvons cette anecdote dans aucune dépêche de Mazarin; c'est Benedetti qui la donne, et nous ne la garantissons point. Benedetti, p. 25 : « Gli successe nel sentire, non veduto, il discorso di alcuni officiali dell' esercito Imperiale sotto Mantova circa un progetto da questi fattosi di tentare la sorpresa di detta città dalla parte del Mincio come da quei di dentro non guardata per essere stimata piena di troppe difficoltà per li aggressori. Mazarini, ch' era sempre intento al negotio ed ad evitare tutto ciò ch' havesse potuto intricare maggiormente le cose, con un discorso generale tenuto al Marchese di Poma sopra i modi co' i quali poteva Mantova essere invasa, venne à renderlo avvertito del pericolo che poteva correre da quella parte impensata, che ben tosto validamente munita rese vano il tentativo de i Tedeschi con loro estrema maraviglia, non sapendo concepire in qual modo fosse potuto trapelare a i nemici questo segretissimo disegno. »

son voyage. Déjà il s'était empressé d'écrire au cardinal Bagni, resté en Savoie auprès du roi et de Richelieu, pour l'avertir qu'il lui serait bien difficile de revenir aussi promptement qu'il l'avait promis ; le 14 juin, à Marignan, il prit le parti de lui écrire de nouveau et de lui faire connaître les embarras que faisait naître la résolution de Spinola de ne rien conclure sans avoir l'avis de son collègue le plénipotentiaire autrichien, la maladie de celui-ci, et les retards dont elle était la cause ou le prétexte. Il le priait donc de l'excuser auprès de Richelieu et de prévenir les ombrages qui pourraient s'élever dans son esprit[1]. En même temps, il ne lui cacha pas le mauvais tour que prenaient les affaires d'Italie. Le traité qu'il apporte contient des articles trop nombreux pour ne pas soulever de grands débats : sans tant de détails, en se bornant à quelques points essentiels, d'un côté, l'investiture du duc de Mantoue,

[1] Dépêche au cardinal de Bagni, de Marignan, le 14 juin : « Con tutto che scrivessi a V. S. Illustr. che... difficilmente sarei potuto ritornare con la risposta del mio negotiato nella brevità del tempo che havevo presupposto costi al Sign^r cardinale di Richelieu, vedendo però che la dimora mia si va facendo maggiore e tale che potrei esserne costi tacciato se non li avvisassi la causa, dispaccio il presente corriere addesso, avvisando a V. S. Illustr. che lo stare il sign^r conte di Collalto poco bene e lontano dal Marchese impedisce il mio ritorno, mentre non ho potuto ancora haver quí risposta... Il rammarico che ho in non trovar modo da sbrigarmi, perchè il sign^r cardinale di Richelieu non formi sinistro concetto della mia tardanza, è estremo, mà non si può far altro. »

de l'autre, des satisfactions convenables aux divers prétendants, on atteindrait bien plus aisément le but qu'on se propose. Il craint qu'il ne se prépare une des guerres les plus terribles qu'on ait vues depuis longtemps en Europe. La prudence n'est guère plus de mise. Nous sommes, dit-il, dans la main du destin. Et il terminait sa lettre par ces mots en chiffres : « Casal est pressée; Mantoue ne va pas bien; les Vénitiens sont en pleine confusion, grâce aux défaites qu'ils ont essuyées, et j'ai peu d'espérance de la paix. Je ne sais si ce courrier pourra passer; mon chiffre est mal sûr, aussi ne puis-je en dire davantage [1]. » Ce courrier arriva pour-

[1] Dépêche à Bagni du 14 juin, de Marignan : « Fatis agimur, e però bisognerà che Iddio operi lui... Del resto Casale è stretto, e Mantova non sta bene : i Venetiani con queste rotte sono in confusione, et io ho poca speranza della pace. Dubito del passaggio di questo corriere, et ho poca fede nella cifra, e però non dico altro. » — On trouve parmi les papiers de Richelieu un long extrait de cette lettre de Mazarin, Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. II, fol. 213. Voyez aussi Richelieu, t. VI, p. 132 : « En même temps, le cardinal Bagny ayant donné avis de quelques lettres qu'il avoit reçues de Mazarin, le cardinal de Richelieu en avertit promptement la reine, et lui manda, le 24 juin, que ledit cardinal Bagny lui avoit fait voir la dépêche de Mazarin, qui portoit, en termes exprès, qu'il trouvoit au duc de Savoie, à Colalte et au marquis de Spinola, beaucoup de difficultés pour la paix, selon la négociation qu'il leur avoit portée; que Casal étoit pressée, Mantoue n'étoit pas bien, les Vénitiens étoient en confusion par les déroutes qu'ils avoient eues; qu'il avoit peu d'espérance en la paix, doutoit du passage de son courrier, avoit peu de foi en son chiffre, et partant n'en disoit pas da-

tant; Bagni s'empressa de communiquer à Richelieu la lettre de Mazarin. Elle ne laissait plus de doute sur l'imminence du danger, et Richelieu s'en fit une arme auprès du roi et auprès de la reine mère pour les décider à un dernier et puissant effort en faveur du duc de Mantoue.

Enfin, au bout de sept longs jours d'attente[1], le général autrichien s'expliqua : il déclara à Mazarin que, le duc de Savoie et Spinola étant intéressés aussi bien que lui dans les propositions de paix faites au nom de la France, il croirait leur manquer de rien faire sans s'en être entendu avec eux; qu'ainsi une réunion des deux plénipotentiaires espagnol et autrichien et du duc de Savoie dans un lieu convenable était absolument nécessaire : jusque-là il n'avait point de vote à émettre; il ne pouvait qu'exprimer des réflexions, comme il le faisait en deux lettres adressées au duc de Savoie et au marquis Spinola et qu'il pria Mazarin de leur porter. Voici quelles étaient ces réflexions, dont Collalto fit part au chargé d'affaires pontifical. Parmi les propositions de la France, il en est une qu'il ne conseillera

vantage, sinon qu'il conjecturoit qu'on lui donneroit de nouveaux moyens à proposer, et prioit ledit cardinal de Bagny de nous disposer à ne le trouver pas étrange. » On peut juger par cet exemple de la parfaite exactitude des Mémoires de Richelieu.

[1] Dépêche au cardinal Barberini, de Marignan, 15 juin : « Dopo essermi trattenuto qui sette giorni... »

jamais à son maître d'accepter, la ligue des princes italiens pour garantir les droits de Charles de Gonzague : une pareille condition est trop injurieuse à l'Empereur; c'est comme si on demandait au roi de France pour garantie de sa parole celle des princes ses vassaux et des parlements de son royaume. Les choses sont aujourd'hui tellement changées qu'il ne sait pas si l'Empereur persiste dans les mêmes sentiments, le duc de Nevers s'enfonçant de plus en plus dans une rébellion ouverte. L'Autriche a fait d'énormes dépenses pour envoyer et entretenir de grandes armées en Italie : ce n'est pas pour y laisser les Français décider à leur gré de la paix et de la guerre. Elle est très-engagée avec le duc de Guastalla, serviteur dévoué de l'Empire. Elle ne peut pas non plus abandonner les intérêts de la duchesse douairière de Lorraine, son fils le duc Charles IV se montrant si fort attaché à l'autorité impériale. Il est impossible que le duc de Savoie soit obligé de livrer passage aux Français par ses États, toutes les fois qu'il leur plaira de se jeter sur l'Italie. Jamais Collalto n'avait tenu un langage aussi net à Mazarin, et il ne fut pas difficile à celui-ci de conjecturer que le général autrichien ne recevait plus de Vienne, comme autrefois, d'invitations à faire la paix, ou que peut-être l'ambitieux général cherchait dans la guerre un

marchepied à une grande fortune [1]. Ému par la gravité des circonstances et par le sentiment de sa propre responsabilité envers le Saint-Siége à la fois et envers la France, Mazarin représenta avec force à Collalto que la guerre qu'il semblait chercher n'offrait pas des chances aussi favorables qu'il se l'imaginait ; qu'avec les solides positions que les Français occupaient dans toute la Savoie, à Suse et à Pignerol, il ne serait pas du tout facile de les chasser de l'Italie, tandis qu'ils proposaient eux-mêmes d'en sortir sans y garder un pouce de terrain, si on leur garantissait leur honneur, c'est-à-dire la sûreté de leur allié le duc de Mantoue. Rien ne lui paraissait plus contraire au véritable intérêt de l'Autriche, et il avertit Collalto qu'il allait en écrire au nonce apostolique à Vienne, le cardinal Pallotta, afin que celui-ci en parlât sérieusement à l'Empereur. Redemander un congrès dans l'état présent des choses, c'était forcer les Français d'entrer sur-le-champ en Italie, puisqu'ils ne pouvaient courir le risque de laisser prendre Casal et Mantoue ;

[1] Mazarin exprime cette dernière conjecture avec un air de réserve sous lequel il n'est pas difficile de reconnaître une sérieuse conviction. Dépêche du 15 juin : « Sperando egli oltre il poter far grossi acquisti di danari aprirsi anco la strada a guadagnar de' stati. Mi contento che questo sia giudizio temerario, mà non lascierà d' esser vero che l' occasione che ho di formarlo habbia gran fondamento. »

qu'il leur fallait donc ou faire la paix immédiatement ou marcher au secours de ces deux places, et, pour les dégager, livrer une bataille qui perdue, d'un côté ou de l'autre, serait le signal d'une guerre dont on ne verrait pas sitôt la fin. Mazarin crut même agir selon l'esprit de ses instructions, dans l'extrémité où il se trouvait, de faire confidence à Collalto du pouvoir qu'il avait de modifier plusieurs articles du traité, et en même temps il lui montra les dispositions les moins équivoques aux transactions les plus conciliatrices. Tous ses efforts furent inutiles ; le général autrichien lui répéta constamment que de tous les partis le plus dangereux pour lui était de compromettre l'Empereur en l'engageant sans savoir ce que voulaient la Savoie et l'Espagne.

Mais si toute l'habileté de Mazarin ne put vaincre la résistance intéressée de Collalto, il en tira du moins de très-précieux renseignements. Il en apprit que sur une lettre de Vienne il venait d'envoyer au duc de Savoie quatre ou cinq mille hommes : c'étaient les secours que Charles-Emmanuel, comme nous l'avons vu, avait demandés à Walstein, et que le généralissime impérial avait ordonné à Collalto de faire passer sur-le-champ en Piémont [1], en sorte qu'il ne restait au

[1] Dépêche du 15 juin, de Marignan : 4,300 sono quelli Tedeschi che il Conte gli ha inviati addesso. »

camp, sous Mantoue, pas plus de dix à douze mille hommes de pied, et deux mille cinq cents chevaux [1]. Mazarin découvrit aussi le secret du voyage de l'abbé Scaglia en Espagne : l'abbé était allé y demander l'éloignement de Spinola, non pas seulement de la part du duc de Savoie, mais au nom de Collalto lui-même ; il devait aussi proposer de donner à celui-ci une grosse somme d'argent, ce qui serait fort du goût du général autrichien, à la condition qu'il entretînt en Italie une armée de soixante mille hommes, pour chacun desquels il ne demandait que deux écus par mois, s'engageant à faire marcher cette puissante armée partout où l'on voudrait, dans le Mantouan, dans le Montferrat et jusqu'en Piémont [2]. Collalto ne dissimulait pas sa profonde antipathie pour Spinola, qui la lui rendait bien. Leur mésintelligence était publique et ne promettait pas de grands succès à une entreprise conduite par des

[1] Dépêche du 15 juin : « Non havendo S. E. assolutamente più di 10 in 12 mil fanti e 2,500 cavalli incirca. »

[2] *Ibid.* « È bene che non si penetri da nessuno, mà so di certo che l' abbate Scaglia procurerà in Spagna che il Marchese sia rimosso, facendone istanza non solo per parte di S. A., mà anco per quella del Conte... Procurerà l' abbate che si assegni una somma di danari ogni mese al Conte, perche con essi sia obligato a tenere un certo numero di soldatesca, e le offerte che fa S. E. sono di tenere 60 mil persone con che S. M. sia tenuta dargli solamente due scudi al mese per ciascuno, promettendo egli di far vedere puntualmente questo numero e di assistere con corpi di questa gente dove bisognerà. »

chefs si peu d'accord entre eux [1]. Collalto affectait aussi une confiance sans bornes dans les forces de l'Autriche. Quand le duc de Savoie, pour l'animer encore, lui peignait les prétendus ravages que faisait l'armée française de Suse et de Pignerol sur le territoire piémontais, Collalto lui répondait qu'il espérait bien que ses Croates rendraient bientôt la pareille à la France [2]. Au camp impérial personne ne croyait le roi très-chrétien disposé à passer de nouveau les Alpes pour aller délivrer Casal; on disait même qu'il avait déjà quitté la Savoie, et ce bruit enhardissait l'ennemi à tenir ferme et à repousser la paix. Mazarin proteste énergiquement contre cette opinion : « Il y va, dit-il, de la réputation du roi de France de venir au secours de Casal, et il le fera à tout prix. Je viens de voir l'armée française : elle est nombreuse et pleine d'ardeur; elle est capable de faire de grandes choses. Sans doute, il n'est pas selon les règles de s'avancer dans un pays en laissant derrière soi des places telles que Veillane et Turin; mais cette nation est de sa nature aventureuse, et elle compte sur sa valeur. On n'a pas

[1] Dépêche du 15 juin : « So dà persona che viene dal campo che il Marchese parla di lui, come del maggior nemico que habbia il rè di Spagna... Non è possibile che questa machina possa esser ben gudata da genii tanto contrarii. »

[2] *Ibid.* « Sopra di che risponde Collalto al Duca, che spera che i Croatti renderanno la pariglia a S. M. Cristianissima in Francia. »

besoin, dans cette saison, de porter avec soi tant de vivres : on en trouvera dans le pays; on peut donc marcher rapidement, venir présenter la bataille à Spinola devant Casal, ou, en se jetant sur le Milanais, le forcer d'abandonner le siége qu'il a commencé, et donner à la situation une toute autre face [1]. » Cette déclaration de Mazarin, transmise à Richelieu, soit par le cardinal Bagni, soit par quelque autre voie, dut faire sur lui une profonde impression, et il ne manqua pas de s'y appuyer pour retenir le plus longtemps qu'il put Louis XIII en Savoie, et le représenter aux yeux du monde comme toujours bien décidé, s'il n'obtenait des conditions de paix honorables et sûres, à franchir une seconde fois les Alpes et à se porter au secours de Casal et de Mantoue [2].

[1] Dépêche du 15 juin : « Per la riputatione di S. M. importa molto soccorrer Casale, onde lo tenterà per ogni strada... io che ho visti i Francesi in buon numero e volenterosi, credo che siano per far qualche cosa, massime non havendo necessità di condur seco viveri, potendo, padroni della campagna, raccoglier quel grano che vorranno... e se bene per buona ragione di guerra non dovriano portarsi a Casale, lasciando piazze alle spalle, in occasione come questa non credo che sia fuor di proposito non star molto attaccato alle regole, e quella è una natione che avventura di sua natura qualche cosa, promettendosi molto del suo valore, massime che da quella parte di là possono tenere all' incontro del Duca di Savoia un corpo di gente per necessitare S. A. ad assistere senza che possa dargli alla coda... potrebbe S. M. entrare nel cuore dello stato di Milano, o necessitar S. E. ad accorrere, o persistendo nell' impresa, fare in poco tempo progressi di rilievo. »

[2] Richelieu, t. VI, p. 126 et 127 : « Le plus grand secours ap-

De retour auprès de Spinola, Mazarin se plaignit fort librement[1] au capitaine-général espagnol de tant de courses inutiles, lorsque ensemble, en quelques heures, ils auraient pu tout terminer. Il lui fit part du pouvoir qu'il avait de modifier certains articles du traité. Un seul article lui avait semblé inadmissible, et on pouvait lever cette unique difficulté à l'aide de concessions réciproques. Pour le mieux convaincre de la nécessité d'une prompte paix, Mazarin lui fit remarquer le peu de progrès que faisait le siége, malgré tout ce que l'on disait dans le camp espagnol où on voyait les choses comme on désirait les voir. On n'avait encore pris aucune des demi-lunes qui défendaient la place; on n'était pas arrivé au fossé. Dans des lettres interceptées par les Espagnols, le gouverneur de Casal disait bien au cardinal et au roi qu'il était serré de très-près, que l'ennemi n'était plus qu'à trente pas du fossé, et

parent dont cette affaire avoit besoin, étoit que tout le monde crût que le roi envoyoit cette armée comme avant-garde, et qu'il s'avançoit lui-même pour passer en Italie avec de nouvelles forces, et qu'il n'y eût personne que la reine sa mère et son conseil qui sût qu'il n'iroit point; qu'on savoit, non-seulement par jugement, mais par avis certain donné en grand secret par Mazarin, que sans cela Casal étoit assurément perdue. Que si le roi alloit à Lyon, Spinola verroit bien qu'il n'avoit point à craindre sa venue; que tout le monde jugeroit qu'il reculoit au lieu de s'avancer, » etc.

[1] Dépêche du 18 juin : « Io ho parlato con soverchia libertà al Marchese... »

qu'il ne pouvait tenir plus d'un mois : « mais tout cela, écrit Mazarin, ne m'en impose pas ; car c'est le jeu de Toiras de représenter sa situation comme très-mauvaise pour exciter à venir le plus tôt possible à son secours [1]. » Spinola n'avait pas plus de douze mille hommes de pied et sept cents chevaux, ayant envoyé tout le reste de sa cavalerie au duc de Savoie ; il lui promettait encore d'autres troupes espagnoles et allemandes ; il n'était donc pas à craindre qu'avec ce qui lui resterait de monde Spinola pût emporter Casal d'assaut. Toiras, qui savait que Mazarin devait bientôt retourner en Savoie auprès du roi et de Richelieu, tâcha d'avoir une entrevue avec lui. Mais le prudent diplomate s'y refusa pour ne pas donner d'ombrage, et le 18 juin il se rendit en Piémont.

Il trouva le duc de Savoie à sa résidence de Moncalieri près Turin. Le duc lui répéta ce qu'il lui avait déjà dit : il se confiait tellement dans la justice et les bonnes dispositions de l'Empereur et du roi d'Espagne à son égard qu'il accepterait leur décision quelle qu'elle fût ; et il ne sortit jamais de cette réponse, malgré tous les efforts que fit Mazarin pour l'attirer à de nouvelles né-

[1] Dépêche du 18 juin : « Le sudette cose non mi rimuovono dalla mia opinione, poiche comple a Toiras metter le cose in pessimo stato per stimolare tanto più il Re a socorrerlo quanto prima. »

gociations [1] en lui représentant l'incertitude des chances de la guerre, et l'évident avantage d'une paix qui lui rendrait tout ce qu'il avait perdu, la Savoie, les Alpes, Suse, Pignerol, et le délivrerait à la fois des Allemands et des Français. Charles-Emmanuel était trop engagé, et sa haine pour Richelieu ne lui laissait voir que des artifices dans toutes ses propositions : le cardinal ne songeait qu'à sauver Casal et Mantoue, dont la chute était imminente, et à prévenir les formidables attaques que préparait Walstein sur les frontières de France; mais, une fois ce péril passé, il reprendrait tous ses desseins à la première bonne occasion qu'il rencontrerait. Le duc de Savoie était alors tout à fait sous le charme des promesses de Walstein : ce qu'avait déjà fait le généralissime impérial lui répondait de ce qu'il ferait encore. Walstein lui avait annoncé que Collalto lui enverrait quatre à cinq mille hommes, et ces troupes venaient d'arriver [2]. Il en promettait de nouvelles, et Charles-

[1] Lettre de Mazarin à Spinola, de Moncalieri, 22 juin.

[2] Le duc de Savoie remercie Walstein de lui avoir envoyé ce secours, lettre du 24 juin, Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. II, fol. 258 : « Ringrazio l' A. V. dell' ordine ch' Ella ha dato al signor Conte di Collalto d' assistermi con maggior numero di gente et pare al mio bisogno. Egli m' ha mandato 4,000 huomini, e mene hà promesso sino a 12 mil in essecutione de gli ordini di S. M. et di V. A. Io non manco di solicitarne l' effetto, perche il tempo preme e la mia necessità è presente et ha bisogno di prontezza... »

Emmanuel croyait déjà les tenir. Walstein semblait tout dévoué à la maison de Savoie ; il déclarait qu'il défendrait le Piémont comme ses propres États. Il fait de nouvelles levées. Il s'apprête à faire tête au roi de Suède s'il se montre ; en même temps une avant-garde de douze mille fantassins et de quatre mille chevaux s'avance du côté de la Champagne, et lui-même y conduira bientôt le reste de son armée [1]. D'autre part, la paix se conclut entre l'Espagne et l'Angleterre [2]. L'Espagne va donc être en état de disposer de toutes ses forces. Spinola se met à la raison : à la cavalerie qu'il a précédemment envoyée il joint un corps de quatre mille hommes de sa meilleure infanterie [3]. C'en était assez pour assurer la victoire, aux yeux prévenus du duc de Savoie.

Aussi, en Piémont, tout était à la guerre. Sur les diverses routes du Mantouan et du Milanais on voyait s'avancer ces terribles alliés, aussi funestes que des ennemis, et qui ravageaient le pays sur leur passage. Les Allemands se livraient au pillage

[1] Dépêche de Mazarin, du 24 juin, au cardinal Barberini.

[2] *Ibid.* « S. A. m' ha detto essere conclusa la pace fra Spagna e Inghilterra : l'avviso credo che sia dell' abbate Scaglia. » Mémoires de Richelieu, t. VI, p. 139 : « Le grand désir que les Anglois témoignoient aux Espagnols de venir à une paix avec eux, les enorgueillissoit ; et, les délivrant de toute crainte de ce côté-là, les rendoit plus puissants à tourner toutes leurs forces contre le Roi en Italie... »

[3] Dépêche du 24 juin.

aux portes mêmes de Turin. Ils commettaient mille actes de cruauté. A Millefleurs ils avaient saccagé jusqu'au palais du duc, et ils allaient emportant et vendant ce qu'ils avaient volé. On avait fait quelques exemples; mais ces exemples n'avaient produit aucun effet; ceux qu'on a mis à mort, dit Mazarin, seront les seuls qui cesseront de mal faire [1]. Ajoutez que la peste commençait à se répandre partout. Témoin de tant de maux, Mazarin s'attachait d'autant plus à la paix qu'elle

[1] Dépêche du 24 juin : « Non so se maggior danno potevano far i nemici di quello che l' habbiano fatto gli Alemanni arrivati ultimamente in questo stato; poiche e nel passaggio e dove si sono fermati (con tutto che in campagna) hanno senza alcun riguardo saccheggiato fin sulle porte di Torino, e con occasione che per il contaggio ognun si è ritirato a vivere nelle cascine, hanno potuto far buoni bottini usando mille atti di crudeltà. Fin il palazzo di Millefiori è stato lasciato nudo, e non si sono vergognati alcuni soldati entrare quà dov' è il Duca vestiti con la livrea del Principe e vendere pezzi di parati et altro che havevano rubato nel sudetto luogo. Se ne sono fatti morir molti, ma a mio credere solamente i morti lasceranno di far male. » Voilà pour les Allemands. Voici pour les Espagnols; mais nous avertissons qu'ici la source est un peu suspecte. Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. II, fol. 36. Nouvelles de Piémont en italien venant évidemment d'un partisan des Français : « Li Spagnoli sono di poco valore rispetto al solito, e sono malamente vestiti, non hanno danari, e rubano ogni cosa alli paesani, il che causa è che tutto il paese esclama... La guardia del Principe al castello è di Spagnoli... Li Spagnoli sono odiati dà tutto il stato e mal veduti. Solo il Principe li honora, et il resto chiama francesi, francesi. Ogn' uno è informato della buona giustizia che fanno li di S. M. e che pagano ogni cosa, et all' altra armata tutto vi è contrario; tutto il stato desidera e prega vittoria a S. M. Cristianissima. »

s'éloignait davantage, et qu'il avait sous les yeux l'image anticipée des désolations que la guerre traîne après elle.

Pour occuper utilement les Espagnols et les Allemands, le duc de Savoie les emmena à son ancien quartier général de Pancalieri, sur les bords du Pô, avec l'intention de tenter quelque chose sur l'armée française de Pignerol. Depuis la fin de mai [1] le maréchal de Schomberg n'y était plus. Il avait été rejoindre, en Savoie, Richelieu, aux prises avec d'autres difficultés plus redoutables pour lui que toutes les armées de l'Empire et de l'Espagne. Le duc Henri de Montmorenci l'avait remplacé. Ce n'était ni un politique ni un homme de guerre de la force du maréchal ; mais jusque-là il avait montré une grande fidélité au cardinal, et il était cher à l'armée par sa bonne grâce, son affabilité, sa libéralité et une bravoure entraînante. Il avait aussi pour lui sa naissance et le prestige du nom de Montmorenci; mais, il faut bien le dire, il est difficile de se moins ressembler que le connétable Anne et son petit-fils : l'un était le moins chevaleresque des hommes, d'un courage sans éclat, et n'ayant guère d'autre grande qualité qu'une ambition sérieuse, réfléchie, opiniâtre; l'autre était aimable

[1] Richelieu, t. VI, p. 123 : « Le maréchal de Schomberg revint de Pignerol le 29 mai. »

et généreux, mais léger et mobile, sacrifiant aux dames, plus vain qu'ambitieux, disposition funeste en politique et même à la guerre, de la valeur la plus brillante et aussi la plus aveugle, très-propre à un puissant coup de main, mais peu capable de conduire une armée. A peine arrivé à Pignerol, le duc de Montmorenci avait repris l'offensive ; il avait attaqué et soumis autour de Pignerol un bon nombre de petites places dont la plus importante était Chiavenne, qui avait l'avantage de relier Pignerol et Suse, et de contenir ou du moins de surveiller la grande forteresse de Veillane où l'armée piémontaise était amassée. Les Français n'avaient guère plus de huit mille hommes[1]. Le duc de Savoie espéra les surprendre et leur enlever quelques-unes de leurs conquêtes. Il partit de Pancalieri, et, le 27 juin, s'avança jusqu'à Vigon, la dernière place de ce côté qui appartînt au Piémont. Charles-Emmanuel était toujours à cheval à la tête des troupes, les animant de son courage et toujours prêt à payer de sa personne. Mazarin l'accompagnait, et il assista à cette petite expédition, qu'il raconte en détail, et où nous ne le suivrons pas. L'attaque de Briqueras, conduite par un excellent officier piémontais, le marquis

[1] Dépêche de Mazarin, du 24 juin : « Non essendo arrivati a Momoranci che due reggimenti con i quali si dice che non habbia più di 8 mil fanti. »

de Ville, pensa réussir. La garnison était malade et n'attendait pas l'ennemi. Surprise au point du jour, elle se réveille; les officiers, en chemise et l'épée à la main, résistent vaillamment, et on finit par se retirer dans le fort [1]. La petite place de Sarsenasco avait à peine soixante hommes de garnison; elle n'était donc pas obligée de tenir contre toute une armée. Cependant le gouverneur, appelé Saint-Ange, répondit à la première sommation qu'ayant eu l'honneur de servir autrefois sous le duc de Savoie, il en avait appris à ne pas se rendre sans avoir combattu; et sachant que le duc de Montmorenci n'était pas loin, pour lui donner le temps d'arriver il refusa d'ouvrir les portes de Sarsenasco. Il fallut l'assiéger en règle et tirer contre cette bicoque plus de soixante coups de canon. Alors seulement Saint-Ange parlementa; on accorda la vie et la liberté aux soldats; mais leur chef dut rester prisonnier à discrétion. Les troupes étaient furieuses de la résistance de cette poignée d'hommes et voulaient faire un mauvais parti à l'intrépide gouverneur. Il courait grand risque d'être pendu.

[1] Dépêche de Mazarin, de Vigon, le 28 juin : « In camicia, com' erano molti di loro, con la spada alla mano, si portano valorosamente. » Richelieu, t. VI, p. 136 : « On eut avis d'une entreprise que les ennemis avoient faite le 27 juin sur Briqueras, où la valeur des officiers qui se trouvèrent dans cette place répara la négligence avec laquelle ils s'étoient laissé surprendre. »

Mazarin s'interposa, et Charles-Emmanuel, trop brave pour ne pas estimer les braves, fit grâce à l'officier français qui avait si bien profité à son école [1].

Le duc de Savoie avait eu plus d'un motif pour inviter le chargé d'affaires pontifical à l'accompagner dans cette course militaire. D'abord il avait du goût pour sa personne; il faisait le plus grand cas de son esprit; il voulait surtout qu'en retournant en France Mazarin pût dire au cardinal et au roi ce qu'il avait vu en Piémont, et qu'à un tel ennemi il était sage de faire de bonnes conditions. Pendant le peu de jours que Mazarin resta auprès du duc, il fut témoin de diverses mesures qui attestaient la ferme résolution d'opposer à une invasion nouvelle une résistance qu'il ne serait pas aisé de vaincre. Le prince Thomas arrivait de la vallée d'Aoste, où il avait laissé ce qu'il fallait de troupes pour en occuper et défendre les défilés; il ramenait le reste en Piémont : Charles-Emmanuel en tira trois mille hommes qu'il mit dans Veillane, ainsi que deux mille Allemands récemment venus [2]. Montmorenci

[1] Dépêches du 28 et du dernier juin : « ... Il Capitano restò prigione, incerto di scampar dalla morte... ha corso rischio di essere appiccato, sopra di che interposi anch' io le mie preghiere... S. A. che stimava la bravura ancora nei nemici, quando anche sia temerità, gli ha salvati tutti dalla morte. »

[2] Dépêche du 28 juin, de Vigon : « Delle truppe del signor

se hâta d'abandonner toutes les petites places dont les garnisons épuisaient son armée, et il la concentra dans Pignerol [1], en attendant des renforts qui lui permissent de reprendre la campagne. De son côté, le duc de Savoie, prévoyant une bataille quand ces renforts seraient arrivés, étudiait le terrain en général expérimenté, et dans ce pays couvert de bois et hérissé de fossés cherchait les positions les plus favorables à sa cavalerie, où l'avantage du lieu et du nombre balançât la valeur française. Mazarin pense que si les Français paraissent avec des forces considérables, le duc de Savoie se retirera à Vigon qu'il fortifie, ou à Pancalieri, sur la ligne du Pô [2]. Nous verrons bientôt les hasards de la guerre déjouer toutes ces conjectures.

Principe Thomaso, restatane parte in Valdosta alla difesa di quei passi, 3 mil son passati ad Avigliana, dove S. A. invia da Moncalieri 2 mil dei Tedeschi venutili ultimamente. »

[1] Dépêche du 28 juin, de Vigon : « Non solamente Memoransi non s'avanza, ma ritiratosi da Piosasco, e facendo abbandonar dalla sua armata molti luoghi qui contigui, se ne va alla volta di Piparolo. »

[2] *Ibid.* « S. A. in tanto travaglia per dispor l' essercito in altri luoghi vicini per poter, venendo l' occasione, combatter con qualche vantaggio; poichè si tiene, che arrivando rinforzo all' essercito francese, senz' altro debbono tentare di vedersi con questo di S. A., la quale percio studia molto bene i siti dà assegnare alla cavalleria, essendo questo paese pieno di fossi et arbori, per potere, havendone numero superiore al contrario, goderne l'avantaggio. Credo bene che se dall' altra parte s' ingrossassero assai, S. A. o si fortificarebbe qui in Vigone o ritirarebbe l' armata a Pancalieri. »

Rien ne retenait plus Mazarin : il était bien temps de retourner en France et d'aller rendre compte de sa mission. Il avait promis de revenir le 15 juin avec la paix : le mois de juin était écoulé tout entier, et il revenait avec la perspective assurée de la guerre. Les propositions qu'il devait faire agréer avaient trouvé partout des refus peu dissimulés, Spinola lui-même, sur lequel il avait tant compté, ne voulant pas entendre parler d'accommodement tant qu'un seul Français resterait en Italie[1]. Mazarin n'ignorait pas aussi qu'autour de Richelieu et du Roi les retards qui l'avaient arrêté avaient fait naître bien des défiances; et pourtant il avait la conscience de n'avoir épargné ni peines ni fatigues; son seul tort était d'avoir accepté une tâche impossible, d'avoir trop cédé à son désir de la paix et à l'autorité de Richelieu. A peine l'avait-il quitté qu'il avait reconnu sa faute; et depuis son départ d'Annecy, pendant toute la route jusqu'à Turin, à travers la vallée d'Aoste, nous avons dit quels avaient été ses pressentiments. Ils n'étaient que trop justifiés. Il reprenait maintenant le chemin de la Savoie plus triste encore que la pre-

[1] Dépêche du dernier jour de juin : « Hoggi è un mese che mi licentiai dal re in Savoia, e pure doppo tanto tempo ritorno senza risposta assoluta, mà solamente per dir che in nessun modo può il Marchese condiscendere alla pace, dovendo sotto qualsivoglia pretesto restar Francesi in Italia. »

mière fois, le cœur douloureusement agité, et ne sachant quel accueil l'attendait. En passant à Pignerol, il s'entretint quelques moments avec le duc de Montmorenci sans pouvoir lui rien dire de satisfaisant [1], et le 3 juillet il était à Saint-Jean-de-Maurienne, en présence de Richelieu.

[1] Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. II, fol. 360, lettre de Montmorenci à Richelieu, du 1er juillet : « Autres nouvelles je ne puis pas mander, sinon que le Mazarin vous va trouver ; je ne sçais pas si c'est avec tout votre contentement, et ne l'ai bien pu cognoistre par la conférence que j'ai eue avec lui, quoiqu'il semble en vouloir donner quelques témoignages. Peut-être n'a-t-il pas voulu s'en expliquer avec moi... »

CHAPITRE HUITIÈME.

3 JUILLET — 4 AOUT 1630.

Après la conquête de la Savoie, l'ardeur militaire de Louis XIII s'affaiblit. Caractère de ce monarque. Intrigues qui se forment à Lyon contre Richelieu. — Mazarin à Saint-Jean-de-Maurienne, le 3 juillet. Richelieu lui montre d'abord de grandes défiances. Mazarin prouve au cardinal qu'il est impossible de faire agréer le projet de traité dont il l'avait chargé, et qu'il est nécessaire d'y faire des changements considérables. Il finit par le persuader, et, le 6 juillet, il retourne en Italie avec des propositions nouvelles. — Il trouve le duc de Savoie disposé à les accepter, mais Spinola déclare qu'il ne peut traiter sans avoir l'avis du plénipotentiaire autrichien, et il renvoie Mazarin à Collalto, qui avait quitté Marignan et résidait à Como. Douleur et embarras de Mazarin. Il a une vive explication avec le général espagnol. Il écrit en Savoie au cardinal Bagni pour l'avertir de ce retard inattendu : il assure qu'il n'y a rien à craindre du côté de Casal, mais il annonce que Mantoue est dans le plus imminent danger. Le 12 juillet, il se rend auprès de Collalto.— Richelieu, en Savoie, rassemble une nouvelle armée destinée à renforcer celle d'Italie. Sages instructions du cardinal. Montmorenci et d'Effiat passent le mont Cenis pour aller rejoindre le maréchal de la Force. Le duc de Savoie entreprend de s'opposer à cette jonction. Montmorenci fait prévaloir l'avis de prendre un chemin de traverse, qui de Saint-Ambroise conduisait, par d'étroits défilés et en passant devant la forteresse de Veillane où se tenait l'armée ennemie, jusqu'au camp du maréchal de la Force, à Chiavenne. — Bataille de Veillane, le 10 juillet. Extrême danger de l'armée française; valeur de Montmorenci; charge vigoureuse faite à propos par d'Effiat, qui décide la victoire. Effet moral de cette victoire. Jonction des troupes victorieuses avec celles du maréchal de la Force. Occupation de Saluces par les Français, le 20 juillet. — Le 18, Mantoue avait été prise par les deux lieutenants

de Collalto, Aldringer et Galas. — Mazarin apprend ces divers événements à Como. Collalto plus que jamais contraire à la paix: il persiste à vouloir une conférence avec Spinola et le duc de Savoie pour examiner ensemble les propositions de la France. Mazarin de retour auprès de Spinola. Celui-ci veut avant tout être maître de Casal; il propose l'arrangement suivant : d'abord une suspension d'armes de vingt jours, pendant laquelle on traiterait de la paix; si on n'y réussissait pas, la guerre recommencerait, et si, au bout de vingt autres jours, les Français n'avaient pu délivrer Casal, Toiras serait tenu de la remettre au général espagnol. — Mazarin va porter cette proposition au duc de Savoie : il le trouve à l'agonie. Mort de Charles-Emmanuel, à Saviglian, le 26 juillet. Dans quel péril ce prince laissait son pays et sa maison. Mazarin engage son successeur Victor-Amédée à se réconcilier peu à peu avec la France et à ne pas faire obstacle à l'arrangement proposé par Spinola. — Il se rend auprès de Richelieu. Situation de plus en plus difficile du cardinal, au dehors et au dedans. En Italie, mésintelligence de Montmorenci et de d'Effiat; ravages toujours croissants de la peste; déplorable état de l'armée française. En France, redoublement des intrigues des factieux. Louis XIII tombe malade et retourne à Lyon auprès de sa femme et de sa mère. Richelieu resté seul dans les Alpes, au milieu de l'épidémie. — Arrivée de Mazarin à Saint-Jean-de-Maurienne, le 2 août; les anciennes défiances du cardinal renouvelées et augmentées. — Début orageux de l'entrevue. — Ce début fait place à une sérieuse discussion où Mazarin démontre au cardinal qu'il n'a rien de mieux à faire que d'accepter la proposition de Spinola. Richelieu s'y résigne à regret, en exigeant de Mazarin trois pièces écrites et signées de sa main, qui puissent le justifier auprès du roi. — Mazarin quitte Saint-Jean-de-Maurienne le 4 août, et retourne en Italie, après avoir obtenu de Richelieu, depuis leur première entrevue du 29 janvier à Lyon jusqu'à celle-ci, des concessions de plus en plus considérables, couronnées par ce dernier triomphe. Il venait d'accomplir sa vingt-huitième année.

Ainsi que nous l'avons dit, Louis XIII, avec les maréchaux de Créqui, de Bassompierre et de Châtillon, avait successivement conquis la Savoie tout entière, à l'exception de la citadelle de Montmélian, trop forte pour être emportée d'un coup de main, et qu'on s'était borné à bloquer

et à contenir, tandis qu'on poursuivait sans relâche, de poste en poste, de montagne en montagne, le prince Thomas, gouverneur de Savoie, et qu'on le forçait, de peur d'être coupé et détruit, d'aller chercher un refuge dans la vallée d'Aoste. Mais après ce noble élan, comme épuisé par l'effort qu'il venait de faire, le roi avait peu à peu perdu son ardeur. Tel était, en effet, cet étrange fils de Henri IV. Il avait les instincts d'un roi, il aimait l'État, et il méritait le beau nom de Louis le Juste. Il avait de l'esprit et de l'instruction; dans le conseil, il ouvrait les meilleurs avis, et jamais on ne lui montrait où était le bien public sans qu'il ne s'y portât volontiers. Il possédait aussi la bravoure innée de sa race, et il n'était pas sans goût et sans talent pour la guerre; mais la faiblesse de sa complexion et l'humeur inégale qui en était la suite ne lui permettaient pas les longues fatigues. De là tant de vives saillies militaires bientôt suivies de déplorables langueurs. Il avait fallu, en 1620, tout l'ascendant de Luynes pour le retenir plusieurs mois dans l'utile et glorieuse expédition de Normandie, d'Anjou, de Guienne et de Béarn, qui releva la royauté et incorpora une grande province à la France. L'année suivante, dans la guerre si juste et si politique contre les protestants révoltés, où la présence du roi était si né-

cessaire, Luynes ne put obtenir de son royal ami qu'il restât jusqu'au bout à l'armée; et ce ne fut pas là une des moindres causes des malheurs de la campagne. Luynes du moins y laissa sa vie; le roi s'en retourna auprès de sa femme et de sa mère. Il en fut de même plus d'une fois au long siége de la Rochelle, et jusque dans la courte expédition du Languedoc en 1629 : là encore Louis XIII avait mieux aimé aller retrouver les deux reines à Fontainebleau que de poursuivre ses succès et d'entrer lui-même dans Montauban. Avec d'assez grandes qualités en tout genre, il avait le défaut qui les rend toutes inutiles : il était incapable de constance dans sa conduite comme dans ses affections. Quelle n'a pas été sa tendresse pour Luynes! et il a fini par l'abandonner au milieu de mortels dangers. Il a tour à tour adoré et sacrifié mademoiselle de la Fayette et madame de Hautefort. On lui a donné et on lui a ôté successivement Baradat, Saint-Simon, Cinq-Mars. Richelieu a gardé sa confiance pendant près de vingt années, de 1624 jusqu'à la fin de 1642, mais au prix de quels soins, à travers quels périls, et combien de fois le mobile monarque ne manqua-t-il pas de lui échapper! De toutes les entreprises qui furent faites pour enlever au cardinal le cœur du roi et la direction des affaires, la mieux con-

certée est assurément celle qui commence avec l'année 1630, et se termine, à la fin même de cette année, par la Journée des Dupes.

Il n'est pas aisé de se bien rendre compte des causes qui séparèrent Richelieu et Marie de Médicis [1], si intimement unis pendant plus de dix ans dans la disgrâce et dans la prospérité. Arrivé au faîte du pouvoir, plein de ses desseins et ayant la conscience de sa force, le cardinal eut-il le tort de quelques négligences envers celle à laquelle il devait tout? Loin de là, il ne cessa, jusqu'au dernier moment, de prodiguer à l'orgueilleuse princesse les déférences les plus respectueuses et même les plus humbles marques de soumission. Pour éviter les conjectures [2], et rester dans les faits certains, disons seulement que la fille des Médicis n'aimait point la maison de Gonzague, qu'en 1617 Charles de Gonzague, duc de Nevers, l'avait blessée en se joignant à la révolte des Grands contre son favori, le maréchal d'Ancre, et que plus tard elle

[1] Madame de Motteville, édit. de 1750, t. Ier, p. 50 : « Je ne sais quels sujets elle eut de se plaindre de lui, et peu de personnes les ont sus. »

[2] Il en est une qui a trouvé bien des échos, la jalousie qu'aurait conçue Marie de Médicis de la vive tendresse que le cardinal commençait alors à montrer pour sa nièce, la belle et aimable madame de Combalet, depuis duchesse d'Aiguillon. Mais cette hypothèse repose sur une autre, la nature de la liaison de Richelieu et de Marie de Médicis.

avait été fort irritée de voir une des filles du duc, la belle Marie de Gonzague, s'emparer du cœur de son fils Gaston, duc d'Orléans, et prétendre à un mariage qui l'aurait mise dans la famille royale et approchée du trône. Pour empêcher ce mariage et séparer les deux amants, la reine mère était allée jusqu'à enfermer quelque temps à Vincennes Marie de Gonzague avec sa tante, madame de Longueville. C'est ici que se laisse entrevoir la première apparence d'une mésintelligence entre la reine et le cardinal; elle l'accusa ou plutôt le laissa accuser de ne s'être pas assez fortement opposé à cette union, qui pourtant valait bien et aurait prévenu celle de ce même Gaston avec la sœur d'un ennemi déclaré de la France, Charles IV, duc de Lorraine. Il avait fallu une raison d'État aussi impérieuse que la nécessité de ne pas livrer l'Italie à l'Autriche, pour faire entrer Marie de Médicis dans les droits de Charles de Gonzague à la succession de Mantoue; mais quand, à cette occasion, la guerre s'était élevée entre la France et l'Espagne, elle y avait été très-peu favorable. Il s'était formé autour d'elle, sous les auspices du cardinal de Bérulle, une petite coterie dévote qui aurait voulu qu'après la prise de la Rochelle la France consacrât toutes ses forces à l'extermination de l'hérésie protestante, et qui se

scandalisait presque à l'idée de tirer l'épée contre Sa Majesté Catholique. Ce parti de la paix survécut à Bérulle, et se grossit peu à peu d'autres personnages que le zèle de la religion et la crainte des maux de la guerre touchaient fort médiocrement, mais qui ne pardonnaient pas à Richelieu de gouverner sans eux et de mettre l'intérêt de l'État à la place de celui des Grands. Le garde des sceaux, Michel de Marillac, avait succédé à Bérulle dans ses idées pacifiques et dans son influence auprès de la reine mère. C'était un homme de bien, d'une piété sincère et de quelque mérite, sans aucun génie politique; il partageait la répugnance de Marie de Médicis pour la guerre d'Italie, et il la nourrissait en elle secrètement, sans oser se déclarer contre le premier ministre, et en se bornant à semer dans l'ombre des obstacles à ses desseins.

A l'ardeur martiale que Louis XIII avait d'abord déployée en Savoie, avait fait place l'ennui maladif qui poursuivait partout le triste monarque, sous la tente et dans les Alpes comme à Saint-Germain et au Louvre. La peste qui sévissait en Piémont commençait à passer en Savoie. Les deux reines que nous avons laissées à Lyon avec le garde des sceaux, conçurent et exprimèrent des craintes fort naturelles sur la santé du roi. Celui-ci était allé les rassurer à

Lyon, et ce court voyage avait suffi pour répandre en Italie le bruit, recueilli et transmis par Mazarin, que le roi ne songeait plus à marcher au secours de Casal. Richelieu, se servant habilement de l'utile avertissement donné par le jeune diplomate, avait représenté à Marie de Médicis qu'il était nécessaire, ou d'abandonner l'entreprise commencée, ou, si on voulait la soutenir, de faire voir à l'armée son roi et de rétablir l'opinion qu'il était bien décidé à franchir de nouveau les Alpes et à se porter à la défense du duc de Mantoue. Il avait obtenu à grand'peine que le roi reparût quelque temps au milieu des troupes et vînt s'établir à Saint-Jean-de-Maurienne, où lui-même résidait. C'est là que, le 3 juillet, Mazarin arriva, et, conduit par Bagni, se présenta à Richelieu.

Leur première conversation fut d'abord assez vive. Richelieu était souffrant, et l'absence prolongée de Mazarin avait élevé autour de lui bien des ombrages qui avaient aisément pénétré dans cette âme soupçonneuse. Lui aussi il commençait à croire que l'habile Italien jouait un double rôle[1]. Mazarin s'en tira par une en-

[1] Archives des affaires étrangères, Turin, t. II, fol. 360, lettre du maréchal de Schomberg à Bouthillier, qui montre bien les soupçons répandus dans l'intérieur du cardinal avant et même un peu après l'arrivée de Mazarin : « De St-Jean-de-Maurienne, 3 juillet 1630. Monsieur, l'incommodité de M. le

tière franchise; il avoua sans détour à Son Éminence, car depuis le décret papal du 10 juin[1] c'est ainsi qu'on appelait les cardinaux, qu'après un voyage de trente-cinq jours il ne lui apportait aucune réponse précise[2]; et il prouva qu'il n'avait pas été en son pouvoir d'obtenir davantage, les deux plénipotentiaires s'étant obstinés, malgré tous ses efforts, à vouloir conférer ensemble avant de prendre aucun parti. Il ajouta

cardinal l'empêchant de vous escrire, il m'a chargé de vous mander que les discours qu'il a eus jusques à cette heure avec le Masariny font cognoistre qu'il est plutôt venu ici pour espionner que pour traiter, disant n'avoir point de pouvoir pour cela. Néanmoins, nous devons nous assembler demain matin en présence de Mgr de Bagny, où peut-être il se déclarera davantage sur les intentions de ceux qui l'ont envoyé. Le roi, selon l'avis de M. le cardinal, ne doit venir demain qu'à La Chambre et après demain en ce lieu où il sera fort bien logé dans l'Évêché... Aussitôt après la conférence avec le Masariny, M. le cardinal donnera avis au roi de ce qui s'y sera passé. Dieu veuille que ce soit quelque chose de bon! M. le cardinal fait estat de partir demain après dîner, quoiqu'il se soit mal trouvé ce soir de ses hémorroïdes, pour lesquelles il vient de se faire saigner... » Richelieu écrivant à la reine mère parle de Mazarin comme Schomberg : « Je croy, dit-il, qu'il est plustost venu icy pour voir l'estat des affaires que pour autre chose. » Et dans un autre billet à la même : « Il est si espagnol et si savoyard que ce qu'il dit de deçà ne doit pas passer pour évangile. » Lettres de Richelieu du 6 et du 8 juillet, archives des affaires étrangères, FRANCE, volume vert, t. VI, 1619-1641.

[1] On peut voir ce décret au *Mercure françois*, 1630, p. 592.

[2] Dépêche de Mazarin au cardinal Barberini, du 10 juillet : « Non portando io dopo 35 giorni risposta assoluta alle propositioni che S. Eminenza mi diede in Savoia..... »

qu'aussi bien, eussent-ils été réunis, ils n'auraient point accepté les propositions qu'il était chargé de leur transmettre, qu'on pouvait les considérer comme rejetées, et qu'il en fallait présenter de nouvelles. Richelieu s'écria[1] que c'était là traiter étrangement la France, qu'évidemment on voulait l'endormir et traîner tout en longueur pour avoir le temps de s'emparer de Casal et de Mantoue.

Le lendemain, 4 juillet, le cardinal appela en conseil[2] le maréchal de Schomberg, qui était en quelque sorte un autre lui-même, Châteauneuf, qui chaque jour entrait davantage dans son intimité, et un autre personnage, qui paraît ici pour la première fois sur la scène et va y jouer un rôle important, Antoine Coeffier, marquis d'Effiat, grand maître de l'artillerie et surintendant des finances, comme auparavant Sully et plus tard La Meilleraie ; un de ces hommes tels qu'il les fallait à Richelieu, esprit solide, cœur énergique et dévoué ; d'ailleurs rompu aux affaires, ayant passé par les plus grandes charges, naguère ambassadeur en Angleterre pour le mariage de Madame

[1] Dépêche de Mazarin au cardinal Barberini, du 10 juillet : « S'alterò assai dicendo che..... Procurai raddolcirlo, dimostrandogli che..... »

[2] *Ibid.* « Chiamò l'Eminenza Sua il marescial di Sciombergh, Monsù di Sciattonou et il marchese di Fiat, et essendovi il signor cardinale di Bagni, col quale io andai. »

Henriette, maintenant financier habile, surtout homme de guerre d'une vigueur à toute épreuve. D'Effiat est un des meilleurs serviteurs qu'ait eus la France dans la première partie du dix-septième siècle. Les historiens ne l'ont pas mis à sa place; mais le témoignage si fortement motivé que lui rend Richelieu peut suffire à sa mémoire[1]. Il était alors auprès du premier ministre, dans l'expédition d'Italie, ce qu'avait été Schomberg auprès de de Luynes dans l'expédition d'Anjou : surintendant des finances, il apportait avec lui le nerf de la guerre; général, il pouvait prendre part aux opérations de l'armée. Il ne manquait là que le père Joseph, tout récemment envoyé avec M. de Léon[2] au congrès de Ratisbonne qui s'assemblait et où allaient se décider toutes les grandes questions agitées en Europe.

Introduit dans le conseil avec Bagni, Mazarin y donna toutes les explications qui lui furent demandées. Le cardinal l'invita à écrire une relation de ses négociations auprès du duc de Savoie, de Spinola et de Collalto, en l'engageant à témoigner avec force que le roi n'avait d'autre

[1] Richelieu, t. VII, p. 138-140. — D'Effiat fut fait maréchal en janvier 1631, et il est mort le 27 juillet 1632, à la tête de l'armée du Rhin, dans l'expédition de Trèves.

[2] Charles Brulard de Sillery, prieur de Léon, appelé ordinairement M. de Léon. La nomination du père Joseph est du 29 juin, et il partit de Grenoble pour Vienne le 2 juillet.

intention que d'assurer au duc de Mantoue la possession de ses États, sans aucune prétention pour lui-même, et qu'il était tout disposé à une paix honorable et prompte. Mazarin, avec l'assentiment de Bagni, rédigea sur-le-champ cette relation, à laquelle le cardinal voulut qu'il joignît les propositions de paix qui lui avaient été remises en Savoie, avec les modifications qu'il était autorisé à y faire[1]. Et déjà le jeune diplomate était si bien dans le secret des affaires de France qu'il ne se trompa point sur le but que se proposait Richelieu : il reconnut que toutes ces démonstrations d'intentions pacifiques étaient

[1] Richelieu, t. VI, p. 140 : « Ledit Mazarin donna au roi, le 4 juillet, une relation signée de sa main du voyage qu'il avoit fait d'Italie vers Sa Majesté, qu'il avoit trouvée à Chambéry, et de celui que de là il avoit fait en Italie vers Collalto, le duc de Savoie et le marquis de Spinola, et de ce qu'il en rapportoit lors à Sa Majesté qu'il étoit venu trouver à Saint-Jean-de-Maurienne..... » Dépêche de Mazarin au cardinal Barberini, 10 juillet : « Dopo havermi fatto replicar quello haveva ritratto dà questi signori, mi pregò a formarne una breve relazione..... Con il parere del signor di Bagni feci la detta relazione e la sottoscrissi e ne mando copia a Vostra Eminenza..... Il cardinale volle ancora che sottoscrivessi li capitoli di pace che mi diede à Nisi (Annecy), con la limitatione di essi. » En effet, cette dépêche contient en annexe la relation dont il est question, sous ce titre : « Relatione di quello che io Giulio Mazarini riportai in Savoia dà Sua Maestà Cristianissima, et in Italia adesso dalli Signori Duca di Savoia, Conte di Collalto e Marchese Spinola, i quali si riserbarono a darmi la risposta precisa ai capitoli presentatigli, uniti che siano, che a quest' hora probabilmente dovrà esser seguito In San Giovani Moriana, 4 luglio 1630. » On trouve enfin parmi les

faites pour éclairer et ramener, s'il était possible, Marie de Médicis, qui voyait avec déplaisir la guerre d'Italie et en rejetait la faute sur le cardinal[1]. Puis, dans une conférence particulière qu'il eut avec Richelieu, Mazarin lui exposa les conditions nécessaires de la paix. Avec la liberté que commandaient les circonstances, il lui déclara qu'il ne fallait songer à aucun accommodement solide, si on n'était décidé à satisfaire les plénipotentiaires espagnol et autrichien et le duc de Savoie sur les trois points suivants : 1° Renoncer à la solennelle garantie du collége des électeurs, de la ligue catholique et des princes italiens, parce qu'une telle garantie exigerait d'interminables négociations

papiers de Richelieu, aux Archives des affaires étrangères, Turin, t. II, f. 390, la pièce originale écrite tout entière et signée de la main même de Mazarin, avec les *limitations* dont il avait droit de faire usage. Outre ces deux pièces italiennes, il y a, f. 366, une traduction française de la première, corrigée par Richelieu.

[1] Dépêche de Mazarin au cardinal Barberini, du 10 juillet : « Fece il cardinale queste diligenze particolarmente per dar sodisfatione alla Regina che stava con qualche dispiacere della guerra, attribuendo forse la colpa di essa al cardinale. » — Richelieu, t. VI, p. 142 et suiv. « Aussitôt que ledit Mazarin eut donné cette réponse, elle fut envoyée à la reine..... et parce qu'on la supplioit de donner son avis si le roi devoit s'en retourner ou demeurer là où il étoit, elle fit mander qu'elle voyoit bien que ce seroit tout perdre en ce temps-là s'il s'en retournoit, et fit écrire au cardinal par Rancé que, etc.....» Nous avons cette lettre de Rancé écrite au nom de Marie de Médicis, et datée de Lyon, du 4 juillet, Archives des affaires étrangères, Turin, t, II, fol. 368.

et offensait profondément l'Empereur ; 2° Renoncer à entretenir une garnison française à Casal, la résistance de Spinola étant à cet égard insurmontable ; 3° Renoncer enfin à l'intolérable condition imposée au duc de Savoie de démolir les anciennes fortifications de Suse et de Pignerol, qu'il avait lui-même élevées ; c'était là le seul moyen de le regagner, ce qui était indispensable, car le duc était en état d'entraver et de faire échouer toutes les négociations où il ne trouverait pas son compte. Ces trois points nettement et fortement établis devinrent le sujet d'une longue controverse, où Mazarin finit par l'emporter sur l'impérieux cardinal. Il fallut bien que Richelieu se rendît à la nécessité : il retira les articles du projet de traité qui prescrivaient la démolition des fortifications de Suse et de Pignerol et autorisaient une garnison française à Casal ; il consentit à ne plus réclamer la garantie du collége des électeurs de l'Empire ; et au lieu de la ligue en faveur du duc de Mantoue, il se contenta d'une lettre que l'Empereur écrirait aux princes italiens, ses feudataires, pour leur recommander de prêter assistance à Charles de Gozzague, si jamais il était attaqué. Restait une grave difficulté. Il avait toujours été entendu que la France se retirerait de Pignerol en même temps que l'Autriche de la

Valteline; Mazarin proposa, en attendant, pour montrer la bonne volonté de la France et de l'Autriche, de confier à la République helvétique le dépôt de la Valteline et de Pignerol. Richelieu rejeta ce projet, comme plein de longueurs et d'embarras. On chercha d'autres moyens; on ne les trouva pas; et pour aller plus vite on s'accorda à laisser provisoirement le *statu quo* dans la Valteline et à Pignerol, jusqu'à ce que le duc de Mantoue eût reçu l'investiture de ses États[1].

Grâce à ces importantes concessions, que sa raison courageuse sut arracher à Richelieu, Mazarin crut pouvoir répondre du succès de négociations nouvelles, et il les entreprit volontiers, en demandant au roi et au cardinal deux choses en apparence contraires et qui toutes deux conspiraient également à la paix : la première, de ne se pas éloigner, et même de s'avancer jusqu'à Lanslebourg, pour bien montrer que la France ne reculait point, et qu'elle était résolue et prête à la guerre si on l'y forçait; la seconde, de se borner à envoyer en Italie les renforts qui paraîtraient indispensables, mais sans que ni

[1] Il est à remarquer qu'on ne trouve dans les Mémoires de Richelieu aucune mention de cette conférence, qu'atteste et fait amplement connaître la dépêche de Mazarin du 10 juillet, trop étendue pour être citée en entier.

le roi ni le cardinal franchissent eux-mêmes les Alpes, de peur qu'un tel mouvement ne semblât un démenti à la mission qui lui était donnée. Enhardi par les promesses les plus conformes à ses vœux, Mazarin quitta Saint-Jean-de-Maurienne le 6 juillet, et se dirigea vers Turin.

Depuis quelque temps le duc de Savoie avait reçu de puissants secours de Collalto et de Spinola : il en attendait chaque jour de plus grands encore, et il comptait avoir à sa disposition, le 19 juillet[1], une puissante armée. Walstein lui avait écrit qu'au mois d'août[2] il viendrait lui-même en Italie pour l'y défendre. Mais cette sorte d'invasion de l'Italie par l'Allemagne donna fort à penser aux princes italiens et à Charles-Emmanuel lui-même, qui avait toujours souhaité

[1] Dépêche de Mazarin du 10 juillet : « Il duca di Savoia havrà assolutamente alli 19 stante un esercito di 36 mila fanti e sopra 4 mila cavalli, dovendo, oltre il soccorso mandato dal Marchese di circa 6 mil fanti tutti Spagnuoli fuori del terzo di Siciliani, giuntarsi col suo esercito dentro al sudetto termine 7500 Alemanni che Michelburg gl' invia. Archives des affaires étrangères, Turin, t. II, f. 446, Mazarin à Bagni, 12 juillet, du camp sous Casal : « L'esercito del duca di Savoia è forte..... Per li 19 stante il duca havrà effectivi in campagna 27 in 28 mil buoni fanti e ben vicino à 5 mil cavalli. »

[2] Dépêche de Mazarin du 10 juillet : « Michelburgh ha scritto di voler venire in Italia col resto della gente, mosso dal desiderio che ha di servire al Duca di Savoia, e che questo possa essere per la metà d'Agosto... »

Walstein en France et non pas en Piémont. Mazarin n'eut donc pas trop de peine à lui faire regarder un tel remède comme pire que le mal[1]; et il assure que non-seulement le duc s'empressa d'agréer les nouvelles propositions de la France en ce qui le concernait, mais qu'il s'employa à les faire agréer de ses alliés[2]. Tout en répétant que l'avis des plénipotentiaires espagnol et autrichien, quel qu'il fût, serait le sien, Charles-Emmanuel autorisa Mazarin à leur dire que le nouveau projet le satisfaisait entièrement; il fit plus : il envoya le commandeur Passer le témoigner à Spinola. Passer vint avec Mazarin au camp sous Casal; et lui qui, un mois auparavant, l'avait si vivement combattu, l'appuya cette fois de toutes ses forces. Spinola tomba d'accord avec eux que ni l'Empereur ni le roi d'Espagne ne pouvaient demander des conditions plus avantageuses que la restitution de ce qui avait été enlevé au duc de Savoie et la sortie des Français de

[1] Archives des affaires étrangères, Turin, t. II, fol. 446, Mazarin à Bagni, 12 juillet : « Il Duca di Friedland... è certo che vuol venir, mà... S. Alt., cognoscendo che il rimedio può essere peggiore del malo, volontieri abracciarà la pace per essimersi ciascheduno dalli rischi che correbbe, dovendo stare in Italia un corpo di 50 mil Alemanni commandati dà una testa... »

[2] *Ibid.* « Per la pace in verità il Duca di Savoia opera con efficacia. »

l'Italie; mais avec tout cela il prétendit que dans les étroits engagements qui unissaient sa cour à celle de Vienne, il ne lui était pas possible de traiter séparément et sans avoir l'assentiment de Collalto[1]. Celui-ci n'était plus à Marignan : sa maladie s'étant aggravée, et d'autres motifs s'y joignant, il s'était retiré à Como, et Spinola invita Mazarin à s'y rendre. Rien ne peut exprimer la douleur du jeune chargé d'affaires rejeté dans les lenteurs et les incertitudes de négociations inextricables, au moment même où il en croyait toucher le terme. Il vit d'un coup d'œil toutes les conséquences d'un pareil retard, et répondit vivement à Spinola que cette démarche ne mènerait à rien, que Collalto lui répondrait à Como comme à Marignan qu'avant de prendre un parti définitif il voulait s'entendre avec le duc de Savoie et le plénipotentiaire espagnol; qu'ainsi ce serait toujours à recommencer; qu'on perdait un temps précieux, et qu'au moins fallait-il adres-

[1] Dépêche de Mazarin au cardinal Barberini, du 12 juillet : « Il Commendatore ha vivamente rappresentato che essendo ridotto il negotio a cosi buono stato non vedeva ragione per la quale s' havesse più a difficoltare... ha risposto il Marchese che non sapeva che si potesse desiderar davantaggio dall' Imperatore, dal Re Cattolico, e dà S. A. per prestar l'assenso alla pace... mà che con tutto questo non poteva l'E. S. dar risposta alcuna, essendo il Conte di Collalto principale in questo negotio, onde era necessario trasferirsi a Como per intendere i suoi sensi. »

ser à Collalto des personnes qualifiées pour lui porter l'avis des deux autres parties intéressées. Spinola approuva cette idée, et dit que le duc de Savoie ferait très-bien d'envoyer à Como un de ses ministres; mais il s'excusa d'en faire autant, en donnant pour raison la mésintelligence qui régnait entre lui et Collalto. A cet étrange refus, Mazarin ne put plus se contenir[1], et quoique dans une position bien modeste et encore très-peu assurée, il osa faire entendre au vieux général un langage qui sera celui de l'histoire.

Il lui rappela que c'était lui-même qui, dès son arrivée en Italie, l'avait embarqué dans toutes ces négociations. C'était lui encore qui, tout dernièrement, le voyant fatigué et découragé de tant de courses sans résultat, l'avait pressé de retourner une seconde fois auprès du roi de France et du cardinal de Richelieu pour obtenir d'eux qu'ils retirassent des conditions auxquelles ils étaient fort attachés, et en proposassent de nouvelles qui lui permissent de signer la paix. Quelles conditions Spinola avait-il exigées? Une seule : la sortie des Français de l'Italie, et par conséquent point de garnison française à Casal. Cette condition est obtenue, avec d'autres encore,

[1] Dépêche du 12 juillet : « Io mi sono alterato un poco, ne ho potuto lasciar di dirli... »

tout aussi inespérées. Lui-même convient que le roi d'Espagne n'en peut pas demander de meilleures; et, au lieu de les accepter avec empressement, il hésite, il recule, il renvoie à Collalto, dont il connaît les secrets desseins et les vues personnelles, opposées à tout accomodement. Spinola répondit qu'il désirait toujours la paix, mais qu'il voulait la faire à propos et sans donner à ses ennemis occasion de lui nuire. Mazarin répliqua que ce n'était pas au représentant de l'Espagne que la paix pouvait nuire, mais à Collalto seul, qui serait forcé d'y consentir malgré lui, dans l'intérêt de l'Empire, ou de prendre la responsabilité d'un refus auprès de l'Empereur; et qu'il était bien extraordinaire que Spinola n'acceptât pas un traité si avantageux à l'Espagne et si glorieux à lui-même, afin de ne pas causer de désagréments à un homme qu'il reconnaissait ne pas être son ami. Pour lui, il n'osait plus reparaître devant le roi de France et devant le cardinal. Il y a quelques jours, il leur avait engagé sa parole que, deux ou trois articles changés, la paix était faite; ils lui ont accordé tout ce qu'il a demandé, et la paix est aussi éloignée que jamais. Il est bien naturel, dit Mazarin à Spinola, que le roi conçoive de moi la plus triste idée, et, pour me justifier, je n'ai rien à dire, sinon que je me suis trop fié à la parole de Votre

Excellence[1]. On ne peut, en vérité, expliquer une pareille conduite qu'en vous supposant l'ordre secret de vous emparer de Casal pour la garder, tandis que vous me répétiez sans cesse que si vous preniez Casal, ce serait pour la rendre le lendemain afin d'acquérir à ce prix la paix. Or la paix, je l'apporte; d'un mot vous pouvez la donner à l'Italie et à l'Europe ; et vous ne m'offrez plus que de vagues assurances de vos bonnes intentions ! Mazarin se réduisit à demander un armistice de six jours, qui permît au duc de Savoie, à Collalto et à Spinola de se réunir et de prendre une résolution commune. Le général espagnol déclara qu'il ne pouvait accorder cette suspension d'armes, si favorable à Casal, qu'autant que Collalto en accorderait une semblable pour Mantoue. De cette réponse, et d'une foule de questions qui lui étaient adressées sur l'état de Mantoue, Mazarin conjectura que Spinola craignait que son rival n'emportât cette place avant que lui-même ne fût venu à bout de Casal[2]. A propos de suspension d'armes, Spinola en of-

[1] Dépêche du 12 juillet : « Di maniera che la M. S. senza farmi alcun torto poteva formar sinistro concetto del mio modo di trattare, mentre seguiva differentemente dà quello havevo promesso, che per mia giustificatione non havrei potuto dir altro se non che l' haverla io ingannata era proceduto dall' haver data piena credenza a quanto S. E. m' haveva tante volte assicurato. »

[2] *Ibid.* « Dà che ho dedotto e dal dimandarmi sempre in che

frit une autre de vingt jours, pour tâcher de s'entendre, après lesquels la France aurait vingt autres jours pour tenter de secourir Casal; et si elle ne le pouvait, ce second délai expiré, Toiras remettrait la forteresse entre ses mains. Sur quoi Mazarin se récria et dit que, secouru ou non, Toiras pouvait se défendre bien plus de quarante jours. Il est évident, écrit Mazarin à Barberini[1], que Spinola veut deux choses : la paix, pour le roi d'Espagne, et Casal pour lui-même, parce que la prise de cette citadelle mettrait le sceau à sa gloire, confondrait ses ennemis, et répondrait victorieusement au duc de Savoie et à Collalto, qui l'accusent de consacrer toutes ses forces à un siége qui n'avance guère, au lieu de venir défendre avec eux le Piémont et l'Italie.

Spinola termina la discussion en disant à Mazarin qu'il se trompait de croire que Toiras pût se soutenir à Casal plus de quarante jours encore; qu'au reste, il ne demandait pas mieux que d'accorder une suspension d'armes plus lon-

stato si trova questa Città, che S. E. teme che se ne faccia il Conte padrone prima ch'Ella di Casale. »

[1] Dépêche du 12 juillet : « Per quanto posso vedere, il Marchese vorebbe Casale e la pace; questa, perchè forse conosce convenire al Re; e quella, per poter con la gloria che acquistarebbe abolire tutte le oppositioni che le sono state fatte, essendo venuto con tanta poca ragione sotto questa piazza, e senza approvarlo ne il Duca ne Collalto... »

gue, et qu'ils en reparleraient à son retour de Como.

Après cela, que pouvait faire Mazarin? Dans sa dépêche au cardinal Barberini, il ne dissimule ni sa douleur ni son embarras. S'il eût été au service de France, sa conduite eût été fort simple : il n'avait qu'à remonter à cheval, à retourner dire à son gouvernement que toutes les négociations étaient et seraient inutiles, et à demander, puisqu'il était militaire, qu'on le renvoyât au delà des Alpes à la tête d'un régiment ou d'une compagnie. Mais si Mazarin comptait déjà beaucoup avec la France par une sorte de sympathie naturelle et de pressentiment de l'avenir, il était au service du Saint-Siége, et l'ordre donné à la légation pontificale était de travailler à la paix en dépit de tous les obstacles, et de poursuivre les moindres chances qu'elle pouvait offrir encore à la patience et à l'habileté. Il ne restait donc à Mazarin qu'à remplir jusqu'au bout la tâche ingrate qui lui était imposée et à se rendre auprès de Collalto.

Avant de partir, il écrivit deux lettres, le 11 et le 12 juillet, au cardinal Bagni pour lui rendre compte de ce qui se passait et le prier de faire bien comprendre au roi et à Richelieu l'impossibilité où il était de revenir à Saint-Jean-de-Maurienne dans le court délai qu'il avait cru

lui pouvoir suffire. Et reconnaissez ici la marque assurée de l'homme vraiment né pour les affaires : au milieu de ses embarras et de ses soucis personnels, au lieu de ne songer qu'à lui-même et à l'apologie de sa conduite, Mazarin pense pardessus tout à la grande affaire dont il est chargé, et il n'oublie rien de ce qui peut la faire réussir. Plus il sent la paix lui échapper, plus il s'efforce de la retenir, et s'étudie à écarter tout ce qui pourrait la compromettre. Tandis que, dans ses dépêches à son ministre, le cardinal Barberini, auquel il doit toute la vérité, il peint la situation telle qu'elle est, il en présente à Bagni un tableau un peu différent : il adoucit, sans les dissimuler tout à fait, les difficultés qu'il a rencontrées, sachant bien que ses lettres seront communiquées à Richelieu et que l'espérance de la paix peut seule en soutenir le désir dans l'âme de l'altier cardinal[1]. Aussi attribue-t-il la nécessité du retard qu'il annonce au seul éloignement de Collalto ; il s'applique à faire valoir la bonne volonté du duc de Savoie, et il ne dit pas un mot des incertitudes de Spinola. Sur sa demande, le duc de Savoie a envoyé au général autrichien une personne qui va lui porter l'assurance que Son Altesse est très-sa-

[1] Les deux lettres de Mazarin à Bagni ayant été communiquées à Richelieu, se retrouvent encore parmi les papiers du cardinal, Archives des affaires étrangères, Turin, t. II, f. 446 et 495.

tisfaite de l'arrangement proposé par la France, et cette démarche ne peut manquer d'avoir la plus heureuse influence. En même temps Mazarin adresse à Bagni toute sorte de renseignements qu'il sait pouvoir être utiles à Richelieu. Il l'instruit dans le plus grand détail des forces dont dispose le duc de Savoie. Il l'avertit de ce qu'on dit à Turin et au camp sous Casal des intelligences secrètes du duc de Lorraine Charles IV avec l'Autriche. Le duc doit bientôt entrer en France, assisté d'un corps nombreux de troupes espagnoles. Mazarin tient cette nouvelle de Spinola lui-même. Walstein a écrit qu'on allait bientôt voir du nouveau, faisant allusion aux relations du duc de Lorraine avec un prince français. On soupçonne qu'il s'agit de Monsieur, duc d'Orléans, et on s'étonne que le roi lui ait confié le commandement de l'armée de Champagne [1]. Sans communiquer à Bagni les raisons trop fondées qu'il avait de ne pas croire au concours de Collalto, Mazarin lui demande d'écrire à Vienne, au cardinal Pallotta, pour le prier de bien assurer

[1] Archives des aff. étrang., t. II, f. 446, 12 juillet : « ... Scrive il Duca di Friedland a due personaggi che sentirebbero presto qualche cosa di buono, alludendo che il sudetto Signore possa havere corrispondenza con qualche principe di Francia. Si hà qualche sospetto di Monsieur per le cose seguite e l'intelligenza che passava con quel Duca (di Lorena)... Vedo che ogni uno si maraviglia quando sente che il detto Signore commanda l'armata di Ciampagna. »

l'Empereur que le duc de Savoie est content des propositions de la France, et de lui faire sentir combien il est glorieux à l'Autriche d'avoir amené la France à de pareilles concessions; qu'il importe donc d'en profiter le plus tôt possible et de précipiter la paix. C'est de Vienne que doit partir la paix, non du camp de Collalto ni de celui de Spinola. Collalto est blessé qu'on parle d'envoyer Walstein en Italie; après avoir longtemps commandé, il n'entend pas obéir; il menace de quitter l'Italie dès que Walstein paraîtra. La paix prévient toutes ces difficultés et concilie tous les intérêts.

Mais Mazarin recommande particulièrement à l'attention de Bagni, c'est-à-dire de Richelieu, les nouvelles certaines qu'il leur envoie sur l'état du siége de Casal et du siége de Mantoue. Toiras a beau se plaindre, et faire dire qu'il lui faudra se rendre s'il ne reçoit au plus tôt de l'argent et des hommes : Mazarin atteste que les demi-lunes en avant de Casal ne sont pas encore entièrement prises, qu'on n'est pas arrivé au fossé de la citadelle, que Toiras se défend pied à pied avec le plus admirable courage, et que pendant tout le mois d'août Casal ne court aucun danger[1]. Voilà ce que Mazarin répète plu-

[1] Archives des aff. étrang., t. II, f. 446, 12 juillet : « Devo dire ancora che Casale non è in stato di perdersi per tutto

sieurs fois avec une assurance qui devait ôter toute inquiétude à Richelieu. Mais il n'en est point ainsi de Mantoue. La place ne se défend que par sa position; la garnison italienne de Charles de Gonzague doit être comptée pour rien; Mantoue sera prise dès qu'elle sera vigoureusement attaquée, et elle l'est, car Collalto en a confié le siége à Aldringer, officier très-habile[1]. Mantoue en est au pis, et on ne peut la secourir qu'avec la paix. Je vous parle, dit Mazarin, comme si j'étais devant Dieu. Votre Éminence peut communiquer cette lettre dans le plus grand secret au cardinal de Richelieu, qui peut-être en verra bientôt plus que je n'en dis[2].

Ces dépêches écrites, et après avoir épuisé en faveur de la paix toutes les précautions qu'aurait pu inventer la prudence du plus vieux diplomate, Mazarin quitta, le 12 juillet[3], le camp de Spinola et se transporta auprès du général autrichien. Mais les événements, qu'en vain il avait

Agosto... e defendendosi Toiras à palma à palma valorosamente. »

[1] Archives des aff. étrang., t. II, f. 446, 12 juillet : « Essendo l'Aldringher un accortissimo soldato. »

[2] *Ibid.* « Mantova stà in peggio, et, à mio parere, per meglio riconosciuto, S. Maestà non può soccorrere questa piazza con altro che con la pace. E le parlo come se fossi avanti a Dio, e potrà V. S. Ill., con quella segretezza che richiede negotio di tanta importanza, communicar questa mia al Sign. card. di Richelieu, che con effetto trovarà forse davantaggio di quello che dico. »

[3] Dépêche au cardinal Barberini, du 12 juillet : « M'incaminerò subito per Como. »

tenté de conjurer, éclataient derrière lui, et il arriva à Como avec le bruit de la tempête qui se déchaînait sur l'Italie.

Richelieu avait eu plus d'un motif pour se résigner aux nouvelles conditions de paix dont Mazarin était porteur. Il ne se dissimulait point le danger de l'intrigue qui se formait autour de la reine mère. Sans doute, quelques années auparavant, il avait rencontré, vaincu, détruit un autre complot, qui avait à sa tête le frère du roi, que peut-être Anne d'Autriche n'ignorait pas, que favorisait de ses vœux secrets le premier prince du sang, que connaissait et devait appuyer le comte de Soissons, qui pouvait certainement compter sur deux fils de Henri IV, le duc et le grand prieur de Vendôme, et sur bien d'autres gentilshommes du plus haut rang, parmi lesquels Henri de Talleyrand, comte de Chalais, qui donna son nom à la conspiration et paya pour tous[1]. Mais alors, contre cette ligue, si redoutable qu'elle fût, Richelieu avait le roi, que lui donnait la reine mère, et le roi, c'était tout en France, s'il y avait quelqu'un pour faire usage de ce nom irrésistible. Ici, le roi chancelait entre sa mère et son ministre, et le mimistre n'osait entreprendre d'enlever le fils à la

[1] Voyez MADAME DE CHEVREUSE, chap. III, et l'*Appendice*.

mère et de le gouverner seul. Luynes l'avait pu quelque temps, grâce au charme d'une première et jeune affection; mais Richelieu savait bien qu'au fond Louis XIII ne l'aimait point, et il ne se croyait pas encore en état de se passer auprès de lui de la puissante protection de Marie de Médicis. Il la cultivait donc avec le plus grand soin, à l'aide de toutes les condescendances que son ambition imposait à son orgueil. Il s'appliquait par-dessus tout à montrer à la reine mère que de sacrifices il faisait à la paix et au désir de lui complaire. Ces sacrifices étaient grands, sans doute, mais après tout, dans le nouveau projet de traité qu'allait négocier Mazarin, et que Marie de Médicis elle-même, ainsi que le garde des sceaux Marillac, avait approuvé, la France gardait Pignerol au moins provisoirement, et cette place répondait ou pouvait tenir lieu de tout le reste. Les Français ne devaient la quitter que le jour où les Impériaux et les Espagnols exécuteraient le traité de Monçon et quitteraient de leur côté la Valteline: d'ici là, il pouvait arriver bien des choses, et le cardinal ne désespérait pas d'amener, avec le temps, le duc de Savoie à lui céder Pignerol au moyen d'échanges ou de dédommagements avantageux. Le pénétrant Mazarin avait discerné cette arrière-pensée au fond du cœur de Richelieu, en le voyant dans

leur conférence rejeter tout arrangement qui lui enlevait immédiatement ce poste précieux[1].

D'ailleurs, en même temps qu'il envoyait Mazarin renouveler ses négociations pacifiques, le cardinal se préparait sans bruit à la guerre. Il avait promis que le roi ni lui ne franchiraient pas les Alpes avant le retour du chargé d'affaires pontifical; mais il était bien convenu que l'armée d'Italie recevrait les renforts nécessaires. Richelieu avait donc fait venir à Saint-Jean-de-Maurienne le duc de Montmorenci qui partageait avec le maréchal de la Force le commandement de cette armée; et là, pendant qu'il faisait de la diplomatie avec Mazarin, il avait discuté et arrêté avec Montmorenci, Schomberg et d'Effiat les opérations militaires qu'on entreprendrait dès que les renforts attendus seraient arrivés. Le maréchal de la Force était un officier solide et expérimenté, sans avoir le génie du commandement; Montmorenci était hardi, mais sa prudence n'égalait pas sa bravoure; Richelieu leur

[1] Dépêche de Mazarin du 10 juillet : « Si mostrò l'Em. S. aliena dall'assicurarsi con altro che con il posto; e perchè questo capitolato di Monzone è un attacco certo dà far la guerra, sempre che si voglia, m' è entrato, non senza qualche fondamento, un sospetto che il cardinale possa haver mira di addolcire con un poco di tempo il Sr Duca di Savoia, et a forza di promesse e permute avantaggiose, con il pretesto che dà Spagnuoli non si fosse adempito il promesso, farsi concedere il passo di Pinerolo. Questo pensiero non è fondato in aria. »

adjoignit d'Effiat, dont la capacité lui était tout autrement sûre; et le jour même où partait Mazarin, Montmorenci et d'Effiat s'avancèrent à travers le mont Cenis.

De sages instructions traçaient à nos généraux la conduite qu'ils devaient tenir. Leur premier objet était d'opérer leur jonction le plutôt possible. Pour cela le maréchal de la Force devait se porter de Pignerol à Chiavenne, et Montmorenci et d'Effiat marcher à sa rencontre par Suse, Saint-Joire et Saint-Ambroise. La jonction opérée, l'armée française cherchera l'ennemi et lui offrira la bataille; car on ne peut rien faire de grand si on n'est absolument maître de la campagne et si on n'a des vivres en abondance. Une fois dans le cœur du Piémont, on verra ce qui se peut faire; on ne peut le dire d'avance. Secourir Casal serait le mieux, et ce parti est préférable à tout autre, s'il a des chances de succès; sinon, on continuera de fortifier Pignerol et on s'établira sur la ligne du Pô. Le seul ordre qui de loin se puisse donner, c'est d'occuper toujours l'armée à quelque entreprise qui la tienne en haleine et accroisse notre influence [1].

[1] Archives des affaires étrangères, Turin, t. II, f. 362 : « Instructions pour Messieurs les lieutenants-généraux qui commanderont les armées du roi en Italie, 3 juillet 1630. »

Montmorenci et d'Effiat, ayant passé le 6 juillet le mont Cenis, atteignirent et franchirent rapidement Suse, s'emparèrent du château de Saint-Joire, et le 8 juillet ils étaient à Saint-Ambroise. Il n'y avait guère plus d'une lieue de Saint-Ambroise à Chiavenne, où était déjà arrivé le maréchal de la Force. Les Français avaient dix ou douze mille hommes[1], excellents sol-

[1] Richelieu, t. VI, p. 170 : « On s'avança à Saint-Ambroise avec six mille hommes, cinq cents chevaux, et deux pièces de canon qu'on fit sortir de Suse. » Ce chiffre de six mille hommes est-il exact? Le *Mercure françois* ne donne aucun nombre, pas plus que le maréchal du Plessis-Praslin, dans ses Mémoires, t. LVII de la collection Petitot. Mais, outre ces trois relations imprimées, nous avons trouvé aux archives des affaires étrangères, Turin, t. II, six relations manuscrites et autographes que Richelieu a connues et sur lesquelles il a vraisemblablement composé la sienne : ce sont celles de Montmorenci, de d'Effiat, de l'archevêque de Bordeaux, de l'ingénieur d'Argencourt, de Tubeuf, intendant des finances, qui accompagnait d'Effiat son ministre, et de plus une relation anonyme. Ces relations répandent les lumières les plus abondantes sur toutes les parties de l'affaire ; mais elles se taisent ou sont obscures et toujours très-peu d'accord sur les chiffres. La plus véridique est celle de l'intendant-général Tubeuf que le comte de Maure fut chargé de porter au roi ; or elle dit : « Toute notre armée composée environ de dix ou douze mille hommes de pied et six cents cheveaux. » Et Tubeuf entre dans ces détails positifs : « Les premières troupes qui passèrent étoient au nombre d'*environ huit mille hommes de pied et quatre cents chevaux*... l'arrière-garde ne pouvoit faire plus de *trois mille hommes de pied et deux cents chevaux ;* » ce qui fait bien le total d'environ douze mille hommes. Ailleurs en effet Richelieu donne ce même chiffre, dans une très-belle lettre adressée à Toiras, de Saint-Jean-de-Maurienne le 6 août, Archives des affaires

dats[1], commandés par des officiers d'élite, tels que le comte de Cramail, petit-fils de Montluc; Rochepot, comte du Fargis; le comte de Maure, cadet du marquis de Mortemart; le comte de Coligny-Saligny, père d'un des plus braves officiers de Condé; Sourdis, archevêque de Bordeaux; la Ferté Seneterre, depuis maréchal de France; et, avec eux, d'Argencourt, le plus habile ingénieur du temps, le Vauban de la première partie du dix-septième siècle. Le duc de Savoie disposait de forces bien supérieures. Outre ses Savoyards et ses Piémontais, il avait obtenu de Spinola six mille hommes d'infanterie, la plupart vieux soldats espagnols,

étrangères, Turin, t. II, f. 364 : il lui rappelle « qu'il lui a écrit il y a longtemps comme on avoit fait passer douze mille hommes et douze cents chevaux pour fortifier l'armée d'Italie. » On avait bien pu laisser quelques troupes à Suse pour mieux assurer cette importante position; mais en arrivant à Saint-Ambroise, l'armée devait être encore bien plus considérable que ne le dit Richelieu dans ses Mémoires; et une preuve à nos yeux décisive, c'est que le cardinal porte à quatre mille hommes la fameuse arrière-garde, qui certes ne pouvait pas faire les deux tiers de l'armée, puisque la relation si précise de d'Argencourt ne lui donne que trois régiments d'infanterie, tandis que l'avant-garde et le centre en avaient cinq, les Liégeois, les Suisses, Janson, La Meilleraie et Champagne. Nous pensons donc que si nous avions sous les yeux le manuscrit des Mémoires de Richelieu, nous pourrions bien y lire *dix* ou *douze* mille hommes au lieu de *six*.

[1] Archives des affaires étrangères, Turin, t. II, d'Effiat à Richelieu, le 8 juillet : « ... Je vous dirai que l'armée est composée de fort bons hommes et qui ont envie de bien faire. » Il ajoute

et Collalto lui avait donné sept à huit mille Allemands, envoyés par Walstein. Charles-Emmanuel était ainsi à la tête de vingt-huit mille hommes de pied et de cinq mille chevaux[1], et il en avait mis une bonne partie dans Veillane sous le commandement de son fils, le prince de Piémont.

Le 9 juillet, on tint conseil à Saint-Ambroise. Le maréchal de la Force s'y rendit. Il s'agissait de savoir si on remonterait par la route de Turin jusqu'à Rivoli pour aller par derrière Veillane chercher Chiavenne, ou si on prendrait à droite un chemin de traverse qui était beaucoup plus court, mais qui passait devant Veillane et menait à Chiavenne par des défilés étroits et montagneux. L'ardent désir d'accomplir le plus tôt possible la réunion des deux armées fit choisir ce dernier parti. Il eut au moins fallu que sur le chemin où l'on allait s'engager, particulièrement à l'endroit qui n'était qu'à cent pas de Veillane, on élevât quelques retranchements capables de couvrir un peu nos troupes et de contenir celles de la place. Un officier de la Force, qui n'était encore que colonel, mais qui devait devenir un

avec une loyauté et une générosité qui l'honorent lui-même : « M. de Montmorency les anime autant qu'il peut et n'oublie rien à leur persuader leur devoir. »

[1] Richelieu, t. VI, p. 159 et 160

éminent maréchal, du Plessis-Praslin, étant venu faire visite au duc de Montmorenci, remarqua, en descendant de la montagne de Chiavenne, de grands mouvements dans la garnison de Veillane, et il avertit Montmorenci et d'Effiat qu'ils seraient infailliblement attaqués dans leur marche. Le duc de Montmorenci, qui était de semaine et commandait, ne tint aucun compte de cet avis [1]. La Force donna le conseil de faire partir les bagages et le gros de l'armée avant le jour, en sorte que l'endroit périlleux de la route fût passé quand le jour viendrait et amènerait l'ennemi. Le conseil était bon; il ne fut pas suivi. Le 10 juillet, il était déjà grand jour quand l'armée française s'ébranla. Les bagages partirent vers six heures du matin, et à neuf heures seulement défila l'avant-garde [2] et ensuite le centre, qu'on appelait alors la

[1] Il nous faut bien citer cette triste phrase de du Plessis-Praslin, Mémoires ci-dessus mentionnés, p. 153 et 154 : « Le duc de Montmorency, qui ne vouloit pas que le marquis d'Effiat, pour qui il avoit beaucoup de jalousie, pût croire qu'il eût la moindre considération pour les ennemis, par une présomption extraordinaire, qui lui étoit naturelle, ne fit que rire de ce que lui dit le comte du Plessis. Mais il faillit bien de s'en repentir... »

[2] Le *Mercure françois*, 1630, p. 637 : « Le maréchal de la Force leur dit qu'il étoit d'avis qu'ils fissent partir leurs bagages la nuit, afin qu'il pussent commencer à filer dès la pointe du jour... Cela étant résolu ne fut pas néanmoins exécuté, les crieries des capitaines ayant emporté le duc de Montmorency; de sorte que leurs bagages ne commençèrent à filer qu'à six heures du matin, ce qui fut cause que les gens de guerre ne commencèrent à mar-

bataille. Il était une heure ou deux après midi[1] que le dernier régiment du centre, le régiment de Champagne, achevait à peine de passer. Il restait dans la plaine à peu près trois mille hommes de pied et deux cents chevaux[2]. Les ennemis, jusque-là immobiles derrière leurs murailles, jugèrent le moment venu; ils sortirent tout à coup de Veillane, et, se formant rapidement en bataillons et en escadrons, enveloppèrent notre arrière-garde dans le dessein bien conçu et avec l'espérance presque certaine de la couper et de l'écraser. Ils étaient six ou huit mille hommes de pied et plus de mille chevaux[3], divisés en trois corps : le premier tourna sur Saint-Ambroise pour nous fermer toute retraite; le

cher qu'à onze heures. » La relation de Tubeuf dit que le défilé des troupes commença « sur les neuf heures du matin. »

[1] Le *Mercure françois* et la Relation de Tubeuf.

[2] Richelieu, t. VI, p. 174, dit que cette arrière-garde comptait quatre mille hommes effectifs et une poignée de chevaux ; mais Tubeuf assure qu'elle ne pouvait faire plus de trois mille hommes de pied et deux cents chevaux ; et il ajoute que l'infanterie ennemie était deux fois plus forte que la nôtre. Le *Mercure françois* : « Il n'y avoit plus à passer que deux mille hommes de pied et trois cents chevaux, pressés de tout côté. »

[3] Richelieu, *ibid.* p. 174 : « Les ennemis formèrent promptement trois bataillons d'environ trois mille hommes chacun, lesquels étoient soutenus de plus de douze cents chevaux en trois escadrons. » Le *Mercure françois*, p. 639 : « six mille hommes de pied et douze cents chevaux. » D'Effiat et Tubeuf de même. L'archevêque de Bordeaux : « Les ennemis avoient formé deux bataillons, chacun d'environ trois mille hommes avec leurs

second se porta au pied de la montagne qui conduit à Chiavenne, sur les derrières du centre, pour le tenir en échec; le troisième, que menait le prince de Piémont en personne, s'avança au milieu des deux autres et se jeta sur l'arrière-garde, de toutes parts isolée[1]. Tout ce que pouvait faire le maréchal de la Force, en bataille devant Chiavenne, était d'envoyer un millier de mousquetaires assister et recevoir ceux qui gravissaient ces pentes escarpées. L'arrière-garde ne pouvait donc compter que sur elle-même. Si elle succombait, c'en était fait de l'armée tout entière et de l'expédition d'Italie; un seul jour nous enlevait ce qui nous avait coûté tant de temps et tant de sang, non-seulement Casal, mais Suse, mais Pignerol, et bientôt toute la Savoie; Richelieu était perdu, et la France réduite à demander la paix en subissant la loi du vainqueur. Il se jouait donc là, dans ce petit espace, sur ce chemin de traverse de Saint-Ambroise à Veillane et à Chiavenne, le sort de Richelieu et la fortune de la France. Cette poignée d'hommes ne pouvaient se sauver que par des prodiges de valeur : ils les accomplirent; et la bravoure française, enflammée par le pé-

pelotons et petits corps détachés ; lesquels bataillons étoient soutenus chacun de cinq cents à six cents chevaux. » D'Argencourt affirme que les ennemis étaient au nombre de huit mille hommes de pied et mille chevaux.

[1] Le *Mercure françois* et presque toutes les Relations.

ril, triompha du désavantage des lieux, de la supériorité du nombre, de la vieille renommée de l'infanterie espagnole, et de la terreur qui déjà commençait à s'attacher au nom seul de la cavalerie allemande.

Nous ne nous étendrons point sur ce combat célèbre, très-grand par les désastres qu'il prévint, par l'immense et utile éclat qu'il jeta sur nos armes, mais qui, à vrai dire, ne saurait compter dans notre histoire militaire. Il n'y a ici, en effet, et il ne pouvait y avoir aucune combinaison stratégique, et pas même une manœuvre. Disons seulement quelles troupes combattirent, afin de leur rendre l'hommage qui leur est dû : c'étaient les régiments de Picardie, de Normandie, de Rambures, et quatre compagnies des gardes, avec à peine deux cents cavaliers des chevau-légers du Roi, des gendarmes de Monsieur et des gendarmes de Noailles. C'est cette bien peu nombreuse mais héroïque cavalerie qui décida la victoire et qui doit en avoir l'honneur : les jours de l'infanterie française n'étaient pas venus.

L'ennemi, avec ses trois bataillons appuyés d'autant d'escadrons, attaqua l'arrière-garde en tête, en queue et en flanc, avec un tel ensemble et une telle furie que l'infanterie, qui lui faisait face, se troubla. Le régiment de Picardie

plia ; il fallut que son intrépide colonel, le comte de Charost, le soutînt en se battant comme un lion[1]. Le comte de Rambures, voyant hésiter son régiment, qui avait épuisé toutes ses munitions, ramassa autour de lui ses officiers et quelques soldats et se précipita l'épée à la main[2] sur les assaillants. Champagne, le dernier des régiments du centre, qui déjà gravissait la montagne, tournant la tête et voyant s'engager la mêlée, descendit à la hâte, et se fit jour comme il put pour y prendre part[3]. Ce fut surtout un combat d'officiers. Du Plessis-Praslin, arrivé la veille, et qui servait en volontaire, se trouva partout où l'appelait le danger. Les maréchaux de camp, comtes de Cramail, du Fargis et de Maure, payèrent vaillamment de leur personne, braves soldats, tristes politiques, qui eussent bien mieux fait de continuer à servir loyalement sur les champs de bataille le Roi et la France, comme ils le firent en cette mémorable occasion[4], au lieu d'égarer leur courage et leur honneur dans des intrigues déplorables. Ce même comte de Maure,

[1] C'est l'expression même de d'Effiat dans sa Relation. Du Plessis-Praslin dit aussi : « Les ennemis avoient déjà assez pressé le régiment de Picardie, et peut-être auroit-il pu balancer, sans la vigueur extraordinaire de Charost qui en étoit mestre de camp. »

[2] D'Effiat.

[3] D'Argencourt.

[4] Toutes les Relations sont pleines de l'éloge de leur bravoure.

depuis mêlé à tant d'affaires équivoques et frondeur opiniâtre[1], mérita à Veillane d'être choisi pour aller porter au roi les drapeaux autrichiens et espagnols tombés entre nos mains. Mais les deux héros de la journée, à des titres différents, furent sans contredit Montmorenci et d'Effiat. Montmorenci y répara glorieusement ses fautes; d'Effiat y accrut sa réputation. Ils avaient voulu rester l'un et l'autre avec l'arrière-garde, se doutant bien que ce serait là le lieu du péril. Ainsi que nous l'avons dit, dans le commencement l'infanterie française, malgré tous les efforts de ses chefs, avait fléchi. Les deux généraux, se rencontrant sur le champ de bataille, se dirent qu'il fallait vaincre ou périr, et jouer quitte ou double, comme parle Richelieu[2]. Montmorenci alla se mettre à la tête de notre infanterie ébranlée, que poussait l'infanterie ennemie, beaucoup plus nombreuse et secondée par une forte cavalerie. Il fit tout au monde pour la raffermir et la ranimer. Mais elle allait céder, et courait risque d'être taillée en pièces par la cavalerie prête à fondre sur elle. Voilà quel fut le premier acte de l'affaire. C'est alors que d'Effiat vit *clair dans l'échiquier*, suivant l'expression de Napoléon : il reconnut que

[1] Voyez MADAME DE SABLÉ, les derniers chapitres et surtout l'*Appendice*.

[2] T. VI, p. 176.

le plus pressant danger était dans cette cavalerie; et sur-le-champ, prenant avec lui cinquante ou soixante chevau-légers de la garde du roi, il se précipita sur elle, l'étonna, l'arrêta, la rompit, quoiqu'elle fût composée de cinq à six cents chevaux; puis, se retournant vers notre infanterie, il la trouva dans le plus déplorable état, et Montmorenci engagé dans un bataillon qu'il venait de charger presque seul avec une audace désespérée. D'Effiat se jette sur ce bataillon et délivre Montmorenci. Voilà le second acte. Le troisième est une suite de succès rapides et continus. Les deux généraux réunis, ralliant toute la gendarmerie française, poussèrent devant eux l'armée ennemie, qui, dans cette retraite meurtrière, essuya de très-grandes pertes, et rentra en désordre, défaite et humiliée, dans la forteresse d'où elle était sortie deux heures auparavant, pleine de confiance et se croyant déjà victorieuse.

Tel est ce combat de Veillane, brièvement retracé dans ses trois parties [1], qu'il importait de bien distinguer, pour faire leur juste part à chacun des deux généraux. Selon nous, la pre-

[1] Ces trois parties sont confondues dans toutes les relations. Le point précis où l'affaire très-compromise fut rétablie par le charge vigoureuse de d'Effiat, n'est bien indiqué que dans la relation de Tubeuf : « Messeigneurs, voyant que c'étoit tout de bon et qu'il falloit vaincre ou périr, prirent chacun parti; et

mière appartient à d'Effiat, qui saisit et emporta le point décisif. Montmorenci, fort médiocre comme général, se couvrit de gloire comme soldat[1]. Encore une fois, ce n'est pas là une grande opération militaire, mais c'est un très-beau fait d'armes, et Richelieu le célèbre à bon droit dans

Mgr de Montmorency s'en alla prendre la tête de l'infanterie, qui avoit été attaquée si vivement qu'elle commençoit déjà à reculer et à tourner tête, sans sa présence qui la retint un peu, mais non si bien que sans le secours de la cavalerie et la grande assistance que rendit Mgr de Montmorency avec quelques volontaires qui le suivoient, ladite infanterie étoit en grand danger d'être entièrement défaite. Ce que recognoissant Mgr le Marquis d'Effiat, et voyant venir la cavalerie ennemie au nombre de 500 chevaux, il prend avec lui 50 ou 60 mestres, et avec cette assistance et celle de quelques autres gentilshommes entre lesquels étoient le comte de Cramail et M. le comte de Maure, il s'en va fondre sur le gros de la cavalerie de l'ennemi, qu'il défait entièrement... et les poursuivit jusque sur leur chaussée, où il rallia ses gens; et de là vint fondre sur un bataillon où Mgr de Montmorency étoit fort engagé, lesquels ensemble le taillèrent en pièces et de là poursuivirent avec tel courage toute l'armée ennemie qu'elle ne trouva aucun secours que la retraite à grands pas. » Nous devons dire que l'archevêque de Bordeaux, dans sa Relation, prétend que l'ordre d'agir ainsi et de faire cette charge fut donné par le duc de Montmorenci, mais ni d'Effiat ni *nul autre* ne fait mention d'un tel ordre. En tout cas, d'Effiat réussit, et Montmorenci, de l'avis de tous, serait resté dans le bataillon ennemi, s'il n'eût été délivré par d'Effiat.

[1] En vérité, on croit rêver quand on lit les récits de la bataille de Veillane dans les historiographes de Montmorenci, tant ces récits ressemblent peu à la vérité. L'auteur de l'*Histoire de la vie de Henry, dernier duc de Montmorency*, Paris, 1643, in-4°, Simon du Cros, ancien serviteur et même un des complices du duc dans la conspiration de 1632, n'aperçoit que Montmorenci sur le champ de bataille de Veillane. Il n'a aucune idée de l'affaire et de ses

cette page triomphale, où il s'applique moins à bien marquer les vicissitudes et le nœud de l'affaire qu'à relever son importance et l'héroïsme des deux vainqueurs.

« Jamais, dit-il, il ne se fit une plus belle action, bien que peut-être avait-on entrepris ce passage avec moins de considération qu'il ne falloit. Passer à la tête d'une armée campée dans un retranche-

péripéties. Il prétend que Montmorenci, dans sa modestie, ne voulut pas écrire lui-même la Relation d'une affaire dont il était le héros et qu'il en chargea d'Effiat, lequel se donna à lui-même de grands éloges. Desormeaux, dans son *Histoire de la maison de Montmorency*, t. III, p. 325, va encore plus loin que du Cros : il attribue à Montmorenci à peu près tout ce qu'a fait d'Effiat, et ne parle de celui-ci que pour en dire du mal. Selon lui, d'Effiat exhorta Montmorenci à sacrifier les troupes qui avaient déjà passé et à se retirer, conseil que le duc repoussa par un discours héroïque, tandis que Richelieu déclare que Montmorenci prit la résolution de combattre conjointement *avec d'Effiat et Cramail, qui étoient avec lui* ; et que le *Mercure françois* fait dire seulement par d'Effiat à son collègue qu'il faut prendre un parti ; sur quoi Montmorenci, qui avait le commandement ce jour-là, lui ayant répondu qu'il fallait combattre, d'Effiat répliqua que la partie était mal faite, mais qu'il en fallait user comme si elle était bonne : d'où il se peut conclure seulement, au grand honneur de d'Effiat : 1° Qu'il est entièrement étranger à l'imprudence de Montmorenci qui, rejetant les avis de du Plessis-Praslin et de la Force, s'engagea en aveugle dans ce dangereux défilé ; 2° qu'il a sa part dans la résolution qui fut prise, lorsque parut l'ennemi, de jouer la partie telle qu'elle était, et de vaincre ou de périr. Desormeaux répète aussi ce qu'avait dit du Cros de la prétendue jalousie de d'Effiat envers Montmorenci. Autant de contes faits à plaisir et que démentent toutes les Relations écrites sur le champ de bataille par des témoins et des juges compétents et désintéressés. D'abord, si on en croit du Plessis-Praslin, c'est Montmorenci qui aurait été jaloux de d'Effiat,

ment, par un chemin si difficile et si étroit qu'on n'y pouvoit aller qu'à la file deux à deux tout au plus, encore en peu de lieux, c'est une chose dont la difficulté est aisée à connoître. La prudence requéroit qu'on fît quelques travaux pour se couvrir et assurer ce mauvais passage; mais ce devoir ayant été omis, il ne se pouvoit faire autre chose que ce qui fut résolu par ces Messieurs qui

et nous avons vu que celui-ci, loin de dénigrer le duc dans sa lettre du 8 juillet à Richelieu, relève son zèle et son dévouement. Ensuite il n'est pas vrai que Montmorenci ait négligé d'écrire lui-même ce qu'il avait fait; il s'en remit pour les détails à d'Effiat, mais, le 10 juillet au soir, il adressa une relation générale à Richelieu, et, pour plus de sûreté, lui récrivit le lendemain. Archives des affaires étrangères, Turin, t. II, f. 429, lettre autographe de Montmorenci à Richelieu, 11 juillet : « Monsieur, je vous escrivis dès ier au soir, mais mon courier a esté pris ou tué. Présentement je vous dirai ce que vous avez dejà sçu, mais succinctement, remettant *le menu des choses* aux relations de MM. d'Effiat et de Bordeaux. » Suit un récit fort court, avec cette phrase sur lui-même : « Vous apprendrez par d'autres que par moi ce que j'ai contribué en cette action, de laquelle je tire ma plus entière satisfaction de celle que vous en recevrez. » Pas un mot sur la conduite de d'Effiat, à moins que, comme nous aimons à le croire, ce ne soit à lui, sous un étrange et inintelligible sobriquet, et non pas à son ami le comte de Cramail, que s'adresse ce qui suit : « Je vous dirai seulement que le bédatier (*sic*) a fait tout ce que un brave et généreux homme peut faire. Son cheval a été blessé de deux coups et il n'a pas tenu à lui qu'il ne l'ait esté lui-même. » Au reste nous avons la Relation de d'Effiat, et nous pouvons y voir s'il se vante et rabaisse Montmorenci. On en jugera par l'extrait suivant : « Cette occasion (l'attaque des ennemis pour séparer les troupes qui étaient passées de celles qui restaient à filer) nous a obligés, M. de Montmorency et moi qui faisions cette retraite, de prendre conseil de les combattre avec ce petit

soutinrent par leur courage ce que la trop grande confiance qu'ils avaient en eux-mêmes leur avoit fait entreprendre. En l'état présent où ils étoient, il n'y avoit point d'autre conseil à prendre : il falloit s'exposer à se perdre pour sauver ceux qu'ils commandoient; c'étoit un coup et de cœur et de tête d'en user ainsi. Le duc de Montmorency y fit merveille; son ambition le porta jus-

nombre qui restoit. J'ai cru devoir prendre les coureurs, et avec soixante chevaux légers de la garde du roi je suis allé droit à leur cavalerie composée de six cents chevaux qu'un grand fossé séparoit d'avec nous, lequel nous avons heureusement passé..... Et comme je les poursuivois jusque dans leurs retranchements, M. de Montmorency a rallié quelques vingt chevaux, et est allé fondre sur un bataillon de leur infanterie qu'il a taillé en pièces. M. de Montmorency voulant poursuivre les ennemis, il tomba dans un fossé. M. de Soudeilles qui l'avoit toujours suivi s'y trouva si à propos qu'il a mis par terre celui qui vouloit tuer M. de Montmorency. Nous avons été maîtres de la campagne et de la retraite en telle sorte que ce bataillon a perdu tous ses officiers et ses drapeaux, leur cavalerie trois cornettes et leur général, nommé le Prince Doria, que M. de Montmorency a blessé de sa main. *C'est une si audacieuse vaillance qu'elle passe le récit* .... Pour moi, je n'ai point couru de fortune, n'ayant pas une seule égratignure; mon cheval seulement a eu une mousquetade, un coup de pistolet et quatre coups d'épée si favorables qu'il n'en sera pas estropié. L'action a mérité une relation entière. C'est pourquoi il en a été fait une par un de ceux qui a été à l'occasion avec nous et qui y a fait des merveilles, laquelle M. le comte de More (*sic*) vous apporte (c'est la relation de Tubeuf). Vous la trouverez toute véritable, comme je crois, bien que je ne l'aye pas vue. S'il y eût eu quelque chose de douteux, on ne la lui auroit pas donnée à porter, n'étant pas d'humeur à cautionner des faussetés; et aussi il sait trop bien cette action pour lui en faire accroire, ayant toujours été mêlé au

qu'à ce point qu'ayant un cheval plus vif que tous ceux qui le suivoient, il se trouva le premier mêlé dans l'escadron qu'il attaqua, et courut fortune de s'y faire prendre. Il se trouva tout meurtri de coups, et son cheval étant tombé en un fossé qu'il sautoit pour aller attaquer les gens de pied, si celui qui commandoit ses gardes n'eût tué un des ennemis qui vouloit se prévaloir de

devant ou à costé des plus avancés; ce que je dis sans aucune ostentation, protestant devant Dieu qu'un homme, selon mon sens, ne peut mieux tesmoigner sa valeur généreuse, sa très-vaillante qu prudente conduite. Je suis aussi obligé de louer M. de Saligny, qui conduisit ses gendarmes, d'avoir fort bien fait, et les chevaux légers de la garde de mesme. M. de la Ferté et toute sa troupe se battirent extrêmement, et celle de M. de Noailles de mesme. M. du Fargis n'a rien oublié de son costé, fesant combattre l'infanterie qui devoit faire la retraite dont lui et moi avions la conduite. M. de Charrault alla l'épée à la main, comme un lion..... *Quant à M. de Montmorency, comme j'ai desjà dit, la vaillance ne sauroit rien proposer qu'il n'ait fait.* Je croirois pécher contre mon devoir si je ne vous priois de tesmoigner au roi que M. le comte de Cramail a fait tout ce que la prudence, vaillance et fidèle affection pouvoient conseiller, ayant percé si avant les ennemis d'abord qu'il a esté démonté, et du depuis y est retourné si chaudement qu'il a eu son roquet, ses habits et sa chemise tout percés de coups, et le tout si heuseusement qu'il n'a eu aucune égratignure. C'eust été grand dommage qu'il en eust été autrement, car il sert très dignement le roi avec grande affection et capacité. *Je crois que M. de Montmorency et lui méritent bien quelques letires de compliment.* Si le roi n'en a le loisir, et que vous vouliez bien les honorer des vostres, ils en seroient ravis, et moi aussi, si je pouvois espérer tant de vestre bonté que de leur faire cognoistre que je n'ai rien dérobé de leur honneur, puisqu'ils ont désiré que je vous escrivisse la vérité. » On le voit, d'Effiat parle fort peu de lui-même :

cet avantage pour lui ôter la vie, sans doute il l'y eût perdue. Le marquis d'Effiat acquit une réputation très-grande en cette action : son cheval fut blessé de quatre coups d'épée et de deux de carabine et de pistolet. Tous deux tuèrent de leurs mains plusieurs des ennemis. Il est impossible de représenter quel courage l'armée reçut de cette victoire, et l'étonnement qui en demeura parmi les ennemis qui en étoient d'autant plus confus que jamais partie ne fut mieux faite à leur avantage, et que les troupes qui avoient été défaites étoient toutes allemandes et les

au lieu de relever la charge qui a décidé la victoire, il dit seulement, *j'ai cru devoir prendre les coureurs*, etc. ; pas un officier ayant bien fait n'est oublié ; le comte de Maure est célébré, ainsi que le comte de Cramail, ami particulier de Montmorenci, et Mont morenci est porté aux nues. Entre d'Effiat et lui nulle apparence de rivalité. Ils ne servaient ensemble que depuis quelques jours, étant partis le 6 juillet de Saint-Jean-de-Maurienne, et ils n'avaient encore eu le temps de se connaître qu'à leur commun avantage. Il importe de ne pas confondre les époques et de ne pas mettre au début de la campagne ce qui n'a été qu'au milieu et à la fin. La mésintelligence et la rivalité entre des caractères si différents ne viendront que trop vite, mais elles n'étaient pas encore venues. La Relation de d'Effiat lui est à nos yeux un nouveau titre d'honneur. Nous n'apercevons pas non plus dans la Relation de Montmorenci aucunes traces de cette jalousie envers d'Effiat que Praslin lui attribue ; en sorte que nous serions bien tenté d'absoudre aussi Montmorenci, et de renvoyer tous les torts à ses tristes panégyristes, comme plus tard ce furent encore ses flatteurs et les intrigants qui l'entouraient qui le poussèrent à sa perte en l'entraînant peu à peu dans l'entreprise la plus criminelle et la plus extravagante qui fut jamais.

meilleures qu'ils eussent. Quatre capitaines et le sergent-major du régiment de Galas, qui composoit le plus gros bataillon des trois, rapportèrent, pour augmenter la vanité des nôtres, que jamais ce régiment n'avoit été battu[1]. »

C'est surtout en effet par ses conséquences morales que la bataille de Veillane fut très-considérable. A peine si du côté de l'ennemi mille ou deux mille hommes restèrent sur la place, et s'il y eut trois ou quatre cents prisonniers[2]. Mais parmi ces derniers se trouvaient un grand nombre d'officiers de marque, entre autres le prince Doria, commandant de la cavalerie. Le prince

[1] Richelieu, t. VI, p. 179.

[2] Nos six relations diffèrent ici beaucoup. La meilleure, celle de Tubeuf, dit : « Trois ou quatre cents prisonniers, huit cents hommes morts sur la place. » L'archevêque de Bordeaux : « Il a été tué assurément huit cents hommes du régiment de Walstein et du colonel Galas. » D'Argencourt : « Ils taillèrent en pièces tout le régiment d'Allemands de Galas, qui étoit de trois mille hommes. » Relation anonyme : « Les ennemis ont perdu deux mille hommes tués sur la place, Allemands et Italiens; deux cents prisonniers. » Richelieu qui résume tous les renseignements, dit, t. VI, p. 178, « qu'il demeura sur la place plus de mille ennemis, et qu'il y eut plus de trois cents prisonniers. » Ailleurs, archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. III, comprenant les mois d'août et de septembre, fol. 364, lettre à Toiras, déjà citée, du 6 août : « Je vous ai mandé aussi comme M. de Savoie s'étant voulu opposer à leur passage avec son armée, il étoit demeuré deux mille Allemands sur la place, dix-neuf drapeaux et trois cornettes, le prince Doria et force autres prisonniers de marque. »

de Piémont et son frère le prince Thomas avaient pris part à l'affaire[1]. Victor-Amédée était à la tête d'un des trois bataillons d'infanterie. Son cheval étant tombé en sautant un fossé, il avait manqué d'être fait prisonnier[2]. Dix-sept drapeaux restaient entre nos mains, et ces drapeaux appartenaient la plupart au régiment de Galas et à celui de Walstein[3] : Ces régiments si redoutés avaient perdu leur prestige, et celui de la France était plus grand que jamais. Le combat n'avait pas duré deux heures et les Français n'avaient perdu que deux cents soldats tués ou blessés[4]. Après avoir pris quelques moments de repos sur le champ de bataille, ils continuèrent leur route vers Chiavenne. Ils y arrivèrent à six heures du soir. La jonction désirée s'accomplit sur-le-champ, et, dès le lendemain 11 juillet, l'armée, sous les trois chefs qui commandaient tour à tour, Montmorenci, d'Effiat et la Force, marcha sur Cumiane, dont elle s'empara, et se répandit dans toute la vallée du Pô. Le prince Thomas sortit de Veillane et nous suivit; mais, averti par la rude leçon qu'il venait de recevoir, il se tint à distance, côtoyant le Pô

[1] D'Effiat et l'archevêque de Bordeaux.
[2] Richelieu.
[3] Toutes les relations.
[4] *Item.*

et se contentant de surveiller nos mouvements. Nous trouvâmes dans ce riche et beau pays, au milieu du mois de juillet, des blés en abondance, mais aussi un ennemi formidable contre lequel la valeur française ne pouvait rien, la peste. Elle sévissait à Pignerol avec tant de force que la garnison exténuée était incapable de toute entreprise. Pour préserver les troupes de la contagion, on les conduisit dans le comté de Saluces, que la maladie avait encore respecté, et qui jadis, jusqu'au traité de Lyon, avait appartenu à la France. Le 20 juillet[1], à la vue et en dépit du prince Thomas, nous entrions dans la ville et la citadelle de Saluces, qui nous devint une nouvelle place d'armes parfaitement salubre, pas trop éloignée de Pignerol et touchant par Coni et le col de Tende à la Méditerranée et à la Provence.

On peut se figurer avec quelle joie Louis XIII et Richelieu apprirent à Saint-Jean-de-Maurienne la victoire de Veillane, l'heureuse jonction opérée à Chiavenne, et les premiers succès qui en avaient été la suite; mais cette joie fut bientôt dissipée par le bruit d'une déplorable catastrophe. Mazarin, dans sa dernière dépêche au cardinal Bagni, l'avait averti dans les termes les plus forts que Mantoue était près de succomber et que

[1] Le *Mercure françois*, p. 648.

la paix seule pouvait la sauver[1]. Il écrivait ainsi le 12 juillet, et le 18 la trop véridique prédiction s'accomplissait. Collalto, menacé de l'arrivée de Walstein, voulut du moins ne pas quitter l'Italie sans s'être signalé par un coup d'éclat; il donna l'ordre à Aldringer et à Galas d'en finir avec Mantoue, et leur envoya les nouveaux régiments qu'il venait de recevoir d'Allemagne. Aldringer était particulièrement chargé du siége, en qualité de commandant de l'artillerie. Son habileté, animée par sa cupidité bien connue, lui suggéra une ruse audacieuse qui lui réussit. Le lac formé par le Mincio protégeait tellement Mantoue que de ce côté la défense était assez négligée et que tous les efforts de Charles de Gonzague se portaient vers la terre ferme : là, en avant de la porte appelée la Pradelle, on avait élevé des retranchements où le duc avait mis ses moins mauvaises troupes. Aldringer fit tous les préparatifs d'usage pour attaquer ces retranchements, et en même temps il se procura très-secrètement des bateaux, des ponts, des échelles. Dans la nuit du 17 au 18 juillet, l'infanterie allemande, conduite par le duc de Saxe en personne, s'avança vers la Pradelle et vers la digue qui y conduisait, défendue par deux demi-lunes. Cette

[1] Plus haut, p. 415.

attaque, vivement poussée, fut assez bien soutenue. La première lune emportée, la seconde résista ; les Impériaux durent plus d'une fois reculer, et ils auraient eu bien de la peine à forcer ce poste, où s'étaient rendus les plus braves officiers italiens et français de Charles de Gonzague. Mais pendant que cette lutte opiniâtre avait lieu sur la terre ferme, Aldringer, de l'autre côté de la ville, lançait sans bruit sur le lac les bateaux qu'il avait préparés et remplis de ses meilleurs soldats. La petite flotte glissa inaperçue sur les eaux silencieuses, et alla débarquer vers le pont Saint-Georges ; il n'y avait qu'une très-faible garde ; on l'égorgea ; au moyen de quelques pétards on renversa la porte sans fortifications et sans pont-levis qui donnait sur le lac, et on s'avança rapidement dans l'intérieur de la place. Charles de Gonzague, le maréchal d'Estrées, le colonel Arnauld, avec quelques domestiques, accoururent l'épée à la main et se battirent vaillamment. La résistance ne pouvait se prolonger ; car si, pour faire face aux nouveaux assaillants, le duc Charles tirait quelques troupes de la Pradelle, les Impériaux s'emparaient de cette porte et entraient dans la ville ; et s'il voulait se maintenir sur la digue, il n'avait plus assez de forces pour repousser les Allemands venus par le Mincio. Il fallut donc bientôt

capituler [1]. Charles de Gonzague obtint toutes sûretés pour sa famille; il put se réfugier sur le territoire pontifical, avec le prince son fils, le maréchal d'Estrées et leurs principaux amis; et pendant trois grandes journées, la riche Mantoue, avec ses palais, ses églises, ses trésors d'art de toute espèce, fut livrée au pillage et à tous les excès d'une soldatesque étrangère, à moitié protestante [2].

[1] Nous avons trois récits détaillés de la prise de Mantoue, le premier, dans les Mémoires de d'Estrées, p. 283-296; le second dans ceux de Richelieu, t. VI, p. 191, etc.; le troisième au *Mercure françois*, 1630, p. 604-618. Le *Mercure françois* donne la capitulation; elle est signée du duc Charles, de Jean, baron d'Aldringhen (*sic*), et de Mathias Galasso. Parmi ceux qui y assistèrent, le *Mercure* signale « le sénateur Octavio Villani, commissaire général de l'armée, qui se trouva présent à tout ce qui se passa en cette entreprise, les généraux s'étant toujours servis de son conseil, pour la grande connaissance qu'il avoit du pays, y ayant été envoyé par Spinola. Aussi a-t-on écrit que ledit Villani avoit été le principal boute-feu de la guerre d'Italie, et qu'il fut envoyé par le duc de Guastale en Espagne et à la cour de l'Empereur représenter ses intérêts et vaines prétentions au duché de Mantoue, et solliciter les armes de l'Empire. » Voyez plus haut, sur ce Villani, le chap. III, p. 83 et 84.

[2] Le *Mercure françois*, p. 617 : « Comme dans l'armée impériale il y avoit nombre de capitaines et de soldats luthériens, naturellement barbares et amis du sang et du désordre, se voyant maîtres de la ville, ils ne se contentèrent pas de piller les citoyens et le palais du duc, d'attenter à l'honneur des femmes et des filles; mais aussi ils pillèrent les églises et monastères où les habitants avoient retiré le meilleur de leurs richesses, n'ayant en cela porté aucun respect à l'Empereur, qui avoit étroitement défendu d'entrer aux lieux sacrés, et d'attenter aux personnes re-

La nouvelle de la bataille de Veillane et celle de la prise et du sac de Mantoue arrivèrent coup sur coup à Mazarin, lorsqu'il était à Como. De pareils événements changeaient bien la face des négociations. Collalto, fier du grand succès qu'il venait de remporter, et sentant bien qu'il ne pouvait plus être question à Vienne de le subordonner à qui que ce fût, ne songeait qu'à poursuivre sa fortune, et il ne dissimulait point son déplaisir de voir l'Empereur incliner à la paix, quand il pouvait faire la guerre avec tant d'avantage. Dans son inimitié contre la France, il redoutait jusqu'à l'ambassade qu'elle avait envoyée au congrès de Ratisbonne. Il disait que, sous de beaux semblants, cette ambassade traiterait bien plus avec les princes électeurs qu'avec l'Autriche, et que sous main elle tenterait de les lui enlever; il rappelait qu'autrefois, dans les affaires de Hongrie, du temps du duc de Luynes, Châteauneuf et Béthune avaient noué de semblables intrigues; et il avouait à Mazarin qu'à la place de l'Empereur il recevrait avec toute sorte de politesses M. de Léon et le père Joseph, mais qu'il les congédierait promptement[1]. Mazarin

ligieuses et à l'honneur des femmes. » Suit une élégie latine, intitulée *Luctus Mantuæ*, 1630.

[1] Dépêche de Mazarin au cardinal Barberini, 20 juillet, de Como. Sur cette ancienne ambassade, composée de Châteauneuf, alors

eut donc beau plaider la cause d'un arrangement pacifique par de très-fortes raisons tirées de l'intérêt même de l'Autriche; elles échouèrent devant les vues et les desseins de Collalto, qui se borna à répondre que, dans les circonstances présentes, il était plus obligé que jamais de s'entendre avec Spinola et le duc de Savoie; que d'ailleurs il lui était impossible de rien conclure sans avoir de nouvelles instructions de sa cour, qu'il les avait demandées et les attendait. Il promit seulement de s'avancer le plutôt qu'il pourrait en Piémont pour y avoir la conférence qui lui paraissait nécessaire; il écrivit même à Spinola pour le prier de s'y rendre de son côté, et Mazarin s'empressa de lui porter cette invitation.

Le soir de son arrivée au camp sous Casal, il fut témoin de grands feux de joie qui durèrent trois jours entiers en célébration de la prise de Mantoue[1]. Les assiégeants étaient remplis d'ardeur; ils étaient logés dans la contrescarpe et y construisaient des batteries couvertes; ils travaillaient aussi à des galeries souterraines qui devaient les conduire dans le fossé par où on espérait pénétrer dans la place. Mazarin reconnut

appelé abbé de Préaux, du comte de Béthune et du duc d'Angoulême, et qui se termina au traité d'Ulm, voyez le *Mercure françois*, 1620, p. 139, etc.

[1] Dépêche de Mazarin au cardinal Barberini, sans date, mais qui doit être du 21 ou 22 juillet.

partout l'art consommé du grand ingénieur. Malgré cela, il ne jugea pas les choses aussi avancées qu'on le disait, et lui qui auparavant avait sonné l'alarme sur Mantoue, il ne craignit pas d'assurer que Casal pouvait tenir jusqu'au 10 du mois d'août, grâce au courage de la garnison et à l'énergie de son admirable gouverneur. « Toiras, écrit-il, prend sans se troubler toutes les mesures qui conviennent; il dit bien haut qu'arrive ce qui pourra, qu'on vienne ou non à son secours, il se défendra jusqu'au dernier soupir [1]. »

Mazarin pria instamment Spinola de se transporter sans retard en Piémont pour y conférer avec Collalto et le duc de Savoie. Spinola s'y refusa, et il exprima la ferme résolution de ne pas entendre parler de paix avant d'être entré dans Casal. Il pouvait à peine dissimuler la plaie secrète de son cœur : il n'aimait pas Collalto, et l'éclat de la prise de Mantoue le blessait. Il répétait souvent qu'en vérité il lui enviait ce merveilleux bonheur de réussir dans toutes ses entreprises sans se donner beaucoup de peine. « En un mot, dit Mazarin, Spinola est profondément triste. Il soupçonne Collalto et le duc de Savoie

[1] *Ibid.* « Non Toras lascia di far quello che conviene, dichiarando che, succeda qualche si voglia, e venga o no il soccorso, egli si difenderà sino all' ultimo spirito. »

de vouloir l'empêcher, sous divers prétextes, de prendre Casal; il m'a déclaré que rien au monde, pas même l'approche du roi de France avec une armée, ne lui fera lever le siége commencé et qu'il y périra plutôt [1]. »

Cependant le duc de Savoie avait envoyé le commandeur Passer à Spinola pour lui dire qu'il était sur le point de perdre le reste de ses États, contre la volonté et les ordres formels du roi d'Espagne, et le conjurer de venir sur-le-champ à son secours. Spinola répondit à Passer, en présence de Mazarin, que ce qui arrivait au duc n'était qu'accidents passagers de guerre, et qu'une fois maître de Casal il faisait son affaire de reprendre Saluces et tout le Piémont [2]. Il pria Collalto de lui céder un régiment de trois mille hommes que celui-ci envoyait en Piémont, ayant besoin de renforcer son infanterie qui n'allait pas à plus de huit mille soldats; il manifesta même l'intention de rappeler les régiments espagnols qu'il avait prêtés au duc de Savoie. Sa seule pensée était d'avoir Casal entre les mains. Alors il fera la paix aux

[1] Dépêche du 23 juillet, du camp sous Casal : « In somma stà afflittissimo, dubitando che e dal duca di Savoia e da Collalto si farà sotto differenti pretesti il possibile per impedire l'acquisto di questa piazza, dalla quale per nessuno accidente m'ha detto che si leverà, risoluto di perdervisi piuttosto, con tutto che il Re s'avanzasse. »

[2] Dépêche du 21 o 22 juillet.

conditions que propose le roi de France; il n'y apportera aucune difficulté, car il sait bien qu'une paix honorable et sûre en Italie avec la France convient mieux à l'Espagne que les plus brillants succès. Mais il lui faut avant tout Casal.

Mazarin venait de recevoir une lettre du cardinal Bagni[1] qui contenait d'assez importantes nouvelles. L'alliance de la France avec la Hollande était étroitement resserrée; le duc de Lorraine, qui avait tant promis d'entrer en Champagne, ne remuait point, et il était surveillé de près; la reine mère était elle-même indignée qu'on ne reçût pas mieux les propositions auxquelles la France se résignait. On faisait de grands préparatifs de guerre, et le cardinal de Richelieu, avec le maréchal de Schomberg, allait passer les Alpes. Mazarin montra cette lettre à Spinola, en y joignant les réflexions qui pouvaient le plus le toucher. Tout ce qu'il obtint fut que Spinola voulut bien revenir à une idée dont il lui avait déjà fait part : on se souvient qu'au lieu d'une suspension d'armes de quelques jours, demandée par le diplomate italien, le général espagnol en avait offert une de vingt jours pendant laquelle on tenterait de faire la paix; après quoi, si la paix n'était pas faite, la France aurait vingt autres

[1] Dépêche du 23 juillet : « Il signor cardinale Bagni in una cifera a parte m'avvi a che... »

jours encore pour secourir Casal, à cette condition que, si dans ce délai la place n'était pas délivrée, Toiras la remettrait à l'Espagne [1]. Cette proposition, que Mazarin avait d'abord hautement rejetée, lui parut, après la prise de Mantoue, la seule ressource de Casal, menacée du même sort. Ce fut là l'extrême concession, le dernier mot de Spinola. Mazarin se chargea de le porter au duc de Savoie et au roi de France. Il quitta le camp le 23 juillet; il se rendit dans le Montferrat, à Asti, où résidait le nonce Pencirole [2], pour lui donner connaissance de l'état des négociations, et de là il se dirigea vers Moncalieri et Turin, dans l'espoir d'y trouver le duc de Savoie.

Charles-Emmanuel avait voulu faire un dernier effort auprès de Spinola; lui-même était allé lui représenter que l'intérêt commun était de s'opposer à l'invasion française, et il l'avait très-vivement pressé de venir avec lui faire tête aux lieutenants de Richelieu qui étaient à Saluces, au cœur même de ses États, et s'apprêtaient à franchir le Pô. Il n'avait pu persuader l'obstiné général, et il s'en revenait l'âme remplie du plus amer courroux. Mazarin le rencontra près de

[1] Voyez ci-dessus, page 410.

[2] Dépêche du 23 juillet : « Partirò dunque subito, e farò il passaggio per Asti, per dar parte di tutto a monsignor Panziroli. »

Chieri, déjà souffrant d'un rhume. Cette indisposition dissipée, le duc alla rejoindre son quartier général de Saviglian, petite place forte, à six milles de Saluces, d'où il pouvait surveiller les Français. A peine arrivé, le mal le reprit; il se mit au lit, et, après quelques jours d'une fièvre ardente, augmentée par le chagrin, il expira le 26 juillet, à onze heures du matin. Mazarin put le voir encore une fois avant qu'il rendît le dernier soupir; il assista à son agonie [1]. On croit que la peste se mêla à sa maladie et la précipita; elle exerçait, en effet, de violents ravages autour de lui. Deux de ses serviteurs, qui l'avaient soigné dès qu'il s'était mis au lit, étaient morts de la contagion, et on trouva son corps un peu enflé [2].

[1] Dépêche de Mazarin au cardinal Barberini, de Saviglian, le 26 juillet : « Al mio arrivo quà, alle dieci hore, ho trovato che S. A. stava agonizzando, et, alle XI, ha reso lo spirito. Cominciò a sentirsi indisposta sino al ritorno dall' abboccamento col signore Marchese Spinola, che perciò la trovi poco lontana da Chieri, travagliata di catarro, il quale essendo cessato, era tornata alle fatiche come prima; all' altro giorno facendosi sentir il male, si mise in letto con febbre sopragiunta dà dolori. » Archives des affaires étrangère, TURIN, t. II, fol. 541, lettre de Victor-Amédée à l'abbé Scaglia, en Espagne, le 27 juillet, le lendemain de la mort de son père : « Mio signore e padre, dopo haver sostenuto quattro giorni di febre continua e di dolori, ha reso l' anima al suo Creatore, hieri, quì, in Savigliano. »

[2] Mazarin, *Ibid.* « E perchè il fratello della Marchesa di Riva e Monsù Pina, i quali servivano S. A., come fecero particolarmente la mattina prima che si mettesse a letto, sono morti da ieri in quà di peste, tutto che S. A. non ne habbia data segno, l' haver

Charles-Emmanuel avait soixante-neuf ans. Il mourut en roi et en chrétien. Le 26, au matin, il reçut le saint sacrement, revêtu des insignes de ses ordres, ayant auprès de lui le prince de Piémont, qui allait lui succéder, et le prince Thomas; le cardinal Maurice était en voyage[1]. On assure qu'il songeait à abdiquer, et qu'il en avait fait la confidence à son fils le cardinal : il devait se retirer à Nice pour y passer ses derniers jours en simple particulier. Ne sachant pas comment rompre avec l'Autriche et l'Espagne, et ne supportant pas l'idée de se remettre entre les mains de Richelieu, qu'il détestait, il pensa qu'un nouveau duc, libre d'engagements envers tous, était plus propre à sortir d'embarras[2]. Si vraiment il

tirato si poco avanti e trovarsi il corpo alquanto gonfio da causa di dire che la malattia havesse in se del veleno di simil morbo. » Archives des affaires étrangères, Turin. t. II, fol. 512; lettre de d'Effiat à Richelieu, du 26 juillet : « ... Est venu un trompette... disant que le duc étoit mort ce matin, et dit-on que c'est de la peste, ce qui nous a été confirmé par tant de personnes qu'on ne le révoque pas en doute... »

[1] Mazarin, *ibid.* « Dopo haver questa mattina ricevuto il santissimo sacramento, vestito degli habiti de' suoi cavalieri, et assistito da' signori Principe di Piemonte e Tomaso, essendo il signor cardinale in istrada, ha terminata la vita. »

[2] Brusoni, p. 159 : « Depositando nel seno del Principe Maurizio suo figliuolo la risoluzione che meditava di rinunziare il principato e di ritirarsi in Nizza e vita privata, si che, lasciando il governo degli stati al Principe Vittorio, non havrebbe mancato alla parola data al Cesare e al re di Spagna, ne aderito ai disegni del cardinale di Risceglù dà esso estremamente aborrito, e

conçut un tel projet, ce serait là un trait bien frappant de ressemblance avec un de ses derniers descendants, le glorieux vaincu de Novare, descendu volontairement du trône, après la fatale journée du 23 mars 1849, pour aller mourir dans un couvent du Portugal, laissant à son fils le soin de traiter avec l'ennemi sans abandonner leurs communs desseins.

Charles-Emmanuel est aujourd'hui connu et jugé : on ne peut nier qu'il n'ait été un des personnages les plus considérables de son siècle, et qu'il n'ait possédé des qualités éminentes. Il avait beaucoup d'esprit; il n'était pas seulement un ami des lettres, il a composé des écrits assez

havrebbe potuto il nuovo principe, innocente e cognato del re, con gittarsi nelle braccia della Maestà Sua, declinare il precipizio delle fortune della sua casa che in altra maniera pareva inevitabile e certo. Mà oppresso anche egli in breve spazio dà infermità mortale, rimasero i suoi disegni in abozzo e noti à pochi. » Voici comment Richelieu décrit la fin du duc de Savoie, t. VI, p. 196. « Il se mit au lit, et, soit d'excès de tristesse, soit que l'infection de l'air lui ait donné quelque atteinte, une petite émotion le saisit, durant laquelle, après avoir dit plusieurs fois à son fils qu'il falloit, à quelque condition que ce fût, faire la paix, il mourut comme il avoit vécu, au milieu de l'embrasement et de la ruine de ses États, desquels il se voyoit dépouillé, comme il lui avoit été prédit longtemps auparavant, et ce par une juste punition de Dieu, que celui qui, durant quarante et tant d'années de son règne, avoit toujours essayé de mettre le feu chez ses voisins et de s'avantager injustement de quelque partie de leurs États, mourût dedans les flammes du sien propre, qu'il avoit perdu par son opiniâtreté, contre l'avis des siens et de ses alliés. »

remarquables, entre autres, des Parallèles entre les grands hommes qu'il estimait le plus parmi les anciens et les modernes[1]. Il parlait et écrivait le français et l'espagnol comme l'italien; il était laborieux et habile ; son courage était à la hauteur de son ambition. Mais deux défauts gâtaient toutes ces grandes qualités : il était sans foi ; sa parole était trop peu sûre, même pour une parole de prince; et sa présomption allait jusqu'à la chimère. Il se perdit dans ses propres artifices. En voulant trop devancer les temps, il compromit l'avenir de son pays et de sa maison. Il forma trop d'entreprises à la fois; il eut surtout le malheur de rencontrer en France des hommes tels que Henri IV, Luynes et Richelieu qui, tout en voulant l'agrandir contre l'Autriche, n'étaient pas d'humeur à souffrir ses déloyautés, et à sacrifier l'honneur et l'intérêt national aux rêves téméraires d'un étranger. Il laissait le Piémont envahi de toutes parts, presque réduit à la ville et à la citadelle de Turin, épuisé d'hommes et d'argent, et dans un abîme de misères. Mais Victor-Amédée avait épousé une fille de Henri IV, et la France, qui avait justement châtié le père, n'hésita pas à relever la

[1] Sur les écrits de Charles-Emmanuel Ier et sur les services qu'il a rendus aux lettres et aux arts, voyez l'historiographe Guichenon, t. I, p. 863.

couronne du fils; et comme peut-être nous le montrerons un jour, ce fut ce même Mazarin qui, après avoir autrefois tenté en vain d'éclairer Charles-Emmanuel, guida Victor-Amédée, protégea sa veuve et son enfant, et arracha le Piémont à la guerre civile et à l'Espagne [1].

Victor-Amédée avait à peu près les mêmes qualités et les mêmes défauts que Charles-Emmanuel, mais à un moindre degré, hormis la bravoure, qui demeure toujours entière dans la maison de Savoie. Les leçons redoublées du malheur avaient aussi diminué en lui la présomption si funeste à son père, et peu à peu le réconcilièrent avec sa bonne destinée, c'est-à-dire avec l'alliance française. Là seulement il trouva la voie droite de sa légitime ambition, et la mort seule, mais une mort glorieuse au champ d'honneur, sur la route de Milan, et à côté d'un maréchal de France, le déroba au triomphe des nobles

[1] Tous les historiens sont unanimes à représenter comme nous le faisons le caractère de Charles-Emmanuel Ier. Récemment encore un historien piémontais, M. Carutti, bien qu'enflammé par un patriotisme auquel nous applaudissons, après avoir célébré en Charles-Emmanuel le vaillant soldat, le politique audacieux et fertile en expédients, termine ainsi son portrait : « Queste rare doti furono offese dà troppa versatilità di voleri e dà soverchia fidanza in se stesso... La prudenza non fù in lui sempre pari all' ardire; per quelle sue perpetue guerre toccò il Piemonte l'estremo della miseria. » *Storia del Regno di Vittorio Amedeo II*, scritta dà Domenico Carutti, Torino, 1856, p. 5.

desseins auxquels Richelieu avait fini par le séduire.

Victor-Amédée avait de bonne heure apprécié Mazarin. A Saviglian, le jour même de la mort de Charles-Emmanuel, il le fit venir et le consulta. Le chargé d'affaires pontifical le poussa de toutes ses forces à faire la paix[1]. En cela, sans doute, il suivait les instructions de sa cour et travaillait à gagner de plus en plus les bonnes grâces du cardinal Barberini et d'Urbain VIII, ainsi qu'à conquérir la faveur du puissant Richelieu, vers lequel l'attirait un secret penchant; mais par-dessus tout, il considérait le véritable intérêt de la maison de Savoie, qui lui fut toujours chère. Il s'appliqua à faire sentir à Victor-Amédée qu'une guerre prolongée, de quelque façon qu'elle se terminât, était la ruine infaillible et irréparable du Piémont; que par conséquent son premier besoin était la paix, et que tout arrangement qui lui rendrait ses États lui était avantageux. Il lui fit part de la proposition de Spinola qui assurait immédiatement une trêve pendant laquelle on aurait le temps de respirer et d'aviser à ce que plus tard on aurait à faire. Il l'exhorta

[1] Dépêche de Mazarin au cardinal Barberini, 26 juillet, de Saviglian : « In questo punto, vado dà S. A., fatto chiamare, con la quale non lasserò di passare tutti gli officii che stimerò più accertati nella congiuntura presente per la pace. »

à l'accueillir et à la favoriser. Victor-Amédée entra par degrés dans ces vues. Le lendemain, 27 juillet, écrivant à l'abbé Scaglia, à Madrid, pour lui annoncer la mort de son père, il lui fait connaître l'état des affaires. Ce n'est déjà plus contre Richelieu et la France, c'est contre Spinola seul que se portent ses ressentiments. Spinola est l'auteur de tout le mal. Pour ce siége intempestif de Casal, il lui a repris plusieurs des régiments qu'il lui avait envoyés, et il lui refuse des subsides ; il est Génois, il est l'ennemi de sa maison, il ne peut y avoir de confiance entre eux[1]. Le duc charge son ambassadeur de dire au roi d'Espagne que, fidèle à ses engagements, il remet à Sa Majesté Catholique de décider de la paix ou de la guerre. Si on veut la guerre, il faut se hâter de rappeler Spinola et d'exécuter les diversions en France, toujours promises et jamais effectuées. Si on veut la paix, les conditions auxquelles aujourd'hui se réduit la France sont fort acceptables[2]. Le 30 juillet, il se tint à Saviglian un conseil de guerre, sous la présidence de Victor-Amédée. Entre autres

[1] Archives des affaires étrangères, Turin, t. II, fol. 541 : « Col marchese sono passati tanti disgusti, e si crede così chiara l'avversione che ha con noi, oltre l'essere Genovese, che non si può essere confidenza. »

[2] *Ibid.* « Volendosi la pace, le conditioni alle quali si riduce la rancia sono assai trattabili. »

choses, on s'y occupa de la proposition de Spinola ; avant d'en délibérer, on voulut savoir comment elle serait reçue des deux parties intéressées, l'Espagne et la France, et on avait été d'avis d'attendre leur réponse [1].

Mazarin alla chercher celle de la France à Saint-Jean-de-Maurienne, où il croyait trouver ensemble Louis XIII et Richelieu ; mais le cardinal y était seul, dans une situation difficile qui s'aggravait chaque jour. Au dehors, au dedans, tout semblait conspirer contre lui.

En Piémont, depuis la victoire de Veillane et la prise de Saluces, l'armée française n'avait plus rien fait de grand, grâce à la mésintelligence qui s'était mise entre ses chefs. Le péril les avait unis à Veillane ; le péril passé, tous les vices d'un pouvoir partagé avaient paru. Les trois généraux avaient tour à tour leur semaine de commandement, et chacun d'eux commandait à sa manière. De là peu d'ensemble et de suite, d'inévitables et fâcheuses rivalités. Richelieu connaissait mieux que personne la nécessité d'un pouvoir unique à la guerre comme dans l'État ; mais il n'avait pas toujours un général assez capable ou assez sûr pour lui remettre l'autorité suprême. Un seul

[1] *Ibid.* fol., 572 : *Relatione del consiglio di guerra tenuto in Savigliano, alli 30 di Luglio.*

chef de peu de talent pouvait perdre l'armée; un chef habile mais d'une fidélité douteuse pouvait le perdre lui-même. Ajoutez que, dans cette vaillante noblesse, alors seule en possession des charges militaires, il n'était pas aisé d'obtenir une juste subordination. La vanité, sous le nom usurpé de l'honneur, la vanité, ce mal français par excellence, descendue peu à peu de la noblesse dans toutes les classes de la nation, régnait en souveraine à l'armée. Quel autre qu'un maréchal eût pu commander à des officiers généraux fiers de leur bravoure et de leur naissance! Parmi les maréchaux, aucun d'eux ne voulait obéir à son égal. Louis XIV fut obligé de créer un maréchal-général, et encore on vit des maréchaux refuser de servir sous ce nouveau supérieur, alors même qu'il s'appelait Turenne. Ici, par exemple, malgré la hiérarchie militaire, il n'eût guère été possible de faire servir le duc de Montmorenci sous le maréchal de la Force; et, comme aussi on ne pouvait mettre un maréchal de France sous les ordres d'un simple maréchal de camp, fût-il un Montmorenci, Richelieu avait dû partager entre eux le commandement; et il avait fallu son ascendant pour faire admettre à ce partage le marquis d'Effiat, maréchal de camp comme Montmorenci, grand-maître de l'artillerie et surinten-

dant des finances. Au faîte d'un pouvoir envié, disputé, toujours chancelant, Richelieu était bien forcé de compter avec tout ce qui pouvait le servir ou lui nuire. Il n'entendait pas mettre contre lui la puissante maison de Montmorenci, unie à tant d'autres maisons considérables, surtout à celle de Condé, dont le chef, l'orgueilleux Henri de Bourbon, commençait à reconnaître son autorité. Déjà il avait été obligé d'ôter au duc Henri l'amirauté, comme, après la mort de Lesdiguières, il avait fait supprimer la connétablie, charges trop grandes pour des sujets et qui pouvaient tenter des fidélités plus assurées que celle d'une aristocratie qui se souvenait trop de ce qu'elle avait été pour se plier docilement à la nouvelle suprématie de la royauté et de l'État. On avait sans doute magnifiquement racheté l'amirauté; mais le duc de Montmorenci se sentait diminué, et il importait de ne pas le blesser davantage. Richelieu avait des ménagements infinis pour sa vanité; il lui avait fait écrire par le roi les lettres les plus flatteuses sur les services qu'il avait rendus à Veillane, et il supportait avec une patience admirable son humeur inquiète, ses légèretés, ses prétentions, ses faiblesses de toute sorte.

Nous avons trouvé parmi les papiers de Richelieu et nous avons sous les yeux bien des lettres de

Montmorenci au cardinal[1] : il se plaint sans cesse, et aussi il demande sans cesse et pour lui et pour ses amis. Quel contraste avec les lettres du sérieux, appliqué et énergique d'Effiat! Pas un mot sur lui-même ; toujours le service, et tout en vue du service. Il est atteint par la maladie ; mais il n'en dit rien, on ne l'apprend que par les autres. Après Veillane il s'était complu à rendre hommage à la valeur de Montmorenci ; mais depuis, quand il avait vu les défauts de son brillant collègue, si préjudiciables au bien de l'armée, il n'avait point hésité à les relever et à les combattre. S'il avait toute la vigueur de son pays, l'Auvergne, il en avait un peu la rudesse, et n'était pas aussi endurant que le maréchal de la Force. Celui-ci, naguère un des chefs des protestants révoltés, sorti de disgrâce depuis quelques années, ne voulant plus se brouiller avec la cour, et n'étant pas d'ailleurs enhardi par un mérite du premier ordre, se montrait fort accommodant. Maréchal de France, il ne réclamait pas la supériorité qui lui était due sur de simples maréchaux de camp; dans le conseil il donnait son avis, d'ordinaire excellent, et se tenait ensuite dans une prudente réserve. Il n'en était point ainsi de d'Effiat : il avait la conscience de ce qu'il valait et se savait bien auprès du maître ; sa fierté ne tarda pas à

[1] Arch. des Aff. étrang., Turin, 1630, t. II, *passim*.

être aussi offensée du ton et des airs de Montmorenci, que son bon sens était choqué de sa conduite. Montmorenci, toujours serviteur des dames, se plaisait à renvoyer à la belle princesse de Piémont des prisonniers de nom et jusqu'à des compagnies entières[1], galantes munificences qui privaient le trésor de l'armée de bien des rançons et que blâmait sévèrement le très-peu chevaleresque surintendant des finances. Le duc avait donné toute sa confiance au comte de Cramail, qui en était bien digne par sa bravoure, mais dont l'esprit critique et frondeur ne voyait partout que des difficultés et s'opposait à toute entreprise, ce qui condamnait les troupes à une langueur funeste où se perdaient les fruits de la victoire de Veillane. Cette victoire avait fort enflé l'amour-propre de Montmorenci, et la petite cour qui l'entourait, déjà composée de mécontents, lui en rapportait tout l'honneur; lui-même la rappelait volontiers, à ce point qu'un jour d'Effiat fut obligé de lui dire[2] qu'en vérité il n'y avait pas tant lieu de se vanter de cette affaire, car c'était un combat que nous n'avions pas cherché et qu'il nous avait fallu subir malgré nous, pour éviter le désastre que devait amener notre imprudence. Cette pe-

[1] Arch. des Aff. étrang., Turin, 1630, t. II, fol. 80, lettre de d'Effiat à Richelieu, et Richelieu, t. VI, p. 250.

[2] *Ibid.*, fol. 534, longue et importante dépêche de d'Effiat à Richelieu, du 27 juillet, chiffrée et déchiffrée, où d'Effiat lui ex-

tite altercation entre les deux généraux prouve au moins que si d'Effiat se conduisit admirablement dans la célèbre bataille, il est étranger, ainsi que la Force et Praslin, à la légèreté et à la présomption qui nous jetèrent dans ce mauvais pas.

Dès qu'on avait été en possession de Saluces, d'Effiat, se fondant sur les instructions du cardinal, proposa de marcher au secours de Casal et de forcer la ligne du Pô; on le pouvait, car l'armée française était encore très-nombreuse et n'avait pas perdu l'ardeur que la victoire lui avait donnée. On trouvait dans le comté de Saluces des blés et des vivres en abondance, qu'on pouvait rassembler et conduire avec soi.

pose confidentiellement l'état vrai des affaires. Il dit, en parlant de Montmorenci : « C'est une bonne intention qui s'embarrasse par des incertitudes telles que ce qu'il passionne le matin, il le contrarie l'après-midi. Je ne sais si c'est son naturel, ou celui du comte de Cramail qui est son grand gouverneur, et, à mon sens, le plus chancelant qui ait jamais été. C'est un esprit d'arrêt qui ne trouve que des difficultés et n'a nul expédient. Quand il est en un lieu, il n'en peut sortir. Il veut des commodités qui ne se peuvent fournir, et par là contrarie toutes les entreprises ..... Je fus contraint l'autre jour de dire à M. de Montmorenci, en la présence de d'Argencourt, qu'il ne se falloit point vanter de cela, et que c'étoit un combat que nous avions fait, non par élection, mais par force; pour éviter la perte que notre imprudence nous avoit causée, ayant fait filer l'armée sans ordre, à contre temps et en présence de l'ennemi qui nous étoit venu attaquer, au lieu de le chercher, comme nous en avions l'ordre. » Richelieu s'est fort servi de cette dépêche, t. VI, p. 184, 185.

L'armée ennemie, concentrée sous Saviglian, allait perdre son général ; incertaine et troublée, elle pouvait être aisément culbutée ; le Pô franchi, la campagne était libre, et Spinola eût bien été contraint de quitter le siége qu'il faisait pour venir à notre rencontre. Il est certain que, du 20 au 27 ou 28 juillet, pendant la maladie et un peu après la mort de Charles-Emmanuel, il y avait place pour quelque grande entreprise. Montmorenci et ses amis firent échouer la proposition de d'Effiat. Laissons parler celui-ci dans son langage soldatesque : « Je soutins, dit d'Effiat, qu'ayant amassé des blés nous devions trouver nos commodités de poste en poste, et faire l'affaire de Casal, ce qui étoit fort aisé, ayant sur notre route de bonnes villes qui ne peuvent résister et la nappe mise par toute la campagne. Mais cela a passé pour une fable, et moi quasi pour ridicule, ce qui m'a piqué si fort que, trouvant M. de Montmorency qui parloit à d'Argencourt, je lui dis qu'il répondroit du dépérissement de l'armée, de ce que l'on ne secouroit point Casal et que l'on n'amassoit point de blé. Il me répondit qu'il faisoit ce qu'il pouvoit, et qu'il ne croyoit pas que personne pût faire davantage. Cela m'obligea de lui dire vivement que si j'avois l'honneur de commander une si belle armée, je voulois que le roi me fît tirer à quatre

chevaux si je n'amassois du blé et si je ne secourois Casal[1]. »

N'ayant pu persuader à ses collègues d'aller au secours de cette place, d'Effiat, pour ne pas laisser les troupes inoccupées, ouvrit l'avis de prendre les devants sur le nouveau duc de Savoie encore très-irrésolu, et, en remontant la vallée du Pô, d'aller se jeter sur Moncalieri[2], qui n'était pas plus difficile à enlever que Saluces et qui serait un poste admirable pour marcher sur Casal quand on le voudrait. De son côté Victor-Amédée avait assemblé à Saviglian, le 30 juillet, un conseil de guerre dont nous avons déjà parlé[3]. On y posa la question : Comment empêcher les Français d'aller secourir Casal? Les avis furent très-partagés. On inclinait à l'idée de laisser passer les Français, de les suivre, et de les mettre entre les Piémontais et les Espagnols. Mais il ne manqua pas de gens pour répondre que les Français pourraient très-bien s'arrêter, et, revenant sur leurs pas, écraser d'abord les Piémontais, pour aller ensuite à Spinola qui, ayant tout au plus douze mille hommes, et forcé d'en laisser au moins trois mille autour de Casal, ne pourrait venir à leur

[1] Dépêche du 27 juillet.
[2] *Mercure françois*, 1630, p. 650 et 651.
[3] Plus haut, page 455; Richelieu, t. VI, p. 211-215.

rencontre qu'avec neuf mille hommes, ce qui n'était pas suffisant pour livrer bataille en plaine aux Français. Voilà comme on parlait dans le conseil de Saviglian. Certes, si, à Saluces, on l'avait su, on aurait pris plus au sérieux l'avis de d'Effiat; mais on repoussa cette seconde proposition, comme on avait fait la première. Le plus vieil officier de l'armée, le maréchal de camp d'Auriac, après avoir fortement appuyé d'Effiat, impatienté de tant d'objections toujours si faciles et qui allaient à ne rien faire, s'écria : « Eh quoi, Messieurs, l'armée du roi sera-t-elle comme une compagnie d'Égyptiens qui se promènent de village en village sans savoir où ils vont[1]? » Et d'Effiat écrivit à Richelieu[2] : « Si cette armée n'est promptement mise en besogne, ou qu'elle ne soit pas rafraîchie, je prévois qu'en moins de rien elle périra... Je ne vous déguise rien, je vous dis la vérité comme si j'étois devant Dieu. »

La conclusion de tout cela fut qu'on écrirait au roi, au nom des trois généraux, une lettre où on lui ferait connaître l'état de l'armée. Cette lettre n'était autre chose qu'une déclaration d'impuissance, se terminant à la demande d'un grand renfort ou plutôt d'une

[1] Dépêche déjà citée, du 27 juillet.
[2] *Ibid.*

armée nouvelle. Quelques jours après cette lettre, le duc de Montmorenci envoya un de ses officiers particuliers à Saint-Jean-de-Maurienne pour bien expliquer sa pensée au roi et au cardinal. Cet officier montra le plus grand étonnement de ne pas trouver le roi à Saint-Jean de-Maurienne ; il avertit qu'au delà des Alpes officiers et soldats ne tenaient bon que parce qu'on leur disait que le roi se préparait à venir, et que, s'ils perdaient cette espérance, « il y avoit à craindre un débandement général. Il représenta les affaires au plus mauvais état qu'il se peut imaginer ; que la peste étoit si grande que, par tous les chemins où l'on passoit, tout étoit semé de corps; que tel, à qui on venoit de parler se portant bien, étoit trouvé à un quart d'heure de là mort en un instant ; que la compagnie des chevau-légers du duc de Montmorency, qui étoit de quatre-vingts, étoit réduite à dix-sept; tout étant mort de peste; qu'il en étoit de même de sa compagnie des gardes; que la peste étoit si grande à Pignerol que les oiseaux mêmes tomboient morts passant par-dessus la ville, à ce qu'on lui avoit dit; que la contagion étoit par tous les régiments et dans toute la cavalerie; que M. de Montmorency avoit pensé être pris de la peste ; que M. d'Effiat étoit si mal qu'il ne pouvoit quasi marcher, et étoit jaune comme un coing mûr, et ne pouvant éviter une grande

maladie; qu'il avoit vu l'armée en si grande misère que les généraux mêmes étoient contraints de se passer d'un repas par jour, n'ayant pas de quoi en faire deux; que M. de Montmorency étoit ruiné des grandes dépenses qu'il lui falloit faire... et qu'il prioit le cardinal de lui témoigner qu'il étoit son ami en le faisant rappeler de l'emploi où il étoit... Les généraux conseilloient au roi d'accepter la paix [1]. »

Voilà où en étaient les affaires d'Italie; celles de France n'allaient pas mieux. La prise de Mantoue et les malheurs qu'elle présageait avaient animé de plus en plus contre la guerre les serviteurs de Marie de Médicis. Le garde des sceaux, Marillac, avait avec elle de longs entretiens secrets où sa piété s'exhalait en gémissements sur les misères des peuples accablés d'impôts et épuisés par les continuelles levées de troupes; il lui peignait, en l'exagérant, le mécontentement des parlements et du clergé; il l'alarmait sur les dangers que courait le roi au milieu de la contagion répandue d'un bout à l'autre de la Savoie. Un personnage venait d'arriver à Lyon capable de donner un chef et une épée à toute cette intrigue. C'était le duc de Guise, le fils aîné du Balafré, politique médiocre, officier

[1] Richelieu, t. VI, p. 204.

habile, qui avait rendu plus d'un service à la couronne, et, en 1615, avait couvert le double mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche et de la princesse Elisabeth avec Philippe IV, contre la révolte des protestants et du prince de Condé. Guise était gouverneur de Provence, et il s'arrogeait le titre d'amiral du Levant fort peu compatible avec la juste autorité du ministre de la marine, alors appelé grand maître de la navigation, lequel n'était autre que Richelieu lui-même. La présence inattendue de Guise à Lyon, lorsqu'elle était si nécessaire en Provence, était à bon droit suspecte au cardinal. Celui-ci n'ignorait pas aussi que le duc de Bellegarde avait adroitement semé le bruit de ses dissentiments avec la reine mère et déjà de sa disgrâce; on lui annonçait diverses séditions qui se préparaient sur plusieurs points du royaume; enfin on lui donnait avis de prendre garde à lui et qu'il y avait des complots contre sa personne. Jamais, depuis la tragique journée du 24 avril 1617, où l'assassinat du maréchal d'Ancre brisa sa carrière et mit ses jours en périls, Richelieu n'avait eu plus de sujets de crainte. Il écrivit à Marie de Médicis « qu'il la supplioit de trouver bon qu'il quittât la partie après que cette affaire seroit finie, et qu'il ne pouvoit plus subsister; » et il avoue qu'il était alors « réduit en ce point de pouvoir dire avec

Josaphat qu'il ne lui restoit d'autre remède que de convertir ses yeux à Dieu[1]. » Sur ces entrefaites, Louis XIII qui, malgré les sollicitations de tout ce qui l'entourait, avait eu jusque-là le courage de rester au milieu de la peste à Saint-Jean-de-Maurienne, fut tout à coup saisi de quelques accès de fièvre. A cette nouvelle, la reine mère et la reine Anne redemandèrent le roi à grands cris. Richelieu, le voyant réellement malade, n'osa le retenir plus longtemps. Louis partit le 25 juillet[2], et s'en revint à petites journées à Lyon, où ne tarda pas à se déclarer la grande maladie qui le tint entre la vie et la mort jusqu'à la fin du mois de septembre. Le cardinal aurait pu l'accompagner sous plus d'un prétexte, au lieu de le laisser aller seul parmi des ennemis, cachés ou déclarés, qui, environnant incessamment le faible monarque, lui pouvaient arracher, dans un moment de trouble, une parole qui suffisait à le perdre; mais il voyait clairement que dans les circonstances présentes son éloigne-

[1] Richelieu, *ibid*, p. 152-153.

[2] Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. II, fol. 523, fragment des Mémoires de Richelieu bien plus ample que l'imprimé : « Le Roi partit le 25 juillet de Saint-Jean-de-Maurienne pour s'en retourner à Barrault et de là à Lyon... » *Le Mercure françois*, p. 634 : « Le Roi s'en revint de Saint-Jean-de-Maurienne à Lyon, où il arriva le 7 aoust et où il eut une grande maladie au mois de septembre. »

ment du théâtre de la guerre après la retraite du roi eût été comme le signal de la déroute, la dissolution de l'armée, la ruine de ses desseins, et Richelieu avait une de ces âmes qui tiennent à leurs desseins encore plus qu'à la fortune et à la vie. Il demeura donc à Saint-Jean-de-Maurienne, bravant l'épidémie qui régnait partout, et avec sa misérable santé se livrant à un travail sous lequel eût fléchi l'homme le plus robuste que le désir passionné du succès n'eût pas soutenu. Il entretenait une correspondance assidue avec les amis fidèles qui lui restaient auprès du roi, Bouthilier et surtout le cardinal de La Valette, qui chaque jour lui envoyaient de Lyon d'exactes nouvelles; et en même temps, avec Schomberg et Châteauneuf, il faisait les derniers efforts pour rassembler une nouvelle armée qui pût bientôt passer les Alpes et reprendre l'ascendant que nous avait donné la victoire de Veillane.

Telle était la situation générale lorsque Mazarin arriva le 2 août à Saint-Jean de-Maurienne. Il trouva le roi parti et Richelieu dévoré de soucis. Louis XIII succombait-il à la maladie qui l'avait atteint, c'en était fait du cardinal, car la couronne revenait à Monsieur, duc d'Orléans, son mortel ennemi; le péril n'était pas moindre si le roi cédait aux conseils de sa mère. Au delà des Alpes, l'armée presque éteinte sous des chefs divi-

sés entre eux était hors d'état de secourir Casal, et la chute de cette place, ajoutée à celle de Mantoue, ruinait et déshonorait la politique qu'il avait fait prévaloir. Il était bien naturel que son mécontentement se portât sur les perpétuelles négociations de la légation pontificale qui, en s'opposant toujours à l'élan de la France, semblait avoir accru toutes les difficultés, au lieu de les aplanir. Bagni, resté en Savoie auprès du roi et de Richelieu, en répondant aux lettres que Mazarin lui avait adressées du camp sous Casal, ne lui avait point dissimulé l'impression fâcheuse produite par tant de démarches inutiles; il l'avait même invité[1] à ne reparaître qu'avec des propositions précises et raisonnables; qu'autrement tout ce qu'il dirait serait considéré comme des stratagèmes inventés pour tromper le roi, et amener à l'aide de belles paroles la prise de Casal. Mais Mazarin ne s'était point arrêté devant cet avertissement. Il y allait de trop grands intérêts pour se tant ménager soi-même. D'ailleurs, qu'avait-il à craindre? Il était sûr qu'en osant beaucoup pour tenter de prévenir une collision sanglante sur le sol italien, il entrait dans les sentiments les plus intimes du pape, et c'était encore du pape qu'il attendait tout son avenir.

[1] Lettre de Bagni à Mazarin, datée de Saint-Jean-de-Maurienne, le 19 juillet 1630, Arch. des aff. étrang., France, t. LIII, fol. 299.

Il connaissait Richelieu, ses impatiences à la fois et sa raison qui prenait toujours le dessus : il avait déjà éprouvé et surmonté ses premières vivacités ; il prévoyait combien les propositions de Spinola seraient amères à la fierté française, mais il savait à quel point la paix était nécessaire à la France, et que l'arrangement qu'il apportait en était la seule et dernière ressource. Il se présenta donc à Saint-Jean-de-Maurienne avec une tranquille assurance. On dit qu'il y eut là une scène à la Shakespeare, dans laquelle le cardinal s'abandonna à toute l'impétuosité de son caractère, et où le jeune chargé d'affaires pontifical sut lui tenir tête avec un mélange de respect et de fermeté qui imposa au grand ministre et le ramena à de meilleurs conseils.

Richelieu, dans ses Mémoires, ne dit pas un mot de cette scène, comme on le pense bien, car les auteurs de Mémoires n'ont guère l'habitude de porter témoignage contre eux-mêmes ; d'ordinaire aussi Richelieu néglige les détails personnels pour s'attacher au fond et à la suite des affaires ; il se borne donc à donner les résultats de cette nouvelle et grave entrevue, qui seuls importaient à l'histoire. Pour nous, un peu de violence de la part du cardinal ne nous est pas du tout invraisemblable. L'expérience ne lui avait

que trop appris à se défier des hommes; Mazarin, nous l'avons vu, était suspect à ses meilleurs amis, Schomberg et d'Effiat; celui-ci lui écrivait que le jeune diplomate n'avait d'autre mission que de pénétrer les intentions du roi et de son conseil[1]; lui-même ne le connaissait pas bien, et ne croyait encore qu'à son esprit et à son intelligence. Le 3 juillet, il lui avait fait un assez mauvais accueil; le 2 août, dans une situation bien pire, il devait le recevoir encore plus mal. D'autre part, Mazarin, entraîné par le torrent des affaires, n'avait pu adresser au cardinal Barberini qu'une dépêche assez courte[2] sur la conférence qu'il avait eue avec Richelieu. Mais il faut bien que cette conférence ait été d'abord très-vive, car Mazarin avoue qu'il trouva le cardinal très en colère. « Il ne se fâcha pas peu contre moi, dit Mazarin à Barberini, de ce qu'après soixante et dix jours je ne lui apportais pas une réponse précise, et de ce que je venais lui faire des propositions nouvelles sans même avoir le pouvoir de rien conclure. Je l'excusai à

[1] Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, contenant les mois d'août et de septembre, fol. 5 et fol. 31, lettres de d'Effiat à Richelieu, du 2 et du 3 août.

[2] Dépêche de Mazarin du 6 août : « Il tempo non mi concede esser più lungo, come dovrei per dar distintamente parte di quanto passa, mà giudico bene avvisar quel che posso con questa occasione. »

part moi de se plaindre avec si peu de raison des nombreuses courses que j'avais entreprises, et qui toutes l'avaient été pour son service : je vis bien qu'il voulait décharger sur moi le chagrin que lui causait l'affaire de Mantoue[1]. » Ce peu de mots très-significatifs donnent un grand crédit au récit suivant d'un historien d'ordinaire bien informé[2].

« Quand le cardinal Bagni introduisit son jeune collègue auprès du cardinal de Richelieu, celui-ci, cédant à l'injuste soupçon que Mazarin s'entendait avec Spinola et les Espagnols pour faire tomber Casal entre leurs mains, se laissa emporter à lui dire que ses funestes négociations avaient détruit la réputation de la France et

[1] Dépêche de Mazarin du 6 août : « Mi sono abboccato con il cardinale di Richelieu a Giovanni di Moriana, che trouvai tutto risentito, havendo solamente la mattina havuto sicuro avviso della perdita di Mantova... Si alterò non poco meco che... Scusai in me il sign. Cardinale che con poca ragione si lamentasse delle diligenze che facevo dirette tutte a servirlo maggiormente, perchè conobbi che volle sfogar meco il disgusto ricevuto per le cose di Mantova... »

[2] Cet historien est Brusoni. Benedetti se trompe en mettant le lieu de la scène à Paris, et il a entraîné Priorato dans cette erreur évidente ; mais il indique bien la scène en l'abrégeant, p. 27 : « Doppo gravi contestationi havute seco per qualche falsa impressione di Sua Eminenza, sostenute con grandissimo decoro e coraggio le parti di ministro pontificio, indusse il cardinale a raccommandarsi e a pregarlo dell' opera sua per la perfettione dei trattati. » Le récit de Brusoni est bien autrement étendu et détaillé ; nous le traduisons presque en entier.

l'indépendance de l'Italie, et l'avaient perdu lui-même comme auteur et chef de toute l'entreprise. Il éclata en menaces contre un homme qui lui semblait coupable d'intelligence avec l'Espagne; et se tournant vers le cardinal Bagni il lui demanda si le pape persévérait dans ses premiers engagements envers la France. Le cardinal Bagni l'assura que les intentions du saint-père étaient les mêmes; puis il ajouta quelques mots en faveur de Mazarin, défendant sa sincérité à la fois et sa pénétration, le disant aussi incapable d'être la dupe que le complice de Spinola; que le Génois pouvait bien être un plus grand capitaine, mais non pas un plus grand politique. Mazarin, après avoir gardé un silence respectueux, tenta, mais en vain, de se justifier; sans l'écouter, Richelieu s'écria avec colère que sa trahison ou son erreur méritait un sévère châtiment, et qu'à défaut du pape le roi de France saurait bien tirer une juste vengeance de l'injure qui lui était faite. A ces mots, Mazarin, interrompant le cardinal, lui dit d'un ton ferme et résolu que, s'il s'était laissé traiter de cette sorte, ce n'était pas par peur, mais à cause du respect qu'il portait au ministre d'un grand roi; qu'il ne devait pas souffrir plus longtemps qu'on manquât à ce point d'égards à un ministre du pape; qu'il déclarait donc qu'il n'avait de compte

à rendre de ses actions qu'à Sa Sainteté; que c'était d'elle qu'il attendait ou le châtiment ou la récompense qu'il méritait, et que les menaces qu'on lui faisait ne lui inspiraient pas la moindre crainte. Et il prononça ces dernières paroles avec une si fière attitude, que Richelieu, prétendant qu'il insultait la majesté royale, entra dans un accès de fureur, se leva de son siége qu'il renversa, jeta à terre son bonnet rouge, et se mit à marcher à grands pas dans la chambre, en exhalant la passion qui l'agitait. Peu à peu il se calma, et reconnaissant qu'il avait besoin du nouveau duc de Savoie pour se porter médiateur entre les Espagnols et la France, et par là sauver Casal, et qu'il n'y avait personne qui eût autant de crédit sur ce duc que Mazarin, il s'adoucit, et, tout à coup changeant de ton, il dit au cardinal Bagni : « Vous pourriez avec raison m'accuser « d'être enclin à la colère, et M. Mazarin pourrait « avoir contre moi un très-juste ressentiment. » Là-dessus, il le pria de l'excuser, lui dit qu'il arrivait souvent de pareils débats entre les meilleurs amis, et que de telles épreuves affermissaient l'amitié. Il caressa de son mieux celui qu'il venait d'offenser; il le conjura de reprendre ses négociations et de retarder la prise de Casal par tous les moyens qu'il pourrait imaginer; que lui, pendant ce temps, tâcherait de ranimer l'armée

française et de la mettre en état de s'avancer dans le Montferrat. Il l'assura qu'il ne pouvait rendre un service plus signalé au pape, au roi de France, à l'Italie et à lui-même. Comme Mazarin avait du pape la même commission, il promit volontiers son concours à Richelieu pour le bon succès d'une affaire dans laquelle, en remplissant son devoir envers son maître le saint-père, il trouvait l'avantage de servir aussi la France et d'acquérir une grande renommée. »

Quoi qu'il en soit de la vérité de ce récit, il est certain qu'après un début plus ou moins orageux l'entrevue tourna bientôt en une sérieuse discussion qui se termina par une entente presque complète sur tous les points.

Richelieu protesta que le roi désirait toujours la paix, et qu'il avait fait à ce désir un grand sacrifice en abandonnant, le mois dernier, un projet de traité juste et raisonnable, pour se résigner à celui que Mazarin lui-même avait conseillé. Ses pouvoirs l'autorisaient bien à conclure ce traité-là ; mais ils ne s'étendaient pas jusqu'aux propositions nouvelles du général espagnol. Il ajouta que, si l'Espagne et l'Empire voulaient sincèrement la paix, ils pouvaient la faire sur-le-champ, la mort de Charles-Emmanuel les mettant à leur aise. On se trompait bien, si on

croyait que la prise de Mantoue contraignît la France à subir d'humiliantes conditions : elle était prête à continuer la guerre ; le 20 du mois d'août, au plus tard, de nouveaux renforts porteraient l'armée d'Italie à 12,000 hommes de pied et à 800 chevaux ; et le 10 septembre, cette armée ne compterait pas moins de 20,000 fantassins et 2,000 cavaliers[1].

Mazarin put aisément répondre que tout ce grand déploiement de forces ne sauverait pas Casal, car il était reconnu que Spinola pouvait s'en rendre maître avant le 20 août, c'est-à-dire avant le temps où, selon les calculs du cardinal, les Français seront en état de marcher à son secours. La proposition de Spinola était donc le seul moyen de prévenir le grave échec que ferait une telle perte à la puissance française. Et il ne fallait pas s'effrayer de l'idée de remettre Casal entre les mains des Espagnols, puisqu'on ne serait réduit à cette extrémité que si on n'était pas parvenu à secourir la place dans le délai assigné, ce qui n'était pas à craindre selon ce que disait Richelieu lui-même, le délai fatal se

[1] Dépêche de Mazarin à Barberini du 6 août : « Il cardinale mi ha detto che per li 20 stante alla più lunga saria formata in quella parte un' armata di 12,000 fanti et 800 cavalli ; che le nuove levate si facevano in diligenza tale che per li 10 settembre sarebbero state all' ordine al numero di 20,000 fanti e di 2,000 cavalli. »

prolongeant bien au delà du 20 août et jusqu'au 10 septembre. Il n'y avait rien à répliquer à ce raisonnement, et le cardinal ne demanda plus qu'une répartition différente des quarante jours compris dans l'arrangement proposé : au lieu de vingt jours accordés aux négociations, il y en aurait seulement quinze, et vingt-cinq pour délivrer Casal[1].

Ce qui acheva de décider Richelieu, ce fut la connaissance que lui donna Mazarin des secrètes dispositions du duc de Savoie. Victor-Amédée voulait soutenir aux yeux du monde la mémoire et la conduite de son père; mais au fond il souhaitait la paix[2]. Le cardinal qui savait si bien de quelle importance était à la France l'appui sincère du Piémont, et qui avait tant fait pour l'acquérir, entra vivement dans cette ouverture. Puisque l'Espagne et l'Empire prétendaient n'agir qu'en vue de l'intérêt de leur allié, le duc ne pouvait-il pas leur faire entendre qu'en rendant à Charles de Gonzague ses États, ils lui assuraient la restitution des siens; et si Collalto

[1] Dépêche de Mazarin à Barberini du 6 août : « Disse (il cardinale) che quello di far una sospensione per quindici giorni con le conditioni accennate si sarebbe potuto trattare, allungando il tempo del soccorrere. »

[2] *Ibid.* « In quest' Altezza scopro un estremo desiderio della pace, mà altrettanta risolutione che il mondo giudichi le attioni sue dirette ad approvare quelle del padre. »

et Spinola repoussaient des conditions de paix qu'il trouvait justes, pourquoi ne se déclarerait-il pas pour la justice et pour la France? Mazarin ne craignit pas de répondre des sentiments de Victor-Amédée, et, en retour, Richelieu promit d'appuyer auprès du roi les propositions de Spinola.

Mais le cardinal n'était pas homme à se contenter de simples propos, et fidèle aux habitudes de son esprit prudent et soupçonneux, il exigea du chargé d'affaires pontifical trois pièces écrites et signées de sa main, qui pussent à tout événement le justifier aux yeux du roi et à ses propres yeux :

1° Une relation semblable à celles qu'il avait déjà faites, où seraient fidèlement racontées les dernières négociations avec le duc de Savoie, Spinola et Collalto, relation destinée à montrer au roi et à la reine mère les sincères efforts du cardinal en faveur de la paix et les refus opiniâtres de l'Espagne et de l'Empire[1].

2° Un exposé précis des offres de Spinola, à savoir : suspension d'armes de quinze jours, pour laisser aux parties intéressées le temps de

[1] Richelieu, t. VI, p. 232, donne une analyse étendue de cette relation, dont nous avons retrouvé une copie authentique avec la signature autographe de Mazarin parmi les papiers du Cardinal; Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, fol. 36.

s'assembler et d'arrêter la paix ; après ces quinze jours, si la paix n'était pas conclue, vingt-cinq autres jours pour secourir Casal ; enfin, la paix n'étant pas faite ni Casal secourue, remise de cette place au général espagnol[1].

3° Une explication claire, spécifiant bien que Casal ne serait remise à Spinola qu'après que les articles essentiels de la paix auraient été convenus, et qu'en tout cas Spinola s'engageait à la restituer au bout d'un certain nombre de jours. Le duc de Savoie se portait caution de cet engagement, et promettait de prendre parti sur-le-champ pour la France, si on ne restituait pas Casal dans le temps déterminé. Spinola, en témoignage de sa bonne foi, offrait son propre fils, don Philippe[2].

Certes Mazarin s'avançait beaucoup en répondant ainsi de Spinola et du duc de Savoie, et pourtant Richelieu trouvait qu'il n'en faisait pas assez et qu'il s'expliquait encore avec trop d'équivoque et de confusion[3]. Tant l'impérieux cardinal, préoccupé de ses desseins, aurait voulu que les choses et les hommes s'y pliassent sans

[1] *Ibid.*, fol. 16. Cette seconde pièce est tout entière autographe et de l'indéchiffrable écriture de Mazarin.

[2] *Ibid.*, fol. 236, avec ce titre français : « Parti proposé par M. le duc de Savoie, apporté par le sieur Mazarini, le 2 août 1630. »

[3] Richelieu, t. VI, p. 234.

réserve! tant surtout la pensée de remettre Casal, ne fût-ce qu'un jour, aux Espagnols, répugnait à ce cœur altier, tout pénétré du sentiment de l'honneur français, et qui ne sépara jamais l'ambition du patriotisme! L'orgueil blessé, qui avait éclaté d'abord d'une façon si violente, grondait toujours, mal soumis à la nécessité, et, en retour d'un sacrifice inévitable, exigeait toutes les sûretés que la prudence peut arracher à la fortune.

Cependant, que serait devenu Mazarin, si, dans la perpétuelle mobilité de toutes choses, les dispositions de Spinola et de Victor-Amédée avaient changé, et si ces hauts personnages ne s'étaient pas crus liés par de simples paroles envers un jeune homme qui n'avait encore d'autre autorité que celle de ses talents! Il passait à jamais pour le plus léger ou le plus fourbe des hommes; il ne pouvait plus songer à revoir le visage de Richelieu; il était perdu du côté de la France, et il avait à redouter jusqu'en Italie et à Rome même l'implacable inimitié et le long bras du cardinal. Mais Mazarin avait reçu du ciel le courage de l'esprit, plus rare encore que celui du cœur : il croyait à la puissance de la raison, quand elle est servie par l'activité, la prudence et la constance. Il possédait une volonté d'une persévérance à toute

épreuve sur le but, et d'une souplesse infinie sur les moyens. Il était profondément convaincu que la guerre était contre l'intérêt de tous et n'avait pour elle que des passions aveugles. Donner la paix à la malheureuse Italie, en attendant qu'il la donnât deux fois à la France et à l'Europe, à Munster et aux Pyrénées, c'est là la grande tâche qu'il se proposait c'est sur cette carte qu'il avait mis et qu'il jouait volontiers toutes ses espérances. Il avait aussi, comme tous les hommes d'action, une assez grande confiance en lui-même : il comptait sur cet art de persuader, de manier les esprits et les cœurs, qui déjà lui avait valu plus d'un succès. Il se fiait à la loyauté de Spinola; il croyait avoir trouvé le secret de ses irrésolutions passées, et qu'une fois l'honneur et l'amour-propre du vieux guerrier satisfaits par l'assurance d'avoir bientôt entre ses mains Casal, il n'hésiterait plus à suivre ses intentions pacifiques. Une heureuse expérience lui donnait un juste sentiment de l'ascendant qu'il exercerait sur Victor-Amédée. Voilà pourquoi, en cette conjoncture décisive, Mazarin risqua tant, dans le désir passionné d'atteindre enfin cette paix qu'il poursuivait depuis si longtemps et qui lui échappait toujours.

Telle fut, en 1630, la dernière entrevue des deux grands diplomates. Avant de se séparer, Ri-

chelieu fit promettre à Mazarin qu'aussitôt arrivé en Italie il lui ferait connaître le résultat de la conférence projetée entre les deux plénipotentiaires d'Espagne et d'Autriche et le duc de Savoie, et qu'alors même que cette conférence n'aurait pas lieu il lui écrirait encore pour l'avertir de ce qui se passerait. Mazarin s'y engagea. Le 4 août il quitta Saint-Jean-de-Maurienne, et l'espoir du succès lui donnant des ailes il franchit rapidement le Cenis pour se rendre auprès de Victor-Amédée. Mais déjà il venait de remporter un triomphe qui lui en promettait bien d'autres : il avait vaincu les violences, les ombrages, les soupçons de Richelieu; il avait amené le plus grand homme d'État qu'il y eût en Europe à suivre ses conseils et à accepter les dures mais salutaires propositions qu'il lui apportait. Quelques jours auparavant, le 14 juillet, il avait accompli sa vingt-huitième année.

CHAPITRE NEUVIÈME

4 AOUT — NOVEMBRE 1630

Le 4 août, Mazarin part de Saint-Jean-de-Maurienne et va retrouver le duc de Savoie sur les bords du Pô : dangers qu'il court ; il arrive le 6 août au camp piémontais, comme pour assister au combat du pont de Carignan et au nouvel avantage remporté par les Français. — Il s'applique et réussit à gagner de plus en plus à la paix Victor-Amédée. Celui-ci fait part à la cour de Vienne de sa situation, et de son intention de traiter avec la France. L'Empereur y consent, et Collalto adhère à la suspension d'armes qui doit servir de préliminaire à la paix. — Mazarin se rend au camp de Spinola sous Casal. Le général espagnol ne s'en tient point à ses anciennes propositions, et il en fait de nouvelles : il veut que préalablement on lui remette en dépôt la ville de Casal, tandis que les Français garderont la citadelle; puis Mazarin lui rappelant sa promesse de faire la paix et le pressant de la signer, Spinola s'y refuse avant d'avoir pris de nouveau les ordres du roi d'Espagne; enfin il avoue que le roi lui a ôté ses pleins pouvoirs, qu'il n'a plus d'autre droit que celui de conclure une suspension d'armes, et il persiste dans les nouvelles conditions qu'il y met. Énergiques mais inutiles représentations de Mazarin. — De retour le 18 août auprès du duc de Savoie, il ne se décourage pas; il entreprend d'obtenir le consentement des Français aux dernières propositions de Spinola, qu'il tâche de leur faire considérer comme plus fâcheuses en apparence qu'en réalité et n'étant pas contraires à leur intérêt véritable. — Richelieu, forcé par les progrès de la peste de quitter Saint-Jean-de-Maurienne, s'en retourne à Lyon, auprès du roi malade, faire face aux intrigues qui se tramaient contre lui, et il envoie à sa place en Italie le maréchal de Schomberg avec des pouvoirs diplomatiques et militaires très-étendus. Heureuses négociations de Mazarin. Le 4 septembre est signée par les généraux français une su-

pension d'armes, prolongée jusqu'au 15 octobre, et aux conditions exigées par Spinola, à savoir que les Français remettraient immédiatement aux Espagnols la ville de Casal, et, le dernier jour d'octobre, la citadelle, si elle n'était pas secourue; mais que, si elle l'était dans le délai voulu, les Espagnols rendraient aux Français la ville elle-même. — Mazarin va faire signer la trêve par le duc de Savoie, par Collalto et par le général espagnol, marquis de Sainte-Croix, qui remplaçait provisoirement Spinola tombé malade. Il fait visite à Spinola, le console et le ranime un moment. Toiras va aussi rendre hommage à son illustre adversaire. Spinola donne définitivement sa démission, quitte l'armée et se retire à Castel Nuovo di Scrivia. Il y meurt le 25 septembre. — Montmorenci et d'Effiat rentrent en France, et le commandement de l'armée française passe entre les mains de Schomberg. Son caractère. Sa résolution d'obtenir pendant la trêve une paix honorable et avantageuse, où, la trêve expirée, de marcher au secours de Casal. — Traité de paix négocié à Ratisbonne entre la France et l'Autriche. Raisons qui portèrent les deux ambassadeurs français, M. de Léon et le père Joseph, à accepter ce traité; raisons qui plus tard déterminèrent Richelieu à ne le point ratifier et à désavouer ses ambassadeurs. Vains efforts de Mazarin pour devancer le congrès de Ratisbonne et faire la paix en Italie — Vers la fin de septembre, Collalto reçoit la première nouvelle du traité de Ratisbonne et de l'article par lequel la France s'engageait à ne jamais s'unir aux ennemis de l'Empire : il demande que cet article soit inséré dans le traité particulier qui se négociait aussi en Italie. Mazarin est chargé le 29 septembre d'aller présenter cette proposition à Schomberg. Celui-ci la rejette, et déclare que, si le 15 octobre la paix n'est pas faite, il reprendra les armes et poursuivra l'exécution du traité d'armistice du 4 septembre. — Embarras du duc de Savoie : il essaye de rester neutre; il demande une prolongation de l'armistice. Le maréchal refuse tout délai; il passe la revue de ses troupes le 15 octobre à Scarnafix et le 17 il se met en mouvement. — Le 20 octobre, nouvelle officielle du traité de Ratisbonne signé le 13. Schomberg reste sans instructions. Grande résolution qu'il prend, contre l'avis de ses collègues et sur sa responsabilité. Il allègue que le traité de Ratisbonne admet et laisse subsister l'armistice du 4 septembre, et en vertu de cet armistice il continue de marcher au secours de la citadelle de Casal pour obtenir la sortie des Espagnols de la ville. — Mazarin imagine un compromis qui fait droit aux justes prétentions de la France en ménageant l'honneur de l'Espagne et de l'Autriche. Le duc de Savoie, le marquis de Sainte-Croix, Collalto, consentent successivement à cet arrangement, et Schomberg ne croit pas devoir s'y refuser. — Le 26 octobre les armées étant en présence dans la plaine de Casal, soudaine apparition de Mazarin sur le champ de bataille, proclamant la paix

qu'il vient de conclure, et le combat presque commencé est prévenu. Le lendemain, 27 octobre, le traité improvisé la veille est signé; la citadelle et la ville de Casal sont rendues au duc de Mantoue; peu à peu le Montferrat est évacué par tous les étrangers, et l'Italie sauvée de la guerre qui la menaçait. Immense honneur que cette action fait à Mazarin : elle couronne avec éclat les succès de sa jeunesse, et l'introduit sur la scène de l'histoire.

Parti de Saint-Jean-de-Maurienne le 4 août, Mazarin passa de nouveau le mont Cenis; et, afin d'atteindre plus vite le duc de Savoie qu'il avait laissé à Saviglian, au lieu de prendre à Suze la grande route de Turin et d'aller ensuite rejoindre aisément ce prince en descendant le Pô, il aima mieux se jeter dans des chemins de traverse mal sûrs mais plus directs. On lui offrit à Suze une escorte; il la refusa, et, accompagné du seul trompette que lui avait donné Richelieu[1], il s'avança comme il put, à cheval, au milieu d'un pays désolé par la peste, occupé et parcouru çà et là par des troupes de toute nation. La pensée qu'il portait avec lui la paix lui fit faire une telle diligence qu'en un jour il parvint de Suze à Carignan, où on lui dit qu'était Victor-Amédée. Mais pendant cette course rapide il rencontra plus d'un danger, et partout le plus triste spectacle s'offrit à

[1] Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, août-septembre, fol. 60, lettre du 6 août de Mazarin à Bagni : « ..... Per passar più speditamente, non volli tardare a ricevere accompagnata di soldati a Suza... » Dépêche du même jour à Barberini : « ..... Havevo meco un trombetta della guardia del Re Cristianissimo... »

ses yeux. La peste était dans toute sa violence, à tel point qu'en moins de deux mois les deux armées perdirent de vingt-cinq à trente mille hommes. Ni villes ni campagnes n'étaient épargnées. A chaque pas on apercevait des paysans et des soldats qui gisaient étendus morts ou près de mourir. Les rues et les maisons retentissaient de gémissements. Cette mort qui pouvait vous saisir à tout moment effrayait bien autrement que celle du champ de bataille. L'intrépide duc de Savoie était contraint de se condamner à toutes sortes de précautions, et la jeune duchesse, retirée dans son palais de Cherasco, faisait faire quarantaine à toute sa maison[1]. Mazarin, quoique passant continuellement et forcé souvent de s'ar-

[1] Dépêche à Barberini du 6 août : « ... La contagione è furiosissima e sparsa per tutto il Piemonte. » Dépêche au même du 25 août : « ... Pancalieri e Virle mi si presentano così horridi, merce alla quantità de' paesani e soldati morti et in procinto di farlo, gridando feriti dal contagio chi quà chi là per le strade e dentro le case, che certo non credo possa vedersi cosa più spaventevole... È cosa maravigliosa mà certa che di queste due armate dà due mesi si sono disfatte sopra 26000 persone... essendosi fin fatta sentire (la peste) nel palazzo di Madama a Cherasco, di dove perciò si è ritirata, facendo far quarantena à tutta la sua famiglia... » Un écrivain italien du dix-septième siècle, historiographe de la maison de Savoie, l'abbé don Valeriano Castiglione, dans une histoire inédite de Victor-Amédée Ier, qui se trouve aux archives de la cour à Turin, et dont M. le comte Sclopis a bien voulu nous communiquer quelques fragments, ne fait pas une peinture moins sombre des ravages qu'exerçait alors la peste : « ..... Il duca di Savoia, vivendo in un continuo sospetto d'infettarsi, faceva padi-

rêter dans des lieux infectés, eut le bonheur d'échapper à la contagion. Mais, près de Veillane, le trompette français qui était avec lui le fit prendre lui-même pour un Français, et des soldats allemands et piémontais qui faisaient partie de la garnison de la place, se jetant sur lui à l'improviste, manquèrent de l'assassiner[1]. Il eut grand'peine à se tirer de leurs mains. On dit même qu'aux environs de Carignan, dont les Français venaient de s'emparer, il fut pris et fort maltraité par un soldat que le mal avait rendu furieux[2]. Toutes ces aventures dont il sortit heureusement, loin de l'intimider, lui

glione il suo cocchio. Tutto era pieno di spavento e d'horrore, più per la morte domestica che per la militare. La faccia in somma delle cose troppo si vedeva funesta e lagrimevole, contandosi la perdita dei soldati nell' uno e nell' altro esercito al numero di ben trenta mila... »

[1] Dépêche du 6 août à Barberini : « ... Non voglio lasciar d'accennarle che dà Suza a questo campo in un giorno ho corso molti pericoli di essere assassinato dà Tedeschi e soldati del duca, che credendomi Francese, ai confini d'Avigliana, mi fecero un' imboscada dalla quale non altro che Dio mi liberò... » Lettre du même jour à Bagni : « Affrettai il mio ritorno quà con tanta diligenza che m'ha dovuto costar la vita... verso Avigliana diedi in una imboscada dalla quale essendo creduto per Francese fui così vicino a perdermi che posso dire che Dio mi preservasse... »

[2] Cette anecdote nous est fort suspecte; car, si elle était vraie, Mazarin n'eût pas manqué d'en parler à Barberini ou à Bagni; mais elle se trouve dans l'histoire inédite de Victor-Amédée, et l'abbé Castiglione ne dit guère que ce qu'il a vu ou entendu dire autour de lui : « ... Non riuscì in quei tempi leggiero il pericolo corso dal Mazarini, ministro della sospensione d'armi, mentre che, nell'

parurent de bon augure. « Dieu seul, écrit-il au cardinal Barberini, a pu me sauver, et j'en tire cette espérance qu'il me viendra encore en aide dans une affaire qui intéresse son service[1]. »

Il avait trouvé le duc de Savoie campé de l'autre côté du Pô, en face de Carignan tout récemment occupé par les Français. Le duc était encore maître du pont qui unissait les deux rives; en sorte que par là, avec sa nombreuse armée répandue dans la plaine et composée de Piémontais, d'Espagnols et d'Allemands, il pouvait à chaque instant se porter sur l'autre rive, frapper quelque grand coup, et au besoin se retirer dans un lieu sûr et bien retranché. Les ingénieurs espagnols avaient à la hâte fortifié ce pont jusque sous les murs de Carignan, construit une demi-lune, et même armé deux îles du Pô situées à droite et à gauche. L'armée française était ainsi tenue en échec, et elle ne pouvait

arrivar ch'egli fece alle trincere sotto Carignano, fermato dà corridori francesi, finchè data ne fosse parte al generale e riconosciuta la di lui persona; perciochè passeggiando egli all' ombra di alcuni alberi, afflitto dal viaggio e travagliato dà calori estivi, venne d'improviso assalito dà un fantaccino, il quale agitato dal furore del morbo contagioso, non solo colpillo con una pietra nel ginocchio destro, mà strettamente lo abbracciò caduto in terra, lottò seco, e male lo trattò con doppio pericolo della vita. »

[1] Dépêche du 6 août à Barberini : « ... Dà che prendo animo a dover haver fortuna in qualche cosa di suo servitio... »

faire un pas du côté de Casal sans s'exposer aux plus grands dangers. Grâce à Dieu, à force de soins et de sages exhortations, Richelieu était parvenu, en caressant l'amour-propre de Montmorenci et en retenant l'impétueux d'Effiat, à diminuer au moins leur mésintelligence ; et d'Effiat ayant proposé de sortir de cette situation embarrassée et de donner une nouvelle leçon au duc de Savoie, on avait fini par se ranger à son avis. Le 6 août, au déclin du jour, pendant que les principaux officiers espagnols, ne se doutant pas de ce qui se passait à Carignan, visitaient les fortifications de la tête de pont, et admiraient les rapides travaux de leurs soldats, deux colonnes françaises, conduites par Montmorenci et d'Effiat en personne, se précipitent tout à coup sur les deux côtés de la demi-lune, y pénètrent, balayent devant elles tout ce qu'elles rencontrent et refoulent l'épée dans les reins les troupes qui gardaient ce poste. Celles-ci en fuyant font obstacle aux troupes nouvelles qui s'avançaient pour les soutenir, et les unes et les autres reculent en désordre. Bien des Espagnols de marque sont tués ou pris ou jetés dans le fleuve. Don Philippe Spinola lui-même ne dut la vie qu'au dévouement de plusieurs de ses officiers qui lui firent violence pour le tirer de cette sanglante déroute. Le pont presque en entier resta au pouvoir des Français,

ainsi que tous les ouvrages de défense et d'attaque qu'on avait élevés contre eux, et qu'ils tournèrent contre l'ennemi. Cette action hardie et vigoureuse imprima à l'armée du duc de Savoie une terreur profonde : le drapeau français avait retrouvé en Italie l'auréole de la victoire de Veillane[1].

Mazarin mit à profit la défaite que venait d'essuyer Victor-Amédée, pour lui faire mieux comprendre quels redoutables adversaires étaient les Français, et qu'ils pouvaient aisément lui devenir de très-sincères amis, puisqu'ils n'avaient pas en Italie un seul intérêt opposé aux siens, tandis que sa juste ambition et celle de l'Autriche étaient à jamais incompatibles. L'Espagne et l'Empire, après l'avoir poussé dans le précipice, semblaient l'y

[1] Voyez *Mercure françois*, 1630, p. 671, la relation détaillée de ce combat ; voyez aussi une relation presque semblable dans Richelieu, t. VI, p. 228, etc. Il y en a une autre de Montmorenci du 6 août, le jour même de l'affaire, Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, août-septembre, fol. 72. Après tous ces récits, celui de Mazarin est encore précieux, parce qu'il vient du côté de l'ennemi. Dépêche déjà citée de Mazarin à Barberini, du 6 août : « Sù l'imbrunir della sera, mentre la maggior parte degli ufficiali di questo essercito era di là del Po a vedere le fortificationi che con molta diligenza s'andavano perfettionando, i Francesi, formato uno squadrone volante di circa 800 huomini, per quanto si è inteso e potei vedere, si son condotti quasi all' improviso da due parti ad attaccar quei posti con molto coraggio, onde chi prima e chi dopo, tanto i Spagnuoli quanto i Tedeschi et Italiani che v'erano, si son posti in fuga... Ritirandosi con furia per il ponte, diedero terrore alli stessi soldati et animo agli altri, e

abandonner. Collalto qui avait si instamment demandé une conférence et devait venir lui-même en Piémont, n'avait pas paru. Spinola se tenait immobile dans son camp, uniquement occupé du siége qu'il poursuivait. Les Impériaux ont voulu prendre Mantoue, les Espagnols veulent prendre Casal, et le sort de la maison de Savoie ne leur importe guère. Mazarin exhorta le prince à ne pas achever de se perdre pour des alliés qui tenaient si peu de compte de ses sacrifices et de ses malheurs. En même temps, il lui offrit de la part de Richelieu tous les avantages qu'il pouvait désirer, la restitution de tous ses États, l'amitié fraternelle d'un grand roi, et une alliance fondée sur la base la plus solide, la communauté d'intérêts dans le présent et dans l'avenir. Victor-Amédée n'était pas homme à se piquer d'une

rincontrando sul medesimo ponte altre genti che di quà si mandavano in soccorso, urtando con essi, sono restati tutti disordinati, e cadutone molti nel fiume dove anco se ne gittò una quantità spontaneamente per schifare il maggior pericolo... Hanno perciò i Francesi importato tutte le fortificationi oltre il Po, e si sono avanzati sino alla metà del ponte. La fattione è stata sanguinosa et ha havuta in parte sembianza di conflitto navale per la quantità delle persone che con i legni del ponte, che fu rotto di quà, stavano dentro l'acqua, tentando il proprio scampo. Vi sono restati capi di molto credito... Don Filippo Spinola, che fù al principio del combattimento, si sarebbe perso con gli altri, se don Gonzalo d'Olivera et altri ufficiali cavalieri non l'havessero quasi violentemente ritirato fuori del pericolo .. Quest' accidente è stato considerabile così per se stesso come per l'ardire che acquistano i Francesi, il quale cagiona terrore in quest' altra soldatesca... »

fidélité chevaleresque à des engagements dont tout le poids tombait sur lui seul; il se rendit sans trop de peine à l'éloquence du jeune chargé d'affaires pontifical, et bientôt il ne songea plus qu'à ménager avec art un changement devenu indispensable. Nul n'était plus propre à ce rôle que le fils de Charles-Emmanuel, formé sous son père au secret et à la dissimulation, et dirigé par le plus fin politique de l'Italie.

Dès ses premières conversations avec Victor-Amédée et le 6 août même, Mazarin s'était empressé de faire part à Bagni, resté avec Richelieu à Saint-Jean-de-Maurienne, de son rapide et périlleux voyage, et de lui annoncer qu'il avait eu la douleur de ne pas trouver au camp piémontais les plénipotentiaires espagnol et autrichien avec lesquels il devait traiter. Mais il le pria de dire au cardinal de Richelieu que ce retard imprévu était bien compensé par l'assurance qu'il pouvait lui donner des bonnes dispositions du duc de Savoie. Allant au-devant des défiances de Richelieu, il fait sentir à Bagni que c'est son zèle même pour la paix qui le rend suspect au delà comme en deçà des Alpes, au milieu de prétentions extrêmes qu'il est forcé de combattre : « Je travaille à la paix, dit-il, au risque de ma vie, et pendant qu'à Saint-Jean-de-Maurienne je parais trop espagnol, parce que j'insiste sur les

conditions d'un sérieux arrangement des affaires d'Italie, ici, pour représenter un peu vivement qu'il est nécessaire de s'entendre avec la France, je passe pour français. Telle est la récompense de mes fatigues et de mes dangers[1]. »

Le lendemain Mazarin écrivit aussi à Richelieu, selon la parole qu'il lui en avait donnée : il l'instruisit de l'absence de Spinola et de Collalto, et il croyait déjà avoir fait assez de progrès sur l'esprit du duc de Savoie pour dire au cardinal : « Je reconnais en ce prince les signes évidents d'une sincère inclination pour la France et pour Votre Éminence; il veut seulement ne pas rompre brusquement avec ses anciens alliés. » Ajoutant avec une modestie dont il est difficile d'être dupe : « Je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas le talent et le bonheur qu'il me faudrait pour apporter bientôt à Votre Éminence la définitive conclusion de toute cette affaire[2]. » Il termine en exprimant le désir qu'il y ait de ce côté des Alpes quelque personnage

[1] Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, fol. 60, lettre déjà citée du 6 août : « ... Sono tenuto costì per spagnuolo, e di quà, per rappresentare le cose con quel avantaggio per cotesta parte che stimo profitevole al bene, sono reputato per francese. Or veda V. Emin. se cavo una buona mercede delle mie fatiche... »

[2] Arch. des aff. étrang., Turin, *ibid.*, fol. 89, lettre de Mazarin à Richelieu du 7 août : « ... Ha gradito S. Altezza in estremo quanto gl' ho esposto, et in due parole dirò haver riconosciuto in essa

possédant toute la confiance du cardinal, et d'une discrétion assurée, avec lequel il pût conférer suivant les circonstances. Richelieu ne se contenta pas de charger Bagni de remercier Mazarin[1] : il lui fit l'honneur de lui écrire lui-même pour encourager ses efforts, et lui répéter que toutes les promesses qu'il l'avait autorisé à faire en son nom au duc de Savoie seraient amplement tenues. Et il lui désigna d'Effiat comme l'homme auquel il pouvait parler comme à lui-même[2].

D'Effiat n'était pas très-favorable à toutes ces négociations. Pour lui, le meilleur diplomate eût été un général victorieux, et, tout miné qu'il était par la maladie et la fièvre, il se sentait capable d'être encore ce général. Toute sa politique était

vivissimi segni di partiale di cotesta corona e dell' Eminenza Vostra, havendomelo espresso in molti modi... e mi dispiacerà solamente non haver quel talento e fortuna che desiderarei per portar all' Eminenza Vostra la conclusione di quanto desidera... »

[1] Arch. des aff. étrang., FRANCE, t. LIII, fol. 381, lettre de Bagni à Mazarin, de Saint-Jean-de-Maurienne, 10 août 1630 : « ... Il signore Cardinale di Richelieu ha lodato la diligenza di V. S., le fatiche che con tanto ardore intraprende in procurar di condurre a fine questa tanto necessaria pace... »

[2] Arch. des aff. étrang., TURIN, *ibid.*, fol. 102. Cette lettre est la première qui soit connue de Richelieu à Mazarin; elle doit être du 10 ou du 11 août, et elle a été très-mal à propos datée du 9 dans la copie des affaires étrangères, car elle commence ainsi : « Monsieur, j'ai reçu ce samedi 10 août, à six heures du matin, la lettre que vous m'avez escrite du 7e de ce mois, etc. »

de marcher en avant et d'aller droit à Casal[1]. Comme Schomberg, il n'avait pas eu d'abord grande confiance en Mazarin. Ses allées et venues lui semblaient fort équivoques, et il ne s'était pas fait faute d'en dire sa pensée à Richelieu. Celui-ci n'était que trop facile aux soupçons; mais l'instinct politique qui les lui inspirait les contenait aussi, et le besoin d'agir le forçait d'employer les instruments qu'il avait sous la main, sauf à les briser s'ils ne répondaient point à ses espérances. Il se sentait d'ailleurs attiré vers ce jeune étranger dont le talent était manifeste et la situation si précaire; et lui qui cherchait partout des auxiliaires à ses vastes desseins, qui jamais ne rencontra un homme de mérite, français ou étranger, militaire, ecclésiastique, magistrat, homme de lettres, sans tâcher de l'attirer à son service et de s'en faire aimer, il aurait bien voulu acquérir Mazarin. Loin donc d'abonder cette fois dans les défiances de d'Effiat, les trouvant sans fondement, il l'invita à ne les point laisser paraître[2]; et d'Effiat lui-même, en entrant dans des

[1] Arch. des aff. étrang., Turin, *ibid.* fol. 31, lettre du 3 août à Richelieu : « ... S'ils nous voyoient aller droit à Casal, on les verroit bien changer de langage... »

[2] *Ibid.*, fol. 116, lettre de Richelieu à d'Effiat du 12 août : « ... Je vous prie d'agir de telle sorte que vous ne tesmoigniez pas que l'on se défie de Mazarin en façon quelconque, car je ne vois pas qu'il y en ait lieu... »

relations plus suivies avec le jeune chargé d'affaires, ne tarda pas à rendre justice à ses loyales intentions et à son désir sincère de la paix[1].

Cependant Victor-Amédée avait fait les premiers pas dans la voie nouvelle où l'engageait Mazarin. Il commença par envoyer des courriers à Spinola et à Collalto pour leur rappeler la conférence qu'ils devaient tenir tous les trois ensemble, et il invita particulièrement le plénipotentiaire impérial, s'il ne pouvait venir lui-même en Piémont, à lui mander au moins son opinion sur la proposition que Spinola avait faite et que la France acceptait. Le 11 août, il chargea son ministre à la cour de Vienne d'exposer à l'Empereur l'état déplorable où il était réduit, et de lui deman-

[1] Lettre de d'Effiat à Richelieu, du 18 août, du camp de Virle, *ibid.*, fol. 182 : « Ma despesche n'estoit pas achevée, que le Sr Mazarini est arrivé, lequel m'a tesmoigné, d'abord que nous avons esté ensemble, estre fort vostre serviteur, et, pour me prouver la confiance que vous avez en lui, il m'a monstré une lettre dont vous l'avez honoré, que j'ai bien cognu estre celle dont vous m'avez fait l honneur de me donner advis. J'ai fait semblant de l'ignorer, lui disant... que je ne croiois pas que (la confiance de Rilieu en lui) fust au point que je le cognoissois par sa lettre, la jugeant telle que je ne lui voulois plus monstrer les miennes, puisqu'elles lui feroient voir qu'il avoit plus de part en vos bonnes grâces que moi. Il en a accepté la cajollerie, et m'a juré qu'il n'y avoit personne à qui il se dédiast comme à vous, et s'est aucunement laissé aller à l'intérest qu'il prenoit à la France, de sorte que je cognois que l'on ne peut errer en suivant vos opinions. Je crois qu'il a très-bonne intention... »

der dans les termes les plus respectueux, mais les plus nets, son agrément pour traiter avec les Français[1]. On n'avait à Vienne aucun motif de s'y refuser. L'Empereur avait toujours déclaré qu'il n'avait d'autre objet, en prenant les armes, que de maintenir sa légitime autorité dans le nord de l'Italie, et qu'une fois cette autorité reconnue il était prêt à accepter tout arrangement qui conviendrait à la maison de Savoie. L'orgueil autrichien était satisfait par la prise de Mantoue. Il fallait compter aussi avec la diète rassemblée à Ratisbonne, et celle-ci se montrait opposée à une guerre qui n'intéressait point l'Allemagne. Enfin du fond du Nord se levait contre les États catholiques et contre l'Empereur qui en était le chef une menace formidable avertissant Ferdinand de ne pas disperser ses forces loin du théâtre où allaient se jouer les destins de la maison de Hapsbourg. Parfaitement instruit de ce qui se passait à Vienne, Collalto commençait à prendre et à laisser paraître des intentions plus

[1] Archiv. des aff. étrang., Turin, *ibid.*, lettre du duc de Savoie du 11 août 1630. C'est vraisemblablement ici une copie que Mazarin se sera procurée et qu'il aura envoyée à Bagni, lequel l'aura remise à Richelieu. « ... Vogliamo credere che Sua Maestà, in conformità del desiderio che mostra della pace, non vorrà rifiutar questa, poichè con essa conseguisce il suo fin di allontanare i Francesi dall' Italia, di conservar l'autorità e la sua giuridizione all' Imperatore, e di farci a noi restituire il nostro con le conditioni istesse che dà noi sono state proposte e approvate. »

pacifiques. Toute son ambition se portait du côté de l'Allemagne, et il aspirait à y revenir le plus tôt possible avec les richesses et les lauriers qu'il avait amassés. Il n'avait aucun désir de donner le temps aux Espagnols de se rendre maîtres d'une place forte qui servirait de boulevard au Milanais et leur ouvrirait le Montferrat. Il n'était pas fâché que la prise de Mantoue restât le seul grand fait d'armes de la campagne, et il souhaitait que la paix se fît avant que Spinola eût remporté un succès égal au sien et se fût emparé de Casal. Il avait donc répondu au duc de Savoie qu'il était tout à fait d'avis d'une suspension d'armes, la jugeant indispensable pour discuter et arrêter les conditions de la paix; et il promettait de se rendre en Piémont dès qu'il aurait reçu les derniers ordres de l'Empereur[1].

De son côté, Mazarin ne négligeait rien pour confirmer Victor-Amédée dans les résolutions qu'il avait prises. Il lui parlait au nom de ses sujets ruinés et épuisés, au nom de l'Italie dont la reconnaissance lui pouvait être un jour si précieuse, surtout au nom du Saint-Père, qui pouvait tant sur un prince de la pieuse maison de Savoie[2]. Sans doute cette piété héréditaire se tai-

[1] Dépêche de Mazarin à Barberini, du 11 août.

[2] Dépêche au même, du 25 août : « ... Intanto tutte le mie diligenze sono indirizzate a mantenere S. A. desiderosa della

sait quelquefois devant une passion plus forte, l'ambition; mais ici ces deux sentiments s'accordaient et se fortifiaient l'un l'autre. Les promesses de Richelieu avaient aussi tellement animé Victor-Amédée qu'il était bientôt revenu à tous les rêves de sa famille. Fidèle au génie de sa race, au milieu même des plus grands dangers, il avait demandé que les Français l'aidassent à s'emparer de diverses parties du territoire de Gênes, et même, on aurait peine à le croire si Richelieu ne l'affirmait, il aspirait à être nommé roi des Romains. Il avait fallu lui faire entendre que dans les circonstances présentes on ne se pouvait mettre un ennemi de plus sur les bras, et qu'avant de placer sur sa tête la couronne de roi des Romains, on se voulait assurer de la constance de sa bonne volonté envers la France[1].

Ainsi tout paraissait conspirer au noble but que poursuivait Mazarin. La sainte cause de la

pace, e farlo in ogni più esquisito modo cooperare per l'effettuatione di quella, mostrandole le obligationi che le ne terrà l'Italia, la quale nelle presenti afflitioni tutto il suo sollevamento riconoscerà dall' opera sua, e la confermatione dell' amore de' suoi sudditi per tante parti travagliati, intrecciando sempre nei discorsi il gradimento di S. Stà, dalla quale si può e potrà promettere in ogni occasione un' ottima volontà, il che S. A. stima assaissimo, et è certo che io la trovo d'una candidezza e pietà grandissima... »

[1] Richelieu, t. VI, p. 243, etc.

paix avait fait sa route à travers toutes les passions qui d'ordinaire divisent les hommes, l'ambition, l'orgueil, l'avidité, la jalousie, et elle semblait près de triompher. En effet, il ne restait plus à gagner qu'un seul homme, et on le pouvait croire tout gagné d'avance; car cet homme était prudent et sage, et on lui apportait, revêtues du consentement de la France, de la Savoie et de l'Empire, les propositions que lui-même avait faites.

Mazarin se rendit donc auprès de Spinola à son camp sous Casal[1]. Victor-Amédée lui adjoignit son premier secrétaire d'État, le commandeur Passer, qui déjà avait traité plus d'une fois avec le général espagnol[2].

Les deux négociateurs le trouvèrent absorbé dans les travaux du siége et les poussant avec une ardeur extraordinaire. Ils lui dirent qu'ils

[1] Sur cette visite de Mazarin à Spinola, nous avons deux récits de Mazarin lui-même, l'un adressé, le 11 août, du camp espagnol, après les premières entrevues, au cardinal secrétaire d'État Barberini; l'autre, du 19 août, au cardinal Bagni, quand Mazarin était de retour auprès de Victor-Amédée, Arch. des aff. étrang., Turin, *ibid.*, fol. 195. Ce dernier récit résume à la fois et développe le premier. Celui de Richelieu, t. VI, p. 263, etc., est d'une parfaite exactitude et paraît tiré de la lettre de Mazarin à Bagni, que celui-ci aura communiquée au cardinal.

[2] Lettre à Bagni du 19 août : « ... Io partii dà Casale con il commendator Paser, primo secretario di S. Altezza, dalla quale haveva ordine di parlar vivamente per la pace... »

venaient au nom du plénipotentiaire autrichien, du duc de Savoie et du cardinal de Richelieu, lui annoncer que ses propositions étaient acceptées, et qu'il n'y avait plus qu'à signer la suspension d'armes convenue, en attendant la paix. Spinola les accueillit avec un visible embarras : il ne pouvait renier sa parole, et l'idée de ne pas prendre Casal, quand Collalto avait pris Mantoue, était à sa fierté un insupportable supplice. Il éleva mille difficultés[1], et inventa toute sorte de faux-fuyants pour se dérober à l'exécution de ses promesses. Il allégua que les choses étaient bien changées, que Casal était tout près de tomber en son pouvoir, et qu'en retour d'une suspension d'armes qui lui ôtait des mains un succès assuré, il était juste de lui faire quelques concessions nouvelles. Distinguant entre la ville de Casal proprement dite et la citadelle qui lui donnait son importance militaire, il demanda que durant l'armistice on lui remît la ville, tandis que les Français resteraient maîtres de la citadelle. Il distinguait aussi entre les travaux du siége qu'il s'était engagé à suspendre pendant l'armistice et ceux qu'il avait entrepris du côté du Piémont pour se mettre à

[1] Dépêche du 11 août à Barberini : « ... Ha mosso in ciò molte difficoltà... et, a mio intendere, le dilationi son dirette ad avanzarsi tanto contro questa piazza... et il maggior stimolo che n'habbia è l'interesse suo privato che tanto più l'angustia quanto che gli rinfaccia la presa di Mantova... »

l'abri d'une attaque des Français : il ne se croyait pas tenu de renoncer à ces derniers travaux, les regardant comme étrangers au siége de Casal. Il alla jusqu'à demander pour otage, en équivalence de son fils don Philippe, quelque grand personnage français, tel que le frère du cardinal de Richelieu, cardinal lui-même et archevêque de Lyon, en avouant que la cour de Rome ne pouvait guère consentir à ce qu'on fît un otage et un prisonnier d'un prince de l'Église[1]. On se peut imaginer ce que les deux négociateurs durent répondre à des prétentions aussi inattendues, et ils le firent avec une telle vigueur et une telle liberté que Mazarin lui-même a peine à comprendre comment le vieux et illustre capitaine souffrit un pareil langage[2].

Pour mettre fin à cette pénible contestation, Mazarin dit à Spinola qu'il était inutile de tant disputer sur la suspension d'armes, lorsqu'on pouvait faire la paix sur-le-champ, et on le pouvait, puisque tout le monde était d'accord. Alors, ne sachant plus comment tirer davantage l'affaire en longueur, Spinola répondit qu'avant de con-

[1] Dépêche du 11 août : « ... Dice voler per ostaggio qualche gran signore amico del Re e di Richelieu... et è fin uscito a dire che nessuno sarebbe miglior che il cardinal di Lione suo fratello... »

[2] Lettre du 19 août à Bagni : « ... Esclamassimo con molta libertà e tanta che, sebbene la nostra escandescenza era posta in ragione, non so come ci sofferisce... »

clure la paix, il voulait prendre les ordres de son roi, et qu'il allait expédier un courrier à Madrid[1]. Nouvelles réclamations, et plus vives encore, de la part des deux négociateurs. Cependant, pour ne laisser aucun refuge à ces étranges scrupules, ils se mirent à l'œuvre, et Passer rédigea un projet de dépêche du duc de Savoie à l'abbé Scaglia, à Madrid, dans lequel on lui donnait l'ordre de presser Sa Majesté Catholique d'envoyer sans délai son consentement à un accommodement nécessaire. Ce projet de dépêche fut expédié à Victor-Amédée qui non-seulement l'approuva, mais commanda à Passer de renouveler ses instances auprès de Spinola, et de lui proposer un moyen qui mettrait à couvert sa responsabilité : le général écrirait à sa cour qu'il obéissait à la volonté du duc de Savoie, et celui-ci se chargeait de l'événement. Poussé par le diplomate romain[2], le ministre piémontais insinua au général espagnol, avec une ambiguïté presque menaçante, que s'il consommait la ruine du duc de Savoie en s'oppo-

[1] Dépêche à Barberini du 11 août : « ... Dopo mille rifuggi tutti indirizzati a voler tirar il negotio in lungo, ha detto che non si risolveva a prestar l'assenso conclusivo alla pace, senza intender prima i sensi di S. Maestà, alla quale perciò havrebbe subito spedito un corriere, etc. »

[2] Dépêche du 11 août : « ... E destramente gli ha toccato un tasto, insinuato dà me al Paser, cioè, etc. »

sant à la paix par des raisons chimériques, Victor-Amédée, se voyant si mal récompensé de son dévouement à la maison d'Autriche, pourrait bien chercher son salut dans quelque expédient très-peu conforme aux intérêts de l'Espagne et de l'Empire.

Mazarin avait laissé Passer prendre le rôle de l'homme d'État; il se réservait celui d'un serviteur et d'un ami. Il représenta doucement et fortement au grand capitaine quelle tache il allait imprimer à son nom, en manquant à la parole qu'il lui avait donnée à lui-même, ainsi qu'à un roi tel que le roi de France, et à un ministre tel que Richelieu. Il lui rappela que le roi d'Espagne n'avait pris les armes que pour ne se pas séparer de la maison d'Autriche, et que lui-même avait toujours mis en avant le nom et l'autorité de l'Empereur. Voilà pourquoi en toute occasion, malgré ses sentiments particuliers qui le portaient à terminer vite une pareille guerre, il n'avait voulu rien conclure sans l'assentiment du plénipotentiaire impérial : aujourd'hui que celui-ci est pour la paix, comment fait-il difficulté de se joindre à lui? Et il ne peut pas prétendre qu'il obéit aux ordres de son roi, car il sait bien que le roi d'Espagne s'en remet de la paix et de la guerre au duc de Savoie. Ainsi toutes les raisons qu'il a données

sont convaincues de reposer sur des fondements imaginaires; il faut qu'il mette de côté tous ces vains prétextes, et confesse qu'il veut prendre à tout prix Casal, ou pour la garder, ou du moins pour ne la rendre qu'après avoir satisfait un frivole point d'honneur. C'est donc à un motif tout personnel qu'il sacrifie le duc de Savoie, le repos de l'Italie et celui de l'Europe. Et là-dessus Mazarin n'hésita pas à lui dire, à la fois comme son serviteur affectionné et comme ministre du Saint-Siége, que tous les malheurs qu'engendrerait son refus de signer la paix contre l'avis et l'intérêt de tous et contre sa propre parole, seraient à la charge de son âme[1].

Que répliquer à tant d'arguments d'une irrésistible évidence? A bout d'équivoques et de subterfuges, Spinola déclara enfin que le roi lui avait ôté ses pleins pouvoirs, et qu'il n'avait plus le droit de faire la paix sans une nouvelle et expresse autorisation[2]. Cette déclaration tout à

[1] Dépêche du 11 août : « ... E che il male che ne fosse seguito sarebbe stato a carico dell' anima sua, » etc.

[2] *Ibid.* : « ... Vedendosi S. E. stretta in modo che non poteva scusare di sodisfare a tante istanze e così ben fondate, con una cattegorica risposta ha detto al Paser et a me che il Re gli ha levata l'autorità circa al concluder la pace... » Lettre du 19 août : « ... Angustiato e senza haver più rifuggio nè ragione con laquale potesse sodisfare a tanti fondati motivi, disse che se gl' era levata la plenipotenza di Spagna circa il concluder finalmente la pace senza haverne nuovo ordine dà Sua Maestà, » etc.

fait inattendue parut si étrange à Mazarin, qu'il la crut d'abord une nouvelle défaite imaginée pour prolonger encore les négociations[1]. Il communiqua ses soupçons à Passer, et tous deux laissèrent échapper quelques signes d'incrédulité. Spinola leur montra la lettre même de Philippe IV. Elle contenait les paroles suivantes : « L'expérience nous a prouvé que le désir de la paix que vous avez laissé paraître en a empêché l'accomplissement; c'est pourquoi nous vous ordonnons et commandons d'entendre les propositions qu'on vous fera, et de nous rendre compte de tout, sans rien conclure[2]. »

Spinola avait cherché quelque temps à se dissimuler la gravité du coup qui le frappait; mais, ne pouvant plus se faire illusion sur ce manifeste amoindrissement de sa dignité, il s'en plaignit avec amertume et s'emporta contre l'abbé

[1] Dépêche du 11 août : « ... Io sospettavo che S. E. havesse trovato questo ripiego per esimersi dall' assentire adesso alla pace e godere del tempo che spenderà un corriere in andare e tornare di Spagna. »

[2] *Ibid.* : « ... Il Marchese ha mostrata la medesima lettera di S. Maestà... » La lettre à Bagni du 19 contient le texte espagnol lui-même : « La esperiencia nos ha mostrado que el haver vos facilitado tanto la paz, ha estorbado la effectuacion della; y assi os ordenamos y mandamos che oygais los que se os dira a cerca della, para dar nos quenta de todo, sin concluyr nada. » C'est évidemment de cette lettre de Mazarin à Bagni, communiquée à Richelieu, que le texte espagnol a passé dans les Mémoires de ce dernier.

Scaglia, auquel il attribuait sa disgrâce[1]. C'était en effet Scaglia qui, conformément aux ordres de Charles-Emmanuel, avait travaillé à perdre l'ennemi de son maître dans l'esprit du roi d'Espagne. Il l'avait particulièrement accusé de se montrer si favorable à un accommodement que les Français s'en prévalaient pour élever de plus en plus leurs prétentions. Les efforts de l'intrigant abbé, secondés par la secrète jalousie du comte-duc Olivarès, avaient fini par réussir, et Charles-Emmanuel était à peine descendu dans la tombe qu'à Madrid on lui immolait Spinola. La foudroyante dépêche avait déjà vingt jours[2]. Mazarin s'écria qu'il était fort extraordinaire qu'on lui eût imposé tant de fatigues, de veilles, de périls, pour arracher au roi très-chrétien et à son ministre leur consentement à un traité qu'on avait soi-même inventé et proposé, lorsqu'on n'avait pas le pouvoir de le conclure. C'était là un procédé diplomatique auquel il avouait ne rien entendre, et qui en vérité ferait perdre la tête, non pas seulement à lui, jeune homme de peu d'expérience, mais au plus grand ministre du monde consommé dans les manœu-

[1] Dépêche du 11 août : « ... Il Marchese ha voluto sin hora celare questa diminutione della sua autorità, mà non potendo far altro, l'ha palesata et ha fatto meco gran doglienze dello Scaglia... »

[2] Lettre du 19 août à Bagni : » ... Havendo dà 20 giorni in quà l'ordine sodetto, etc. »

vres de la politique. Il croyait qu'à ce jeu le général espagnol courait grand risque de perdre en Europe et surtout en France la considération qu'il avait acquise[1]. Spinola répondit qu'aussitôt qu'il avait su que les propositions portées à Saint-Jean-de-Maurienne y étaient acceptées, il s'était empressé de les communiquer au roi d'Espagne. Il attendait chaque jour le retour du courrier envoyé à Madrid. Il avait l'espérance qu'on lui rendrait le pouvoir de conclure la paix, et que les effets témoigneraient de sa loyauté et de celle de Mazarin[2].

Vaine espérance! Les jours s'étaient écoulés, et Spinola n'avait reçu aucune nouvelle lettre du roi d'Espagne qui changeât sa situation. Il était donc certain qu'il ne lui restait que le pouvoir inhérent à tout général d'armée de faire une suspension d'armes.

Mazarin le pressa de s'en servir et de conclure un armistice qui fût en quelque sorte une paix

[1] *Ibid.* : « ... Torno a dire che non so quello che mi credo, mà so bene che quest' è un modo di negoziare dà far perdere il cervello, non a me giovane e di poca esperienza, mà al maggior ministro del mondo... ho detto con gran senso che non occorreva farmi travagliar notte e giorno, assicurandomi che la pace si sarebbe fatta, condescendendo il Cristianissimo a molti punti che l'E. S. desiderava, mentre non haveva autorità di concludere, e ch' il credito ch' haveva acquistato nel mondo, e particolarmente nella Francia, havrebbe corso gran rischio, » etc.

[2] Dépêche du 11 août : « ... E che gli effetti havrebbero testificata la sua sincerità e la mia appresso la Francia, » etc.

anticipée par les facilités qu'on y trouverait pour arriver à une paix définitive. Il n'avait pas d'autre moyen de sauver sa réputation, et de prouver au roi de France et au cardinal de Richelieu qu'il persistait dans les intentions qu'il leur avait tant de fois manifestées. Mais il fallait un armistice de quelque étendue, afin qu'on eût le temps de recevoir toutes les réponses nécessaires : une trêve sérieuse devait embrasser au moins tout le mois de septembre. Spinola en convint et se montra prêt à accorder le temps qui serait jugé convenable, pourvu qu'on lui accordât aussi ce qu'il demandait, la remise préalable de la ville de Casal[1]. Sur ce point, il fut inflexible, et Mazarin dut s'en retourner avec cette mauvaise nouvelle. Averti par l'expérience, il se garda bien cette fois de se faire le porteur de simples paroles qui pourraient encore être désavouées : il voulut que Spinola lui donnât écrit et signé de sa main un projet d'armistice qui liait le général espagnol, et que le chargé d'affaires pontifical n'avait plus qu'à transmettre et à défendre comme il pourrait[2].

[1] Dépêche du 11 août : « ... Conosce S. E. questa verità, e m'ha detto che se potesse haver sicurezza, non si curarebbe di conceder più tempo... »

[2] Bibliothèque Barberine, parmi les papiers de Mazarin : « Copia della sospensione proposta dal signor Marchese Spinola, li 15 agosto 1630. » Cette pièce est en espagnol.

Mazarin était resté neuf jours entiers au camp sous Casal. De là même il avait informé son ministre, le cardinal Barberini, du changement survenu dans les pouvoirs et dans les dispositions de Spinola, mais en le rassurant sur les conséquences de cet incident imprévu. En effet, quoiqu'il désapprouvât et qu'il eût vivement combattu la proposition nouvelle, elle ne lui paraissait pas un obstacle insurmontable à la paix[1]. Au fond, la situation restait la même, et à ses yeux il n'y avait là que des questions d'amour-propre. Mais Mazarin ignorait-il encore quel rôle joue l'amour-propre dans les affaires humaines, et quel empire il exerce sur les âmes les plus élevées? N'était-ce pas l'amour-propre et ses misères qui troublaient Spinola au sein même de sa gloire, et le jetaient, malgré tous ses instincts de droiture et de modération, dans des conduites si embarrassées? Et comment croire que l'amour-propre français, encore animé par les deux brillants succès de Veillane et de Carignan, s'accommoderait de cette distinction de la ville et de la forteresse de Casal, et consentirait à livrer l'une pour sauver l'autre? Il semble qu'aveuglé par sa raison même, Mazarin n'apercevait plus la puissance des passions qu'il

[1] Dépêche du 11 août : « ... Qualsivoglia sospensione che si faccia, l'ho per avantaggiosa... »

allait rencontrer sur son chemin : il ne craignit pas de se porter fort auprès du cardinal Barberini que le retour de la guerre était presque impossible. On sent du moins un cœur italien et une confiance généreuse dans ces mots du jeune diplomate : « Votre Éminence peut s'assurer que je n'épargnerai pas ma peine, et Dieu, je l'espère, dans une cause qui est la sienne, me donnera la force et le talent nécessaires pour concourir efficacement à soulager la pauvre Italie qui succombe sous le poids de tant de misères[1]. »

Revenu du camp espagnol en Piémont le 18 août[2], Mazarin, après s'être concerté avec le duc de Savoie, se hâta d'adresser à Bagni une lettre évidemment destinée à passer sous les yeux de Richelieu, où il raconte tout ce qui venait de se passer, et tente avec des précautions infinies de présenter la nouvelle proposition sous le jour le moins défavorable. Il se plaint très-

[1] Dépêche du 11 août à Barberini : « ... Senza far lunarii, credo di poter dire che gran cose devano nascere per sturbar la pace... Vostra Eminenza s'assicuri che non si mancherà di diligenza che possa giovare per qualche verso all' effettuatione della pace, sperando che Iddio, trattandosi cosa di suo servitio, mi darà forza et ingegno d'adoperarmi come conviene per il riposo della povera Italia bastamente afflitta dà tante miserie. »

[2] Lettre à Bagni du 19 août : « Tornai hieri mattina dal campo dello Spinola sotto Casale, dove mi ha fatto trattenere nove giorni... »

vivement de Spinola, et se complaît à répéter à Bagni ce qu'il a dit de plus sévère et de plus hardi au vieux général, de peur de paraître s'entendre avec lui; mais il fait remarquer que sa proposition est plus désagréable que dangereuse, et qu'elle peut même tourner à l'avantage de la France en procurant une suspension d'armes assez étendue pour sauver Casal[1]. En effet, la suspension d'armes aboutira selon toute vraisemblance à la paix, ou elle donnera aux Français le temps de rassembler leurs forces et de marcher au secours de la citadelle. Une autre considération bien puissante : le duc de Savoie désire avec passion cet arrangement; si donc les Espagnols par quelque artifice l'empêchaient de se résoudre en un traité de paix, le duc, reconnaissant leur injustice, se tiendra pour dégagé envers eux; il se déclarera pour la France, et Casal alors n'a plus rien à craindre; tandis que si, par une susceptibilité très-peu politique, on rompt dès aujourd'hui avec Spinola, il s'ensuivra une guerre terrible qui ne finira pas de sitôt, car l'Empire ne se séparera point de l'Espagne et gardera les passages de la Valteline, ainsi que la ville et la forteresse de Mantoue. Une telle guerre dans les circonstances présentes

[1] Lettre à Bagni du 19 août : « ... Assicurandosi con essa (la tregua) la cittadella più di quello che per altro si terrebbe... »

convient-elle au roi très-chrétien, lorsqu'il peut l'éviter?

« Il ne faut pas, dit Mazarin, se faire d'illusion : si la France peut envoyer sur-le-champ au secours de Casal une nouvelle et puissante armée, la suspension d'armes doit être rejetée; mais si M. le Cardinal a besoin du moindre délai pour se mettre parfaitement en mesure de secourir Casal, alors j'ose dire qu'il se faut résigner jusqu'à un certain point à la proposition de Spinola. M. le Cardinal sait mieux que moi l'état de la citadelle et combien de temps elle peut tenir encore; pour moi, je l'ai reconnue du dehors, et je puis dire ce que j'ai vu de mes propres yeux, étant allé dans tous les retranchements et les ouvrages d'approche des Espagnols, des Allemands et des Italiens. Spinola a eu beau me dire qu'en mettant toutes choses au pis il sera le 15 septembre dans la citadelle; ces paroles ne m'en imposent pas, me souvenant fort bien qu'au mois de mai[1] il m'avait assuré qu'il prendrait la place en quarante jours. Casal se défend admirablement, et je pense qu'elle peut tenir pendant tout le mois de septembre. Mais enfin, je ne suis pas militaire[2], et il est cer-

[1] Voyez plus haut, chap. VII, p. 323.

[2] Lettre à Bagni du 19 août : « Mà in fine non son soldato... » Malgré cette modeste déclaration, Mazarin entre ici, sur les opéra-

tain que les travaux des assiégeants font de grands progrès. Jean de Médicis et tous les ingénieurs m'ont plusieurs fois répété qu'à la fin d'août ils seront parvenus au pied des redoutes élevées par les Français. Les batteries allemandes et espagnoles tirent continuellement sur ces redoutes et leur font beaucoup de mal. On ne peut compter pour l'assaut que sur six mille fantassins, mais excellents. Deux régiments allemands traversent le lac de Como, et il arrive avec eux de nouvelles levées faites par Spinola ; ces levées, il est vrai, ne vont pas à mille hommes de pied, et six cents cavaliers allemands doivent les suivre. Le général espagnol presse chaque jour Walstein et Collalto de lui envoyer de nouvelles troupes. Walstein ne songe plus à venir en Italie ni à attaquer la France ; il a bien d'autres soucis : il voit le roi de Suède s'avancer en Poméranie avec une grande armée, pendant que les plus vieux et les meilleurs soldats de l'Empire sont inutilement retenus sur les bords du Pô. Pour Collalto, les instances de Spinola ne le touchent guère ; il est bien résolu à suivre, selon les ordres qu'il en a de sa cour, la volonté quelle

tions du siége, dans les détails les plus précis qui témoignent d'une rare intelligence militaire. Sans nous y engager, disons seulement qu'ils sont présentés de manière à relever l'héroïque défense de Toiras, et en même temps à inquiéter le cardinal sur le résultat.

qu'elle puisse être du duc de Savoie. Il est venu ici faire visite à Son Altesse, accompagné du général Galas qui doit le remplacer dans le commandement des troupes allemandes, lorsque le plénipotentiaire autrichien retournera auprès de l'Empereur. L'armée du duc est encore belle et nombreuse; elle n'a pas moins de 12 ou 13,000 hommes de pied et près de 5,000 chevaux, outre les 3 à 4,000 Allemands qui sont à Turin[1]. »

Cette lettre habile, en restant dans les termes d'une impartialité sincère ou affectée, et en se bornant à montrer les dangers d'une rupture immédiate avec Spinola, était faite pour produire d'autant plus d'effet sur Richelieu, et l'incliner vers une suspension d'armes, achetée un peu cher peut-être, mais dont les avantages étaient évidents. Le cardinal savait par Toiras lui-même à quelle extrémité Casal était réduite, et il ne se dissimulait pas combien il lui importait de ménager et de retenir dans ses intérêts le duc de Savoie, devenu, grâce à Mazarin, l'arbitre des événements[2], à la tête d'une armée capable de faire pencher la balance du côté où elle se porterait.

[1] On se doute bien que Mazarin ne diminue pas ici la force de l'armée du duc de Savoie.

[2] Mazarin s'en vante lui-même auprès de Barberini dans sa dépêche du 11 août : « Parendomi haver quadagnato assai in farne (della pace) in un certo modo mediatore il duca di Savoia... »

Cependant, qu'aurait fait le superbe Richelieu sans tous les embarras qui chaque jour s'accumulaient autour de lui? Aurait-il eu la force de dompter encore une fois son propre orgueil auquel déjà avaient tant pesé les premières propositions de Spinola[1], et de braver l'opinion d'une nation impétueuse qui adore les coups d'éclat et ne sait pas toujours apprécier les résolutions moins brillantes que conseille la prudence? Mais les périls qui le pressaient de toutes parts l'avertissaient impérieusement de n'y point ajouter

[1] Louis XIII lui-même, quoique fatigué et déjà même un peu malade, avait trouvé très-pénibles et presque humiliantes ces premières propositions. Il avait fallu que Richelieu, après avoir surmonté ses propres répugnances, combattît celles du roi par les mêmes et décisives raisons que lui avait données Mazarin. Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, fol. 51, lettre de Bouthilier au nom du roi à Richelieu, du 5 août : « ... Le roi a trouvé fort confuses les propositions du nouveau duc de Savoie, de Colalte et de Spinola, apportées par Mazarini; il les a comparées à l'Apocalypse, puis, les ayant relues, les a trouvées un peu moins obscures, et il semble pencher à l'acceptation. » La lettre toutefois se terminait par ces mots : « Sa Majesté vous prie de ne rien signer sans que vous lui envoyiez communiquer. » — *Ibid.*, fol. 15. Réponse de Richelieu à Bouthilier : « ... Si la paix est rompue, Casal est perdu, nous aurons la guerre pour longtemps, et la difficulté du lieu où on la fait, la peste, le manque d'argent, l'inconstance des François qui exposent volontiers leur vie en une occasion et manquent ensuite de persévérance, fera qu'apparemment tout ce que le Roy a en Piedmont suivra la fortune de Casal ou de Mantoue... » — *Ibid.*, f. 145. Réponse définitive du roi, du 12 août, cédant avec peine aux raisons de Richelieu et lui conférant des pleins pouvoirs. Voyez sur tout cela Richelieu, t. VI, p. 237, etc.

celui d'une guerre incertaine pour laquelle il n'était pas encore prêt et qu'il ne pouvait plus songer à conduire lui-même. Au lieu donc de se révolter contre la nécessité, il entra dans les vues de Mazarin, et lui donna toute sa confiance, il le lui dit au moins, et autorisa d'Effiat à s'entendre avec le jeune diplomate sur le nouveau projet d'armistice du général espagnol[1].

Depuis le départ de Louis XIII, le cardinal était resté, comme nous l'avons dit, à Saint-Jean-de-Maurienne, avec Châteauneuf et Schomberg, occupé à rassembler les renforts que réclamaient à grands cris nos généraux d'au delà des Alpes. Il proposa le commandement de ce nouveau corps au maréchal de Créqui, qui connaissait bien les lieux et dont la fidélité égalait la capacité; mais il n'était pas possible d'étendre l'autorité du nouveau chef sur des généraux qui venaient de faire si dignement leurs preuves; tandis que le fier et obstiné Créqui ne voulait servir que selon son grade du plus ancien maréchal de France, auquel il attachait le droit de

[1] Lettre de Richelieu à Mazarin, du 25 août, en réponse à sa lettre du 19, Arch. des aff. étrang., Turin, *ibid.*, fol. 245 : « ... Pour ce qui est du dépost de Casal, le Roy consentira celui de la ville pour venir à une bonne paix. Il désireroit quelques conditions que vous dira M. d'Effiat, à qui j'escris en chiffres amplement, lui mandant qu'il ait entière confiance en vous, comme vous sçavez bien, je m'asseure, que je l'ai de mon costé.... »

commander l'armée tout entière. En vain le cardinal, qui l'estimait et l'aimait, lui offrit-il de joindre à son gouvernement du Dauphiné celui de la Savoie que le maréchal demandait et souhaitait avec passion : l'idée de n'être pas ouvertement le premier, de partager le pouvoir avec des collègues qu'il ne croyait pas ses égaux, et d'être condamné peut-être, selon le tour du service, à se trouver subordonné à l'un d'entre eux, ne fût-ce qu'un jour, le rendit insensible à toutes les offres, à toutes les caresses[1]. Après Créqui, l'homme assurément le plus capable d'un commandement de cette importance était le maréchal de Schomberg, aussi ferme, aussi résolu, aussi dévoué que d'Effiat, avec un esprit plus élevé et des vues plus politiques. Richelieu aurait bien voulu le garder auprès de lui pour le conseil et pour l'action dans les luttes qu'il prévoyait ; mais l'intérêt suprême des affaires d'Italie l'emporta sur son propre intérêt, et Schomberg accepta tout ce qu'on voulut des mains de celui qui lui était un ami et un maître. Il ne fut d'abord qu'un général de plus, à côté de Montmorenci, de d'Effiat et de la Force; mais

[1] Créqui avait été fait maréchal par Luynes en 1620. Il est curieux de voir dans les Mémoires de Richelieu, t. VI, p. 254, etc., et Arch. des aff. étrang., France, t. LIII, jusqu'où Créqui poussa la résistance, donnant là un exemple que suivit plus tard un de ses plus illustres descendants sous Louis XIV.

Richelieu ne tarda pas à lui conférer les pouvoirs militaires et diplomatiques les plus étendus, dont il devait user selon les circonstances[1]. Quant à lui, loin d'être en état d'accompagner Schomberg et de passer les Alpes, comme d'abord il se l'était proposé, il ne put pas même demeurer à Saint-Jean-de-Maurienne. La peste s'y était déclarée et avait pénétré jusque dans sa maison : il eût été téméraire de la braver plus longtemps, et le roi ayant appris le danger qu'il courait, lui ordonna de le venir trouver[2]. Richelieu obéit. Il quitta Saint-Jean-de-Maurienne le 17 août, et, le 22, il était à Lyon auprès de Louis XIII. Il le trouva déjà bien près de la terrible maladie qui pensa l'emporter le mois suivant[3], et autour de lui Marie de Médicis avec ses principaux amis travaillant à s'emparer de son esprit et tramant dans l'ombre les complots qu'arrêta momentanément le rétablissement inopiné du roi, et qui un peu plus tard éclatè-

[1] La lettre royale qui confère au maréchal de Schomberg à peu près les mêmes pouvoirs qui, le 12 août, avaient été donnés à Richelieu, est datée de Lyon, le 19 août. Arch. des aff. étrang., TURIN, 1630, t. III, fol. 309.

[2] Mémoires, t. VI, p. 261 ; Arch. des aff. étrang., FRANCE, t. LIV, fol. 108, le cardinal de la Valette à Richelieu, de Lyon, 16 août.

[3] Sur cette maladie du roi, voyez Richelieu, t. VI, p. 296, etc., ainsi qu'une relation authentique et détaillée, datée de Lyon, 1er octobre, et qui se trouve aux arch. des aff. étrang., TURIN, 1630, t. IV, fol. 9.

rent à Paris. Richelieu avait fort à faire de disputer le cœur du roi à une mère ardente à la fois et astucieuse, et de faire face aux intrigues dirigées contre son pouvoir et même contre sa personne; mais au milieu de ces pénibles soins et des plus cruelles angoisses, du pied du lit d'un roi mourant qui l'eût entraîné infailliblement avec lui, son vaste génie et son infatigable activité, soutenus par une ambition généreuse, embrassaient toutes les affaires des bords de la Baltique jusqu'à ceux du Pô; son regard perçant ne perdait pas plus de vue l'Italie que l'Allemagne, et il ne cessa pas de guider et d'inspirer de loin d'Effiat et Schomberg, comme il suivait toutes les délibérations de la diète de Ratisbonne, et les moindres démarches de Gustave-Adolphe.

Schomberg était parti de Saint-Jean-de-Maurienne le 15 août. Arrivé le 17 à Suze, il s'avança sur la route de Turin, et, au lieu de passer outre devant Veillane, la dernière place forte qui restât au Piémont, il l'investit et poussa le siége avec une telle vigueur que, le 27 août, il était maître de la ville et de la citadelle[1]. Ce coup hardi ne plut guère au duc de Savoie, mais l'avertit, comme déjà l'avait fait le combat du pont de Carignan, qu'il fallait prendre un parti et ne pas

[1] Voyez *Mercure françois*, p. 678, les détails de la prise et de la capitulation de Veillane.

lutter davantage avec la fortune de la France.

Mazarin avait reçu un billet de Richelieu[1] qui l'invitait à avoir confiance en Schomberg aussi bien qu'en d'Effiat. Les deux généraux français étaient autorisés à accepter la principale condition de Spinola, la remise de la ville de Casal aux Espagnols ; mais ils faisaient aussi leurs conditions : ils demandaient par-dessus tout que la suspension d'armes eût lieu sans délai, car Toiras leur écrivait qu'il ne pouvait tenir plus longtemps. Spinola, au contraire, ne se hâtait point de conclure la suspension d'armes, dans l'espérance de se rendre bientôt maître de la citadelle qu'il assiégeait avec un redoublement d'ardeur et d'énergie, la prise de Veillane lui étant un nouvel aiguillon. D'autre part, Collalto, après avoir vivement souhaité l'armistice, y était devenu indifférent. Jusqu'alors revêtu de pouvoirs illimités, il s'était flatté d'attacher son nom à un grand traité de paix qui relèverait encore aux yeux du monde la gloire de la prise de Mantoue ; mais l'Empereur ayant transporté à Ratisbonne

[1] Richelieu, t. VI, p. 260. Dépêche de Mazarin à Barberini, du 25 août : « ... Il marescial di Sciombergh, che ha plenipotenza unito con il sudetto Marchese, et a mio credere qualche autorità più di lui, mi diede una lettera del signor cardinale di Richelieu e nuova che s'era incaminato alla volta di Lione, e ne invio copia a V. Em. tradotta in italiano... » Le billet du cardinal, qui n'a pas plus de sept à huit lignes, est daté du 15 août, de Saint-Jean-de-Maurienne.

les affaires d'Italie, le général autrichien s'était vu par là privé, ainsi que Spinola, de ses anciens pouvoirs, et comme il n'avait plus d'intérêt à suivre ses premières démarches en faveur de l'armistice, refroidi et mécontent, il les avait tout à fait abandonnées[1]. Le duc de Savoie était partagé entre deux sentiments opposés : il reconnaissait bien que la trêve était le premier besoin de son peuple, mais le nouvel affront qu'il venait de recevoir par l'occupation de Veillane lui causait une vive irritation, et il revenait souvent à ses anciens ombrages contre la France et Richelieu.

Quel invincible dévouement à la cause de la paix, quelle douceur et quelle constance, quel talent de persuasion et de conciliation, quelle fertilité d'expédients ne fallut-il pas à Mazarin pour contenir, éclairer, faire marcher ensemble tant de sentiments, d'intérêts, de passions con-

[1] Dépêche de Mazarin à Barberini, du 25 août : « ... Agli avvisi ricevuti (dà Ratisbona) il Conte ricusa di trattar cosa alcuna, dicendo che con la dichiaratione dell' Imperatore gli viene tacitamente a cessare l'autorità. Sente però non poco che S. Maestà Cesarea non gli habbia rimessa la conclusione di tutto... » Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, fol. 346, lettre de Mazarin à Richelieu, de Reano, le 2 septembre : « ... Quanto al Conte, conosco esser mortificatissimo della risolutione dell' Imperatore, parendogli che S. M., in queste congiunture, havendolo così ben servito, non dovesse portar la negotiazione a Ratisbona; mà nessuna cosa più lo seccha che il sapere che lo Spinola godii di vederlo nel medesimo stato che è.... »

traires! Comment le suivre dans ses courses perpétuelles auprès des différents chefs et à travers toutes les vicissitudes de cette laborieuse campagne diplomatique! Les moindres choses exigeaient de nouveaux pourparlers et une interminable correspondance[1]. Pour peser mieux et bien arrêter les conditions de la grande suspension d'armes, on eut l'idée d'en faire une petite de six jours; celle-là même ne se put conclure qu'à grand'peine. Enfin, le 2 septembre, la veille même du jour où allait cesser la trêve provisoire[2], Mazarin était parvenu à obtenir de Collalto et du duc de Savoie leur adhésion à un plan général d'armistice : il l'apporta au camp français comme la chance dernière de la paix. Schomberg et d'Effiat n'avaient pas le temps d'en-référer à Richelieu; ils avaient de pleins pouvoirs; ils en firent usage, et, après quelques

[1] Nous avons sous les yeux plus de vingt lettres de Mazarin à Richelieu, à d'Effiat et à Schomberg, et de ceux-ci à Mazarin, pendant la dernière quinzaine du mois d'août et jusqu'à l'armistice du 4 septembre. Toutes ces lettres nous viennent de la Bibliothèque Barberine et des archives des affaires étrangères. Signalons seulement quatre lettres de Mazarin à Richelieu. La première est du 19 août, de Virle, Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, . 201; la seconde, du 28 août, du camp près Turin, *ibid.*, f. 212; la troisième, du 29 août, de Virle; la quatrième, du 2 septembre, de Reano, *ibid.*, f. 346, minute vraiment indéchiffrable.

[2] Lettre de Mazarin à Richelieu, du 2 septembre : « Si è fatto una piccola tregua di sei giorni, che finisce domani.... »

concessions réciproques, le 4 septembre fut arrêtée à Rivalte la suspension d'armes si longtemps attendue, qui sans doute ne satisfit pas ceux qui nourrissaient des prétentions exagérées, mais où les divers intérêts étaient équitablement et habilement balancés[1]. Elle était au fond avantageuse à la France, car elle devait durer jusqu'au 15 octobre. On avait donc près d'un mois et demi pour

[1] Richelieu ne fut guère satisfait de cet armistice, t. VI, p. 267, etc; mais il est certain qu'il était nécessaire, et que du côté des Français on fut unanime à l'accepter, hormis peut-être Schomberg et d'Effiat qui connaissaient et partageaient les hautaines susceptibilités du cardinal. Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, f. 349 : « Propositions aportées par M. Mazarini, avec les réponces qui ont été résolues et données audit Mazarini, le 2me septembre 1630. » On voit ici entre autres choses que Mazarin n'apportait une suspension d'armes que jusqu'à la fin du mois de septembre; d'Effiat et Schomberg obtinrent qu'elle se prolongeât jusqu'au 15 octobre. — *Ibid.* Lettre de Schomberg à Richelieu, du 6 septembre : « M. Mazarini nous ayant hier renvoyé les articles de la trêve générale et les lettres cy-jointes, j'ai esté d'avis que nous assemblassions MM. de Montmorency, le maréchal de la Force, les maréchaux de camp et les intendants des armées, qui tous avoient eu cognoissance de la plupart des responses que nous avions cy-devant données audit Mazarini, pour leur faire voir les dernières propositions qu'il avoit envoyées, et par mesme moyen conférer tous ensemble sur les despesches du Roy et les vostres du 28me du mois passé. Nous nous assemblâmes donc hier à Rivalte, où tout le monde fut d'avis d'accepter lesdites propositions du Mazarini... » Schomberg aurait bien désiré obtenir d'autres concessions; mais, dit-il, « j'ai esté emporté par les voix de tout le monde, fondées particulièrement sur la dernière lettre qui est venue de Casal... Nous avons, au reste, jugé à propos de retrancher le préambule qui est dans le projet de suspension envoyé par le Mazarini, parce qu'il nous

traiter de la paix, et si après ce long intervalle la paix n'était pas conclue, on pouvait recommencer la guerre. Les Espagnols entraient immédiatement, il est vrai, dans la ville de Casal, mais sous la promesse formelle de la rendre aux Français, si la place était secourue avant le 1er novembre; sinon, les Français remettraient la citadelle elle-même à Spinola, qui la rendrait quelque temps après au duc de Mantoue. Des deux côtés, pendant la trêve, on devait s'abstenir de tout nouveau travail de défense ou d'attaque sur quelque point que ce fût, et les Espagnols s'engageaient à fournir aux Français des vivres à un prix déterminé[1].

Cette heureuse suspension d'armes était, de l'aveu commun, l'ouvrage de Mazarin. Son nom

semble que ce seroit nous faire consentir qu'en cette affaire l'entière autorité et juridiction despend de l'Empereur.... Vous verrez, par ladite suspension, qu'elle a esté demandée pour la Savoie, ce que nous n'avons pas dû refuser pour ne désespérer pas le duc de Savoie... Voilà, monseigneur, ce que je vous puis dire sur le suject de la suspension, de laquelle nous n'avons pas dû donner avis au Roy avant que la conclure, à cause de l'extrémité en laquelle nous voyons qu'est Casal... »

[1] Le *Mercure françois*, 1630, p. 685 et 686, fait connaître très-imparfaitement ce traité du 4 septembre. Il est tout entier aux arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, fol. 373, et mériterait d'être donné intégralement. Citons du moins les premières lignes qui remplacent le préambule retranché par Schomberg : « La suspension généralle a esté accordée entre les armes de Sa Majesté Impériale, des deux couronnes, et de M. de Savoye, en tous les lieux tant deçà que delà les monts, jusqu'au 16 octobre pro-

paraissait dans le traité même ; on l'appelait le ministre du Saint-Père, sans qu'il fût question du nonce Pencirole. Il n'y avait qu'une voix sur son dévouement et sur sa capacité : il avait servi tout le monde et n'avait trompé personne. Tardive mais bien douce récompense de tant de courses, de fatigues et de soucis! Le jeune chargé d'affaires pouvait se féliciter d'avoir pris cette brillante revanche d'espérances si souvent déçues et des injustes soupçons de Louis XIII et de Richelieu. Ce premier et beau succès lui enseigna que le temps est l'allié des bonnes causes, et que, lorsqu'on a la conscience de poursuivre un juste et noble but, il ne faut point se laisser intimider par les obstacles, car les obstacles ne manquent jamais aux desseins les meilleurs. Nous verrons Mazarin pendant toute sa vie mettre à profit cette leçon : il en aura bientôt une occasion mémorable.

L'armistice conclu, il s'agissait de l'exécuter. Depuis quelque temps étaient venus au camp français deux officiers chers à Richelieu, ses proches parents et serviteurs dévoués. Le pre-

chain, sur l'instance qui en a esté faitte de la part de Sa Sainteté par le sieur Mazarin, son ministre, pour faciliter les moyens de la paix, à laquelle les ministres des susdites Majestés ont déclaré qu'elles sont entièrement résolues et disposées.... Fait au camp de Rivalte, le 4me jour de septembre, signé Montmorency, Caumont, Schomberg et d'Effiat. »

mier était le marquis Maillé de Brézé, qui avait épousé une sœur du cardinal et en eut Claire de Brézé, depuis princesse de Condé, et le brillant amiral Armand, duc de Fronsac, qui s'illustra dans la Méditerranée et fut tué, à vingt-sept ans, devant Orbitello. Le marquis était déjà capitaine des gardes du roi, et ne tarda pas à devenir duc et maréchal; il ne manquait pas de talent, il était surtout d'une bravoure incontestée : arrivé un peu avant le combat de Carignan, il y avait pris part et s'y était distingué en volontaire[1]. Le second officier envoyé par Richelieu était un homme d'une trempe tout autrement rare, non-seulement réputé brave entre tous les braves, mais ayant en lui l'âme et le caractère d'un véritable homme de guerre, la Meilleraie, qui s'était signalé à la Rochelle, devint grand maître de l'artillerie, et reçut bientôt des mains de Louis XIII le bâton de maréchal de France sur les murs de Hesdin, emporté d'assaut. Schomberg et d'Effiat choisirent ces deux amis du cardinal pour aller porter le traité d'armistice au camp piémontais, où se trouvaient réunis le duc de Savoie, Collalto, et le marquis de Sainte-Croix représentant Spinola resté malade en son camp sous Casal. Victor-Amédée et le général autrichien signèrent

[1] *Mercure françois*, 1630, relation du combat de Carignan, p. 673.

de la meilleure grâce[1]. Le marquis de Sainte-Croix, officier estimé mais sans grande énergie, voyant son chef en danger et les affaires un peu en désordre, regarda l'armistice comme une bonne fortune, et suivit très-volontiers l'exemple de Collalto et du duc de Savoie[2]. Un ordre de Richelieu ayant rappelé la Meilleraie, Brézé, chargé seul d'aller communiquer le traité à Toiras, invita Mazarin à l'accompagner, celui qui avait tant contribué à la conclusion de la trêve paraissant nécessaire[3] à son parfait ac-

[1] Lettre de d'Effiat à Richelieu, du 7 septembre, Arch. des aff. étrang., Turin, *ibid.*, fol. 388 : « M. de la Meilleraie est revenu, qui nous a rapporté que ces Messieurs ont trouvé les articles de la trêve fort bien, comme M. le maréchal de Schomberg vous les aura envoyés.... Au reste, on leur a faict la meilleure chère du monde. M. le marquis de Brézé et M. de la Meilleraie soupèrent hier avec Son Altesse, et M. le marquis de Brézé est parti ce matin pour aller à Casal..... »

[2] Benedetti, p. 33 : « Il marchese di Santa Croce, trovate tutte le cose in disordine per la mancanza del generale, stimò a sua fortuna che dà Mazarini se gli facesse istanza di sottoscrivere questa tregua che vedeva già seguita dal duca di Savoia e dal Collalto, per potere col respiro di qualche giorno riconoscer meglio lo stato delle forze del suo Re. » Brusoni, p 162 : « Imbrogliato però il Santa Croce delle solite sue perplessità d'ingegno e di partito, non ebbe nè ardimento nè consiglio per disdire a Mazzarini la sottoscrizione di quella tregua che vedeva segnata dal duca di Savoia e dal Collalto. »

[3] Arch. des aff. étrang., Turin, *ibid.*, fol. 375. L'*Instruction donnée à M. le marquis de Brézé, allant à Casal pour la trêve générale, le* 5 *septembre*, recommande à Brézé de prier Mazarin de l'accompagner à Casal.

complissement. On avait, en effet, grand besoin de toute sa prudence au milieu de gens de guerre très-chatouilleux sur le point d'honneur, et qui ne voyaient pas tous du même œil la suspension d'armes. L'orgueil espagnol souleva mille chicanes qui menaçaient de tout entraver. Mazarin et Passer, venu pour le seconder au nom du duc de Savoie, répondirent nettement qu'il ne s'agissait plus de disputer sur les conditions de l'armistice mais de l'exécuter, et que si maintenant on voulait se dédire, on aurait contre soi le duc de Savoie et le général autrichien lui-même, qui voulaient faire respecter leur parole[1]. D'autre part, le commissaire français n'était pas entièrement libre : il avait l'ordre se-

[1] Dépêche de Mazarin à Barberini, 7 septembre. « .... Il commendator Paser, secondo gli ordini ricevuti dà S. A., ha parlato come conveniva, et io non ho lasciato di far la parte mia, dicendo che non si veniva quà per disputare mà per esseguire quello che era stato accordato con Francesi, in modo che havevano sottoscritto la sospensione, come havevano fatto il duca e Collalto... » L'historiographe Baudier, dans l'*Histoire du maréchal de Toiras*, prête ici à Mazarin un long discours, vraisemblablement de pure invention, mais assez bien approprié à sa double condition d'officier et de chargé d'affaires du Saint-Siége. P. 187 : « Messieurs, il y auroit sujet de s'étonner qu'un homme qui porte une épée ne vous parle et ne vous presse que de la paix, si vous ne sçaviez tous que celui qui m'employe et me fait agir est prince de paix, la prêche, la conseille et la désire; et s'il ne pouvoit la donner aux couronnes chrestiennes qu'au prix de son sang, il imiteroit volontiers celui de qui il tient la place, et le répandrot avec joie pour éteindre le feu de cette malheureuse guerre ... »

cret de ne pas livrer la ville de Casal avant de s'être assuré de la bonne foi des Espagnols et d'avoir bien reconnu que la citadelle était hors d'état de résister plus longtemps[1]. Toiras consulté refusa de donner son avis, disant qu'il ne lui appartenait pas d'en avoir un autre que d'être bien décidé à défendre la place jusqu'à son dernier soupir[2]. Brézé examina toutes choses avec le plus grand soin, en compagnie de Mazarin et d'un délégué espagnol[3], et il se convainquit aisément que l'armistice était de la plus indispensable nécessité. La ville de Casal, à force de souffrir, en était venue à perdre ses anciens sentiments pour les Français et même pour le duc de Mantoue; elle ne désirait plus que la fin de la guerre. La citadelle était serrée de très-près; la peste y faisait des ravages affreux; il n'y avait guère plus de quatre cents hommes en état de porter les armes[4], et encore diminuaient-ils chaque jour, grâce aux libéralités habiles exercées envers les déserteurs. Il n'y avait de force et d'énergie que dans l'in-

[1] Lettre déjà citée de Schomberg à Richelieu, du 6 septembre.

[2] *Mercure françois*, 1630, p. 690.

[3] Dépêche de Mazarin à Barberini, du 15 septembre : « .... Ogni giorno sono andato hora fuori della cittadella, hora ad una porta della città, con il signor marchese di Bressé e conte Serbellone... »

[4] *Ibid.* : « Toras non havendo che 420 huomini che prendessero l'armi... »

domptable gouverneur, qui pourtant ne se faisait pas d'illusion, et demandait sans cesse des secours en hommes et surtout en argent avec une insistance presque suspecte à Schomberg et au sévère surintendant des finances[1]. Le marquis de Brézé n'hésita donc pas à exécuter le traité convenu. Mazarin, qui avait la confiance des deux partis, les amena à s'entendre sur les divers points qui restaient à régler. L'estime qu'il inspirait, sa modération bien connue, l'agrément de ses manières, le faisaient également rechercher par Sainte-Croix et par Toiras comme l'équitable juge de toutes leurs difficultés, et même comme le plus sûr interprète de leurs pensées[2]. Aussi quelque soin qu'il eût pris de rendre compte de tout ce qu'il faisait au nonce Pencirole, et même de l'inviter à se rendre à

[1] Arch. des aff. étrang., Turin, *ibid.*, fol. 476, lettre de Schomberg à Richelieu, du 23 septembre.

[2] Dépêche à Barberini, du 21 septembre : « Gli aggiunti capitoli furono accordati sino al giorno de' 13, mà in confuso e per discorso, e S. Ecc. (Santa Croce) giudicava bastante il darne Ella et il signor di Toras parola a me che gli havevo negotiati; mà essendovi punti di molta consideratione sopra i quali potrebbe venire qualche contesa, mi protestai che non volevo caricarmi di cosa alcuna, e che per havere notitia della mente d'entrambi gli havrei stesi secondo quella, et approvandoli havrebbero potuto sottoscriverli; fù però necessario farne molte minute per incontrare il gusto dei detti signori, i quali solamente il giorno di 15 sottoscrissero... Volsero che ne restasse appresso di me l'originale. » Suivent ces divers traités rédigés par Mazarin.

Casal pour assister à la conclusion de cette grande affaire[1], nul ne s'y trompa : c'est à Mazarin qu'on en rapporta tout l'honneur.

Celui qui avait eu la première pensée de cette suspension d'armes, et qui l'avait aussi trop longtemps retardée, Spinola n'eut pas la satisfaction de la voir s'accomplir : il n'avait pu même la signer. Tombé malade dans les derniers jours d'août, il avait été obligé d'envoyer à sa place le marquis de Sainte-Croix s'entendre avec Victor-Amédée et Collalto. La cause de sa maladie était le chagrin[2], un chagrin chaque jour plus poignant et plus profond. Malgré tous ses efforts,

[1] Dépêche déjà citée du 6 septembre : « Di tutto ho dato parte a monsignor Nuntio Panziroli, acciò vedesse se haveva a commendar cosa alcuna, e perchè restasse servito di trasferirsi a Casale per assistere all' essecutione del accordato... »

[2] Dépêche à Barberini du 7 septembre, du camp sous Casal : « .... Tutta la malattia di questo signore è nata dà malinconia causata dalla plenipotenza toltagli dal Re, e dalla necessità in che lo mettessimo di dichiararlo, havendolo, fin a quel tempo che venni qui col Paser, celato fino à suo figlio.... » Lettre à Bagni du 30 septembre. Turin, 1630, t. III, fol. 508 : « ... La sua infermità non è stata altro che disgusto e malinconia, parendogli haver persa la reputazione, mentre dà Spagna gli era stata levata la plenipotenza... l'affligeva in estremo il pensiero che la Francia havesse potuto formar sinisto concetto della sua integrità... et era maggior il disgusto quanto faceva un gran capitale del credito ch' haveva in cotesto regno... s'avanzò la sua debolezza ad essere mortale, aggravato ancora dal ramarico di vedere caminar così lentamente l'impresa di Casale, mentre il conte di Collalto haveva consecuto il punto della propria riputazione con l'acquisto di Mantova... »

le siége de Casal avait traîné en longueur, tandis que son rival, sans se donner grand'peine, avait mis le comble à sa réputation par la prise de Mantoue. Le roi d'Espagne l'avait dépouillé de ses pleins pouvoirs, et il lui avait fallu en faire lui-même l'aveu après l'avoir longtemps caché, même à son propre fils. Il souffrait aussi de la pensée que le roi de France et Richelieu l'accusaient sans doute d'avoir voulu les tromper. Dans sa longue carrière il n'avait jamais cherché que la gloire, et loin de s'enrichir il s'était appauvri à la tête des armées[1]. Pour un tel homme, dont l'honneur était la vie, les affronts qu'il venait de recevoir étaient un arrêt de mort.

Le 7 septembre, Mazarin vint lui faire visite. Il le trouva déjà très-mal, ne parlant plus et presque sans connaissance. Dès qu'il se fut approché de son lit, le vieux général fixa sur lui ses yeux à demi éteints, et retrouvant tout à coup la parole il l'appela par son nom, l'embrassa étroitement[2], et laissa échapper ces mots qui trahissaient le trouble de son âme. « Vous

[1] Lettre à Bagni : « ... È morto con 28 mille scudi di rendita di 100 mille che n'haveva quando cominciò a militare.... »

[2] Dépêche à Barberini : « Sono giunto qui hoggi insieme con il marchese di Bressé et il commendator Paser, et sono intrato per veder il marchese Spinola che, secondo quello mi hanno detto, dà sei giorni in quà non parla e non conosce. E subito che mi

êtes un homme de bien, et moi je le suis aussi. » Quelques moments après, il s'écria avec l'accent du désespoir : « Ils m'ont ôté l'honneur ! » Et se tournant de l'autre côté du lit, il se répandit en plaintes amères contre Olivarès et le roi d'Espagne : « Voilà donc la récompense de quarante années de service dans les conseils et dans les camps ! Les Espagnols m'ont ravi ma réputation, et en un seul jour ils m'ont fait perdre toute la gloire que j'avais acquise à force de sueur et de sang aux yeux de l'Europe. » Puis, interrompant ce triste monologue, et s'adressant à Mazarin comme à un ami, il lui demanda s'il ne connaissait pas un ermitage où il pût aller cacher sa honte et finir ses jours loin du commerce des hommes[1]. Qu'on juge de l'effet d'une pareille scène sur l'imagination du jeune Italien !

Reconnaissant aisément la source du mal du noble vieillard, Mazarin s'empressa de lui an-

sono accostato al letto, mi ha fissato gli occhi e m' ha conosciuto in modo che m' ha nominato e detto molte parole, abbracciandomi strettamente.... »

[1] Ces détails sont fidèlement tirés de la narration de Benedetti, p. 29-33, et de celle de Brusoni, p. 158 et 159. Il n'est pas vraisemblable que Benedetti ait inventé les mots qu'il attribue à Spinola et qu'il donne en espagnol : « *V. S. es hombre da bien; però yo tambien.* » Et : « *Me han quittado la honrra...* » Mazarin se borne à résumer la scène dans les lignes suivantes, dépêche à Barberini : « ... Mi sovviene che già mi disse che il re gli levava la

noncer que le roi de France et le cardinal de Richelieu venaient de lui donner une marque d'estime toute particulière : ayant appris que le grand capitaine qui leur était cher jugeait nécessaire à son honneur que la ville de Casal lui fût remise, ils avaient résolu de lui rendre cet hommage; ainsi tout se passait comme il l'avait désiré, et le marquis de Brézé, beau-frère du cardinal, apportait à Toiras l'ordre de se conformer aux intentions du roi. Spinola étonné voulut voir le traité signé par les généraux français; il voulut voir aussi le marquis de Brézé, qui ne manqua pas de lui dire, de la part du roi et de Richelieu, tout ce qui pouvait soulager et relever l'illustre malade[1].

Après cette visite, Spinola se trouva beaucoup mieux : il se résigna à prendre de la nourriture,

riputatione, mà con maggior gusto havrebbe persa la vita; che i Francesi, che per altro lo tenevano in concetto di veridico e sincero, per la congiuntura di Casale, stimando fintione il dire di non haver più autorità, havrebbero sinistramente parlato di lui... e cose simili, che con maggior libertà e sentimento successivamente ogni giorno ho inteso haver esaggerato, tanto che... si era ridotto all' estremo.... »

[1] Dépêche à Barberini : « ... Gli ho detto succintamente che venivo per fargli consegnare la città et il castello, havendo accordate le altre particolarità come S. E. desiderava; che S. M. Cristianissima et il signor card. di Richelieu volentieri si erano mossi a questo, ridondando in riputatione d'un si gran capitano tanto amato da loro; e che per l'essecutione di tutto era venuto meco il marchese di Bressé cognato del medesimo cardinale, che portava

et redemanda le jeune et aimable diplomate, auquel il renouvela toutes ses caresses. Celui-ci, bien averti qu'il importait par-dessus tout d'égayer un peu le malade, le prit avec lui sur le ton de la plaisanterie. Il se plaignit en badinant qu'il l'eût fait courir une année entière après la suspension d'armes : « Mais enfin je la tiens, lui dit-il ; maintenant, c'est à vous de la convertir en une paix véritable. Cette gloire vous est réservée. Les portes de Casal vous sont ouvertes ; il faudra bientôt vous lever et venir dans Casal donner la paix à l'Italie. » Ces discours charmaient et ranimaient le vieux général, et les médecins qui l'avaient cru mort conçurent l'espérance d'une résurrection miraculeuse[1].

Mais le coup avait pénétré trop avant. Le mieux inattendu ne se soutint pas. Spinola re-

gli ordini a Toras. Ha mostrato gran gusto, dicendo infinite volte che se ne rallegrava, et ha parlato sempre a proposito. Ha voluto vedere la scrittura firmata dalli generali di Francia e poi il marchese di Bressé, a chi ha fatto infinite accoglienze... Dal detto Bressé gli ho fatto esporre succintamente ciò che poteva essere di suo sollevamento, e particolarmente gli ha motivato che S. M. Cristianissima era volentieri condescesa a tutto per la riputatione che ne risultava a S. E.... »

[1] Dépêche à Barberini : « ... Ha mangiato bene e vi si è sforzato, e perchè tutti eravamo usciti per non fastidirlo e straccarlo, m' ha fatto richiamare, baciandomi e tenendomi molto tempo stretto. Con bel modo e per scherzo gli ho significato che non era ragione havermi fatto correr le poste un anno continuo per far che le mie fatiche fossero sparse al vento : onde bisognava concluder addesso la

mit définitivement son autorité au marquis de Sainte-Croix, et le 15 septembre il quitta l'armée[1]. Quelques jours auparavant, Mazarin s'étant présenté à la porte du pavillon que le général occupait, on refusa d'abord de le recevoir; ce fut Spinola lui-même qui insista pour qu'on le fît entrer : il l'accueillit comme un dernier rayon de joie dans la nuit qui déjà se faisait autour de lui; il se souleva de son lit, le pressa encore une fois entre ses bras, et l'y retint longtemps avec effort, comme s'il eût voulu le prendre à témoin de son innocence et de la loyauté de ses intentions[2]. Bientôt après, un autre visiteur se dirigeait vers la même tente. Profitant de la trêve, le vaillant défenseur de Casal, meilleur juge que personne de la science et de la vigueur déployées par le

sospensione e poi la pace, passandosene in tanto a Casale, le cui porte erano aperte per riceverlo... Li medici dicono che nessuna cosa poteva esser più giovevole al suo male che il rallegrarsi; onde havendone visti segni così chiari, hanno presa speranza della sua salute, che era tutta persa... »

[1] Autre dépêche de Mazarin, du 15 septembre, à Barberini : « ... Il signor marchese Spinola, che ha migliorato assai, mà non sta tutto il giorno in cervello e partirà hoggi per Castel Nuovo di Scrivia, con approvatione del consiglio, rinuntiò il governo, sono quattro giorni.... »

[2] Benedetti, p. 31-32 : ... « Al sentire il nome di Mazarini parve che un raggio di sole dileguasse per all' hora quelle dense nubi che gli offuscavano il cuore, et accostatosi al letto il Marchese l'abbracciò così strettamente senza lasciarlo per qualche spatio di tempo, che ben pareva volesse condurlo seco all' altro mondo in giustificatione delle sue attioni. . »

général espagnol, Toiras avait eu l'inspiration généreuse de venir saluer son illustre adversaire. Accompagné de son neveu Saint-Aunais, très-brave officier de cavalerie, il demanda et obtint par l'intermédiaire de Mazarin la faveur de serrer la main du vainqueur d'Ostende et de Bréda[1]. On assure que Spinola eut encore la force de leur adresser à tous deux quelques paroles de courtoisie militaire[2]. Transporté ensuite à grand'-peine à Castel-Nuovo sur les bords de la Scrivia, il s'affaiblit rapidement, s'enfonça de plus en plus dans ses sombres pensées, et, sans avoir eu un seul moment de fièvre, il expira le 25 septembre, à l'âge de cinquante-neuf ans, consumé par l'idée fixe qui l'obsédait, et balbutiant incessamment les mots d'honneur et de réputation[3]. Ainsi finit Ambroise Spinola, le der-

[1] Cette visite de Toiras est attestée par Benedetti, p. 52 : « . .Due giorni doppo visitato in quelle ultime hore dal marescial di Toiras, per mezzo di Mazarini.... »

[2] L'auteur de l'*Histoire du maréchal de Toiras* donne les paroles mêmes que Spinola aurait adressées successivement à Toiras et à Saint-Aunais, p. 195 : « No dudo che todo el mondo me culpe de no haver tomado Cazal, però en mi hallo de la satisfacion en haver sido impedido por vuestra gran defenza. » — « Viendo os en una salida trattar mal mi cavaleria, os quise la muerte; però este odio es agradable tenerlo de los enemigos. »

[3] Lettre de Mazarin à Bagni, du 30 septembre : « ...Ha terminata la vita, più angustiato dai pensieri che toccato di febre, della quale sino all' ultimo è stato essente.... turbato di mente, parlando sempre di riputatione.... »

nier grand homme de guerre qu'ait eu l'Espagne depuis le duc d'Albe et Farnèse, toujours vainqueur dans les Pays-Bas, moins heureux en Italie, et qu'Olivarès sacrifia à ses propres ombrages et au ressentiment de Charles-Emmanuel, quand bientôt il allait en avoir un si grand besoin en Piémont, en Roussillon et en Flandre.

Pendant que l'armée espagnole perdait son illustre chef, le commandement de l'armée française se resserrait et se fortifiait. Depuis plus d'un mois, le duc de Montmorenci avait demandé à rentrer en France ; la trêve conclue, il avait quitté l'Italie, et d'Effiat, épuisé par la fièvre et n'étant plus qu'une ombre de lui-même, avait bien été forcé de le suivre. Tous deux furent reçus à Lyon par le roi et par le cardinal avec les témoignages de la plus haute estime ; on leur promit à l'un et à l'autre le bâton de maréchal de France que certes ils méritaient bien, et ils l'obtinrent quelques mois après au commencement de 1631. En attendant, Richelieu n'était pas fâché de les avoir auprès de lui, avec Bouthilier, Châteauneuf, la Valette et le cardinal Bagni, pour les opposer au duc de Guise, au duc de Bellegarde, au maréchal de Bassompierre, et aux autres personnages très suspects qui entouraient le roi et les deux reines. Schomberg, resté en Italie avec la Force, maré-

chal de France comme lui, prit aisément le pas sur son collègue, et, sans avoir le titre de général en chef, en exerça toute l'autorité. Ses talents et son caractère la lui donnaient naturellement, quand même il n'eût pas possédé la confiance entière de Richelieu et les pouvoirs secrets de plénipotentiaire qu'il déploya librement après le départ de d'Effiat et de Montmorenci. Issu d'une famille allemande nouvellement établie en France, Henri de Schomberg était essentiellement, comme on disait au dix-septième siècle, un homme de service, et il a tour à tour admirablement servi comme diplomate, comme financier, comme militaire. Henri IV l'employa utilement dans la grande et difficile affaire de la pacification religieuse et de cet édit de Nantes que repoussaient également la passion catholique et la passion protestante. Après la mort du grand roi, Schomberg ne se donna pas à Marie de Médicis et au maréchal d'Ancre ; mais, dès le premier ministère de l'évêque de Luçon en 1616, il en accepta une mission diplomatique en Allemagne, et c'est pour lui que furent rédigées ces belles instructions qui annonçaient Richelieu[1]. Luynes le discerna, et le fit entrer comme surintendant des finances dans le cabinet. Il ne tarda pas à s'y faire re-

[1] Voyez *Lettres, Instructions diplomatiques et papiers d'État de Richelieu*, par M. Avenel, t. I.

marquer par ses mâles conseils, et se distingua particulièrement dans la campagne de 1620, où il accompagna et seconda de son habile énergie le jeune roi et son entreprenant favori. Il fut plus fidèle au connétable que la fortune; après lui, il tint à honneur de partager la disgrâce de ses amis et demeura quelque temps dans la retraite. Richelieu qui le connaissait l'en tira et le rappela dans les affaires. Schomberg lui fut encore plus dévoué qu'à Luynes, parce que Richelieu lui inspirait une bien autre confiance. Il avait été, avec Toiras, un des héros de la Rochelle : là, comme autrefois à Montauban, il avait combattu, non pas tant le protestantisme qu'une faction ennemie de l'État et liguée avec l'étranger. C'est encore pour l'État que plus tard, en 1632, à Castelnaudari, il combattra le léger et aventureux Montmorenci, devenu criminel au premier chef et ayant tiré l'épée sous le plus misérable prétexte contre le roi et son ministre, de concert avec le duc d'Orléans et la reine mère poussés par la Lorraine et par l'Espagne. Schomberg mourut presque en même temps que d'Effiat; mais, plus heureux que lui, au lieu de l'ingrat et présomptueux Cinq-Mars, il laissa à la royauté et à la France un autre loyal et éminent serviteur dans son fils Charles de Schomberg qui, lui aussi, conquit par sa bravoure et ses ta-

lents le bâton de maréchal, battit les Espagnols à Leucate, prit Lérida qui avait résisté à d'Harcourt et à Condé, traversa la Fronde en se tenant éloigné de toute intrigue, ni factieux ni courtisan, dédaignant les partis, ne connaissant que son devoir, et l'accomplissant avec fermeté et modération, le digne mari enfin de madame de Hautefort [1].

Schomberg, comme d'Effiat, s'était résigné à la trêve du 4 septembre, parce que ç'avait été l'avis de Montmorenci, de la Force, de tous les officiers généraux, et que Toiras leur représentait Casal réduite aux derniers abois ; mais maintenant, se trouvant à la tête de l'armée et seul revêtu de pleins pouvoirs, il était bien décidé à n'accepter aucun traité qui pût faire rougir la signature royale dont il était dépositaire. Aussi, dès le commencement de la trêve, il travailla sans relâche à se mettre en état de reprendre les armes dès qu'elle serait expirée. Son âme était à la hauteur de celle de Richelieu. Ils connaissaient tous deux les dangers qu'ils allaient courir, et ils étaient déterminés à y faire tête et à ne pas livrer, pour se tirer d'embarras, l'honneur et l'intérêt de la France. Rien de plus élevé, de plus noble, de plus touchant que leur correspon-

[1] Voyez MADAME DE HAUTEFORT.

dance[1] en ces jours critiques. Ils semblent disputer de patriotisme, d'énergie, de prévoyance. Schomberg se hâta de faire savoir à Toiras que, si le 15 octobre une paix honorable et sûre n'était pas conclue, le 16 il se mettrait en marche pour aller le dégager, lui, la forteresse et par conséquent la ville même, selon les prescriptions formelles du traité d'armistice. Il trouva moyen de lui envoyer de l'argent, et fit étudier avec soin les routes qui pouvaient le plus directement conduire à Casal. Il s'établit en Piémont dans les quartiers les meilleurs, prévint ou combattit la contagion par des soins judicieux, surtout par l'ordre et par la discipline, et s'appliqua à soutenir et à relever l'esprit de l'armée, en y répandant le bruit que bientôt une paix serait faite à laquelle les plus braves applaudiraient, ou bien recommencerait une guerre où il y aurait à cueillir de nouveaux lauriers. Ce bruit retenait à leur poste tous les gentilshommes, et entretenait dans les camps cette bonne humeur, cette gaieté belliqueuse nécessaire au soldat français et qui lui

[1] Cette correspondance est tout entière parmi les papiers de Richelieu, Archives des affaires étrangères, fond FRANCE, et surtout fond TURIN, 1630, t. III, fol. 476, lettre de Schomberg à Richelieu du 23 septembre, du camp de la Mante; *ibid.*, fol. 509, lettre du 30 septembre; t. IV, fol. 17, lettre du 2 octobre; *ibid.*, lettre du 6 octobre; *ibid.*, fol. 55, lettre du 11 octobre, etc.

est à la fois le gage et la condition de la victoire. En même temps le maréchal pressa la république de Venise de rassembler toutes ses troupes et d'opérer la diversion la plus forte qu'il se pourrait sur le Milanais et le Mantouan [1]. Il ne cessait aussi de demander à Richelieu de prompts secours, lui marquant bien que s'ils n'étaient pas arrivés à Suse le 9 octobre au plus tard, ils étaient inutiles et la campagne perdue. Il parlait à un homme qui n'était pas moins vigilant que lui : le cardinal lui envoya tout ce qu'il avait sous la main dans le Lyonnais et le Dauphiné; et, la menace d'une invasion de la Champagne par les Impériaux étant à peu près dissipée, il rappela les troupes qui gardaient cette frontière, et donna l'ordre à celui qui les commandait, le maréchal de Marillac, frère du garde des sceaux et qui s'entendait avec lui, d'aller rejoindre et fortifier l'armée française au delà des Alpes [2].

C'est dans ces dispositions et au milieu de ces préparatifs que Schomberg attendit les événements.

Mazarin désirait la paix avec la double ardeur

[1] Arch. des aff. étrang., FRANCE, t. LIII, fol. 434, Schomberg à Richelieu, 25 septembre 1630.

[2] Arch. des aff. étrang., TURIN, 1630, t. IV, fol. 28, 3 octobre. *Instructions données au maréchal de Marillac.*

d'une conviction sincère et d'une ambition légitime. La paix était le couronnement de l'armistice qui lui avait coûté tant d'efforts, et il en attendait le juste avancement que sollicitaient pour lui à Rome ses amis et ses services. Urbain VIII lisait avec plaisir ses dépêches ; le cardinal-secrétaire d'État appréciait son activité, son courage et ses talents ; il lui prodiguait les éloges et de vagues promesses, mais les récompenses effectives n'arrivaient point [1]. Mazarin n'était pas ecclésiastique et montrait peu d'empressement à le devenir. Le gouvernement pontifical ne savait trop que faire pour un tel personnage. Pencirole éclipsé par lui ne le servait guère, et le jeune diplomate en était réduit à chercher auprès de sa propre cour des appuis étrangers et jusqu'à celui de Richelieu [2].

[1] Même après l'armistice du 4 septembre et son parfait accomplissement, le cardinal secrétaire d'État se borne encore à de stériles compliments. Archiv. des aff. étrang., Rome, 1630, fol. 184, 3 octobre : « Io testifico a V. S. il gradimento particolare di Sua Santità e mio per le fatiche dà lei impiegatevi frà molti pericoli de' viaggi e del contagio... » *Ibid.*, fol. 142, lettre de Jean-François Sacchetti à Mazarin, du mois de septembre : « ... Parlai ier sera al card. Barberini di V. S., e d'un canonicato di san Pietro, etc., del quale feci istanza... Riportai dà Sua Signoria illustrissima che credeva che questa volta non potesse cadere in V. S., mà che vederebbe di non perder un' altra occasione, » etc.

[2] Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, fol. 485, Mazarin à Richelieu, 24 septembre : « ... V. Eminenza mi permetta che le communichi con mio interesse, e che ardisca di pretendere il

Tandis que sa réputation croissait chaque jour, sa situation restait subalterne. Pour en sortir et monter au rang qu'il sentait lui appartenir, il avait besoin d'un nouvel et éclatant succès qui forçât en quelque sorte la main aux scrupules et aux hésitations de Rome. Ce succès, il ne pouvait le trouver que dans la paix accomplie par son habileté en Italie. Il apprit donc avec une peine extrême[1] que la paix se négociait heureusement en Allemagne et qu'elle allait sortir des délibérations de la diète de Ratisbonne.

Si on veut apprécier équitablement l'œuvre de

guiderdone prima di haverla servita. Son due anni e mezzo che servo Sua Santità, ne in questo tempo è arrivato alle orecchie sue nessun richiamo della mia persona, havendo havuto fortuna di non disgustar veruno di quei ministri con che ho trattato... Monsignor Panziroli credo che sarà richiamato a Roma, dove lo premieranno subito per quanto intendo, e veramente basta che sii ben visto dal card. Barberini, mio signore, per meritar ogni maggior grado, che non lasso di desiderarli, mà non già che, siccome ha fatto per lettere, procuri ancora in voce non rendermi grato al detto signore. V. Emin., senza mostrar haver alcuna notitia di questo, puol favorirmi come meglio le parerà... e, se così giudica a proposito, incidentamente potrebbe far cader in discorso qualche cosa sopra di me al signor cardinale di Bagni, facendo ch' egli e l'ambasciatore a Roma, senza che paia cosa affettata, incaminino miei interessi... »

[1] Archives des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, fol. 509, lettre de Schomberg à Richelieu, du 30 septembre : « Mr Mazarini arriva hier ici après dîné le plus mortifié du monde, parce que la négociation d'Allemagne lui oste, à ce qu'il dit, le moyen de conclure de deçà la paix. »

cette assemblée et surtout la conduite des deux ambassadeurs français, M. de Léon et le père Joseph, il faut bien se rendre compte des difficultés qu'ils avaient à vaincre et de l'état où se trouvaient alors les affaires. Mantoue venait d'être emportée d'assaut par les Autrichiens, et les Espagnols semblaient bien près de s'emparer de Casal. Walstein menaçait d'envahir la Champagne. Gustave-Adolphe commençait à peine à paraître. Les ennemis de Richelieu, encouragés par Marie de Médicis, levaient partout la tête, et depuis le mois d'août la santé du roi empirant toujours présageait la chute du grand ministre et les embarras d'un gouvernement nouveau. Mazarin, comme tous les amis de la paix, avait fort applaudi à l'envoi d'une ambassade française; il prétend même en avoir donné la première idée à Richelieu, et ne croyant guère aux talents de M. de Léon, il avait mis toutes ses espérances dans le père Joseph[1]. Au contraire, le parti de la guerre avait vu avec déplaisir des représentants de la France arriver à Ratis-

[1] Dépêche au cardinal Barberini du 14 août : « Io pregai il signor card. di Richelieu che sotto qualche pretesto facesse inviar con titolo d'ambasciatore persona ben informata in Alemagna, et sebene monsù di Leone non è molto di questo mestiere, havrà supplito il padre Giuseppe capuccino, al quale ho scritto due lettere informandolo del seguito dopo la sua partenza di Savoia... »

bonne, et Collalto était l'interprète de ce parti lorsqu'il disait à Mazarin que l'Empereur ferait très-bien de les congédier le plus tôt possible, parce qu'ils venaient pour endormir et arrêter l'Autriche au milieu de ses succès, et lui enlever peut-être par leurs intrigues la majorité dans le collége des Électeurs[1]. M. de Léon et le père Joseph avaient pleinement justifié les craintes de Collalto. Ils avaient peu à peu gagné le cœur de la diète en lui répétant que la France n'avait pas la moindre intention de faire des conquêtes en Italie, qu'elle ne songeait pas à dépouiller le duc de Savoie et voulait seulement rétablir son allié le duc de Mantoue dans la possession de ses États, qu'ainsi la guerre était aussi inutile que ruineuse, que l'Autriche s'y était laissé engager et y entraînait l'Allemagne par pure condescendance envers l'Espagne, et qu'il était aisé d'y mettre un terme en ordonnant aux Impériaux et aux Français de quitter ensemble l'Italie. Parmi les Électeurs ils s'étaient habilement ménagé l'appui du duc de Bavière, et celui-ci, que blessait dans son orgueil militaire la suprématie de Walstein, avait poussé la diète à demander, sous divers prétextes, qu'on lui ôtât le titre de généralissime.

[1] Plus haut, chap. VIII, p. 442.

L'empereur Ferdinand, sans prévoir jusqu'où se porterait un jour l'ambition du duc de Friedland, mais s'en défiant déjà par un secret instinct, l'avait assez facilement sacrifié; et le désir de complaire à une assemblée dont il avait besoin, surtout l'approche de Gustave-Adolphe, le portaient à s'accommoder avec la France. Les favorables dispositions de l'Empereur transmises à Collalto avaient changé la conduite et le langage du général autrichien, qui n'avait plus mis d'obstacle à la suspension d'armes du 4 septembre. Il était difficile de ne pas répondre à toutes ces démonstrations bienveillantes par quelques concessions. Les nouvelles de plus en plus graves que nos deux ambassadeurs recevaient de Lyon leur faisaient aussi un devoir de ne pas rejeter à la légère, en de pareilles conjonctures, des propositions de paix, alors même qu'elles contenaient plus d'une condition médiocrement avantageuse. Enfin rappelons-nous le caractère de celui qui à Ratisbonne, sous un titre modeste, était le véritable chef et comme l'âme de notre ambassade. Le père Joseph était assurément très-dévoué à Richelieu, mais il le servait à sa manière, en suivant un peu ses propres pensées, et sans reculer devant la responsabilité de ses opinions et de ses actes. L'intérêt français était sa première loi, et l'intérêt fran-

çais, à la fin de septembre, lui paraissant demander la paix, il ne craignit pas d'engager sa parole à ses risques et périls. De là le fameux traité signé seulement le 13 octobre, mais arrêté auparavant et lorsqu'à Ratisbonne on apprenait que Louis XIII était mourant. Le roi, en effet, pensa mourir le 30 septembre. Quelques jours après, la situation était changée : Louis XIII était sauvé, et l'alliance qu'on négociait en secret avec Gustave-Adolphe était presque assurée. D'autres circonstances, une autre conduite. Richelieu fit bien alors de blâmer et de désavouer ses ambassadeurs; mais il ne s'en suit pas que le capucin homme d'État ait eu tort de consentir dans les premiers jours d'octobre à un traité qu'il jugea nécessaire. Reste à savoir s'il avait le droit de le signer, question bien des fois agitée, et que Mazarin trancha de bonne heure par cette considération décisive : « Le plein pouvoir, dit-il, ne se suppose pas, il se prouve; on n'affirme pas qu'on a des pleins pouvoirs, on les montre; sinon on n'est pas accrédité comme plénipotentiaire, et tout ce qu'on fait est soumis à ratification. » Et il n'hésite point à dire que si le père Joseph se donne pour plénipotentiaire, il outre-passe ses pouvoirs et cède à « cet esprit dominateur qui le pousse toujours à agir comme s'il ne relevait que de lui-

même[1]. » Sous l'amertume de ce langage d'un diplomate désappointé auquel on dérobe une affaire qu'il s'était réservée, on discerne aisément la vérité, et Mazarin parlait à la fin d'août

[1] Dépêche de Mazarin du 25 août : «... Non mi persuado che monsù di Leone et il padre Giuseppe habbiano autorità di concludere, si perchè il sign. card. di Richelieu havrebbe molto maltrattato Sciombergh e Fiat, dandogliela amplissima per concluder la pace in Italia, mentre havesse data la medesima a quelli di trattarla in Alemagna. Inoltre il cardinale mi disse, quando risolvé di spedire li detti a Ratisbona, che solamente li mandava per assicurare in genere l'Imperatore della retta intentione del Cristianissimo... E perchè son certo che hanno havuta la detta commissione,... sospetto che il padre Giuseppe che, non lasciando di essere alquanto ambitioso, si arroga sempre ciò che può recargli riputatione, non si sia inoltrato d'avantaggio di quello che doveva... Non è possibile che i detti habbiano l'autorità di trattare e concludere sulle cose d'Italia, poichè per assicurare l'Imperatore di che l'havevano bastava mostrarla, e pure non l' hanno fatto, offerendosi però che ciò che havessero concluso sarebbe stato ratificato dal re di Francia... La plenipotenza si da in scritto e non in voce, dovendosi nel principio del negotio presentare, acciò l'altra parte sia certa che tratta con chi ha autorità di concludere, onde senza tante girandole già che diceva d'haverla per le cose d'Italia, bastava che la mostrasse... » Richelieu, t. VI, p. 281 : « L'empereur demanda à Léon Bruslard et au père Joseph s'ils avoient pouvoir de la part du roy pour traiter de la paix. Ils répondirent sagement qu'ils avoient pouvoir selon que les conditions se trouveroient raisonnables, toutefois avec cette réserve de ne point signer ce qu'ils concluroient sans avoir envoyé vers le roy... On envoya dès le mois d'août à Léon Bruslard et audit père un pouvoir de faire la paix, et les articles et instructions qui pouvoient donner lumière de ce qu'il falloit faire en vertu de ce pouvoir. » Les archives des affaires étrangères, fond ALLEMAGNE, t. VII, fol. 150 et 160, contiennent ces instructions sous la forme la plus positive, celle d'un « *Projet de traité de paix envoyé à M. de Léon le*

1630 à peu près comme le ferait aujourd'hui l'histoire.

Dès qu'il avait su ce qui se préparait en Allemagne, Mazarin avait redoublé d'efforts pour devancer en quelque sorte le congrès de Ratisbonne et tirer de la suspension d'armes la paix

4 *septembre* 1630. » Il suffit de jeter les yeux sur ce projet et sur le traité conclu le 13 octobre, pour en apercevoir la différence essentielle et se convaincre que les ambassadeurs français avaient outre-passé leurs pouvoirs. Eux-mêmes le reconnaissent dans une lettre du 19 octobre qui se trouve aux archives des affaires étrangères, ALLEMAGNE, t. VII, fol. 451, trop étendue pour qu'on la puisse citer ici, mais que nous signalons à ceux qui voudraient tirer au clair cette obscure et importante affaire. D'ailleurs, il faut bien savoir que le traité de Ratisbonne fut accueilli avec joie, non-seulement par les partisans de la paix à tout prix, par les deux reines et le garde des sceaux Marillac, mais aussi par plus d'un ami de Richelieu, par le cardinal Bagni, par Bouthilier lui-même, qui d'abord y applaudit et qui plus tard, après le coup frappé par Richelieu sur la légation française, eut la loyauté de défendre le traité et la conduite du père Joseph dans une lettre trop peu connue et qui lui fait le plus grand honneur, Arch. des aff. étrang., FRANCE, t. LIII, fol. 472, lettre du 30 octobre : « J'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que pour consoler le bon père je lui écrivisse comme j'ai faict; et en verité, Monseigneur, lorsque vous prendrez la peine de lire tout au long sa dernière lettre du 19, vous verrez qu'il a agi par un excès de prévoyance, par une appréhension très-grande du mal qui pouvoit estre, afin de le rendre moindre... Cette lettre du 19 août est d'importance... D'ailleurs je vous avoue que *in verbo* du père Joseph j'eusse presque juré *in verba magistri*, le cognoissant très-bon homme et intelligent comme je le cognois... Ce qu'ont dit les anciens *de Marte dubio* donne sujet de penser qu'il vaudroit mieux avoir accepté le traité, défectueux comme il est... et il falloit un haut et généreux courage comme le vostre pour mépriser le hasard des événements contraires... »

si nécessaire à l'Italie et à sa propre fortune. Il rencontra de toutes parts des obstacles inattendus et insurmontables.

Depuis la mort de Spinola, on était plus que jamais à la guerre dans les conseils de l'Espagne. Olivarès nourrissait toujours la pensée chimérique de réparer en Italie les pertes que l'Espagne avait faites dans les Pays-Bas. Le marquis de Sainte-Croix était très-modéré, même jusqu'à l'indécision, et il redoutait un ennemi dont il connaissait le courage et les ressources ; mais autour de lui, ses principaux officiers, soit par jactance espagnole, soit pour faire leur cour au comte-duc, montraient des dispositions tout opposées, et du camp sous Casal on pressait l'ambassadeur d'Espagne à Ratisbonne de faire échouer les négociations ouvertes entre l'Autriche et la France[1]. Collalto n'avait qu'une pensée, ne se pas compromettre, et pour cela ne rien faire sans les ordres positifs de l'Empereur, qu'il attendait d'un jour à l'autre. Jusqu'alors toute la force

[1] Dépêche de Mazarin du 5 octobre : « ..... Il conte duca ha concetto di riparar con gli acquisti in Italia i danni havuti e che sovrastanno in Fiandra al re di Spagna... » Lettre de Mazarin à Richelieu, du 30 septembre, arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, fol. 506 : « ..... In conformità di quello portavano l'ultime lettere del conte duca, quel ministro Spagnuolo che è in Italia, volendo avanzarsi nella grazia del detto signore con adherire a suoi sensi, opera et ha scritto in Allemagna acciò il duca di Tursi (l'ambassa-

de Mazarin avait été dans son crédit sur le duc de Savoie. Mais Victor-Amédée avait appris que l'Empereur embrassait très-vivement ses intérêts et lui garantissait la restitution de ses États, avec tous les avantages que lui avait promis la France; on parlait même d'une mesure qui lui souriait fort et favorisait ses secrets desseins d'agrandissement dans le Montferrat, la démolition de la citadelle de Casal[1]. Il lui importait donc de ne pas refroidir la bienveillance de l'Empereur. Il ne lui importait pas moins de ménager le cardinal de Richelieu, avec lequel il s'était engagé naguère, par l'intermédiaire de Mazarin, à se déclarer ouvertement pour la France, si, le 15 octobre, l'Espagne avait empêché la trêve du 4 septembre

deur espagnol à Ratisbonne) facci nascer cosa tale che impedischi l'effettuazione della pace che si tratta, giudicandola pernitiosa agl' interessi di Spagna nella riputatione e nell' essentiale, come è d'opinione il conte duca il quale, se non si è mutato, so di certo haver formato gran speranza delle cose d'Italia, parendogli con la presa di Mantova, con li passi di Griggioni e con Casale e la citadella che stima occupata a quell' hora, haver opportuna commodità di condurre a fine i suoi disegni... »

[1] Dépêche de Mazarin à Barberini du 21 septembre : « ..... Il duca (di Savoia) m' ha detto, e l'ho anche ritratto dai discorsi che ho passato col colonello Chiesa, che S. M. Cesarea... voglia la demolitione della citadella... e parmi d'intendere che il conte di Collalto habbia ricevuto soprà ciò qualche ordine dall' Imperatore. Del signor duca di Savoia non dico altro, convenendoli più che a nessuno... »

d'aboutir à la paix. Il devait alors joindre ses troupes à celles de Schomberg, marcher au secours de Casal, entrer dans le Milanais et commander lui-même l'armée. Tout était convenu et le traité préparé [1]; il ne s'agissait plus que de le signer. Le duc, sans refuser sa signature, différait toujours de la donner sous divers prétextes, et il cherchait péniblement sa route entre les précipices ouverts sous ses pas [2]. L'impatient Richelieu sommait Mazarin de rappeler au duc de Savoie la parole donnée; fatigué de délais sans cesse renaissants il en revenait à ses premiers soupçons, et ne savait trop si le duc et Mazarin n'étaient pas au fond d'accord avec les Autrichiens et les Espagnols [3].

Combien il était loin de la vérité! Mazarin était

[1] Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. III, fol. 472 : « Articoli per l'unione di S. M. Cristianissima col signor duca di Savoia in Villamarina, 20 septembre 1630. »

[2] Dépêche de Mazarin à Barberini du 5 octobre : «... S. Altezza sta in gran perplessità, nè vede strada dà sottrarsi dall' imminente maggior rovina... »

[3] *Ibid.*, Turin, 1630, t. IV, fol. 41, Richelieu à Schomberg, du 7 octobre : «... Je reprends la plume pour vous dire que Mazarin ne m'a point escrit, comme il vous avoit dit, la promesse que M. le prince de Piedmont lui a faite de se tourner du costé du roy pour le secours de Casal, au cas que la paix ne se fist point dans le 15 d'octobre. Cela me donne grand lieu de croire qu'il nous trompe et qu'il favorise nos ennemis en ce qu'il peut. . » Richelieu répond ce même jour aux diverses lettres de Mazarin par un billet où, sous une politesse froide et calculée, perce un aigre ressentiment des procédés du duc de Savoie, qui est bien

si indigné de la conduite des Espagnols qu'il ne craignit pas de la reprocher en face au marquis de Sainte-Croix et au duc de Lerme : « J'avais droit de le faire, dit-il, car ils savent que je connais leurs intentions. Je les priai de me dire ce qu'ils pourraient répondre, si on les accusait de n'avoir traité avec les Français que pour les tromper : après avoir obtenu tout ce qu'ils voulaient sous la promesse de faire la paix, ils refusent maintenant de la conclure ; et je leur demandai quel châtiment ne méritaient pas ceux qui jetaient ainsi la chrétienté dans un abîme de misères. » Il se servit même avec eux de termes qu'il n'ose répéter au cardinal Barberini[1]. Il se plaignit aussi avec une grande liberté au comte de Collalto, et pressa le duc de Savoie

près de s'étendre jusqu'à son conseiller. *Ibid.* « ... Pour réponse, en louant vostre zèle et la bonne intention que vous avez à la paix, je ne puis que je n'aye du desplaisir de ce que jusques à présent nous n'avons vu aucun effect des assurances que vous avez toujours données... Vous sçavez la passion que j'ay toujours eue à honorer M. de Savoye et à désirer son bien. J'y persisterai avec fermeté, désirant qu'il profite des occasions qui se présentent pour son avantage, comme M. le maréchal de Schomberg et le marquis d'Effiat m'ont escrit que vous les aviez assurés qu'il le vouloit faire. »

[1] Dépêche de Mazarin à Barberini du 5 octobre : «... Al Marchese e Lerma ho parlato più fuor de' denti, havendo in mano dà farlo e sapendo essi non essermi nascosta la loro intentione... V. Eminenza creda che ho detto più, mà non mi arrischio di riferirlo; potrebbe però scusarsi la libertà, essendo troppo evidenti le cause dà dolersi.. »

avec tant de force de prendre un parti et de tenir sa parole qu'à la fin, désespérant de vaincre ses irrésolutions, il alla presque jusqu'à lui manquer de respect. Le duc lui demandant un jour ce qu'il pouvait faire de plus en faveur de la paix, Mazarin, qui si souvent et toujours inutilement lui avait fait entendre le langage de l'honneur et de la raison, pour toute réponse se contenta cette fois de hausser les épaules. Nous aurions peine à le croire, s'il le disait à un autre qu'à son ministre le cardinal Barberini, mais c'est à ce haut et grave personnage qu'il raconte cette anecdote, en s'excusant d'une telle confidence[1].

Il aurait bien souhaité que, dans une affaire où il y allait du repos du monde, le père de la chrétienté agît ou du moins parlât avec plus de fermeté; mais n'osant exprimer un tel vœu en son nom, il le met dans la bouche du duc de Savoie. « Le duc, dit-il, se déclare prêt à exécuter les ordres du pape. Il voudrait que le saint-père élevât la voix contre ceux qui s'opposent à la paix, et se portât à quelque démarche publique pour arracher l'Italie à la ruine et à la servi-

[1] Dépêche de Mazarin à Barberini du 5 octobre : « ..... Il duca è restato servito di pregarmi molte volte in un giorno che lo consigliassi che cosa può fare di più per la pace; mà non gli ho potuto dare altra risposta che stringermi nelle spalle... servendomi della confidenza per far scudo alla libertà con la quale dico il vero che non ha risposta. »

tude[1]. » On le sent désespéré de n'avoir autour de lui que des gens timides et médiocres; il ne trouve d'énergie, de résolution, de suite, que dans la France et dans ses représentants.

C'est vers la fin de septembre que le colonel Piccolomini arriva de Vienne, apportant à Collalto une lettre de l'Empereur, où Ferdinand expliquait nettement sa politique à son lieutenant favori. Il désirait sincèrement la paix avec la France, mais il entendait prendre ses sûretés avec elle, et, craignant qu'une fois libre en Italie elle ne se tournât contre l'Autriche en Allemagne, il avait proposé à M. de Léon un article par lequel le gouvernement français s'engageait à ne s'unir sous aucun prétexte aux ennemis de l'Empire présents et futurs. La lettre impériale annonçait que M. de Léon avait accepté cet article, et recommandait de l'introduire dans le traité qui se préparait en Italie. Il se tint à cette occasion une conférence où l'on appela le chargé d'affaires pontifical. Le général autrichien fit connaître la volonté de l'Empereur, et déclara que si le maréchal de Schom-

[1] Dépêche de Mazarin à Barberini du 5 octobre : «..... Il duca ha detto che in ogni caso aderirebbe sempre à concetti di Sua Beatitudine, la quale vorrebbe S. A. che havendone tanta occasione parlasse con molto senso contro quelli che difficoltano la pace, e facesse anche di più per liberar questa provincia dal rischio che corre, nella quale Sua Santità vi è per la sua parte... »

berg refusait de s'y conformer, il fallait considérer toute négociation comme rompue. L'article en question fut très-soigneusement examiné : il était rédigé dans la langue diplomatique du temps; son authenticité ne pouvait pas être révoquée en doute. « J'ai tenu entre mes mains, dit Mazarin, la lettre de l'Empereur ; elle était parfaitement claire, et Piccolomini attestait l'adhésion de l'ambassade française. Il ne me restait plus qu'à me soumettre et à aller, au nom du comte de Collalto, faire part à M. de Schomberg du susdit article, pour savoir s'il avait le pouvoir et la volonté d'y souscrire[1]. »

Mazarin se transporta donc, le 29 septembre, au camp français; il y resta jusqu'au lendemain, s'entretenant avec Schomberg de l'état des affaires qui se compliquaient de plus en plus, et

[1] Lettre de Mazarin au cardinal de Bagni, datée du camp de la Mante, le 30 septembre, bibliothèque Barberine : «..... Giunse il colonello Piccolomini con lettere dell' Imperatore di Ratisbona di 16 stante, e del Binelli, secretario del duca, per S. A... Si fece una conferenza nella quale ricevei l' honore d'intervenire anch' io. Scrive S. M. al conte haver monsù di Leone ricevuto il potere che si desiderava per trattare e concludere prontamente colà la pace, soprà la quale si erano di già aggiustati molti punti de' quali S. M. ne ragguaglia puntualmente Sua Eccellenza, dicendo stimarlo necessario acciò nella negotiatione si camini qui conforme si fa a Ratisbona... dice (Sua Eccellenza) che essendo come aggiustato con monsù di Leone et il padre Giuseppe il capitolo seguente, voglia includerlo nel trattato della pace : « Quod rex Christianissimus promittit quod Romanorum Impera-

lui donnant toute sorte de renseignements précieux[1]. Il lui communiqua l'article convenu à Ratisbonne, et au nom du général autrichien l'invita à le reconnaître. Le maréchal étonné répondit que, sans le respect qu'il portait à Collalto, il ne prendrait pas au sérieux cette communication : il ne pouvait croire que des ambassadeurs français eussent admis une chose aussi extraordinaire, entièrement opposée aux intentions du roi et du cardinal de Richelieu, et qui ruinait à jamais le crédit de la France. Si en effet la France déclare qu'elle abandonnera ses alliés dans le cas où ils auraient une querelle avec l'Empire, qui voudra faire alliance avec un gouvernement désarmé et impuissant, proclamant lui-même que ses amis n'en doivent

torem, sacrum Romanum Imperium, ejusque status et ordines, et Majestatis Cæsareæ regna ac provincias nulla ratione per se vel alios, directe vel indirecte offendere, vel Majestatis Cæsareæ sacrique Imperii hostibus declaratis vel declarandis quovis modo assistere velit. »... Essendo la lettera dell' Imperatore che ho havuta in mano, chiarissima, e gli avvisi che ha S. A. conformi con essa e con quello che in voce riferisce il Piccolomini, a me non restò di dir altro che mi trasferisca qui per dar parte al signore di Sciombergh del sudetto capitolo... »

[1] Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. IV, fol. 6, Schomberg à Richelieu, du 1er octobre : « ... Ledit Mazarini m'a dit qu'il jugeoit à propos de m'informer de tout ce que disoient nos ennemis, afin que sur ces discours je fisse tel fondement que je voudrois... » Suivent, rédigés en douze points, les avis donnés par Mazarin, qui sont très-importants et témoignent à la fois de sa pénétration et de sa bonne volonté envers la France.

attendre aucun secours? Il fallait que M. de Léon eût des pouvoirs bien supérieurs aux siens; pour lui, ses pouvoirs ne s'étendaient pas au delà des affaires d'Italie. Depuis plus de quatre mois le roi a présenté un projet de traité qu'il maintient dans son intégrité; en quelques jours on le peut signer : autrement, la trêve expirée, le maréchal prévient loyalement qu'il marchera au secours de la forteresse de Casal, afin que, selon les stipulations expresses de l'armistice du 4 septembre, la forteresse étant secourue, les Espagnols lui remettent la ville déposée entre leurs mains, comme ils s'y sont solennellement engagés[1].

Ainsi, sans avoir consulté le roi ni Richelieu, Schomberg n'hésita pas à repousser une proposition qui sans doute pouvait conduire à la paix, mais qui lui semblait déshonorante. Il écrivit ensuite au cardinal pour l'instruire de sa con-

[1] Dépêche de Mazarin au cardinal Barberini du 3 et 4 octobre : « Il signor marescial di Sciombergh si maravigliò non poco, intendendo esser quella (plenipotenza del signor di Leonè) molto più ampla della sua, e modestamènte si andava querelando del signor cardinale, non persuadendosi che monsù di Leone havesse preso un arbitrio di tanta consideratione, senza haverne il potere... et in questo mi disse che se non credesse intieramente al signor conte di Collalto, havrebbe dubitato molto di quello gli havevo in suo nome esposto, poichè, essendosi infinite volte disputato nei consigli avanti S. M. di quel punto, concordemente si era risoluto di non assentirvi già mai, non potendo la Francia che, con gli

duite, l'assurant « qu'il n'aura garde de se mêler des affaires d'Allemagne[1]. » Il en reçut bientôt une pleine et entière approbation[2].

En apprenant par Mazarin le refus de Schomberg d'entrer en composition avec Collalto et les préparatifs qu'il faisait pour reprendre les armes, l'incertain et mobile duc de Savoie passa vite des espérances que lui avaient données les premières nouvelles du traité de Ratisbonne à la crainte de voir ses États redevenir le théâtre de la guerre. Il aurait voulu rester neutre; mais après s'être tant avancé avec la France, comment reculer jusqu'à la neutralité? Selon sa coutume, il eut recours à sa femme, sœur de Louis XIII. L'aimable duchesse proposa à Schomberg la neutralité la plus bienveillante par un intermédiaire habilement choisi, d'Hémery, intendant général de l'armée, très-bien avec le

amici che ha, bilancia le forze della casa d'Austria, perderli in altra forma, e stabilire quella nella Monarchia, che con promettere di non dare assistenza in qualsivoglia tempo, nè in alcun modo, à nemici dell' imperio; poichè questi vedendo di non potere essere assistiti dalla Francia, s'accommoderanno ad ogni partito con l'Imperatore... Sù questo dispacciò S. E. a S. M. un corriere, incaricandogli la diligenza, » etc. — Suivent plusieurs annexes, parmi lesquels nous nous bornons à signaler : « *Altre ragioni motivatemi in discorso dal signor Maresciallo e distese dà me nella forma seguente.* »

[1] Lettre déjà citée de Schomberg à Richelieu, du 30 septembre.

[2] Archives des affaires étrangères, Turin, 1630, t. IV, fol. 38, réponse de Richelieu à Schomberg du 6 octobre.

maréchal et même avec Richelieu, qui était allé à Turin faire part à la duchesse du rétablissement du roi son frère. Cette tentative n'ayant pas réussi[1], elle-même adressa au général français une autre demande qu'elle accompagna de ses séductions accoutumées et qu'elle croyait bien ne lui pouvoir être refusée, celle d'une simple prolongation de la trêve qui finissait le 15 octobre. Schomberg résista à toutes ces sollicitations, s'excusant sur ce qu'il devait au roi son maître[2]. Victor-Amédée en revint à l'adroit chargé d'affaires pontifical et le pria d'aller de

[1] Dépêche de Mazarin au cardinal Barberini, du 5 octobre : « ... Pensava il duca dichiararsi neutrale, mà non sa risolversi, non aprendosegli strada di assicurare i suoi stati... » Lettre de Schomberg à d'Hémery, du 9 octobre, arch. des aff. étrang., *ibid.*, fol. 44 : «... La proposition de neutralité qui est faite est un conseil des ministres de l'empereur et du roy d'Espagne aussi bien que de M. de Savoye, en sorte qu'il ne faut pas croire, comme vous le présupposez, que cela puisse désunir ce prince d'avec eux... ils veulent par cette neutralité le mettre à couvert et se donner moyen de retirer toutes leurs forces (du Piémont), afin d'estre en meilleur estat de s'opposer aux nostres. Assurez-vous que c'est le sens moral de cette proposition... Toutes ces raisons et mille autres que je n'ay pas loisir de vous mander, me font résoudre de refuser absolument la neutralité de M. de Savoye... »

[2] Dépêche de Mazarin à Barberini du 17 octobre : «.... Il medesimo officio con lettere efficacissime haveva passato Madama... mà tutto fù indarno, rispondendo sempre Sciombergh a Madama che, di tutto quello che non fosse stato pregiuditiale al servitio di S. M., ne poteva S. A. disporre; che del resto trattandosi, con una proroga senza haver nessuna certezza della pace, di mettere in pessimo stato gl' interessi del re e per appunto rincontrare il desi-

nouveau trouver le maréchal pour en arracher au moins un délai de quelques jours. En vain le jeune diplomate, qui lui-même, dans une lettre à Richelieu, avait exprimé l'opinion que toute prolongation de la trêve était défavorable aux armes du roi [1], et qui connaissait à cet égard l'invincible résolution du cardinal et de Schomberg, représenta au duc l'inutilité d'une pareille démarche : il fallut obéir, et, le 12 octobre, Mazarin se rendit au camp de la Mante ; il y retourna même le 14, la veille du jour où expirait l'armistice. Il apportait à la fois des promesses et des menaces. Si Schomberg accordait un délai, Victor-Amédée s'engageait à lui fournir pendant ce temps toutes les subsistances dont il aurait besoin ; et Collalto déclarait qu'au premier mouvement des Français l'armée autrichienne et l'armée piémontaise iraient se joindre aux Espagnols, et que ces trois armées réunies agiraient de con-

derio dei suoi nemici.... ne S. E. vi poteva acconsentire non vedendo di poter rispondere con altro a S. M. d'una simile attione che con la testa, ne si persuadeva che S. A. amasse cosi poco suo fratello che volesse essere mediatrice del suo danno tanto notabile... »

[1] Arch. des aff. étrang., Turin, t. III, fol. 506, lettre de Mazarin à Richelieu du 30 septembre : «... Non so se convenghi prolongar la tregua, quando V. Emin. non habbia avviso che la negotiatione in Ratisbona sii ridotta a segno che renda certo l'accommodamento, poichè in altra forma si difficultarebbe maggiormente il passaggio a Casale nella fine d'autunno... »

cert au nom de l'Empereur. On ne pouvait pas douter que les négociations ne fussent bien près d'être terminées à Ratisbonne ; était-il sage alors d'entrer si tôt en campagne et d'aller chercher une bataille, quand le lendemain peut-être on apprendrait que la paix était faite? Schomberg répondit que perdre du temps c'était jouer le jeu de l'ennemi, et qu'en différant de secourir la citadelle de Casal on risquait fort d'être obligé de la remettre aux Espagnols à la fin d'octobre, d'après la convention du 4 septembre : la prudence la plus vulgaire exigeait donc qu'il allât d'abord délivrer la citadelle pour avoir le droit de rentrer dans la ville le plus tôt possible. Il ne fallait pas oublier qu'au premier bruit d'une prolongation de la trêve, à la moindre apparence d'un arrangement, la noblesse française, impatiente de revoir ses foyers, ne manquerait pas de se dissiper, et on ne retrouverait point aisément une semblable armée si plus tard on en avait besoin et que la paix trompât encore une fois toutes les espérances. D'ailleurs il accueillerait les propositions sérieuses qu'on voudrait lui faire, en marchant et pendant sa route aussi bien que dans son camp[1].

[1] Dépêche à Barberini du 10 octobre : «... Io partirò domani per procurar la detta dilatione. » Dépêche du 17 octobre : «... Ritardando la partenza un giorno... In somma non riportai altro

Et il annonça à Mazarin que l'ordre était donné à toutes les troupes françaises dispersées en Piémont de se rassembler le 15 octobre dans la plaine de Scarnafix, près de Saluces.

Là, en effet, le 15 octobre, il y eut une revue générale de l'armée. Il se trouva au rendez-vous à peu près dix-neuf à vingt mille hommes d'infanterie et deux à trois mille chevaux. Le comte de Sault, fils du maréchal de Créqui, amenait un petit corps de gentilhommes du Dauphiné, bien équipés, bien armés, et remplis d'ardeur. Schomberg avait fait appel à la vail-

che un' assoluta negativa della detta proroga... La mattina de' 13, ritornai a Riva, dove diedi parte del tutto alli signori duca di Savoia e conte di Collalto... onde giudicò S. A. che io ritornassi alla Manta... Partii il giorno de' 14... Non sendo giunto alla Manta prima delli 14 d'ottobre a hore otto della sera... » Déclaration de Collalto : « ... Dice il signor conte di Collalto che queste tre armate, cioè l'imperiale, la cattolica e quella del duca di Savoia, ne formano solamente una che opera per l'Imperatore, e conseguentemente, in un trattato sottoscritto dà tutti tre, quello che si dice di uno si intende di tutti... » Ces diverses démarches de Mazarin sont rappelées dans une importante lettre de Schomberg à Richelieu datée du 15 octobre, que nous regrettons de ne pouvoir donner tout entière. Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. IV, fol. 73 : « Si vous saviez les artifices dont le prince de Piedmont et le Collalte se sont servis pour obtenir de vous une prolongation de trêve ou retarder de quelques jours le partement de vostre armée, vous seriez bien confirmé en la créance que vous avez qu'il n'y a pas de plus grands trompeurs au monde que ces gens-là. Le sieur Masarini... vint me trouver il y a quatre jours pour cet effet... Madame m'a escrit demi-douzaine de fois avec la plus grande instance pour obtenir cette prolon-

lante noblesse de cette grande province, ne lui demandant qu'une courte campagne et lui promettant une bataille. On fit de l'armée entière trois corps, divisés pour marcher et pour vivre, et se pouvant réunir aisément pour combattre. Chacun de ces corps avait à sa tête un des trois maréchaux de France, Schomberg, la Force, Marillac; mais il avait été bien entendu que le jour du combat il n'y aurait qu'un commandant et qu'un chef. Les maréchaux avaient sous eux des maréchaux de camp d'un mérite reconnu, entre autres, Brézé, Feuquières, d'Arpajon, la

gation».. Et pour couronner l'œuvre ledit sieur Masarini revint hier soir et m'apporta des extraits de lettres qu'il dit que le Collalte a reçues de Ratisbone datées du 6 de ce mois, par lesquelles on l'assure que la paix est résolue et qu'il aura dans deux jours un courrier de l'Empereur qui lui en apportera la nouvelle... Le Masarini dit que ces messieurs ont fait venir des troupes du Mantouan... Si ces pantalons de Venise eussent fait voir leur armée sur les confins dudit Mantouan, ainsi que j'avois mandé à M. d'Avaux, ils eussent sans doute retenu les forces qui sont venues de ce costé-là, lesquelles Dieu aidant nous battrons, si nous pouvons être si heureux que de les engager à une bataille qu'ils fuiront sans doute tant qu'ils pourront... » Voici la fin de la lettre : « Je vous envoye une lettre du sieur Masarini, par laquelle vous voirez comme M. de Savoye s'estoit engagé à se déclarer françois, et la réponse qu'il fait sur ce que je l'ai pressé de satisfaire à sa parole. Ledit sieur Masarini vous supplie très-humblement, si vous jugez à propos de déclarer cette parole de M. de Savoye, de ne faire mention de lui, en sorte que cela ne le ruine pas avec le Pape et avec l'Espagne. Il a servi du mieux qu'il a pu, et mérite pour cela d'estre ménagé et que vous tesmoigniez lui en savoir quelque gré... »

Ferté-Imbault, avec des aides de camp tels que du Plessis-Praslin, du Plessis-Besançon et Vignoles. L'inspecteur général, et, comme on disait alors, le sergent de bataille était l'habile et expérimenté d'Argencourt. Sept ou huit mille hommes restaient en Piémont sous le marquis de Tavannes pour garder les places conquises et contenir au besoin le duc de Savoie. Le 17 octobre, l'armée s'ébranla, franchit le Pô à Raconis, et s'avança vers Casal[1].

Mazarin frémissait de voir s'évanouir les espérances de tout genre qu'il avait placées sur l'armistice obtenu avec tant de peine de tous ces étrangers, impitoyables dominateurs de la mal-

[1] Richelieu, t. VI, p. 322, etc.; *Mercure françois*, 1630, p. 699, etc.; lettre de Schomberg au roi, du 18 octobre, Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. IV, fol. 88 : «... Ladite armée est composée de 19,000 hommes de pied et de 2,000 chevaux entre gendarmes, chevau-légers ou carabins, et 400 gentilshommes du Dauphiné ; mais je crois que dans aujourd'hui il nous pourra encore arriver quelque peu de cavalerie, ayant envoyé à Veiglane des gens pour la guider jusques à nous... » *Ibid.*, fol. 94, dépêche de d'Argencourt à Richelieu du 18 octobre, du camp de Raconis : « Je suis arrivé à l'armée le jour du rendez-vous général à Carnafis. Le lendemain, la revue s'est faite, où j'ai vu toutes les troupes, tant d'infanterie que de cavalerie ; le tout peut se monter à 20,000 hommes de pied et 3,000 chevaux effectifs, et d'aussi bons hommes qu'il est possible de voir. J'ai trouvé toutes choses en très-bonne disposition pour le secours de Casal, soit pour avoir les vivres nécessaires, comme pour voir un chacun très-résolu de parachever cette entreprise, et vous puis assurer que je n'ai jamais vu les soldats et tous les chefs plus contents et plus résolus de bien faire... »

heureuse Italie. Ils allaient donc s'y établir et s'y livrer bataille, ravageant et saccageant tout autour d'eux ! Déjà les Français occupaient le Piémont; Casal délivré, ils se jetteraient sur le Milanais et iraient faire le siége de Mantoue. L'Autriche et l'Espagne ne lâcheraient pas aisément leur proie, et on ne voyait pas la fin de ces luttes affreuses sur le sol italien. Mais, plus la paix fuyait devant lui, plus le jeune patriote la poursuivait avec une nouvelle énergie. Une circonstance fortuite lui vint en aide. Le nonce Pencirole, peu accoutumé à la fatigue, prit au milieu de tant de courses une indisposition qui le força pendant tout le mois d'octobre et jusqu'aux premiers jours de novembre de laisser les affaires entre les mains de Mazarin. Celui-ci se trouva donc quelque temps revêtu de l'autorité de la nonciature[1]; et il s'en servit pour lutter avec un redoublement d'activité et de cou-

[1] Dépêche de Mazarin à Barberini du 3 et 4 octobre : «... Monsignor Panziroli... mi avvisa della sua indispositione... mentre gli scrivo lo stato dei presenti affari, gli aggiungo che se ne passi in un luogo di buon aria... » Pencirole à Barberini, 5 novembre : « ... Per haver viaggiato non ben rihavuto dal male, fui soprapreso dalla febre con dolori di stomaco e di corpo... il signor Mazzarino, con la sua solita diligenza, è andato operando tutto quello che humanamente si doveva... » Parmi tant de lettres de Richelieu, de d'Effiat, de Schomberg, du duc de Savoie, de Passer, nous avons à peine une ou deux fois rencontré, pendant le mois de septembre et d'octobre, le nom du nonce Pencirole : il n'est question que du chargé d'affaires, on ne compte qu'avec lui, et

rage contre la passion et la fortune en faveur de la paix et de l'Italie.

Avant tout, il s'appliqua à ressaisir son ascendant sur le duc de Savoie. Collalto et Sainte-Croix pressaient le duc de joindre ses troupes aux leurs, et d'arrêter les Français dans quelqu'une des nombreuses et fortes positions qui se rencontrent à chaque pas en Piémont et dans le Montferrat, ou du moins de les harceler sur leurs flancs et sur leurs derrières. Mazarin persuada sans trop de peine à Victor-Amédée de garder ses soldats pour la défense de son propre pays, et de donner l'exemple de cette neutralité qu'il avait tant recherchée, en ne s'opposant pas au passage des Français. Il se fit ainsi une sorte d'accommodement tacite qui permit à ceux-ci de trouver partout un assez bon accueil et même des facilités qu'ils reconnaissaient de leur côté en payant exactement ce qu'ils prenaient et en observant la plus sévère discipline[1]. Le duc inventa des prétextes pour ne pas agir, et se tint immo-

on lui donne le titre de ministre du Pape. Ainsi, une lettre autographe du duc de Savoie à Mazarin, du 23 octobre, porte cette suscription : « Al molto illustre signor, il signor Giulio Mazarini, ministro della Santità di nostro Signore. » Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. IV, fol. 113.

[1] Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. IV, fol. 82, lettre du 17 octobre de Mazarin à Pompeo Frangipani, officier italien depuis longtemps au service de France, maréchal de camp dans le corps de Schomberg, et avec lequel Mazarin était fort lié : « Ho

bile dans son camp de Riva près de Chieri. Les Espagnols ne lui épargnèrent pas les reproches. Il était arrivé de Madrid un malfaisant personnage que déjà nous avons vu semant partout la discorde et fomentant la guerre [1], Villani, italien au service de l'Autriche et ennemi déclaré du Piémont et de la France. Il se répandait en propos offensants contre le duc de Savoie [2], qui en était

detto a Sua Altezza come per cinque giorni si procurerà dal signor marescial di Sciombergh che l'essercito si governi in modo che i luoghi per dove passerà non ne ricevano verun detrimento, e che questo che contribueranno sarà puntualmente pagato... l'ha gradito molto, et assicuro V. Signoria illustrissima che non si è dato alcun ordine perchè si ritirino viveri o foraggi, di maniera che mi persuado dovranno trovarne in quantità. La prego però rappresentare al signor marescial di Sciombergh che nessuna cosa può essere più opportuna e di maggior giovamento all' armata che conduce, come che si paghi tutto, e che i vivandieri e chiunque porterà rinfreschi, non ricevano dispiaceri, il che si può attendere con certezza dalla sua prudenza e buon governo... » *Ibid.*, fol. 92, lettre de Schomberg à Richelieu du 18 octobre : «... Je vous envoye une lettre que M. Masarini écrivit hier à M. Frangipani, par laquelle vous voirez que M. de Savoye n'est pas envenimé contre nous, et que ledit Masarini ne désespère pas encore de la paix... »

[1] Voyez plus haut, chap. III, p. 84 et la note.

[2] Lettre de Passer au duc de Savoie, du 23 octobre, Arch. des aff. étrang., Turin, t. IV, fol. 116. Il se plaint que Villani, en présence de Collalto et du colonel Chiesa, ait fait de fort vilaines plaisanteries sur la conduite du duc de Savoie : «... Il colonello Chiesa è giunto questa sera; ha trattato col signor conte di Collalto, il quale, havendomi poi fatto chiamare, mi ha parlato con gran sentimento che V. Altezza non si sia avanzata con la gente a Montechiaro, e che non procuri d'infestare il nemico con la cavalleria.

fort blessé. Mazarin attisa habilement ses ressentiments et le tourna de plus en plus contre l'Espagne.

Sur ces entrefaites Collalto reçut enfin le traité de Ratisbonne, et Saint-Étienne, neveu du père Joseph, le vint communiquer aux trois généraux français qui s'avançaient rapidement sur Casal. Commencée le 17 octobre sous les meilleurs auspices, la marche de l'armée avait été facile, grâce à l'accommodement secret ménagé par Mazarin. Le 18 au soir, l'armée avait atteint Sommerive au delà du Pô; le 19, elle était à Cerisoles qu'elle saluait avec enthousiasme en souvenir d'une de nos plus brillantes victoires, et le 20 elle parvenait à Canale, où Mazarin se rendit aussi pour présenter à Schomberg de la part du duc de Savoie des propositions raisonnables qui auraient très-bien pu être acceptées, sans une clause malencontreuse, cette démolition de la citadelle de Casal, à laquelle tenait si fort Victor-Amédée[1]. Il put du moins parfaite-

Vi era presente il Villani, il quale villanamente motteggiando mi ha forzato a parlar libero... » *Ibid.*, fol. 131, lettre du même du 26 octobre : « ... Havendomi il signor conte di Collalto medesimo confessata ridendo la malignità e la indiscretione del personagio, essendo i suoi fini di intorbidar la pace con scemar Casale e Mantova e cercar pretesto di alienar V. Altezza dà quella corona... Sarebbe dar troppa commodità a' nemici d'offendere, se V. Alt. lasciasse loro la maschera dell' amicitia... »

[1] Arch. des aff. étrang., *ibid.*, fol. 155, lettre des maréchaux

ment connaître la courte, mais grave délibération qui eut lieu à Canale sur le traité apporté par Saint-Étienne.

Considéré en lui-même, et surtout à la lumière des circonstances qui le préparèrent et qui l'expliquent, ce traité ne manque point d'équité[1]. En ce qui regarde l'Italie, il admet et consacre les propositions mêmes de la France, c'est-à-dire la restitution de toutes les parties de la Savoie et du Piémont à Victor-Amédée, et celle aussi du Mantouan et du Montferrat à Charles de Gonzague. On ne touchait pas à la forteresse de Casal, qui demeurait le rempart du Montferrat entre le Milanais et le Piémont. Mais çà et là on avait introduit diverses clauses ou incompatibles avec notre honneur ou bien moins favorables à nos intérêts que l'armistice du 4 septembre. Par exemple, tandis que cet armistice assurait aux

au roi, du 22 octobre : « ... Le 20 de ce mois, M. Masarini nous est venu trouver à Canale, pour nous apporter un projet de traité fort raisonnable en tous ses points, fors en un qui est celui du rasement de la citadelle de Casal. Cette proposition estoit appuyée de très-instantes prières de M. de Savoye pour nous faire consentir à ce dessein... » Richelieu, t. VI, p. 327, ne fait que répéter ce passage de la lettre des maréchaux. On ne se trompait pas d'attribuer l'invention de cette clause au duc de Savoie, car nous trouvons aux archives, *ibid.*, une lettre de Victor-Amédée à Mazarin, datée du 20 octobre au matin, lui recommandant expressément cette condition de la démolition de Casal.

[1] Voyez ce traité en français, *Mercure françois*, 1630, p. 704-718. Le texte latin est dans le *Corps diplomatique* de Dumont, t. V.

Français et au duc de Mantoue l'immédiate restitution de la ville de Casal dès que la forteresse serait secourue, et elle pouvait l'être dans trois ou quatre jours, le traité de Ratisbonne ne faisait sortir les Espagnols de Casal que quinze jours après l'investiture impériale; et comme cette investiture devait être donnée six semaines seulement après la fin des négociations et la signature des plénipotentiaires, l'évacuation de Casal se trouvait différée jusqu'au milieu du mois de décembre. Nous étions ainsi condamnées à entretenir deux mois encore en Italie une armée considérable parmi la famine et la peste, état de choses presque aussi fâcheux que la guerre elle-même. De plus, comment ne pas craindre quelques difficultés de la part des Espagnols? Ils avaient tout fait pour empêcher le traité, ils n'y étaient point partie contractante; ils pouvaient donc ne se pas croire tenus de l'exécuter avec une exactitude scrupuleuse, qui n'était guère dans leurs habitudes. On perdait alors sans retour une admirable occasion de délivrer Casal. Enfin revenait l'article que déjà au camp de la Mante Schomberg avait hautement repoussé, et qui nous interdisait de jamais secourir les ennemis de l'Empire. M. de Léon et le père Joseph s'y étaient résignés sous la menace d'imminents dangers; mais, comme nous l'avons dit, Riche-

lieu n'en eut connaissance qu'assez tard, après que le péril du roi était tout à fait passé et quand les négociations avec Gustave-Adolphe touchaient à leur terme. Richelieu ne pouvait certes pas abandonner un pareil allié qu'il avait eu tant de peine et qu'il avait mis tant de prix à acquérir. Sans d'ailleurs se dissimuler les hasards de l'entreprise dans laquelle il allait jouer de nouveau sa destinée et celle de la France, il sentait le besoin d'étouffer l'envie et la haine sous l'admiration, et de faire de si grandes choses que la gloire et la puissance du pays et du roi parussent attachées à sa personne. Il désavoua M. de Léon, et il envoya le père Joseph en retraite dans son couvent, pour l'en faire sortir bientôt, il est vrai, et lui rendre sa confiance et son amitié; car il ne se trompait pas sur le noble sentiment qui l'avait fait agir. En même temps il écrivit aux généraux de l'armée d'Italie et leur annonça la décision du gouvernement français. Mais c'est le 22 octobre seulement que cette dépêche fut écrite, et elle n'arriva en Italie que le 27, lorsque tout était achevé et consommé. Ainsi le 20, à Canale, Schomberg était sans instructions. Il savait bien que le cardinal était mécontent de la tournure que prenaient les négociations; il avait l'ordre de n'admettre aucune prolongation de la trêve; il était armé contre tous les bruits

équivoques qui viendraient de l'ennemi; mais il s'agissait ici d'un traité authentique et qui lui était adressé par l'ambassade française elle-même. Quelle responsabilité ne pesait donc pas sur sa tête! Autour de lui Marillac et bien d'autres disaient hautement qu'il ne leur appartenait pas de répudier un traité conclu au nom du roi, et de jeter de leur propre mouvement la France dans une guerre pleine de hasards et peut-être de désastres. D'autre part, reculer devant la crainte de la guerre, accepter ce qu'il avait si fort blâmé avec Mazarin, ce n'était pas seulement se dédire et se condamner lui-même, c'était humilier et presque avilir l'armée. Le maréchal ne put pas supporter cette pensée, et il fit passer d'autorité[1] l'avis de continuer à marcher au secours de Casal. Résolution héroïque

[1] Richelieu, t. VI, p. 330 : « Le maréchal de Schomberg fut celui qui s'affermit à poursuivre le secours, nonobstant le traité (de Ratisbonne). Marillac et plusieurs autres le trouvoient mauvais et disoient tout haut qu'il se mettoit un grand fardeau sur la tête, de mettre par son refus toute la chrétienté pacifique en une nouvelle guerre, sans en avoir ordre précis du roy. » *Mercure françois, ibid.*, p. 719 : « Le maréchal de Schomberg prit une résolution courageuse, digne de sa prudence, de ne point exécuter le traité dans le chef qui le regardoit, et de faire passer sans intermission l'armée du roi jusques à Casal... Le bruit de cette paix avoit réjoui l'armée, le changement l'étonnoit, plusieurs murmuroient contre le maréchal de Schomberg; les plus sages s'étonnoient comme il vouloit demeurer garant de cette entreprise et rompre la paix sans savoir les volontés du roi sur ce sujet. »

qui devança de plus d'un jour celle du cardinal et honore à jamais le nom de Schomberg! Lui aussi, en effet, comme tous les amis de Richelieu, comme d'Effiat, le père Joseph, le cardinal de la Valette, et plus tard Mazarin, il avait dans le cœur ce patriotisme passionné sans lequel il n'y a ni grande nation, ni grand roi, ni grand ministre : admirable école où généraux et diplomates, hommes d'épée, d'Église ou de robe, travaillaient en commun à la gloire de la France, sous les regards de celui qui était leur maître à tous et leur donnait l'exemple de la vigilance, de la constance et d'un travail infatigable[1].

Mais il ne faudrait pas croire que, se laissant

[1] Encore un mot sur Schomberg. Lorsque cette même année, au mois de novembre, à Paris, les intrigues de Lyon recommencèrent, et que Richelieu, ne pouvant venir à bout de désarmer la reine mère et se croyant perdu, offrit au roi sa démission, Schomberg, encore en Italie, lui écrivit de son camp de Folisso, le 20 novembre, le billet suivant, demeuré jusqu'ici inédit, et qui est conservé autographe aux archives des affaires étrangères, France, t. LIII, fol. 504 : « Monseigneur, sitôt que j'eus appris ce qui estoit arrivé à la cour, je vous ai dépesché le sieur de Vau pour vous tesmoigner mon désespoir et apprendre de vos nouvelles. Il n'arrive ici un courrier que je ne tremble, crainte d'apprendre des nouvelles que je ne voudrois jamais savoir. Ce n'est pas que je doute de la bonté du roi en vostre endroit, et que la grande cognoissance qu'il a de vos signalés services ne me face croire qu'il ne vous permettra point de vous retirer; mais je sais comme d'ailleurs vous estes combattu; sur quoi mon mauvais esprit ne vous peut donner d'autre avis, sinon que les commandements de nostre roi et la nécessité que la France a de vous, vous

emporter par l'honneur militaire, Schomberg, dans la situation délicate où il était placé, ait oublié son rôle de négociateur et de diplomate. Aussi prudent qu'énergique, il se garda bien de rejeter absolument un acte sorti des délibérations d'une imposante assemblée, cher à l'Empereur, et revêtu de la signature des ambassadeurs du roi ; il chercha et trouva dans cet acte même le moyen de ne s'y pas conformer. Un article du traité de Ratisbonne reconnaissait comme bonnes et valables toutes les conventions qui auraient été faites avant le 15 octobre : s'appuyant sur cet article, Schomberg réclama en faveur de l'armistice loyalement conclu le 4 septembre. Il déclara qu'il était prêt à observer les décisions de la diète en tout ce qui regardait l'Italie, si les Espagnols, selon leur promesse, remettaient la ville de Casal au duc de Mantoue.

conviant de demeurer, vous le faciez, afin de rendre ce que vous devez à vostre maître et à vostre chère patrie, » etc. La veille de la journée des Dupes, le cardinal de la Valette et le père Joseph tinrent à Richelieu le même langage et l'exhortèrent à ne pas quitter la partie. Plus tard, le père Joseph, frappé de plusieurs attaques d'apoplexie, était tombé dans un abattement et une léthargie dont rien ne pouvait le tirer. Richelieu, qui le soigna avec affection jusqu'au dernier moment, dit à ceux qui étaient là : « Je saurai bien le réveiller », et s'approchant du mourant, il prononça fortement ces mots à son oreille : « Mon père, Brisach est à nous. » En effet, à cette nouvelle, le père Joseph leva les yeux au ciel comme pour le remercier, la toute-puissance du patriotisme lui ayant rendu un éclair d'intelligence et de vie.

Tel fut son dernier mot : il invita Mazarin à le transmettre à Victor-Amédée et à Collalto ainsi qu'au marquis de Sainte-Croix; et le lendemain, 21 octobre, sans plus attendre, il quitta Canale, se dirigea sur Ravignano, et alla passer le Tanaro à Rocca, entre Asti et Alexandrie[1].

Mazarin s'en revint porter cette réponse au duc de Savoie et au général autrichien. Comme il était le véritable auteur de l'armistice du 4 septembre, il ne pouvait trouver mauvais que Schomberg y demeurât attaché ; il en considéra le succès comme un triomphe pour lui-même, et il s'y dévoua tout entier.

Il représenta à Victor-Amédée que les grandes

[1] C'est le 22 octobre, au camp de Ravignano, près d'Asti, que Schomberg avertit Richelieu de la résolution qu'il venait de prendre par une lettre signée des trois maréchaux. Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. IV, fol. 155 : « Lettre de MM. les lieutenants généraux de l'armée, qu'ils ont escrite depuis qu'ils ont reçu la nouvelle de la paix de Ratisbonne, du 22 octobre. » Et une note, vraisemblablement d'un secrétaire de Richelieu, ajoute ces mots : « Reçue à Digouain, le 28 dudit mois. » — Cette lettre étendue et solide se termine ainsi : « Mais affin que les Espagnols ne croyent pas que ce que nous disons soit avec dessein de continuer la guerre, nous avons promis qu'au cas qu'ils remettroient présentement la ville et chasteau de Casal ès mains de M. du Mayne (fils aîné du duc de Mantoue), nous observerons le traitté pour leur regard comme pour les autres. Ledit sieur Mazarini s'en est retourné trouver le Collalte et M. le duc de Savoie avec cette responce, et reviendra bientost nous voir, s'il peut quelque chose, parce que nous espérons estre dans quatre jours à la vue de Casal... » Comme à l'ordinaire, Richelieu fait entrer toute cette lettre dans son récit, *ibid.*, p. 327, etc.

espérances qu'il avait conçues de la bienveillance de l'Empereur ne s'étaient point réalisées ; on ne songeait plus à cette démolition de la citadelle de Casal, qu'il avait tant souhaitée et qui lui avait presque été promise ; il n'obtenait aucun avantage que la France ne lui eût déjà assuré ; il ne gagnait dans le Montferrat ni un pouce de terre ni un écu de plus, et en vertu même du traité du 13 octobre il lui faudrait voir ses États occupés fort longtemps encore par les Français, ceux-ci ne pouvant pas quitter l'Italie avant que les Espagnols n'eussent aussi quitté Casal. Déjà une nouvelle armée française passait les Alpes : le maréchal de Châtillon venait d'arriver à Suse avec des troupes fraîches destinées à conquérir tout ce qui restait au Piémont, Turin, Ivrée, le val d'Aoste. Au contraire, avec l'armistice, dans peu de jours, la citadelle de Casal étant secourue, les Espagnols sortaient de la ville, les Français sortaient de la citadelle, et le duc rentrait immédiatement dans la pleine et entière possession de tous ses États. L'intérêt du duc de Savoie parlait trop haut pour ne pas être entendu, et Victor-Amédée se remit de nouveau entre les mains de Mazarin ; il lui permit de faire usage de son nom, et donna l'ordre à Passer de seconder le ministre du Pape, se prêtant encore une fois mais ne se donnant pas à la France, conservant

de profondes défiances sur les dernières intentions de Richelieu, et se ménageant en secret les bonnes grâces et la protection de l'Autriche pour d'autres combinaisons et un autre avenir[1].

Mazarin se rendit ensuite au camp de Sainte-Croix, et y resta le 23 et le 24 octobre[2]. On s'accorde[3] à représenter le général espagnol comme

[1] On ne peut dire tous les efforts que fit le duc de Savoie pour gagner à ses intérêts le général autrichien pendant cette dernière quinzaine d'octobre. Il le flatte, il lui fait des régals, de riches cadeaux : il entre dans ses sentiments et ses calculs de vanité et d'intérêt. Collalto, en retour, lui promet son appui auprès de l'Empereur. Il essaye de lui prouver que, si la guerre continue, l'hiver venant en aide aux Espagnols et aux Impériaux, l'armée française, forcée de reculer, ne peut pas manquer d'être exterminée dans sa retraite. Il conseille au duc de se mettre à la tête des forces combinées de l'Empereur et de l'Espagne, et par là de s'assurer de grands avantages en Italie. Le duc prête l'oreille à ces conseils, un mois à peine après avoir fort bien accueilli la proposition que lui faisait la France d'envahir avec elle le Milanais et d'en partager les dépouilles. Voyez les lettres de Passer au duc de Savoie des 23, 24, 25 et 26 octobre, Arch. des aff. étrang., TURIN, 1630, fol. 119-131.

[2] Passer au duc de Savoie, 23 octobre : «... Mazarini è partito... » Lettre du 24 octobre : « Il Mazarini non è ancor di ritorno, ne habbiamo sin a quest' hora lettere sue, ne del marchese di Santa Croce, onde siamo per anco incerti di ciò che sarà seguito... »

[3] Nous avons déjà cité, p. 528, le passage de Brusoni sur le caractère du marquis de Sainte-Croix et « solite sue perplessità d'ingegno e di partito. » Le mémoire anonyme imprimé dans la *Rivistà contemporanea*, va encore plus loin : « Uomo di non molto spirito, mà ben dabbene e timoroso di Dio... Conosceva Mazarino nella personna del Marchese Santa Croce il timore che haveva di non perder quelle sue genti, e la gran volontà di venir all' aggiustamento et in somma veduta questa debolezza del Marchese lo esortava all' aggiustamento... » Passer, dans sa lettre au duc de

un officier plein d'honneur, mais irrésolu, et d'une piété scrupuleuse qui donnait sur lui une assez grande prise à un ministre du Saint-Père. Il n'entendait pas risquer ses soldats sans une évidente nécessité. Mazarin lui peignit l'armée française telle qu'il venait de la voir, parfaitement unie, admirablement commandée, toute remplie d'esprit martial et de cette *furia francese* irrésistible dans une première rencontre. Le traité de Ratisbonne lui enjoignait, sous peine de désobéir à l'Empereur, de sortir de la ville dans quelques semaines. L'armistice du 4 septembre, que lui-même avait signé, avançait un peu cette sortie, il est vrai; mais pour quelques jours de plus ou de moins, pouvait-il aller de gaieté de cœur au-devant d'une bataille très-hasardeuse? S'il la perdait, le lendemain, ce ne serait plus Casal, mais Milan et le Milanais tout entier qu'il aurait à défendre. Ces raisons étaient bien faites pour toucher Sainte-Croix, et il promit de conformer sa conduite à celle du général autrichien.

Savoie du 23 octobre, dit aussi que Sainte-Croix ne voulait pas compromettre ses soldats : «... Il signor conte di Collalto mi ha risposto d'haver risoluto col duca di Lerma che si sarebbero avanzati a Montechiaro, mà che egli (il signor Marchese) non vuole perder la gente..... » Et Mazarin, après son entrevue avec Sainte-Croix, de retour auprès de Passer, lui dit « che gli Spagnuoli hanno molto paura e che il marchese di Santa Croce è per consentire in qualsivoglia temperamento..... » Lettre de Passer du 25 octobre.

Le lendemain au matin, 25 octobre, Mazarin était auprès de Collalto. Il lui avait fallu traverser des postes de toute nation et bien des mousquetades, et son absence prolongée avait fait craindre qu'il ne lui fût arrivé quelque sinistre accident[1]. Son courage, son sang-froid, sa promptitude, et ce titre vénéré de ministre du Saint-Siége l'avaient préservé. Inépuisable en ressources et en expédients de toute sorte, il fit à Collalto l'ouverture la plus propre à le séduire. Loin de diminuer la dignité impériale, on la voulait rehausser; au lieu de rendre Casal aux Français, on la remettrait au duc de Mantoue, sous les auspices d'un haut commissaire que Collalto lui-même nommerait, et qui aurait le commandement jusqu'à ce que l'Empereur eût envoyé à Charles de Gonzague son investiture. Mazarin n'était pas le moins du monde autorisé par Schomberg à faire une pareille proposition; mais il se croyait sûr de la faire agréer plus tard au général français dont le bon sens lui était aussi connu que la fermeté, et il supposa un consentement qu'il n'avait pas encore[2] pour surprendre celui qui lui était

[1] Lettre de Passer du 25 octobre, de Vercelli : «... Questa mattina, il signor conte di Collalto è venuto quà in Vercelli, ove à pena giunto è arrivato il signor Mazarini, il quale con la sua tardanza già ci haveva fatto dubitar di qualche sinistro accidente nella sua persona... »

[2] Nulle part dans les lettres et dépêches qui sont sous nos yeux

indispensable. Le général autrichien répondit[1] d'abord qu'il était chargé seulement de faire exécuter le traité, et qu'il n'avait pas le droit d'y rien changer; mais reconnaissant que le changement demandé était à l'avantage de l'Empire, il s'adoucit; on lui fit espérer que le com-

nous ne découvrons la moindre trace de ce consentement de Schomberg avant le 26 octobre, et lui-même le présente dans sa lettre à Richelieu, ainsi que les géneraux français dans la leur au roi du 27 octobre, comme une concession de la dernière heure.

[1] Lettre de Passer au duc de Savoie du 25 octobre : «... Il signor Mazarini con molti ornamenti conclude in sostanza che il signor Marescial di Sciombergh non vuole ritirarsi, salvo che gli Spagnuoli facciano l'istesso dalla città e castello di Casale, nel quale caso egli ritirarebbe Toras et i Francesi dalla citadella, et si contentarebbe che il signor conte di Collalto vi mettesse dentro un commendante imperiale, mà senza soldatesca. Il signor conte sudetto ha sentito la proposta con sdegno, parendogli che, sendo le capitulationi firmate, si deve stare nella puntuale osservanza di esse... Il signor Mazarini ha procurato di persuadere che ciò si desideri da' Francesi per maggior sicurezza della pace, e per ritirare la armata loro in Francia... Io pensava per temperamento che il signor conte mettesse Allemanni nella città e nel castello in luogo degli Spagnuoli. Nel medesimo pensiero ho trovato anco il signor Mazarini, e destramente lo proponerò al signor conte di Collalto..... Io mi fermo qui aspettando l'ultima risolutione di questi affari, per li quali il signor Mazarini se ne ritornerà a Casale... » Lettre du 26, au matin : «... Mazarini è partito questa mattina col temperamento ch' ho scritto a Vostra Altezza di metter Allemanni in luogo de' Spagnuoli nella città e nel castello di Casale. Il signor conte di Collalto non lo ricusa, se il marchese di Santa Croce s'accorda col Mazarini, mà non vuole che si possa dire ch' egli l'habbia proposto nè consigliato, et il Marchese di Santa Croce vorrebbe questa scusa d'haverlo fatto in essecutione dei consigli di Collalto..... »

missaire impérial aurait avec lui des troupes allemandes qui remplaceraient dans la ville les troupes espagnoles, et Collalto finit par dire que si le marquis de Sainte-Croix acceptait la proposition de Mazarin, il ne s'y opposerait pas, ne voulant ni paraître l'auteur de cette concession, ni prendre sur lui de la repousser et d'imposer la guerre à l'Autriche, au moment où lui-même allait quitter l'armée et repasser les Alpes. En effet, depuis assez longtemps le général était malade; et, dégoûté des affaires d'Italie où il n'avait plus ni richesses ni renommée à acquérir, il avait demandé son rappel. Il venait de recevoir la permission de retourner à Vienne aussitôt que la paix serait conclue; il désirait donc ardemment qu'elle se fît le plus tôt possible; se complaisant même à la considérer comme à peu près faite, il s'était hâté de laisser les ennuis et les longueurs des derniers arrangements à son successeur désigné, le général Galas, et le 24 octobre il annonça que le lendemain il commencerait à s'acheminer vers l'Allemagne; il irait d'abord à Vercelli, puis à Buffalora et à Como[1], pour se rendre dans la Valte-

[1] Dépêche de Mazarin à Barberini du 17 octobre. Une lettre du prince d'Eckenberg est arrivée à Collalto, lui annonçant que le colonel Chiesa allait lui apporter le traité de paix, et qu'aussitôt après son exécution il pourrait retourner en Allemagne. Addition à la dépêche du 17. Collalto de plus en plus porté à la paix, « o

line et le Tyrol avant l'hiver. C'est à Vercelli que Mazarin était venu le trouver. La vague adhésion qu'il lui avait dérobée suffit à l'habile et audacieux diplomate. Le 26, à la pointe du jour, il courut de Vercelli au camp espagnol; il fit valoir à Sainte-Croix, en l'exagérant un peu, le consentement du lieutenant de l'Empereur, comme il avait anticipé celui du général français. Sainte-Croix ne fit plus aucune résistance, et Mazarin se précipita à la rencontre de Schomberg.

En ce moment, l'armée française débouchait dans la vaste plaine qui s'étend jusqu'au bord du Pô et de toutes parts environne Casal. Depuis qu'elle était partie de Scarnafix, elle avait toujours marché dans le meilleur ordre, sans être une seule fois attaquée, sans avoir vu l'ennemi, tiré un coup de fusil, perdu un homme. La veille, 25 octobre, elle était à Occimiano, à quatre milles de Casal. Le 26 de bonne heure, elle

per vedere il suo padrone risolutamente portato all' assetamento, o per conoscersi in stato di non poter travagliare, mercè alla continua indispositione che lo tiene, e maggiormente dà sei giorni in quà, in modo che bene spesso havendo una febretta accompagnata dà tosse, si crede che possa dar in etico, quando la mutatione dell' aria non lo risani... » Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. IV, fol. 119, lettre de Passer au duc de Savoie du 24 octobre : «.. Domani risolutamente il signor conte s'incammina al suo viaggio e va ad alloggiare a Vercelli... Si fermerà qui un giorno, e poi se ne va a Buffalora, e di là continuando verso Germania... »

atteignit San Martino, traversa la Gatola, et en apercevant enfin les murs de Casal et les lignes espagnoles, elle poussa des cris de joie, impatiente de combattre. Ce jour-là, Schomberg commandait seul, et il faisait avancer ses troupes quand Mazarin arriva. Ils eurent ensemble un court et décisif entretien. Les connaissances militaires de l'ancien capitaine d'infanterie secondaient heureusement le chargé d'affaires pontifical. Il fit remarquer à Schomberg la disposition du camp espagnol, placé hors de la portée du canon de la citadelle, et formant lui-même une citadelle véritable, tant les ingénieurs de Spinola en avaient bien fortifié le front et tous les côtés au moyen de bastions et de demi-lunes savamment construites, en sorte qu'il en faudrait faire le siége en règle, et on savait ce que valent les Espagnols derrière des murailles. L'armée ennemie était forte de vingt-deux mille hommes de pied et de cinq ou six mille chevaux. Elle comprenait les troupes espagnoles et italiennes qui étaient restées attachées au siége de Casal et celles que Spinola avait d'abord prêtées puis redemandées au duc de Savoie. Collalto s'était empressé d'envoyer au marquis de Sainte-Croix trois mille hommes qu'il venait de recevoir, avec trois régiments que Piccolomini amenait du Mantouan, le régiment même de Collalto, celui de Brandebourg et ce-

lui du duc de Saxe, la lâcheté des Vénitiens qui n'avaient pas même osé se montrer sur la frontière, ayant permis de ne laisser à Mantoue qu'une très-faible garnison sous le commandement d'Aldringher. Il était survenu la veille même de nouveaux renforts, et la cavalerie allemande était double de celle des Français[1]. Toiras, malgré son audace, avait si peu de monde qu'il ne pouvait faire une diversion bien sérieuse. L'entreprise de forcer un camp ainsi retranché et défendu était donc au moins incertaine; elle exigerait peut-être bien du temps et coûterait des torrents de sang. La valeur des Français et les talents de leur général l'emporteraient sans doute; mais après les plus brillants faits d'armes, Schomberg se trouverait lui-même

[1] Dépêche de Mazarin au cardinal Barberini du 6 octobre : «... Tutta questa soldatesca, per il calcolo che faccio, non eccederà in campagna il numero di 22 mila fanti, e 5 mila cavalli... oltre le prime genti Allemanne, vi si sono aggiunti li 3000 venuti ultimamente, e v' arriveranno tre altri regimenti condotti dal Mantovano e dal colonello Piccolomini, cioè quello del signor conte di Collalto, di Brandemburgh e Sassonia... » Arch. des aff. étrang., Turin, 1630, t. IV, fol. 101, lettre des trois maréchaux de France au roi, du 20 octobre: «... On dit que les ennemis seront au nombre de 20,000 hommes de pied et de 6000 chevaux, ayant fait venir de l'infanterie et cavalerie du Mantouan... » *Ibid.*, fol. 119-131, lettre de Passer au duc de Savoie du 25 octobre: «... In effetto, con la gente ch' arriva questa sera, sono più forti d'infanteria et al doppio di cavalleria con l'avantaggio delle fortificationi... »

très-affaibli, incapable de rien tenter de grand sur le Milanais et le Mantouan, ayant en tête une armée vaincue mais non pas détruite, et sur ses derrières le duc de Savoie très-peu sûr, qui, poussé au désespoir, pourrait bien se joindre à l'ennemi, comme on l'en pressait, se jeter sur les Français, couper ou inquiéter leurs communications[1]. Au lieu de s'engager dans de pareils hasards, il était facile de parvenir au même but par un autre chemin : l'armistice du 4 septembre, combiné avec le traité de Ratisbonne, donnait le moyen de faire admirablement les affaires de la France, pourvu qu'on ménageât un peu l'honneur de l'Autriche. Les Espagnols remettraient la ville de Casal au duc de Mantoue ; les Français lui remettraient aussi la citadelle, comme ils l'avaient toujours promis. Le maréchal n'avait jamais rien demandé de plus; il devait donc être satisfait. Que lui importait après cela qu'un commissaire autrichien entrât dans Casal et y demeurât avec le duc de Mantoue jusqu'à ce que celui-ci eût reçu l'investiture? Ce commissaire n'était évidemment qu'une invention pour couvrir la dignité de l'Empire et sauver les apparences. Mazarin se garda bien de dire à Schomberg qu'il s'était déjà prévalu de

[1] Brusoni, p. 164 : «... Con lo stato di Milano nimico alle spalle e col Piemonte d'ambigua fede... »

son consentement auprès de Collalto; il ne lui parla pas de laisser entrer dans Casal une garnison allemande, ce qui eût rompu sur-le champ la négociation; il se réduisit à l'essentiel de la proposition qu'avaient très-véritablement acceptée Collalto et Sainte-Croix, hasardant beaucoup, selon sa coutume, et ne s'arrêtant pas avec trop de scrupule à la lettre de ses pouvoirs, afin d'enlever en quelque sorte un accommodement auquel étaient attachés de si importants intérêts. De son côté, Schomberg ne se dissimulait pas qu'il allait jouer un très-gros jeu, et qu'il le jouait à la fois sans ordre et sans nécessité : car depuis longtemps il n'avait pas reçu un seul mot de Richelieu; on venait lui offrir ce qu'il avait toujours réclamé, la sortie des Espagnols de la ville de Casal; et en vérité il n'y avait pas d'ombrage à se faire de ce fantôme d'un commissaire impérial sans troupes qui lui appartinssent et environné de celles du duc de Mantoue. Déjà ses deux collègues lui savaient mauvais gré d'avoir à Canale repoussé la paix ; il comprenait qu'en la rejetant ici une seconde fois, il s'imposait une nouvelle et bien plus grave responsabilité. Il répondit donc qu'il accepterait volontiers l'arrangement dont lui parlait le ministre du Saint-Siége, mais que c'était au marquis de Sainte-Croix à le proposer, qu'il était bien tard pour qu'il fût

possible d'éviter une affaire, et il alla se mettre à la tête de ses troupes et faire les derniers préparatifs du combat.

Mazarin retourna bien vite auprès du général espagnol et lui mit sous les yeux l'inévitable désastre qui l'attendait s'il se refusait à une démarche qui seule pouvait sauver son armée. Sainte-Croix, un peu troublé, se rendit et lui donna carte blanche[1].

Déjà la bataille était presque engagée. Toiras était sorti de la citadelle avec deux ou trois cents cavaliers et à peu près autant d'hommes de pied, pour voir ce qu'il pourrait faire. L'armée espagnole et impériale présentait ses lignes bastionnées d'un aspect formidable. Au dedans, on apercevait le marquis de Sainte-Croix armé de toutes

[1] Benedetti, p. 34; Brusoni, p. 183, et le mémoire de la *Rivista contemporanea*. C'est en effet du côté des Espagnols que partit la proposition qui mit fin à la guerre. Richelieu met du prix à le bien constater, t. VI, p. 337 : «... Sur ces entrefaites, comme on alloit toujours en avant, les ennemis... tesmoignèrent tout d'un coup n'avoir point envie de combattre, mais plutôt de donner aux armées du roi la satisfaction et l'honneur qu'elles pouvoient souhaiter, et pour cet effet envoyèrent en diligence Mazarin vers le maréchal de Schomberg... pour lui offrir de la part du marquis de Sainte-Croix ce qu'il avoit toujours refusé jusque-là... » Arch. des aff. étrang., Turin, *ibid.*, fol. 145, Schomberg à Richelieu, du 27 octobre : «... L'affaire a réussi le plus glorieusement du monde pour les armes du roy, les Espagnols ayant condescendu à une condition qu'ils avoient refusée jusqu'à ce qu'ils nous ont vu à la portée du mousquet de leurs retranchements... »

pièces et entouré de son état-major; Galas était à la tête des vieux régiments d'infanterie de l'Empire; et Piccolomini commandait toute la cavalerie allemande : c'était lui qui devait commencer le combat[1]. Schomberg s'était placé au centre de l'armée française; il avait donné la droite au maréchal de la Force et la gauche au maréchal de Marillac. Tous trois s'avançaient de front. A une portée de fusil, on fléchit le genou pour faire la prière. Les soldats relevés, on leur adressa quelques discours afin d'animer encore leur courage. « Jamais, dit Richelieu[2], il ne se fit un plus beau jour. Il semblait que le soleil eût redoublé sa lumière pour faire voir plus distinctement les particularités d'une si grande et si importante action. » Il pouvait être environ quatre heures après midi. La cavalerie avait l'épée et le pistolet à la main; l'infanterie marchait d'un pas égal, avec résolution et gaieté. Le canon des Espagnols commençait à tirer et à faire des ravages dans nos rangs, sans y apporter la moindre confusion, ni faire pâlir un visage. L'attente d'un

[1] Histoire inédite de Victor-Amédée par l'abbé Castiglione : «... Stava il Galasso disposto alla battaglia. Al Piccolomini era dato comando dal Santa Croce di principiar gli attacchi con la cavalleria avversaria. Il generale (Santa Croce) armato di tutto punto, nel mezzo dell' essercito, riceveva hor ricusava le propositioni del Mazarini... »

[2] T. VI, p. 335 et suivantes.

grand péril imprimait partout le silence. Piccolomini, sorti du camp pour reconnaître ce qui se passait et si le moment de charger était venu, avait eu son cheval tué sous lui. Les enfants perdus et les volontaires qui menaient l'attaque touchaient déjà aux retranchements espagnols. Tout à coup de ces retranchements on vit s'élancer au galop dans la plaine un cavalier qui, se faisant jour à travers les boulets et les balles, tenant d'une main son chapeau et de l'autre un crucifix au lieu d'épée[1], s'écriait d'une voix forte :

[1] Ce trait singulier ne nous paraît pas du tout invraisemblable de la part d'un jeune homme assez comédien qui voulait montrer aux yeux mêmes des deux armées que la paix était l'ouvrage du pape, c'est-à-dire le sien. Il est d'ailleurs attesté par l'abbé Castiglione et par l'auteur du Mémoire de la *Rivistà contemporanea*, Castiglione dit positivement, non pas dans l'histoire de Victor-Amédée mais dans celle de la régence de Madame Royale : « Frapostòsi con un crocifisso in vece di spada trà gli esserciti. » Mémoire de la *Rivistà* : « Diede mano ad una curiosa stratagema, mà misteriosa, poichè, presa la croce del legato apostolico (Panzirolo), salito a cavallo, sene andò scorrendo per il campo, gridando « Pace! Pace! » Onde causò cheudendosi quelle voci di pace tanto bramata uscire dalla bocca di quel ministro del Santo Pontefice ben conosciuto per mediatore di quella, e con la santissima croce avanti, tutti gridavano ed applaudivano alle medesime voci « Pace! Pace! » Nul autre écrivain ne parle de crucifix. Richelieu raconte le fait sans décrire la scène. Le *Mercure françois*, p. 754, fait paraître davantage Mazarin. Benedetti et Brusoni se complaisent à le représenter s'élançant au galop au milieu de la mousquetade, élevant son chapeau, et criant : « La paix! la paix! » Le maréchal du Plessis-Praslin est surtout frappé de l'étonnant changement qui se fit à l'aspect de Mazarin, Mémoires, collect. Petitot, t. I, p. 161 : « On n'a rien vu de si extraordinaire ; deux armées

« La paix! la paix! » C'était Mazarin. Il s'avança vers Schomberg, et lui dit qu'il lui apportait de la part du marquis de Sainte-Croix la proposition dont ils étaient tombés d'accord le matin. Les Français étonnés s'étaient arrêtés, quand deux volées de canon vinrent irriter et enflammer nos soldats qui s'ébranlèrent de nouveau pour se jeter sur l'ennemi. Mazarin se précipita vers le camp espagnol et fit cesser le feu; puis, revenant en toute hâte, et redoutant quelque nouvel accident il proposa aux généraux d'avoir à l'instant même une conférence. Ils y consentirent. Le marquis de Sainte-Croix sortit avec ses prin-

n'ont jamais été si prêtes à se mêler, et c'est une espèce de miracle que l'entremise d'un seul homme les ait arrêtées tout court. Il faut avoir vu la chose pour le croire... » Le jeune Brienne, t. I, p. 285, donne la fin d'une dépêche vénitienne que nous avons déjà citée, chap. Ier, p. 27, où l'ambassadeur vénitien parle comme le maréchal du Plessis : « Quand on songe à l'ardeur qu'avoient les Français pour combattre, cela tient du prodige. Quelque consommé que soit dans les affaires Panzirola, il ne seroit sans doute pas venu si facilement à bout que son collègue de cette importante négociation. Mazarini s'exposa à la fureur des soldats pour donner la paix à l'Italie. Plusieurs même tirèrent sur lui quelques coups de mousquet; mais l'intrépide ambassadeur, faisant voltiger d'une main une feuille de papier blanc et de l'autre son chapeau, et criant : « La paix! la paix! » passa au travers des mousquetades sans en être atteint, sans témoigner de crainte, et l'accord fut conclu sur le champ de bataille, chose qui n'étoit pas encore arrivée, que je sache, et qui méritoit bien à mon avis, de vous être mandée. » — Mazarin n'avait pas eu le temps d'écrire à Rome pendant toute cette fin d'octobre, et c'est le 5 novembre seulement qu'il put adresser une dépêche à Bar-

cipaux officiers, don Philippe Spinola, le comte de Serbellone, le duc de Lerme, le duc de Nocera, don Martin d'Aragone, etc., ainsi que Galas, Piccolomini, et les autres chefs de l'armée impériale; les maréchaux de France en firent autant, et la conférence s'établit sur le champ de bataille.

En quatre mots, Mazarin rappela ce qui avait été accepté par tous les intéressés : la garnison espagnole et la garnison française quitteront ensemble la ville et la citadelle de Casal; elles seront remplacées par des troupes du duc de Mantoue; un commissaire autrichien entrera dans la ville et y exercera l'autorité, de concert avec le

berini, dont voici les premiers mots : « Nel tempo che procurava mettere insieme una relatione ben ampla di quanto era seguito dà' 17 del caduto mese sino a' 2 stante, mi è bisognato lasciar tutto per attendere a cose di maggior importanza... » Il laissa le nonce Pencirole prendre sa place de secrétaire, pendant que lui-même faisait les fonctions de ministre. Pencirole, lettre à Barberini du 30 octobre : « ... L'armata francese si avanzava alla volta di Casale, dove arrivò il giorno de' 26, e subito formati i suoi squadroni si messe in punto di andare ad assaltare le trincere de' Spagnuoli, e mentre che gli uni e gli altri stavano in punto di cominciar la battaglia, i Spagnuoli, sebbene si vedevano più forti de' Francesi di sito, di fanteria e di cavalleria, si risolverono di venir nel partito, quando già la loro artiglieria haveva cominciato a percuotere la gente francese, e quasi stavano a tiro di moschetta. Venne dunque il signor Mazzarino, e portò che i Spagnuoli... Udito questo da' Francesi, vennero subito nel partito, et il signor Mazzarino tornò da' Spagnuoli con non poco pericolo nell' andare innanzi et indietro delle moschettate... »

duc, jusqu'à ce qu'on reçoive l'investiture impériale. Les diverses armées évacueront ensuite le Montferrat. On arrêta ces conditions, sans les mettre par écrit, Mazarin voulant éviter de dangereuses explications[1]. D'ailleurs, la nuit arrivait. On se borna donc à convenir de ce qu'on ferait le lendemain, et chaque parti se retira sans avoir « nulle autre assurance l'un de l'autre que la seule parole et la foi des généraux[2]. »

Restait à obtenir l'assentiment de Collalto. Le

[1] Mazarin, depêche du 5 novembre à Barberini, sans raconter l'affaire du 26 octobre, y fait plus d'une allusion : «... Il tempemento preso fù il seguente che dissi in publico fra li due eserciti il giorno de' 26, ai ministri delle due corone accompagnati dà 20 cavalieri per parte. Dopo haver dette quattro parole per introdutione, la sostanza fù che la guarnigione francese che era nella cittadella, e quella di Sua Maestà Cattolica che era nella città e castello sarebbero sortite et unitesi alle loro armate, le quali si sarebbero ritirate dal Monferrato, incaminandosi i Francesi a passar i monti, e l'altra allo stato di Milano, che si sarebbe rimesso tutto in mano di quel commissario imperiale che havesse dichiarato il signor conte di Collalto... In quel punto non si potè mettere in scritto cosa alcuna... et a me due ragioni lo persuasero, la prima che, sottoscrivendosi quà un nuovo trattato di pace era un non far caso di quella stabilità a Ratisbona... l'altra che, stendendosi nella forma che havrebbero voluto i Francesi, che per avantaggiar la riputatione del Re Cristianissimo vi pretendevano alcune particolarità non sostantiali nell' effetto del negotio mà del tutto pregiuditiali nell' apparenza a' Spagnuoli, havrebbero per questo rotto all' hora, o passando per esse, gli sarebbe stato tolto di rappresentare il fatto al Re in forma honorevole, come hanno fatto, e perciò, in cambio d'haverne di colà l'assenso, sarebbero venuti ordini precisi di guerra... »

[2] Richelieu, *ibid*, p. 339.

lendemain, de bonne heure, Mazarin se transporta auprès de lui à Vercelli. Il avait grand peur de ne pas réussir, car le commissaire impérial n'entrait pas dans Casal avec des troupes allemandes, comme on l'avait promis, mais seul, et même avec une autorité plus apparente que réelle. Grâce à Dieu, le général autrichien ne fit pas la moindre difficulté. Il était tout occupé de ses préparatifs de départ; il s'en remit à Galas du soin d'exécuter ce qu'on lui présentait comme une suite du traité de Ratisbonne, et quelques jours après il prit sa route vers Como. Le mal s'aggravant, il se fit porter en litière à travers la Valteline; mais les premiers froids le saisirent dans les montagnes, et il mourut à Coire, à la fin de novembre, sans avoir revu sa famille et sa patrie où il avait tant espéré jouir en paix de sa fortune et de sa gloire dans la haute faveur d'Eckemberg et de Ferdinand[1].

Au retour du chargé d'affaires pontifical, ce même jour, 27 octobre, on écrivit les conven-

[1] Lettre déjà citée de Pencirole du 30 octobre : «... Andò il signor Mazzarino a dar parte di tutto al signor conte di Collalto che stava a Vercelli, dal quale si dubitava qualche intorbidamento per esser quest' accordo contrario ai capitoli di Ratisbona. Nondimeno, come a Dio piacque, non fece altra difficoltà, anzi disponendosi per partire per Alemagna, come intendo che partirà domani o posdomani al più lungo, si è risoluto di lasciar quà Galasso per l'essecutione del capitolato di Ratisbona... » — Lettre du même du 6 novembre : «... Il conte di Collalto s'incaminò poi

tions de la veille, et le traité fut signé des deux côtés avec la plus exacte fidélité. Mazarin y est désigné, ainsi que naguère dans l'armistice du 4 septembre, comme l'auteur de ce compromis équitable; on lui donne encore une fois le titre de ministre de Sa Sainteté, et sa belle conduite est dignement relevée[1]. Schomberg se hâta de

alla volta d'Alemagna per la strada di Como... » Lettre du même du 26 novembre : «... Piglio occasione di significar a V. Emin. come questa sera un soldato del cavalier Piccolomini gli ha portato nuova come il signor conte di Collalto è morto a Coiro... Forse che i freddi di quelle montagne gli havranno abbreviata la vita, sebbene intendo che faceva il viaggio in letica con ogni sorte di commodità... »

[1] Voici en français cette pièce importante et fort rare, Arch. des aff. étrang., Turin, t. IV, fol. 128. «... Traicté faict devant Casal par l'entremise de M. Masarini, ministre de Sa Sainteté, entre les généraux des deux armées estant en présence l'une de l'autre, le 26e d'octobre 1630 : « Que les Espagnols sortiront, dès le lendemain 27e, de la ville et chasteau de Casal, comme aussi des places de Pontdesture, Rossignan, Nice de la Paille et Ponsone, et qu'au mesme temps les François se retireront de la citadelle dudit Casal, demeurant libre à M. le duc du Mayne de mettre dans toutes lesdites places tels gouverneurs et garnisons qu'il voudra; Qu'attendant le 23e de novembre 1630 que l'investiture doibt estre donnée par l'Empereur à M. le duc de Mantoue des duchés de Mantoue et Montferrat, il demeurera un commissaire impérial dans la ville de Casal avec son train seulement, auquel M. le duc du Mayne fera rendre les honneurs convenables, et ordonnera à ceux qu'il aura establis pour commander la garnison de la ville et chasteau d'aller prendre le mot dudit commissaire impérial, lequel ne se pourra mesler d'aucune chose; que ceux que M. du Mayne enverra pour gouverneurs dans les autres places seront présentés audit commissaire impérial, lequel sera obligé de les agréer tous sans prendre d'eux aucun serment, ni leur donner aucun pouvoir pour commander en icelles; Que le 25e no-

faire part à Richelieu de l'usage qu'il venait de faire de ses pleins pouvoirs, et les trois maréchaux rendirent compte au roi de ce glorieux événement[1]. Leurs dépêches étaient à peine expédiées qu'il leur arriva deux lettres, l'une de Richelieu, l'autre du roi, datées du 22 octobre, bien avant qu'à la cour on eût pu connaître l'énergique résolution prise le 20 octobre à Canale. Ces lettres annonçaient aux généraux de l'armée d'Italie que le roi ne ratifiait pas le traité de Ratisbonne, et leur commandaient de ne s'y

vembre passé, l'investiture estant donnée ou refusée à M. le duc de Mantoue par l'Empereur, ledit commissaire impérial sortira de Casal et du Montferrat; Que le 27e octobre, les armées de l'Empereur et du roy d'Espagne commenceront à se retirer dudit Montferrat, où il ne demeurera une seule de leurs troupes et que l'armée françoise sortira aussi en mesme temps dudit pays; Que de ce jour, 27e octobre, le commerce sera libre entre les subjets de l'Estat de Milan et ceux du Montferrat, sans que l'on les puisse empescher de traffiquer les uns avec les autres; Qu'à cause qu'il n'est pas possible aux Espagnols de retirer si promptement tous les canons et munitions de cuivre qu'ils ont dans Casal, il leur sera donné quelques jours pour cet effet, et que M. du Mayne les fera assister en cela de tout ce qui lui sera possible. Toutes ces choses furent prononcées par M. Masarini, estant au milieu des susdits généraux des deux armées, et son dire fut approuvé de toutes les parties qui se promirent solennellement les unes aux autres de les exécuter de bonne foy, et que le lendemain l'on mettroit ce que dessus par écrit et l'on le signeroit. Cela dit, lesdits généraux des deux armées se retirèrent, et celle de France alla loger à Fressinet du Pô. Le 27e, M. Masarini revint dire que le comte de Collalte, vers lequel il estoit allé, approuvoit et ratifioit tout ce qui s'estoit passé. »

[1] *Ibid.*, fol. 145 et 147.

point arrêter. Qu'on juge de la joie des trois maréchaux et surtout de Schomberg! La crainte d'avoir trop engagé son gouvernement et lui-même faisait place au légitime orgueil d'avoir deviné et prévenu les nobles inspirations du cardinal et du roi. Il se félicita auprès de Louis XIII d'être si bien entré dans ses intentions[1], et Mazarin, qui n'avait pas eu le temps d'écrire un seul mot à son ministre, le cardinal Barberini, trouva bien celui d'adresser à Richelieu un billet très-court, il est vrai, mais fort significatif, où, répondant indirectement à ses défiances[2], il lui dit, avec un certain air de triomphe, qu'il laissera les faits témoigner eux-mêmes s'il désire sincèrement le servir. Il lui répète, en homme qui se sent digne d'être écouté, que le duc de Savoie est et veut être son ami et le serviteur du roi de France. Il aurait d'importantes communications à lui faire, et il exprime le désir d'aller bientôt lui présenter ses hommages[3].

[1] Arch. des aff. étr., Turin, t. IV, fol. 163, lettre du 28 octobre.

[2] Voyez la lettre de Richelieu à Mazarin, page 555, note 3.

[3] *Ibid.*, t. III, fol. 279 : « Eminentissimo e reverendissimo Signore, padrone mio colendissimo, le cose sono ridotte a tal termine e con tanta riputatione dell' armi di Sua Maestà che non mi resta dà rispondere alla lettera di Vostra Eminenza de' 7 ottobre; basta che gl' effetti siano quelli che dimostrino all' Eminenza Vostra il desiderio che ho di servirla. Il signor marescial di Sciombergh darà così puntual raguaglio all' Eminenza Vostra del seguito qui che non credo potervi aggiunger cosa alcuna; sola-

Quelles étaient ces communications qui demandaient la présence de Mazarin à Paris? Sans chercher à percer ce mystère et sans devancer l'avenir, disons seulement que le 28 octobre commença, à travers mille difficultés, l'exécution du traité du 26. Les Espagnols n'avaient pas tardé à s'apercevoir que ce traité ne les couvrait pas de gloire, et qu'il était tout à l'honneur des Français et de Schomberg qui, par leur seule attitude, avaient gagné la campagne sans coup férir. Le duc de Lerme ne se cachait pas pour dire que le marquis de Sainte-Croix s'était laissé mener par le ministre du Pape[1], et don Martin d'Aragone tint à Mazarin un si blessant langage que celui-ci fut obligé de lui donner un démenti en portant la main à son épée. Il fallut que le duc de Lerme lui-même, Piccolomini et d'autres officiers s'entremissent pour apaiser la querelle, et don Martin dut faire une réparation convenable au belliqueux représentant du Saint-Siége[2].

mente son tenuto a riconfirmarle che il duca di Savoia è stato e vuol essere gran amico dell' Eminenza Vostra e servitore del Re, e quando si rappresentino li successi sinceramente, per essi lo conoscerà l'Eminenza Vostra, la quale permettendomelo sarebbe avvisata di cose di molta consideratione se mi trasferirei a riverirla, et a Vostra Eminenza faccio humilissima riverenza, etc., Ponzino, 28 ottobre, 1650. »

[1] Benedetti, p 36 : «... Lasciarsi il Marchese Santa Croce menar per il naso dal ministro pontificio... »

[2] Benedetti, *ibid.*, Brusoni, p. 165. Mazarin, dans sa dépêche à

On se peut imaginer avec quel enthousiasme fut reçue à Rome la nouvelle de ce triomphe remporté sur toutes les passions ennemies de l'indépendance et de la paix de l'Italie. On applaudit à la conduite de Mazarin comme à un chef-d'œuvre d'habileté et de constance. Urbain VIII fit frapper des médailles pour conserver le souvenir d'une si belle action. On assure même que, voulant s'approprier en quelque sorte la gloire de son ministre, dans la salle du Quirinal, où étaient peints les principaux événements de son pontificat, il plaça un grand tableau qui représentait les trois armées française, espagnole et impériale prêtes à en venir aux mains, et, au milieu d'elles, le ministre du Saint-Siége, à cheval, proclamant la paix. Le Pape se complaisait à montrer ce tableau et à en faire lui-même les honneurs[1].

Barberini du 5 novembre, parle bien de la mauvaise humeur et des aigres paroles des officiers espagnols, mais sans rien dire de la querelle particulière que racontent Benedetti et Brusoni, et qui ne peut être mise en doute, car le grave Pancirole l'atteste. Lettre déjà citée de Pencirole au cardinal Barberini, du 30 octobre : «... Non mancò un tal don Martino, fomentatore che si butasse a terra la citadella, di parlar in una forma col signor Mazzarino che fù forzato a dargli una mentita e metter mano alla spada, sebene le cose si quietavano con molta riputatione di lui... »

[1] Benedetti, Brusoni et Aubery. Avertissons que ce tableau n'est plus au Quirinal, s'il y a jamais été. Nous avons aussi fait rechercher en vain à Rome une des médailles que l'on dit avoir été frappées alors en l'honneur de Mazarin. Mais à Paris, au cabinet impérial, il s'en trouve une que Mazarin, devenu premier

Arrêtons-nous ici, sur cette délivrance de Casal qui couronne avec éclat la jeunesse de Mazarin et l'introduit sur la scène de l'histoire. Dès ce moment, il grandit sans cesse. Il achève d'abord son propre ouvrage : à force d'adresse et de courage, il contraint pour ainsi dire deux puissantes armées, en présence l'une de l'autre pendant deux mois, à tenir l'engagement qu'il leur a fait accepter le 26 octobre, en sorte qu'à la fin du mois de décembre tous les étrangers sont hors du Montferrat, et l'Italie respire. Lorsqu'au début de 1631, les diverses puissances intéressées convoquent un congrès à Cherasco pour cimenter une paix durable, Mazarin paraît à ce congrès, toujours, il est vrai, à côté et au-dessous du nonce Pencirole, mais avec le titre public et reconnu de ministre du Saint-Siége, assistant aux conférences et signant au protocole. Envoyé deux fois à Paris, comme il l'avait tant désiré, il gagne de plus en plus les bonnes grâces de Louis XIII et la confiance de Richelieu, pour ne jamais les

ministre, aura probablement fait graver comme un monument de l'action de sa jeunesse qui commença à illustrer son nom. Sur la face de cette médaille, Mazarin est représenté, jeune encore, mais déjà cardinal : *Julius Cardinalis Mazarinus*. Sur le revers, Casal dans le fond avec ses fortifications ; des deux côtés, les deux armées ; et, au milieu, Mazarin à cheval, en habit militaire, et agitant son chapeau. En haut, cette légende : *Infestas acies mutu dirimit*. En bas : *Casali* 1630. *D. F.* (Dupré fecit.)

perdre, et il jette les secrets fondements de l'alliance du Piémont et de la France que découvre bientôt aux yeux de l'Europe le mémorable traité de Turin, du 5 juillet 1632, par lequel Pignerol nous est définitivement assuré, et l'indépendance italienne remise à la garde de notre épée; en attendant qu'un autre traité meilleur encore fasse marcher ensemble sur le chemin de Milan deux armées française et piémontaise tour à tour commandées par Créqui, par la Valette et par Victor-Amédée lui-même. Cependant, Mazarin avait pris son parti : cédant, non sans murmure, à la nécessité, il a quitté l'habit militaire et il est entré dans l'Église, sans avoir jamais été prêtre. Aussi, quand il revient à Rome, après cinq années d'absence, sur la fin de l'année 1632, il est déjà pourvu de deux canonicats à Saint-Jean de Latran et à Sainte-Marie-Majeure. Ce n'est plus le jeune homme obscur que nous avons essayé de peindre, pauvre, cherchant sa route, brûlant de se faire connaître par des services de toute sorte; c'est un diplomate célèbre, estimé des premiers hommes d'État de l'Italie et de l'Europe. Il a passé la saison des plaisirs et le printemps de la vie; il est dans l'âge de la virile ambition et des grandes affaires; il a trente ans accomplis. Une carrière immense est devant lui. Peut-être l'y suivrons-nous; peut-être un jour nous le ferons voir fran-

chissant en peu d'années les plus hautes charges de la prélature, vice-nonce en France, vice-légat à Avignon ; puis, arrivé devant le cardinalat, rencontrant des obstacles qu'il désespère de vaincre, mais incapable de s'arrêter et impatient de monter toujours, quittant Rome, passant au service de France et là déployant librement ses ailes, conquérant de Paris la pourpre romaine, et de degré en degré s'élevant jusqu'à l'héritage de Richelieu.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

1602 — 1628

Jules Mazarin, né le 14 juillet 1602 à Piscina, dans les Abruzzes. — Ses heureuses dispositions. — Ses études et ses succès au Collége Romain dirigé par les jésuites. Sa beauté, son esprit, et déjà son talent pour l'intrigue. Il refuse d'entrer dans la Société de Jésus; se dissipe et devient joueur. — Son voyage en Espagne avec l'abbé Jérôme Colonna, ses études à Alcala et ses amours à Madrid. — Il revient à Rome, où il prend le grade de docteur en droit civil et en droit canon. — Militaire par occasion. Entre dans un régiment que levait un Colonna et l'accompagne dans la Valteline, comme capitaine d'infanterie. — Il plaît et il est utile au commissaire apostolique Jean-François Sacchetti, et, après la guerre, l'assiste encore dans le commandement militaire du duché de Ferrare.—Lorsque arrive l'affaire de la succession du duché de Mantoue, J. F. Sacchetti, nommé de nouveau commissaire du Saint-Siége en Lombardie et en Piémont, l'emmène avec lui en qualité de secrétaire. Commencement de la carrière diplomatique de Mazarin. 1

CHAPITRE DEUXIÈME

1628 — MAI 1629

Affaire de la succession du duché de Mantoue. Droit certain de Charles de Gonzague, duc de Nevers. Injustes prétentions du duc de Savoie sur le Montferrat. Intervention de la France en faveur de Charles de Gonzague, qui est reconnu le successeur légitime de Vincent II par ses sujets, par la république de Venise et par le

pape Urbain VIII. — Caractère et desseins du duc de Savoie Charles-Emmanuel Ier. — Le duc traite avec l'Espagne et l'Empire à la fin de 1627 : investiture du duché de Mantoue refusée par l'Empire à Charles de Gonzague, et projet de partage du Montferrat entre la Savoie et l'Espagne. Charles-Emmanuel envahit le Montferrat en 1628 et y prend plusieurs places fortes, tandis que Gonzalès de Cordova, gouverneur du Milanais, entre aussi dans le Montferrat et met le siége devant Casal. — Situation difficile de la légation pontificale envoyée dans la haute Italie. — Intelligence et activité de Mazarin. Il n'est que secrétaire du nonce extraordinaire Jean-François Sacchetti, mais il fait souvent et avec succès les fonctions de chargé d'affaires. — Sa famille et ses amis font valoir ses services : il agrée au Pape et au cardinal Barberini. — Siége de Casal par Gonzalès. Belle défense de Beuvron et de Guron. — Expédition française en Piémont, commandée par Louis XIII et par Richelieu. Le pas de Suse forcé. Traités de Suse du 11 et du 31 mars 1629, par lesquels le duc de Savoie s'engage à livrer passage à l'armée française quand il en serait requis, à lui fournir des vivres et des munitions, à ravitailler Casal, et à faire cause commune avec la France, Venise et Mantoue contre l'Autriche. . . 30

CHAPITRE TROISIÈME

MAI — SEPTEMBRE 1629

Le duc de Savoie viole les traités de Suse, et traite encore une fois avec l'Espagne et l'Empire. L'Espagne remplace Gonzalès de Cordova par le marquis Ambroise Spinola, et l'Empire se décide à envoyer en Italie une puissante armée sous la conduite du comte de Collalto. — Le Pape songe à former une grande légation, composée de son neveu, le cardinal Antoine Barberini, résidant à Bologne, près du théâtre des événements, avec le titre de cardinal légat, de Jean-Jacques Pancirole, comme nonce extraordinaire, et de Mazarin, non plus secrétaire particulier du nonce, mais attaché à la légation elle-même et en faisant partie. — Objet de la légation pontificale : maintenir la paix, et pour cela contenir au besoin l'Autriche par la peur de la France et tâcher aussi de prévenir une nouvelle intervention française. — Mazarin, resté seul plusieurs mois en Lombardie en attendant l'arrivée de Pancirole et du cardinal Antoine, continue de traiter avec Gonzalès de Cordova qui lui-même attend l'arrivée de Spinola. Dans ses fréquentes et intimes conversations avec Gonzalès et ses principaux officiers, il pénètre la pensée de la coalition formée contre le duc de Mantoue : l'Empire s'emparera de Mantoue, en refoulant Venise chez elle, tandis que l'Espagne avec la Savoie achèvera de conqué-

rir le Montferrat et tiendra tête à la France. Commencement d'exécution.— Spinola arrive en Lombardie à la fin du mois d'août 1629. Ses dispositions. Mazarin gagne sa confiance, et s'efforce de le porter à la paix. — Spinola conçoit l'idée d'empêcher la guerre et d'amener une suspension d'armes et des négociations, en persuadant au duc de Mantoue de donner satisfaction à l'Autriche, et de recevoir l'armée impériale dans le Mantouan et le Montferrat, Casal et Mantoue réservés, jusqu'à ce que des explications nécessaires amènent un arrangement convenable. Il propose à Mazarin d'aller à Mantoue conseiller au duc Charles de Gonzague ce moyen d'accommodement. Mazarin accepte. Origine des longues négociations qui vont suivre. 66

CHAPITRE QUATRIÈME

SEPTEMBRE-NOVEMBRE 1629

Mazarin à Mantoue, du 16 au 27 septembre. Son entrevue avec le duc de Mantoue. Le duc demande à consulter ses alliés, la république de Venise et le roi de France. — Venise s'en remet à la décision de la France. Inimitié déclarée de Venise et de l'Autriche. La république est pour la guerre. — Le duc Charles de Gonzague. Son caractère, sa loyauté, son courage. Sa défiance envers l'Autriche. S'exagère ses propres forces et la faiblesse de ses ennemis. S'en remet aussi à l'avis de la France. — Mazarin, de retour à Milan, rend compte à Spinola de sa mission et demande un délai de dix jours avant qu'on ne commence les hostilités pour qu'on ait le temps de connaître la réponse de la France. Reçoit l'ordre de se rendre à Turin auprès du duc de Savoie. — Mazarin à Turin. Dispositions présentes du duc de Savoie. Il souhaite une suspension d'armes. — Mazarin est reçu en audience particulière par le duc de Savoie. — Son entretien avec le prince de Piémont, Victor-Amédée. Un portrait de Richelieu. — Visite au maréchal de Créqui : bon sens, fermeté, loyauté, mêlée d'un peu de vanité. La France bien résolue à s'opposer à l'ambition de l'Autriche et à favoriser l'indépendance de l'Italie. — Nouvel entretien de Mazarin avec le prince de Piémont : un second portrait de Richelieu. — Nouvelle entrevue avec le duc de Savoie et son fils. Le Piémont s'éloigne de plus en plus de la France. — Entretien avec l'ambassadeur français, Marini. Politique de la France.— Dernières instructions données à Mazarin par le duc de Savoie et le prince de Piémont. 102

CHAPITRE CINQUIÈME

NOVEMBRE 1629 — 29 JANVIER 1630

Efforts de Mazarin pour empêcher le commencement des hostilités et pour amener un congrès. Les trois plénipotentiaires nommés. Arrivée du cardinal-légat, Antoine Barberini, et du nonce Pencirole. — Le géneral autrichien Collalto entre dans le Mantouan, s'empare de la plupart des places fortes et investit Mantoue. La guerre redevient menaçante. — Pendant les mois de novembre et de décembre, Mazarin employé à porter partout des paroles de conciliation. Toujours en course entre Milan, Turin, Mantoue, le camp de Collalto, et Bologne où réside le cardinal légat dont il gagne la confiance. — Le nonce Pencirole réussit peu, et loin d'éclipser Mazarin le fait valoir. — Pressé de divers côtés, et voyant les maladies ravager son armée, Collalto consent à la prolongation de la suspension d'armes. Le congrès se prépare. Pourparlers à Milan.— Double jeu du duc de Savoie. Lettre qui démasque Charles-Emmanuel, prouve qu'il avait un traité secret avec l'Espagne et l'Empire, qu'il poussait à la guerre, et travaillait contre la France par tous les moyens. Bonne foi de Spinola. Loyauté et fermeté de Créqui. — Richelieu, malgré tous les motifs qui le retiennent auprès de Louis XIII, prend le parti d'en finir avec de telles négociations, et d'aller encore une fois au secours du duc de Mantoue. Il quitte Paris à la fin de décembre 1629 et s'avance à Lyon. — La légation pontificale envoie Mazarin au-devant de lui pour tâcher de l'arrêter. — Mazarin à Chambéry, le 25 janvier 1630 ; ce que lui disent et ce que lui cachent le prince de Piémont et le comte de Saint-Maurice. — Il arrive à Lyon le 28 janvier au soir. Le 29, première conférence avec Richelieu. — Deuxième et troisième conférence. — Mazarin et Richelieu très-satisfaits l'un de l'autre. Richelieu, sans accorder la suspension d'armes que Mazarin était venu solliciter, lui fait une concession assez importante, et l'autorise à traiter de la paix à des conditions qu'il le charge de faire connaître à Spinola et à Collalto. — Ce même jour, 29 janvier, ils quittent tous deux Lyon : Richelieu se dirige vers Grenoble et la Savoie, et Mazarin s'en retourne à Turin. 154

CHAPITRE SIXIÈME

29 JANVIER — 1er AVRIL 1630

Mazarin, en s'en revenant par Chambéry, dissuade le prince Victor-Amédée de s'opposer à l'entrée des Français. — A Turin, il communique au duc de Savoie les conditions de paix proposées par Richelieu.

Le duc les accepte, mais en laissant trop paraître sa haine contre Richelieu et contre la France. — Mazarin à Pavie; il confère avec Spinola et avec Collalto. Contre-propositions des deux plénipotentiaires espagnol et autrichien. Mazarin se défend de les porter à Richelieu. — Il acquiert à Pavie la connaissance des artifices du duc de Savoie, et prédit quelle sera sa conduite. — Mazarin accompagne Spinola et Collalto à Alexandrie, et va trouver le cardinal-légat à Bologne : le 14 février il adresse à Rome neuf dépêches où il rend au cardinal secrétaire d'État un compte détaillé de toutes ses négociations. — De Bologne il retourne à Alexandrie, et, le 20 février, écrit à Richelieu une lettre vague et embarrassée où il l'informe de l'état des affaires, en tâchant d'entretenir en lui l'espérance de la paix. — Préparatifs militaires du cardinal pendant le mois de février en Dauphiné. — Le nonce Pencirole vient à Embrun, le 19 février, lui faire connaître le résultat de la conférence tenue à Pavie entre Spinola, Collalto et Mazarin. Richelieu lui remet un nouveau projet de traité sur lequel s'établit à Alexandrie, le 27 février, une nouvelle conférence, composée des deux plénipotentiaires espagnol et autrichien, de l'abbé Scaglia pour le duc de Savoie, et de Pencirole et Mazarin pour le Saint-Siége. Les propositions de la France ne sont point acceptées. — Au moment où Richelieu est près d'entrer en Savoie, le duc Charles-Emmanuel lui fait proposer, le 23 février, à Oulx, un traité où il s'engagerait à se joindre à la France contre l'Espagne et l'Empire et à envahir avec elle le Milanais; et en même temps, le 21 février, il remercie l'Empereur d'envoyer une armée autrichienne en Alsace, et le prie de venir à son secours contre la France. — Richelieu passe les Alpes et arrive à Suse dans les premiers jours de mars. Nouvelles intrigues du duc de Savoie. — Le duc suspect à la fois à Spinola et à Richelieu. — Celui-ci s'avance en Piémont jusqu'à Casalette. Le duc de Savoie médite d'envelopper les Français entre les deux armées espagnole et impériale qui les attaqueraient de front, et ses propres troupes qui leur couperaient la retraite. Pour éviter ce péril et regagner le duc de Savoie, Richelieu se résigne au traité qui lui avait été proposé à Oulx, en y mettant des conditions que Charles-Emmanuel accepte, mais sans les exécuter. — Le cardinal légat envoie le nonce Pencirole et Mazarin auprès de Richelieu à Casalette. Entrevue du 17 mars. A la contenance et au ton de Richelieu, Mazarin devine qu'il a pris quelque grande résolution. — Présomption du duc de Savoie et de Victor-Amédée. Mazarin découvre leur dessein. — Richelieu concentre ses troupes, et, le 19 mars, à la pointe du jour, part de Casalette, traverse la Doire, s'empare de Rivoli; et, tandis que le duc de Savoie l'attend sur la route de Turin, il se dirige à marches forcées sur Pignerol, s'en rend maître le 30 mars, et s'établit dans toute la province. 228

CHAPITRE SEPTIÈME

1er AVRIL — 3 JUILLET 1630

Emportement du duc de Savoie en apprenant la prise de Pignerol; sa lettre à l'Empereur; Spinola et Collalto entrent en Piémont, s'unissent à Charles-Emmanuel, et s'avancent avec lui à Carmagnole et à Pancalieri, sur les bords du Pô, en face de l'armée française. — Le cardinal-légat, accompagné du nonce Pencirole et de Mazarin, se rend auprès de Richelieu et renouvelle ses efforts en faveur de la paix. Négociations de Pignerol pendant le mois d'avril. Le père Joseph et le père Valérien. Propositions de Mazarin. Richelieu renvoie la décision au roi de France. — Mazarin député vers le roi par la légation pontificale. Il a, le 17 mai, une entrevue avec Richelieu à Grenoble. Il est présenté à Louis XIII, à Chambéry, par le cardinal Bagni, nonce apostolique en France. Il plaît au roi, et gagne de plus en plus la confiance de Richelieu. — Projet de traité que Richelieu le charge d'aller proposer au duc de Savoie, à Spinola et à Collalto. Mazarin prévoit bien vite la difficulté de leur faire agréer un pareil traité. — Il arrive à Turin le 1er juin. Dispositions dans lesquelles il trouve le duc de Savoie: Charles-Emmanuel décidé à la guerre et en correspondance avec Walstein, généralissime de l'Empire, qui lui promet de prompts secours. Énergie et duplicité de la maison de Savoie. Chrestienne de France plus que jamais opprimée. — Indignation de Charles-Emmanuel lorsque Mazarin lui communique les articles du projet de traité relatifs au Piémont, et la clause de démolir toutes les fortifications, nouvelles et même anciennes, de Suse et de Pignerol, sans qu'elles puissent être rétablies. Le duc déclare qu'ayant remis ses intérêts entre les mains de ses deux alliés, l'Empire et l'Espagne, il s'en rapporte à la résolution que prendront Spinola et Collalto. — Mazarin auprès de Spinola. Le général espagnol le retient pendant six jours. Il repousse absolument l'article du traité qui autorisait le duc de Mantoue à recruter ses troupes en tous pays, ce qui lui permettait de prendre à sa solde des Français. Il refuse de donner une réponse définitive avant de connaître l'avis de Collalto. — État du siége de Casal tel que l'a vu Mazarin pendant son séjour au camp de Spinola. Son admiration pour Toiras; sa vive sympathie pour la valeur française. Goûts militaires de Mazarin. — Le 9 juin il se rend à Marignan, où résidait Collalto. Le général autrichien, malade, traîne l'affaire en longueur, en sorte que Mazarin a tout le temps de bien reconnaître ce qui se passe dans le Mantouan. Lâcheté et défaite des troupes vénitiennes à Goïto; valeur inutile des Français. Grandes craintes de Mazarin pour Mantoue. — Le 14 juin, il écrit au cardinal Bagni pour s'excuser de ne pas revenir aussi vite qu'il l'avait promis; en même temps il l'avertit du péril que

courent Casal et Mantoue. — La réponse définitive de Collalto est qu'il a besoin de conférer avec Spinola et le duc de Savoie. Il ne cache point à Mazarin que jamais il ne conseillera de consentir à la garantie réclamée par la France, une ligue des princes Italiens en faveur de Charles de Gonzague, cette condition-là étant injurieuse à la dignité de l'Empereur. — Mazarin recueille au camp impérial d'utiles renseignements sur les secours envoyés à Charles-Emmanuel, sur l'objet et sur le succès du voyage de l'abbé Scaglia en Espagne. On croit généralement Louis XIII très-peu disposé à passer de nouveau les Alpes pour aller délivrer Casal, et cette opinion enhardit l'ennemi. Mazarin la combat de toutes ses forces. — Il revient trouver Spinola. Le siége n'avance guère; Casal peut tenir pendant tout juillet et une bonne partie d'août. — Mazarin de retour en Piémont. Le duc de Savoie persiste dans sa première réponse: il s'en remet toujours à ce que décideront ensemble Spinola et Collalto. Le Piémont ravagé par les Allemands et par la peste. Charles-Emmanuel invite Mazarin à l'accompagner dans ses premières opérations militaires autour de Pignerol.—Mazarin rentre en Savoie après un mois de courses et de peines inutiles; et le 3 juillet il se rend à Saint-Jean-de-Maurienne, auprès de Richelieu. 303

CHAPITRE HUITIÈME

3 JUILLET — 4 AOUT 1630

Après la conquête de la Savoie, l'ardeur militaire de Louis XIII s'affaiblit. Caractère de ce monarque. Intrigues qui se forment à Lyon contre Richelieu. — Mazarin à Saint-Jean-de-Maurienne, le 3 juillet. Richelieu lui montre d'abord de grandes défiances. Mazarin prouve au cardinal qu'il est impossible de faire agréer le projet de traité dont il l'avait chargé, et qu'il est nécessaire d'y faire des changements considérables. Il finit par le persuader, et, le 6 juillet, il retourne en Italie avec des propositions nouvelles. — Il trouve le duc de Savoie disposé à les accepter, mais Spinola déclare qu'il ne peut traiter sans avoir l'avis du plénipotentiaire autrichien, et il renvoie Mazarin à Collalto, qui avait quitté Marignan et résidait à Como. Douleur et embarras de Mazarin. Il a une vive explication avec le général espagnol. Il écrit en Savoie au cardinal Bagni pour l'avertir de ce retard inattendu : il assure qu'il n'y a rien à craindre du côté de Casal, mais il annonce que Mantoue est dans le plus imminent danger. Le 12 juillet, il se rend auprès de Collalto.— Richelieu, en Savoie, rassemble une nouvelle armée destinée à renforcer celle d'Italie. Sages instructions du cardinal. Montmorenci et d'Effiat passent le mont Cenis pour aller rejoindre le maréchal de la Force. Le duc de Savoie entreprend de s'opposer à cette jonction. Montmorenci fait prévaloir l'avis de

prendre un chemin de traverse, qui de Saint-Ambroise conduisait, par d'étroits défilés et en passant devant la forteresse de Veillane où se tenait l'armée ennemie, jusqu'au camp du maréchal de la Force, à Chiavenne. — Bataille de Veillane, le 10 juillet. Extrême danger de l'armée française; valeur de Montmorenci; charge vigoureuse faite à propos par d'Effiat, qui décide la victoire. Effet moral de cette victoire. Jonction des troupes victorieuses avec celles du maréchal de la Force. Occupation de Saluces par les Français, le 20 juillet. — Le 18, Mantoue avait été prise par les deux lieutenants de Collalto, Aldninger et Galas. — Mazarin apprend ces divers événements à Como. Collalto plus que jamais contraire à la paix: il persiste à vouloir une conférence avec Spinola et le duc de Savoie pour examiner ensemble les propositions de la France. Mazarin de retour auprès de Spinola. Celui-ci veut avant tout être maître de Casal; il propose l'arrangement suivant: d'abord une suspension d'armes de vingt jours, pendant laquelle on traiterait de la paix; si on n'y réussissait pas, la guerre recommencerait, et si, au bout de vingt autres jours, les Français n'avaient pu délivrer Casal, Toiras serait tenu de la remettre au général espagnol. — Mazarin va porter cette proposition au duc de Savoie: il le trouve à l'agonie. Mort de Charles-Emmanuel, à Saviglian, le 26 juillet. Dans quel péril ce prince laissait son pays et sa maison. Mazarin engage son successeur Victor-Amédée à se réconcilier peu à peu avec la France et à ne pas faire obstacle à l'arrangement proposé par Spinola. — Il se rend auprès de Richelieu. Situation de plus en plus difficile du cardinal, au dehors et au dedans. En Italie, mésintelligence de Montmorenci et de d'Effiat; ravages toujours croissants de la peste; déplorable état de l'armée française. En France, redoublement des intrigues des factieux. Louis XIII tombe malade et retourne à Lyon auprès de sa femme et de sa mère. Richelieu reste seul dans les Alpes, au milieu de l'épidémie. — Arrivée de Mazarin à Saint-Jean-de-Maurienne, le 2 août; les anciennes défiances du cardinal renouvelées et augmentées. — Début orageux de l'entrevue. — Ce début fait place à une sérieuse discussion où Mazarin démontre au cardinal qu'il n'a rien de mieux à faire que d'accepter la proposition de Spinola. Richelieu s'y résigne à regret, en exigeant de Mazarin trois pièces écrites et signées de sa main, qui puissent le justifier auprès du roi. — Mazarin quitte Saint-Jean-de-Maurienne le 4 août, et retourne en Italie, après avoir obtenu de Richelieu, depuis leur première entrevue du 29 janvier à Lyon jusqu'à celle-ci, des concessions de plus en plus considérables, couronnées par ce dernier triomphe. Il venait d'accomplir sa vingt-huitième année. 589

CHAPITRE NEUVIÈME

4 AOUT — NOVEMBRE 1630

Le 4 août, Mazarin part de Saint-Jean-de-Maurienne et va retrouver le duc de Savoie sur les bords du Pô : dangers qu'il court ; il arrive le 6 août au camp piémontais, comme pour assister au combat du pont de Carignan et au nouvel avantage remporté par les Français. — Il s'applique et réussit à gagner de plus en plus à la paix Victor-Amédée. Celui-ci fait part à la cour de Vienne de sa situation et de son intention de traiter avec la France. L'Empereur y consent, et Collalto adhère à la suspension d'armes qui doit servir de préliminaire à la paix. — Mazarin se rend au camp de Spinola sous Casal. Le général espagnol ne s'en tient point à ses anciennes propositions, et il en fait de nouvelles : il veut que préalablement on lui remette en dépôt la ville de Casal, tandis que les Français garderont la citadelle; puis Mazarin lui rappelant sa promesse de faire la paix et le pressant de la signer, Spinola s'y refuse avant d'avoir pris de nouveau les ordres du roi d'Espagne; enfin il avoue que le roi lui a ôté ses pleins pouvoirs, qu'il n'a plus d'autre droit que celui de conclure une suspension d'armes, et il persiste dans les nouvelles conditions qu'il y met. Énergiques mais inutiles représentations de Mazarin. — De retour le 18 août auprès du duc de Savoie, il ne se décourage pas; il entreprend d'obtenir le consentement des Français aux dernières propositions de Spinola, qu'il tâche de leur faire considérer comme plus fâcheuses en apparence qu'en réalité, et n'étant pas contraires à leur intérêt véritable. — Richelieu, forcé par les progrès de la peste de quitter Saint-Jean-de-Maurienne, s'en retourne à Lyon, auprès du roi malade, faire face aux intrigues qui se tramaient contre lui, et il envoie à sa place en Italie le maréchal de Schomberg avec des pouvoirs diplomatiques et militaires très-étendus. Heureuses négociations de Mazarin. Le 4 septembre est signée par les généraux français une suspension d'armes, prolongée jusqu'au 15 octobre, et aux conditions exigées par Spinola, à savoir que les Français remettraient immédiatement aux Espagnols la ville de Casal, et, le dernier jour d'octobre, la citadelle, si elle n'était pas secourue; mais que, si elle l'était dans le délai voulu, les Espagnols rendraient aux Français la ville elle-même. — Mazarin va faire signer la trêve par le duc de Savoie, par Collalto et par le général espagnol, marquis de Sainte-Croix, qui remplaçait provisoirement Spinola tombé malade. Il fait visite à Spinola, le console et le ranime un moment. Toiras va aussi rendre hommage à son illustre adversaire. Spinola donne définitivement sa démission, quitte l'armée et se retire à Castel Nuovo di Scrivia. Il y meurt le 25 septembre. — Montmorenci et d'Effiat rentrent en France, et le commandement de l'armée fran-

çaise passe entre les mains de Schomberg. Son caractère. Sa résolution d'obtenir pendant la trêve une paix honorable et avantageuse, ou, la trêve expirée, de marcher au secours de Casal. — Traité de paix négocié à Ratisbonne entre la France et l'Autriche. Raisons qui portèrent les deux ambassadeurs français, M. de Léon et le père Joseph, à accepter ce traité; raisons qui plus tard déterminèrent Richelieu à ne le point ratifier et à désavouer ses ambassadeurs. Vains efforts de Mazarin pour devancer le congrès de Ratisbonne et faire la paix en Italie. — Vers la fin de septembre, Collalto reçoit la première nouvelle du traité de Ratisbonne et de l'article par lequel la France s'engageait à ne jamais s'unir aux ennemis de l'Empire : il demande que cet article soit inséré dans le traité particulier qui se négociait aussi en Italie. Mazarin est chargé le 29 septembre d'aller présenter cette proposition à Schomberg. Celui-ci la rejette, et déclare que, si le 15 octobre la paix n'est pas faite, il reprendra les armes et poursuivra l'exécution du traité d'armistice du 4 septembre. — Embarras du duc de Savoie : il essaye de rester neutre; il demande une prolongation de l'armistice. Le maréchal refuse tout délai; il passe la revue de ses troupes le 15 octobre à Scarnafix, et le 17 il se met en mouvement. — Marche de l'armée française. Le 20 octobre, nouvelle officielle du traité de Ratisbonne signé le 13. Schomberg resté sans instructions. Grande résolution qu'il prend, contre l'avis de ses collègues et sur sa responsabilité. Il allègue que le traité de Ratisbonne admet et laisse subsister l'armistice du 4 septembre, et en vertu de cet armistice, il continue de marcher au secours de la citadelle de Casal pour obtenir la sortie des Espagnols de la ville. — Mazarin imagine un compromis qui fait droit aux justes prétentions de la France en ménageant l'honneur de l'Espagne et de l'Autriche. Le duc de Savoie, le marquis de Sainte-Croix, Collalto, consentent successivement à cet arrangement, et Schomberg ne croit pas devoir s'y refuser. — Le 26 octobre, les armées étant en présence dans la plaine de Casal, soudaine apparition de Mazarin sur le champ de bataille, proclamant la paix qu'il vient de conclure; et le combat presque commencé est prévenu. Le lendemain, 27 octobre, le traité improvisé la veille est signé; la citadelle et la ville de Casal sont rendues au duc de Mantoue; peu à peu le Montferrat est évacué par tous les étrangers, et l'Italie sauvée de la guerre qui la menaçait. Immense honneur que cette action fait à Mazarin : elle couronne avec éclat les succès de sa jeunesse, et l'introduit sur la scène de l'histoire. 485

PARIS. — IMP. SIMON RACON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

6162354

A LA MÊME LIBRAIRIE

ŒUVRES DE M. V. COUSIN

HISTOIRE ET LITTÉRATURE

Études sur la Société et les Femmes illustres du XVIIe siècle

8 volumes in-8

La Société française au XVIIe siècle, d'après le *Cyrus* de Mlle de Scudéry. 2 vol. in-8. . . . . 14 »

Jacqueline Pascal. 3e édition, avec un fac-simile. 1 vol. in-8. . . . . 7 »

La Jeunesse de Madame de Longueville. 4e éd., 2 portraits. 1 vol. in-8. 7 »

Madame de Longueville pendant la Fronde. 1 vol. in-8. . . . . 7 »

Madame de Sablé. 2e édit. 1 vol. in-8. . . . . 7 »

Madame de Chevreuse et Madame de Hautefort. 2 vol. in-8, avec portr. 14 »

Études littéraires

2 vol. in-8

Études sur Pascal. 5e édition. 1 vol. in-8. . . . . 7 »

Fragments et Souvenirs littéraires. 3e édition. 1 vol. in-8. . . . . 7 »

PHILOSOPHIE

16 volumes in-8 et in-12

Du Vrai, du Beau et du Bien, avec un Appendice sur l'Art français. 10e édition. 1 vol. in-8, avec le portrait de l'auteur . . . . . 7 »

— *Le même ouvrage*. 1 vol. in-12. . . . . 3 50

Introduction a l'Histoire de la Philosophie. 1 vol. in-8. . . . . 6 »

Histoire générale de la Philosophie depuis les temps les plus anciens. 1 vol. in-8. . . . . 7 »

Philosophie de Locke. 1 vol. in-8. . . . . 6 »

Premiers Essais de Philosophie. 1 vol. in-8. . . . . 6 »

Philosophie sensualiste au XVIIIe siècle. 1 vol. in-8. . . . . 6 »

Philosophie écossaise. 1 vol. in-8.

Philosophie de Kant. 1 vol. in-8.

Fragments philosophiques, pour faire suite aux Cours de l'Histoire de la Philosophie. 5 vol. in-12. . . . . 17 50

Fragments de Philosophie ancienne.

Fragments de Philosophie scolastique.

Fragments de Philosophie moderne. 2 vol.

Fragments de Philosophie contemporaine.

Des Principes de la Révolution française et du Gouvernement représentatif, suivis de *Discours politiques*. 1 vol. in-12. . . . . 3 50

De la Métaphysique d'Aristote. 2e édition. 1 vol. in-8.

Œuvres de M. de Biran. Nouvelles Considérations sur les Rapports du physique et du moral, avec une Introduction de M. Cousin. 1 fort volume.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1